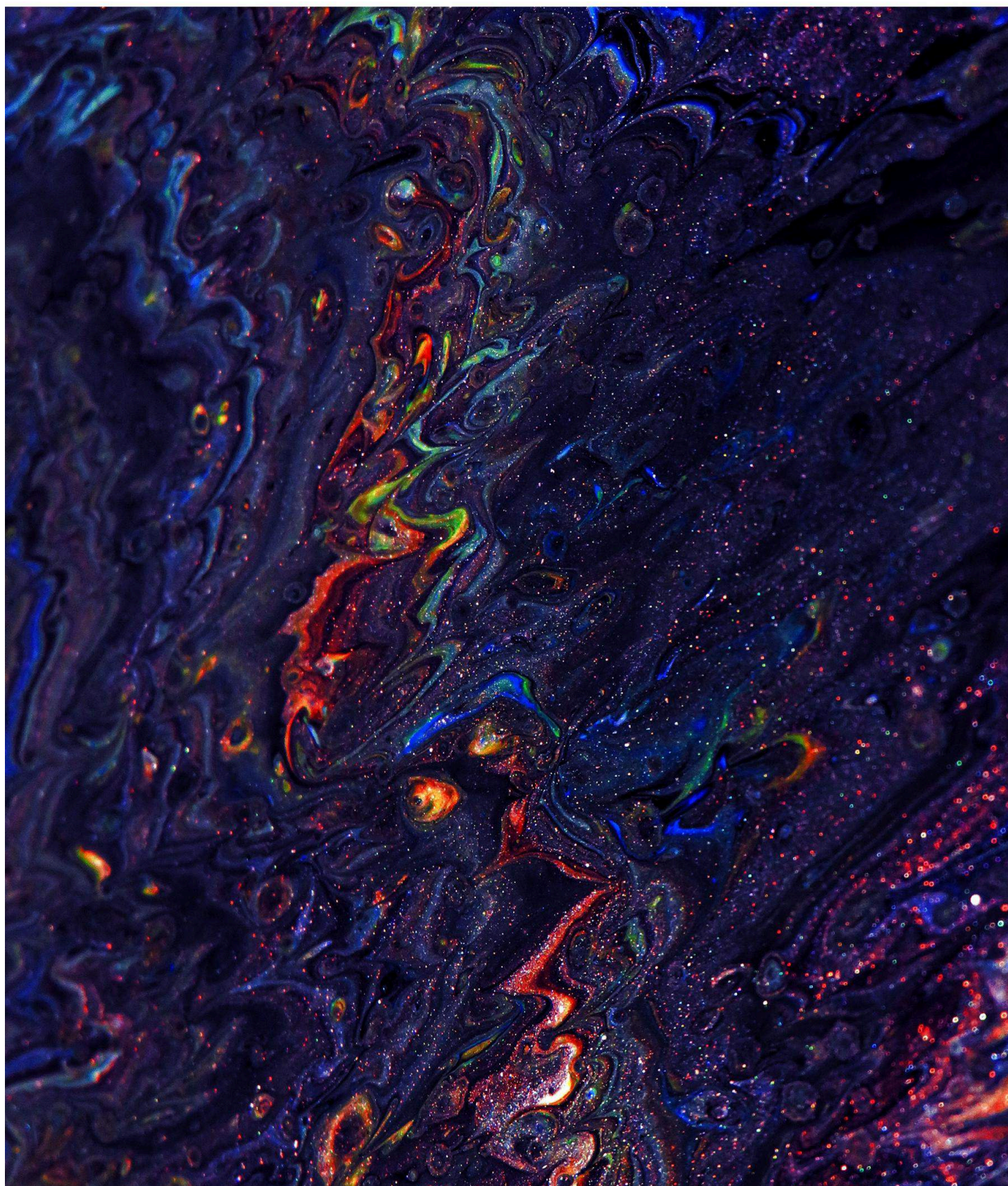




COMMUNICATION

VOL. 40 N° 2



vol. 40/2 | 2023

Vol. 40/2

Enquêter sur le genre en communication. Hybridation des méthodologies et éthique de la réflexivité dans une construction féministe des savoirs

Emmanuelle Bruneel, Aurélie Olivesi et Laura Verquere (dir.)



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/communication/17663>

ISSN : 1920-7344

Éditeur

Université Laval

Référence électronique

Emmanuelle Bruneel, Aurélie Olivesi et Laura Verquere (dir.), *Communication*, vol. 40/2 | 2023, « Vol. 40/2 » [En ligne], mis en ligne le 08 décembre 2023, consulté le 06 janvier 2024. URL : <https://journals.openedition.org/communication/17663>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

SOMMAIRE

Articles

Enquêter sur le genre en communication

Hybridation des méthodologies et éthique de la réflexivité pour une construction féministe des savoirs
Emmanuelle Bruneel, Aurélie Olivesi et Laura Verquere

Défaire le genre des représentations médiatiques et des dispositifs numériques

Réflexions méthodologiques sur l'analyse des images et des textes
Nelly Quemener et Virginie Julliard

Genre et réception

Enquêter la résistance des publics féminins de la culture populaire
Dimitra Laurence Larochelle

Les « jeux de ficelles » d'une gouvernance éthique de l'intelligence artificielle

Une approche intersectionnelle des modèles de justice sociale des techniques dites intelligentes
Julie Marques

Les sites de coparentalité, entre matching des gamètes et pluralité des projets parentaux

Sarah Lécossais et fred Pailler

Théorie et méthodologie féministes pour la recherche en contexte numérique

Mélanie Millette

Négocier sa position en et hors ligne en terrain féministe

Retour sur une approche (n)ethnographique auprès du collectif #NousToutes (2018-2021)
Irène Despontin Lefèvre

Introduire l'éthique du care dans l'enquête de terrain

Le cas d'une enquête de terrain en professions animalières
Coline Reille

Une application Web pour sortir des violences conjugales

Retour sur les enjeux d'une recherche-action en sciences de l'information et de la communication
Giuseppina Sapió

Enquêter pour exposer

Une recherche-crédation pédagogique autour des 50 ans du procès de Bobigny
Lucie Alexis et Claire Blandin

Hors thème

De la médiatisation confinée des violences familiales

Jaércio Da Silva et Cécile Méadel

Lectures

Anne CRÉMIEUX et Ariane HUDELET (2020), La sérialité à l'écran. Comprendre les séries anglophones

Tours, Presses universitaires François Rabelais
Isabelle Roblin

Emmanuelle FANTIN, Sébastien FEVRY et Katharina NIEMEYER (dir.) (2021), Nostalgies contemporaines : médias, cultures et technologies

Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Information – Communication »
Charlet Brethomé

Mireille LALANCETTE et Jason LUCKERHOFF (dir.) (2023), Initiation au travail intellectuel et à la recherche. Pratique réflexive de recherche scientifique

Québec, Presses de l'Université du Québec
Mylène Raymond

Ndiaga LOUM (2021), La communication internationale dans l'univers global des sciences sociales. Suivi d'un dialogue inédit avec l'ancien Directeur général de l'UNESCO

Montréal, JFD Éditions
Thomas Atenga

Xavier MANGA (2018), La communication de crise à l'ère des médias socionumériques

Québec, Presses de l'Université du Québec
Reine Al Sahyouni

Laurent PETIT (2020), L'éducation aux médias et à l'information. Repenser l'approche critique

Fontaine, Presses universitaires de Grenoble
Edmondo Grassi

Émilien SCHULTZ et Matthias BUSSONNIER (2020), Python pour les SHS. Introduction à la programmation pour le traitement de données

Rennes, Presses universitaires de Rennes
Adel Ben Mbarek

Articles

Enquêter sur le genre en communication

Hybridation des méthodologies et éthique de la réflexivité pour une construction féministe des savoirs

Emmanuelle Bruneel, Aurélie Olivesi et Laura Verquere

- 1 Depuis le début des années 2000, l'enquête de terrain est portée par des travaux soucieux de cultiver la dimension interdisciplinaire des sciences de l'information et de la communication (SIC désormais) (Le Marec, 2002 ; Cordonnier, 2015), en puisant notamment dans des ressources méthodologiques ethnographiques : observation participante, entretiens, immersion, *focus groups*, enquête au moyen de la photographie, etc. Leur utilisation permet de mettre en relief la dimension vivante et sensible d'objets de recherche mouvants et contingents, inscrits dans des réalités infra-ordinaires (Perec, 1989). En partage dans différentes disciplines de sciences sociales, ces méthodes font de chaque terrain un espace d'actualisation non seulement des questions et des prises de décision, mais aussi des stratégies d'enquête et de la réflexivité (Céfaï, 2003, p. 524-527). Ainsi, les savoir-faire convoqués mêlent compétences sociales, considérations épistémologiques, questionnement critique et éthique ainsi que prises en compte des enjeux politiques et du caractère situé de la posture des différents protagonistes. Les travaux en SIC basés sur des enquêtes de terrain et mobilisant des ressources ethnographiques se sont attachés à créer des ponts avec les analyses sémiotiques (Souchier, Jeanneret et Le Marec, 2003) en vue d'interroger l'hétérogénéité des phénomènes communicationnels et de révéler leur dimension « composite ». De ce point de vue, l'étude du genre apparaît comme une approche privilégiée, dans la mesure où le genre constitue à la fois un objet d'étude, une méthodologie (Coulomb-Gully, 2014), un ancrage théorique et une expérience incarnée par toutes les personnes prenant part à l'enquête, dans une démarche de co-construction du savoir.
- 2 Les études de genre (Bereni *et al.*, 2012 ; Rennes, 2016) forment aujourd'hui une vaste constellation dans laquelle les propositions théoriques sont foisonnantes et permettent de renouveler tant les façons d'aborder les identités sociales que les façons de faire de la recherche en sciences humaines et sociales. Ce champ de recherche a non seulement mis au jour la dimension construite du « masculin » et du « féminin », dénaturalisant au

passage ces attributs sociaux (Butler, 2005/1990, 2009/1993), mais a également permis de souligner la prégnance du genre dans l'organisation des rapports sociaux tout en contribuant à éclairer le caractère politique de l'intime (Dorlin, 2012). Si de nombreux travaux sur le genre en SIC portent sur les représentations et les pratiques médiatiques (Damian-Gaillard, Montañola et Olivesi (dir.) 2015 ; Bruneel, 2022), d'autres entrent dans un questionnement de genre par des voies différentes. Il s'agit dans le présent numéro de faire place à toute la complexité des démarches héritées des études de genre pour les replacer sur le terrain de l'enquête, notamment en donnant à lire des travaux dans lesquels les questions de genre sont concrètement incarnées. Le concept même de genre, si utile pour la recherche et si puissamment agissant dans le social, est ici remis en perspective de façon à s'assurer que, précisément, la recherche n'est ni surplombante ni coupée de la société.

- 3 Si l'appréhension du genre par les outils de l'enquête est une pratique attestée dans la plupart des sciences sociales (voir Rault et Trachman (dir.) 2023, ainsi que l'atelier doctoral « Les Terrains du genre », organisé par le GEMASS à la Sorbonne)¹, son déploiement en SIC entraîne des renouvellements disciplinaires non seulement sur le plan des méthodologies et des fondements épistémologiques, mais aussi sur le plan des postures scientifiques — sans cesse à réajuster dans l'expérience singulière que constitue toute recherche. Geste à la fois intellectuel et pratique, enquêter implique de sélectionner, choisir, circonscrire dans le social un pan du monde à explorer et surtout de s'y immerger de façon à en tirer des réponses ramifiées à des questionnements de recherche qui eux-mêmes s'affinent au contact du terrain. La démarche dite d'enquête est également mise en perspective dans ce numéro : il s'agit de faire valoir le fait que le geste si particulier que constitue le fait d'enquêter peut être lui-même interrogé à travers un travail réflexif portant sur la conduite même de la recherche sur le terrain (Le Marec et Fauray, 2013).
- 4 Ce numéro thématique vise à offrir un espace à des recherches qui revisitent les façons de mener des enquêtes, en proposant au passage de nouveaux questionnements méthodologiques propres aux SIC. En effet, la pluralité des phénomènes observés implique un enrichissement continu des méthodologies traditionnellement mobilisées dans cette discipline. En particulier, la méthode dite de l'enquête par entretiens est souvent appréhendée en SIC comme un complément au travail sémiotique effectué sur des corpus à partir de questions de recherche liant le discursif et le social, les signes et les idéologies, le langage et le politique. Dans les travaux présentés dans ce numéro, les entretiens ne sont pas seulement envisagés comme un mode de collecte de matériaux langagiers oraux transformés en textes pour en faire l'analyse discursive, mais entrent en jeu dans l'enquête par une hybridation avec des méthodologies de terrain issues d'autres disciplines, en particulier, l'observation participante, la recherche-action ou la recherche-création, ordinairement plus présentes dans les travaux ethnographiques, sociologiques ou anthropologiques. En observant comment, pour traiter de questions de genre, des méthodes ethnographiques peuvent être articulées aux approches sémiotiques (Paveau, 2018), il s'agira de mettre en évidence la façon dont ces démarches reconfigurent les possibilités d'appréhension du genre dans l'enquête. L'objectif de ce dossier est alors d'explicitier la façon dont ces méthodologies croisées permettent de renouveler les conceptions du terrain et de déplacer les regards sur les phénomènes communicationnels.

- 5 S'il peut s'agir de terrains dans lesquels le chercheur ou la chercheuse se trouve en coprésence des personnes sur et avec lesquelles il ou elle enquête, l'hybridation des méthodologies s'applique également aux terrains numériques (Paveau, 2017 ; Develotte et Paveau, 2017 ; Jouët, 2022), par exemple par des travaux d'ethnographie en ligne (Kozinets, 2009). On peut ainsi se demander dans quelle mesure les pratiques issues d'autres champs disciplinaires permettent de répondre à des questionnements propres aux SIC² lorsqu'elles sont appliquées aux terrains numériques. Cet entremêlement s'accompagne alors d'une adaptation constante des outils (observation, entretien, corpus, netnographie) garante d'un ancrage en SIC. Dans le cadre du présent dossier, il s'agira en particulier de montrer comment les théories féministes et les épistémologies des savoirs situés sont éprouvées et mises en jeu sur les terrains explorés par les auteur·rice·s. Les enquêtes sélectionnées s'appuient notamment sur des méthodes qualitatives et ethnographiques tout en mobilisant des épistémologies féministes (Haraway, 2007/1984) telles que la théorie du point de vue situé (*standpoint theory*) développée par Nancy Hartsock (1987, 1998), l'idée d'objectivité forte (*strong objectivity*) conceptualisée par Sandra Harding (1986) ou encore la perspective intersectionnelle de Patricia Hill Collins (1997/1992, 2000). Convoquer ces épistémologies situées conduit à repenser les modalités de production du savoir tout en s'interrogeant sur les critères de scientificité impliqués (Puig de la Bellacasa, 2003), notamment en tenant compte des effets des dynamiques de domination (Dorlin, 2009).
- 6 En effet, la posture du chercheur ou de la chercheuse face à son objet se trouve au cœur du processus d'élaboration des savoirs sur le genre *par* le terrain. On peut envisager cette posture comme composée de trois facettes : une dimension empirique liée aux aspérités des terrains, une dimension épistémologique associée aux effets de la réflexivité et une dimension éthique. Par « dimension éthique de la posture de recherche », nous désignons l'explicitation des questionnements à caractère éthique qui surviennent lors de l'implication de la chercheuse ou du chercheur au cours de son travail. Le point de vue situé ainsi que sa dimension sensible permettront de mettre en évidence la façon dont les auteurs et autrices analysent la façon dont leur posture genrée (parmi d'autres caractéristiques sociales) joue un rôle dans le rapport aux enquêté·e·s (empathie, complicité, mise à distance, conflictualité, etc.) ainsi que dans la production des résultats. Les contributeurs et contributrices explicitent dans ce dossier la façon dont ils ou elles ont négocié leur propre posture scientifique dans la conduite de leur enquête.
- 7 Les travaux qui composent le présent dossier souscrivent à la démarche de réflexion que nous avons souhaité instaurer entre genre et enquête, au prisme des SIC. Ce numéro sur le genre et l'enquête en SIC se compose de deux parties articulées. Tout d'abord, il regroupe des recherches mobilisant des méthodologies variées pour susciter de nouveaux questionnements ayant trait au genre dans les recherches en SIC. Nous avons rassemblé dans une première partie des articles pour lesquels l'enquête permet de débusquer des rapports de pouvoir et de faire émerger des résistances par les marges. La seconde partie du dossier met quant à elle en avant des articles dans lesquels l'implication de la chercheuse³ va au-delà de la collecte de données, mais procède d'une démarche dans laquelle postures méthodologique, épistémologique et personnelle sont enchevêtrées. Cette approche peut être qualifiée de féministe dans la mesure où le féminisme est envisagé comme une démarche critique et un système de

construction de la connaissance. Nous présentons dès lors ici des travaux de chercheur·euse·s qui enquêtent « en féministes ».

Partie 1 : Débusquer des rapports de pouvoir et faire émerger des résistances par les marges

- 8 Les apports des études de genre couplés avec ceux des *cultural studies* (Hall, 1980 ; Cervulle et Quemener, 2018) permettent d'entrer dans les objets de recherche en SIC à partir de réflexions renouvelées quant aux productions médiatiques et aux dispositifs numériques, en particulier en tenant compte des rapports de pouvoir qui s'y jouent, tant en ce qui concerne les processus de production que les artéfacts, les contenus et la réception. Adopter une perspective gramscienne sur les médias implique de considérer que les rapports de pouvoir ne sont pas figés, mais traversés par des dynamiques, des résistances et des reconfigurations, variant selon les contextes historiques et culturels dans lesquels les enquêtes sont menées. Selon une telle perspective, certains objets médiatiques peuvent être envisagés comme participant à la structuration des idéologies dominantes et à la sédimentation de normes hégémoniques. Les objets étudiés dans la première partie de ce numéro tels que les discours médiatiques *mainstream*, les médias informatisés comme Twitter, les discours institutionnels d'accompagnement (Krieg-Planque, 2017) du développement d'une technologie comme l'intelligence artificielle (IA), les sites de coparentalité ou encore les productions audiovisuelles transnationales (ici turques) relèvent de dispositifs hégémoniques qui peuvent être abordés d'un point de vue critique. Il s'agit d'abord de déconstruire les imaginaires et les représentations normatives ou réductrices qui peuvent irriguer de tels objets, notamment en relevant et en analysant les différentes médiations qui les rendent possibles et visibles. Par exemple : en soulignant la façon dont les images et les textes en circulation encapsulent des significations sociales genrées ; en notant comment certains discours peuvent favoriser et venir nourrir des argumentations à teneur polémique ; en mettant en avant le caractère à la fois idéologique, normatif et construit de discours relatifs à l'idée d'une IA « neutre » ; en mettant en relief les dynamiques de réintégration de normes cisgenres et hétérosexuelles à l'œuvre dans les représentations offertes par les sites de coparentalité ; ou encore en identifiant les mécanismes de réception oppositionnelle qui visent à déjouer les rapports aux identités genrées prescrites par les séries télévisées turques de la part des téléspectatrices grecques.
- 9 L'élaboration de telles démarches critiques peut notamment prendre appui sur les théories et les méthodes issues des *cultural studies* qui, « à la suite de Stuart Hall, se donnent pour programme de recherche l'étude des rapports entre pouvoir et culture : la culture pensée comme une intrication de pouvoir et de sens » (Maigret, 2009, p. 96). Cette approche originellement anglo-saxonne permet d'appréhender, dans le cadre d'une démarche scientifique féministe, les dimensions sociopolitiques des objets et des pratiques en présence sur les terrains. En effet, les *cultural studies* insistent sur l'intérêt scientifique de prendre en compte les effets de la domination et de la culture populaire sur les pratiques sociales (Lauretis, 2007), tout en produisant des analyses sociosémiotiques de contenus éditoriaux et en étudiant les processus de production et de réception. En outre, la vivacité du dialogue entre SIC et *cultural studies* (Albertini et Pélissier, 2009) s'avère féconde pour mener des recherches qui intègrent notamment

les effets du genre, de la race et de la classe dans les processus d'enquête visant à explorer divers artefacts culturels, y compris ceux faisant l'objet de pratiques populaires, amateurs et vernaculaires ne relevant pas des formes supposées « légitimes » de la culture. La mise à plat des privilèges, tant symboliques qu'économiques, tient dès lors une place importante à l'arrière-plan d'enquêtes en SIC qui visent à déconstruire les mécanismes de domination, en particulier ceux qui se déroulent autour des identités de genre.

- 10 Dans leur texte intitulé « Défaire le genre des représentations médiatiques et des dispositifs numériques. Réflexions méthodologiques sur l'analyse des images et des textes », Nelly Quemener et Virginie Julliard proposent de revenir sur plusieurs travaux ayant contribué à la mise en place d'un champ de recherche en SIC : l'étude de problématiques ayant trait au genre dans les médias, tant traditionnels qu'informatisés (Souchier, Jeanneret et Le Marec, *op. cit.*). Centré sur une réflexion méthodologique à la croisée des *cultural studies* et d'une sémiotique de la communication, l'article questionne les manières d'appréhender les façons dont les rapports de pouvoir de genre se matérialisent dans les discours publics, circulent, se reproduisent et parfois se défont. Elles adoptent une conception conflictuelle de l'espace public dans lequel elles traquent les rapports de force en train de se produire, notamment par les interactions numériques. Les autrices reviennent sur les points forts et les limites des méthodologies mises en œuvre jusqu'ici dans leurs différentes recherches et proposent de nouvelles perspectives. Elles indiquent par exemple que l'articulation entre sémiotique communicationnelle et études de genre permet d'envisager la façon dont les dispositifs d'écriture médiatique — notamment numérique — autorisent une certaine matérialisation du genre, ce qui permet aux rapports de pouvoir de se reproduire au travers de répertoires et d'articulation de signes dans différents registres sémiotiques (linguistique, iconique, sonore, etc.).
- 11 Leur propos soulève un questionnement fécond quant aux modes d'attention en recherche, c'est-à-dire quant à la façon dont les méthodes, les concepts, les objets de recherche et les questions scientifiques configurent des formes d'attention, et par conséquent des régimes de valorisation spécifiques (Verquere, 2023). En d'autres termes, il s'agit de se demander si l'attention portée exclusivement à des espaces hégémoniques ne participe pas à mettre l'accent sur des espaces et des acteurs déjà socialement valorisés. Ou encore si cela ne conduit pas indirectement à réifier, voire à essentialiser les rapports de pouvoir et les normes dénoncées dans nos écrits (Vassor et Verquere, 2022). Ces réflexions ouvrent sur les interrogations suivantes : comment porter attention à d'autres dynamiques médiatiques, comment éclairer d'autres objets moins visibles voire invisibles, comment expliciter l'implicite de genre par l'enquête ?
- 12 L'invisibilisation peut également toucher les modalités de réception de certains contenus médiatiques sujets à controverse dans un contexte culturel. En cherchant à mettre en lumière ce qui se joue du point de vue des représentations de genre sur le plan de la réception, l'article de Laurence Larochelle s'intéresse à la circulation des feuillets turcs en Grèce, dans un contexte géopolitique particulièrement conflictuel. Convoquant la théorie de l'hégémonie culturelle — dans le cadre de laquelle la culture est appréhendée comme un *soft-power* visant à mettre en avant les valeurs des pays producteurs de ces artefacts —, la chercheuse observe comment cette hégémonie s'actualise ou non dans les pratiques concrètes de réception des publics grecs féminins, issus notamment des classes populaires. Dans cette enquête de terrain menée auprès

des téléspectatrices grecques visionnant fréquemment des séries turques, ont été envisagés leurs pratiques de réception (ce qu'elles regardent, comment, dans quelles circonstances sociales, etc.), leurs interprétations des rapports sociaux de genre proposés dans ces contenus audiovisuels et leurs regards singuliers, parfois oppositionnels, parfois résistants, sur ces représentations. Loin d'adhérer à la vision patriarcale de la famille ou aux stéréotypes de genre représentés dans ces productions sérielles, la chercheuse montre comment ces téléspectatrices adoptent un regard sélectif, par exemple en désamorçant certains principes normatifs genrés présentés comme allant de soi dans les situations portées à l'écran et en faisant parfois une lecture contre-hégémonique. À rebours d'une supposée passivité des publics, de surcroît ici stigmatisés en tant que femmes issues de classes défavorisées, l'article interroge aussi des pratiques de résistance à bas bruit prenant place dans d'autres espaces, notamment par l'observation de communautés en ligne qui s'expriment sur ces contenus audiovisuels controversés. Ainsi la résistance à l'hégémonie passe-t-elle par une pluralité de façons de mettre en question les normes qui la régissent et la permettent. Ces pratiques résistantes soulignent que les représentations sont porteuses d'enjeux pour la mise en critique des rapports sociaux inégalitaires de genre en Grèce.

- 13 De son côté, Julie Marques propose une réflexion sur les discours « éthiques » qui accompagnent le déploiement des technologies associées à l'IA au sein de l'entreprise des télécommunications Orange. Elle observe notamment les discours qui émanent des départements de « RSE » et « Diversité & inclusion » et développe un point de vue critique enrichi par une approche intersectionnelle. La chercheuse invite en effet à déconstruire l'idée d'une « neutralité intrinsèque à l'IA », idée pourtant fortement plébiscitée par les agents qui la conçoivent et fortement valorisée dans ce contexte professionnel. Elle montre comment, contrairement à ce que prétendent les discours institutionnels qui escortent le recours à ces technologies, l'IA contribue paradoxalement à reproduire des rapports de pouvoir de genre, de classe et de race, en particulier en reconduisant certains rapports de pouvoir et certains mécanismes d'oppression et de discriminations dont la technologie serait prétendument à même de se départir par effet de rationalisation. Marques observe également comment, en interne, a été tissé le récit d'une gouvernance dite éthique de l'IA : au carrefour de dispositifs souples d'autorégulation (*soft law*) et d'énonciation de recommandations d'usage, auxquels sont adossées des décisions politiques relatives à l'avenir des usages des technologies. Ici, le recours à l'enquête de terrain (observations participantes et entretiens compréhensifs) permet également de mettre en exergue des voix internes plus discrètes, voire dissonantes vis-à-vis de ces discours d'escorte. En outre, cela ouvre d'autres conceptions et d'autres questionnements éthiques quant aux effets de l'IA en matière de reconduction des discriminations systémiques. La chercheuse montre ainsi comment les différentes parties prenantes de l'entreprise n'adhèrent pas aveuglément aux promesses qui accompagnent la promotion du recours à l'IA. Au global, les analyses proposées dans cet article offrent des éclairages sur différentes façons d'appréhender, de concevoir et de dire l'« IA éthique ».
- 14 D'autres types de questionnements sur les rapports de pouvoir de genre traversent le travail de Sarah Lécossais et Fred Pailler. En effet, leur article intitulé « Les sites de coparentalité, entre *matching* des gamètes et pluralité des projets parentaux » interroge les imaginaires et les constructions discursives en circulation autour de la (co)parentalité. Leur recherche s'intéresse à plusieurs sites de coparentalité destinés à des publics divers (homosexuel-le-s, hétérosexuel-le-s, célibataires ou en couple) et

visant à permettre la rencontre coparentale. À partir d'une enquête sur ces sites (objets peu visibles sur la scène publique) que les deux auteur·rice·s conçoivent comme des plateformes visant le « *matching* de gamètes », Lécossais et Pailler analysent les rapports sociaux de genre et de sexualité en jeu. Adoptant une méthode tripartite — analyses technosémiotiques des sites, lexicographique (via Iramuteq) et entretiens —, les chercheur·euse·s mettent au jour l'écart entre les promesses de ces plateformes et les vécus des enquêté·e·s. Cette enquête montre en effet comment ces dispositifs censés proposer de « nouvelles » configurations familiales qui désarrimeraient la sexualité de la parentalité et la procréation de la relation amoureuse donnent finalement à lire et à voir un ordre de genre binaire et cisgenre. Néanmoins, les entretiens offrent « un contre-point pour interpréter les annonces des profils » révélant des rapports de genre plus complexes et parfois contradictoires. La parole des enquêté·e·s souligne les lacunes de ces sites : les obstacles aux divers projets parentaux, les incompréhensions mutuelles, les contraintes liées à leur réalisation pratique, intime et matérielle que les discours de ces plateformes passent sous silence, en particulier les aspects plus douloureux liés aux corps, les modalités primaires d'attachement à et de l'enfant et les modes de garde alternée, pourtant objets d'intenses débats dans les conversations entre membres. Dans cette enquête, les entretiens permettent d'éclairer les implicites sur lesquels se construisent les annonces publiques, présentant en apparence des projets clairs et rationalisés. Dans les coulisses des négociations pour accéder à la (co)parentalité, les rapports traditionnels de domination des hommes sur les femmes apparaissent beaucoup moins évidents. Il apparaît en effet que « ces négociations sont marquées par des rapports de force et des positions inégalitaires entre prétendants et prétendantes à la parentalité, en fonction de leur genre ». Ainsi, dans le cadre de la recherche coparentale, les rapports sociaux de genre se trouvent transformés, voire renversés, à l'avantage des femmes.

- 15 Dès lors, dans l'ensemble des travaux regroupés dans la première partie de ce dossier, les rapports sociaux de domination ayant trait au genre sont pris en compte à des niveaux distincts, pendant différents moments de l'enquête et selon des perspectives critiques qui insistent sur les asymétries configurées tant par les normes de genre que par les pratiques sociales ordinaires. Les enquêtes menées donnent parfois à voir des résistances de faible intensité, situées le plus souvent dans les marges des terrains, et montrent comment s'opèrent certains déplacements de focale quant à des formes singulières de domination à l'œuvre dans les rapports sociaux de genre. Les articulations entre des approches quantitatives et qualitatives permettent de saisir à la fois le fonctionnement structurel des rapports de pouvoir de genre et la manière dont il s'actualise, à des échelles plus réduites, sur les terrains observés. Tous les articles cherchent à faire tenir ensemble ces deux aspects relatifs au genre. Dans la suite du dossier, les articles explorent d'autres terrains de recherche en adoptant encore d'autres formes d'attention et d'autres types de regards sur les objets et les situations d'enquête.

Partie 2 : Enquêter « en féministe »

- 16 Depuis quelques d'années, les travaux sur les savoirs situés (Haraway, *op. cit.*) circulent dans le champ des études de genre en SIC. Ils ont d'abord été mobilisés par les chercheur·seuse·s pour circonscrire leur position dans les rapports sociaux de race, de

classe et de genre tel un exercice préambulaire consistant à faire état de son identité sociale. Ces recherches donnent désormais lieu à des questionnements d'ordre théorique, méthodologique, épistémologique et éthique relevant de la production des savoirs. Dans les articles de la seconde partie de ce dossier, les autrices, s'appuyant sur les méthodologies ethnographiques, placent au cœur de leur enquête une réflexion sur leur propre position dans le but d'expérimenter ce que pourrait vouloir dire incarner une « objectivité forte » (Harding, *op. cit.*), tout en souscrivant à une rigueur scientifique de type « féministe ». Cette démarche est discutée au sein même des textes présentés. Donna Haraway préfère d'ailleurs la notion de diffraction à celle de réflexivité qui induit, selon elle, l'idée d'un retour sur soi autocentré, là où la démarche invite plutôt à une mise en connexion de points de vue situés et partiels de manière à interroger les impensés et les implicites. La question du positionnement, telle qu'elle est traitée dans les contributions de cette deuxième partie, est riche précisément parce qu'elle n'est pas stabilisée : elle renvoie à une position ouverte qui tâtonne et s'adapte aux situations traversées dans l'enquête, en assumant les contradictions et les aspérités qui la parcourent. Elle fait émerger des interrogations plus qu'elle n'en referme et promeut l'instabilité contre une fixité qui pourrait conduire à des formes de figements catégoriels. En outre, en plaçant le genre au cœur de leur réflexion sur l'enquête, ces autrices cherchent à penser les rapports de domination sur le terrain. Cela témoigne de mises en application concrètes de principes issus de théories féministes mobilisées dans leurs modes d'être et de faire scientifique. Par exemple, l'invitation des féministes, sur le plan théorique, à décloisonner les frontières entre ce qui relèverait du public et ce qui relèverait du privé travaille directement ces chercheuses. Elles prennent également en considération leurs affects dans l'analyse et interrogent comment leur propre intimité — identité de genre et de classe, trajectoire personnelle, expériences vécues du sujet de recherche — irrigue l'enquête. Ainsi un certain effet de cohérence caractérise l'ensemble de ces propositions, marquant un renouveau notable dans les travaux menés sur le genre en SIC. Cet effet de cohérence se note également dans la continuité qui se dessine entre les théories et les méthodes employées, les postures adoptées, les objets de recherche sélectionnés, les savoirs produits et même les formes d'écriture scientifique choisies. De façon plus large, les chercheuses prennent à bras-le-corps la question de la responsabilité du chercheur ou de la chercheuse dans le monde social et la dimension potentiellement transformative des savoirs scientifiques (Da Lage et Gellereau, 2014 ; Lalande et Le Marec, 2022).

- 17 C'est dans cette perspective que Mélanie Millette propose, à travers un regard rétrospectif sur ses propres travaux, le déploiement d'une méthodologie féministe en contexte numérique. En plaçant le genre au cœur de ses dispositifs d'enquête, comme concept épistémologique et politique, elle interroge les conséquences d'un tel parti pris sur tous les plans de l'activité scientifique, en prenant des exemples issus de ses différents terrains d'exploration. Dans ses recherches, elle enquête notamment sur les usages et les pratiques numériques des personnes minorisées. Il s'agit par là pour la chercheuse de prendre « en considération l'injustice sociale dès la constitution de la problématique et [d'en faire] le point focal de la démarche ». Une telle approche évite, selon elle, l'écueil colonial qui consiste à fournir des analyses souvent essentialistes, exotisantes, voire romantiques et misérabilistes de nos sujets de recherche. Il s'agit plutôt de les penser dans toute leur agentivité et de déployer une véritable critique sociopolitique par l'action et l'implication. Dès lors, Millette se présente explicitement comme « une alliée en recherche » vis-à-vis de ses enquêté·es. C'est précisément dans

cette posture éthique que se loge la rigueur scientifique d'un propos qui place le genre au cœur de ses dispositifs d'enquête, tant comme concept épistémologique que comme notion politique. Ces interrogations méthodologiques consistent à se demander en quoi consiste le fait d'enquêter en féministe.

- 18 Irène Despontin Lefèvre, dans son enquête (n)ethnographique (en ligne et hors ligne), réalisée au sein de l'association féministe NousToutes, aborde la manière dont elle a négocié sa posture de recherche, impliquant différentes modalités de présentation de soi durant le temps long de l'enquête et les grands moments qui la ponctuent (phase exploratoire, entrée sur le terrain, sortie, etc.). Elle montre comment ces réglages interpersonnels, entre observation à découvert et incognito, sont jalonnés par des conflits et des controverses clivants au sein des mouvements féministes contemporains comme les sujets de l'intersectionnalité ou de la prostitution. On suit ainsi comment la question de la posture de l'enquêtrice affecte divers aspects de l'activité scientifique elle-même : la construction de l'objet de recherche, les relations aux enquêtée·es ou encore la production des savoirs, ici en particulier l'écriture de l'histoire féministe. On note aussi comment elle s'inscrit dans un questionnement ouvert qui pose des problèmes plus qu'il n'en résout. Dans le sillage des travaux d'Emmanuel Beaubatie (2017), elle se demande par exemple si l'incitation à se positionner par rapport à son objet de recherche dans les études de genre ne correspond pas à une contrainte supplémentaire qui pèserait uniquement sur un type de chercheur·euse et de travaux déjà minorisés dans le champ scientifique et social.
- 19 Coline Reille travaille quant à elle sur les relations humains-animaux dits de compagnie en contexte professionnel (associations, vétérinaire, élevages d'animaux). Dans son texte intitulé « Introduire l'éthique du *care* dans l'enquête de terrain. Le cas d'une enquête de terrain en professions animalières », elle propose une réflexion sur l'introduction de l'éthique du *care* (Gilligan, 1982) dans des modes d'enquête. Pour ce faire, elle décide de décroiser vie personnelle et vie scientifique en interrogeant un milieu associatif animalier dans lequel elle était déjà engagée en tant que bénévole, mais aussi bénéficiaire puisqu'elle y a personnellement déjà adopté un chat. Tentant de gommer certaines frontières relationnelles avec ses enquêtée·es, l'enquêtrice décide également de leur faire part de certains de ses questionnements de recherche et de les soumettre à la discussion. Elle évoque aussi des situations où, à l'inverse, elle subit des rapports de pouvoir sur le terrain, ce qui trouble la distribution asymétrique inhérente à la relation d'enquête entre le chercheur ou la chercheuse et les enquêtée·es. Elle souligne centralement l'impossibilité d'enquêter sur les activités de *care*, effectuées dans la discrétion, en se maintenant à l'écart de celles-ci. En effet, le travail du *care*, « les enquêtée·es ne le racontent pas, c'est la démarche ethnographique qui le révèle ». À ce titre, elle propose une écriture sous forme de portraits des pourvoyeuses de soin aux animaux afin de rendre visible ce travail, caractérisé par la dévalorisation et l'invisibilisation sociale (Molinier, 2010 et 2018).
- 20 Dans sa recherche-action, qui pose au premier plan la question de l'engagement politique de la chercheuse dans l'espace public, Giuseppina Sapio affiche clairement sa volonté de « transformer les milieux dans lesquels on agit et on est agi » (Le Marec et Sandri, 2022). Ici, par une participation à la création et à la diffusion d'un outil singulier développé avec la fédération France Victimes, la chercheuse s'implique en devenant pleinement partie prenante du terrain de recherche qu'elle interroge. Cet outil est le dispositif Mémo de Vie⁴, une application numérique destinée à accompagner des

femmes en situation de violences conjugales et visant à leur permettre de s'extraire de celle-ci, notamment par la réflexivité. À travers cette recherche-action, il s'agit pour la chercheuse d'éclairer la manière dont la promesse de *care* (Laugier, Molinier et Paperman, 2021) de Mémo de Vie peut être mise en perspective dans sa rencontre avec des actrices qui en prescrivent l'usage à des femmes violentées. Dans le cadre de cette enquête au sein de cette association qui réunit des professionnels bénévoles issus de plusieurs domaines (droit, psychologie, etc.) et des « victimes » de violences conjugales, Sapio refuse la dénomination d'« enquêtée-s ». Considérant que l'emploi du terme induit une asymétrie dans les relations d'enquête, elle propose de convoquer d'autres vocables tels que « collaboratrices », « actrices de terrain » ou encore « professionnelles ». Ainsi mobilise-t-elle tout au long de son enquête une posture d'objectivité forte quant à ce qui est en jeu dans la prise en charge des violences sexistes et sexuelles. Au passage, elle estime que le manque d'objectivité se trouverait du côté des recherches qui résistent à la contingence du terrain : « [...] nous considérons désormais qu'une recherche qui ne se laisse pas mettre en danger par le terrain sera toujours partielle et partiale. »

- 21 Enfin, dans un texte de recherche intitulé « Enquêter pour exposer : une recherche-crédation pédagogique autour des 50 ans du procès de Bobigny », Lucie Alexis et Claire Blandin relatent une expérimentation pédagogique pluridisciplinaire menée au cours d'une recherche-crédation au sein de l'Université Panthéon Assas. Elles restituent l'enquête archivistique, médiatique et sémiologique menée par les étudiant·e·s de master et analysent le cadre pédagogique mis en place à l'occasion de la célébration des 50 ans d'un événement historique majeur dans l'histoire des luttes féministes : le « procès de Bobigny » de novembre 1972. Ce procès met en jeu des protagonistes qui ont marqué les esprits et la mémoire : Marie-Claire Chevalier, âgée de 16 ans, avait avorté après un viol et avait été jugée pour cela. Dans ce contexte, l'avocate de la défense Gisèle Halimi va utiliser le second procès pour mettre en exergue l'impartialité de la loi et plaider en faveur de la légalisation, en France, de l'interruption volontaire de grossesse. Ce procès est devenu un événement médiatique féministe majeur de l'histoire contemporaine, et a suscité la production de nombreux artéfacts médiatiques qui ont, depuis, assuré la postérité de ce procès et permettent de le (re)documenter. Les travaux menés par ce duo de chercheuses ont été conçus de façon multi-facette : ils ont réuni des acteur·rice·s universitaires, militants et professionnels (du monde culturel) autour d'une réflexion collective sur l'écriture de l'histoire féministe et de sa médiation au sein de la société. Le montage d'un collectif enquêteur qui se coconstruit dans l'enquête elle-même donne à voir un dispositif scientifique et pédagogique singulier de recherche-crédation autour de la vitalité des mémoires féministes. Dans un tel contexte, les autrices montrent les renouvellements des regards sur le passé permis par l'articulation entre la réflexion scientifique, le faire et le développement d'une pensée autour de ce faire.
- 22 Ainsi les travaux sélectionnés dans cette seconde partie rendent-ils compte d'enquêtes situées, participantes et impliquées à des degrés pluriels et dans des terrains multiples : militants, bénévoles et universitaires. La diversité des relations de proximité avec les enquêtée·s et leurs implications sont interrogées dans ces articles à travers le renversement du paradigme de la distanciation objective : la proximité physique et affective avec les enquêtée·s devient un mode d'accès privilégié, voire indispensable à la production de certains savoirs. Le genre, compris comme une première façon de signifier les rapports de pouvoir (Scott et Varikas, 1988), prend place au sein de ces

questionnements. Inspirées communément par les travaux d'Isabelle Clair (2016), les contributrices témoignent du souci partagé de penser les rapports de pouvoir qui se jouent sur le terrain entre enquêtrices et enquêté·es, humain·es et non-humain·es. Ce déséquilibre en faveur de l'enquêtrice, du fait du savoir détenu par celle-ci et de son rôle d'orchestre du bon déroulé de l'enquête, est posé par les autrices comme un postulat. Néanmoins, dans ces récits, le lectorat peut suivre combien ces dernières demeurent soucieuses de ne pas reproduire des rapports de pouvoir. Elles cherchent à créer les conditions d'enquête les plus horizontales possibles au moyen de divers procédés, à commencer par le décroisement des savoirs et la reconnaissance de leur complémentarité. Dans leurs écrits, on peut noter combien elles prennent au sérieux les savoirs non académiques, notamment militants et bénévoles, et valorisent les savoirs d'expérience dans la lignée des travaux féministes. Ces entrelacements témoignent de la convergence d'intérêts entre enquêtrices et enquêté·es et de préoccupations partagées qui se traduisent non seulement dans les questionnements de recherche posés, mais également dans la participation et l'improvisation (Rancière, 1987) qui font vaciller la dichotomie sujet/objet de recherche et les rapports entre sachant et apprenant. Dès lors, de nouveaux savoirs ayant trait au genre s'élaborent par le biais de l'enrichissement des méthodologies propres aux SIC.

- 23 Dans ce dossier, il s'agit finalement d'identifier dans quelle mesure la présence du chercheur ou de la chercheuse transforme le terrain autant que le terrain, en retour, les transforme durant tout le temps de l'enquête et bien au-delà, dans un parcours de recherche au long cours. C'est ainsi que le geste scientifique de l'enquête exige de la part des chercheurs et des chercheuses non seulement une réflexion méthodologique radicale, mais également une remise en cause radicale de leur propre posture scientifique. Cette réflexion sur la place du chercheur ou de la chercheuse comme maillon parmi d'autres dans les processus d'élaboration des savoirs marque un apport notable des travaux menés sur le genre en SIC.

BIBLIOGRAPHIE

ALBERTINI Françoise et Nicolas PÉLISSIER (dir.) (2009), *Les sciences de l'information et de la communication à la rencontre des cultural studies*, Paris, L'Harmattan.

BEAUBATIE Emmanuel (2017), *Transfuges de sexe. Genre, santé et sexualité dans les parcours d'hommes et de femmes trans' en France*, Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Michel BOZON, Paris, École des hautes études en sciences sociales.

BERENI Laure, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAUNAIT et Anne REVILLARD (2012), *Introduction aux études de genre*, Bruxelles, De Boeck.

BRUNEEL Emmanuelle (2022), *Genre et médias : quelles représentations ?*, Paris, L'Harmattan.

BUTLER Judith (2005/1990), *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, La Découverte.

- BUTLER Judith (2009/1993), *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Paris, Éditions Amsterdam.
- CÉFAÏ Daniel (2003), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches ».
- CERVILLE Maxime et Nelly QUEMENER (2018), *Cultural studies*, Paris, Armand Colin.
- CLAIR Isabelle (2016), « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213, p. 66-83.
- CORDONNIER Sarah (2015), *Trajectoire et témoignage. Pour une réflexion pluridisciplinaire*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- COULOMB-GULLY Marlène (2014), « Inoculer le genre. Le genre et les SHS : une méthodologie traversière », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 4, <http://journals.openedition.org/rfsic/837>, page consultée le 10 février 2023.
- DA LAGE Émilie et Michèle GELLEREAU (2014), « Produire de la connaissance avec les amateurs. La recherche comme dispositif de médiation sociale et culturelle », *Sciences de la société*, 93, p. 56-77.
- DAMIAN-GAILLARD Béatrice, Sandy MONTAÑOLA et Aurélie OLIVESI (dir.) (2014), *L'assignation de genre dans les médias. Attentes, perturbations, reconfigurations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res publica ».
- DEVELLOTTE Christine et Marie-Anne PAVEAU (2017/2-3), « Pratiques discursives et interactionnelles en contexte numérique. Questionnements linguistiques », *Langage et société*, 160-161, p. 199-215.
- DORLIN Elsa (2009), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Actuel Marx ».
- DORLIN Elsa (2012), *Sexe genre et sexualités*, Paris, Presses universitaires de France.
- GILLIGAN Carol (1982), *In a Different Voice*, Boston, Harvard University Press.
- HALL Stuart (1980), « Cultural studies: Two paradigms », *Media, Culture & Society*, 1, p. 57-72.
- HARAWAY Donna (2007/1984), *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences – fictions – féminismes*, Paris, Exils.
- HARDING Sandra (1986), *The Science Question in Feminism*, Ithaca/London, Cornell University Press.
- HARTSOCK Nancy (1987), « The feminist standpoint. Developing the ground for a specifically feminist historical materialism », dans Sandra HARDING (dir.), *Feminism and Methodology. Social Science Issues*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press/Open University Press, p. 157-180.
- HARTSOCK Nancy (1998), *The Feminist Standpoint Revisited and Other Essays*, New York, Routledge.
- HILL COLLINS Patricia (1997/1992), « Comment on Hekman's "Truth and Method: Feminist Standpoint Theory Revisited": Where's the power? », *Signs*, 22, p. 375-381.
- HILL COLLINS Patricia (2000), *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and The Politics of Empowerment*, Abingdon/New York, Routledge.
- JOUËT Josiane (2022), *Numérique, féminisme et société*, Paris, Presses des Mines.
- KOZINETS Robert V. (2009), *Netnography: Doing Ethnographic Research Online*, Londres, Sage.
- KRIEG-PLANQUE Alice (2017), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.
- LALANDE Antoine et Joëlle LE MAREC (2022), « Pour une écologie politique des savoirs. Comment hériter du

- domaine STS (Sciences, technologies et société) ? », *Les Cahiers de Framespa*, 40, <http://journals.openedition.org/framespa/13069>, page consultée le 3 avril 2023.
- LAUGIER Sandra, Pascale MOLINIER et Patricia PAPERMAN (2021), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot.
- LAURETIS Teresa de (2007), *Théorie queer et cultures populaires : de Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute.
- LE MAREC Joëlle (2002), *Ce que le terrain fait aux concepts : vers une théorie des composites*, Habilitation à diriger les recherches en sciences de l'information et de la communication, Paris, Université Paris 7.
- LE MAREC Joëlle et Mélodie FAURY (2013), « Communication et réflexivité dans l'enquête par des chercheurs sur des chercheurs », dans Jacques BÉZIAT (dir.), *Analyse de pratiques et réflexivité. Regards sur la formation, la recherche et l'intervention socio-éducative*, Paris, L'Harmattan, p. 167-176.
- LE MAREC Joëlle et Eva SANDRI (2022), « La pensée féministe dans les lieux de savoirs. Pratiques d'attention et lieux ordinaires », *Balisages*, 5, p. 2-24.
- MAIGRET Éric (2009), « Médiacultures : ce que les *cultural studies* font aux *sic* », dans Françoise ALBERTINI et Nicolas PÉLISSIER (dir.), *Les sciences de l'information et de la communication à la rencontre des cultural studies*, Paris, L'Harmattan, p. 13-34.
- MOLINIER Pascale (2010) « Au-delà de la féminité et du maternel, le travail du care », *Champ psy*, 58, p. 161-174.
- MOLINIER Pascale (2018), *Le care monde. Trois essais de psychologie sociale*, Lyon, ENS Éditions.
- PAVEAU Marie-Anne (2017), *L'analyse du discours numérique : dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann.
- PAVEAU Marie-Anne (2018), « Le genre : une épistémologie contributive pour l'analyse du discours », dans GenERE (dir.), *Épistémologies du genre. Croisements des disciplines, intersections des rapports de domination*, Lyon, ENS Éditions, DOI : <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.9218>.
- PEREC Georges (1989), *L'infra-ordinaire*, Paris, Seuil.
- PUIG DE LA BELLACASA María (2003), « Scientificité et politique aujourd'hui : un regard féministe », *Nouvelles Questions féministes*, 22(1), p. 48-60.
- RANCIÈRE Jacques (1987), *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Paris, Fayard.
- RAULT Wilfried (dir.) et Mathieu TRACHMAN (dir.) (2023), *Minorités de genre et de sexualité : Objectivation, catégorisations et pratiques d'enquête*, Paris, Ined Éditions. <http://books.openedition.org/ined/19336>, consulté le 5 décembre 2023.
- RENNES Juliette (dir.) (2016), *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, Paris, La Découverte.
- SOUCHIER Emmanuël, Yves JEANNERET et Joëlle LE MAREC (dir.) (2003), *Lire, écrire, récrire. Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, Bibliothèque publique d'information, coll. « Études et recherche ».
- SCOTT Joan et Eléni VARIKAS (1988), « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du GRIF*, 37-38, p. 125-153.
- VASSOR Mathilde et Laura VERQUERE (2022), « Penser avec et par le récit. Mise en dialogue des récits d'Anna Tsing, Donna Haraway et Vinciane Despret », *Communication*, 39, p. 1-21.

VERQUERE Laura (2023), *Les fabrique du problème public au prisme du genre. Pour une pluralisation des modes d'être scientifiques*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Paris, Celsa-Sorbonne Université.

NOTES

1. <https://philomel.hypotheses.org/9009>.
 2. Tels que les questions de médiation, de signification, de documentation ou encore de circulation des signes, du sens, des informations, des savoirs et des idéologies.
 3. Nous utilisons ici le féminin, car tous les articles ont été rédigés par au moins une autrice.
 4. Lien vers la plateforme : <https://memo-de-vie.org>.
-

AUTEURS

EMMANUELLE BRUNEEL

Emmanuelle Bruneel est doctorante en Sciences de l'Information et de la Communication au laboratoire GRIPIC (UR 1498) et professeure-documentaliste certifiée. Courriel : bruneelemmanuelle@gmail.com

AURÉLIE OLIVESI

Aurélie Olivesi est Maîtresse de Conférences HDR en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Université Claude Bernard Lyon 1 et membre du laboratoire ELICO (UR 4147). Courriel : aurelie.olivesi@univ-lyon1.fr

LAURA VERQUERE

Laura Verquere est docteure en Sciences de l'Information et de la Communication, attachée temporaire d'enseignement et de recherche au Celsa-Sorbonne Université et membre du laboratoire GRIPIC (UR 1498). Courriel : laura.verquere@gmail.com

Défaire le genre des représentations médiatiques et des dispositifs numériques

Réflexions méthodologiques sur l'analyse des images et des textes

Nelly Quemener et Virginie Julliard

- 1 En s'appuyant sur plusieurs recherches antérieures, le présent article dessine une réflexion sur un ensemble de problèmes méthodologiques liés à l'opérationnalisation d'une approche en genre pour l'analyse de textes et d'images, produits et circulant dans les médias grand public, sur les plateformes et dans les dispositifs numériques. Combinant une approche en *cultural studies* et en sémiotique de la communication et des médias, les démarches de recherche que nous avons déployées dans nos travaux n'ont eu de cesse de se confronter à la difficile question des manières de saisir les rapports de pouvoir et d'identifier comment ils se matérialisent dans les discours. Aussi, au travers du récit de nos cheminements théoriques et de nos méthodes respectives, cet article propose-t-il de revenir sur les difficultés « en pratique » de l'étude des images, des textes, des représentations et discours au prisme du genre. Il puise pour cela dans nos propres expériences de recherche — l'analyse de débats attestant de la conflictualité autour des définitions du genre et de la « différence des sexes » sur Twitter (désormais X) (Julliard, 2018b), des dynamiques d'échange au sein d'une chaîne YouTube marquée à l'extrême droite (Quemener, 2021c, 2022) ou encore, plus classiquement, de la production d'identités et/ou de performances de genre sur des sites de rencontre par affinité (Bourdaloie, Julliard et Quemener, 2013), dans des émissions de divertissement et les médias d'information (Quemener, 2014 ; Dakhliia et Quemener, 2017 ; Quemener et Dakhliia, 2018).
- 2 L'objectif est de voir dans quelle mesure les problèmes concrets d'une approche en genre des phénomènes communicationnels amènent à renouveler les cadres d'analyse et les méthodes en sciences de l'information et de la communication. D'une part, cette démarche implique de réfléchir aux meilleures manières de saisir les modalités par lesquelles les rapports de genre opèrent et se (re)produisent. D'autre part, elle cherche à éviter l'écueil de faire d'une approche en genre une grille de lecture figée en amont

de la confrontation au terrain. À ce titre, les expériences de recherche évoquées dans cet article ont chacune donné lieu à des tensions au moment de l'acte d'interprétation des corpus. Ces tensions sont le fruit de la rencontre entre des matériaux discursifs et symboliques souvent complexes, traversés par des dits et des non-dits, des formes explicites et implicites, des effets de condensation et d'éclatement, et le regard de la chercheuse ayant adopté des « lunettes » en genre (Julliard et Saemmer, 2022), qui l'amènent à donner du sens à certaines dynamiques, récurrences et lignes de fracture en termes de genre. Ces expériences de recherche ont ainsi été l'occasion de développer des méthodologies spécifiques, dont l'objectif est à la fois de repérer, d'identifier, de saisir et de donner à voir les logiques de présence/absence par lesquelles les rapports de genre s'imposent, et de réfléchir à la façon dont ces logiques éclairent sous un jour nouveau et déplacent nos cadres d'analyse. Selon les méthodes déployées, selon la nature du matériau étudié, elles nous ont en outre confrontées au difficile exercice de la démonstration et de la « preuve ». Comment rendre compte de dynamiques parfois insidieuses et implicites ? Comment justifier de porter son attention sur telle absence ? Comment faire sens avec une récurrence que seule la familiarité avec une certaine intertextualité permet de saisir ?

Genre et espace public : du macro au micro

Un espace public conflictuel

- 3 Appréhender le genre dans les médias et la communication implique d'interroger la définition même du genre et d'envisager différents niveaux d'analyse. Comme nous l'avons souligné ailleurs (Julliard et Quemener, 2014), le genre n'est pas selon nous un objet qu'il serait possible de saisir au travers d'une analyse différenciée des hommes et des femmes, par exemple. Il est avant tout un rapport social, c'est-à-dire un principe organisateur des relations entre les groupes, des pratiques sociales et des phénomènes communicationnels. L'étude du genre peut alors prendre deux directions. La première, développée dans cette partie, trouve son inspiration du côté des écrits du féminisme matérialiste (Delphy, 1982 ; Guillaumin, 1992). Elle consiste à mettre à l'épreuve et au jour l'hypothèse d'une structuration de la formation sociale par le genre — une structuration que les travaux sur l'intersectionnalité (hooks, 1990 ; Hill Collins, 2016/1990 ; Crenshaw, 2005/1994) et l'articulation des rapports sociaux (Hall, 2013/1980 ; Lindner, 2012 ; Bilge, 2016 ; Quemener, 2021a) invitent à penser dans ses liens co-constitutifs avec la classe, la race ou encore la sexualité. Comme le montrent des études récentes sur le secteur médiatique, cette structuration se dessine dans la division du travail journalistique (Damian-Gaillard, Frisque et Saitta, 2009 ; Damian-Gaillard et Saitta, 2011) ou scénaristique (Lécossais, 2020). Les recherches portant sur la médiatisation des transidentités (Espineira, 2014), des féminismes (Dalibert, 2014a, 2014b) ou encore des femmes racisées dans le sport (Olivesi et Montañola, 2018) soulignent par ailleurs qu'elle peut se loger dans les configurations de la parole publique, faites d'inégalités d'accès, de logiques de visibilité/invisibilité, de processus de (dis)qualification ou de normalisation.
- 4 Pour saisir cette structuration et voir la mesure dans laquelle elle façonne les pratiques de médiatisation et les logiques transmédiatiques de circulation de textes et d'images, nous nous appuyons pour notre part sur l'approche par la sphère publique telle que

développée par Nancy Fraser (2001/1992). Plutôt qu'un espace de discussion entre pairs, Fraser dessine une sphère publique structurée par des hiérarchies et des rapports de domination, notamment de genre et de classe, au sein de laquelle certains groupes, c'est-à-dire les femmes et les classes prolétaires, sont exclus ou se voient accorder une moindre légitimité, et certaines problématiques, à l'instar des violences conjugales, se trouvent renvoyées du côté de la sphère privée. Parmi les ressorts de ces logiques d'exclusion et de moindre publicisation se tient une distribution inégale des ressources et surtout des gratifications symboliques. Les femmes auraient ainsi été évincées de la sphère publique libérale républicaine en France, non seulement parce qu'elles ne bénéficiaient pas des mêmes moyens matériels d'accès, mais aussi parce que cette sphère publique se réalisait au travers d'un ethos valorisant la virilité, la rationalité, la fermeté, en opposition aux qualités dites « féminines ». Face aux inégalités d'accès à la sphère publique dominante, Fraser envisage la multiplicité des publics et des forces de contestation à partir de la notion de contre-publics subalternes. Les contre-publics subalternes constituent un ensemble d'arènes publiques discursives, concurrentes de la sphère publique dominante et bourgeoise, au sein desquelles des problèmes jusque-là considérés comme de l'ordre privé se voient élevés au rang de problèmes publics, des expériences de subordination trouvent un terrain d'expression et de formulation et de nouvelles subjectivités voient le jour¹.

- 5 L'intérêt de l'approche par la sphère publique de Fraser est qu'elle permet d'envisager la dimension structurelle des inégalités de participation au débat public, en même temps qu'elle souligne le rôle joué par les représentations et les processus de (dis)qualification genrés. Elle ouvre la voie pour penser les logiques d'inclusion et d'exclusion, de visibilisation et d'invisibilisation, et leurs effets sur les interprétations du monde à disposition. Cette approche souligne en outre la dimension non unitaire et même conflictuelle de l'espace public en insistant sur la multiplicité des espaces de discussion et de formulation des « problèmes ». La force des contre-publics subalternes est à ce titre de produire des contre-discours et des micropolitiques à même de déstabiliser et de reconfigurer la sphère publique bourgeoise. Elle est de faire advenir de nouveaux sujets politiques, de nouveaux ethos et donc de nouveaux codages symboliques de la personne habilitée à participer et à parler. La proposition de Fraser invite à l'étude des luttes pour la visibilité (Voirol, 2005) et pour la reconnaissance — terme que Fraser (2005) emprunte à Axel Honneth (2013/1995) pour évoquer les luttes advenant sur le terrain des représentations plutôt que sur le terrain de la redistribution économique, et l'émergence de sujets politiques basés sur la revendication d'identités subalternes. Tout l'enjeu est de voir qui participe au débat public et quelles sont les logiques de circulation des marges au centre des différents groupes sociaux et des thématiques qu'ils sont susceptibles de porter.
- 6 L'approche fraserienne de l'espace public propose enfin une formalisation du niveau « macro » des pratiques médiatiques et numériques. Elle ouvre la possibilité d'une démarche « par le haut » qui consiste à appréhender de façon relationnelle et chronologique les processus de médiatisation, les logiques de représentation ou encore l'apparition de signes, de termes ou d'expressions particulières au sein d'un vaste ensemble de pratiques symboliques et discursives. Ainsi, bien qu'elle-même s'intéresse peu au caractère normatif des modalités d'intervention dans le débat public, les discussions qu'elle a suscitées invitent à l'examen, à une échelle localisée, du rôle constitutif des dispositifs médiatiques et technosémiotiques dans l'avènement de certaines dynamiques de circulation, de certaines modalités expressives et de certaines

représentations (Julliard, 2019). Plutôt qu'une confrontation entre hégémonie et contre-hégémonie, entre sphère publique bourgeoise et contre-publics subalternes, il s'agit en outre d'envisager la conflictualité et la circulation des textes et images *au sein* et *entre* des espaces publics ainsi que la dimension co-constitutive de ces dernières (Dalibert, Lamy et Quemener, 2016). Tout l'enjeu est alors de se doter des outils pour appréhender la conflictualité *telle qu'elle se distribue* et saisir des regroupements contradictoires ou complexes.

De l'espace public au dispositif

- 7 Dans nos propres travaux (Julliard, 2012 ; Quemener, 2014), ces différentes dimensions de l'approche fraserienne se sont d'abord traduites par une attention portée aux conditions matérielles (techniques, langagières, sémiotiques) d'apparition dans le débat public de certaines thématiques ou questions jusque-là indicibles ou invisibles, celles-ci pouvant impliquer la création de nouvelles procédures de délibération institutionnalisées ou de nouveaux dispositifs de mise en visibilité. Qu'est-ce qui est visible et comment cette visibilité se transforme-t-elle ? Par quels processus et dans quelles conditions des enjeux jusque-là exclus de la sphère publique dominante finissent-ils par émerger ? Il s'agit alors d'examiner les styles, les esthétiques, les registres communicationnels par lesquels certains publics se réalisent et tentent de faire entendre leur voix (Berlant et Warner, 2018/1998 ; Warner, 2002), et la propension de ces derniers à reconduire ou au contraire à remettre en cause les modalités hégémoniques d'intervention dans le débat public (Young, 2011/2001, p. 145 ; Cervulle et Julliard, 2018). Loin de cantonner l'approche fraserienne aux luttes féministes, minoritaires, antiracistes ou écologiques auxquelles elle est souvent rattachée, nous avons en outre examiné, dans le sillage de travaux récents (Kunert, 2017 ; Raymond, 2022, la façon dont la rhétorique de la subalternité circule des marges vers d'autres marges et s'impose comme une rhétorique parmi d'autres jusqu'à devenir l'instrument d'un discours victimaire et de pratiques de disqualification de groupes minorisés (Julliard, 2017 ; Quemener, 2022). Se dessine ici une dimension importante de l'analyse, qui consiste en la mise en récit d'une conflictualité opérant au niveau du langage, des styles et registres communicationnels et de leurs effets potentiels sur la configuration du débat public.
- 8 D'autres de nos travaux se sont attachés à dresser des cartographies des systèmes sémiotiques et discursifs et à dessiner une configuration « globale » des pratiques. Ils opèrent alors un glissement d'une entrée par l'espace public ou la sphère publique dominante vers une entrée par les dispositifs médiatiques et numériques. L'étude de la médiatisation des décès de célébrité (Dakhli et Quemener, *op. cit.* ; Quemener et Dakhli, *op. cit.*) a par exemple été l'occasion d'examiner les logiques de circulation des hommages et de célébration à l'œuvre dans les médias d'information, envisagés dans une perspective transmédiatique — émissions de télévision, presse quotidienne en ligne, portails d'actualité, sites d'information-*pureplayers*, etc. Comme le souligne Marion Dalibert (2014b, 2020), ces médias d'information constituent l'une des modalités privilégiées de matérialisation de l'espace public et autant d'opérateurs de publicité à travers des logiques d'événementialisation. Comme tout autre espace public, ils sont traversés d'une part par des conflictualités internes. Ils sont le terreau d'une multiplicité de voix, possiblement contradictoires, qui s'expriment selon les modalités de prise de parole autorisées par les dispositifs médiatiques. Ils se forment d'autre part

dans la complémentarité et parfois dans l'opposition avec d'autres espaces publics, les médias d'information pouvant être envisagés dans leur relation aux médias de divertissement — eux-mêmes étant abordés dans leur multiplicité et leurs contradictions internes. Tout l'enjeu a été, dans le cas de cette recherche, d'explorer les formes de conflictualité et de circulation transmédiatique, c'est-à-dire de voir dans quelle mesure certains discours et certaines représentations circulaient, se renforçaient ou s'affrontaient au sein de différents dispositifs médiatiques et entre eux, créant autant de logiques de célébration et de régimes de valorisation des vies et des morts, articulés à la production d'identités et de catégories.

- 9 L'approche par l'espace public nous a par ailleurs conduites à examiner de plus près la configuration même de l'actualité et des débats publics ainsi que les processus ou dynamiques par lesquels certains sujets se voient érigés en sujets incontournables ou d'importance. Quels sujets sont désignés comme dignes d'attention et de discussion ? Qu'est-ce qui est érigé en « problème » ? Au-delà des logiques de visibilité/invisibilité, il s'agit d'apprécier les formes intenses de médiatisation, de circulation ou de discussion à l'œuvre par exemple dans les logiques de célébration *post-mortem* que nous venons d'évoquer ou encore dans l'élévation, au sein des communautés antiféministes, de certaines personnes au rang de figures repoussoirs — les personnes trans ou des personnalités telles que l'ancienne ministre de l'Éducation Najat Vallaud-Belkacem (Julliard, 2018a, 2018b). Si ces « intensités » (Quemener, 2018, 2021c, 2022) nous intéressent, c'est que le degré et le type d'attention portée à certains sujets ont des effets constitutifs. Ils participent de l'élaboration collective de l'importance accordée à ces sujets (Molotch et Lester, 1996/1974 ; Grossberg, 1992, 2010) ainsi que de la valorisation ou au contraire de la disqualification de certaines vies, de certaines morts, de certains corps (Butler, 2010). L'un des enjeux de l'étude de ces « intensités » et de leurs effets sur la configuration du débat relève de la façon dont les normes d'intervention dans les débats publics autant que les dispositifs de production et de médiation de la conflictualité sociale agissent sur les sujets susceptibles d'être abordés, sur ce qu'il est possible d'ériger en « problème » et sur les formes concrètes de l'échange — selon les ethos, les réactions ou encore les expressions émotionnelles qu'ils favorisent et autorisent.
- 10 Cette approche par l'espace public dessine enfin une dernière dimension d'une analyse en genre des phénomènes communicationnels. Toute la question repose sur la façon dont la frontière entre privé et public s'actualise dans différents dispositifs médiatiques et numériques, au travers des pratiques qu'ils accueillent. Certains dispositifs d'écriture numérique, à l'instar de X (anciennement Twitter) ou de YouTube, ne présentent pas de barrière d'entrée et semblent pouvoir être aisément investis pour y déployer des discours inaudibles ou moins audibles ailleurs, par exemple des revendications féministes (Jouët, 2022 ; Bruneel, 2020). Toutefois, certaines recherches ont aussi montré comment se reproduisait un ordre du discours dans ces espaces réputés moins soumis à un « droit d'entrée » : organisation d'attaques ciblées pour faire suspendre un compte — particulièrement préjudiciables aux personnes minorisées en raison de leur genre, de leur sexualité, de leur race, etc. (Dupré et Carayol, 2020) —, suppression abusive de contenus en raison du faible investissement des plateformes dans la modération (dont témoigne par exemple le recours à une main-d'œuvre exploitée et à la modération automatique) (Grison *et al.*, 2023). Elles complètent les travaux en sciences de l'information et de la communication qui, dans la continuité de la critique féministe constructiviste du modèle libéral de l'espace public bourgeois, soulignent les

formes de normalisation à l'œuvre dans les médias sur les questions ayant trait aux sexualités ou au genre. Plutôt que de postuler la dimension nécessairement subversive des pratiques minoritaires, il s'agit de considérer les processus par lesquels des personnes minorisées en raison de leur genre ou de leur sexualité n'ont accès aux espaces de publicité les plus visibles qu'à la condition de correspondre aux représentations les plus circulantes, ce qui interdit toute possibilité de rendre largement appréhendables certaines réalités vécues (voir le dossier coordonné par Amato, Pailler et Schafer, 2014, dans *Hermès*).

Sémiotique du genre, performance et dispositifs

De l'approche constructiviste à l'approche poststructuraliste

- 11 L'approche par l'espace public esquisse un premier niveau d'analyse, celui de la structuration des pratiques autant que des systèmes symboliques et discursifs qui soutiennent les hiérarchies et participent de formes d'exclusion. Il reste toutefois à préciser les modalités par lesquelles les textes et les images cristallisent, en même temps qu'ils produisent, ces rapports de pouvoir. Pour répondre à cette question, nous avons composé et bricolé avec plusieurs approches complémentaires. Les écrits de Stuart Hall (2008/1982, 2008/1995, 1997) sur les effets de l'idéologie dans les médias dessinent une première voie d'inspiration structuraliste et gramscienne. Celle-ci invite à voir dans le langage et les systèmes symboliques qui forment les pratiques médiatiques l'un des modes de condensation et de matérialisation des rapports sociaux. Pour Hall, les rapports sociaux se logent dans la matérialité langagière, c'est-à-dire les lexiques, les répertoires ainsi que les apparentes « unités » forgées à partir d'éléments et d'expériences dispersés. Ils constituent et sont constitués par des « grammaires » qui donnent sens aux événements, produisent des classifications et des assignations — par le genre, la race ou la classe — au travers de l'attribution de rôles, d'identités, de places correspondant aux attendus souvent réducteurs du groupe dans lequel une personne ou une pratique est projetée. La dimension idéologique relève alors de la production du « sens commun », sensible dans les allants de soi, dans les processus de naturalisation de la différence — par exemple de la « différence des sexes » ou de la différence raciale — et dans la relégation, dans les marges des discours, d'autres interprétations possibles du monde. Elle est aussi le ressort et le terreau d'une conflictualité, d'une lutte, qui s'incarne dans ce que Hall nomme « les politiques de représentation », par lesquelles certaines voix contestent les discours dominants et proposent une vision du monde alternative, et les « politiques de l'identité » visant l'affirmation d'une différence, la défense et l'imposition d'un point de vue situé.
- 12 L'approche par la « technologie du genre » développée par Teresa de Lauretis (2007/1987) ouvre quant à elle une perspective poststructuraliste, d'inspiration à la fois peircéenne² et foucauldienne. Abordant le genre comme une représentation et la représentation du genre comme sa construction, Lauretis insiste sur les « différences sémiotiques » qui constituent les représentations hégémoniques du masculin et du féminin au cinéma et définissent le genre de façon binaire. Ces représentations hégémoniques importent, car elles forment les horizons de subjectivation et les modèles d'identification à disposition des publics. Selon les termes de Lauretis, elles « en-gendrent » dans le sens où elles constituent la palette des représentations à partir desquelles les « sujets réels » façonnent leur genre. L'approche par la technologie du

genre propose alors une démarche qui consiste à déconstruire les systèmes de signes pour souligner leur pouvoir définitionnel et rendre compte de « l'idéologie » qu'ils produisent. Elle implique en outre, dans le sillage des travaux de Michel Foucault, d'aborder les représentations, ici cinématographiques, comme des appareils discursifs participant de la production des savoirs et des subjectivités et reconduisant un « ordre du discours ». Elle dessine à ce titre des pistes intéressantes pour la réflexion sur la matérialisation des rapports de genre, soulignant combien les rapports de pouvoir, ici les rapports de genre dans leurs articulations possibles avec les rapports de classe ou de race, sont toujours « dans » et « hors » les représentations, « dans » et « hors » les systèmes discursifs et symboliques qui les produisent et constituent. Dit autrement, les rapports de genre se logent certes dans ce qui est exprimé, visible et dit, mais aussi dans les non-dits et dans tout ce que les systèmes discursifs et symboliques laissent de côté. Ils façonnent ce qui est donné à voir et à entendre, en même temps qu'ils constituent le « hors champ » et sont constitués par lui.

- 13 Une dernière approche, articulée à la proposition de Lauretis, emprunte la voie tracée par Judith Butler (2005/1990, 2009/1993, 2004/1997) et met l'accent sur les actes du langage et du corps qui font le genre. Dans ses écrits, Butler propose d'envisager le genre comme une « performance ». Avec ce terme, il s'agit de saisir le genre tel qu'il est en train de se faire et tel qu'il se constitue au travers des actes qui lui donnent vie et sens — des actes qui sont compris comme la citation de pratiques faisant autorité. Le genre perd ici tout caractère biologique : il est une activité, un « faire », qui s'inscrit dans une continuité de pratiques. Il a en outre des effets performatifs, c'est-à-dire qu'il instaure la réalité qu'il énonce et qu'il incarne. Ce disant, Butler s'approprie la conception de la performativité des actes du langage développée par John Langshaw Austin (1970/1962) pour l'élargir. Loin de se plier à une définition uniquement linguistique, la performativité butlerienne implique les actes du corps qui participent des systèmes de signification et font à leur tour advenir une « réalité » pouvant excéder et contredire la « réalité » instaurée par le langage. Elle ouvre la voie pour penser l'articulation du langage et des pratiques corporelles et voir la mesure dans laquelle celle-ci produit et trouble les modes de catégorisation et l'intelligibilité du sujet. Elle invite par ailleurs à une relecture des modalités du pouvoir et des capacités d'agir. Selon Butler, les dispositifs de pouvoir, opérant telles des scènes de contraintes, ne formatent jamais complètement les corps et les pratiques. Ils sont sujets à des improvisations et à des déplacements, inhérents à l'acte de citation qui constitue la performance et à l'impossible reproduction de l'identique. L'acte de citation devient alors le ressort du pouvoir d'agir et est porteur d'un potentiel subversif.
- 14 Comme le soulignent Liesbet Van Zoonen (1994) et Rosalind Gill (2007), l'intérêt des approches poststructuralistes est d'insister sur la dimension constitutive des médias, leur propension à produire des savoirs, des visions du monde et des subjectivités. Il ne s'agit plus simplement d'envisager la prégnance des stéréotypes ou des représentations réductrices de la masculinité et de la féminité, mais bien de saisir la façon dont une conception binaire du genre et les normes qui la soutiennent s'imposent et dessinent l'horizon des modalités de subjectivation. L'autre intérêt de ces approches est de faire la part belle à la dimension itérative de la production du genre — autrement dit, au continuum de pratiques qui constituent la réalité du genre en même temps qu'il ne cesse de l'actualiser. Ces approches conduisent ainsi à aborder les textes et les images qui forment nos corpus en tant qu'ils matérialisent ce continuum et nous renseignent sur la conflictualité, les déplacements, les interstices constitutifs du genre. En mettant

l'accent sur la puissance d'agir des corps, elles amorcent enfin une réflexion sur les modalités contemporaines de circulation et d'incorporation des féminismes, montrant combien les corps féminins célébrés dans les cultures populaires condensent et dessinent des contradictions, entre *empowerment* et reproduction des normes de beauté, de blancheur, de validité (McRobbie, 2004, 2009).

Sémiotique du genre et analyse des représentations

- 15 Les trois approches que nous venons d'exposer ont alimenté nos propres perspectives de recherche et ont fait l'objet d'appropriations situées en sciences de l'information et de la communication, visant à les opérationnaliser. Nous avons pour notre part tenté de dessiner les contours d'une sémiotique du genre (Julliard, 2013) en articulant une sémiotique communicationnelle avec une approche en étude de genre pour penser la façon dont les dispositifs d'écriture médiatique — notamment numérique — autorisent une certaine matérialisation du genre, ce qui permet aux rapports de pouvoir de se reproduire au travers de répertoires et d'articulation de signes dans différents registres sémiotiques (linguistique, iconique, sonore, etc.). La sémiotique du genre dialogue ainsi avec les propositions théoriques esquissées plus haut en même temps qu'elle les opérationnalise pour l'étude des textes et des images. Elle est une sémiotique communicationnelle qui, dans la filiation de la sémioclastie de Roland Barthes (1957), s'intéresse à l'étude des « symboles naturalisés » et à leurs effets constitutifs sur ce qui paraît « naturel » ou « allant de soi », saisissant le travail des signes sur le « réel ». Elle s'inscrit également dans le sillage de la sociosémiotique, qui situe la production du sens dans un contexte social, les textes et les images étant des « surfaces discursives » donnant accès aux processus sociaux qui les ont fait advenir, et qu'il nous intéresse d'étudier (Verón, 1987). Elle tire enfin profit de la sociosémiotique des médias (Jeanneret et Souchier, 2009) et des travaux sur l'écriture numérique (Bouchardon, 2014) et le potentiel d'action du texte numérique (Saemmer, 2015), qui invitent à ne pas abstraire la matérialisation discursive et sémiotique des dispositifs médiatiques dans lesquels les signes s'inscrivent.
- 16 La sémiotique du genre vise par conséquent à affûter la compréhension des façons concrètes, matérielles par lesquelles les rapports de pouvoir se constituent discursivement, à l'échelle des signes. Elle dévoile les logiques de citation de normes et leurs éventuels déplacements, rendant compte de la façon dont certains assemblages de signes se cristallisent, au fil de circulations médiatiques qui sont aussi l'occasion de leur défigement. Il s'agit de rendre compte des ambivalences, des contradictions, des « troubles » ou « bouillages » du sens, au travers d'une attention portée aux phénomènes d'énonciation tels que l'implicite, l'ironie, la polyphonie, ainsi qu'aux assemblages plurisémiotiques, véritables sources de contradictions, autorisés par les dispositifs d'écriture qui leur donnent forme. Dans le sillage de travaux en sémiotique pragmatique (Boutaud et Verón, 2007 ; Lambert, 2013 ; Saemmer, 2016), tout l'enjeu est en outre d'examiner la relation entre les signes et les pratiques interprétatives favorisées par ces dispositifs, c'est-à-dire les convictions, les croyances, les normes sociales, les habitus collectifs, les noyaux d'appartenances qui influent sur les hypothèses d'interprétation, autant que les dispositifs — médiatiques, numériques, scientifiques — dans lesquels ces hypothèses trouvent à se formuler (Julliard et Saemmer, *op. cit.*). La sémiotique du genre s'inscrit enfin dans le champ des études de genre. Elle se propose de saisir les altérations que convoque le principe d'itérabilité

(Butler, 1993/2009) selon lequel la (re)production médiatique du genre opère. Elle fait ainsi du contexte (interdiscursif, technique, sociohistorique) un élément central pour la compréhension des rapports de pouvoir et déduit l'incidence des nouveaux outils d'écriture proposés par les réseaux sociaux numériques sur la possibilité de telles altérations (au travers des gestes et des pratiques qu'ils autorisent, prescrivent ou suggèrent).

- 17 Dans nos travaux, nous avons pu mettre en exergue que, dans les sites de rencontres amoureuses et amicales visant à réunir les personnes autour d'activités culturelles et de loisirs communes, les espaces d'écriture offerts aux inscrit·e·s (formulaire de présentation), le cadrage de l'écriture (chartes de modération, conseils pour rédiger un texte de présentation ou choisir une photo de profil), les signes calculés automatiquement à partir de l'identité de genre renseignée lors de l'inscription (couleur de profil, image de profil par défaut) alimentent une définition binaire et différentialiste du genre, ce qui participe à la production de la « différence des sexes » (Julliard, 2013 ; Cervulle et Julliard, 2013). Dans le cas précis des dispositifs d'écriture numérique, les possibilités d'expressions genrées peuvent aussi se doubler d'expériences de navigation différenciées, l'identification des identités sexuelle et de genre au moment de l'inscription pouvant donner lieu à des parcours distincts — comme en témoignent par exemple les « bulles de filtre » sur certains réseaux sociaux tels que TikTok — et à une palette d'expériences sémiotiques singulières, ce qui rend ensuite difficiles leur confrontation et la restitution de l'expérience des différents publics. Cette réflexion sur les expériences mérite d'être articulée avec les recherches sur les algorithmes de recommandation et de modération, qui soulignent combien ces derniers renforcent et produisent les positions des utilisateur·trice·s dans les rapports de pouvoir. Dans sa thèse, Fred Pailler (2019) montre par exemple que les catégories sexuelles produites par les sites de rencontre ont pour principal effet d'éviter spécifiquement à la catégorie des « hommes hétérosexuels » d'être confrontés à des contenus sexualisant les hommes, d'une part, et d'être eux-mêmes érotisés comme possibles objets de désir, d'autre part.
- 18 En articulation avec une sémiotique du genre, nous avons par ailleurs esquissé une analyse de la production discursive de l'idéologie dans la communication et les médias, au travers de l'étude des représentations et discours. Ici, il s'agit de passer de la question de la matérialité langagière à celle des « chaînes de signification », expression utilisée par Hall (2008/1995) pour évoquer des associations de termes et de signes — par exemple le terme « noir » associé à la « menace » ou à la « sauvagerie » — et leurs effets de sens, plus ou moins disqualifiants. L'étude des représentations et discours médiatiques au prisme du genre met l'accent sur les ensembles de mots et de signes qui façonnent la perception des événements, des pratiques et des groupes et la compréhension des termes du débat public, ce qui donne parfois l'illusion du consensus. Elle partage avec l'analyse du discours un questionnement d'inspiration structuraliste sur la capacité des discours à constituer et à organiser la réalité sociale au travers des logiques d'assignation et des modes de catégorisation (Husson, 2016). Elle puise par ailleurs dans les *Mythologies* de Roland Barthes (*op. cit.*) pour mettre au jour les opérations de naturalisation et la production d'allants de soi à l'œuvre dans les systèmes symboliques (Julliard et Kunert, 2023). Au-delà, elle permet de saisir les unités apparentes du discours et la cohérence des représentations en tant qu'opérateurs de l'idéologie dans les médias. Comme nous le soulignons à la suite de Hall (2008/1977), cette « unité » est le produit d'une construction : elle relève d'une objectivation

d'éléments fragmentés de la société, qui rend intelligible le monde social et dessine un système central de significations. Elle n'opère en outre jamais seule. Elle prend forme dans l'articulation sociale du texte, c'est-à-dire dans la complémentarité de ses significations avec les significations dominantes qui circulent par ailleurs et dans son insertion dans les réseaux de connotations (Grossberg et Hall, 1996). Elle se confronte enfin à des formes de contestation, des résistances ou des contre-discours qui, par leur seule présence, signalent sa dimension idéologique et tentent d'imposer d'autres définitions, d'autres visions.

- 19 Tout l'enjeu de l'étude des représentations et des discours au prisme du genre est donc de déceler les traces et les conditions de la conflictualité sociale et de voir dans quelle mesure elles s'accompagnent d'une réarticulation des « chaînes de signification ». Il est de saisir les interprétations hégémoniques tout autant que les conflits de définition, les ambivalences, les contradictions idéologiques qui travaillent les représentations de l'intérieur. Au-delà, l'étude des représentations et des discours porte attention à la façon dont les discours et représentations orientent le regard, au travers des régimes du visible et du dicible, et constituent des savoirs qui s'incarnent dans les figures de la masculinité, de la féminité, de la francité (Lécossais, 2015) et les conceptions idéalisées de la communauté du « nous » et de la nation, souvent marquée d'un point de vue genré (Dalibert, 2015 ; Dalibert et Quemener, 2016). Dans le sillage de Hall et de Lauretis, elle aborde les représentations et discours en tant qu'ensemble d'énoncés obéissant à des règles de fonctionnement communes et en tant qu'appareils discursifs participant de la production des savoirs, des subjectivités et des définitions du genre. Au fil de nos travaux, cette étude des représentations et des discours intègre enfin un questionnement sur les logiques de valorisation et la distribution de l'attention (Quemener, 2018, 2021c, 2022). Il s'agit alors d'examiner la mesure dans laquelle les discours et représentations participent des emballements et de processus d'intensification qui désignent les sujets d'importance, les choses qui comptent, et dessinent le cadre autorisé et valorisé des réactions publiques. Loin d'être neutres, ces réactions, par les performances et les dynamiques relationnelles qu'elles engendrent, sont à leur tour productrices de genre, au sens où elles façonnent des comportements, des attitudes, des manières de se constituer en interlocuteur-trice dans la relation aux autres membres des groupes dans lesquels elles adviennent.

Les dimensions performatives et affectives du genre

- 20 Ces approches complémentaires esquissent un programme de recherche à la charnière d'une approche constructiviste, poststructuraliste et pragmatiste. Elles s'intéressent aux rapports de domination et de subordination que les systèmes de signification légitiment et construisent, en même temps qu'elles insistent sur les effets instituants de ces derniers. Les travaux auxquels elles ont donné lieu permettent à ce titre de préciser les différentes dimensions de ces « effets ». Ceux-ci relèvent tout d'abord de la palette des performances qui se réalisent dans les dispositifs et participent de la fabrique du genre — que cette performance soit produite par l'intervention d'une invitée sur un plateau de télévision ou par l'agrégation de textes, d'images, de gestes dans une publication sur un site de rencontre, YouTube ou X. Ils dessinent les horizons de subjectivation au travers des identités, des comportements, des manières d'habiter les corps qui sont donnés à voir, certains pouvant venir troubler le cadre binaire de la « matrice hétérosexuelle » telle que l'évoque Butler (2006/1990). Dans le sillage de

Lauretis, les « effets » recouvrent ensuite la question des modes d'adresse, c'est-à-dire des manières par lesquelles une émission, un film, un commentaire constituent le sujet spectateur-trice ou le sujet de l'échange. Il s'agit alors d'interroger les formes d'interpellation verbale ou non verbale des matériaux analysés et la possibilité de réplique qu'un texte, une représentation — au sens de Lauretis — ou une performance — au sens de Butler — constitue. Il s'agit en outre de voir dans les modifications de ces interpellations une possible force de déstabilisation ou de déplacement. Un film, en substituant à un public imaginé au masculin un public de spectatrices, met en œuvre par exemple la possibilité de nouvelles subjectivités. Les effets peuvent enfin être appréhendés dans leur dimension politique. Dans nos travaux sur l'humour (Quemener, 2012, 2014), l'appropriation de la notion de performance s'accompagne d'une réflexion sur les « excès », les mises en scène hyperboliques, qui signalent la part d'artifice de la masculinité et de la féminité et des catégories binaires du genre. Ces mises en scène parfois spectaculaires défont les processus de naturalisation du genre, en même temps qu'elles ne cessent de produire à leur tour du genre et un discours sur le genre. Sans présager de leur caractère subversif, toute la question repose sur la façon dont elles participent de l'actualisation de la définition et des savoirs sur le genre.

- 21 Nos travaux les plus récents dessinent une approche complémentaire en s'intéressant aux dynamiques de regroupement et d'agrégation ainsi qu'aux échanges parfois intenses suscités par la publication d'une image, d'un texte ou d'un commentaire sur les réseaux sociaux et les plateformes numériques. À partir de Butler et de Derrida, Sara Ahmed (2004) souligne le caractère performatif des émotions en discours, un énoncé produisant un objet de dégoût appelant validation — a fortiori dans des contextes d'échanges publics tels qu'en offrent les réseaux sociaux numériques — qui, une fois manifestée, produit une « communauté d'émotion ». Dans nos travaux sur les communautés émotionnelles qui prennent part au débat sur la question de savoir si une « théorie du genre » serait à l'œuvre en France (Julliard, 2018a, 2018b), l'investissement émotionnel de la « différence des sexes » et des catégories sexuelles et de genre minorisées trace des frontières entre les communautés politiques et sémiotiques. Les visées pathématiques font signe vers des communautés politiques qu'il s'agit de mobiliser en recourant à des répertoires de signes clairement reconnaissables, en empruntant à des pratiques d'écriture partagées. Dans nos autres travaux sur les commentaires YouTube de la chaîne de Dieudonné, personnalité issue du monde de l'humour, accusée d'antisémitisme et condamnée à plusieurs reprises pour propos injurieux (Quemener, 2021c, 2022), les effets relèvent davantage de logiques d'entraînement et de réactions en chaîne, provoquées par les expressions de soutien ou de rejet envers Dieudonné, les personnalités ciblées par ce dernier et les intervenant·es de la chaîne, ou par l'affirmation d'un avis ou d'une opinion arrêté, formulé sur un ton assuré et péremptoire, sur un sujet polémique. Ces échanges souvent virulents forment ce que nous proposons de nommer une « communauté réactive », c'est-à-dire une communauté qui se constitue en opposition à un « ennemi extérieur », assimilable à un prétendu « système », et se caractérise par une forte propension à la conflictualité interne et par la valorisation de la réaction pour et par la réaction. Cette réflexion sur les « communautés réactives » ouvre à l'examen des processus par lesquels des discours disqualifiants, tout particulièrement les propos sexistes, homophobes et antisémites, se voient collectivement autorisés en tant que marque et gage de nouvelles formes de

respectabilité, ici antisystème, et des ethos de genre, faits d'agressivité, de posture défensive et de violence verbale, qui se trouvent valorisées.

Des « bricolages méthodologiques » et leurs limites

« Faire parler » les matériaux de recherche

- 22 L'approche théorique que nous venons de déployer fournit des clés très utiles pour faire sens avec les différentes dimensions des « terrains » ou « matériaux » qui ont pu nous intéresser. Elle n'en laisse pas moins en suspens tout un ensemble de questions sur les manières concrètes d'analyser ces derniers. Dans la partie qui suit, nous revenons sur les méthodologies déployées dans nos travaux respectifs, sur les dilemmes auxquels l'étude du genre dans la communication et les médias nous a confrontées ainsi que sur les tactiques mises en œuvre pour les contourner. La difficulté de la mise en pratique d'une approche en genre réside dans le fait que les rapports de pouvoir ne « collent » pas pleinement à la matérialité langagière et aux chaînes de signification formées par les discours et représentations. Ils les traversent, les constituent, les façonnent en même temps qu'ils sont traversés, constitués, façonnés par eux. Toute la question est alors liée au lien qu'il est possible d'effectuer entre la problématisation qui sous-tend la recherche, qui implique une attention portée aux rapports de pouvoir, l'aspect parfois hétérogène et éclaté du matériau de départ, en termes de registres sémiotiques — texte, images, GIF, vidéos, sons — ou encore de sources — presse en ligne, émissions télévisées ou radiophoniques, dépêches AFP, publications dans un réseau social numérique —, et l'organisation interne que la constitution d'un corpus exploitable — c'est-à-dire appréhendable, avec des enjeux singuliers, dès lors qu'il est volumineux — et sa visualisation permettent de dégager. Dans quelle mesure l'articulation de tel *hashtag* avec tel syntagme et une photographie représentant tel objet ou telle personnalité ou telle scène dessine-t-elle et participe-t-elle des rapports de genre ? Par quels processus et sous quelles conditions ce motif devient-il significatif pour le chercheur ou la chercheuse ? Qu'est-ce qui, dans la relation au corpus, permet de faire de telle récurrence ou telle dynamique un indice des rapports de pouvoir ? Dans cet ensemble de problèmes méthodologiques se joue une tension entre le matériau lui-même, le regard de la chercheuse, ici façonnée par les études de genre, et l'acte interprétatif qu'exige l'analyse de tout matériau discursif et symbolique, celui-ci puisant dans différentes dimensions — socialisation et espace culturel de la chercheuse, cadre théorique de prédilection, expérience de la confrontation aux corpus, etc. — et activant des « filtres interprétatifs » (Coquelin et Saemmer, 2022).
- 23 L'un des enjeux de la réflexion que nous menons depuis plusieurs années consiste à ne pas présager de ce que dit le matériau et à mettre en place des méthodologies qui permettent de « faire parler » ce dernier sans pour autant lui faire dire ce que nous souhaiterions entendre. Aussi les travaux présentés dans cette partie adoptent-ils des démarches complémentaires et déploient-ils des sortes de garde-fous permettant de se prémunir contre les formes d'interprétation abusive. Ils s'attachent tout d'abord à l'étude de corpus importants de textes, d'images, d'émissions, d'articles, sélectionnés de sorte à rendre compte de phénomènes dans leur globalité. L'objectif est de repérer des régularités, des motifs, des logiques de répétition et de circulation. Il est de créer les conditions d'une compréhension à la fois des dynamiques propres à un ensemble vaste de textes et d'images, et de pratiques plus localisées, susceptibles de faire sens au

regard de cette compréhension et de la contextualisation permise par de gros corpus (plusieurs centaines de milliers de *tweets* dans le cadre de nos travaux sur les débats en ligne, plusieurs dizaines de milliers de commentaires dans le cadre de nos travaux sur la chaîne de Dieudonné). Quoique la constitution de corpus importants n'échappe pas à la nécessité d'opérer une sélection sur la base de critères communs — les *tweets* comportant tels mots-clés, les commentaires d'une chaîne YouTube, les publications afférentes à l'ensemble des personnalités décédées au cours d'une année —, elle vise à mesurer le périmètre d'un phénomène (et par exemple à comparer l'intensité des échanges relatifs à telle thématique), à réduire les risques de biais inhérents à une démarche ciblée et à permettre une confrontation entre différents niveaux d'analyse ou différentes époques. Les travaux présentés se distinguent en outre par le rôle central qu'ils accordent aux « bricolages méthodologiques » (Lécossais et Quemener, 2018). Il ne s'agit pas de présager de l'organisation interne d'un corpus, mais bien de tester plusieurs modes d'organisation, au travers d'opérations de visualisation, de dépliage ou de description, et de faire émerger des lignes de tension, des dynamiques, des agencements spécifiques.

- 24 Si ces méthodologies exigent parfois des compétences en informatique, dans le traitement automatique des textes ou des images pour opérer des tris thématiques par exemple, elles comprennent également des outils bricolés à partir de simples tableurs ou des plongées, d'inspiration plus ethnographique, dans le matériau. Leur caractère innovant relève alors non pas tant des outils que de la réflexion qui sous-tend leur usage, laquelle porte sur le statut des éléments composant les matériaux analysés et l'explicitation des critères analytiques des chercheuses. Dans une conception structuraliste et gramscienne, héritée de Hall ou de Fraser, les régularités et les transformations des corpus étudiés peuvent être appréhendées comme le symptôme tout à la fois des (dis)continuités historiques, des luttes pour l'hégémonie ou des luttes pour la reconnaissance, autrement dit des rapports structurants et de leur possible reconfiguration. Dans le sillage de l'inspiration derridienne de Butler, ces régularités et transformations sont envisagées comme le fruit de la *différance*, c'est-à-dire des déplacements inhérents à toute répétition de normes et de pratiques faisant autorité, et des politiques de représentation, revêtant un caractère plus stratégique et marquant une volonté de rupture. Il s'agit de voir dans les matériaux médiatiques ou numériques étudiés autant de traces d'actes de répétition et d'indices du passé révolu et du présent à venir, formant une sorte de continuum de pratiques que l'analyse se charge de recomposer. Au-delà, l'identification de ces régularités, de ces récurrences et de ces déplacements ne saurait complètement suffire à la compréhension des rapports de genre et de leurs articulations aux autres rapports sociaux. Chez Butler et Lauretis, les rapports de genre peuvent certes être assimilés à une construction sémiotique ou discursive, mais ils se logent également dans l'implicite des régimes de monstration, dans les régimes du dicible et du visible. La mise en récit des corpus a alors pour objectif de rendre compte autant des systèmes symboliques et discursifs qui définissent le genre que du « hors champ », de « l'irreprésentable », du regard qui se dessine « en creux » de ces systèmes. Elle peut par exemple impliquer de déduire de l'ensemble des représentations à disposition celles qui échouent à advenir dans tel ou tel dispositif médiatique, qu'elles aient été esquissées puis censurées, modérées ou invisibilisées ou qu'elles n'aient pas même été formulées.

Une contextualisation par le corpus

- 25 Dans le cadre de nos recherches sur les débats qui se déploient sur les réseaux sociaux (Julliard, 2018a, 2018b), l'une des difficultés consiste à définir en amont de la collecte les mots-clés qui nous permettent de recueillir un matériau signifiant. Aussi, dans le contexte de notre étude des débats relatifs à la « théorie du genre » ou à la « PMA » sur Twitter (désormais X), nous avons été conduites à définir un large ensemble de mots pour ne pas « passer à côté » de phénomènes éclairants notre objet. Il en résulte que les *tweets* récoltés constituent une première base beaucoup trop large, qu'il nous faut ensuite parcourir pour y découper le corpus à proprement parler. Ce parcours dans le matériau recueilli est précieux, car il permet d'identifier les premières récurrences, les premiers phénomènes d'intensification (publications exponentielles sur une courte période), et d'opérer une correction des mots-clés pour la suite de la collecte. Une autre difficulté réside dans le fait que l'API Twitter — au travers de laquelle nous collectons le texte des *tweets* et leurs métadonnées au fur et à mesure de leur publication pour garantir une certaine exhaustivité du corpus — ne renvoie pas les images, de sorte que celles-ci doivent être collectées dans un deuxième temps, avec le risque que les *tweets* aient été supprimés entre temps et que l'image ait disparu. Cette difficulté technique n'est pas anodine au regard de notre intérêt pour le « hors champ » et « l'irreprésentable » dans la matérialisation sémiotique des rapports de pouvoir. En effet, un certain nombre de *tweets* parmi les plus violents à l'encontre de Najat Vallaud-Belkacem peuvent faire référence à une image qui a été supprimée et qui perdure dans le tissu de ses citations. Pour exemple, la sexualisation « exotisante » de la ministre de l'Éducation nationale persiste en ligne sous une forme euphémisée qui peut être difficilement perceptible pour les internautes qui n'ont pas vu les photomontages pornographiques mettant en scène la ministre voilée auxquels certaines de ces publications font référence (Julliard, 2018a). Délimiter le contexte dans lequel circulent les publications sur les réseaux sociaux (fils de conversation, communautés fluides se lisant sans se suivre, sites Web et autres plateformes où les publications continuent de circuler, parfois remaniées, réarticulées à d'autres publications) et en rendre compte présente ainsi l'intérêt de mieux esquisser les régimes de visibilité et d'énonciation.
- 26 Ces recherches appareillées informatiquement ont permis d'étendre une approche sémiotique communicationnelle qualitative à des corpus volumineux de plusieurs centaines de milliers de *tweets*. Des comptages simples peuvent être opérés automatiquement pour caractériser le corpus et donner des éléments permettant de choisir des points d'entrée (nombre de comptes qui publient, classement des comptes qui publient le plus, classement des *hashtags* par nombre d'occurrences et par compte, etc.). Grâce à cette approche statistique, il a été possible d'accorder un poids aux phénomènes que nous observons et que nous reconnaissons comme signifiants pour l'analyse au regard de nos études antérieures (par exemple la disqualification d'une ministre au regard de son identité de genre). Ensuite, nous apercevant que les statistiques peuvent invisibiliser des éléments peu représentés dans le corpus, mais très signifiants pour l'analyse — une image publiée une seule fois et supprimée, mais qui continue d'inspirer de nombreuses publications bien après sa suppression —, nous avons été amenées à considérer quels étaient les éléments invisibilisés — par exemple, des formes sémiotiques au travers desquelles l'aversion pour la ministre de l'Éducation nationale s'exprime de manière particulièrement brutale — et à évaluer leur rôle ainsi que leur importance pour l'analyse.

- 27 L'absence ou la rareté de certains signes ou combinaison de signes est signifiante, mais ne peut être interprétée qu'à travers le repérage d'une économie de signes qui rentre difficilement dans un système de comptage simple. Dans le cadre du débat relatif à la « théorie du genre », Najat Vallaud-Belkacem est constituée en objet de détestation en vertu d'une assignation raciale, mais le lien n'est pas toujours explicité, en particulier du fait des conditions générales d'utilisation de Twitter (désormais X) qui interdisent les propos haineux fondés sur « la race, l'origine ethnique ou la nationalité » par exemple. Toutefois, le lien peut être suggéré de différentes manières. La publication d'un contenu explicitement sexiste ou raciste (qu'il soit ou non supprimé) peut créer un précédent et placer le *tweet* dans un interdiscours auquel se référer par la suite. L'inventivité déployée par les discours sexistes, homophobes, transphobes ou racistes et leur usage de l'implicite (en particulier le sous-entendu et le présupposé qui engagent les interlocuteur·rice·s mobilisant leurs compétences pragmatiques et les faisant entrer dans une relation de connivence avec le compte publiant) rendent difficilement repérables les propos les plus signifiants pour l'analyse. Ces difficultés ont néanmoins le mérite de remettre en question l'importance conférée à la représentativité chiffrée des phénomènes et l'intérêt de considérer aussi la façon dont l'absence peut se voir, se saisir.
- 28 Les choix méthodologiques effectués pour l'analyse de représentations et discours médiatiques dessinent quant à eux autant de tactiques permettant d'organiser le regard et le récit de corpus parfois denses et de saisir les différents leviers et ressorts de leur transformation. Dans quelle mesure les représentations médiatiques dessinent-elles une structuration par les rapports de genre ? Comment cette structuration se matérialise-t-elle et se transforme-t-elle ? L'une de ces tactiques consiste à adopter une approche sociohistorique en sélectionnant le corpus sur la base de critères temporels. Dans nos travaux sur l'humour (Quemener, 2014), il s'est ainsi agi d'étudier, à partir des archives audiovisuelles de l'INA, la quasi-totalité des sketches produits dans le cadre d'émissions de *talkshow* des années 1990 et des années 2000, de sorte à couvrir un temps relativement long et à y déceler ce qui pourrait constituer les modalités de déplacement des régimes symboliques et discursifs. Cette démarche présente une visée d'exhaustivité et implique une pratique de visionnage intensif, soutenue par un guide permettant une prise de note harmonisée et l'identification des récurrences et d'éventuels changements ou contrastes qu'un visionnage flottant ne permettrait pas de repérer. Elle fait reposer sur le corpus, ici médiatique, la charge de désigner ce qui est significatif, au sens où celui-ci est travaillé par des événements, des apparitions, des surgissements et des logiques de répétition. Le corpus nous raconte alors une histoire, il permet de dessiner des généalogies et d'identifier des (dis)continuités. Dans les événements, les crises et les ruptures qui le travaillent, il suggère des lignes de tension et des rapports de force et signale une partie de ce qu'il laisse du côté de la non-représentation et de l'invisibilité. D'un point de vue méthodologique, une telle démarche repose sur une appréhension relationnelle et évolutive des discours et représentations.
- 29 L'autre tactique repose sur une démarche d'inspiration cartographique qui vise à positionner les systèmes de représentation les uns par rapport aux autres dans une dynamique relationnelle. Il s'agit de dessiner les espaces et les relations entre les espaces afin de rendre compte des modalités de l'énonciation et des contextes d'apparition. Cette cartographie implique de porter une attention aux dispositifs qui

matérialisent ces espaces, façonnent les univers de possibles et déterminent les contours des énoncés, des pratiques et des corps qui adviennent. Dans notre étude de la médiatisation des célébrités (Dakhli et Quemener, *op. cit.* ; Quemener et Dakhli, *op. cit.*), nous avons ainsi produit une analyse quantitative d'un corpus tiré d'une base d'archives transmédiatiques nommée OTMedia de toutes les annonces et publications afférentes aux décès de l'ensemble des personnalités dont la mort a été médiatisée durant l'année 2012. La démarche a consisté à comptabiliser les articles, dépêches et posts pour chaque personnalité, à les classer par source et par média et à établir des chronologies, de sorte à identifier où et comment l'événement surgit et la mesure dans laquelle il relève de rapports structurants ou d'invariants. La compréhension de l'événement a en outre impliqué de prendre en compte les morts faisant l'objet d'une faible attention journalistique et numérique. Ces points aveugles de la médiatisation des décès en disent long sur les régimes d'appréciation des vies et des morts, certaines étant célébrées et valorisées, d'autres étant tout simplement ignorées. Une telle méthode a pour vertu de permettre de dresser une cartographie des représentations et des discours à disposition à une période donnée et de leur circulation entre des espaces bénéficiant d'une publicité plus ou moins importante. Elle porte une attention particulière à la façon dont les dispositifs établissent les ressorts de la publicisation qu'ils participent à façonner. Elle implique d'aborder les dispositifs non pas simplement comme des ressorts de régulation des échanges, mais aussi comme des opérateurs de publicisation.

Apports et limites

- 30 Les méthodes que nous venons de présenter s'avèrent efficaces pour identifier la configuration de l'attention, les régimes de valorisation implicites qui la régissent ainsi que les absences, les non-dits, les disqualifications auxquels elle donne lieu. Elles tentent d'esquisser des stratégies pour faire face aux difficultés concrètes de l'analyse du genre dans les médias. Il s'agit par exemple de composer avec les incomplétudes des corpus, les implicites du matériau discursif récolté, et son hors champ, en créant les conditions de leur identification et d'une réflexion sur leurs effets (leurs effets sur les autres éléments du corpus et sur le sens dominant de ce dernier). Le choix d'une analyse macro et micro, qui se traduit méthodologiquement par la constitution de corpus souvent volumineux, participe à ce titre de cette identification et de cette mise en perspective. Parce que l'analyse de tels corpus requiert de longues phases d'exploration, voire une imprégnation d'inspiration ethnographique, pouvant s'étendre sur plusieurs années, elle crée les conditions pour une acculturation à la communauté de pratiques et au vocabulaire, aux motifs, aux logiques argumentatives qui les façonnent. Elle facilite la formulation d'hypothèses quant au sens de propos ou d'images reposant sur l'implicite et les non-dits. En cela, les corpus importants sont la manière par laquelle nous dessinons un contexte permettant une meilleure compréhension de textes, des images, des phénomènes advenant à des échelles localisées. Comme le suggère Grossberg (2006), le contexte n'est plus alors le point de départ, mais la finalité de l'analyse.
- 31 Ces différentes méthodologies ont toutefois aussi montré leurs limites. Les travaux menés sur les phénomènes de médiatisation d'importance nous ont par exemple conduites à interroger la pertinence d'une approche par l'événementialisation et de son opérationnalisation au moyen d'outils quantitatifs. Quoique produisant des

résultats tout à fait intéressants, cette méthodologie ne permet pas de saisir de façon tout à fait satisfaisante les ressorts de l'emballage médiatique et les effets (émotionnels, idéologiques, économiques) de cette abondance de textes et d'images. En appréhendant les pics d'attention comme la cristallisation et le symptôme de tensions existant dans le monde social, les formes de visualisation auxquelles elle donne lieu peuvent en outre avoir tendance à aplanir les rapports de pouvoir au détriment des dynamiques, des processus et des conditions par lesquels ces derniers émergent. Aussi les méthodologies déployées ont-elles les avantages et les inconvénients de la proposition théorique évoquée plus haut. En partant de l'hypothèse d'une structuration des systèmes symboliques et discursifs par les rapports sociaux, elles créent d'une part les conditions pour donner ces derniers « à voir » et rendre compte des exclusions et des disqualifications qu'ils produisent. En faisant de cette structuration un élément pré-discursif, doté d'une antériorité — ce dont témoigne l'idée d'historicité et de reconduction de normes —, elles prennent d'autre part le risque de figer les rapports de pouvoir qu'elles sont censées déconstruire. L'écriture scientifique alimente quant à elle ce postulat, au travers du récit des tensions que les représentations, les textes et les images « condensent », « cristallisent », des normes, des stéréotypes qu'ils « répètent » et « reproduisent ». Aussi cette réflexion sur les limites des méthodes déployées nous conduit-elle à renverser progressivement certaines des propositions sur lesquelles elles s'appuient. Il s'agit alors de mettre l'accent sur la puissance du non-dit et d'insister sur les effets constitutifs des troubles dans le genre plutôt que de rappeler la norme par rapport à laquelle ce trouble se forge.

- 32 Au-delà, nous nous sommes interrogées sur notre responsabilité à mettre en circulation, dans les contextes scientifiques, et pour répondre à l'exigence d'illustration de nos propos, des textes et des images de nos corpus qui donnaient à voir les rapports de domination. Comment parler des normes de genre sans participer à les instituer ? En effet, il apparaît que répondre à cette exigence scientifique d'illustrer nos propos pour étayer l'interprétation que nous privilégions des phénomènes auxquels nos corpus nous donnent accès, entre parfois en contradiction avec notre démarche qui reconnaît un pouvoir d'agir aux représentations — et qui reconnaît donc les souffrances que la circulation de certaines images peut engendrer quand une catégorie de personnes n'apparaît que sexualisée ou brutalisée³ et les sentiments d'offense que certains propos ciblés, parfois énoncés sous couvert d'humour ou de brimades complices, peuvent susciter — et plaide pour une ouverture des représentations à d'autres régimes de visibilité. Récemment, nous avons ainsi fait le choix de ne plus mentionner certains comptes pour ne pas leur donner plus de publicité qu'ils n'en ont déjà au regard de la politique des algorithmes de recommandation (et quand bien même les choix de nom offriraient-ils un éclairage intéressant sur le phénomène étudié) ou de ne pas donner à voir les images les plus infamantes pour convaincre de la brutalité des attaques en ligne par respect pour les victimes. Nous avons en outre abordé avec précaution les modalités de publication des travaux cités précédemment, qui portent sur les réactions en chaîne suscitées par des personnalités controversées et condamnées à plusieurs reprises pour « injures » et « appels à la haine », dont la notoriété repose justement sur le mode de la polémique. La publication scientifique pourrait alors participer indirectement à alimenter et à renouveler l'attention publique portée à ces dernières et à refaire circuler leurs propos.

Conclusion – Affect, émotion et genre

- 33 Pour conclure, il nous semble pertinent d'esquisser les pistes que nous avons explorées pour répondre à certains des dilemmes évoqués dans cet article. Dans nos travaux les plus récents (Julliard, 2018b, 2022 ; Quemener, 2021b, 2022), nous tentons d'opérationnaliser une approche par les émotions et les affects. Celle-ci nous amène à poursuivre notre questionnement sur la matérialité du genre et, de façon plus générale, des rapports de pouvoir. Le genre est-il le produit des discours, comme le suggère Butler ? Quid de la performativité de l'invisible, du non-dit, du silence (Sedgwick, 2008/1990) ? Dans quelle mesure appréhender les effets des textes et des images au-delà de la seule signification ? L'approche par les affects s'inscrit dans la complémentarité et la continuité de celle que nous venons d'évoquer en appréhendant le genre comme *l'effet* des textes, des images, des représentations et en mettant l'accent sur le pouvoir constitutif de ces derniers. Elle ajoute toutefois un niveau d'analyse. Les textes, les images, les discours, les représentations ne produisent pas seulement de la signification, ils opèrent aussi en tant qu'action déclenchant à leur tour une action. Il s'agit alors d'interroger la force de la pratique et de déployer une approche relationnelle et agencielle des mots, des signes, des actes qui font le genre, de sorte que le genre devient un effet d'une dynamique de réactions en chaîne. En d'autres termes, l'approche par les affects propose d'appréhender les mots, les signes, les actes en tant qu'ils sont traversés et générés par des logiques d'entraînement et d'intensification. La signification n'est plus la seule à agir, elle est un effet parmi d'autres, de sorte qu'au-delà de ce qui est dit, ce qui importe est aussi ce que le fait d'intervenir dans un espace médiatique ou numérique fait en advenant.
- 34 D'un point de vue méthodologique, cette approche par les affects et les émotions nous amène à déployer des outils permettant d'observer la façon dont les textes et les images, inscrits dans les dispositifs médiatiques et numériques, agissent les uns sur les autres, se distribuent à l'échelle temporelle et spatiale, participent de la configuration de l'attention et de la valorisation de certains ethos, de certaines manières de réagir et d'intervenir. À ce titre, elle s'articule parfaitement à une approche par l'espace public. Dans le cadre de l'étude de grands corpus, elle consiste à s'intéresser aux logiques de circulation des images et des textes au sein de différents dispositifs et espaces ainsi qu'aux agencements et aux dynamiques d'agrégation qu'ils dessinent. Elle donne le primat aux articulations, complémentarités et contradictions opérant entre le niveau macro et micro des pratiques. Si cette approche par les affects et les émotions nous semble pertinente, c'est en outre qu'elle refuse de reconduire une forme de binarisme entre l'en-dedans et l'en-dehors discursif. Elle s'inscrit dans la filiation des recherches en analyse du discours qui, dans une perspective pragmatique, s'attachent à l'étude des visées pathémiques des énoncés, qu'éclaire la compréhension du contexte de communication, plutôt qu'aux seules marques explicites dans le lexique (Paperman, 1995 ; Charaudeau, 2000). Cette approche fait du contexte de communication un élément central de la compréhension des signes physiquement présents et dessine une démarche cartographique qui insiste sur les dynamiques spatiales autant, voire plus, que sur les dynamiques sociohistoriques, au sein desquelles les textes, les images, les discours et les représentations sont une possibilité parmi d'autres de matérialisation du genre. À une échelle plus micro, cette approche par les affects s'intéresse aux processus de sémiotisation des émotions dans les dispositifs médiatiques et surtout d'écriture

numérique et propose de voir dans les expressions d'émotion autant d'indices des formes autorisées et même valorisées, à une période et dans un contexte donnés, de l'expression du ressenti. Elle ouvre à ce titre des perspectives nouvelles pour appréhender la matérialisation du genre et des rapports de pouvoir et elle invite à mettre au travail et à l'épreuve de nouveaux terrains les phénomènes collectifs évoqués plus haut, les « communautés émotionnelles » ou « réactives », c'est-à-dire les communautés qui se forgent autour d'expressions d'émotion — de dégoût, de haine, de rejet ou de plaisir — et de réactions en chaîne, valorisant certains comportements genrés.

BIBLIOGRAPHIE

- AHMED Sara (2014), *The Cultural Politics of Emotion*, Edimbourg, Edinburg University Press.
- AMATO Étienne Armand, Fred PAILLER et Valérie SCHAFER (2014), Dossier « Sexualités », *Hermès*, 69(2).
- AUSTIN John Langshaw (1970/1962), *Quand dire, c'est faire*, traduit de l'anglais par Gilles LANE, Paris, Seuil, coll. « Points ».
- BARTHES Roland (1957), *Mythologies*, Paris, Seuil.
- BERLANT Lauren et Michael WARNER (2018/1998), « Sexe en public », traduit de l'anglais par Maxime CERVILLE et Clémence GARROT, *Questions de communication*, 33, p. 111-133.
- BILGE Sirma (2014), « La pertinence de Hall pour l'étude de l'intersectionnalité », *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), p. 62-81.
- BOUCHARDON Serge (2014), *La valeur heuristique de la littérature numérique*, Paris, Hermann.
- BOUTAUD Jean-Jacques et Eliseo VERÓN (2007), *Sémiotique ouverte. Itinéraires sémiotiques en communication*, Paris, Hermès.
- BOURDELOIE Hélène, Virginie JULLIARD et Nelly QUEMENER (2013), « La reconfiguration des pratiques culturelles et du genre à l'ère du numérique », *Rapport au ministère de la Culture et de la Communication*.
- BRUNEEL Emmanuelle (2020), « Iconographies médiaclastiques des corps noirs : des innovations visuelles au service d'alternatives représentationnelles », *Études de communication*, 54, p. 87-112.
- BUTLER Judith (2005/1990), *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, traduit de l'anglais par Cynthia KRAUS, Paris, La Découverte.
- BUTLER Judith (2009/1993), *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, traduit de l'anglais par Charlotte NORDMANN, Paris, Éditions Amsterdam.
- BUTLER Judith (2004/1997), *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, traduit de l'anglais par Charlotte NORDMANN et Jérôme VIDAL, Paris, Éditions Amsterdam.
- BUTLER Judith (2010), *Ce qui fait une vie. Essai sur la violence, la guerre et le deuil*, traduit de l'anglais par Joëlle MARELLI, Paris, Zones.

- CASES REBELLES (2020), « The Exhausted Bodies of the Colonial Spectacle », mars, <https://www.cases-rebelles.org/the-exhausted-bodies-of-the-colonial-spectacle/>, page consultée le 22 septembre 2023.
- CERVULLE Maxime et Virginie JULLIARD (2013), « “Différence des sexes” et controverses médiatiques : du débat sur la parité au “mariage pour tous” (1998-2013) », *Le Temps des médias*, 21, p. 161-175.
- CERVULLE Maxime et Virginie JULLIARD (2018), « Le genre des controverses. Approches féministes et queer », *Questions de communication*, 33, p. 7-22.
- CHARAUDEAU Patrick (2000), « Une problématisation discursive de l’émotion. À propos des effets de pathémisation à la télévision », dans Christian PLANTIN, Marianne DOURY et Véronique TRAVERSO, *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 125-155.
- COQUELIN Lucile et Alexandra SAEMMER (2022), « De quoi le zombie est-il le signe, et pourquoi ? Sémiotique sociale du marcheur dans la série The Walking Dead », *Communication & langages*, 212, p. 33-48.
- CRENSHAW Kimberlé W. (2005/1994), « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l’identité et violences contre les femmes de couleur », traduit de l’anglais par d’Oristelle BONIS, *Cahiers du Genre*, 39, p. 51-82.
- DAKHLIA Jamil et Nelly QUEMENER (2017), « À la mort comme à la vie ? Identités médiatiques post-mortem des célébrités décédées », *RFSIC*, 11, <http://journals.openedition.org/rfsic/2960>, page consultée le 22 septembre 2023.
- DALIBERT Marion (2014a), « Le marquage socio-discursif de la race par le genre Les “roms”, les Tunisiens, les Ukrainiens et les habitants des banlieues françaises dans les médias », *RFSIC*, 4, <http://journals.openedition.org/rfsic/743>, page consultée le 22 septembre 2023.
- DALIBERT Marion (2014b), « Quand le genre représente la race. Les processus d’ethnoracialisation dans la couverture médiatique de Ni putes ni soumises », dans Béatrice DAMIAN-GAILLARD, Sandy MONTAÑOLA et Aurélie OLIVESI (dir.), *L’assignation de genre dans les médias. Attentes, perturbation, reconfigurations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 55-66.
- DALIBERT Marion (2015), « Médias et mouvements sociaux minoritaires : un accès à la sphère publique régulé par la “francité” ? », *Sciences de la société*, 94, p. 15-29.
- DALIBERT Marion (2020), « Le métarécit national des médias d’information : entre production de la race et de la classe et légitimation des rapports sociaux », *Recherches féministes*, 33(1), p. 35-51.
- DALIBERT Marion et Nelly QUEMENER (2016), « Femen. La reconnaissance médiatique d’un féminisme aux seins nus », *Mots. Les langages du politique*, 111, p. 83-102.
- DALIBERT Marion, Aurélie LAMY et Nelly QUEMENER (2016), « Introduction », *Études de communication*, 47, p. 7-20.
- DAMIAN-GAILLARD Béatrice et Eugénie SAITTA (2011), « Le processus de féminisation du journalisme politique et les réorganisations professionnelles dans les quotidiens nationaux français », *Communication*, 28(2), <http://journals.openedition.org/communication/1725>, page consultée le 22 septembre 2023.
- DAMIAN-GAILLARD Béatrice, Cégolène FRISQUE et Eugénie SAITTA (2009), « Le journalisme au prisme du genre : une problématique féconde », *Questions de communication*, 15, p. 175-201.
- DELPHY Christine (1982), « Un féminisme matérialiste est possible », *Nouvelles Questions féministes*, 4, p. 50-86.

- DUPRÉ Delphine et Valérie CARAYOL (2020), « Haïr et railler les femmes en ligne : une revue de littérature sur les manifestations de cyber misogynie », *Genre en séries : cinéma, télévision, médias*, 11, <http://journals.openedition.org/ges/1072>, page consultée le 22 septembre 2023.
- ELOIT Ilana (2017), « “Le bonheur était dans les pages de ce mensuel” : la naissance de la presse lesbienne et la fabrique d’un espace à soi (1976-1990) », *Le Temps des médias*, 29(2), p. 93-108.
- ELOIT Ilana (2020), « Trouble dans le féminisme. Du “Nous, les femmes” au “Nous, les lesbiennes” : genèse du sujet politique lesbien en France (1970-1980) », *20 & 21. Revue d’histoire*, 148(4), p. 129-145.
- ESPINEIRA Karine (2014), « La sexualité des sujets transgenres et transsexuels saisie par les médias », *Hermès*, 69, p. 105-109.
- FRASER Nancy (2001/1992), « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu’elle existe réellement », traduit de l’anglais par Muriel VALENTA, *Hermès*, 31, p. 125-156.
- FRASER Nancy (2005), *Qu’est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, édition établie et traduite par Estelle FERRARESE, Paris, La Découverte.
- GILL Rosalind (2007), *Gender and the Media*, Cambridge, Polity Press.
- GRISON Thibault, Virginie JULLIARD, Félix ALIÉ et al. (2023), « La modération abusive sur Twitter. Étude de cas sur l’invisibilisation des contenus LGBT et TDS en ligne », *Réseaux*, 237, p. 119-149.
- GROSSBERG Lawrence (1992), *We Gotta Get Out of this Place. Popular Conservatism and Postmodern Culture*, Londres/New York, Routledge.
- GROSSBERG Lawrence (2006), « Does Cultural Studies have futures? Should it? (Or what’s the matter with New York?) Cultural Studies, contexts and conjunctures », *Cultural Studies*, 20(1), p. 1-32.
- GROSSBERG Lawrence (2010), *Cultural Studies in the Future Tense*, Durham/Londres, Duke University Press/ebook.
- GROSSBERG Lawrence et Stuart HALL (1996), « On Postmodernism and articulation: An interview with Stuart Hall », dans David MORLEY et Kuan-Hsing CHEN (dir.), *Stuart Hall. Critical Dialogues in Cultural Studies*, Londres et New York, Routledge, p. 131-150.
- GUILLAUMIN Colette (1992), *Sexe, race et pratique du pouvoir. L’idée de Nature*, Paris, Côté-femmes éditions.
- HALL Stuart (2008/1977), « La culture, les médias et l’“effet idéologique” », dans Hervé GLEÉVAREC, Éric MACÉ et Éric MAIGRET (dir.), *Cultural Studies. Anthologie présentée et commentée*, traduit de l’anglais de Christophe JACQUET, Paris, Armand Colin, p. 41-60.
- HALL Stuart (2013/1980), « Race, articulation et sociétés structurées “à dominante” », dans *Identités et cultures 2. Politiques des différences*, édition établie par Maxime CERVULLE, traduit de l’anglais par Aurélien BLANCHARD et Florian VÖRÖS, Paris, Éditions Amsterdam, p. 113-178.
- HALL Stuart (2008/1982), « La redécouverte de “l’idéologie” : retour du refoulé dans les *Media Studies* », dans *Identités et cultures : politiques des cultural studies*, édition établie par Maxime CERVULLE, traduit de l’anglais par Christophe JACQUET, Paris, Éditions Amsterdam, p. 129-168.
- HALL Stuart (2012/1985), « Signification, représentation, idéologie : Althusser et les débats poststructuralistes », traduit de l’anglais par Christophe JACQUET et Kolja LINDNER, *Raisons politiques*, 48, p. 131-162.

- HALL Stuart (2008/1995), « Le blanc des yeux : idéologies racistes et médias », dans *Identités et cultures. Politiques des cultural studies*, édition établie par Maxime CERVULLE, traduit de l'anglais par Christophe JACQUET, Paris, Éditions Amsterdam, p. 259-264.
- HALL Stuart (1997), « The work of representation », dans Stuart HALL (dir.), *Representation. Cultural Representations and Signifying Practices*, Londres, Thousand Oaks/New Dehli, Sage Publications, p. 13-74.
- HILL COLLINS Patricia (2016/1990), *La pensée féministe noire. Savoir, conscience et politique de l'empowerment*, traduit de l'anglais par Diane LAMOUREUX, Paris, Éditions du remue-ménage.
- HONNETH Axel (2013/1995), *La Lutte pour la reconnaissance*, traduit de l'allemand par Pierre RUSH, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- HOOKS bell (1990), *Yearning. Race, Gender, and Cultural Politics*, Boston, South End Press.
- HUSSON Anne-Charlotte (2016), « Dialogisme et conflictualités sociales dans les disciplines du discours », *Études de communication*, 47, p. 91-109.
- JOUËT Josiane (2022), *Numérique, féminisme et société*, Paris, Presses des Mines, coll. « Sciences sociales ».
- JULLIARD Virginie (2012), *De la presse à Internet, la parité en question*, Paris, Hermès-Lavoisier.
- JULLIARD Virginie (2013), « Éléments pour une "sémiotique du genre" », *Communication & langages*, 177(3), p. 59-74.
- JULLIARD Virginie (2014), « Un mode d'appropriation des *Gender Studies* par les sciences de l'information et de la communication : la sémiotique du genre », *Questions de communication*, 25, p. 223-244.
- JULLIARD Virginie (2017), « “
- JULLIARD Virginie (2018a), « L'idéologie raciste en appui aux discours antiféministes : les ressorts émotionnels de l'élargissement de l'opposition à la "théorie du genre" à l'école sur Twitter », *Cahiers du Genre*, 65, p. 17-39.
- JULLIARD Virginie (2018b), *La « différence des sexes » sur Twitter : les conditions d'observabilité d'un engagement affectif et émotionnel*, Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Est, UTC.
- JULLIARD Virginie (2019), « Nancy Fraser », dans Béatrice FLEURY, Michelle LECOLLE et Jacques WALTER (dir), *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/fraser-nancy/>, page consultée le 22 septembre 2023.
- JULLIARD Virginie (2022), « Communauté politique, sémiotique, émotionnelle. Ce que la circulation des images révèle de la structuration de la mobilisation anti-genre sur Twitter », *Communication & langages*, 212(2), p. 131-154.
- JULLIARD Virginie et Stéphanie KUNERT (2023), « Genre et sémiologie politique. De quelques appropriations de Roland Barthes par les *studies* », *Poli - Politiques des Cultural Studies*, 15, <https://polirevue.files.wordpress.com/2023/03/jul-liard-kunert-epreuves-relues.pdf>, page consultée le 22 septembre 2023.
- JULLIARD Virginie et Nelly QUEMENER (2014), « Le genre dans la communication et les médias : enjeux et perspectives », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 4, <https://journals.openedition.org/rfsic/693>, page consultée le 22 septembre 2023.

- JULLIARD Virginie et Alexandra SAEMMER (2022), « Un regard situé pour étudier les communautés interprétatives et émotionnelles », *Communication & langages*, 212(2), p. 21-32.
- KUNERT Stéphanie (2017), «
- LAMBERT Frédéric (2013), *Je sais bien mais quand même. Essai pour une sémiotique des images et de la croyance*, Le Havre, Éditions non Standard.
- LAURETIS Teresa de (1984), *Alice Doesn't: Feminist Semiotics, Cinema*, Bloomington, Indiana University Press.
- LAURETIS Teresa de (1985), « The violence of rhetoric: Considerations on representation and gender », *Semiotica*, 54(2), p. 11-31.
- LAURETIS Teresa de (2007/1987), « La technologie du genre », dans *Théorie queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, traduit de l'anglais par Marie-Hélène BOURCIER, Paris, La Dispute, p. 37-94.
- LÉCOSSAIS Sarah (2015), *Chroniques d'une maternité hégémonique. Identités féminines, représentations des mères et genre de la parentalité dans les séries télévisées familiales françaises (1992-2012)*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Paris, Université Sorbonne Nouvelle.
- LÉCOSSAIS Sarah (2016), « La fabrique des mères imaginaires dans les séries télévisées françaises (1992-2012) », *Genre, sexualité & société*, 16, <http://journals.openedition.org/gss/3893>, page consultée le 22 septembre 2023.
- LÉCOSSAIS Sarah (2020), « Les séries télévisées, territoires du genre », *Recherches féministes*, 33(1), p. 17-34.
- LÉCOSSAIS Sarah et Nelly QUEMENER (dir.) (2018), *En quête d'archives. Bricolages méthodologiques en terrains médiatiques*, Paris, Ina Éditions.
- LINDNER Kolja (2012), « Idéologie, racisme, intersectionnalité. Une invitation à lire Stuart Hall », *Raisons politiques*, 48, p. 119-129.
- MCROBBIE Angela (2004), « Post-feminism and popular culture », *Feminist Media Studies*, 4(3), p. 255-264.
- MCROBBIE Angela (2009), *The Aftermath of feminism*, Los Angeles/Londres/New Dehli/Singapour/Washington DC, Sage Publications.
- MOLOTCH Harvey et Marilyn LESTER (1996/1974), « Informer : une conduite délibérée. De l'usage stratégique des événements », traduit de l'anglais par Marie-Christine GAMBERINI, *Réseaux*, 14(75), p. 23-41.
- OLIVESI Aurélie et Sandy MONTAÑOLA (2018), « Quels locuteurs pour quelles définitions de l'identité sexuée dans les médias ? Le cas Caster Semenya », *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, 10(1), p. 205-220.
- PAILLER Fred (2019), *Les affects classifiés : numérique et médiations sexuelles*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et communication, Nantes, Université de Nantes.
- PAPERMAN Patricia (1995), « L'absence d'émotion comme offense », dans Patricia PAPERMAN et Ruwen OGIER (dir.), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Paris, EHESS, coll. « Raisons pratiques », p. 175-196.
- QUEMENER Nelly (2012), « Les contradictions corps/langage comme moteur du rire. Parodies et incarnations de genre chez les humoristes femmFranceFrance », dans Luca GRECO et Natacha

- CHETCUTI (dir.), *La face cachée du genre : le rôle du langage dans la transmission et la contestation des normes*, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne Nouvelle, p. 85-103.
- QUEMENER Nelly (2014), *Le pouvoir de l'humour*, Paris, Armand Colin.
- QUEMENER Nelly (2018), « “Vous voulez réagir ?” L'étude des controverses médiatiques au prisme des intensités affectives », *Questions de communication*, 33, p. 23-41.
- QUEMENER Nelly (2021a), « Repenser une approche intersectionnelle au prisme du concept d'articulation », dans Malek BOUYAHIA, Franck FREITAS et Karima RAMDANI (dir.), *Penser avec Stuart Hall*, Paris, La Dispute, p. 129-151.
- QUEMENER Nelly (2021b), « Au-delà des mots, la matérialité extra-discursive du genre », *Écrire l'histoire*, 20, p. 75-84.
- QUEMENER Nelly (2021c), « “Respectabilité antisystème” et complot américano-sioniste. L'analyse des réactions en chaîne sur la chaîne YouTube de Dieudonné », *Communication*, 38(2), <http://journals.openedition.org/communication/14604>, page consultée le 22 septembre 2023.
- QUEMENER Nelly (2022), *Les réactions à Dieudonné au prisme des intensités affectives : d'un emballement médiatique à l'avènement d'une communauté réactive en ligne*, Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Lyon, Université Lumière Lyon 2.
- QUEMENER Nelly et Jamil DAKHLIA (2018), « Hérauts et héros de la postérité. Logiques de médiatisation et fabrique de la célébrité *post mortem* », *Réseaux*, 210(4), p. 53-88.
- RAYMOND Lucie (2022), « “
- SAEMMER Alexandra (2015), *Rhétorique du texte numérique : figures de la lecture, anticipations de pratiques*, Lyon, Presses de l'Enssib.
- SAEMMER Alexandra (2016), « Esthétique de la réception. Publicationnaire », dans Béatrice FLEURY, Michelle LECOLLE et Jacques WALTER (dir.), *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, <http://publicationnaire.huma-num.fr/notice/esthetique-de-la-reception/>, page consultée le 22 septembre 2023.
- SEDGWICK Eve Kosofsky (2008/1990), *Épistémologie du placard*, traduit de l'anglais par Maxime CERVILLE, Paris, Éditions Amsterdam.
- JEANNERET Yves et Emmanuël SOUCHIER (2009), « Socio-sémiotique des médias », dans Driss ABLABLI et Dominique DUCARD (dir.), *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Paris, Honoré Champion, p. 145-150.
- VAN ZONEN Liesbet (1994), *Feminist Media Studies*, Londres, Sage.
- VERÓN Eliseo (1987), *La sémosis sociale. Fragments d'une théorie de la discursivité*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.
- VOIROL Olivier (2005), « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, 129-130, p. 89-121.
- WARNER Michael (2002), *Publics and Counterpublics*, New York, Zone Books.
- YOUNG Iris Marion (2011/2001), « La démocratie délibérative à l'épreuve du militantisme », traduit de l'anglais par Marc SAINT-UPÉRY, *Raisons politiques*, 42, p. 131-158.

NOTES

1. À titre d'exemple, les travaux d'Ilana Eloit (2017, 2020) retracent la genèse d'un sujet politique lesbien au travers d'une étude de la presse et des différents collectifs qui se forment dans les années 1970 et 1980 en France.
2. L'appropriation que Lauretis fait des travaux de Charles Sanders Peirce est développée dans plusieurs de ses textes (1984, 1985), non traduits en français.
3. Dans le cadre de la mobilisation *Black lives matter*, des scénographies ont vu le jour pour remplacer, dans les cortèges, les images de corps noirs violentés (Cases Rebelles, 2020).

RÉSUMÉS

Combinant une approche en *cultural studies* et en sémiotique de la communication et des médias, les démarches de recherche que nous avons déployées dans nos travaux n'ont eu de cesse de se confronter à la difficile question des manières de saisir les rapports de pouvoir et d'identifier comment ils se matérialisent dans les discours. Aussi, en s'appuyant sur plusieurs de nos recherches antérieures, le présent article dessine-t-il une réflexion sur les problèmes méthodologiques liés à l'opérationnalisation d'une approche en genre pour l'analyse de textes et d'images, produits et circulant dans les médias grand public, sur les plateformes et dans les dispositifs numériques.

By combining a cultural studies and semiotic approach to communication and media research, we have continuously tackled the difficult question of how to grasp power relationships and identify how they materialize in discourse. This article draws on our past research to reflect on the methodological issues involved in operationalizing a gender-based approach to the analysis of texts and images produced and disseminated on digital platforms and devices in the mainstream media.

Combinando un enfoque del *cultural studies* y de la semiótica de la comunicación y de los medios de comunicación, los enfoques de investigación aplicados en nuestros trabajos no dejan de confrontarse con el problema de las diferentes concepciones de las relaciones de poder y de identificar cómo estas se articulan en el discurso. Además, basándonos en diversas de nuestras investigaciones pasadas, el presente artículo ofrece una reflexión sobre los problemas metodológicos relacionados con la operacionalización de un enfoque de género para analizar los textos e imágenes que se producen y circulan en los medios de comunicación de masas, en las plataformas y en los dispositivos digitales.

INDEX

Palabras claves : género, medios de comunicación, dispositivos digitales, semiótica, cultural studies, metodología

Mots-clés : genre, médias, dispositifs numériques, sémiotique, cultural studies, méthodologie

Keywords : gender, media, digital devices, semiotics, cultural studies, methodology

AUTEURS

NELLY QUEMENER

Nelly Quemener est Professeure des universités au CELSA – Sorbonne université et membre du laboratoire GRIPIC. Courriel : nelly.quemener@sorbonne-universite.fr

VIRGINIE JULLIARD

Virginie Julliard est Professeure des universités au CELSA – Sorbonne université et membre du laboratoire GRIPIC. Courriel : virginie.julliard@sorbonne-universite.fr

Genre et réception

Enquêter la résistance des publics féminins de la culture populaire

Dimitra Laurence Laroche

- 1 Depuis le début des années 2000, la production et l'exportation des feuilletons télévisés turcs vers l'étranger sont en constante expansion. Les fictions sérielles en question contiennent des ingrédients qui amènent le téléspectateur dans un monde fantastique de consumérisme mondialisé et d'amour romantique qui défie les frontières nationales (Olson, 2000). Cependant, en même temps, les feuilletons turcs projettent des structures familiales et des rôles de genre traditionnels (Buccianti, 2010). Cet élément différencie ces productions culturelles du prototype américain ou des *telenovelas* d'Amérique latine.
- 2 Le conservatisme social imposé par le gouvernement de Recep Tayyip Erdoğan à la société turque influence de manière considérable les représentations des rapports sociaux de genre qui sont projetés à travers les fictions sérielles turques (Laroche, 2019). Dans ce contexte, l'importance accordée à la famille patriarcale et à la maternité, la « démonisation » des femmes qui avortent, l'attribution des endroits et des rôles différents pour les hommes et les femmes, le « tabou » de la sexualité et l'invisibilisation des membres de la communauté LGBTQIA+ font partie des éléments qui caractérisent la modernité alternative véhiculée par les fictions sérielles turques (*ibid.*). Toutefois, il serait erroné de considérer les fictions sérielles turques comme des productions qui reproduisent fidèlement les hiérarchies dominantes dans le seul but de cristalliser les rapports de pouvoir en vigueur. Les fictions sérielles sont des objets dynamiques en constant dialogue avec leur société, représentant aussi bien le changement social. Les séries télévisées turques ne constituent pas une exception à ce phénomène. Au contraire, elles reflètent assez souvent la nécessité de changement de certains aspects de la société turque et d'abandon de certaines pratiques qui y sont toujours en vigueur (mariages forcés, violences sexistes et sexuelles, crimes d'honneur, etc.) (*ibid.*).
- 3 Cette hybridité qui caractérise les feuilletons turcs est à l'origine de leur succès mondial (Öztürkmen, 2018). Plus précisément, les fictions sérielles turques ont pu

séduire assez vite des publics hétérogènes, ce qui a accordé à l'industrie sérielle turque un rôle de leader sur la scène médiatique internationale (*ibid.*).

- 4 La Grèce fait partie des pays qui importent de manière systématique des feuilletons turcs, notamment depuis la période de la crise économique. En effet, au cours de ces années, les chaînes télévisées grecques, dépourvues des moyens économiques, se sont tournées vers les fictions sérielles turques, dont l'achat coûtait moins cher que la production des contenus originaux (Moore, 2013).
- 5 Bien que ces feuilletons connaissent auprès des téléspectatrices grecques un succès considérable en matière de taux d'audience (*ibid.*), regarder des feuilletons turcs est en Grèce une activité stigmatisée, non seulement pour des raisons intrinsèquement liées à la nature des feuilletons en général, mais également pour des raisons liées à leur provenance. Il faut souligner que l'antagonisme gréco-turc est l'un des rares conflits entre voisins à perdurer ; il se fonde sur des éléments non seulement objectifs et tangibles (questions relatives aux minorités, à la communauté chypriote, etc.), mais aussi émotionnels (Heraclides, 2011). Par conséquent, l'importation massive de feuilletons turcs en Grèce s'accompagne de nombreuses réactions négatives au sein de la sphère publique grecque (Larochelle, 2023).
- 6 Ces réactions négatives ont le plus souvent mis l'accent sur l'« invasion » culturelle et l'« aliénation » des classes populaires par les produits culturels de « l'ennemi ». Par ailleurs, au-delà de leur provenance, les feuilletons turcs sont également une source de « plaisir coupable » puisque, comme tous les produits de la culture populaire, ils sont considérés comme « inférieurs » par rapport aux produits de la culture « cultivée », et par conséquent leur appréciation est associée au « mauvais goût » ou encore à un capital culturel « inférieur » (Bourdieu, 1979). Il faudrait également souligner que la dévaluation de ce genre télévisuel en particulier est un phénomène transnational qui consiste en la subordination et en la dévaluation des cultures représentatives des femmes par rapport à celles des hommes (Blumenthal, 1997).
- 7 Dans ce contexte, les téléspectatrices grecques qui prennent plaisir à regarder des fictions sérielles turques sont souvent représentées au sein de la sphère publique comme une masse unifiée de personnes peu cultivées, sans capacités critiques et soumises au contenu télévisuel. Pour ces raisons, les amatrices des feuilletons turcs sont décrites d'une manière stéréotypée comme des femmes au foyer plutôt âgées, non éduquées et mécontentes de leur vie. Lorsque les journalistes grecs se réfèrent aux fans des fictions sérielles turques, ils les décrivent comme des femmes composant une foule d'« hystériques¹ » complètement influencées par les contenus qu'elles visionnent et adhérant de manière moutonnaire aux récits patriarcaux et propagandistes provenant d'un pays « ennemi² ». Manifestement, derrière ces critiques se dissimule l'idée de la supposée toute-puissance des médias. Alors que les téléspectatrices grecques friandes des feuilletons turcs sont perçues comme soumises au pouvoir médiatique et aux représentations qu'elles visionnent, la manière dont ces dernières négocient les contenus qu'elles regardent est passée sous silence.
- 8 À travers le présent article, nous souhaitons illustrer les différentes formes de la résistance³ des publics féminins de la culture populaire au système hégémonique (Gramsci, *op. cit.*) sous le prisme du genre. Plus précisément, en utilisant le genre comme méthode (Coulomb-Gully, 2014), nous nous focalisons sur l'appropriation des représentations de genre projetées à travers les feuilletons turcs par des publics féminins grecs, afin de rendre évidente la complexité du processus de réception et de

montrer que la résistance des récepteurs de sens est un phénomène multidimensionnel. Comment les publics féminins non occidentaux résistent aux normes imposées par le patriarcat⁴ à travers la lecture des textes médiatiques qui véhiculent une modernité alternative ? Qu'est-ce que ce processus nous dit par rapport à la notion de la résistance des publics de la culture populaire ? Comment les amatrices de ces feuilletons résistent au système hégémonique à travers les pratiques qu'elles mènent au sein des communautés numériques ? Telles sont les questions auxquelles nous souhaitons répondre ici. L'objectif de cette étude de cas est de contribuer aux débats sur la notion de la résistance des publics, concept qui occupe une place centrale au champ de *cultural studies*⁵.

- 9 Les résultats que nous présentons dans les pages qui suivent se basent sur une ethnographie des publics grecs des feuilletons turcs réalisée entre 2016 et 2018. Nous avons ainsi mené 50 entretiens semi-directifs avec des individus (notamment des femmes⁶) aux statuts socioéconomiques variés, âgés de 17 ans à 89 ans et résidant dans différentes régions grecques⁷. Le recrutement des sujets interviewés s'est fait sur la base du volontariat et par la méthode de la boule de neige. Les thèmes abordés lors des entretiens étaient aussi variés que les représentations des rapports sociaux de genre et de classe, les représentations de la société turque, les pratiques de visionnage, etc. Chaque entretien a duré de une à trois heures et a été toujours précédé d'une discussion d'une demi-heure pendant laquelle nous avons présenté l'objectif de notre enquête ainsi que les aspects éthiques de la recherche (ex. : anonymisation des entretiens, traitement de l'enregistrement). Avant de lancer l'enregistrement de nos entretiens, nous nous sommes assurée que chacun des sujets interviewés n'avait plus aucune question à nous poser et qu'il consentait de manière explicite à nous accorder son témoignage. Nous avons également mené une étude quantitative par questionnaire en ligne à laquelle ont participé 1 900 individus. Le recours à l'usage du questionnaire a été privilégié pour établir une image plus représentative de l'ampleur de certaines pratiques menées par les fans des fictions sérielles turques et pour mesurer à grande échelle les éléments démographiques suivants : âge, sexe, origine. Enfin, nous avons également mené une *netnographie* (Kozinets, 1998, 2002) de quatre communautés de fans en ligne. Dans les pages qui suivent, nous analysons les résultats de notre enquête concernant le processus de réception de ces fictions par les publics féminins grecs.

Les appropriations d'un « plaisir coupable »

- 10 L'attrait des publics féminins grecs pour les feuilletons turcs et la modernité alternative que ceux-ci proposent est dû à plusieurs éléments comme les aspects identitaires ou encore la proximité culturelle entre les deux pays (Koukoutsaki-Monnier et Vovou, 2007 ; Yörük et Vatikiotis, 2013 ; Larochelle, 2021, 2022).
- 11 Cependant, cet attrait pour des produits qui véhiculent des représentations de genre qui sont en grande partie en accord avec les normes imposées par le système patriarcal ne devrait pas être assimilé à l'absence de résistance des sujets sociaux face aux rapports de pouvoir prescrits par le système patriarcal. En revanche, la majorité des personnes qui ont participé à notre enquête ont avancé une lecture contestatrice du système hégémonique et/ou ont associé leur activité de visionnage avec une remise en question des normes imposées par le système patriarcal. Avant la présentation de nos

résultats, il convient de décrire brièvement le contexte théorique au sein duquel s'opère notre analyse.

- 12 Malgré l'importance du modèle « codage/décodage » proposé par Hall (1980), nous ne l'appliquerons pas ici pour des raisons qui ont déjà été discutées par plusieurs chercheurs. Plus précisément, il s'agit tout d'abord d'un modèle spéculatif, qui n'est pas basé sur des preuves empiriques. Ainsi, lorsque Morley et Brunson (1999) ont mené la première étude empirique qui a mis à l'épreuve le modèle de Hall, ils ont mis en évidence la complexité du processus de réception défini non seulement par l'idéologie ou l'appartenance à une classe sociale, mais également par d'autres variables. Abercrombie et Longhurst (1998) ont également mis en évidence la rigidité de la typologie de décodage « dominant/négocié/oppositionnel » proposée par Hall et l'insuffisance de ces catégorisations lorsque le chercheur est confronté à la réalité du terrain. Dans la même ligne de pensée, le concept de lecture préférée de Hall semble également poser problème. Plus précisément, selon Schrøder (2000), même dans le cas des textes non fictionnels, l'identification d'une seule lecture préférée est épistémologiquement douteuse et présuppose l'objectivité et la neutralité absolues de l'analyste. De plus, cet auteur souligne la possibilité de l'existence des *textes non hégémoniques*, dont l'analyse de la réception selon le modèle proposé par Hall serait très complexe.
- 13 Pour ces raisons et en prenant en considération les théories de la réception et de la résistance des publics médiatiques (Fiske, 1987, 1989, 1998 ; Buckingham, 1987 ; Morley, 1992 ; Condit, 1994 ; Ang, 1996 ; Abercrombie et Longhurst, *op. cit.* ; Schrøder, *op. cit.* ; Livingstone, 2005 ; Harindranath, 2009 ; Carpentier, 2011 ; Butsch et Livingstone, 2013 ; Butsch, 2015), nous considérons les lectures résistantes comme les réactions du public, qui non seulement échappent ou s'opposent aux significations dominantes du feuilleton (résistance évasive et sémiotique de Fiske), mais qui manifestent également une conscience et une délibération consciente de la part du spectateur (Schrøder, *op. cit.*). Autrement dit, nous définissons la résistance non pas comme étant nécessairement l'opposition des récepteurs du sens aux messages idéologiques proposés par les feuilletons objets de notre étude (lecture oppositionnelle), mais comme étant le processus pendant lequel ces derniers saisissent de manière consciente des éléments véhiculés par les textes qu'ils regardent afin de subvertir l'idéologie dominante⁸. Ainsi, parmi les 50 sujets interviewés, 32 personnes ont avancé une lecture contestatrice du système patriarcal.

Altérité et négociation des rapports de pouvoir en vigueur

- 14 Le fait que les feuilletons turcs représentent une société *différente* (au moins de manière apparente) par rapport à la société grecque a stimulé un nombre considérable des sujets interviewés à se positionner face aux récits qu'ils visionnent d'une manière critique, en mettant en avant le fait que ces récits représentent une réalité bien différente de la réalité de la société grecque et également qu'ils s'adressent à un public différent. Dans ce contexte, plusieurs femmes interrogées ont analysé les représentations de genre en fonction de leur connaissance (et/ou de leur représentation) de la société turque et ont ainsi rejeté les représentations des rapports sociaux de genre véhiculées par les feuilletons turcs en les qualifiant de « démodées »,

de « stéréotypées » et de plutôt « oppressives » pour les femmes. Par conséquent, en rejetant les représentations des femmes comme étant soumises aux hommes, les personnes qui ont participé à notre enquête s'opposent aux hiérarchies qui sont imposées par le patriarcat et reproduites à travers les feuilletons turcs.

- 15 Néanmoins, l'hybridité qui caractérise les feuilletons turcs a incité plusieurs sujets interviewés à rejeter les représentations qui s'opposent à leur vision du monde, mais à reconnaître en même temps que les feuilletons turcs projettent souvent des messages en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Un tel exemple est celui d'une lycéenne de 17 ans, qui a déclaré :

De manière générale, la femme est projetée comme un être vivant avec une valeur inférieure aux hommes. Cela me dérange beaucoup. Ils sont très en arrière en tant que peuple. Pourtant, il y a des séries qui projettent des messages d'égalité. [...] *Kara Deniz*⁹, *Fatmagül*¹⁰, *Adını Feriha Koydum*¹¹... Toutes ces séries essayent de montrer que les femmes devraient avoir les mêmes droits que les hommes.

- 16 Cette déclaration est représentative du positionnement formulé par une importante majorité des femmes interrogées. Tout en rejetant les représentations dégradantes des femmes dans les feuilletons turcs, un nombre important de nos interlocutrices ont reconnu que les feuilletons en question sont des produits qui tentent parfois de mettre en avant les droits des femmes et de remettre ainsi en question le système patriarcal. Bien qu'elles s'opposent au patriarcat en rejetant les représentations de genre qui contredisent leur vision du monde et leurs valeurs, elles embrassent en même temps la dimension contestatrice des feuilletons turcs. Ainsi, en adhérant à des récits qui projettent des messages contre-hégémoniques, elles s'opposent aux hiérarchies dominantes qui dictent l'oppression de leur genre.

- 17 Un nombre important des personnes à avoir participé à notre enquête ont même repéré une vocation pédagogique ainsi qu'une intention contestatrice du conservatisme social en Turquie. Pour de nombreuses femmes, les feuilletons turcs, en dépit des représentations des femmes en accord avec l'idéologie du système patriarcal, constituent des produits dont l'intention consiste à remettre en question le système hégémonique. Dans ce sens, il nous semble intéressant d'attirer l'attention du lecteur sur deux extraits d'entretiens différents qui soulignent cet aspect.

- 18 Au sujet du feuilleton mélodramatique *Fatmagül'ün Suçu Ne ?*, qui traite du viol collectif d'une fille pauvre par quatre hommes et du mariage arrangé qui lui a été imposé avec l'un de ses violeurs, une femme au foyer âgée de 55 ans a déclaré au cours de notre entretien :

À travers les séries, ils essayent de faire passer des messages contre la violence envers les femmes. Dans *Fatmagül*¹², ils voulaient montrer ce que traverse une fille qui, alors que la loi devrait être de son côté, est elle-même accusée à la fin. Ils voulaient montrer que les mentalités de certaines personnes ne sont pas en accord avec leur époque ou avec les lois. [...] Ce genre de choses arrivent en Turquie... Si quelqu'un te viole, c'est de ta faute et tu dois te marier avec ton violeur. [...] Dans la Turquie profonde¹³, les mentalités des gens sont très arriérées. Là, la femme sera frappée, elle devra servir... Les hommes les tuent pour n'importe quelle raison... Ces séries s'adressent à ce public.

- 19 Les feuilletons turcs sont ainsi perçus par une partie des publics féminins grecs comme des outils visant à instruire un peuple marqué par les inégalités sociales et les normes imposées par le système patriarcal. La vocation pédagogique des feuilletons turcs a été

abordée plusieurs fois pendant les entretiens que nous avons effectués. Par exemple, une femme travaillant dans la communication d'entreprise et âgée de 45 ans déclare :

Ils [les Turcs] essayent de faire passer à travers les séries des messages concernant la position de la femme en Turquie. [...] Ils essayent de montrer comment un homme doit se comporter avec une femme. Qu'ils doivent être gentils et non pas frapper les femmes. Ils veulent montrer que les femmes ont les mêmes droits que les hommes et qu'il faut les respecter. Ils font les séries pour passer des messages et faire avancer les choses.

- 20 Pour une partie des sujets interrogés, les feuilletons turcs auraient ainsi une vocation pédagogique, avec pour objectif de « faire avancer les choses ». Pourtant, cette intention pédagogique ne concerne pas les femmes, de toute évidence. L'objectif des feuilletons turcs semble être, selon les personnes interrogées, d'éduquer les hommes qui sont responsables des violences faites aux femmes. Il convient également de mentionner que les fans grecs des feuilletons turcs sont, comme partout ailleurs dans le monde, des amateurs experts, qui s'intéressent au moindre détail de leur objet d'admiration (Jenkins, 1992). En effet, les amatrices des feuilletons turcs cherchent et partagent entre elles des informations concernant tous les aspects relatifs à l'objet de leur attachement (ex. : durée et détail des contrats signés entre les acteurs et les compagnies de production, sources de financement des fictions sérielles turques, liens entre les agents du gouvernement et les acteurs), et connaissent très bien les mécanismes narratifs et leur soubassement idéologique. Dans ce sens, nombreuses ont été les personnes interviewées qui ont avancé une lecture en prenant en considération non seulement le contexte culturel et social en Turquie, mais également le contexte politique. Pour cette partie des personnes interrogées, les feuilletons turcs ont une vocation pédagogique ainsi qu'une intention contestatrice du gouvernement turc et des normes patriarcales que celui-ci impose.

- 21 Dans ce sens, au sujet du feuilleton *Kuzey Güney*, qui traite la relation conflictuelle entre deux frères, une femme âgée de 63 ans qui est sans emploi depuis la crise économique, alors qu'auparavant elle occupait les fonctions de directrice marketing pour une compagnie publicitaire, a déclaré :

J'aime bien qu'à travers certaines séries ils tentent de faire passer des messages sociaux. [...] De manière générale j'observe qu'ils essayent de faire passer des messages sur le conservatisme social en Turquie. Erdoğan¹⁴ a imposé plusieurs restrictions sur l'alcool, les baisers entre les hommes et les femmes dans la rue, etc. Quand Erdoğan a interdit aux femmes de porter du rouge à lèvres, il a commencé avec les hôtesse de l'air. Suite à ça, dans l'épisode suivant de *Kuzey Güney*¹⁵, on montrait une hôtesse de l'air se rendre à son travail avec les lèvres toutes rouges, alors que l'actrice normalement ne mettait pas de rouge à lèvres dans le cadre d'autres épisodes. Ils font passer des messages en faveur du don d'organes, contre la maltraitance des animaux, pour le respect envers les médecins, les filles qu'ils n'éduquent pas... Ils ne peuvent pas faire de la résistance directe contre le gouvernement parce qu'ils vont finir en prison, mais ils font passer des messages.

- 22 Les feuilletons turcs auraient ainsi pour vocation, selon une partie des personnes interrogées, de résister au conservatisme imposé par le gouvernement de Recep Tayyip Erdoğan de manière générale et à la soumission des femmes en particulier. Ils sont ainsi perçus comme des outils entre les mains de personnes qui ont l'intention de résister au pouvoir. Dans ce contexte, les personnes interrogées reconnaissent à la fois la soumission des femmes en Turquie et l'intention révolutionnaire de ceux qui produisent ces fictions sérielles dont l'objectif est, selon nos interviewées, double :

éduquer les hommes sur les droits des femmes et résister de manière indirecte au gouvernement et aux restrictions qu'il impose aux femmes en particulier. Par conséquent, leur activité de visionnement semble être en accord avec leur idéologie et leur système de valeurs.

- 23 Ainsi devient-il évident que si la majorité des femmes interrogées s'opposent aux représentations dégradantes des femmes, elles accordent en même temps une dimension contestatrice à ces produits culturels qu'elles perçoivent comme des outils de résistance contre un gouvernement conservateur et/ou comme des instruments éducatifs pour les citoyens du pays voisin. Prenant en considération le contexte politique en Turquie, plusieurs sujets sociaux ont reconnu que la résistance directe contre le gouvernement et les normes que celui-ci impose au peuple turc n'est pas propice. Cependant, les femmes interrogées repèrent à travers les produits qu'elles visionnent une résistance indirecte contre le gouvernement turc et les normes patriarcales que celui-ci promeut. C'est cette dimension contestatrice des feuilletons turcs qui fut, pour une partie importante des sujets sociaux qui ont participé à notre enquête, la principale source de plaisir lors de leur visionnage.
- 24 Si certaines des femmes qui ont participé à notre enquête ont interprété les récits qu'elles ont visionnés au prisme de l'altérité, cela n'a pas été le cas pour d'autres femmes qui ont opéré un parallélisme entre leur propre vie et celle des personnages féminins qui figurent dans les récits qu'elles visionnent. Un tel exemple est celui d'une vendeuse ambulante de maïs âgée de 35 ans qui n'a pas hésité à faire référence à sa propre condition :

Les femmes dans les séries turques se comportent comme elles doivent se comporter. [...] Écoute, je crois que la femme doit toujours faire un pas en arrière parce que sinon l'homme se comporte de manière complexée. Afin de réussir ce que tu veux de manière implicite, il faut le faire [l'homme] se sentir bien. Les femmes modernes se comportent comme des hommes et elles s'habillent de manière provocante, mais pour faire passer ce que toi tu veux, il faut agir différemment. Moi, c'est ça que je fais. En réalité, il se passe ce que moi j'ai envie de faire, mais je laisse mon mari croire que c'est toujours lui qui a le premier mot à dire¹⁶.

- 25 Cet extrait d'entretien est représentatif des déclarations d'une partie restreinte des personnes qui ont participé à notre enquête. Alors que certaines personnes interviewées reconnaissent que les femmes dans les feuilletons turcs ont un rôle secondaire par rapport aux hommes, elles se félicitent de cette représentation et semblent y adhérer, puisqu'elles s'identifient aux personnages féminins tels qu'ils sont représentés dans les fictions sérielles turques. Pourtant, leur adhésion à cette représentation (ainsi qu'à la manière d'agir des femmes dans les feuilletons turcs) constitue, à leur avis, une manière différente de remettre en question le système dominant. Autrement dit, il s'agit d'une tactique mise en place afin de *duper* le système patriarcal.

La femme méchante : une forme de résistance et une source d'émancipation

- 26 Alors que les représentations des femmes malicieuses qui montent des intrigues afin de prendre ce qu'elles veulent pourraient être qualifiées de misogynes, certaines des femmes qui ont participé à notre enquête ont considéré ces représentations comme

une forme de résistance étant donné le contexte sociopolitique dans lequel ces feuilletons sont produits.

- 27 Dans ce sens, en parlant du feuilleton *Anne* qui traite de la maltraitance d'une fillette par sa mère (şule) issue d'un milieu défavorisé et son beau-père (Cengiz) ainsi que du combat d'une jeune institutrice (Zeynep) issue d'un milieu aisé pour l'adopter, une conservatrice d'antiquités de 28 ans a déclaré :

Le fait qu'ils [les Turcs] sous-estiment le genre féminin me dérange énormément. D'une manière générale, la dépendance psychique des femmes vis-à-vis des hommes me dérange... [...] Dans *Anne*¹⁷, ils montrent deux mondes complètement différents. Il y avait d'un côté la mère avec les trois filles qui étaient de la haute société¹⁸... une telle femme, tu ne peux pas l'intimider facilement parce qu'elle est de la haute société, parce qu'elle est avocate... là tu ne peux pas la manipuler ou l'intimider facilement, mais quand on parle d'une şule¹⁹, une femme simple et ordinaire, d'un côté elle n'acceptera pas l'intimidation parce qu'elle est sauvage mais d'un autre côté tu peux facilement la manipuler. [...] Quand une femme comprend qu'elle ne peut rien faire, elle commence à agir de manière indirecte parce qu'elle veut aussi survivre. Elle veut aussi réussir, elle veut ne pas être frappée, ne pas être maltraitée, ne pas être tuée... elle veut faire quelque chose. Comment peux-tu savoir combien de jours elle reste affamée parce qu'elle a dit quelque chose qui n'a pas plu à son mari ? Dans ce cas, elle doit elle aussi agir de manière différente. Dans ce cas, nous avons l'élément maléfique et nous voyons la Turquie méchante, mais nous ne savons pas si elle est en réalité responsable de ce qui se passe.

- 28 Cet extrait d'entretien est représentatif de la lecture qu'ont faite certaines femmes interrogées d'un type des représentations que nous aurions pu caractériser de misogynes (les femmes méchantes et manipulatrices). Dans la figure des femmes méchantes — stéréotype récurrent dans plusieurs feuilletons turcs —, certaines des femmes interrogées repèrent un message féministe (les femmes qui veulent agir contre leur subordination). D'un côté, elles s'opposent à la subordination et à la passivité des femmes dans les feuilletons turcs²⁰ et, de l'autre, elles adhèrent aux représentations des femmes de ces feuilletons et célèbrent celles qui mettent en place des stratégies de lutte contre leur subordination. Ces sujets sociaux opèrent ainsi un bricolage puisqu'ils rejettent les éléments qui contredisent leur positionnement idéologique et en retiennent d'autres qu'ils perçoivent comme étant en accord avec leur vision du monde. À travers leur lecture, ces femmes résistent ainsi de manière explicite à un système qui impose des relations asymétriques entre les hommes et les femmes et mène à la subordination de leur genre.

- 29 Certains feuilletons turcs représentent des figures féminines dynamiques qui parviennent à s'imposer de manière plutôt implicite à travers les intrigues. Une partie restreinte des femmes interviewées a même déclaré de manière explicite que c'est précisément ce type de personnage féminin qui constitue une source de plaisir pendant le visionnage. Un tel exemple est celui d'une esthéticienne de 53 ans :

Dans *Soliman*²¹, ce que j'aimais, c'étaient les intrigues. [...] J'ai beaucoup aimé l'histoire d'amour entre Soliman et Hürrem et la façon dont elle a réussi à ce que tout le monde se courbe²² devant elle. *Kösem*²³ a également fait la même chose. Elles ont commencé comme des esclaves sans rien avoir et elles ont réussi à contrôler tout le monde et à faire ce qu'elles voulaient.

- 30 Ici, la femme interviewée fait référence à deux feuilletons historiques qui représentent deux figures féminines très importantes dans l'histoire de l'Empire ottoman : la sultane Hürrem et la sultane Kösem. Toutes deux esclaves au sein du harem, elles ont pourtant

réussi à acquérir du pouvoir et à atteindre le titre de *valide sultane* (mère impératrice), qui leur permettait non seulement de diriger le harem, mais également d'exercer une influence significative sur les affaires de l'Empire ottoman. Alors que ces deux femmes n'avaient initialement pas de pouvoir et n'étaient pas en mesure de contrôler leur destin, elles ont lutté et ont pu s'imposer à travers les intrigues et la mise en place des complots. Ces deux figures centrales représentent ainsi la contestation *par le bas* du système dominant en général et du pouvoir patriarcal en particulier : deux esclaves qui ont contesté le système qui imposait leur subordination et qui ont même pu le contrôler.

- 31 Dans ce contexte, s'évader à travers les intrigues mises en place par ces personnages pour acquérir du pouvoir équivaut non seulement à s'échapper des normes et des principes imposés par le système dominant, mais aussi à prendre du plaisir dans la subversion de ce système. Si le système patriarcal impose la subordination des femmes ainsi que leur exploitation par les hommes, les histoires des femmes qui ont réussi à dominer au sein de ce système à travers les intrigues et les complots sont par définition subversives. Il s'agit de personnages qui inversent leur statut de dominée grâce à leur *capacité d'agir*. Dans ce contexte, nous considérons que l'évasion à travers les récits de vie de ce type de personnages et plus précisément à travers les stratégies que ces personnages mettent en place pour accéder au pouvoir, implique la contestation du système dominant et peut éventuellement fonctionner comme source d'émancipation pour les femmes qui sont dépourvues de pouvoir. En proposant des récits autour de personnages féminins dynamiques qui ont réussi à « faire se courber tout le monde » devant elles, les fictions sérielles turques invitent les femmes dépourvues de pouvoir à s'y identifier, à s'évader (même momentanément) du système patriarcal qui impose la subordination de leur genre et éventuellement à s'en inspirer afin de revendiquer à leur tour le pouvoir au sein de leur milieu. Ces récits pourraient donc constituer aussi des sources d'émancipation pour les femmes qui les visionnent.

La quête de l'amour romantique : une praxis féministe

- 32 Les émotions ont un genre ou alors le genre influence souvent la manière dont les émotions sont exprimées (Sartre, 2016). La classification des émotions en fonction du genre n'est pas un phénomène nouveau. Au contraire, elle tire son origine de la Grèce antique et découle de l'idée que les femmes sont censées être soumises à leurs émotions, principe qui justifiait leur exclusion de la vie civique (Montlahuc et Allard, 2018). Cette distinction des émotions en fonction du genre a été perpétuée dans le temps. Dans ce sens, il y a des émotions et des manières d'expression considérées comme « féminines » (ex. : sentimentalité) et des émotions et des comportements censés être propres au genre masculin (ex. : rationalité) (Blumenthal, *op. cit.*). De la même manière que les sentiments, la sexualité est socialement construite (Alberoni, 1994 ; Bozon, 2009). Les représentations de la sexualité opposent ainsi traditionnellement une sexualité féminine (affective) et une sexualité masculine (désir individuel et besoin naturel). Cette division de la sexualité en « masculine » et en « féminine » est due à des attentes différentes de la société en matière de sexualité chez les deux genres. Bien que les revendications féministes aient transformé petit à petit les relations intimes et aient remis en question ces principes, il convient de préciser que la libération sexuelle est marquée par des relations asymétriques entre les hommes et les

femmes (Illouz, 2020). En effet, pour les hommes, l'accumulation de relations sexuelles devient synonyme de puissance et de pouvoir, alors que ce n'est pas le cas pour les femmes, pour qui l'exercice de la liberté sexuelle demeure plus ambivalent (*ibid.*). Illouz remarque qu'au sein de la modernité émotionnelle qui caractérise les sociétés occidentales, la personne la plus détachée est désormais celle qui détient le pouvoir dans le couple (*ibid.*). Par conséquent, si les émotions (domaine des femmes) sont censées être incompatibles avec la modernité émotionnelle, le pouvoir est par définition accordé aux hommes, dont les manières de sociabilité sont en accord avec les normes de la modernité émotionnelle (*ibid.*).

- 33 Les représentations des structures conjugales et amoureuses dans les feuilletons turcs accordent une importance particulière au romantisme et à la dimension sacrificielle de l'amour tandis qu'en même temps, ainsi que susmentionné, la sexualité constitue un élément « tabou ». Alors que cette représentation est indicative de l'oppression des femmes²⁴ et de la non-émancipation sexuelle des sujets sociaux, pour une partie des personnes interviewées (18 personnes), il s'agit plutôt d'un élément qui fait que les feuilletons télévisés turcs sont des textes contre-hégémoniques validant les préoccupations féminines (ex. : sentimentalité) et accordant en même temps moins d'importance aux préoccupations masculines (ex. : sexualité). Dans ce sens, une chômeuse de 42 ans a déclaré :

J'aime bien qu'ils respectent les femmes, ils ne les traitent pas comme des viandes crues²⁵. [...] J'aime bien qu'ils ne montrent pas tant de chair nue, qu'il n'y ait pas tant de sexe... ils ne sous-estiment pas les femmes. J'en ai marre des autres séries grecques ou américaines qui ne montrent que ça. J'aime bien qu'ils donnent de l'importance aux sentiments, à l'amour, aux paroles... tout ce qu'ils ont en Orient en tout cas. Enfin, ce qu'ils montrent avoir.

- 34 Si l'activité sexuelle demeure au sein des sociétés contemporaines un élément associé à l'identité masculine dont l'accumulation devient synonyme de puissance et de pouvoir pour les hommes, l'importance accordée à l'amour romantique constitue un élément qui, selon certaines personnes ayant participé à notre enquête, accorde du pouvoir aux femmes. Ainsi, pour une partie des personnes interrogées, la prépondérance de l'amour romantique et par conséquent des émotions constitue une victoire féminine contre le système patriarcal. Dans ce contexte, l'évasion à travers le visionnage des récits qui accordent une place centrale aux préoccupations féminines constitue un acte contestataire du système patriarcal. Autrement dit, la quête de l'amour romantique constitue, pour une partie des personnes interrogées, une représentation qui valorise les femmes, non pas sur la base de leur corps et du plaisir que celui-ci peut offrir aux hommes, mais sur la base de leur personnalité, en tant qu'êtres humains non réductibles à une valeur/fonction purement sexuelle. Dans ce sens, ces représentations sont conçues par certaines des femmes interviewées comme contre-hégémoniques.
- 35 Loin de la modernité émotionnelle telle qu'elle est proposée dans les fictions sérielles américaines (Akass et McCabe, 2004 ; Morin, 2017) et qui consiste, selon les personnes qui ont participé à notre enquête, en l'hypersexualisation des femmes, la modernité proposée par les feuilletons turcs met l'accent sur tous les éléments qui semblent rejetés comme « démodés » par la modernité occidentale, considérés souvent comme « archaïques » bien que propres au genre féminin. Dans ce sens, une sociologue de 53 ans a déclaré au cours de notre entretien :

Les séries turques produisent des sentiments, du romantisme, du conflit et donc de l'héroïsme. Elles produisent tout ce que le postmodernisme a rejeté. Le romantisme

n'existe plus en Occident. [...] Ces séries me font pleurer. Je retrouve des éléments qui n'existent plus en Occident. Le romantisme, la passion... j'aime bien la passion et le romantisme et non pas la rationalité.

- 36 Les feuilletons turcs sont ainsi perçus par une partie de leur public comme des textes contre-hégémoniques opposés au postmodernisme et à l'hyperrationalisation que celui-ci est censé avoir imposée. En s'attachant à ces récits, les personnes interviewées s'opposent à la rationalité accrue de la modernité occidentale, à la sous-estimation du romantisme et par conséquent à la dévalorisation des préoccupations féminines. Si la modernité émotionnelle a mis en place le *casual sex* et les « non-relations » (Illouz, *op. cit.*), les fictions sérielles turques représentent un contrat hétérosexuel radicalement différent. Les « non-relations » donnent leur place à l'amour sacrificiel et éternel, tandis que le *casual sex* disparaît au profit du romantisme.
- 37 L'importance accordée aux sentiments et à l'amour romantique dans les feuilletons turcs a été pour une partie des femmes ayant participé à notre enquête non seulement un moyen de contestation du système patriarcal, mais également un moyen d'évasion dans un monde fantastique qui offre aux femmes une alternative utopique. L'utopie féminine proposée par les feuilletons turcs repose sur son aspect subversif par rapport au système dominant. Dans les sociétés contemporaines, les préoccupations et les centres d'intérêt masculins tendent à être valorisés et sont ainsi plutôt dominants (ex. : réussite professionnelle, rationalité). Au contraire, les centres d'intérêt et les préoccupations censés être traditionnellement propres au genre féminin sont dévalorisés et pour cette raison on leur accorde une position secondaire au sein de la hiérarchie sociale (Blumenthal, *op. cit.*). Cependant, dans le monde proposé par les feuilletons turcs, les femmes se font attribuer un rôle dominant. Non seulement les préoccupations et les centres d'intérêt féminins (ex. : réussite au sein de la sphère privée, sentimentalité) sont prioritaires, mais le bonheur est aussi défini en fonction des valeurs « féminines » et non pas selon les valeurs « masculines ». Dans ce contexte, le plaisir ressenti pendant le visionnage des feuilletons turcs par certains sujets interviewés est aussi lié à la domination du monde féminin et à la subversion des normes imposées par le capitalisme patriarcal.
- 38 À ce sujet, les interprétations du feuilleton *Aşk-ı Memnu* sont représentatives de ce phénomène. Le feuilleton en question traite du mariage arrangé de Gümüş, une fille belle et humble issue d'un milieu modeste, avec Mehmet, un homme riche et arrogant. Malgré les obstacles initiales, Gümüş parvient à changer Mehmet en lui faisant comprendre que ce n'est pas l'agent qui est vraiment important dans la vie, mais l'amour. À ce sujet, une esthéticienne de 53 ans interviewée a déclaré :
- Elle était modeste. Elle ne voulait jamais être riche et mener une vie luxueuse. Lui, il voulait avoir des bateaux. Elle l'a convoité et elle lui a fait comprendre qu'avec les choses les plus simples nous pouvons être heureux. Elle lui a fait apprécier les choses les plus simples. Elle lui a enseigné la modestie. Elle lui a fait comprendre l'importance des choses qui ne se payent pas, comme l'amour.
- 39 Pour une partie de notre échantillon, l'importance accordée par les feuilletons turcs à l'amour romantique constitue un champ de légitimation et de valorisation des préoccupations et des centres d'intérêt féminins. Dans ce sens, pour certains des sujets interviewés, les représentations des structures conjugales et amoureuses qui sont projetées à travers les feuilletons turcs sont constitutives de leur dimension contre-hégémonique. Pour ces personnes, l'absence de sexualité (considérée comme le domaine par excellence des hommes) ainsi que l'accent mis sur la sentimentalité

(considérée comme le domaine par excellence des femmes) et sur les préoccupations féminines témoignent d'une inversion des rapports de pouvoir en vigueur. À travers l'utopie féminine proposée par les feuilletons turcs, l'évasion est ici associée à une remise en question des normes imposées par le système patriarcal.

Les communautés de fans comme espaces de résistance

- 40 Après avoir consacré du temps au visionnage de leurs feuilletons préférés, les amatrices des feuilletons turcs se tournent vers les communautés en ligne pour échanger avec d'autres personnes qui ont la même passion qu'elles. En effet, parmi les 50 sujets interviewés, 33 sont membres d'une ou de plusieurs communautés de fans en ligne. Sur ce point, il convient de souligner que parmi les 50 personnes interviewées, presque toutes ont déclaré avoir été critiquées et/ou moquées par leur entourage par rapport au fait qu'elles regardent des feuilletons turcs. Certaines ont même avoué préférer cacher leur activité de visionnage de leur entourage. Dans ce contexte, les communautés numériques fonctionnent en tant que refuges pour ces amatrices, qui y trouvent un espace où elles sont libres de s'exprimer et d'échanger avec d'autres personnes en minimisant le risque d'être socialement sanctionnées à cause de la nature et/ou de l'origine de leur objet de passion.
- 41 Au sein des communautés numériques, le visionnage devient une activité partagée par l'usage du numérique. Très souvent, lors de la projection d'un feuilleton télévisé à la télévision turque, les amatrices interrogées visionnent ce feuilleton sur la page Web officielle de la chaîne et, en même temps, elles sont toutes connectées à une diffusion en direct sur Facebook. Pendant cette diffusion, une personne qui connaît la langue turque assure la traduction simultanée. À la fin de l'épisode, la diffusion en direct ne s'arrête pas. Tous les membres de la communauté restent connectés et négocient collectivement le contenu visionné. Ce type d'événement numérique ainsi que les publications telles que les *spoilers* (fait de révéler le dénouement futur du récit) et les *updates* (résumés des épisodes) invitent les personnes qui participent à ces communautés à négocier collectivement le sens des textes médiatiques qu'elles regardent. Par la spéculation sur les événements futurs du récit et la négociation du sens du texte médiatique, les membres de la communauté formulent une interprétation commune, basée à la fois sur les valeurs partagées par les membres de la communauté et sur leurs connaissances concernant l'industrie sérielle turque (ex. : contrats des acteurs, ethos sériel turc²⁶) et les conventions du genre feuilletonesque en général (ex. : nécessité de mettre en place un *cliffhanger*). Dans ce contexte, les membres de la communauté deviennent assez souvent des scénaristes qui produisent de manière collective le récit futur. De plus, l'interprétation commune faite par les membres de la communauté est très importante, puisqu'elle renforce le sentiment de communauté chez les sujets sociaux. Dans ce sens, ce n'est pas un hasard si les personnes que nous avons interviewées faisaient souvent référence aux communautés en ligne en mobilisant la première personne du pluriel : « nous regardons », « nous avons pensé », « nous avons demandé », « nous avons essayé de déterminer pourquoi... », etc. Ce sentiment d'appartenance à la communauté naît d'abord à travers la communication et l'échange entre les membres, et ce type d'événement/publication semble contribuer à ce phénomène.

- 42 Sur ce point, il nous semble important de souligner que non seulement les personnes actives au sein de ces communautés sont surtout des femmes²⁷, mais aussi que les autres membres sont aussi à dominante féminine. Dans ce sens, les membres de la communauté commentent en étant conscientes qu'elles s'adressent à d'autres femmes. En témoignent les nombreux commentaires tels que « Bonjour les filles » ou « Salut à toutes ». Il en résulte que les communautés en question sont perçues comme avant tout des espaces féminins où les femmes nouent des liens avec d'autres femmes qui partagent un intérêt profond pour le même objet.
- 43 Il faut préciser ici qu'étant donné que ces communautés constituent des espaces féminins, les préoccupations « féminines » (ex. : amour romantique, importance de la sphère privée) sont non seulement un sujet de discussion légitime, mais elles constituent également des sujets d'intérêt très valorisés. Comme mentionné ci-dessus, au sein de la société patriarcale, ces préoccupations sont dévalorisées, alors que dans les communautés numériques de fans, elles se voient accorder une grande importance. Ces microsociétés numériques sont ainsi de nature subversive puisqu'elles sont dominées par les normes et les valeurs dépréciées au sein de la société hors ligne.
- 44 Au sein des communautés numériques, les femmes qui se trouvent stigmatisées dans l'espace public de la société peuvent créer des liens entre elles et développer leur propre identité. En réalité, à cause de la stigmatisation des fans des feuilletons turcs en Grèce, une très forte solidarité s'est créée parmi les membres des communautés en question. De plus, ces personnes ont non seulement le même intérêt, mais également souvent des expériences similaires. Ainsi des liens forts se développent-ils entre les femmes actives au sein de ces communautés, liens qui ne s'arrêtent pas à la communication quotidienne, mais qui se prolongent dans des interactions physiques et se transforment assez souvent en amitiés durables. La bienveillance et la solidarité semblent être les valeurs dominantes au sein de ces groupes en ligne. Cependant, il serait erroné de percevoir ces espaces comme toujours harmonieux et à l'abri des conflits. Des conflits pour la hiérarchie émergent assez souvent parmi les membres. Dans ces microsociétés alternatives, l'adhésion et la valorisation d'une personne ne se fait pas sur la base de critères démographiques classiques (ex. : âge, catégorie socioéconomique). Au contraire, le degré d'intérêt pour l'objet d'admiration commun et l'investissement dans les activités de la communauté semblent constituer deux éléments bien valorisés et qui déterminent la position occupée par un membre au sein de la pyramide hiérarchique de la communauté. Dans ce sens, tous les membres ont — a priori — une chance égale d'occuper une position importante dans la communauté.
- 45 De surcroît, les femmes actives au sein de ces communautés développent souvent des activités artistiques (*fan art*). Il s'agit d'images produites au moyen de logiciels numériques tels que Photoshop ou encore de vidéos (*vidding*) consacrées à leurs feuilletons ou à leurs protagonistes préférés. Ces œuvres sont très valorisées par le groupe, car elles sont les preuves matérielles de l'intérêt des fans des feuilletons en question pour l'objet d'admiration commun et témoignent de l'investissement d'une personne dans la communauté. Dans ce sens, il s'agit d'œuvres toujours signées (même de manière très discrète parfois) puisqu'elles permettent à leur créatrice d'acquérir de la visibilité au sein de la communauté et de légitimer son appartenance et la position qu'elle occupe au sein de la pyramide hiérarchique de la communauté.
- 46 Les membres des communautés numériques semblent agir également en tant que *managers volontaires* de leurs objets d'admiration. Dans ce sens, il est assez fréquent que

les femmes que nous avons interviewées fassent le sous-titrage de leurs fictions sérielles préférées afin de les rendre accessibles à un public plus vaste (*fansubbing*). De plus, elles créent des vidéos à des fins promotionnelles, qu'elles diffusent par la suite sur les réseaux socionumériques (*fanadvertising*). La potentialité promotionnelle des activités menées par les fans a été assez vite saisie par l'industrie culturelle, qui coopère avec certaines communautés de fans. Les amatrices des feuilletons turcs jouent ainsi un rôle majeur dans le processus de diffusion de leurs fictions sérielles préférées en Grèce. Ce sont les fans qui font fréquemment le sous-titrage des épisodes ou encore qui préparent les bandes-annonces pour les feuilletons en question. De plus, avant d'acheter une série, la compagnie de diffusion des feuilletons turcs en Grèce s'adresse souvent aux communautés numériques pour sonder l'opinion des amatrices de ces produits. Par exemple, la compagnie en question offre pour un premier visionnage certains épisodes aux communautés. Ceux-ci sont diffusés aux membres de la communauté, qui ensuite donnent leur opinion par rapport à la série. Enfin, le flux s'inverse à l'occasion, et ce sont alors les fans qui, en tant qu'amatrices d'un certain acteur ou d'un produit particulier, peuvent exiger l'importation d'un feuilleton particulier (ou de tout autre produit en rapport avec leur objet d'admiration) en Grèce. Par conséquent, tandis que, dans la société en dehors des communautés en ligne, les femmes qui prennent plaisir à regarder les feuilletons en question sont marginalisées, leurs centres d'intérêt sont légitimés et valorisés au sein des communautés numériques. De plus, ces femmes peuvent jouer des rôles alternatifs (ex. : leader ou créatrice) et revendiquer la reconnaissance à la fois des autres fans et de l'industrie culturelle.

- 47 Dans ce sens, ces communautés numériques constituent un monde parallèle de nature subversive puisque les valeurs qui définissent la société dominante y sont suspendues et que les femmes opprimées par le système patriarcal peuvent momentanément le contester et même le « renverser » idéologiquement. Les pratiques des groupes étudiés viennent à l'encontre des prénotions et des valeurs patriarcales en vigueur ; sans se définir comme des « groupes de résistance », les groupes de fans interprètent et codifient la réalité quotidienne avec des données « différentes », s'opposant au statu quo. C'est là une négociation symbolique des idées et des connaissances, venant d'« en bas » et pouvant éventuellement conduire à des changements plus visibles à l'échelle sociale, pouvant imposer un féminisme résistant, quoiqu'il ne soit pas défini pratiquement comme tel.
- 48 Bien que les représentations projetées par ces feuilletons reproduisent en principe les valeurs du système patriarcal et contribuent ainsi à la perpétuation des inégalités entre les genres, les femmes, à travers leur activité au sein des communautés numériques, conduisent des pratiques (même subversives) qu'elles ne peuvent pas toujours entreprendre dans la société dominante. Nous pourrions donc argumenter que ces communautés constituent des champs virtuels dans lesquels les femmes mènent des pratiques de résistance contre un système qui leur impose la subordination. La participation des femmes aux communautés étudiées semble dès lors constituer une praxis féministe embryonnaire pouvant se développer comme idéologie de résistance.

Conclusion

- 49 Femmes au foyer hystériques, hypnotisées et soumises aux rapports de pouvoir imposés par le système patriarcal... tels sont les stéréotypes qui persistent au sein de la sphère publique grecque au sujet des amatrices des feuilletons turcs. Dans le présent article, nous avons voulu illustrer les différentes formes de la résistance des publics féminins de la culture populaire au prisme du genre. En utilisant le genre comme méthode, nous nous sommes focalisée sur l'appropriation des représentations de genre projetées à travers les feuilletons turcs par des publics féminins grecs afin d'examiner comment les téléspectatrices grecques négocient à travers le visionnage des feuilletons télévisés turcs les rapports de pouvoir qui leur sont imposés par le système patriarcal.
- 50 Pendant notre enquête, un nombre important des personnes interrogées ont avancé une lecture contestatrice du système patriarcal. De plus, la résistance des sujets sociaux ne s'arrête pas au moment du visionnage des fictions sérielles turques. Un grand nombre des personnes interviewées sont également engagées dans des communautés de fans en ligne, où elles mènent plusieurs activités à travers lesquelles elles négocient les rapports de pouvoir qui leur sont imposés.
- 51 Notre étude a révélé que la résistance des récepteurs de sens aux rapports de pouvoir qui leur sont imposés n'est ni toujours en opposition au texte médiatique ni forcément progressiste. Bien entendu, notre objectif n'a pas été de « valider » l'activité de visionnage des feuilletons turcs ni de prétendre que cette activité a de fait une dimension émancipatrice. Tous les sujets interviewés ne sont pas critiques, résistants et capables de subvertir l'idéologie introduite dans les récits des feuilletons par l'élite dominante. Toutefois, la grande majorité des femmes qui ont participé à notre enquête ont proposé une lecture résistante des rapports sociaux imposés par le système patriarcal. Loin d'être soumises au patriarcat, la majorité des femmes qui aiment regarder ces produits culturels résistent au système hégémonique et/ou le remettent en question à travers leur lecture des récits alternatifs proposés par les feuilletons.
- 52 Notre enquête nous a permis de mettre en évidence que la contestation du système hégémonique pouvait prendre plusieurs formes. Nous ne prétendons pas que cette contestation se traduit forcément par une action politique (au sens commun du terme). Il nous semble toutefois important de souligner que la contestation des rapports de pouvoir en vigueur par les téléspectatrices grecques des feuilletons turcs démontre que, comme Michel Foucault l'a précisé, « où il y a pouvoir, il y a résistance » (2010/1976, p.125). En d'autres termes, les relations de pouvoir existantes sont constamment négociées. Les significations données par les personnes interrogées aux récits qu'elles consomment constituent un aspect de leur activité de contestation.

BIBLIOGRAPHIE

- ABERCROMBIE Nicholas et Brian LONGHURST (1998), *Audiences: A Sociological Theory of Performance and Imagination*, Londres, Sage Publications.
- AKASS Kim et Janet MCCABE (dir.) (2004), *Reading Sex and The City*, Londres, IB Tauris.
- ALBERONI Francesco (1994), *L'érotisme*, Paris, Pocket.
- ANG Ien (1996), « Ethnography and radical contextualism in audience studies », dans James HAY, Lawrence GROSSBERG et Ellen WARTELLA (dir.), *The Audience and Its Landscape*, Boulder, Westview Press, p. 247-262.
- ANG Ien (1985), *Watching Dallas: Soap Opera and the Melodramatic Imagination*, Londres, Methuen.
- APPADURAI Arjun (1996), *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- ARNOLD Matthew (1990/1869), *Culture and Anarchy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BLUMENTHAL Danielle (1997), *Women and Soap Opera: A Cultural Feminist Perspective*, New York, Praeger.
- BOURDIEU Pierre (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOZON Michel (2009), *Sociologie de la sexualité*, Paris, Armand Colin.
- BROWN Mary Ellen (1994), *Soap Opera And Women's Talk. The Pleasure of Resistance*, California, Sage Publications.
- BRUNSDON Charlotte et David MORLEY (1999), *The Nationwide Television Studies*, Londres, Routledge.
- BRUNSDON Charlotte (2000), *The Feminist, the Housewife, and the Soap Opera*, Oxford, Clarendon Press.
- BUCCIANI Alexandra (2010), « Dubbed Turkish soap operas conquering the Arab world: Social liberation or cultural alienation », *Arab Media and Society*, 10(2), p. 4-28.
- BUCKINGHAM David (1987), *Public Secrets: EastEnders and Its Audience*, Londres, British Film Institute.
- BUTSCH Richard (2015), « Reconsidering resistance and incorporation », dans Gail DINES et Jean M. HUMEZ, *Gender, Race and Class in Media. A Critical Reader*, Londres, Sage Publications, p. 87-98.
- BUTSCH Richard et Sonia LIVINGSTONE (2013), *Meanings and Audiences*, Londres, Routledge.
- CARPENTIER Nico (2011), « New configurations of the audience? », dans Virginia NIGHTINGALE (dir.), *Handbook of Media Audiences*, Malden, Wiley Blackwell, p. 190-212.
- CONDIT Celeste Michelle (2006), « The rhetorical limits of polysemy », dans Horace NEWCOMB (dir.), *Television: The Critical View*, New York, Oxford University Press, p. 436-447.
- COULOMB-GULLY Marlène (2014), « Inoculer le Genre. Le Genre et les SHS : une méthodologie traversière », *Revue française des Sciences de l'information et de la Communication*, 4, DOI : <https://doi.org/10.4000/rfsic.837>.

DAMIAN-GAILLARD Béatrice, Sandy MONTANOLA et Eugénie SAITTA (2021), *Genre et journalisme. Des salles de rédaction aux discours médiatiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck supérieur, coll. « Info&Com ».

DIAMANTAKOU Popi (2010), « Feuilleton-hystérie turque », *Ta Nea*, 23 décembre, <https://www.tanea.gr/2010/12/23/lifearts/culture/toyrkiki-sapoyno-ysteria/>, page consultée le 17 mars 2021.

DUNCOMBE Stephen (1997), *Notes from Underground: Zines and the Politics of Alternative Culture*, New York, Verso.

DUNCOMBE Stephen (dir.) (2002), *Cultural Resistance Reader*, New York, Verso.

FISKE John (1987), *Television Culture*, Londres, Methuen.

FISKE John (1998), « Television: Polysemy and popularity », dans Olga LINNE, Ramaswami HARINDRANATH et Roger DICKINSON (dir.), *Approaches to Audiences: A Reader*, Londres, Arnold, p. 194-204.

FISKE John (1989), *Understanding Popular Culture*, Londres, Routledge.

FOUCAULT Michel (2010/1976), *Histoire de la sexualité I. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.

GERAGHTY Christine (1991), *Women and Soap Opera: A Study of Prime-Time Soaps*, Cambridge, Polity Press.

GRAMSCI Antonio (1971), *Selections from Prison Notebooks*, Londres, Lawrence and Wishart.

HALL Stuart (1980), « Encoding/Decoding », dans Stuart HALL, Dorothy HOBSON, Andrew LOWE et Paul WILLIS (dir.), *Culture, Media, Language: Working Papers in Cultural Studies*, Londres, Hutchinson, p. 128-138.

HALL Stuart et Tony JEFFERSON (dir.) (1976), *Resistance Through Rituals. Youth Subcultures in Post-War Britain*, Londres, Unwin Hyman.

HARINDRANATH Ramaswami (2009), *Audience-Citizens: The Media, Public Knowledge and Interpretative Practice*, New Delhi, Sage Publications.

HEBDIGE Dick (1979), *Subculture*, Londres, Methuen.

HERACLIDES Alexis (2011), « The essence of the Greek-Turkish rivalry: National narrative and identity », *GreeSE - Hellenic Observatory Papers on Greece and Southeast Europe*, Hellenic Observatory, LSE, <https://eprints.lse.ac.uk/45693/1/GreeSE%20No51.pdf>, page consultée le 13 août 2020.

HOBSON Dorothy (2003), *Soap Opera*, Cambridge, Polity Press.

ILLOUZ Eva (2020), *La fin de l'amour. Enquête sur un désarroi contemporain*, Paris, Seuil.

JENKINS Henry (1992), *Textual Poachers. Television Fans and Participatory Culture*, New York, Routledge.

KOUKOUTSAKI-MONNIER Angeliki et Ioanna VOVOU (2007), « La redécouverte de l'Autre par écrans interposés », *Communication*, 26(1), p. 48-78.

KOZINETS Robert V. (1999), « E-Tribalized marketing? The strategic implications of virtual communities of consumption », *European Journal of Management*, 17(3), p. 252-264.

KOZINETS Robert V. (2002), « The field behind the screen: Using netnography for marketing research in online communities », *Journal of Marketing Research*, 39, p. 61-72.

KOZINETS Robert V. (1998), *To Boldly Go: A Hypermodern Ethnography of Star Trek Fans' Culture and Communities of Consumption*, thèse de doctorat, Kingston, Queen's University.

- LAROCHELLE Dimitra Laurence (2019), « “Brad Pitt halal” and the hybrid woman: Gender representations and religion through Turkish soap operas », *ESSACHESS – Journal for Communication Studies*, 24(2), p. 61-78.
- LAROCHELLE Dimitra Laurence (2021), « Le Soft Power à l’épreuve de la réception. Le cas des fictions sérielles turques en Grèce », *Réseaux*, 2-3(226-227), p. 209-234.
- LAROCHELLE Dimitra Laurence (2022), « Identité culturelle, culture populaire et résistance : la réception des feuilletons turcs par les publics grecs », *Études de communication*, 59, p. 77-104.
- LAROCHELLE Dimitra Laurence (2023), « Transnational soap operas and viewing practices in the digital age: The Greek fandom of Turkish dramas », *International Communication Gazette*, 85(3-4), p. 233-249.
- LIVINGSTONE Sonia (dir.) (2005), *Audiences and Publics*, Bristol, Intellect Press.
- LORBER Judith (1993), « Believing is seeing: Biology as ideology », *Gender and Society*, 7(4), p. 568-581.
- MACÉ Éric (2015), *L’après-patriarcat*, Paris, Seuil, coll. « La Couleur des idées ».
- MONTLAHUC Pascal et Jean-Noël ALLARD (2018), « La construction genrée des émotions dans les mondes grec et romain », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 47(1), p. 23-43.
- MOORE Robbie (2013), « Soap opera diplomacy: Turkish TV in Greece », *The International*, <http://www.theinternational.org/articles/339-soap-opera-diplomacy-turkish-tv-in-greece>, page consultée le 3 février 2017.
- MORIN Céline (2017), *Les héroïnes de séries américaines de Ma sorcière bien-aimée à The Good Wife*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais.
- MORLEY David (1992), *Television, Audiences and Cultural Studies*, Londres, Routledge.
- OLSON Scott R. (2000), « The globalization of Hollywood », *International Journal on World Peace*, 17(4), p. 3-17.
- ÖZTÜRKMEN Arzu (2018), « Turkish content: The historical rise of the dizi genre », *TV/Series*, 13, p. 1-12.
- PAPANAGNOU Vaios (2011), « Les Grecques et les séries turques », *To Vima*, <https://www.tovima.gr/2011/11/29/vimagazino/oi-ellinides-kai-ta-toyrkika-sirial/>, page consultée le 17 mars 2021.
- RADWAY Janice (1984), *Reading the Romance*, Chapel Hill, University of North Carolina.
- SANS AUTEUR (2016), « Hystérie à Athènes pour Kemal de Kara Sevda », *Economy 365*, <http://www.economy365.gr/article/16469/ysteria-stin-athina-gia-ton-kemal-toy-kara-sevnta-photos-video>, page consultée le 17 mars 2021.
- SARTRE Maurice (2016), « Les Grecs », dans Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO (dir.), *Histoire des émotions. De l’Antiquité aux Lumières*, Paris, Seuil, p. 17-63.
- SCHRØDER Kim Christian (2000), « Making sense of audience discourses: Towards a multidimensional model of mass media reception », *European Journal of Cultural Studies*, 3(2), p. 233-258.
- SKAFIDAS Giorgos (2019), « Turkey rewrites history: the invasion through Turkish series, the diffusion, Ali and Malcolm X », *Hellas Journal*, <https://hellasjournal.com/2019/11/xanagrafei-tin-istoria-i-toyrkia-i-dieisdysi-meso-sirial-i-diaspora-o-ali-kai-o-malkolm-ch/>, page consultée le 17 mars 2023.

VITRINEL Ece et Aslı ILDIR (2021), « Netflix Turkey Dossier », *Global Internet TV Consortium*.

WALBY Sylvia (1989), « Theorizing patriarchy », *Sociology*, 23(2), p. 213-234.

YÖRÜK Zafer et Pantelis VATIKIOTIS (2013), « Soft Power or illusion of hegemony: The case of the Turkish soap opera “colonialism” », *International Journal of Communication*, 7, p. 2361-2385.

NOTES

1. Voir dans ce sens les articles de Popi Diamantakou (2010), de Vaios Papanagnou (2011) et l'article sans auteur, « Hystérie à Athènes pour Kemal de Kara Sevda » (2016).
2. Voir dans ce sens l'article de Giorgos Skafidas (2019).
3. Nous considérons la résistance comme une pratique qui consiste à utiliser des significations et des symboles pour contester et combattre un pouvoir dominant. Voir dans ce sens Gramsci, 1971 ; Arnold, 1990/1869 ; Duncombe, 1997, 2002 ; Fiske, 1987, 1989, 1998 ; Hall et Jefferson, 1976 ; Hebdige, 1979 ; Radway, 1984.
4. Nous considérons le patriarcat comme le « système de structures et de pratiques sociales dans lequel les hommes dominant, oppriment et exploitent les femmes » (Walby, 1989, p. 214). Il s'agit d'un ensemble de processus qui dictent la mise en asymétrie du masculin et du féminin et qui est légitimé au sein des sociétés modernes par des justifications scientifiques (Macé, 2015). Ce rapport asymétrique entre les hommes et les femmes peut être repéré dans plusieurs secteurs de manière officielle (par exemple, dans le sport [Lorber, 1993]) ou non officielle (par exemple dans le journalisme [Damian-Gaillard, Montanola et Saïtta, 2021]).
5. Notre travail est inspiré des travaux en *cultural studies*, un champ d'études transdisciplinaire centré sur l'analyse des identités et des rapports de pouvoir dans la culture.
6. Les femmes représentent la quasi-totalité des personnes interviewées (on ne compte que trois hommes). Cette surreprésentation des femmes est cohérente par rapport à ce que la littérature nous apprend de la caractérisation « féminine » des feuilletons télévisés, qu'il s'agisse de choix de sujets, du type de narration ou du profil des publics (Ang, 1985 ; Geraghty, 1991 ; Brown, 1994 ; Blumenthal, *op. cit.* ; Brunsdon, 2000 ; Hobson, 2003). Par ailleurs, la surreprésentation des femmes est également confirmée en ce qui concerne les personnes qui ont répondu à notre questionnaire. Plus précisément, les femmes représentent 96 % (1 824 individus) des sujets ayant répondu à notre questionnaire, les hommes en représentant seulement 4 % (76 individus). On pourrait donc présumer que l'échantillon des personnes interviewées correspond aux caractéristiques de la population parente qui fait l'objet de notre recherche.
7. Athènes, Thessalonique, Chalcis, Komotini.
8. Dans le cadre du présent article, l'idéologie patriarcale dictant des rapports de pouvoir asymétriques entre les hommes et les femmes.
9. Référence au feuilleton *Sen Anlat Karadeniz* (Sinegraf Film, 2018-2019) qui traite de la violence conjugale.
10. Référence au feuilleton *Fatmagül'ün Suçu Ne ?* (Ay Yapım, 2010-2012) qui traite du viol d'une jeune femme par quatre hommes.
11. Référence au feuilleton *Adımı Feriha Koydum* (Med Yapım, 2011-2012) qui traite de l'amour d'une jeune femme d'un milieu populaire pour un homme issu de l'élite.
12. Référence au feuilleton mélodramatique *Fatmagül'ün Suçu Ne ?*
13. Elle fait référence à l'Anatolie.
14. Référence au président de la démocratie turque.
15. Référence au feuilleton homonyme (2011-2013).
16. « Il a le premier mot » est une expression grecque pour désigner la personne qui a le pouvoir.
17. Référence au feuilleton *Anne* (Medyapım/MF Yapım, 2016-2017).

18. Référence à la famille de Zeynep.
 19. Personnage féminin issu d'un milieu défavorisé.
 20. L'opposition binaire femme/passive et homme/actif est très récurrente dans les feuilletons turcs.
 21. Référence au feuilleton historique *Muhteşem Yüzyıl* (Tims Productions, 2011-2014) qui traite de la vie du sultan Soliman le Magnifique et de son épouse Hürrem.
 22. Se courber devant quelqu'un (comme nous le faisons pour une révérence) est dans la culture grecque (et orientale) un signe de respect et de soumission.
 23. Référence au feuilleton qui a succédé au feuilleton historique *Muhteşem Yüzyıl* et qui s'intitule *Muhteşem Yüzyıl Kösem* (Tims Productions, 2015-2017). Le feuilleton en question traite de la vie de Mahpeyker Kösem Sultan, épouse du sultan Ahmed I.
 24. C'est notamment la sexualité féminine qui constitue un « tabou » dans les feuilletons turcs objets de notre analyse.
 25. Expression grecque utilisée pour désigner quelqu'un (d'habitude une femme) qui n'a pas de caractère et dont l'existence repose uniquement sur son corps.
 26. Par exemple, étant des consommatrices expérimentées des feuilletons turcs, les membres des communautés en question spéculent en prenant en considération que plusieurs feuilletons turcs ont souvent une fin malheureuse.
 27. Les hommes — quand il y en a — sont toujours silencieux.
-

RÉSUMÉS

Les feuilletons télévisés turcs véhiculent une modernité alternative qui est caractérisée aussi bien par les normes dictées par le système patriarcal que par le conservatisme social imposé par le gouvernement actuellement au pouvoir en Turquie. En s'appuyant sur les données recueillies au cours d'une ethnographie des publics féminins grecs des feuilletons turcs, l'auteure souhaite illustrer les différentes formes de résistance des publics de la culture populaire face au système hégémonique sous le prisme du genre. Cette étude de cas a révélé que la résistance des récepteurs de sens aux rapports de pouvoir qui leur sont imposés n'est ni toujours oppositionnelle au texte médiatique ni forcément progressiste.

Turkish soap operas convey an alternative modernity characterized as much by the norms dictated by the patriarchal system as by the social conservatism imposed by the government currently in power in Turkey. Drawing on data collected in an ethnography of female Greek viewers of Turkish soaps, the author seeks to illustrate the potential for and nature of pop culture audiences' resistance to the hegemonic system through the lens of gender. This case study revealed that the resistance of these "meaning receptors" to the power dynamics imposed on them is not always oppositional to the media text, nor necessarily progressive.

Las telenovelas turcas difunden una modernidad alternativa caracterizada tanto por normas establecidas por el patriarcado como por el conservadurismo social impuesto por el gobierno turco actualmente en el poder. A partir de datos recopilados de una etnografía compuesta de una audiencia femenina griega de telenovelas turcas, la autora busca ilustrar las posibilidades, así como la naturaleza de la resistencia de las audiencias de la cultura popular frente al sistema hegemónico a través del prisma del género. Este estudio de casos concluye que la resistencia de

los receptores sensoriales en cuanto a los vínculos de poder que les son impuestos no demuestra una oposición al texto mediático ni tampoco una progresión.

INDEX

Palabras claves : género, resistencia, representaciones mediáticas, recepción, prácticas digitales, fanes

Mots-clés : genre, résistance, représentations médiatiques, réception, pratiques numériques, fans

Keywords : gender, resistance, media representations, receptors, digital practices, fans

AUTEUR

DIMITRA LAURENCE LAROCHELLE

Dimitra Laurence Larochelle est maîtresse de conférences à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3. Courriel : dimitra.larochelle@sorbonne-nouvelle.fr

Les « jeux de ficelles » d'une gouvernance éthique de l'intelligence artificielle

Une approche intersectionnelle des modèles de justice sociale des techniques dites intelligentes

Julie Marques

- 1 Cet article présente une partie des résultats de notre enquête de doctorat, qui interroge les modèles de justice sociale en contexte d'intelligence artificielle (IA) et d'algorithmes au prisme d'une approche intersectionnelle des médiations en jeu. Il s'agit de questionner les modalités de conception et de représentation des dispositifs techniques dits intelligents, les formes que prend leur régulation et la manière dont les divers éléments qui les constituent font systèmes. La recherche est pensée comme une invitation à étudier les agencements et les actualisations des rapports sociaux de sexe, de race et de classe qui se produisent en contexte d'IA. Il s'agit notamment d'analyser les modèles de justice sociale qui sont plébiscités par les discours de gouvernance (Agamben, 2014 ; Foucault, 2001) de ladite « IA éthique ». L'enquête que nous présentons ici consiste dès lors à étudier comment ces dispositifs se déploient au sein d'un terrain spécifique : l'entreprise des télécommunications Orange, son département de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et plus spécifiquement la division Diversité et Inclusion (D&I), ainsi qu'au sein de ses équipes technoscientifiques. La question des modèles de justice sociale (Fraser, 2004) est au cœur des préoccupations de cette recherche dans laquelle il s'agit d'appréhender les différents « fils » qui tissent ensemble les systèmes sociotechniques. L'objectif est d'appréhender les tensions, les marges, les hégémonies, les formes de pouvoir et les relations sociales telles qu'elles s'organisent et se coconstruisent de manière multidimensionnelle (Bilge, 2009 ; Hill Collins, 2017 ; Vergès, 2019) dans la situation observée. Cette recherche propose de sortir d'une représentation « désincarnée » de l'IA en vue de pouvoir en analyser le « coût computationnel » (Crawford, 2022) et d'établir une cartographie des enjeux de pouvoir impliqués. Pour cela, dans le présent article, nous interrogeons les modèles de justice sociale auxquels sont adossés les recommandations et les instruments de

régulation en matière d'« IA éthique¹ » chez Orange et nous envisageons les limites de la production de définitions et de modalités de régulation par cette organisation. Nous montrons notamment comment ces dernières s'inspirent de paradigmes qui ne remettent pas forcément en cause les hégémonies et les systèmes de domination.

- 2 Nous reviendrons d'abord sur les termes et concepts qui permettent d'analyser les dispositifs d'IA au prisme d'une approche intersectionnelle, en vue de créer des savoirs situés, féministes, engagés et quelque peu profanes de ces techniques (Cardon, 2015 ; Haraway et García, 2020). Puis, nous décrirons notre terrain de recherche ainsi que la méthodologie développée pour étudier les systèmes dits intelligents, en mobilisant une approche interdisciplinaire inscrite à la fois en sciences de l'information et de la communication (SIC) et en sciences du langage (SL). Il s'agira de comprendre l'ancrage de la Technique² dans le monde social et les manières dont des discours de gouvernance la mettent en récit et en sens, ainsi que les incidences que cela a sur les rapports sociaux. Enfin, nous proposerons une analyse des conceptions de la justice sociale sous-jacentes aux dispositifs de gouvernance éthique de l'IA chez Orange, notamment dans un contexte où cette dernière est pensée par et pour la RSE du groupe.

DÉFINIR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU PRISME D'UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE : SAISIR LES ENJEUX ET LES INCIDENCES

Une définition de l'intelligence artificielle

- 3 L'expression « intelligence artificielle » cristallise d'emblée des représentations et imaginaires, qu'ils soient de types prophétiques ou apocalyptiques, parce qu'elle suppose une forme d'intelligence qui serait calquée sur celle perçue comme « suprême » : l'intelligence humaine (Doueihi, 2013). L'IA est une technologie qui s'appuie sur des données. Elle peut être définie comme « un corpus de concepts et de techniques permettant à une machine de réaliser des tâches au moyen de programmes informatiques, simulant parfois ainsi, dans une certaine mesure, l'intelligence humaine » (Bertail *et al.*, 2019, p. 6). Elle peut être qualifiée selon deux catégories qui correspondent à deux modes de fonctionnement (Cardon, Cointet et Mazières, 2018) :
 - une IA hypothético-déductive, qui peut être qualifiée de symbolique. Elle dépend d'algorithmes et d'une intervention humaine en vue de modéliser le réel. Elle est constituée de solutions mathématiques qui prennent la forme « d'une série d'instructions permettant d'obtenir un résultat » (Cardon, *op. cit.*, p. 3) ;
 - une IA inductive, qui peut être qualifiée de connexionniste. Elle est apparue avec le développement du *big data*³ et de nouvelles méthodes de modélisation, comme l'apprentissage profond. Ces techniques dites intelligentes, à partir d'un vaste ensemble de données et d'une tâche à effectuer, déduisent un modèle d'analyse. Dans ce contexte, c'est la machine qui modélise le réel (Cardon, Cointet et Mazières, *op. cit.*).
- 4 Dans ce travail, nous n'effectuons toutefois pas de différence sémantique entre IA et algorithmes, parce que sur le terrain de recherche, les applications ne sont que rarement différenciées. Par ailleurs, sur le terrain de recherche, au sein des entretiens et dans les discours de gouvernance de l'IA analysés, nous trouvons une surutilisation de l'expression « intelligence artificielle » pour faire référence aux algorithmes, entre

autres parce qu'elle garantit une certaine image des organisations qui suppose qu'elles seraient à la pointe de l'innovation.

SITUER L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS LE MONDE SOCIAL

- 5 Dans un tel contexte, nous nous demandons comment appréhender le plus finement possible les co-constructions et les relations entre la technique et le monde social, et partant, entre la technique et les rapports sociaux de sexe, de race et de classe. Dans cette perspective, l'IA et les algorithmes ne sont pas considérés comme neutres, inertes, en dehors du monde social, mais comme imbriqués dans celui-ci, y prenant part, entretenant des relations avec les agents sociaux, participant à la structuration de la société. L'IA forme en effet un réseau en co-construction perpétuelle (Akrich, 1994) et avec elle se déploient des « jeux de ficelles⁴ » entre humains et non-humains (Haraway et García, 2020). Dès lors, il s'agit pour nous de penser la multidimensionnalité des techniques dites intelligentes pour rendre visible l'actualisation des rapports de pouvoir et des systèmes d'oppression auxquels elles participent. En ce sens, notre prisme d'analyse et d'appréhension de l'IA est harawayen, situé et composé à partir d'un regard analytique intersectionnel (Bilge, *op. cit.* ; Crenshaw et Bonis, 2005 ; Hill Collins, 2017 ; Vergès, *op. cit.*). Rappelons que la pensée harawayenne est articulée à une approche féministe et intersectionnelle des techniques, inspirée par le matérialisme. Elle mêle un travail d'historicisation des rapports de pouvoir (Ahmed et Turbiau, 2021), par l'analyse « des structures matérielles du système de domination masculine, de race et de classe » (Haraway *et al.*, 2007, p. 89), et le développement de récits qui met en avant « l'action personnelle complexe » (*id.*), et dont les finalités sont aussi d'imaginer des « fiction[s] qui pensent le monde » (*ibid.*, p. 30) et ses possibles au travers les pratiques d'émancipation située de/par la technique (mais pas uniquement). Cette analyse des systèmes sociotechniques est une proposition pour dépasser les dualités et les dichotomies entre technique et société, notamment « en prenant la responsabilité des relations sociales de science et de technologie, [en refusant] la métaphysique antiscience, la démonologie de la technologie [...] » (*ibid.*, p. 81). L'objectif d'une telle approche est d'élaborer une politique intersectionnelle de la technique, non pas parce que la technique en question constituerait forcément un « progrès » pour l'humanité, encore moins parce qu'elle serait forcément juste ou bonne, mais parce qu'il est aussi nécessaire de construire « une science féministe » (Haraway *et al.*, 2007, p. 69). Cette pensée s'inscrit dans une tradition matérialiste qui démontre que les inégalités sont le produit des systèmes entre autres capitalistes, hétéropatriarcaux et colonialistes qui — du fait de leur principe de fonctionnement même — exploitent et oppriment les groupes qu'ils contribuent à minoriser. Or, si ces personnes ne peuvent se retrouver sous une catégorie universelle et homogène au vu de la multiplicité de leurs expériences, elles peuvent toutefois se retrouver dans l'expérimentation d'une « conscience oppositionnelle » (Sandoval, 1991) qui prend appui sur une « nouvelle identité » qui « délimite un espace délibérément construit où pouvoir agir ne dépend d'aucune identification “naturelle”, mais d'un désir de coalition, d'affinité, ou de parenté politique » (Haraway *et al.*, 2007, p. 40). Cette perspective rejoint les propositions d'autrices comme Angela Davis (2022) ou Patricia Hill Collins (2017) qui, tout en proposant de rendre compte de la multidimensionnalité des systèmes

d'exploitation et d'oppression, proposent une approche collective des sujets de l'émancipation. La pensée harawayenne constitue aussi une politique féministe du positionnement (Bracke, Bellacasa et Clair, 2013), qui permet d'analyser comment les technosciences⁵ ont été « pensées pour » et continuent de relever d'une vision capitaliste andro-, ethno- et hétéro-centrée, qui produit une invalidation de certains savoirs. Dans ses travaux, Donna Haraway cherche notamment à montrer que l'objectivité sous couvert de neutralité n'est qu'une illusion, elle n'est que le résultat de perspectives (in)validées.

- 6 À partir de ces cadres théoriques, la technique et les rapports sociaux de sexe, de race et de classe peuvent être pensés dans leur relation mutuelle, ce qui réinstaura, comme le souligne Josiane Jouët, « la culture matérielle des TIC » (2003, p. 58), mais aussi une lecture des technologies de l'information et de la communication (TIC) en tant « [qu']objets de consommation et outils symboliques » (*id.*) et non plus comme des artefacts vides. Ce cadre favorise une appréhension des rapports sociaux imbriqués dans la technique dite intelligente, non seulement à travers les expériences et parcours microsociologiques des personnes, mais aussi dans les enjeux et les nœuds des systèmes à des niveaux méso- et macro-sociologiques (Jackson et Armengaud, 2009). L'IA y est analysée dans sa matérialité, par une approche située et ancrée dans l'écologie⁶ des pratiques (Crawford, *op. cit.* ; Haraway et García, 2020). Par celle-ci, il s'agit d'analyser la manière dont l'IA participe à l'intégration, à la production, voire à la rationalisation ou à la justification des oppressions.

Comprendre les effets de l'intelligence artificielle sur l'actualisation des rapports sociaux

- 7 Pour analyser ces phénomènes, nous nous appuyons sur l'expression « oppression algorithmique⁷ » de Safiya Umoja Noble (2018). Le choix de faire usage de ce concept, plutôt que de l'expression « biais de l'IA⁸ », n'est pas anodin. Il sert à rappeler que les rapports sociaux, la domination et l'oppression sont systémiques, qu'ils sont le produit incessant d'institutions et se jouent à des niveaux aussi bien micro-, méso- que macrosociologiques. Ils supposent des solutions politiques qui engagent la responsabilité de toutes et ne peuvent être ramenés à des solutions technologiques ou numériques à des niveaux seulement individuels (Hampton, 2021). Dès lors, l'expression « oppression algorithmique » sert à mettre en visibilité et à dénoncer toutes formes d'oppressions produites par la technique dite intelligente. Elle s'agence en trois axes qui supposent :

- que les oppressions algorithmiques sont observables dans la manière dont les systèmes d'IA sont pensés, parce qu'à la conception, les conséquences sur les personnes qui subissent des injustices et de l'oppression ne sont pas prises en compte par celles et ceux qui produisent ces systèmes, notamment parce qu'il existe dans les technosciences un « *white male gaze*⁹ » (Lauretis, 2007 ; Noble, *op. cit.*) qui construit les personnes des groupes minorisés comme objet plutôt que comme sujet (Guillaumin, *op. cit.*) ;
- qu'elles apparaissent dans l'invisibilisation et l'invalidation récurrente de ces mêmes personnes, de leurs pratiques, de leurs savoirs et de leur parcours par ces technologies (Noble, *op. cit.*) ;
- que l'IA s'inscrit dans un système capitaliste, au sein d'enjeux économiques, et participe à des formes d'exploitation des groupes minorisés (Crawford, *op. cit.* ; Hampton, *op. cit.*).

- 8 Concrètement, ces phénomènes se traduisent, depuis quelques années, à travers divers scandales sur l'IA qui démontrent une actualisation des rapports sociaux de sexe, de race et de classe :
- que ce soit par des IA qui participent au racisme en calculant des risques de récidive plus élevés pour des détenus racisés, comme c'est le cas avec l'IA COMPAS aux États-Unis (Larson *et al.*, 2016) ;
 - que ces techniques actualisent le sexisme avec des algorithmes d'aide au recrutement qui considèrent que les profils masculins sont les plus « qualifiés » (Hamilton, 2018) ;
 - ou encore à l'intersection de ces discriminations avec des reconnaissances faciales qui ne « détectent » pas les femmes racisées (Buolamwini et Gebru, 2018).
- 9 En cela, l'IA participe aux idéologies et fait système. Ses conséquences peuvent être violentes, dans la mesure où elle peut contribuer à renforcer les fonctionnements hégémoniques déjà à l'œuvre dans le monde social tels que les fonctionnements sexistes, racistes, hétéronormatifs et validistes. À la suite de la prise de conscience de ce risque inégalitaire, de plus en plus d'organisations appellent de leurs vœux une gouvernance éthique de l'IA visant à désamorcer les inégalités qui découlent de ces fonctionnements sociaux profondément intériorisés. Dans ce contexte, l'entreprise Orange s'est engagée à faire sien le souci de ne pas reconduire les inégalités. Après une présentation de notre terrain et de notre méthodologie, nous verrons comment cela se traduit en termes de dispositifs documentaires et de discours autour des enjeux de « l'IA éthique et inclusive ».

PRÉSENTATION DU TERRAIN ET DE LA MÉTHODE : ENQUÊTER SUR LE RÉSEAU QUI COMPOSE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- 10 Cette recherche a été réalisée sous convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) au sein de l'entreprise des télécommunications Orange. La division de la Diversité et Inclusion du Groupe (D&I) a constitué le département d'accueil de cette recherche, d'octobre 2019 jusqu'à octobre 2022. Cette équipe était chapeautée par le département Responsabilité sociétale d'Orange Groupe (RS), qui organise et gère toutes les activités liées à la RSE. La D&I, qui représente une partie du terrain de cette recherche, a la charge du déploiement des politiques et des processus en matière de non-discrimination et d'inclusion. Elle se divise en trois pôles :
- l'égalité professionnelle femmes-hommes ;
 - l'égalité des chances (diversité, handicap, LGBTQ+) ;
 - l'égalité numérique.
- 11 En partant de cette expérience du terrain, nous nous sommes appuyée sur un socle théorique interdisciplinaire alliant SL et SIC, croisant plus particulièrement une analyse du discours contre-hégémonique (Paveau, 2023) et une analyse communicationnelle des controverses (Laborde, Carayol et Cousserand-Blin, 2022). Nous interrogeons, à l'aune de la mondialisation, comment Orange s'inscrit dans un écosystème qui définit une gouvernance de l'IA et les manières dont les définitions proposées dans ces discours de gouvernance portent et véhiculent des représentations de la technique, mais aussi des conceptions de la justice sociale et des modalités de

gestion des inégalités. Dès lors, notre méthode articulait trois niveaux d'analyse et nous appréhendions un réseau de relations qui lient :

- un niveau macrosociologique, dans lequel il s'agit d'appréhender à l'échelle du globe les techniques dites intelligentes déployées, leurs effets sur les rapports sociaux ainsi que les modalités de gouvernance de cette technique et leurs effets en matière de justice sociale ;
 - un niveau mésosociologique, à partir du terrain d'enquête situé, qui est constitué des partenaires de recherche de la D&I, de la RSE d'Orange Groupe et de son écosystème direct, par exemple les associations externes avec qui l'entreprise est partenaire. Il s'agit de concentrer le regard sur l'organisation comme « partie dans le tout » (Morin, 2014, p. 101) et d'interroger ce que l'organisation structure et ce qui vient la structurer ;
 - un niveau microsociologique, à partir des récits de vie, des expériences et pratiques des personnes, à partir de ce que les partenaires de recherche et les enquêtées livrent de leur subjectivité. Il est question de rendre compte des manières dont les personnes sont agies et agissent en relation avec les deux niveaux qui précèdent.
- 12 Ces éléments sont conçus de manière non hiérarchique, c'est-à-dire comme imbriqués les uns dans les autres et les uns par rapport aux autres. Il est alors question de reconstituer cette écologie (Paveau, 2018), cet écosystème composé par les humains et les non-humains (Akrich, *op. cit.* ; Haraway *et al.*, 2007). Cette méthode induit aussi que les personnes dans l'environnement sont entendues comme issues d'un processus de socialisation ancré dans la société et qu'elles sont situées dans un contexte (Jackson et Armengaud, *op. cit.* ; Ouabdelmoumen, 2014). Pour rendre compte de cette imbrication et de cette coproduction entre les divers niveaux, nous avons mobilisé des outils et recueilli des données issues d'une multitude d'espaces, que nous avons perçus tout au long de cette recherche comme liés entre eux. La méthode est ainsi une manière de venir analyser les interactions, les jeux d'influence dans et sur Orange Groupe et à l'extérieur de celui-ci, comme autant de relations qui dialoguent au sein d'un même écosystème et que nous résumons dans le tableau suivant.

Tableau 1. Méthode

	Microsociologique	Mésosociologique	Macrosociologique
Quoi ? Ce qui est analysé	Les pratiques, leur sens et les expériences	Les dispositifs et modalités d'organisation de l'entreprise Orange	Les controverses et définitions autour d'une gouvernance de l'IA dite éthique et juste
Comment ? Méthodes et outils	Entretiens compréhensifs analysés au moyen d'une analyse de contenu thématique	Entretiens exploratoires avec des membres de la D&I	Analyse du discours contre-hégémonique produite à partir d'une analyse sémantique de formules et une analyse lexicométrique via Iramuteq
		Ethnographie par observation participante et recueil des documents de l'organisation	Cartographie des controverses

Qui ? Où ? Lieux et enquête-e-s	Des employé-e-s d'Orange	Orange Groupe	Un corpus de 133 recommandations sur la gouvernance de l'IA produites à des échelles nationales et supranationales, par des organisations hétérogènes (privées, ONG, gouvernements, etc.)
	Des dirigeant-e-s d'associations/ONG partenaires d'Orange	Des organisations productrices de chartes pour et/ou avec Orange	

- 13 Dans cet article, nous introduirons notre propos en présentant quelques analyses issues de l'AD contre-hégémonique ; toutefois, notre propos se concentrera sur l'appréhension des niveaux méso- et microsociologique. Il sera question de comprendre non seulement la façon dont, à l'échelle de l'organisation, une gouvernance dite éthique et inclusive de l'IA est structurée, mais aussi les modalités par lesquelles elle est négociée, acceptée, voire rejetée, ainsi que les effets que cela a sur l'actualisation des rapports sociaux et la définition d'une justice sociale.

OBSERVER DES PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DITE ÉTHIQUE DANS UNE ENTREPRISE : ENTRE STRUCTURATION ET MISE EN RÉCIT

- 14 Les organisations produisent des dispositifs de droit souple (*soft law*) comme des recommandations, des chartes ou des lignes directrices qui laissent entrevoir des formes de négociations, de controverses sur la mise en place d'une gouvernance éthique de l'IA entre des instances qui finalement défendent des enjeux hétérogènes (Deibert et Crete-Nishihata, 2012 ; Jobin, Ienca et Vayena, 2019 ; Marques, 2022a). Ces recommandations définissent ce qu'est l'« IA éthique » et font circuler des représentations sur les capacités de cette technique, qui vont susciter adhésion ou rejet, ce qui a par exemple été le cas au sein d'Orange avec trois dispositifs d'autorégulation de l'IA proposés par des organisations partenaires, à savoir le Laboratoire de l'Égalité, le Cercle InterElles ou encore la Fondation Arborus (Marques, 2022b). Derrière les définitions proposées dans ces instruments se cachent « des décisions politiques sur des modes de vie du futur » (Berleur et Pouillet, 2002, p. 466). La cartographie des recommandations de bonnes pratiques en matière de « gouvernance éthique de l'IA » témoigne d'une recrudescence de ces instruments à partir de 2017 ainsi que d'une concentration de leur production dans les pays du nord global, tandis que les pays des continents africain et sud-américain ne sont que peu représentés, si ce n'est par des instances supranationales, comme l'ONU ou l'UNESCO (Jobin *et al.*, *op. cit.* ; Marques, 2022a). Ces recommandations sont produites en majorité par des instances d'autorité publique nationale, internationale ou supranationale, et principalement par le secteur des entreprises privées. Les principes de l'« IA éthique » qu'elles énoncent peuvent être regroupés en 11 grandes catégories : (1) la justice et l'équité, (2) la non-malfaisance, (3) le respect de la vie privée, (4) la responsabilité, (5) la liberté, (6) la transparence, (7) la bienfaisance, (8) la confiance, (9) la durabilité, (10) la dignité et enfin (11) la solidarité (Jobin *et al.*, *op. cit.*).

- 15 Notre enquête ethnographique nous a permis d'observer qu'en ce qui concerne la production de ces recommandations, l'entreprise Orange n'est pas restée en retrait, mais a bien produit ses propres recommandations ou a tenté d'influencer le contenu de celles qui sont produites par d'autres organisations.

Produire un récit sur l'IA, structurer son activité

- 16 En interne, nous avons observé entre octobre 2019 et octobre 2022 le développement d'instruments de gestion, par exemple dans un premier temps l'élaboration des « livres blancs » pour définir l'« IA éthique », puis dans un second temps la mise en place d'un conseil de l'IA et de la data ainsi que diverses tentatives de réaménagements de la charte Orange de l'IA et de la data. Avec ces instruments initiaux, l'entreprise met en sens et cadre ses propres valeurs en matière d'IA et d'éthique. Par là, Orange produit un récit qui structure son activité en interne ainsi que les pratiques de ses équipes technoscientifiques et en même temps, par cette communication, l'organisation cherche à produire une image de marque et une marque employeur favorable en externe, illustré par exemple dans la communication qui suit dans laquelle il est fait mention de spécificités de l'entreprise :

Pour servir l'individu, l'économie et la société en général, et en résonance avec notre raison d'être, nous revendiquons une vision particulière de l'intelligence artificielle au service de tous, qui se traduit concrètement dans nos engagements, dans nos programmes de formation et dans notre innovation¹⁰.

- 17 Dès lors, les instruments, sous forme de recommandations, de chartes et de notes de politique, pour une gouvernance éthique de l'IA s'inscrivent dans des pratiques de gestions, voire d'anticipation de crises futures, dont l'objectif est de pallier le potentiel rejet des activités de l'entreprise de la part de ses parties prenantes au premier rang desquelles sa clientèle et son personnel. Dans la suite de cet article, nous présenterons entre autres comment ce *storytelling* autour d'une technique dite intelligente corrélée à l'éthique et au service d'un « bien commun » s'inscrit dans un continuum au croisement de l'éthique d'entreprise (Russ et Leguil, 2012), de la RSE (Bory et Lochard, 2009) et d'un féminisme libéral (Fraser, 2011). Ces communications organisationnelles produisent des techno-imaginaires qui mettent en récit, en scène et en sens l'IA et son déploiement (Musso, 2020 ; Sadin, 2018). Avec ces instruments, il s'agit pour l'entreprise de répondre à un « questionnement éthique [qui] vient [...] se loger dans cet écart entre le possible et le désirable » (Russ et Leguil, *op. cit.*, p. 5). Cette pratique promeut l'entreprise en tant qu'actrice politique dans le monde social et l'invite à définir et à communiquer sur une stratégie vis-à-vis de sa technique dite intelligente, qu'elle définit par elle-même et pour elle-même (Cardot, 2006).

Une éthique de l'IA par et pour l'organisation : enjeux et limites

- 18 Chez Orange, les dispositifs développés et les pratiques attenantes ont souvent fait l'objet de concertation entre des équipes issues de la recherche technoscientifique, des équipes de la RSE et de la D&I ainsi que (bien que plus rarement) des équipes dites opérationnelles, soit celles qui développent et/ou déploient des solutions techniques. Ils constituent les résultats de négociation, de définition et de normalisation de l'IA et des algorithmes à la fois au sein de l'entreprise et en externe, puisqu'Orange se sert de ces instruments pour témoigner de démarches dites vertueuses au sein de divers

réseaux et groupes de réflexion à l'échelle nationale française, mais aussi à l'échelle internationale, en participant par exemple au High-level expert group on artificial intelligence de la Commission européenne. Dans ce contexte, les dispositifs de gouvernance de l'« IA éthique » développés par les entreprises servent aussi à démontrer une capacité à l'autogestion, à l'autogouvernance (Foucault, *op. cit.*). En complément, la participation aux travaux d'autres organisations vise à produire des instruments de *soft law* en co-construction, voire dans certains cas d'influencer la *hard law* (Deibert et Crete-Nishihata, *op. cit.*), ce que souligne la communication qui suit :

Orange est partie prenante du groupe d'experts indépendants de haut niveau au sein des instances européennes et participe à divers projets de recherche pour contribuer à définir des exigences clés auxquelles doivent répondre les systèmes à base d'IA : le contrôle humain, la robustesse, le respect de la vie privée, la transparence, la non-discrimination, le bien-être sociétal et environnemental, et le principe de responsabilité¹¹.

- 19 On observe, dans ce contexte, un « jeu » d'influence entre des organisations qui s'inspirent les unes les autres, ce qui peut produire, par le partage de ce qui est qualifié de « bonnes pratiques » par les organisations, un « isomorphisme aveuglé » (Metcalf, Moss et Boyd, 2019). La conséquence de ce phénomène est que les entreprises ne perçoivent plus certaines incidences de leurs technologies, dont elles n'interrogent plus les postulats ni l'existence, pas plus que les insuffisances éventuelles de leurs propres instruments de gestion, ce qui donne lieu à des « angles morts », où s'insinuent subrepticement des oppressions algorithmiques. Ces pratiques peuvent s'inscrire dans des formes de lobbyisme. Avec des entreprises qui s'engagent dans des processus de régulation des techniques dites intelligentes, voire dans des travaux de réglementation, tels que les travaux européens sur la directive de l'IA (AI Act), auxquels Orange a participé, avec d'autres entreprises. Un cadre technoscientifique d'Orange souligne par exemple en entretien :

Je fais partie d'un groupe de gens à Orange où on travaille justement là-dessus sur (*rires*). C'est plus ou moins du lobbying d'ailleurs (*rires*). Comment ça s'appelle ? [...] Artificial Intelligence Act [...]. C'est un projet de loi européenne en fait [...], qui vise à réguler l'intelligence artificielle. [...] Évidemment, Orange aimerait bien éviter d'avoir des activités qui soient totalement interdites ou problématiques, mais bon ça c'est une autre histoire [...]. N'aime pas trop qu'on lui balance de la régulation ou des papiers mais bon, c'est le jeu¹².

- 20 On observe ici un dilemme entre enjeux éthiques et objectifs économiques (Metcalf *et al.*, *op. cit.*), dilemme qui est le plus souvent dépassé par le conditionnement de l'éthique à l'économique. C'est notamment ce que souligne une autre enquêtée d'Orange en disant : « Parce que l'enjeu premier de l'entreprise, c'est de faire du business donc comment arriver à valoriser l'éthique pour prouver que ça a un intérêt¹³. » Ce paradigme décrit par l'enquêtée rejoint celui de l'éthique utilitariste telle qu'elle a pu être décrite par des penseurs comme J. Bentham (1781) ou J. S. Mill (1863) (Kymlicka et Saint-Upéry, 2003), qui s'appuie sur l'accumulation ou la maximalisation du bien — entendu comme profit — comme principe directeur de l'éthique. Dans cette conception, l'éthique est définie par l'utilité que procure une action et c'est l'intérêt qui guide les principes (Cardot, *op. cit.*). L'IA et son éthique, ainsi mises en sens, sont intégrées à une idéologie qui justifie l'existence du capitalisme, comme moyen d'assurer un « bien commun » au plus grand nombre (Boltanski et Chiapello, 2011), ce qui rejoint les analyses de Metcalf, Moss et Boyd qui indiquent que « [m]arket logics profoundly shape the discourse around ethics in Silicon Valley and beyond [...]». Ethics owners sometimes

give voice to a cynical feeling that “market success trumps ethics”¹⁴ » (*op. cit.*, p. 464). Sans compter que, comme le montrent les extraits d’entretiens ci-dessus, l’éthique de l’IA, lorsqu’elle vient à être définie par et pour l’entreprise, peut être influencée par un ensemble de facteurs — les enquêté·e·s font mention de l’enjeu économique. Or, pour les trois chercheur·euses de l’article « Owning Ethics » (2019), ce phénomène suppose que « [a]s tech companies start to envision procedures to operationalize ethics, they do so according to their own internal logics¹⁵ » (Metcalf *et al.*, *op. cit.*, p. 467), ce qui pour Wagner peut mener à des pratiques d’*ethic shopping* ou d’*ethic washing*¹⁶ (2018). Constat qui a pu être fait par des partenaires associatifs d’Orange, qui soulignent une valeur « incantatoire¹⁷ » de l’éthique ou de la RSE lorsqu’elle est appliquée à l’IA, ce qui, pour un dirigeant d’association interrogé, se rapporte à un « *business model*¹⁸ ».

- 21 La production de chartes et de recommandations en interne est par ailleurs envisagée comme une modalité d’influence tant de l’ordre social que des pratiques des acteurs en interne comme en externe. En ce sens, avec les politiques de RSE, « l’extériorisation symbolique des organisations au sein de la société est en marche » (Loneux, 2015, p. 122). Cette extériorisation par des dispositifs de gouvernance a une valeur structurante pour l’entreprise (Faure et Arnaud, 2014) qui, à travers cette pratique consensuelle, produit des normes techniques en interne et en externe, mais aussi aux yeux des salarié·e·s qui participent à la production de ces instruments (Loneux, *op. cit.*). Il s’agit pour les entreprises de produire des dispositifs de *soft law* qui témoignent de leur « bonne volonté », sans pour autant les contraindre. Dans ce contexte, la rhétorique de recommandation des entreprises a tendance à présenter « les Soft Laws [...] comme étant plus adaptées au fonctionnement “réel” du monde des affaires que ne le seraient les Hard Laws » (Loneux, 2012, p. 87). Les recommandations de RSE ont une valeur d’abord communicationnelle et cherchent à instaurer une confiance à l’égard des pratiques et des principes de l’entreprise (Bory et Lochard, *op. cit.*), qu’on retrouve aussi en matière d’IA.

Représenter l’IA et ses possibles : entre engagement et positivisme technique

- 22 En complément, notons que la gouvernance de l’« IA éthique » repose sur un techno-imaginaire (Musso, 2020) issu d’un positivisme de la technique, selon lequel l’IA serait à même d’apporter le plus grand bien ou le plus « d’utilité » au plus grand nombre, ce qui justifie son usage massif. Paradigme que l’on trouve dans diverses communications organisationnelles d’Orange, notamment dans le *Rapport annuel intégré* de 2021¹⁹, dans lequel il est explicité qu’« Orange a fait le choix de promouvoir un projet de société : la technologie au service du progrès humain » (p. 24). Il s’agit d’une reprise des récits de la « modernité » dans lesquels on trouve une rhétorique qui corrèle « progrès » et « perspective d’évolution de l’humain » (Ellul, 1990 ; Musso, 2020 ; Sadin, *op. cit.*). Cette mise en discours des techniques s’appuie sur la prémisse des bienfaits des technologies et suppose que leur globalisation est nécessaire pour assurer une « évolution » de l’ensemble de l’humanité (Mignolo, 2003 ; Quijano, 2000). En parallèle, cette actualisation du positivisme de la technique peut se traduire par une naturalisation du caractère neutre de l’IA, phénomène qui a pu s’exprimer dans les entretiens auprès des technoscientifiques d’Orange à travers une opposition entre, d’un côté, des données qui seraient représentatives des sociétés et de leurs dérives et, de l’autre, une IA qui ne

serait qu'un « vase vide », porteur de ces données. Elle est exacerbée par l'usage de l'adverbe « naturellement », en référence aux données, qui amoindrit la technicité de ces dernières. Dans l'entretien suivant, cette opposition ressort particulièrement :

Enquêtée : Et donc c'est très important que quand on va lui présenter des données, que ces données soient représentatives et ne soient pas discriminantes, ce qui n'est pas forcément la réalité. C'est-à-dire que dans la réalité en fait, on a des données qui sont biaisées naturellement [...]. Il faut qu'on travaille pour que l'intelligence artificielle, elle arrive et elle réussisse en fait à dépasser les biais et qu'elle ne soit pas biaisée sur les données. [...] Par exemple, une intelligence artificielle pour classer ; ça c'était une expérience réelle, qui a été faite aux États-Unis. On a essayé de prendre une intelligence artificielle, de l'entraîner pour détecter des profils de personnes susceptibles de commettre des []. Pas des crimes, mais des ?

Enquêtrice : Des infractions ?

Enquêtée : Voilà [...]. On a entraîné cette intelligence artificielle sur des données, qui ont été collectées dans les bureaux de police, etc., et cette intelligence artificielle elle a été très discriminante, par rapport à la couleur de peau [...]. Et donc c'était vraiment très biaisé et ça c'était parce que les données sur lesquelles on a entraîné l'intelligence artificielle, c'était des données qui ont un biais naturel et donc ce qu'il faut f[]. L'une des solutions, en tout cas l'une des questions, c'est qu'il faut travailler pour que les modèles réussissent à dépasser ce biais et à enlever ce biais-là de leur modèle de prédiction, de classification ou de leur intelligence artificielle plus globalement²⁰.

- 23 Ainsi, dans cet extrait, la technologie qui a été développée n'est pas analysée comme à risque, alors que l'exemple fourni consiste à prédire des infractions qui n'ont pas encore été réalisées (Larson *et al.*, *op. cit.*). En ce sens, il est possible de se demander si le recours à ce type de technologies est souhaitable, si celles-ci peuvent offrir une justice pour toutes, quelles que soient les données sur lesquelles elles sont entraînées (Hampton, *op. cit.*). De plus, cette opposition induit qu'il y aurait, d'un côté, une société injuste représentée par les données et, de l'autre, une IA qui aurait la potentialité d'être neutre dû à son caractère mathématique. À titre d'exemple, il est aussi arrivé que l'opposition entre IA et société passe par une naturalisation de l'objectivité de l'IA posée en opposition à une essentialisation du genre. Lors d'un entretien, il a notamment été exprimé que « la nature du modèle mathématique elle est asexuée. La nature des algorithmes d'apprentissage là aussi est totalement asexuée. Ce sont des algorithmes qui sont complètement neutres²¹ ». Ce type de sophisme suppose la réaffirmation d'une nature biologique du genre (Guillaumin, *op. cit.*), par opposition à une machine qui serait en dehors de telles considérations « biologiques », ce qui induirait sa neutralité et réaffirmerait par la même occasion une dichotomie entre nature et culture. Dans ce registre qui oppose technique et société, il y a un phénomène de naturalisation de l'objectivité de l'IA. L'IA devient spectrale, désincarnée (Crawford, *op. cit.*). Cette rhétorique produit une négation des caractères intrinsèquement idéologique et politique de l'IA, qui se transpose par un solutionnisme numérique, dans lequel l'IA est perçue comme un outil avec des potentialités, presque « magique » (Latour, 2010). L'IA permettrait alors de dépasser les inégalités, en concevant une société neutre.
- 24 L'éthique attribue une « raison d'être » à l'IA, qui justifie que la technologie soit chargée du bien commun en raison de son caractère mathématique. L'éthique de l'IA en tant qu'elle narre un service rendu à l'intérêt général favorise l'acceptation par la société civile et les institutions, ainsi qu'un engagement sans réserve de toutes dans leur développement, et en cela elle s'inscrit dans l'esprit du capitalisme (Boltanski et

Chiapello, *op. cit.*). Ces idéologies s'inscrivent jusque dans les modèles de justice sociale proposés en contexte d'IA, que nous étudions à présent.

ANALYSER LES MODÈLES DE JUSTICE SOCIALE SOUS-JACENTS AU SPECTRE DES TECHNIQUES DITES INTELLIGENTES

Une définition du principe de « justice et équité » issue de la RSE

- 25 Au sein d'Orange notamment, les modèles de justice sociale en contexte d'IA sont imbriqués dans les discours et les pratiques de la RSE, qui narrent un engagement de l'entreprise en la matière (Catellani, 2011). L'IA et les algorithmes y sont décrits comme des vecteurs d'*empowerment*²² au service des individus, de même que comme des outils au service d'un « bien commun ». On observe dès lors un renouvellement du « *business case* » de la RSE appliqué à l'IA. Il suppose que « *“Good Ethics = Good Business”* » (Labelle et Aka, 2010, p. 70). Cette rhétorique est appliquée à l'IA juste, dans la perspective où il s'agit de signifier que le développement de l'IA pour le « bien commun » représente des avantages économiques pour l'entreprise, assure du profit, et vice versa. En ce sens, les modalités d'émancipation et d'agir sont pensées au sein du capitalisme (Arruzza *et al.*, 2019). Et il peut parfois être difficile d'imaginer d'autres vocables, d'autres outils et d'autres perspectives que ceux de la « vision apaisée » proposée par les discours gestionnaires de la RSE appliqués à l'IA, qui supposent une « grammaire empreinte de positivité » (Vandeveldt-Rougale, 2022, p. 20), et cela est susceptible de limiter le champ des possibles (Vergès, *op. cit.*). De fait, au sein des systèmes de domination, narrer une IA au service de l'humanité, vecteur d'*empowerment*, supposant l'égalité des chances (Dubet, 2010) et une justice pour tous-tes constitue dès lors une nouvelle « romance capitaliste » (Fraser, 2011) de la mise en sens de la technique. Les imaginaires qui relèvent du solutionnisme numérique (Musso, 2020) en sont une illustration. Dans ce mythe qui constitue l'IA, la technique permettrait de dépasser les injustices, ce que l'on trouve dans les communications de l'organisation considérée ici, comme l'exemple qui suit :

L'IA est aussi un facteur d'égalité numérique. La richesse et la pertinence des analyses et des solutions produites par l'IA peuvent contribuer positivement à développer l'intelligence collective et la diversité. Il s'agit de favoriser notre capacité à échanger, interagir, offrir des avis variés, respecter les diversités, tout en multipliant les sources d'informations ou de connaissance²³.

- 26 On le retrouve aussi dans les représentations de certaines personnes enquêtées, comme l'extrait qui suit dans lequel l'IA « juste » est rapportée à l'image du « Graal » : « Le Graal si tu veux ; c'est de réussir à faire une IA qui soit moins discriminante que la société²⁴. » Les voix dissidentes peuvent avoir du mal à sortir de ce prisme, bien que certaines personnes enquêtées, particulièrement celles des organisations partenaires d'Orange, mentionnent se sentir prises au piège de cette rhétorique ou peuvent se montrer critiques vis-à-vis de cette dernière. Par exemple, certaines personnes voient dans le mouvement AI for good et dans l'imaginaire solutionniste un effacement du politique. Ce constat rejoint des analyses comme celle de Vergès, qui souligne que le discours dépolitisant des ONG peut empêcher de penser l'émancipation (*op. cit.*). Il a d'ailleurs pu être démontré par Verma et Rubin (2018) que les modèles de justice

sociale, dans les recommandations en matière d'IA, sont réduits à des critères objectivables, avec des définitions du principe de « justice et équité » qui n'ont de cesse de se multiplier au travers ces mêmes recommandations — jusqu'à 21 définitions pour ce principe. Par ailleurs, dans l'analyse des discours de gouvernance de l'IA, nous avons pu constater que ce principe renvoie constamment à des définitions techniques du juste qui s'appliquent à l'IA (Marques, 2022a). En ce sens, le recours constant à l'éthique peut être rapporté à une éthicisation²⁵ du monde social et de ses pratiques. Le renvoi constant à l'éthique devient un moyen d'effacer le politique et le conflictuel des enjeux et problématiques du monde social et par affiliation de la technique. Le « tout éthique » (Puig de la Bellacasa, 2010) a vocation à créer du consensus et peut rendre plus complexe une perspective critique.

Des terminologies et des définitions en débat

- 27 Pourtant, les débats autour des terminologies qui devraient être adoptées pour parler d'une IA qui prend en compte un modèle de justice sociale témoignent non seulement des enjeux autour de l'activité professionnelle, mais aussi des enjeux politiques inhérents à une définition de ce modèle. Ainsi si, au sein de l'entreprise, l'expression « IA inclusive » a été adoptée en référence aux travaux sur la diversité et l'inclusion, l'expression ne fait pas l'unanimité. Par exemple, pour les personnes qui travaillent sur l'éthique de l'IA, comme l'enquêtée citée ci-dessous, « l'inclusion » n'a pas de rapport avec la non-discrimination, mais se réfère à une manière de concevoir la technologie, qui prend en considération et « inclut » les utilisateur·rice·s finaux·ales :

Moi, je suis très gênée avec le mot « inclusion » tel qu'il a été utilisé par Orange dans la charte. Parce que la charte IA inclusive, en fait, elle visait les biais de genre, on va dire, bon, aller discrimination au sens large ; alors que pour moi « inclusion » ce n'est pas du tout ça. « Inclusion » [...] c'est de se dire on prend en compte les utilisateurs finaux ou les personnes impliquées par le système dès le début de la conception, pour être bien sûr d'avoir pris en compte leur point de vue en fait²⁶.

- 28 De surcroît, différents extraits d'entretiens auprès de trois cadres exerçant des métiers à caractère technoscientifique dénotent un certain manque de clarté dans les termes utilisés pour parler d'IA et de justice sociale ainsi que dans la définition même de cette dernière expression. L'ensemble de ce flou conceptuel et définitionnel tend à rendre la mise en application des principes de « justice et équité » dans les pratiques complexe, subjective, voire aléatoire (Xiang et Raji, 2019). Les trois extraits d'entretiens suivants sont particulièrement illustratifs à cet égard :

Qu'est-ce que ça veut dire éthique, équité et la définition n'est pas la même pour tout le monde [...] et à partir du moment où la définition n'est pas la même pour tout le monde, tu seras dans un débat où des gens considéreront que c'est équilibré et d'autres non²⁷.

L'IA inclusive pour moi elle est reliée à la diversité des données que l'on va prendre en compte pour la développer et là encore c'est très lié à la nature des données, au contexte d'utilisation, au type d'IA. C'est à traiter au cas par cas, donc on a toujours cet enjeu d'avoir une diversité. Alors, le problème c'est qu'est-ce que la diversité ? Est-ce qu'elle doit être représentative d'une réalité ou est-ce qu'elle doit être représentative d'une cible à atteindre [...] ? Est-ce que finalement on fait une IA qui est conforme à ce qu'on observe de la société ou est-ce que quelque part on fait une forme de discrimination positive²⁸ ?

L'IA inclusive, là aussi de quoi on parle ? Est-ce le fait que les développeurs de l'IA viennent d'horizons très différents ? Ou est-ce que c'est le fait que l'IA sache être

équitable avec toutes les populations ? Ou est-ce que c'est le fait que l'IA puisse s'adresser à toute une population et touche tout le monde de la même manière²⁹ ?

- 29 Dans ces extraits, la question des modèles d'application du juste en fonction des finalités de l'IA est soulevée. Mais au-delà de ce sujet, les personnes enquêtées (s')interrogent plus largement sur la finalité du modèle de justice sociale qui est à appliquer, avec des propositions qui oscillent entre la compensation des inégalités (Dubet, *op. cit.*) et des enjeux de reconnaissances et/ou de redistribution qui transparaissent (Fraser, 2004). De fait, et les entretiens le confirment, au-delà de se mettre d'accord sur le terme à utiliser et le modèle mathématique (Hampton, *op. cit.*), il s'agit de concevoir un projet de société. Or, les définitions et les applications d'une « IA inclusive » sont, pour le moment, confiées à un petit groupe, constitué par des « expert.es » (Costanza-Chock, 2018), dont la parole relèverait du prophétique (Musso, 2020), ce qui a pu être souligné par d'autres enquêtée-s. De plus, dans les entretiens, l'enjeu politique peut être expulsé et l'IA est ramenée à son seul caractère technique. Ainsi les oppressions algorithmiques sont-elles réduites à des questions de critères objectivables et la charge du juste est portée par la technique dite intelligente. Par ce prisme, les modèles de justice s'inscrivent dans une programmation technocratique (Latouche et Ellul, 2004), qui conçoit la justice sociale dans son application à l'IA et non dans un projet politique. La multiplication des définitions du principe de justice appliqué à l'IA évoquée précédemment, mais aussi illustrée dans les extraits d'entretien ci-dessus, témoigne finalement bien plus d'une absence de consensus et de pratiques claires en la matière que de l'élaboration d'un cadre strict et efficient (Hampton, *op. cit.* ; Jobin *et al.*, *op. cit.* ; Tal *et al.*, 2019). En cela, nous rejoignons l'analyse de Hampton qui estime inquiétant, voire dérangeant, de regarder des professionnel·les spécialistes de questions technoscientifiques se « quereller » sur l'équation la plus adéquate à appliquer pour tel ou tel système d'IA, tandis que ces IA continuent, au quotidien³⁰, d'automatiser les oppressions sur les groupes minorisés. Elle note que « we need not have the concept of fairness at all if it refuses to acknowledge that technologies reverberating the sociohistorical subjugation of oppressed people are irredeemable. How can one be “fair” in an unjust society?³¹ » (2021, p. 5). En ce sens, une définition de la justice sociale qui relèverait uniquement des technosciences présente le risque de réduire la complexité du monde social à un modèle mathématique (O'Neil, 2018). Par ailleurs, cette impossibilité de déléguer les enjeux de justice sociale au système technicien et au langage expert s'observe dans les différents « dilemmes » auxquels les cadres technoscientifiques font face chez Orange. Souvent, ces dilemmes opposent performance et non-discrimination. Nous l'avons notamment relevé dans les entretiens suivants :

Et je vois les data scientist chez nous, je les interroge régulièrement sur ces sujets-là (*soupir*). Ils sont tous focalisés sur faire les meilleurs algorithmes pour l'instant, mais la question de l'équité elle s'est encore peu posée³².

Par exemple, si jamais on ne veut pas discriminer sur le sexe, mécaniquement, on fait en sorte qu'il soit impossible de prédire le sexe de nos données [...]. Si jamais on fait ça, ça va, entre guillemets, supprimer ou atténuer toutes les données qui sont corrélées au sexe, mais en faisant ça, ça peut enlever des données qui sont aussi pertinentes pour le modèle [...]. Il est moins performant et il faut essayer de trouver un compromis avec tout ça, mais ce ne sont pas encore des choses qui sont généralisées³³.

- 30 Or, dans des organisations structurées par des systèmes capitalistes, aux soubassements hégémoniques hétéropatriarcaux et (post)colonialistes, le danger est que la loi du

marché prévale sur celle des principes de justice, car « les machines ont un appétit énorme. [...] Les priorités de leurs maîtres façonneront toujours la manière dont cette vision est monétisée » (Crawford, *op. cit.*, p. 145).

De l'insuffisance de la neutralisation de la variable protégée et de la représentation comme garantie de non-discrimination en contexte d'intelligence artificielle

- 31 Nous notons un autre phénomène qui relève d'un prisme techniciste. Un argument semble, pour le moment, faire autorité dans les équipes technoscientifiques de l'entreprise : si le caractère « protégé par le droit » n'est pas pris en compte ou n'est pas renseigné dans les données, alors la technique serait juste. Cette supposition est pourtant fautive, comme le montrent les derniers travaux scientifiques sur le sujet (Ajunwa, 2016 ; Gonen et Goldberg, 2019 ; Tal *et al.*, *op. cit.*). En effet, le fait qu'il y ait une neutralisation des caractéristiques protégées par le droit dans le cadre de la non-discrimination n'empêche pas pour autant les algorithmes et l'IA de faire des corrélations. Malgré la tentative de « neutralisation » de certains critères potentiellement discriminants, les rapports sociaux restent actualisés par la technique dite intelligente, dans la mesure où ils sont consubstantiels à l'état des sociétés par et pour lesquelles l'IA est conçue. En effet, les rapports sociaux organisent de manière simultanée et multidimensionnelle le monde social, au sein de diverses strates (Bilge, *op. cit.*), et cela transparaît dans l'IA. En ce sens, « neutraliser » une variable protégée ne signifie pas pour autant que les groupes et/ou les personnes minorisés ne seront pas discriminés (Ajunwa, *op. cit.*). C'est une croyance qui, pourtant, persiste parmi les professionnel·les spécialistes des questions technoscientifiques. Ainsi, en juin 2022, alors que nous participions à une réunion visant à recenser les pratiques en matière d'IA dans le domaine RH du Groupe Orange, une équipe de *data scientist* présentait un nouveau modèle, dont l'objectif était de prédire, en fonction des compétences et des trajectoires professionnelles, les possibilités de mobilité interne pour le personnel. Lorsque nous avons souligné les risques d'actualisation d'une division sexuelle du travail par ces techniques, les personnes responsables du projet ont affirmé qu'il ne pouvait pas y avoir de risque, puisque le genre n'était pas pris en compte par l'IA. L'argument est de « bonne foi », cependant il effectue le raccourci fréquent qui consiste à estimer que parce qu'une caractéristique protégée est neutralisée, alors l'outil reste forcément neutre et le système technique forcément juste, comme s'il était un arbitre neutre. L'une des personnes enquêtées a par ailleurs également souligné l'aporie d'un tel raisonnement :

Et derrière essayer d'enlever à la main un critère discriminatoire des données pour essayer d'influencer l'algorithme [...]. Au final ce n'est pas si simple que ça. C'est vraiment compliqué, parce que par exemple si dans des données, je vais dire n'importe quoi, mais il y a le sexe, l'âge et la religion [...] et qu'on veut faire un algorithme non discriminatoire, ce n'est pas suffisant de juste enlever le sexe, l'âge et la religion des données [...]. Parce qu'en fait, en pratique, l'âge, le sexe et la religion, ça influence quand même beaucoup, donc ça fait que derrière il y a beaucoup d'autres données qu'on peut observer qui seront liées au sexe et à la religion. Où, en fait, à partir des autres données, on serait capables de prédire le sexe et la religion et l'âge [...]. Tant qu'il y aura ces données reliées, les algorithmes auront toujours des comportements discriminants³⁴.

- 32 Sans compter que neutraliser une caractéristique protégée ou invisibiliser les rapports sociaux de classe, de sexe et de race ne constitue ni une prise en compte de ces derniers ni l'ouverture d'un espace de possible, entre autres de remise en cause de la façon dont on traite ces informations personnelles. Ainsi, plutôt que d'aborder les systèmes qui produisent du racisme, du sexisme et des oppressions, le prisme hégémonique est intégré aux systèmes dits intelligents. Or, ce prisme pourrait empêcher toute « conscientisation » (Freire, 1974 ; Mathieu, 2013), voire toute émancipation (Vergès, *op. cit.*), et finalement la structure qui génère les rapports de pouvoir n'est pas renversée. Pour tenir compte de ce phénomène, on peut notamment rejoindre les analyses intersectionnelles du droit et les critiques du principe « d'indifférence aux différences » (Sénac, 2019) qui montrent bien qu'« il est pas mal évident que traiter des choses différentes de la même façon peut engendrer autant d'inégalités que traiter de façon différente des choses identiques » (Crenshaw, 1997, cité dans Hill Collins, 2017, p. 66).
- 33 Sans compter qu'au sein d'Orange et de son écosystème, la non-discrimination en contexte d'IA renvoie à la rhétorique du management de la diversité. La supposition étant que s'il y avait plus de « mixité » ou de « diversité » dans les équipes technoscientifiques, alors les IA ne seraient pas « biaisées ». Cette rhétorique a été développée entre autres au sein de la politique D&I Groupe qui conçoit la « mixité » et la « diversité » des métiers technoscientifiques comme un gage de qualité, de performance et d'innovation en matière d'IA et d'algorithmes, au sein d'un continuum en matière de politiques de diversité et d'inclusion (Bereni, 2009 ; Sénac, 2012), ce qui se retrouve dans les communications organisationnelles :
- S'appuyer notamment sur la mixité des équipes dans le domaine de l'IA est pour nous un enjeu important car c'est le seul garant d'une objectivité durable des programmes. Or nous constatons que depuis les années 80, la place des femmes dans le secteur des technologies de pointe n'a cessé de diminuer. Globalement elles restent sous-représentées dans les disciplines comme les mathématiques, l'informatique, les neurosciences... Pour nous permettre de limiter les biais de l'IA, au-delà du genre, c'est la diversité dans les équipes qui doit être le mot d'ordre afin d'assurer une représentation juste de la société³⁵.
- 34 Dans cette communication, la représentation des personnes minorisées dans le secteur de l'IA est entendue comme productrice d'égalité et de justice. Ces discours s'enchevêtrent dans l'organisation, ils sont repris par les enquêté·e·s ainsi qu'en externe, ce qui témoigne d'un consensus sur ce paradigme : « Enfin, il faut absolument diversifier, parce que derrière ça fait des gens qui apportent des visions différentes, complémentaires et c'est ça qui permet d'éviter les biais³⁶. » Pourtant, ce paradigme ne signifie pas que les oppressions vécues, voire subies sont conscientisées comme telles (Mathieu, *op. cit.*), encore moins qu'elles soient reconnues (Fraser, 2004). Certaines personnes enquêtées soulèvent l'aporie de cette argumentation, en soulignant que les oppressions algorithmiques ne peuvent être seulement laissées à la charge des personnes qui subissent des discriminations, mais qu'il s'agit d'une problématique collective :
- Il ne faut pas que les personnes qui travaillent sur l'IA soient, en tout cas, de mon point de vue ; il ne faut pas qu'on soit femme ou issu de diversités pour pouvoir représenter ou faire une IA responsable. [...] Il faut que ça soit une question qui concerne tout le monde et il ne faut pas que ça soit conditionné par la présence de ces profils-là pour garantir le développement d'une IA responsable³⁷.

- 35 Par ailleurs, il n'existe pas d'expérience, de personne ou de groupe qui puissent rendre compte de manière totale et globale, de l'ensemble des oppressions. En cela, la seule représentation comme modèle de justice sociale semble restrictive. Il ne s'agit pas de dire que la représentation des groupes minorisés n'est pas nécessaire, elle l'est ; cependant, elle nécessite d'être accompagnée d'une réflexion et d'une conscientisation des inégalités et des discriminations, d'une remise en cause des hiérarchies et des rapports de pouvoir, sans cela elle ne constitue pas une justice sociale pour toutes (Arruzza *et al.*, *op. cit.* ; Fraser, 2004).
- 36 Sans compter que les personnes minorisées ne peuvent constituer un « faire-valoir » du respect du principe de justice par l'IA, dans ce sens qu'il ne peut leur être demandé de porter à elles seules la responsabilité de la prise en compte de l'expérience de la domination et de ses formes d'actualisation.
- 37 De fait, les définitions et principes au sein des instruments de l'« IA éthique » s'inspirent les uns et les autres et constituent un continuum dans les pratiques des entreprises en matière d'égalité professionnelle, de diversité et d'inclusion (Fraser, 2011 ; Sénac, *op. cit.*). En cela, ils s'ancrent dans un paradigme issu du féminisme libéral, voire de ce que Pochic qualifie de « féminisme de marché » (2018) qui pense l'égalité femmes-hommes au sein des systèmes de domination (Fraser, 2011 ; Vergès, *op. cit.*). Ce modèle véhicule une « nouvelle romance sur la promotion des femmes et la justice de genre [...] [qui] alimente le moteur de l'accumulation capitaliste » (Fraser, 2011, p. 183). Par exemple, en ce qui concerne le genre, les conceptions y restent binaires et il s'agit de représenter les femmes au même titre que les hommes dans l'IA. Ces définitions conçoivent la représentation des personnes minorisées dans la constitution des systèmes sociotechniques comme l'une des modalités principales de la justice sociale en contexte d'IA. Pourtant, comme nous l'avons expliqué dans la contextualisation, la mise en visibilité d'un « *white male gaze* » (Noble, *op. cit.*, p. 99) par l'IA montre que celui-ci empêche la prise en compte des expériences « autres » que celle d'une norme hégémonique. En ce sens, une participation³⁸ des personnes minorisées pourrait les placer comme sujet plutôt que comme objet, en leur accordant un pouvoir d'agir sur/ par la technique dite intelligente et leur garantir des moyens de se définir par elles-mêmes et pour elles-mêmes. Toutefois, cela nécessite que leurs expériences soient reconnues et non intégrées dans la norme du secteur technoscientifique³⁹.

Penser des solutions de rechange : ouvrir le champ des possibles

- 38 À ce titre, certain·e·s enquêté·e·s tentent de développer d'autres pratiques, qui semblent relever d'une prise en compte des points de vue situés et d'une confrontation avec ces points de vue. Même si iels ne sont pas en « mixité » ou en « diversité » au sein de leur équipe, iels tentent de partir du point de vue des personnes sur lesquelles les technologies qu'iels développent peuvent avoir une incidence concrète :

Parce que je ne viens pas avec ma vision de vieux mec blanc [...] qui va imposer une technique. [...] En fait, le problème souvent que tu vois dans le monde informatique, c'est que, et moi la première, on arrive avec nos idées de ce qui est censé être sécurisé, de ce qui est censé être un bon service, etc. [...]. On se dit moi je livre ma technique ; l'outil est neutre ; donc, forcément ce n'est pas ma faute après s'il y a des problèmes [...]. On essaie de faire autrement [...]. Enfin, l'outil technique, il s'inscrit dans un contexte matériel et social qu'il est important de comprendre⁴⁰.

Enfin, il faut concevoir avec les gens qui vont utiliser, c'est hyper important. [...] Parce que les représentations ne sont pas les mêmes, donc concevoir des applications avec les gens qui les utilisent c'est le plus important [...]. Il faut prendre les points de vue de tout le monde⁴¹.

- 39 Ces approches de compréhension et de consultation des populations et de leurs besoins seraient un moyen d'éviter les « angles morts⁴² » de la justice sociale en contexte d'IA, en imaginant une gouvernance citoyenne ou civique de la technique dite intelligente, une gouvernance par et pour les groupes minorisés (Gentelet et Bahary-Dionne, 2021). Concevoir des technologies dites intelligentes en consultation avec les groupes et les personnes (non techniques) renvoie à des formes d'éthique relationnelle (Birhane et Cummins, 2019) et permettrait d'éviter la production de systèmes de domination. Cette pratique ouvre des perspectives en matière de justice sociale en contexte d'IA, puisque les personnes, plutôt que de se voir imposer des technologies qui les excluent ou les marginalisent, seraient en mesure de les refuser si elles ne sont pas acceptables. Elles pourraient participer et leurs expériences pourraient être reconnues par ces technologies, tout en obtenant les apports des techniques qui seraient aussi au service des minorisé·es. Certaines personnes diront qu'une telle conception relève de l'utopisme, pourtant, les deux derniers extraits d'entretiens montrent que de telles mesures sont envisageables, sans compter tous les exemples qui existent au sein des sociétés civiles (Gentelet et Bahary-Dionne, *op. cit.*; Haraway et García, 2020). En inventant d'autres manières de penser l'IA, en sortant des technologies que l'on impose à tous·tes de manière indifférenciée, en sortant finalement des « alternatives infernales » (Pignarre et Stengers, 2007) qui naturalisent ces techniques et leurs fins comme inéluctables, relevant d'un progrès irréfutable et naturel, on peut envisager d'autres possibles. Dès lors, une approche en termes de justice sociale ou d'éthique de l'IA devrait questionner les moyens qui assureront qu'il n'y ait pas d'oppressions algorithmiques pour les personnes à l'intersection de plusieurs formes de marginalisation, tout en prenant en compte la multiplicité des contextes et vécus (Xiang et Raji, *op. cit.*). Il s'agit de sortir de l'éthique utilitariste appliquée à l'IA pour penser les conséquences des technologies sur les personnes minorisées et ainsi ne pas perpétuer la matrice de la domination (Hill Collins, 2017). Des travaux sont désormais développés dans ce sens, notamment des approches qui en appellent au développement d'une « éthique relationnelle » (Birhane et Cummins, *op. cit.*) ou d'un « design justice » (Costanza-Chock, *op. cit.*) et qui supposent que « [u]ltimately, science must be made by the people, for the people⁴³ » (Hampton, 2021, p. 9). L'éthique relationnelle en matière d'IA se base sur quatre piliers :

- Elle se concentre et est centrée sur les personnes qui sont « disproportionnellement désavantagées » et donc qui subissent l'oppression, l'exploitation et la marginalisation ;
- Elle favorise la compréhension du contexte d'apparition, notamment social et historique, d'un modèle. Un modèle d'algorithme ou des prédictions et anticipations n'est pas produit ex nihilo. Il est le résultat d'une histoire, d'une société, d'un contexte, etc., qui ne peuvent être niés au moment de développer la technique (Birhane et Cummins, *op. cit.*) ;
- L'éthique relationnelle suppose de ne plus concevoir les IA comme de simples outils, mais de prendre conscience du fait qu'elles sont le résultat de pratiques sociales qui, pour certaines, renforcent des normes (Crawford, *op. cit.*). Dès lors, il s'agit de concevoir que des problématiques techniques peuvent ne pas toujours être résolues par des solutions techniques (Ellul, 1990). Par exemple, plusieurs suggèrent d'avoir recours à l'IA pour « dé-

biaiser » l'IA, mais cette idée n'est pas sans rappeler l'image d'un serpent qui se mord la queue ;

- Enfin, elle conçoit les concepts de l'éthique et de la justice sociale de manière ouverte, en prenant en compte les contextes sociaux, politiques, géographiques et culturels ainsi que les époques. En accord avec la définition de Benjamin, « justice, in this sense, is not a static value but an ongoing methodology that can and should be incorporated into tech design⁴⁴ » (2019, p. 130).

- 40 L'éthique relationnelle appliquée à l'IA s'inscrit dans une démarche harawayenne qui suppose de penser la technique « avec » plutôt que « pour ». Il s'agit en particulier d'impliquer et de faire s'engager les personnes usagères des technologies :

Involving communities in science builds public accountability into scientific knowledge production, allowing important scientific questions to be generated by collective and consensual processes. In engaging the broader communities in science, we must not assume we know more than them about their social context or scientific/engineering needs, and we must not make the elitist mistake of assuming they do not have the capacity to understand science⁴⁵ (Hampton, 2021, p. 9).

- 41 Cela ne signifie pas pour autant que les organisations qui développent ces systèmes sont déresponsabilisées vis-à-vis des technologies qu'elles déploient. Cependant, c'est un premier pas vers des technologies dont l'objectif serait l'émancipation de toutes. Les perspectives ouvertes par l'éthique relationnelle proposent un « bien commun » indéfini qui a tendance à renvoyer au monde social et à ses phénomènes de façon apolitique, ce qui empêche au passage de questionner les structures et les systèmes de pouvoir, et joue au détriment de l'émancipation des acteurs sociaux ainsi que contre une justice sociale et politique.

CONCLUSION

- 42 Dans cet article, nous espérons avoir invité à interroger les artefacts dits intelligents et leur caractère trop souvent supposé neutre et objectif. À travers un cadre théorique intersectionnel, inspiré de la pensée harawayenne, nous réaffirmons le caractère intrinsèquement idéologique et politique de l'IA ainsi que ses modalités d'incorporation des systèmes de domination. Il s'agissait tout d'abord de contextualiser les manières dont l'IA intègre autant qu'elle participe à la production des rapports sociaux de sexe, de race et de classe, tout autant que ceux-ci sont actualisés par la technique dite intelligente. Sur le terrain de la recherche, au sein de l'écosystème, qui vient penser, constituer et imaginer des mondes dits éthiques et justes en contexte d'IA, nous analysons les limites d'une gouvernance de et par l'IA pensées entre des organisations qui conçoivent cette dernière pour elles-mêmes et par elles-mêmes. En effet, dans les définitions proposées en matière de gouvernance de l'IA, les systèmes de domination ne sont pas remis en cause et les enjeux d'émancipation ne sont que trop souvent pensés en leur sein. Ils tendent à construire des récits, des mythes du « juste » et du « bon » portés par l'IA, renouvelant un positivisme et des représentations neutres de cette technique (Musso, 2020 ; Sadin, 2015). Dans ces discours et ces dispositifs, l'IA, par des « opérations d'abstraction qui prétendent rationaliser le monde, [est définie] sur la base des logiques de l'entreprise » (Mbembe, 2015, cité dans Crawford, *op. cit.*, p. 263). Dans les paradigmes de la justice sociale sur lesquels l'organisation s'appuie pour penser une gouvernance de l'IA, il s'agit de s'assurer que la technique dite intelligente ne reproduit pas de « biais » et non de compenser, corriger ou transformer les

structures et les systèmes qui ont produit et continuent de produire des inégalités (Fraser, 2011). Ces systèmes ne font finalement pas l'objet de critique. Ainsi, les modèles de justice sociale proposés dans les dispositifs de gouvernance de l'IA construisent des techno-imaginaires et des « romances capitalistes » (*id.*), qui supposent que toutes devraient adhérer et participer à la technique dite intelligente, car celle-ci est porteuse d'un « progrès » qui assurerait un « bien commun ». Pourtant, des résistances semblent voir le jour et d'autres modèles sont imaginés ; avec eux, la gouvernance de l'IA ne se restreindrait pas à un groupe hégémonique, ce qui laisse entrevoir d'autres manières de penser, de concevoir et de gouverner les techniques.

BIBLIOGRAPHIE

- AGAMBEN Giorgio (2014), *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Éditions Payot et Rivages.
- AHMED Sara et TURBIAU Aurore (2021), « Généalogies scientifiques, pratiques et privilèges citationnels : "Les murs de l'université" (*Living a Feminist Life*), *Fabula-LhT*, 26, DOI : 10.58282/lht.2770.
- AJUNWA Ifeoma (2016). *The Paradox of Automation as Anti-Bias Intervention* (SSRN Scholarly Paper 2746078), <https://doi.org/10.2139/ssrn.2746078>
- AKRICH Madeleine (1994), *Comment sortir de la dichotomie technique/société*, Paris, La Découverte.
- ARRUZZA Cinzia, Tithi BHATTACHARYA, Nancy FRASER, Valentine DERVAUX (2019), *Féminisme pour les 99 % : un manifeste*, Paris, La Découverte.
- BENJAMIN Ruha (2019), *Race after technology: abolitionist tools for the new Jim code*, Polity, Medford, MA.
- BERENI Laure (2009), « Faire de la diversité une richesse pour l'entreprise », *Raisons politiques*, 35, p. 87-105, DOI : <https://doi.org/10.3917/rai.035.0087>.
- BERLEUR Jacques et Yves POULLET (2002), « Réguler Internet », *Études*, 397, p. 463-475.
- BERTAIL Patrice, David BOUNIE, Stéphane CLEMENÇON et Patrick WELBROECK (2019), *Algorithmes : biais, discrimination et équité*, Fondation ABEONA.
- BILGE Sirma (2009), « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, 225, p. 70, DOI : <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>.
- BIRHANE Ababa et Fred CUMMINS (2019), *Algorithmic Injustices: Towards a Relational Ethics*, DOI : arXiv:1912.07376 [cs].
- BOLTANSKI Luc et Ève CHIAPPELLO (2011), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- BORY Anne et Yves LOCHARD (2009), « La responsabilité sociale des entreprises : un cheval de Troie politique ? », *Sociologies pratiques*, 18, p. 39-50.
- BOUILLON Jean-Luc et Catherine LONEUX (2021), « De la constitution communicationnelle des organisations à l'organisation du social : enjeux et perspectives pour les ACO et la CCO »,

Communication & Organisation, 59, p. 27-43, DOI : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.9740>.

BRACKE Sarah, María PUIG DE LA BELLACASA et Isabelle CLAIR (2013), « Le féminisme du positionnement. Héritages et perspectives contemporaines », *Cahiers du Genre*, 54, p. 45-66.

BRUNEEL Emmanuelle (2022), « Quand la “lutte contre les discriminations” se fait “promotion de la diversité”. Pour une approche sémio-politique de la teneur des discours institutionnels », *Politiques de communication*, 18, p. 35-64, DOI : <https://doi.org/10.3917/pdc.018.0035>.

BRUNEEL Emmanuelle (2021), « Promouvoir “la parité” en entreprise : un enjeu de communication source de dépolitisation de l’égalité », *Revue Communication & professionnalisation*, 12, p. 9-36, DOI : <https://doi.org/10.14428/rcompro.vi12.53163>.

BUOLAMWINI Joy et Timnit GEBRU (2018), *Gender Shades: Intersectional Accuracy Disparities in Commercial Gender Classification*, Presented at the Conference on Fairness, Accountability, and Transparency, New York.

CALVES Anne-Emmanuèle (2009), « “Empowerment” : généalogie d’un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, 200, p. 735-749, DOI : <https://doi.org/10.3917/rtm.200.0735>.

CAPRON Michel et Françoise QUAIREL (2016), *La responsabilité sociale d’entreprise*, 3^e éd., Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

CARDON Dominique (2015), *À quoi rêvent les algorithmes : nos vies à l’heure des big data*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées ».

CARDON Dominique, Jean-Philippe COINTET et Antoine MAZIERES (2018), « Neurons spike back », *Réseaux*, 211, p. 173-220.

CARDOT Fabienne (2006), *L’éthique d’entreprise*, Paris, Presses universitaires de France.

CATELLANI Andrea (2011), « La justification et la présentation des démarches de responsabilité sociétale dans la communication corporate : notes d’analyse textuelle d’une nouvelle rhétorique épидictique », *Études de communication. langages, information, médiations*, 37, p. 157-176, DOI : [10.4000/edc.3204](https://doi.org/10.4000/edc.3204).

CATELLANI Andrea (2015), « Figures et paroles de la responsabilité dans la communication corporate : la dimension visuelle des rapports d’entreprise », *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, 47, p. 97-113, DOI : [10.4000/communicationorganisation.4912](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4912).

CATELLANI Andrea et Amaia ERRECART (2018), « L’hybridation discursive dans la communication sur la responsabilité sociétale des entreprises : le cas des banques “engagées” », *Recherches En Communication*, 47, p. 23-43, DOI : [10.14428/rec.v47i47.45523](https://doi.org/10.14428/rec.v47i47.45523).

CERVILLE Maxime, Françoise DUROUX et Lise GAIGNARD (2009), « “À plusieurs voix” autour de Teresa de Lauretis. Théorie queer et cultures populaires, de Foucault à Cronenberg », *Mouvements*, 57, p. 138-154, DOI : <https://doi.org/10.3917/mouv.057.0138>.

CHABAUD-RYCHTER Danielle et Delphine GARDEY (2002), *L’engendrement des choses : des hommes, des femmes et des techniques*, *Histoire des sciences, des techniques et de la médecine*, Paris, EAC.

CHANG Emily (2018), *Brotopia: Breaking Up the Boys’ Club of Silicon Valley*, New York, Portfolio/Penguin.

CHASTENET Patrick (2019), *Introduction à Jacques Ellul*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

COLLET Isabelle (2019), *Les oubliées du numérique*, Paris, Le Passeur.

- CORCUFF Philippe (2012), *Où est passée la critique sociale ? Penser le global au croisement des savoirs*, Paris, La Découverte, coll. « Bibliothèque du MAUSS ».
- COSTANZA-CHOCK Sacha (2018), *Design Justice: Towards an Intersectional Feminist Framework for Design Theory and Practice*, Actes de colloque du Design Research Society, <https://ssrn.com/abstract=3189696>, page consultée le 9 décembre 2023.
- CRAWFORD Kate (2022), *Contre-atlas de l'intelligence artificielle : les coûts politiques, sociaux et environnementaux de l'IA*, Paris, Zulma, coll. « Zulma essais ».
- CRENSHAW Kimberlé Williams et Oristelle BONIS (2005), « Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color », *Cahiers du Genre*, 39, p. 51-82.
- DAVIS Anagela Yvonne (2022), *Femmes, race et classe*, Paris, Zulma.
- DEIBERT Ronald J. et Masashi CRETE-NISHIHATA (2012), « Global governance and the spread of cyberspace controls », *Global Governance*, 18, p. 339-361.
- DELORT Pierre (2018), *Le Big Data*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? »
- DELPHY Chistine (2015), *Classer, dominer*, Paris, La Fabrique Éditions.
- DORLIN Elsa et Eva RODRIGUEZ (2012), *Penser avec Donna Haraway*, Presses universitaires de France.
- DOUEIHI Milad (2013), *Qu'est-ce que le numérique ?*, Paris, Presses universitaires de France, DOI : <https://doi.org/10.3917/puf.doue.2013.01>.
- DUBET François (2010), *Les places et les chances : repenser la justice sociale*, Paris, Seuil, coll. « La république des idées ».
- ELLUL Jacques (1990), *La technique ou l'enjeu du siècle*, 2e éd. revue, Paris, Economica, coll. « Classiques des sciences sociales ».
- FAIRCLOUGH Norman (2003), *Analysing discourse: textual analysis for social research*, London, Routledge.
- FAURE Bertrand et Nicolas ARNAUD (2014), *La communication des organisations*, Paris, La Découverte.
- FOUCAULT Michel (2001), *Dits et écrits. 2 : 1976-1988*, Paris, Gallimard.
- FRASER Nancy (2011), « Féminisme, capitalisme et ruses de l'histoire », *Cahiers du Genre*, 50, p. 165-192, DOI : <https://doi.org/10.3917/cdge.050.0165>.
- FRASER Nancy (2004), « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 23, p. 152-164.
- FREIRE Paolo (1974), *Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et révolution*, Paris, François Maspero.
- GARDEY Delphine (2010), « 14. Bruno Latour, guerre et paix : tours et détours féministes », dans *Sous les sciences sociales, le genre Relectures critiques, de Max Weber à Bruno Latour*, Paris, La Découverte, p. 203-216.
- GENTELET Karine et Alexandra BAHARY-DIONNE (2021), « Stratégies des Premiers Peuples au Canada concernant les données numériques : décolonisation et souveraineté », *Tic&société*, 15(1), p. 189-208, DOI : <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.6063>.

- GONEN Hila et Yoav GOLDBERG (2019), *Lipstick on a Pig: Debiasing Methods Cover up Systematic Gender Biases in Word Embeddings But do not Remove Them*, arXiv:1903.03862, page consultée le 9 décembre 2023.
- GUILHAUMOU Jacques (2012), « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, 41, p. 25-34, DOI : <https://doi.org/10.4000/rives.4108>.
- GUILLAUMIN Colette (2016), *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe.
- HAMILTON Isobel Asher (2018), *Amazon built an AI tool to hire people but had to shut it down because it was discriminating against women*, Business Insider France, <https://www.businessinsider.fr/us/amazon-built-ai-to-hire-people-discriminated-against-women-2018-10>, page consultée le 6 septembre 2020.
- HAMPTON Lelia Marie (2021), « Black Feminist Musings on Algorithmic Oppression », dans *Proceedings of the 2021 ACM Conference on Fairness, Accountability, and Transparency*, presented at the FAccT '21: 2021 ACM Conference on Fairness, Accountability, and Transparency, ACM, Virtual Event Canada, p. 1-11, DOI : <https://doi.org/10.1145/3442188.3445929>.
- HARAWAY Donna Jeanne, Laurence ALLARD et Delphine GARDEY (2007), *Manifeste cyborg et autres essais : sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils, coll. « Essais ».
- HARAWAY Donna Jeanne et Vivien GARCÍA (2020), *Vivre avec le trouble*, Vaulx-en-Velin, Les Éditions des Mondes à faire.
- HILL COLLINS Patricia (2017), *La pensée féministe noire : savoir, conscience et politique de l'empowerment*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage.
- HILL COLLINS Patricia et Sirma BILGE (2020), *Intersectionality*, 2nd edition, Cambridge, Polity Press.
- HUËT Romain, Patrice DE LA BROISE et Thomas LAMARCHE (2006), *Responsabilité sociale : vers une nouvelle communication des entreprises ?*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- JACKSON Stevi et Françoise ARMENGAUD (2009), « Pourquoi un féminisme matérialiste est (encore) possible – et nécessaire », *Nouvelles Questions féministes*, 28, p. 16-33.
- JOBIN Anna, Marcello LENCA et Effy VAYENA (2019), « The global landscape of AI ethics guidelines », *Nature Machine Intelligence*, 1, p. 389-399, DOI : <https://doi.org/10.1038/s42256-019-0088-2>.
- JOUËT Josiane (2003), « Technologies de communication et genre », *Rezeaux*, 120, p. 53-86.
- KYMLICKA Will et Marc SAINT-UPÉRY (2003), *Les théories de la justice : une introduction : libéraux, utilitaristes, libertariens, marxistes, communautariens, féministes*, Paris, La Découverte, coll. « poche Sciences humaines et sociales ».
- KRIEG-PLANQUE Alice (2017), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.
- LABELLE François et Kadia AKA (2010), « Le business case pour la responsabilité sociale des entreprises adapté aux PME : 5 cas québécois », *Entrepreneurial Practice Review*, 1, p. 69-85.
- LABORDE Aurélie, Valérie CARAYOL et Isabelle COUSSERAND-BLIN (2022), « Controverses et convergences dans le champ de la communication organisationnelle », *Communication & Organisation*, 62(2), p.11-18, DOI : [10.4000/communicationorganisation.11560](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.11560).

LARSON Jeff, Surya MATTU, Lauren KIRCHNER et Julia ANGWIN (2016), *How We Analyzed the COMPAS Recidivism Algorithm*, ProPublica, <https://www.propublica.org/article/how-we-analyzed-the-compas-recidivism-algorithm>, page consultée le 6 septembre 2020.

LATOUCHE Serge et Jacques ELLUL (2004), *La mégamachine : raison technoscientifique, raison économique et mythe du progrès ; essais à la mémoire de Jacques Ellul*, nouvelle édition actualisée, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », série « Bibliothèques du M.A.U.S.S. ».

LATOUR Bruno (2010), « Prendre le pli des techniques », *Réseaux*, 163, p. 11-31.

LATOUR Bruno et Michel BIEZUNSKI (2010), *La science en action : introduction à la sociologie des sciences, sciences humaines et sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Poche ».

DE LAURETIS Teresa (2007), *Théorie queer et cultures populaires : de Foucault à Cronenberg*, Paris, La Dispute, coll. « Le Genre du monde ».

LONEUX Catherine (2012), « Formes et enjeux de régulation autour de l'engagement en entreprise. Proposition d'analyse prospective », *Question(s) de management*, 1, p. 85-94, DOI : <https://doi.org/10.3917/qdm.122.0085>.

LONEUX Catherine (2015), «

MARQUES Julie (2022a), « L'Intelligence Artificielle, une approche intersectionnelle », *Interfaces numériques*, 11, DOI : <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.4796>.

MARQUES Julie (2022b), « Le principe de justice dans la gouvernance de l'intelligence artificielle au prisme du genre, de classe et de race. Instruments, définitions et limites », *Terminal*, 132-133, DOI : <https://doi.org/10.4000/terminal.8288>.

MATHIEU Nicole-Claude (2013/1991), *L'anatomie politique : catégorisations et idéologies du sexe, Nouvelle éd. augmentée d'un tableau sur les trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe.

MERCIER Samuel (2004), *L'éthique dans les entreprises*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

METCALF Jacob, Emanuel MOSS et Danah BOYD (2019), « Owning ethics: Corporate logics, Silicon Valley, and the institutionalization of ethics », *Social Research: An International Quarterly*, 86, p. 449-476.

MIGNOLO Walter D. (2003), « Globalization and the Geopolitics of Knowledge », *Nepantla: Views from South*, 4(1), p. 97.

MORIN Edgar (2014), *La méthode 6. Éthique*, Paris, Points.

MULVEY Laura (1999), « Visual pleasure and narrative cinema », dans *Film Theory and Criticism: Introductory Readings*, New York, Oxford University Press, p. 833-844.

MUSSO Pierre (2020), « Le désir technologique de Dieu », *Quaderni*, 99-100, p. 113-124.

NEE Émilie et Marie VENIARD (2012), « Analyse du discours à entrée Lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? », *Langage et société*, 140, p. 15-28.

NOBLE Sofia Umoja (2018), *Algorithms of Oppression: How Search Engines Reinforce Racism*, New York, New York University Press.

O'NEIL Cathy et Sébastien MARTY (2018), *Algorithmes, la bombe à retardement*, Paris, Les Arènes.

OUABDELMOUMEN Nadia (2014), *Contractualisation des rapports sociaux : le volet linguistique du contrat d'accueil et d'intégration au prisme du genre*, thèse de doctorat, Rennes, Université de Rennes 2.

PAVEAU Marie-Anne (2018), « La linguistique hors d'elle-même. Vers une postlinguistique », *Les carnets du Cediscor*, 14, p. 104-110, DOI : 10.4000/cediscor.1478.

PAVEAU Marie-Anne, (2023a), « Une analyse du discours contre-hégémonique. Intersectionnalité critique et pluriversalité décoloniale », *Langage et société*, 178(1), p. 161-190, DOI : 10.3917/lis.178.0149.

PIGNARRE Philippe et Isabelle STENGERS (2007), *La sorcellerie capitaliste : pratiques de désenvoûtement*, Paris, La Découverte, coll. « Poche ».

POCHIC Sophie (2018), « Féminisme de marché et égalité élitiste ? », dans *Je travaille, donc je suis, Recherches*, Paris, La Découverte, p 42-52, DOI : <https://doi.org/10.3917/dec.maru.2018.01.0042>.

PUIG DE LA BELLACASA María (2010), « Ethical doings in naturecultures », *Ethics, Place & Environment*, 13, p. 151-169, DOI : <https://doi.org/10.1080/13668791003778834>.

QUIJANO Aníbal (2000), « Coloniality of power and eurocentrism in Latin America », *International Sociology*, 15(2), p. 215-232, DOI : 10.1177/0268580900015002005.

RAWLS John et Catherine AUDARD (2009), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais ».

ROUVROY Antoinette et Thomas BERNIS (2013), « Gouvernamentalité algorithmique et perspectives d'émancipation. Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », *Réseaux*, 177, p. 163, DOI : <https://doi.org/10.3917/res.177.0163>.

RUSS Jacqueline et Clotilde LEGUIL (2012), *La pensée éthique contemporaine*, Paris, Presses universitaires de France.

SADIN Éric (2015), *La vie algorithmique : critique de la raison numérique*, Paris, Éditions l'Échappée.

SADIN Éric (2018), *L'intelligence artificielle, ou, l'enjeu du siècle : anatomie d'un antihumanisme radical*, Paris, L'Échappée.

SANDOVAL Chela (1991), « U.S. Third World Feminism: The Theory and Method of Oppositional Consciousness in the Postmodern World », *Genders*, 1(24), Doi : 10.5555/gen.1991.10.1.

SENAC Réjane (2012), *L'invention de la diversité*, Paris, Presses universitaires de France, Paris, coll. « Lien social ».

SENAC Réjane (2019), *L'égalité sans condition : osons nous imaginer et être semblables*, Paris, Rue de l'Échiquier.

TAL Avital Shulner, Khuyagbaatar BATSUREN, Veronika BOGINA, Fausto GIUNCHIGLIA, Alan HARTMAN, Styliani Kleanthous LOIZOU, Tsvi KUFLIK et Jahna OTTERBACHER (2019), « “End to End” Towards a framework for reducing biases and promoting transparency of algorithmic systems », dans *2019 14th International Workshop on Semantic and Social Media Adaptation and Personalization (SMAP)*, communication présentée au 14th International Workshop on Semantic and Social Media Adaptation and Personalization (SMAP), p. 1-6, DOI : <https://doi.org/10.1109/SMAP.2019.8864914>.

VAN ZOONEN Liesbet (1992), « Feminist theory and information technology », *Media, Culture & Society*, 14, p. 9-29, DOI : <https://doi.org/10.1177/016344392014001002>.

VANDELDELDE-ROUGALE Agnès (2022), *Mots & illusions : quand la langue du management nous gouverne*, Paris, 10-18.

VARGAS Elodie (2019), « Greenwashing et polyphonie : voies et voix argumentatives », *Cahiers de praxématique*, 73, DOI : 10.4000/praxématique.5787.

VERGES Françoise (2019), *Un féminisme décolonial*, Paris, La Fabrique éditions.

VERMA Sahil et Julia RUBIN (2018), « Fairness definitions explained », dans *Proceedings of the International Workshop on Software Fairness*, ICSE '18: 40th International Conference on Software Engineering, Gothenburg Sweden, p. 1-7, DOI : <https://doi.org/10.1145/3194770.3194776>.

WAGNER Ben (2018), *Ethics As An Escape From Regulation. From "Ethics-Washing" To Ethics-Shopping ?*, Amsterdam, Amsterdam University Press.

XIANG Alice et Inioluwa Deborah RAJI (2019), *On the Legal Compatibility of Fairness Definitions*, Workshop on Human-Centric Machine Learning at the 33rd Conference on Neural Information Processing Systems, arXiv:1912.00761, page consultée le 9 décembre 2023.

ZUBOFF Shoshana (2015), « Big other: Surveillance capitalism and the prospects of an information civilization », *Journal of Information Technology*, 30, p. 75-89, DOI : <https://doi.org/10.1057/jit.2015.5>.

NOTES

1. Il est fait usage des guillemets pour les expressions d'« IA éthique » et « IA inclusive », car ces expressions constituent des formules (Krieg-Planque, 2017) qui circulent au sein du terrain de recherche ainsi que dans les négociations sur la gouvernance de cette technique. Ces formules font circuler des représentations et des idéologies sur l'IA. De plus, les guillemets ont pour vocation de souligner les limites d'une éthique appliquée à l'IA, dans le sens où la technique ne peut être « éthique » en elle-même, par elle-même et pour elle-même.
2. La graphie fait référence aux travaux de Jacques Ellul (1990). Dans cette perspective, l'IA et les algorithmes appartiennent à « la Technique », telle qu'elle est décrite par Ellul, c'est-à-dire comme phénomène généralisé où l'efficacité et la performance prévalent sur toutes les autres valeurs, dont les libertés humaines.
3. Si l'on devait résumer ce qui constitue le *big data*, ce sont de gigantesques volumes de données produites par l'activité humaine *via*, sur ou par les outils techniques et numériques et qui sont collectées, stockées puis analysées par un algorithme ou une IA en fonction de la technologie développée (Delort, 2018).
4. Nous empruntons l'expression à Donna Haraway (Haraway et García, 2020) qui parle de « jeux de ficelles » pour l'analyse et la création de ce qu'elle nomme des parentés entre humains et non-humains ainsi que pour l'analyse et la création de récits qui décrivent et inventent ces parentés. Par son usage, nous replaçons l'IA dans le monde social qui la compose et rappelons sa dimension matérielle, tout en signalant que les discours de gouvernance constituent certains récits de cette technique, mais qu'il existe d'autres récits (alternatifs), qui ne sont pas analysés dans le cadre de notre recherche, le tout constituant les « jeux de ficelles » qui constituent l'IA.
5. L'expression « technoscience(s) » renvoie aux domaines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM). Elle permet de délimiter, sans exclure, les domaines scientifiques et technologiques qui pensent, construisent et pratiquent la technique. Elle évite également le flou de certaines expressions comme domaine du « numérique », métixers « digitaux », etc., qui peuvent être restrictives, mais aussi qui parfois empêchent de penser une continuité dans les pratiques, puisque les technosciences ne se limitent pas à l'apparition d'Internet ou du numérique, mais s'inscrivent dans une histoire longue (Haraway, Allard, et Gardey, 2007).
6. Dans le sens premier du terme « écologie » et tel qu'il peut être mobilisé dans les travaux de Donna Haraway ou Isabelle Stenger, c'est-à-dire comme l'étude des relations entre les êtres (humains comme non-humains) et le milieu (l'environnement moral, social, politique, économique, etc.) dans lequel ils vivent (Haraway, 2020).
7. Traduit de l'anglais : « Algorithmic Oppression » (Noble, *op. cit.*).

8. Expression dont il est fait usage dans la littérature sur le sujet, dans les discours de gouvernance d'une IA éthique que nous avons analysés, mais aussi sur le terrain de notre enquête et par nos partenaires de recherche.
9. L'expression « *male gaze* » a été proposée par Laura Mulvey (1999). Elle sert à analyser la manière dont les corps et les expériences des femmes sont pensés par et pour un regard masculin dans les productions, entre autres audiovisuelles. L'usage du concept de « *white male gaze* » pour analyser l'IA et son caractère hégémonique, notamment proposé dans les travaux de Noble (*op. cit.*), montre que ces technologies produisent les groupes minorisés comme objet, en ce sens que ce sont celles et ceux qui possèdent la technique qui ont finalement un pouvoir de définition sur les « autres » (Guillaumin, 2016).
10. Orange (2020), « Pour une intelligence artificielle et un usage des données responsables », <https://www.orange.com/fr/newsroom/actualites/2020/pour-une-intelligence-artificielle-et-un-usage-des-donnees-responsables>, page consultée le 3 août 2022.
11. Orange (2020), « Pour une intelligence artificielle et un usage des données responsables », <https://www.orange.com/fr/newsroom/actualites/2020/pour-une-intelligence-artificielle-et-un-usage-des-donnees-responsables>, page consultée le 3 août 2022.
12. Extrait d'entretien auprès d'un technoscientifique d'Orange, 2021.
13. Extrait d'entretien auprès d'une technoscientifique d'Orange, 2021.
14. « Les logiques de marché façonnent profondément le discours autour de l'éthique dans la Silicon Valley et au-delà. Les référents éthiques donnent parfois de la voix à un sentiment cynique selon lequel "le succès [du marché] l'emporte sur l'éthique" » (traduction de l'autrice).
15. « Lorsque les entreprises technologiques commencent à envisager des procédures pour rendre l'éthique opérationnelle, elles le font en fonction de leurs propres logiques internes » (traduction de l'autrice).
16. L'*ethic shopping* est une expression utilisée pour analyser comment la *soft law* n'est pas suffisamment coercitive et donne lieu à des pratique de sélection des principes éthiques par certaines organisations, qui ne se plient dès lors qu'aux normes qui n'impactent pas leur activité (Wagner, 2018). L'*ethic washing*, tout comme le *green washing* ou le *social washing*, renvoie à une pratique par laquelle une organisation présente dans sa communication un fort engagement éthique ou social, alors que celui-ci se révèle « non réel ou minime » (Vargas, 2019, p. 2).
17. Extrait d'entretien auprès d'un partenaire associatif d'Orange Groupe, 2020.
18. *Ibid.*
19. Orange est contrainte au devoir de vigilance, ce qui l'oblige à produire un rapport extra-financier. Il s'agit d'une « version spécifique du rapport [qui] s'est développée pendant les dernières décennies, en faisant suite à l'affirmation de la préoccupation pour le développement durable et la responsabilité sociétale ou sociale des entreprises (la RSE ou CSR3). La législation française, en particulier, a rendu cette activité de reporting RSE obligatoire pour les entreprises cotées en bourse, à partir de 2001 » (Catellani, 2015, p. 99). Ces rapports sont consultables en ligne : Orange, *Nos rapports annuels intégrés*, <https://www.orange.com/fr/nos-rapports-annuels-integres>, page consultée le 7 juillet 2022.
20. Extrait d'entretien auprès d'une technoscientifique d'Orange, 2021.
21. Extrait d'entretien auprès d'un technoscientifique d'Orange, 2021.
22. La notion d'*empowerment* désigne ici des modèles qui conçoivent « l'agir » dans des perspectives individualistes et libérales, et s'oppose à celle d'émancipation, qui a pour objectif de mettre en visibilité les rapports sociaux et les enjeux de pouvoir expérimentés par les groupes minorisés, tout autant que les pratiques, moyens et actions individuels et collectives qui sont à la recherche d'une transformation du monde social (Calvès, 2009 ; Freire, 1974).
23. Orange, « Données et intelligence artificielle. Nouvelles perspectives pour les clients et pour la société », <https://www.orange.com/fr/linnovation-utile-et-source-de-progres-pour-tous/donnees-et-intelligence-artificielle-nouvelles>, page consultée le 3 août 2022.

24. Extrait d'entretien auprès d'un cadre d'Orange, 2021.
25. Traduit de l'anglais : « ethicization » (Puig de la Bellacasa, *op. cit.*).
26. Extrait d'entretien auprès d'une cadre d'Orange, 2021.
27. Extrait d'entretien auprès d'un cadre d'Orange, 2021.
28. Extrait d'entretien auprès d'un cadre d'Orange, 2021.
29. Extrait d'entretien auprès d'un cadre d'Orange, 2021.
30. Par exemple, le système COMPAS, mentionné précédemment, a continué d'être utilisé après que le système a été évalué comme discriminant. En effet, il a été jugé qu'il s'agissait d'une erreur de définition de l'équation à appliquer pour garantir un résultat non discriminant. Toutefois, en attendant les corrections, des personnes non blanches ont continué d'être plus lourdement « estimées » à risque que les personnes blanches.
31. « Le concept d'équité n'a pas lieu d'être s'il refuse de reconnaître que les technologies, qui réverbèrent l'assujettissement sociohistorique des personnes opprimées, sont irrémédiables. Comment peut-on être "juste" dans une société injuste ? » (traduction de l'autrice)
32. Extrait d'entretien auprès d'une technoscientifique d'Orange, 2021.
33. Extrait d'entretien auprès d'une technoscientifique d'Orange, 2021.
34. Extrait d'entretien auprès d'une technoscientifique d'Orange, 2021.
35. Orange, « Données et intelligence artificielle. Nouvelles perspectives pour les clients et pour la société », <https://www.orange.com/fr/linnovation-utile-et-source-de-progres-pour-tous/donnees-et-intelligence-artificielle-nouvelles>, page consultée le 3 août 2022.
36. Extrait d'entretien auprès d'une technoscientifique d'Orange, 2021.
37. Extrait d'entretien auprès d'une technoscientifique d'Orange, 2021.
38. Nous distinguons ici le terme de « participation » de celui de « représentation » ; il est question de montrer que l'expérience et les besoins des personnes minorisées sont pris en compte et que la représentation ne relève pas d'un *tokénisme*.
39. Les femmes dans les technosciences subissant une injonction à l'intégration au sein de la norme et de la culture du groupe dominant, représenté par des hommes blancs (Chang, 2018 ; Collet, 2019 ; Chabaud-Rychter et Gardey, 2002).
40. Extrait d'entretien auprès d'une technoscientifique d'Orange, 2021.
41. Extrait d'entretien auprès d'une technoscientifique d'Orange, 2021.
42. En référence à Karine Gentelet et Sandrine Lambert (2021), « La justice sociale. l'angle mort de la révolution de l'intelligence artificielle », *The Conversation*, 14 juin, <http://theconversation.com/la-justice-sociale-langle-mort-de-la-revolution-de-lintelligence-artificielle-160579>, page consultée le 5 août 2022.
43. « En définitive, la science doit être faite par le peuple, pour le peuple » (traduction de l'autrice).
44. « En ce sens, la justice n'est pas une valeur statique, mais une méthodologie permanente qui peut et doit être intégrée dans la conception des technologies » (traduction de l'autrice).
45. « Faire participer les communautés à la science est l'occasion d'intégrer la responsabilité publique dans la production de connaissances scientifiques, en permettant aux questions scientifiques importantes d'être générées par des processus collectifs et consensuels. En faisant participer des communautés plus larges à la science, nous ne devons pas supposer que nous en savons plus qu'elles sur leur contexte social ou leurs besoins en matière de science et d'ingénierie, et nous ne devons pas faire l'erreur élitiste de supposer qu'elles n'ont pas la capacité de comprendre la science » (traduction de l'autrice).

RÉSUMÉS

Dans cet article nous analyserons les discours de gouvernance de l'intelligence artificielle (IA) et les conceptions qu'ils proposent de l'éthique et de la justice sociale ainsi que les représentations de cette technique qu'ils véhiculent. Nous réaliserons une première contextualisation au prisme d'une approche intersectionnelle qui vise à déconstruire le caractère andro-, hétéro- et ethno-centré de l'IA. Puis, nous étudions les discours pour une gouvernance éthique et juste de l'IA et comment ceux-ci produisent une éthicisation du monde social. Enfin, nous verrons que les modèles de justice sociale proposés dans une gouvernance dite éthique et inclusive de la technique dite intelligente s'inscrivent au sein de systèmes de domination et peuvent empêcher de remettre en cause l'actualisation de rapports sociaux de sexe, de race et de classe en contexte d'IA.

In this article we will discuss the discourses surrounding the governance of artificial intelligence (AI) and the notions of ethics and social justice they propose, as well as how they portray AI technology. We will begin by contextualizing our analysis through an intersectional lens aimed at deconstructing the andro-, hetero-, and ethno-centric nature of AI. Next we will examine discourses in favour of ethical and just governance of AI and how they contribute to an ethical framing of the social world. Lastly, we will see that the social justice models proposed within the so-called ethical and inclusive governance of an "intelligent" technology are embedded in systems of domination and may make it harder to challenge the actualization of gender, race, and class social relations in the context of AI.

En este artículo analizaremos los debates sobre la gobernanza de la inteligencia artificial (IA) y los conceptos que proponen sobre ética y justicia social, así como las representaciones de esta tecnología según dichos discursos. Realizaremos una contextualización inicial a través del prisma de un enfoque interseccional que busca deconstruir el carácter «andro-», «hetero-» y «etno-céntrico» de la IA. Después estudiaremos los diferentes discursos sobre una gobernanza ética y justa de la IA y cómo estos discursos se integran a la concepción del mundo social. Para finalizar, veremos que los modelos de justicia social de acuerdo con una gobernanza según ética e inclusiva de la tecnología llamada inteligente forman parte de los sistemas de dominación y pudieran impedir que cuestionemos la actualización de las relaciones sociales de sexo, raza y clase en un contexto de IA.

INDEX

Palabras claves : discriminación, ética, desigualdades, inteligencia artificial, interseccional, justicia social, sistemas de dominación

Keywords : discrimination, ethics, inequality, artificial intelligence, intersectionality, social justice, systems of domination

Mots-clés : discrimination, éthique, inégalités, intelligence artificielle, intersectionnalité, justice sociale, systèmes de domination

AUTEUR

JULIE MARQUES

Julie Marques est doctorante au laboratoire PREFICS, Université Rennes 2. Courriel : juliemarques@hotmail.fr

Les sites de coparentalité, entre *matching* des gamètes et pluralité des projets parentaux

Sarah Lécossais et fred Pailler

- 1 Se lancer dans un projet parental ne présage pas toujours d'un parcours sans embûches, que l'on soit une femme engagée dans une procréation médicale assistée (AMP) (Hertzog, 2014) en France ou à l'étranger, une femme célibataire et/ou lesbienne ou un homme gai à la recherche de la ou des personnes adéquates, ou encore que l'homosexualité ait été un frein au désir d'enfant en retardant le projet de parenté (Herbrand, 2009). Ici, nous allons nous intéresser aux démarches engagées par des personnes qui choisissent la parentalité en dehors d'une relation conjugale et hétérosexuelle, et plus précisément à la coparentalité. Nous partons d'une définition de la coparentalité selon laquelle deux individus sans lien amoureux ou sexuel se reproduisent et élèvent, ensemble, un enfant. Si la coparentalité est souvent entendue comme homoparentalité (Gross, 2012 ; Garnier, 2012), des femmes hétérosexuelles peuvent aussi être coparentes. Nous nous concentrerons sur la construction de projets parentaux engageant la déconnexion entre sexualité, parentalité et lien de filiation biologique. La coparentalité marque l'importance de l'intentionnalité dans l'arrivée d'un enfant au monde, comme en témoigne, notamment chez les couples lesbiens (Descoutures, 2010) ou gais (Tarnovski, 2012), l'expression « parent d'intention ». Comment s'engage-t-on alors dans un parcours en dehors de l'hétérosexualité normative ? Avant même d'enfanter, comment rencontre-t-on une partenaire avec qui s'engager dans l'expérience de reproduction ? Comment construire et formuler, enfin, son projet de parentalité ? Centrer notre interrogation sur le projet et la rencontre nous a amené·es à porter notre regard sur les sites de coparentalité pour y étudier les modalités techniques de *matching* entre personnes candidates à la parentalité et analyser les mises en discours de leurs projets. En effet, l'une des caractéristiques du devenir parent en coparentalité est la construction du projet et la discussion de sa mise en place en amont de la conception de l'enfant (Tarnovski, 2011). Pour rencontrer un futur père ou une future mère, certaines personnes se tournent vers des dispositifs

numériques. Ces sites, généralement commerciaux, sans que la création d'un profil y soit forcément payante, se proposent d'accompagner la rencontre entre les futurs parents et se positionnent donc en facilitateurs, au sein d'une économie du numérique plus large qui organise les rencontres sexuelles et/ou amoureuses (Bergström, 2019 ; Pailler, 2019), avec toutefois une spécificité importante : leurs interfaces comme leurs bases de données ne reposent pas sur l'implémentation technique des orientations sexuelles.

- 2 Nous avons choisi d'investir ce terrain pour interroger les imaginaires et constructions discursives de la parentalité qui s'y déploient tout en portant notre attention sur les rapports sociaux de genre qui y sont en jeu. Une étude de huit sites a été réalisée en 2016 et 2017¹, période pendant laquelle nous avons récolté, sur six des huit sites, les annonces et profils de 1 251 usager·e·s². Cette méthode a permis d'accéder aux traces visibles des usager·e·s de ces sites de rencontre ainsi qu'à tout l'univers discursif et graphique s'y déployant. Ce premier matériau, qui a fait l'objet d'une analyse technosémiotique et lexicographique (interfaces, profils), a été complété par un volet d'entretiens avec 19 personnes en situation de coparentalité ou en train d'en élaborer leur projet³. Parmi les personnes interviewées, six ont rencontré leur coparent grâce à des sites de coparentalité et l'une d'elles est un utilisateur en projet. Ces entretiens, qui ont été réalisés parfois plusieurs années après l'usage effectif des sites, sont néanmoins intéressants pour éclairer le rôle qu'ils jouent dans le récit de la construction et de la réalisation du projet de coparentalité. Ils fournissent alors, que ce rôle soit minimisé ou accentué, un contrepoint pour interpréter les annonces des profils que nous avons analysés en parallèle grâce au logiciel Iramuteq. Au final, nous nous sommes intéressée·s aux éléments qui traversent à la fois sites et entretiens, de façon à y déceler la manière dont le genre y est signifié et, par la même occasion, produit. Cette double méthode d'enquête sur des terrains numériques et par entretiens hors ligne permet donc de rendre compte des rapports de pouvoir inhérents aux rapports sociaux de genre et d'accéder à leur matérialisation.
- 3 Alors que ces sites contiennent explicitement des références à la coparentalité, on observe que les projets qui s'y expriment sont beaucoup plus divers et que les usager·e·s qui les fréquentent ne cherchent pas systématiquement un autre parent. Se mêlent ainsi, dans ces espaces numériques, différentes approches de la reproduction et des profils d'usages variés : homme gai célibataire cherchant une coparente, lesbienne ou hétérosexuelle ; femme hétérosexuelle proposant un projet de coparentalité à un homme hétérosexuel susceptible de prendre un tournant romantique ; couple de lesbiennes cherchant un donneur qui ne sera pas père ; homme hétérosexuel proposant des dons de sperme à des femmes célibataires ; femme enceinte cherchant un homme ou une femme souhaitant partager avec elle l'éducation de son futur enfant, etc.⁴.
- 4 Plus que la rencontre entre futurs parents, ces sites organisent d'abord ce que nous proposons de qualifier de *matching* des gamètes, par la médiation qu'ils opèrent entre des individus qui semblent rechercher à minima un ou des individus aux gamètes complémentaires. Ces dispositifs nous amènent alors à questionner les mécanismes de production de la différence des sexes — en tant que construction discursive dont on peut observer les traces numériques. Nous cherchons à rendre compte de la manière dont la différence des sexes s'articule aux discours de la (co)parentalité en regardant de plus près les annonces publiées par les usager·e·s de ces sites et la manière dont différents projets parentaux, fortement déterminés par le genre et la sexualité des

participant·es, émergent. Nous montrerons alors que ces projets de parentalité en marge donnent à voir des rapports sociaux de genre inégalitaires entre futurs parents qui renforcent, encore, le caractère genré de la parentalité.

Des sites de rencontre à visée reproductive

- 5 Parmi les sites de mise en relation numérique se trouve un certain nombre de sites spécialisés, à première vue, dans la coparentalité ou la rencontre de futurs parents, leurs noms de domaine affichant régulièrement les termes « parent » ou « coparent ». Il est notable que les sites choisissent d'évoquer la parentalité plutôt que le don de gamètes, comme c'est le cas pour les sites anglophones qui avaient démarré leur activité au début des années 2000 (par exemple, *Known Donor Registry* — KDR — ou *Free Sperm Donations Worldwide* — FSDW — cf. Ravelingien, Provoost et Pennings, 2016). Cela n'empêche pas pour autant que le type d'échanges proposés, en ligne et hors ligne, soit comparable, les sites se focalisant sur la coparentalité dans leur nom offrant en principe l'occasion de s'accorder plus explicitement sur le projet au-delà de la seule conception d'un enfant. Nous allons présenter les trois ensembles techno-sémiotiques qui permettent aux sites d'opérer le *matching* des gamètes, à savoir les aspects esthétiques de l'interface, le matériau iconographique et les catégories proposées aux usager·es pour se décrire.

Une mise en scène graphique de la différence des sexes

- 6 De manière paradoxale, les sites de coparentalité réaffirment la différence des sexes dans les projets reproductifs tout en élargissant la parentalité à plusieurs parents. En effet, sous couvert de faire se rencontrer des « parents » ou « coparents », le premier objectif de ces sites consiste à organiser concrètement la médiation entre des gamètes mâles ou femelles, en opérant ce qu'on pourrait lire comme une « renaturalisation du modèle reproducteur » (Tain, 2003). Ce *matching* est lisible d'abord dans l'expression visuelle de la différence des sexes que propose le graphisme des interfaces de ces sites (Julliard, 2013).
- 7 Certains sites comme co-parents.fr, cooparentalite.com ou encore childable.fr investissent une « rhétorique chromique » genrée, le rose et le bleu étant dominants. De nombreux signes passeurs (Barats, 2016) reprennent ce code de couleur, un lien rose devenant bleu lorsque l'on passe le curseur dessus : c'est le cas de la case « Créer mon profil », de l'onglet « S'inscrire » ou encore « Inscrivez-vous » en fin de formulaire. Sur co-parents.fr, par exemple, un bébé aux grands yeux bleus s'affiche. En y passant le curseur, on peut alors cliquer sur un lien rose devenant bleu pour créer son profil. Ce passage constant entre bleu et rose peut évidemment être interprété comme la nécessaire complémentarité entre une mère (rose) et un père (bleu) pour faire un enfant. Ce choix des couleurs instaure donc visuellement le binarisme de la différence des sexes et la complémentarité nécessaire des gamètes dans la procréation (voir annexes). Les icônes des profils avant leur personnalisation via l'ajout de photos vont dans le même sens, en stylisant différemment les profils des hommes et ceux des femmes grâce à la variation de longueur des cheveux, de leur implantation ou par les cols des vêtements.

La pluriparentalité, l'impensé des représentations de la coparentalité

- 8 Cependant, l'affirmation visuelle de la différence des sexes cohabite sur ces espaces numériques avec la promotion de modèles familiaux sortant du cadre hétéronormatif, notamment par les représentations de la coparentalité observables dans l'iconographie des sites. Des sites comme meetcoparents.fr, co-parents.fr ou encore childable.fr sont enrichis d'une partie blogue présentant des articles informatifs répartis dans deux principales thématiques, à savoir la parentalité (par exemple « 9 choses à savoir sur l'homoparentalité » sur meetcoparents.fr) et les enjeux techniques et biologiques de la reproduction (par exemple « Ovulation/période de fécondité » sur childable.fr). La première thématique s'accompagne de photographies mettant en scène différentes configurations familiales comme des couples homoparentaux avec des enfants, mais aussi des familles formées d'un homme, d'une femme et d'un enfant, dans une mise en scène ne différant guère des photos de familles nucléaires avec couple hétérosexuel. Pour autant, ces sites ne mettent paradoxalement jamais en scène de configurations familiales caractéristiques de la coparentalité. Sur l'ensemble des sites observés en 2016-2017, seule une photo montre, ensemble, deux hommes et deux femmes afin d'illustrer un article sur « la coparentalité à 4 ».

Illustration 1 — Photo illustrant l'article « La coparentalité à 4 : des parents normaux, mais en double ! »



Site coparents-co.com (11 mai 2017) — site devenu en 2018 coparentalys.com.

- 9 Or, cette photographie ne comporte aucun signe permettant de définir les personnes mises en scène comme parents ou comme couples gais. Les seuls éléments pouvant apparier les femmes entre elles et les hommes entre eux sont les couleurs de leurs vêtements, les hommes portant des chemises ou vestes bleues, les femmes des tenues blanches. Cependant, leur répartition dans l'espace (une femme/un homme/une femme/un homme) rompt avec ce lien de couleur et laisse plus qu'ouverte l'interprétation. C'est un autre paradoxe de ces sites : cinq d'entre eux inscrivent la coparentalité dans leurs noms (co-parents.co, coparents.fr, coparentalite.net, meetcoparents, cooparentalite.com) et dans leur présentation sans pour autant

montrer de familles avec plus de deux parents. Cette photo, en ne mettant pas d'enfant en scène, ne montre pas de parents, et les « coparents » présentés ici ressemblent davantage à des amis trentenaires à un vernissage ou à un cocktail qu'à deux couples éduquant des enfants ensemble. L'homoparentalité est visible à de multiples occasions, mais la coparentalité réunissant autour d'un ou plusieurs enfants un couple de lesbiennes et un couple de gays ou une femme avec un couple gai n'existe jamais dans les représentations, en tout cas jusqu'en 2017. Les illustrations des sites, qui vont jusqu'à signifier un couple d'hommes avec une mère porteuse, ne montrent ainsi en revanche jamais de familles avec trois ou quatre parents, la pluriparentalité semblant être l'impensé dans la monstration de la coparentalité. Ce faisant, cette iconographie tend à renforcer l'invisibilité de la coparentalité dans les médias et les imaginaires⁵.

- 10 Si les situations de pluriparentalité ne sont pratiquement jamais explicitement représentées sur ces sites, de quelles manières les dispositifs techniques offrent-ils quand même à ce type de configurations familiales la possibilité d'émerger ? Ou, pour le dire autrement, comment et par quels moyens *rechercher* et *trouver* un futur parent par l'intermédiaire des sites ? Quelles sont les options offertes par les différents moteurs de recherche et comment le *matching* peut-il se produire ?

Catégories de sexe | genre, orientation sexuelle et *matching* des gamètes en ligne

- 11 Dans ce corpus datant de 2017, la majorité des sites de rencontre entre coparents n'offrent aucune autre option pour se décrire que les termes « homme » et « femme », exclusifs l'un de l'autre. Ils ne proposent par exemple aucun moyen de se désigner comme cisgenre ou transgenre ni même de décrire le type de gamètes que les usager·es ont à offrir pour le *matching*⁶. En revanche, ils combinent ces descriptions individuelles contraintes avec la possibilité de contacter absolument n'importe quelle personne sur le site, et ce, potentiellement en dépit de toutes les autres identifications des abonné·es, notamment des orientations sexuelles ou des statuts relationnels. Le moteur de recherche des sites permet donc de choisir si l'on préfère consulter les profils des « hommes » ou des « femmes », mais n'intègre en revanche aucune question sur les modalités de résidence, l'éducation, les caractéristiques physiques ou encore les aspects techniques de l'insémination — qui sont pourtant l'objet de discussions intenses. De ce fait, les sites de coparentalité offrent une perspective techno-sémiotique originale par rapport aux autres types de sites de rencontre qui tendent à permettre de sélectionner les profils à consulter suivant de très nombreux critères, que ce soit dans le cadre d'une offre sexuelle (amoureuse/conjugaliste, récréative, fétichiste, etc.), d'une rencontre amicale (Julliard, *op. cit.*) ou encore de covoiturage (Pharabod, 2017). La configuration originale des sites de coparentalité consiste ainsi à organiser le *matching* des gamètes et, point essentiel, à le faire de manière toujours implicite.
- 12 Ne proposer dans un formulaire d'inscription sur un site Web que les catégories « homme » et « femme » constitue l'implémentation technique de la différence des sexes. Tous les sites de rencontre amoureuse et/ou sexuelle n'implémentent pas la différence des sexes de la même manière : soit qu'ils offrent de bien plus nombreuses catégories de sexe | genre dans leurs formulaires de description de soi, soit qu'ils ne fondent pas sur ces catégories de sexe | genre l'autorisation qu'ils accordent aux usager·es d'entrer en contact. Il existe en fait une véritable épistémologie catégorielle

des sites de rencontre, la variété des catégories proposées pour se décrire et les conséquences de cette variété structurant les horizons des échanges en ligne et hors ligne (Pailler, *op. cit.*). Et les sites de coparentalité n'y échappent pas. Les sites de rencontre amoureuse ou sexuelle peuvent être classés en deux grands types suivant la variété des catégories qu'ils offrent à leurs abonné·es et la façon dont ils les autorisent à entrer en contact. Il y a d'abord des sites de rencontre qui fondent le *matching* sur les seules catégories « homme » et « femme » et vont fonctionner sur l'hypothèse que les usager·es ont des orientations sexuelles figées et elles-mêmes exclusives l'une de l'autre : hétérosexuel·le ou homosexuel·le (meetic.com et adopteunmec.com fonctionnent sur ce principe). D'autres sites développent une approche plus récréative de la sexualité, et de ce fait ne sont pas en mesure de présager des situations ou des intentions des usager·es. Certains sites (libertins ou gais principalement) ajoutent alors dans les formulaires seulement quelques catégories supplémentaires qui viennent aménager la différence des sexes pour l'adapter à la variété des identités et des pratiques. Ainsi, les catégories « bisexuel·le », « couple », « travestie·s », « trans », etc., rendent possibles des combinaisons entre usager·es a priori impossibles dans le précédent type de sites de rencontre. D'autres sites encore, travaillant à permettre l'expression d'une culture et de pratiques sexuelles particulièrement élaborées (BDSM, fétichiste, etc.), ne génèrent plus de catégories d'identification à partir du binarisme sexuel initial, mais par prolifération (potentiellement infinie) et superposition éventuelle de celles-ci. Dans ce second grand type de sites de rencontre, les usager·es sont par défaut autorisé·es à entrer en contact avec n'importe quel·le autre usager·e, la négociation des termes de leurs échanges ne pouvant jamais être automatisée par le site.

- 13 Les sites de rencontre entre coparents combinent donc à la fois l'usage du binarisme strict et exclusif de la différence des sexes des sites conjugalistes et hétérocentrés (Bergström, *op. cit.*) et la possibilité offerte par les sites consacrés aux cultures plus explicitement sexuelles de contacter toute autre personne, quels que soient les orientations sexuelles ou les projets relationnels déclarés. Cette combinaison originale, comparée aux logiques qui structurent l'ensemble des sites de rencontre, provient d'un implicite structurant qui veut que les sites font reposer sur le binarisme exclusif de la différence des sexes le rôle de désigner implicitement le type de gamètes que les usager·es se proposent d'apporter dans le projet de conception d'enfants. Priscille Touraille rappelle que « le genre commence par l'obligation pour les individus, dans nos cultures, de se définir par leurs parties sexuelles et leur fonction dans la reproduction. Cette obligation linguistique est la manœuvre princeps du genre [...] (Touraille, 2009) » (2011, p. 59). Sur les sites, le fait de devoir se définir comme « homme » ou « femme » en cochant l'une des deux cases en option amène à se définir/être définie d'emblée par ses parties sexuelles et leur fonction dans la reproduction. Cette « manœuvre princeps du genre » est donc réitérée lors de l'inscription sur les sites qui visent à faire *matcher* des gamètes dans le but de concevoir un enfant. Le projet de parentalité est donc toujours redoublé par le rappel au genre, la complémentarité qui autorise le *matching* de gamètes étant exprimée par des mécanismes techniques et sémiotiques qui implémentent habituellement la différence des sexes dans le but d'orienter sexuellement la recherche de partenaires. Cette confusion entre le *matching* des gamètes et un *matching* des déclarations de genre peut parfois contraindre les usager·es à renseigner une identité ne leur correspondant pas. Ainsi, « Laurie », femme trans, s'inscrit sur coparents.fr en cochant « homme », ce qu'elle explique ensuite dans

son annonce : « Je suis une femme transgenre. La manière dont ce site est organisé fait que je suis obligée de cocher la case “homme” pour m’y inscrire afin de rentrer en contact avec d’autres femmes. Ceci est pour moi humiliant, mais je sais pourquoi je le fais. » Cet exemple est révélateur du fait que l’appariement des gamètes ne semble jamais pouvoir s’y formuler explicitement comme tel ni autrement que par le filtre du binarisme sexuel et d’une hypothétique correspondance systématique avec l’expression de genre.

- 14 Après que les sites ont soumis les usager·e·s à l’ordre du genre pour indiquer implicitement les types de gamètes qu’ils et elles apportent dans la rencontre, l’essentiel de la négociation repose sur la manière dont ces personnes vont présenter leur projet, en étant maîtres de sa rédaction. Comment formuler un projet et quels types de profils ces écrits numériques font-ils émerger ? Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur une analyse lexicométrique des annonces récupérées dans les profils utilisateurs, éclairée par les entretiens.

La coparentalité en discours : une hétérogénéité de projets ?

- 15 Les profils comportent des informations relatives à des caractéristiques physiques (taille, poids, couleur des yeux, etc.), aux modes de vie (loisirs, cigarette, etc.), aux revenus, que l’on sélectionne dans des menus déroulants présentant des options déjà implémentées dans les dispositifs – options qui peuvent être spécifiées ou non sans que cela empêche la validation du profil. S’y ajoutent la possibilité d’intégrer des photos et une partie libre pour rédiger une annonce souvent liée au projet de coparentalité.
- 16 Les projets formulés par les usager·e·s ayant choisi de remplir cette partie du formulaire d’inscription ont été constitués en un corpus traité avec la méthode Reinert telle qu’implémentée par le logiciel Iramuteq (Ratinaud, 2009). En ressortent quatre grands univers lexicaux⁷ de la rencontre sur les sites de coparentalité qui permettent de faire émerger autant de profils d’usager·e·s en fonction des projets qu’ils et elles mettent en mot sur les sites⁸ : les projets du temps long et de la rencontre, les projets pratiques et techniques, les projets en réponse au désir d’enfant et les projets de reproduction centrés sur les capitaux génétiques.
- 17 Ces écrits libres sont loin d’être uniformes, tout comme ne le sont pas les identifications, les motivations et les attentes des personnes qui les rédigent. Dans une certaine mesure, cette variabilité des formes « d’arrangement » dans la coparentalité (Jadva, Freeman, Tranfield et Golombok, *op. cit.*) rédigées sur les sites illustre l’éventail des possibles entre deux situations typiquement distinctes : celle où des personnes feraient des enfants sans réfléchir aux conséquences génétiques de leur accouplement et celle où des personnes engagées dans une AMP devraient formuler leurs choix dans un contexte où les tests médicaux/génétiques occupent une place absolument centrale. Les sites de rencontre pour coparents, probablement parce qu’ils refusent de promouvoir une forme de projet plutôt qu’une autre, favorisent l’expression des usager·e·s quant à leur propre appréhension des méthodes et des conditions de la conception tout autant que de l’éducation des enfants. Ravelingien, Provoost et Pennings (*op. cit.*) indiquent que les catégories définissant l’engagement dans le projet coparental sont généralement proches de celles en vigueur dans le milieu de la

procréation assistée (donneur, coparents, etc.). Néanmoins, en ligne, ces catégories peuvent aisément se chevaucher, un donneur pouvant parfois indiquer vouloir prendre une part dans l'éducation de l'enfant. Les raisons de la présence des usager·es sur un site se déploient donc sur un spectre qui va de la simple prise de renseignements à la présentation de projets formellement très aboutis et qui n'attendent plus qu'à être concrétisés. Certaines usagères peuvent ainsi écrire chercher un donneur ou une coparentalité, en fonction des affinités avec les hommes rencontrés grâce au site, quand d'autres expriment clairement chercher un donneur ou, a contrario, un père, résidant à proximité, qui sera investi auprès du futur enfant et s'en occupera dans le cadre d'une résidence alternée ; tandis que certains usagers vont se proposer comme donneurs prêts à aider des femmes à concevoir un enfant, d'autres cherchent explicitement une ou des femmes grâce auxquelles devenir des pères impliqués dans le quotidien de leurs futurs enfants.

Illustration 2 – Les différents univers lexicaux de la rencontre sur les sites de coparentalité



Les projets du temps long et de la rencontre

- 18 Un premier univers lexical (32,7 %), marqué par la projection dans la temporalité du projet, est caractérisé par des termes comme « relation », « temps » (prendre le temps), « commun », « valeurs », « connaître », « découvrir ». Cet univers est celui de personnes qui souhaitent des coparentalités partagées, parfois égalitaires et qui, ainsi, recherchent un autre parent avec qui élever et éduquer un enfant. Ce sont des hommes et des femmes, plutôt célibataires, ayant pour la plupart entre 35 et 45 ans, qui souhaitent construire un projet parental avec une personne qu'ils ou elles veulent d'abord apprendre à connaître. À titre d'exemple :

Bonjour, je réfléchis⁹ sérieusement à devenir coparent, je souhaite être un papa présent et avant tout à prendre le temps de connaître ma partenaire de projet, et avoir une relation amicale et constructive avec celle-ci. dans l'idéal j'aimerais la rencontrer dans la région cannoise, cela permettra de partager facilement de bons moments à 3 et de s'aider mutuellement (pour garder ou le déposer / récupérer à l'école ou ses activités par exemple, devoirs et sorties, etc.). Je suis stable professionnellement et je pourrai être présent financièrement dans ce projet. J'aime le vélo, la plage, les voyages, je suis très bricoleur. [abds, sur childable.fr]

- 19 Le site de rencontre sert à la mise en relation, avant d'être rapidement délaissé au bénéfice d'autres plateformes comme Facebook — voire abandonné au profit de rencontres en personne, comme l'explique Serena (25 ans, enceinte de 7 mois et demi) :

Enquêtrice : Et comment ça se passe ? Quand vous les avez rencontrés, c'était sur le site ? Vous avez échangé sur le site d'abord ou... ?

Serena : Oui, un tout petit peu, mais on a fixé un rendez-vous, [...] on n'a quasiment pas parlé sur le site hein. On a dit : « On se rencontre. Quand est-ce que vous êtes disponibles ? » On s'est rencontrés, voilà.

- 20 Une fois la connexion établie, les enquêté.e.s quittent les sites et privilégient les moments partagés, parfois des week-ends, afin d'apprendre à se connaître, de cerner les valeurs des un·es et des autres et de s'assurer qu'elles sont communes.

Les projets pratiques et « techniques »

- 21 Un deuxième univers lexical (51,9 % des annonces) est surtout utilisé par des couples de lesbiennes et des hommes hétérosexuels et/ou donneurs. Il est marqué par les enjeux pratiques et les aspects techniques de la reproduction : les termes comme « sperme », « concevoir », « artisanal » ou encore « aider » en témoignent. Ainsi, des couples de lesbiennes (souvent jeunes — moins de 30 ans) expriment clairement leur recherche de donneur et non de futur père s'impliquant dans la vie dans l'enfant ; et des hommes (plus âgés — 49-54 ans) proposent leur sperme de façon à « aider » des femmes à devenir mères (sur ce point, voir aussi Jadva, Freeman, Tranfield et Golombok, *op. cit.*). Ces couples de lesbiennes ont déjà construit leur projet de coparentalité en amont de leur inscription sur le site et n'ont pas forcément besoin de le présenter dans ce contexte, le site jouant alors un rôle de médiation pratique. Les donneurs ont eux aussi sans doute planifié leur projet avant de proposer leurs services (Côté, Lavoie et de Montigny, 2015). Les annonces peuvent être ainsi formulées :

Nous sommes un couple de femmes (24 et 27 ans, ensemble depuis plus de 3 ans) et nous recherchons un homme sérieux pouvant nous aider à avoir un enfant de manière artisanale uniquement. Nous espérons concevoir une fratrie, nous recherchons donc un homme voulant nous aider à plusieurs reprises et à quelques années d'intervalles (entre 1 ou 3 ans environ). Renonçant à tous ses droits paternels évidemment... Merci à vous. [Rif & Lolo, sur homoparent.fr]

Bonjour,

désireux de venir en aide aux couples, et aux femmes qui souhaitent avoir un enfant sans avoir d'attaches avec un homme, je propose un don de sperme sans contrepartie, par la méthode naturelle, peut-être plus efficace, ou autre méthode si vous le souhaitez, autant de fois qu'il sera nécessaire afin d'obtenir le résultat attendu. Je suis Européen (Français) je mesure 1 m 77, 75 kg, 48 ans, mince, études supérieures, je ne fume pas et ne bois pas non plus, grande hygiène de vie, j'ai trois enfants en parfaite santé. Je ne souhaite pas de reconnaissance ni de lien particulier avec le futur enfant ; si ça fonctionne, et si vous le souhaitez, vous n'entendrez plus parler de moi. Je suis par contre ouvert à échanger des nouvelles occasionnellement

et le rencontrer s'il le souhaite. Je suis en région parisienne, dans le nord du 91, et peux me déplacer, dans un périmètre « raisonnable ».

Mon adresse mail est ===removed===

J'ai déjà plusieurs dons réussis ces derniers mois.

Je suis sérieux, sympa et convivial.

Au plaisir de vous lire.

Jean-Christophe [coparentalite.net]

- 22 Si ces annonces précisent des caractéristiques physiques des donneurs, elles élargissent les informations à leur mode de vie ou à leur caractère, évoquent la méthode de conception et rappellent de précédents succès dans le don. Les sites rappellent pour autant systématiquement la réglementation dans ce domaine et le fait que la vente de sperme est interdite en France.

Des projets en réponse au désir d'enfant

- 23 Le troisième univers lexical couvre 10,8 % des profils et porte sur le désir d'enfant. Il se trouve être plus souvent sollicité par des femmes, sans doute hétérosexuelles bien qu'elles ne précisent rien à ce sujet, le non-marquage (Brekhus, 1998) de l'orientation sexuelle étant le plus souvent l'apanage de l'hétérosexualité contre toute autre option (Ahmed, 2006). On y retrouve des femmes qui ont déjà un enfant et souhaiteraient lui « offrir » un petit frère ou une petite sœur, des femmes qui souhaitent « accéder » à la maternité, être « comblées » de « bonheur » et celles qui évoquent à cet endroit leur « horloge biologique » qui rendrait ce désir à la fois impérieux et, parfois, urgent, en fonction de leur âge. L'annonce suivante en est une illustration significative :

Je souhaite avoir un enfant et si jusqu'ici le temps n'avait en moi que peu d'importance, il semble bien que dame nature et toutes les Cruella du monde tiennent à me rappeler que l'heure tourne... foutue horloge :) ceci m'amenant inévitablement à me demander : mais avec qui !? Je souhaite rencontrer un homme conscient et, si possible, non atteint par ce curieux mal à la mode qui veut « cueillir la rose plutôt que l'éternelle ». [annonce de « iciela » sur co-parents.fr]

- 24 Ces annonces sont aussi marquées par des formules liées au fait d'avoir beaucoup d'amour à donner au futur enfant, ce qui nous amène à y voir des célibataires sans enfant, avec l'idée que les enfants viendraient « combler » un manque. Certaines annonces, en mobilisant la rhétorique de l'horloge biologique, évoquent son tic-tac, le fait qu'elle tourne, qu'elle se soit mise en marche, parfois accompagnée de « dame Nature », avant de sonner le glas de la fertilité (Vialle, 2014). Ce désir, construit comme « naturel » par les candidates à la parentalité elles-mêmes, évoque les imaginaires selon lesquels les femmes sont sans cesse rappelées à « leur nature », contrairement aux hommes qui ne seraient soumis ni à leurs hormones ni à une quelconque horloge biologique (Löwy, 2009 ; Lécossais, 2017). L'un de nos enquêtés, Florent, expose son désir d'enfant en disant : « Vers 35 ans, ben moi j'ai eu envie d'enfants », puis présente celui de sa coparente sous la forme de cette hypothèse naturalisante : « L'horloge biologique, peut-être, l'a peut-être aussi, comment... ? Poussée à envisager ce projet, le, la maternité sous cette forme. » Cette rhétorique est bien genrée, l'urgence d'enfanter étant, dans les annonces, d'abord un marqueur de féminité. « L'identité féminine est consubstantielle de la procréation. Le terme femme est en lui-même une injonction à la maternité » (Touraille, *op. cit.*, p. 60). C'est d'ailleurs pour cette raison que les individus se décrivant comme hommes ont la possibilité de se présenter comme futurs pères ou donneurs, alors que les « femmes » seront les mères.

Des projets de reproduction centrés sur les capitaux génétiques

- 25 Enfin, le quatrième univers lexical (couvrant environ 4,7 % des profils) est centré sur la description, parfois détaillée, de capitaux génétiques :

Couple de femmes recherche un homme de préférence aux yeux bleus pour une coparentalité non partagée [Emvir, homoparent.fr]

Bonjour, a votre disposition pour discuter d'une coparentalite. J'ai 28 ans, deux fille, brun, yeux bleu, un peu rond de physique, je souhaite donner un peu de moi pour donner du bonheur a ceux qui leur manque cette petite chose qui est l'enfant. A bientôt [Damien, sur childable.fr]

Bonjour

Je suis âgée de (presque) 28 ans atteinte d'endométriose mon Gynecologue me donne 1 à 2 ans pour concevoir un bébé. Lesbienne et célibataire je me lance donc dans cette nouvelle aventure. J'ai un emplois stables je travail avec des enfants

Je recherche donc un donneur régulier sérieux dans le 40, 33, 42, 64

Pour mes critères je souhaiterai un homme brun ou châtain foncé, couleur des yeux indifférents, mesurant entre 170 à 190 cm, sans antécédents médicaux, test médicaux réguliers depuis plus de 6 mois non anonyme, d'origine européenne (pas de métisse, de personne de couleur Ou asiatique) non pas que je fasse de la discrimination mais juste pour que l'enfant me ressemble un minimum.

Je ne recherche pas de co parentalité, néanmoins j'aimerais permettre à mon enfant de connaître ses origines, de mettre un visage sur un nom si un jour l'enfant en ressens le besoin

Pour le reste les détails seront donnés en MP. [Mel, sur coparentalite-net]

- 26 Nous interprétons cet univers lexical en lien avec l'importance qui peut être accordée au patrimoine de l'autre géniteur ou parent, et donc au futur aspect physique de l'enfant à naître, que l'on trouve dans les processus d'appariement de donneurs dans le cadre d'inséminations avec donneurs (IAD) (Steiner, 2016).
- 27 Ces univers discursifs, qui ne sont pas totalement exclusifs les uns des autres, permettent de montrer la variété des projets qui s'expriment sur ces sites de rencontre et de pointer la polysémie des termes comme « coparentalité » et « coparents », et, plus généralement, « la pluralité des registres interprétatifs de la parenté » oscillant entre parenté « sociale » et « biologique », pourtant intriquées (Fine et Martial, 2010). Par ailleurs, ils font apparaître une tension entre pères et géniteurs, mais sans réel équivalent entre génitrices et mères. Il semble en effet que les annonces révèlent, en creux, des rapports de force entre hommes et femmes sur ces sites, ces dernières étant davantage en position dominante. C'est donc aux rapports sociaux de genre — en tant que rapports de pouvoir — au cœur de ces projets procréatifs que nous allons désormais nous intéresser.

Les projets de coparentalité, révélateurs des rapports de force et de genre au cœur du travail reproductif

- 28 Ces discours sont ainsi révélateurs de rapports de force dans les relations de genre et au cœur du travail reproductif. Nous mettons ici en regard les discours qui se déploient sur les sites de coparentalité avec les entretiens.

Sexualité et projet reproductif

- 29 On a relevé précédemment que la question de la sexualité et des modalités pratiques de la procréation était centrale et s'exprimait sur les sites de rencontre, dans la partie blogue comme dans les annonces. En étudiant les sites, on remarque que tout un appareil discursif relatif à la reproduction et à la parentalité s'y développe. En effet, les annonces (et forums le cas échéant) sont accompagnées de différents textes et images qui présentent, notamment, un caractère informatif. On y observe tout d'abord une focalisation sur les enjeux biologiques et techniques de la reproduction. La fertilité y est centrale, certains sites multipliant les informations relatives aux tests d'ovulation, au fonctionnement du cycle menstruel, à la surveillance de la température et à la lecture de ses courbes, aux spermogrammes, etc. Les corps et leur surveillance pour améliorer leurs chances de procréer sont au cœur de plusieurs sites qui multiplient les ressources (articles, témoignages, guides et autres conseils). L'iconographie qui les accompagne est intéressante en ce qu'elle présente des images de tests d'ovulation (supports publicitaires à peine déguisés mais sans lien automatique d'achat), de calendriers menstruels, de tampons, de courbes de température, de schémas d'utérus illustrant les cycles, etc. Les aspects biologiques de la reproduction sont ainsi détaillés afin d'en éclairer le fonctionnement pour les candidat·es à la procréation, détails que l'on trouve parfois jusque dans les visuels de sites comme coparents-co.com ou coparentalite.net (voir annexes).
- 30 Cependant, la question de la technique de fécondation en elle-même, sur le plan pratique, est complètement absente de ces sites. On ne trouve sur aucun d'eux des conseils pour une fécondation artisanale, son déroulement ou le matériel nécessaire, alors que sa mise en œuvre est loin d'être évidente et s'avère parfois délicate tant elle touche à l'intimité des personnes concernées. En effet, les entretiens nous permettent d'éclairer cette absence tant la question est délicate dans les échanges. Ainsi, Juliette, 49 ans, rappelle l'importance des aspects techniques et apprécie que Denis ait tout pris en charge : « Alors la partie technique, [...] [Denis], il connaît le numéro de la sonde, il connaît le numéro de la, de la... [Denis] il a gardé tous les mails. Donc on fait des copiés-collés qu'on donne aux gens et tout. » Les coparents s'entraident d'ailleurs, faisant circuler informations et conseils à celles et ceux qui s'engagent dans la même démarche. Laurence, de son côté, en se remémorant les tentatives d'insémination artisanale, raconte que « c'est pas très joyeux comme truc », et Béatrice, 44 ans, explique : « Alors moi j'ai un problème, c'est que je n'arrive pas à lui dire comment on l'a conçue. Voilà, c'est une espèce de pudeur que j'ai et bon, c'est très compliqué. [...] Techniquement, ça, par contre, je ne parle pas de ces choses-là. » Il est donc surprenant que ces sites n'offrent aucun conseil de ce genre et ne rendent pas accessibles ces informations.
- 31 Par ailleurs, la méthode de procréation est souvent précisée dès les annonces, comme on a pu le voir dans les annonces précédemment citées de « Rif & Lolo » et de « Jean-Christophe ». Si les premières insistent sur le caractère uniquement artisanal de la méthode, le donneur, lui, propose une « méthode naturelle, peut-être plus efficace », ou toute « autre méthode ». On peut ici interroger l'opportunité que représenterait pour des hommes hétérosexuels, inscrits sur un site de rencontre à visée reproductive, la proposition d'une relation sexuelle présentée comme plus efficace, sans la moindre référence pour étayer cette idée, à des femmes en quête d'un donneur. Du côté des

femmes, la dissociation entre sexualité et reproduction est souvent énoncée comme évidente et non négociable. L'une de nos enquêtées, Mélusine, lesbienne, évoque en ces termes les différents profils d'utilisateurs : « Il y a ceux qui pensent que leurs gènes sont merveilleux, il y a ceux qui veulent faire don de leur sperme mais en ayant un rapport sexuel... [...]. Mais oui, j'étais étonnée moi par la part de donneurs quoi, qui veulent juste être donneurs. Après quand il y a un rapport sexuel c'est un peu plus intéressé, ça c'est autre chose [...]. » De plus, la méthode convoque également le conjoint ou la conjointe du futur parent et touche à la sexualité même du couple. Ainsi, Gaël, qui a auparavant déjà fait des tentatives par méthode naturelle, rapporte que son conjoint refuse qu'il ait des relations sexuelles avec une femme, alors que Gaël lui-même préfère cette méthode et se déclare bisexuel. Alors que le lien entre sexualité et reproduction va être l'objet de discussions entre futurs parents, cette problématique est complètement absente des dispositifs des sites — mais apparaît bien dans les écrits des usagers.

Des femmes en position de force et des hommes qui négocient ?

- 32 Hommes et femmes ne peuvent formuler exactement les mêmes projets à deux égards : tout d'abord parce que les femmes sur ces sites peuvent chercher aussi bien un donneur qu'un futur père impliqué ; ensuite parce que, comme l'a montré Martine Gross, la coparentalité est davantage recherchée par les hommes, les femmes pouvant plus facilement recourir à l'IAD (Gross, 2012), même si les recours à la gestation pour autrui se développent chez les couples gais (Gross, 2011). Certains enquêtés racontent ainsi avoir eu des difficultés à rencontrer des femmes prêtes à partager la garde de leur futur enfant, comme Thierry, 41 ans :

On a eu des problèmes où on s'est confrontés à des futures mamans qui ne voulaient pas que le papa, ou les papas, s'impliquent en fait dans l'éducation de l'enfant. Ou ne voulaient même pas voir de père, en fait, dans l'éducation de l'enfant. En fait, dans ce genre de sites de rencontre, l'obstacle qu'on rencontre, nous, c'est qu'en fait on cherche beaucoup de donneurs.

- 33 Cette impression est renforcée par l'analyse lexicométrique des annonces, dans lesquelles ces projets technico-pratiques (une ou des femmes lesbiennes recherchant un ou des donneurs proposant leurs services) sont majoritaires (51,9 % des annonces). Cette fréquence de la recherche de donneurs amène certains candidats à la paternité à nuancer leurs projets ou à faire preuve de prudence dans leur formulation. L'annonce de « Quentin et Xavier » en est un bon exemple :

Quentin 35 ans et Xavier 40 ans en couple depuis 6 ans, bonne situation.

Six ans d'amour, l'impression merveilleuse de s'être trouvé. Nous avons le sentiment d'avoir ce qu'il faut pour fonder un foyer et y vivre heureux. Après avoir envisagé le long parcours de l'adoption, nous préférons une solution plus fiable, moins « parcours du combattant » et permettant à l'enfant d'avoir l'apport d'un père et aussi d'une mère. nous recherchons une co-parentalité pour élever ensemble un petit bout de choux. Adorant les enfants des autres (nous sommes les babysitters attitrés :)), nous avons grandi en étant deux grands frères attentionnés et nous souhaitons maintenant devenir parent. Quentin sera le papa idéal, l'homme fort et rassurant, Xavier sera le clown et celui qui lit des histoires.

Nous n'avons pas de critères, nous souhaitons juste trouver une maman ou un couple de femmes, sur Paris (Nous sommes parisiens, et pensons le rester encore un bout de temps), qui souhaiterait élever un enfant dans le respect et l'amour, et qui ne nous verrait pas juste comme étant des « donneurs », mais jouant pleinement

leur rôle de pères et d'éducateurs dans un cadre légal assurant l'avenir de notre enfant.

Merci de nous avoir lu.

Quentin et Xavier [Quentin, sur co-parents.fr]

- 34 Nous avons d'ailleurs fait lire cette annonce à l'une de nos enquêtées, qui relève, justement, cette absence de critères : « Ils disent : “Nous n'avons pas de critères, nous souhaitons juste trouver une maman ou un couple de femmes sur Paris”. Donc ça veut dire qu'ils sont plutôt ouverts, ils n'ont pas d'a priori. “Le respect, l'amour”, pas juste des donneurs, éducateurs, pères, voilà » (Mélusine, 39 ans). Le flou sur les modalités de garde ou sur le type de femmes que ces hommes aimeraient rencontrer (l'âge ou le milieu social, par exemple, mais aussi que ce soit une femme seule ou en couple) peut être lu comme une manière d'attirer l'attention de femmes aux dispositions variées, tout en précisant bien qu'ils ne sont pas « donneurs ». De son côté, Gaël, enquêté de 37 ans qui est « en projet », explique être désormais prêt à faire preuve de beaucoup de conciliation tant son désir d'enfant est fort : « Au début j'avais des critères, je dis avec l'âge qui passe, j'ai plus de critères. Je suis même prêt à faire un enfant aux États-Unis ou comme je vous dis au Mali. » Il est également intéressant de noter que ces annonces ne précisent pas spécifiquement la modalité de garde attendue. Or, il s'avère que l'organisation de la garde alternée est loin d'être évidente et qu'elle est, également, le fruit de négociations entre les coparents.

Résidence alternée et place des mères

- 35 Le même Gaël, à une question sur les modalités de garde d'enfant qu'il envisage dans le cadre de son projet, répond sans hésiter : « Bah déjà, de prime abord, moi je suis prêt à prendre à 100 % et donner les week-ends si elle veut. » Alors même qu'il serait prêt à s'occuper de son enfant à temps plein, il sait aussi qu'il risque de ne voir son enfant que ponctuellement. Les hommes qui souhaitent être impliqués en tant que parents éprouvent ainsi régulièrement la déception d'être perçus comme des « donneurs » et doivent alors négocier leur place non seulement de géniteurs, mais aussi comme futurs pères. L'exemple de Thierry et de son compagnon Romain, qui ont rencontré « les mamans » sur un site, est éclairant :

Enquêtrice : [...] à la base quand vous aviez fait ce projet d'enfant, vous disiez que vous, vous aviez prévu d'avoir les enfants un week-end tous les quinze jours ?

T : C'est pas nous qui avons imposé ce système-là. [...]. Mais je pense que les mamans n'étaient pas prêtes, au départ sur ce projet-là. [...] Après, on avait tellement le désir d'avoir des enfants, de connaître la paternité. Et puis, aussi, de partager, que ce soit le patrimoine, notre quotidien. De les voir grandir, évoluer. Partager des activités. Participer à leur éducation. C'est ce qu'on souhaitait. Et, après, on a peut-être eu peur à la base de ça aussi. C'est de se dire « si c'est pas elles, ce sera peut-être personne. » [Thierry, 41 ans]

- 36 Pierre, 46 ans, a lui aussi eu un enfant avec des femmes avec lesquelles il ne partageait pas exactement le même projet : « Alors Virginie et Isabelle étaient plus, elles, dans l'optique d'avoir un enfant mais plus à elles. [...] Elles cherchaient plus un géniteur qu'un papa. Alors c'était pas du tout, moi, mon schéma. Moi je voulais être papa, papa [il appuie sa phrase du geste]. » La crainte de ne pas concrétiser leur désir d'enfant pousse ainsi certains hommes à accepter de moins voir leurs enfants que ce qu'ils souhaiteraient pourtant dans leur projet initial. Dès leur inscription sur les sites, ils doivent ainsi subtilement se positionner pour ne pas apparaître comme de « simples

donneurs » sans risquer de paraître trop exigeants pour avoir des chances de susciter l'intérêt.

- 37 Les définitions de la garde alternée et même d'une répartition 50/50 entre père(s) et mère(s) peuvent paradoxalement varier selon les personnes. Ainsi, l'une des enquêtées, qui dit s'être présentée sur le site en parlant d'une coparentalité partagée à 50/50, entendait en fait par là que le ou les pères auraient leur enfant un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires — organisation à ses yeux (de mère) égalitaire. C'est ce que rapporte également Adrien, 50 ans, à l'issue de ses discussions avec une mère potentielle :
- Donc c'était à la base un projet paritaire mais sans avoir jamais expliqué ce que c'était un projet paritaire. Et un jour on m'a dit que paritaire c'était l'enfant avait un papa et une maman, j'étais papa à 100 %, elle était maman à 100 %, mais, grosso modo, l'enfant était élevé chez elle.
- 38 En effet, « si les mères veulent donner un père à leur enfant en passant par la coparentalité pour le mettre au monde, elles sont beaucoup plus réticentes à donner l'enfant au père lorsqu'il est né » (Fine et Courduriès, 2014, p. 30). Et ces réticences sont lisibles dès la formulation des projets.
- 39 Les parents en situation de coparentalité comparent parfois leur situation à celle de couples séparés dont les enfants vivent en alternance avec l'un et l'autre de leurs parents. Cependant, dans ce cas précis, c'est avant la naissance de l'enfant que ses parents discutent de son futur mode de résidence et des modalités de l'alternance. Il n'est donc pas étonnant finalement que les règles qui prévalent dans les tribunaux et dans les arrangements entre couples parentaux (après séparation) soient reprises ici. Les mères sont bien souvent considérées comme le centre de gravité de la famille et cette matricentralité (Cadolle, 2000) est lisible dans les jugements des affaires familiales. On sait en effet que la résidence principale des enfants de parents séparés est majoritairement celle de la mère (Bessière, Biland et Fillod-Chabaud, 2013) et que si les juges tendent à accorder aux justiciables ce qu'ils réclament, c'est aussi car ces demandes s'appuient sur des représentations des rôles maternels et paternels, soutenues par divers « entrepreneurs de morale » (Hachet, 2016, p. 208-209). Rappelons que si, en 2020, 12 % des enfants dont les parents sont séparés vivent en résidence alternée (Insee, 2021), ce taux n'était en 2016 que de 2,7 % pour les enfants en bas âge (Insee, 2019). La résidence alternée égalitaire est donc, dans les faits, encore relativement rare malgré la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, ce qui éclaire les appréhensions des usagers dans la formulation de leur projet de coparentalité.
- 40 La présence de la mère auprès du nouveau-né, mais aussi durant la petite enfance, est une sorte d'implicite, inégalitaire, mais qui n'est pas remis en question par les pères et auquel ils se heurtent (Gross, Boyer et Dauphin, 2013). Ces derniers, dans les entretiens, montrent qu'ils ont fait preuve de patience, attendant que « les mamans » soient prêtes à leur confier leurs propres enfants. Mélusine reconnaît d'ailleurs que, pour son épouse et elle, la garde alternée ne se mettrait en place qu'avec l'entrée à l'école, mais que les demandes régulières des pères d'une alternance étaient tout à fait légitimes, même si elles étaient, pour elles, difficiles à satisfaire, car cela exigeait de « lâcher [leur] petit ». Pour les coparents qui n'avaient pas, dès le départ, planifié l'alternance (ce qui se fait aussi plus souvent avec l'arrivée d'un deuxième enfant et l'expérience passée), les pères ont dû négocier, parfois fermement, l'accès à leurs enfants et le gain d'une parentalité

égalitaire. Adrien, qui se projetait dans une garde 50/50, dit avoir acquis la garde de sa fille à 40 % « de haute lutte » ; la naissance de jumeaux et la fatigue associée ont aussi permis à Thierry et son compagnon de prendre leurs enfants avec eux plus tôt, notamment pour soulager les mamans.

- 41 Enfin, on peut également lire des rapports de genre inégalitaires dans l'option laissée aux hommes de s'impliquer ou non dans l'éducation de leur enfant et dans leur degré d'implication, option qui ne s'offre pas, en tout cas sous cette forme, aux femmes. Ainsi Valentine, 39 ans, dit avoir donné le choix au père de son fils : « Et, en gros, je lui avais dit "tu peux t'impliquer..." », au début hein, de simple géniteur jusqu'à cinquante pour cent. C'est à toi de voir ce que tu veux vraiment. » Dès lors, sur ces sites, des femmes peuvent chercher explicitement un père qui verra son enfant tous les 15 jours, tandis qu'on ne trouve qu'une seule annonce d'homme présentant sa recherche sous cette forme¹⁰. Les hommes apparaissent généralement beaucoup moins catégoriques dans leurs annonces, en particulier ceux qui souhaitent une coparentalité partagée. En effet, redoutant que la future mère n'accepte pas de se séparer de son enfant et qu'ils deviennent des pères « exclus » (Gratton, 2009), ces candidats à la paternité tendent à se montrer ouverts à la discussion, par crainte de devoir renoncer à leur projet.

Conclusion

- 42 Nos données ont été récoltées en 2016 et 2017 et, depuis, trois sites ont fermé, trois ont changé de nom ou renvoient à d'autres plateformes, deux sont toujours actifs et un nouveau a fait son apparition en 2020. Le marché de la rencontre pour futurs parents semble donc aujourd'hui dominé par quatre sites principaux, que sont coparents.fr, childable.fr, coparentalys.com et toos-coparents.com, tandis que d'autres sites se consacrent à l'organisation pratique des tâches pour parents séparés (Le Douarin, 2017). Il est intéressant de voir que si la coparentalité demeure peu médiatisée et les coparents restent encore invisibles en tant que tels dans la sphère publique, le site le plus récent apparaît comme beaucoup plus inclusif : le rose et le bleu ont été remplacés par un vert sans doute plus « neutre » idéologiquement, les bébés sont moins souvent perçus comme blancs et les images stylisées des candidat·e·s à la parentalité beaucoup plus diverses. Pour autant, il apparaît que l'étude des sites permet de voir que ceux-ci, sous le terme « coparentalité », agrègent et continuent d'agréger des motivations et des projets individuels assez variés autour de l'organisation d'un *matching* de gamètes allant de projets strictement reproductifs à une variété de quêtes amoureuses ou sexuelles plus ou moins explicites. Si l'organisation pratique de la coparentalité nécessite un certain nombre d'ajustements et de discussions entre coparents, il nous a paru intéressant de montrer que, dès leur formalisation sur les sites Internet, ces projets sont des projets de « procréation négociée avec autrui », pour reprendre l'expression de Côté, Lavoie et de Montigny (*op. cit.*) et que ces négociations sont marquées par des rapports de force et des positions inégalitaires entre prétendants et prétendantes à la parentalité, en fonction de leur genre. En ligne comme hors ligne, les femmes ont l'avantage dans la négociation et il est admis qu'elles auront la primauté de l'attachement à l'enfant. Si les femmes sont appelées à devenir mères — sans minorer les difficultés des « mères non statutaires » (Descoutures, 2006) —, les hommes, de leur côté, doivent négocier leur statut entre donneur inconnu, géniteur connu et père au quotidien.

- 43 Enfin, l'étude de ces sites Web et des annonces déposées par les prétendant·es et à la parentalité, combinée aux récits offerts par les entretiens, permet de mettre en lumière toutes les ambivalences de la coparentalité qui, « sous des apparences de conformité au discours social (il y a un père, il y a une mère), [...] est le lieu de l'élaboration d'un modèle familial complètement inédit qui n'est pas exempt d'écueils » (Gross, 2012, p. 104). Son paradoxe est bien que la réaffirmation de la différence des sexes est l'un des leviers de la création de familles différentes du modèle hétéronormatif.

BIBLIOGRAPHIE

- AHMED Sara (2006), *Queer phenomenology: Orientations, objects, others*, Durham NC, Duke University Press.
- BARATS Christine (dir.) (2016), *Manuel d'analyse du web*, 2^e édition, Paris, Armand Colin.
- BERGSTRÖM Marie (2016), « (Se) correspondre en ligne. L'homogamie à l'épreuve des sites de rencontres », *Sociétés contemporaines*, 4(104), p. 13-40.
- BERGSTRÖM Marie (2019), *Les nouvelles lois de l'amour. Sexualité, couple et rencontres au temps du numérique*, Paris, La Découverte.
- BESSIÈRE Céline, Émilie BILAND et Aurélie FILLOD-CHABAUD (2013), « Résidence alternée : la justice face aux rapports sociaux de sexe et de classe », *Lien social et Politiques*, 69, p. 125-143, <https://doi.org/10.7202/1016488ar>.
- BREKHUS Wayne (1998), « A sociology of the unmarked: Redirecting our focus », *Sociological Theory*, 1(16), p. 34-51.
- CADOLLE Sylvie (2000), *Être parent, être beau-parent. La recomposition de la famille*, Paris, Odile Jacob.
- CÔTÉ Isabel, Kévin LAVOIE et Francine De MONTIGNY (2015), « "J'ai aidé deux femmes à fonder leur famille" : le don de gamètes entre particuliers en contexte québécois », *Enfances Familles Générations*, 23, <https://journals.openedition.org/efg/374>, page consultée le 6 décembre 2022.
- DESCOUTURES Virginie (2006), « Les "mères non statutaires" dans les couples lesbiens qui élèvent des enfants », *Dialogue*, 3(173), p. 71-80.
- DESCOUTURES Virginie (2010), *Les mères lesbiennes*, Paris, Presses universitaires de France.
- FINE Agnès et Agnès MARTIAL (2010), « Vers une renaturalisation de la filiation ? », *Genèses*, 1(78), p. 121-134.
- FINE Agnès et Jérôme COURDURIÈS (2014), « Introduction », dans Jérôme COURDURIÈS et Agnès FINE (dir.), *Homosexualité et parenté*, Paris, Armand Colin, p. 31-41.
- HACHET Benoît (2016), « Résidence alternée », *Journal des anthropologues*, 144-145, p. 191-219, <https://doi.org/10.4000/jda.6418>.
- HERTZOG Irène-Lucile (2014), « Les coûts de l'assistance médicale à la procréation pour les femmes salariées », *Cahiers du Genre*, 1(56), p. 87-104.

- GARNIER Éric (2012), *L'homoparentalité en France. La bataille des nouvelles familles*, Vincennes, Éditions Thierry Marchaïsse.
- GRATTON Emmanuel (2009), « La coparentalité homoparentale et la résidence de l'enfant : la place des pères », *Spirale*, 49, p. 133-151.
- GROSS Martine (2006), « Homoparentalités : compositions familiales, décompositions de la filiation ? », *Cités*, 4(28), p. 73-81.
- GROSS Martine (2011), « Coparentalité : le coût de l'altérité sexuelle dans l'homoparentalité », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 2(47), p. 95-100.
- GROSS Martine (2012), *Qu'est-ce que l'homoparentalité ?*, Paris, Payot.
- GROSS Martine, Danielle BOYER et Sandrine DAUPHIN (2013), « Penser la paternité en dehors du lien à la maternité. Un questionnement à partir de la paternité gay », *Informations sociales*, 2(176), p. 76-85.
- HARE Isabelle, Stéphanie KUNERT, Lise JACQUEZ, Sarah LÉCOSSAIS et Clara MONTMARTIN (2017), « Mise en discours de la coparentalité dans un corpus plurimédiatique », intervention au séminaire du laboratoire ELICO, Lyon, 12 mai.
- HERBRAND Cathy (2009), « Déclinaisons du désir d'enfant dans les coparentalités homosexuelles », *Revue des sciences sociales*, 41, p. 42-51.
- INSEE (2019), « En 2016, 400 000 enfants alternent entre les deux domiciles de leurs parents séparés », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3689165>, page consultée le 27 juillet 2023.
- INSEE (2021), « En 2020, 12 % des enfants dont les parents sont séparés vivent en résidence alternée », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5227614>, page consultée le 27 juillet 2023.
- JADVA Vasanti, Tabitha FREEMAN, Erika TRANFIELD et Susan GOLOMBOK (2015), « "Friendly allies in raising a child": A survey of men and women seeking elective co-parenting arrangements via an online connection website », *Human Reproduction*, 8(30), p. 1896-1906.
- JULLIARD Virginie (2013), « Éléments pour une sémiotique du genre », *Communication & langages*, 3(177), p. 59-74.
- LE DOUARIN Laurence (2017), « La conjugalité dans (tous) ses états ! Usages des tic, couple conjugal, couple parental », *Dialogue*, 3(217), p. 17-30.
- LÉCOSSAIS Sarah (2017), « Les mots de la grossesse », *Études de communication*, 48, p. 155-175.
- LÖWY Ilana (2009), « L'âge limite de la maternité : corps, biomédecine, et politique », *Mouvements*, 3(59), p. 102-112.
- PAILLER Fred (2019), *Les affects classifiés : numérique et médiations sexuelles*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Nantes, Université de Nantes.
- PHARABOD Anne-Sylvie (2017), « Fréquenter des inconnus grâce à internet : une sociabilité personnelle sans les liens ? », *Sociologie*, 1(8), p. 101-116.
- RATINAUD Pierre (2009), « IRaMuTeQ: Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires », <http://www.iramuteq.org>, site consulté le 13 septembre 2023.
- RAVELINGIEN An, Veerle PROVOOST et Guido PENNING (2016), « Creating a family through connection websites and events: Ethical and social issues », *Reproductive BioMedicine Online*, 4(33), p. 522-528.

STEINER Philippe (2016), « Dons d'organes et de gamètes : anonymat et circuits de commerce en biomédecine », dans Sidonie NAULIN, Sidonie et Philippe STEINER, *La solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, p. 165-196.

TAIN Laurence (2003), « Corps reproducteur et techniques procréatives : images, brouillages, montages et remue-ménage », *Cahiers du Genre*, 1(34), p. 171-192.

TARNOVSKI Flavio Ruiz (2011), « Les coparentalités entre gays et lesbiennes en France : le point de vue des pères », *Vibrant (Virtual Brazilian Anthropology)*, 2(8), p. 138-163.

TARNOVSKI Flávio Luiz (2012), « Devenir père homosexuel en France : la construction sociale du désir d'enfant », *etnográfica*, 2(16), p. 247-267, <https://journals.openedition.org/etnografica/1487>, page consultée le 6 décembre 2022.

TOURAILLE Priscille (2011), « Du désir de procréer : des cultures plus naturalistes que la nature ? », *Nouvelles questions féministes*, 1(30), p. 52-62.

VIALLE Manon (2014), « L'«horloge biologique» des femmes : un modèle naturaliste en question », *Enfances Familles Générations*, 21, <https://journals.openedition.org/efg/661#tocto2n2>, page consultée le 28 juillet 2023.

ANNEXES

Illustration 3 – Capture d'écran de la page d'accueil du site coparents.fr



« Accueil », site coparents.fr, 11 décembre 2016

Illustrations 4 et 5 – Captures illustrant les options de profils femmes ou hommes sur co-parents.com (également utilisés sur homoparent.fr)



Site coparents.fr, 11 mai 2017

Illustration 6 – Capture d'écran du site cooparentalite.com

Bienvenue!

COOPARENTALITÉ, est un site gratuit !

Ici, vous pouvez communiquer gratuitement pour rencontrer des co-parents.

Le site propose :

- La consultation gratuite des profils de coparents
- Un forum gratuit pour poster des annonces de coparentalité
- Une messagerie interne gratuite pour communiquer avec les coparents
- Des fonctionnalités de recherche et de "blacklistage" de profil coparent

 Créer votre compte co-parent en [cliquant ici](#) !

Membres (aléatoire)

 Sozinho971	 Tam75
 Teo-de-savoie	 Joyce
 Yerff	 Sophie
 Steph75	 Unbebepour2017
 Tom45	 Miss
 Hommedoux	 Sana
 Stephane	 Melissa
 Atlas22	 Carole

Site cooparentalite.com, 11 mai 2017

Illustration 7 – Capture d'écran du bandeau d'accueil du site childable.fr

 **CHILDABLE**
Coparentalité
Coparenting

MEMBRES ANNONCES ARTICLES MUR

[SE CONNECTER](#) [INSCRIPTION](#)

Site childable.fr, 20 décembre 2016

NOTES

1. Les sites ont été repérés grâce à une recherche par mots-clés dans des moteurs de recherche. Les sites étudiés sont les suivants : childable.fr, co-parents.fr, coparents-co.com, cooparentalite.com, coparentalite.fr (APGL), coparentalite.net, homoparent.fr, meetcoparents.fr. Nous avons étudié non seulement l'organisation sémio-technique des sites (zone

informationnelle, blogues, forums, annonces, formulaires d'inscription, modalités d'abonnement, hyperliens et renvois, etc.), mais aussi leurs photos et iconographie, ainsi que les traces laissées par les usager·es (profils, annonces, commentaires, etc.).

2. Seulement six sites sur les huit étudiés donnaient accès aux profils (avec ou sans inscription, voir *infra*). Le site coparentalite.fr (« projet coparents » de l'APGL) ainsi que meetcoparents.fr ont donc été temporairement exclus de l'analyse des projets. Nous avons récolté 120 profils d'hommes et 120 profils de femmes, sauf pour le site homoparent.fr, pour lequel nous n'avons collecté que 38 profils d'hommes et 33 de femmes (la totalité des profils disponibles), ainsi que pour le site coparentalite.net (sur lequel il n'y avait que 100 profils d'hommes à collecter). Le nombre de profils est donc quasiment paritaire à l'échelle du corpus. Le chiffre de 240 profils par site a été choisi, car cela offre un bon aperçu des types d'annonces déposées sans exiger l'automatisation technique de la collecte. Les noms et profils ont été modifiés.

3. Nous avons rencontré 11 femmes et 8 hommes, de 25 à 51 ans, qui sont ou non parents biologiques et qui peuvent être célibataires ou en couple. Une enquêtée est enceinte, une autre attend l'accouchement de sa compagne, tandis qu'un enquêté est en recherche. Les enquêtée·s ont été recrutée·s par interconnaissance, par recommandation au fil des entretiens, par annonces sur les réseaux sociaux, et sur l'un des sites étudiés (pour l'un deux). Ces personnes sont majoritairement franciliennes, à l'exception de trois d'entre elles, qui habitent dans d'autres régions. Leurs prénoms ont été modifiés.

4. Ces catégories sont à la fois construites par l'interface des sites et par les pratiques des usager·es. Elles sont largement plus diverses que les catégories définies par l'étude de Jadva, Freeman, Tranfield et Golombok (2015) qui se concentre uniquement sur une typologie a priori des usager·es, réduite au seul rapport au don de gamètes et au statut de coparentalité. Sur notre terrain, les désirs de relation amoureuse, de pratiques sexuelles, de solidarité viennent donner forme aussi à la raison de l'inscription sur un site.

5. Une recherche sur la présence médiatique de la coparentalité a été menée en parallèle des observations des sites et a abouti à un maigre corpus (presse et télévision) qui témoignait de la rareté des sujets abordant spécifiquement cette thématique : sur la période 2005-2017, 27 articles ont été repérés dans la presse quotidienne nationale ou régionale, une quinzaine dans la presse magazine (sous l'angle de l'homoparentalité ou dans le contexte de la loi Taubira) et 16 émissions de télévision ont été recensées (Hare, Kunert, Jacquez, Lécossais et Montmartin, 2017).

6. Une femme trans pourrait en effet donner son sperme et un homme trans porter un enfant.

7. Il existe un premier univers 0, composé d'environ 15 % du corpus des annonces, c'est-à-dire 199 cas dans lesquels la partie libre n'est pas renseignée. Cet univers est caractérisé tantôt par l'expression standardisée d'un projet (formules à cocher), tantôt par l'absence quasi complète de contenus. En termes d'interprétation, on peut supposer que ces profils « vides » sont le fait de personnes qui souhaitent principalement s'informer ou « voir » comment le site fonctionne. On peut imaginer aussi que ces profils sont le fait des sites eux-mêmes, et donc faux, et qu'ils seraient destinés à gonfler le nombre d'usager·es.

8. Sur les 1 052 profils présentant des projets rédigés, on remarque que 50 pseudonymes ont été dupliqués sur deux ou trois sites. On peut faire l'hypothèse que ces 50 profils dupliqués sont le fait d'une quinzaine de personnes différentes (seuls 13 profils ont été dupliqués avec les mêmes correspondances en matière de pseudonyme, de sexe, d'âge et d'orientation sexuelle). Il faut donc garder à l'esprit qu'une même personne peut avoir créé plusieurs profils, avec des projets similaires, mais rédigés avec des variations sur différentes plateformes.

9. Si les pseudonymes ont été anonymisés, les annonces sont ici reprises telles qu'elles ont été publiées sur les sites par les usager·es, sans correction orthographique ou typographique.

10. La voici : Bonjour, j'ai 31 ans et je souhaiterais tellement avoir un enfant. Dans l'idéal je recherche une femme qui voudrait être enceinte, avoir un enfant mais ne pas s'en occuper ou juste quelques week. Ça peu paraître égoïste mais je suis quelqu'un d'aimant, de gentil et de

respectueux et je me vois pas être loin de mon enfant si j'avais la chance d'en avoir un. Je pense que mes critères sont compliqués... mais c'est la seule façon pour moi de connaître cette joie unique au monde. Déjà discuter ça peut être un premier pas (Bébéfélicité Cherche maman qui voudrait découvrir la grossesse mais pas avoir d'enfant à charge, sur co-parents.co)

RÉSUMÉS

Cet article s'intéresse aux démarches engagées par des personnes qui choisissent la coparentalité, entendue comme la construction de projets parentaux engageant la déconnexion entre sexualité, parentalité et lien de filiation biologique, et marquée par l'importance de l'intentionnalité dans l'arrivée d'un enfant au monde. De centrer l'interrogation sur le projet et la rencontre a mené à porter le regard sur les sites de coparentalité pour y étudier les modalités techniques de *matching* entre personnes candidates à la parentalité et pour analyser les mises en discours de leurs projets. Notre double méthode d'enquête, sur des terrains numériques et par entretiens hors ligne avec des personnes en situation de coparentalité ou en train d'élaborer leur projet, a permis de rendre compte des rapports de pouvoir inhérents aux rapports sociaux de genre et d'accéder à leur matérialisation, d'y déceler la manière dont le genre y est signifié et, par la même occasion, produit.

This article looks at the steps taken by people who choose coparenting, which is understood as a parenting project that is disconnected from sexuality, parenthood, and biological descent and focused on the importance of intentionality in bringing a child into the world. By focusing on the coparenting project and coparent matchmaking, the research looks at coparenting sites to examine the technical aspects of how potential coparents are matched and analyze how they talk about their coparenting projects. Our dual research method (in digital spaces and offline interviews with people who are in or planning a coparenting project) allowed us to see the inherent power relationships in social gender relations and how they materialize and to identify how gender is signified—and thereby produced—in these relationships.

El presente artículo trata sobre los pasos que siguen las personas que buscan una coparentalidad que se entiende como la creación de proyectos parentales que implica la separación de la sexualidad, la paternidad y la filiación biológica, y es marcada por la importancia de la intencionalidad sobre la llegada de un hijo al mundo. Centrar la interrogante en el proyecto y las entrevistas nos llevó a enfocarnos en los sitios de coparentalidad para estudiar las modalidades y técnicas del *matching* entre personas que aspiran a ser padres y para analizar la presentación de sus proyectos. La doble metodología de nuestra investigación aplicada en espacios digitales y en entrevistas presenciales con personas que viven en coparentalidad o que están elaborando su proyecto, nos permitió reconocer las relaciones de poder inherentes a las relaciones sociales de género y acceder a su materialización, para descubrir cómo adquiere su significado el género y, al mismo tiempo, nace.

INDEX

Palabras claves : copaternidad, discurso, género, intencionalidad, matching, digital, poder

Keywords : coparenting, discourse, gender, intentionality, matchmaking, digital, power

Mots-clés : coparentalité, discours, genre, intentionnalité, matching, numérique, pouvoir

AUTEURS

SARAH LÉCOSSAIS

Sarah Lécosais est maîtresse de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord et membre du LabSIC. Courriel : sarah.lecosais@univ-paris13.fr

FRED PAILLER

fred Pailler est post-doctoral researcher au Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C²DH). Courriel : fred.pailler@sociographie.net

Théorie et méthodologie féministes pour la recherche en contexte numérique

Mélanie Millette

The message [...] is no method is free of bias, and either set of methods can be used to promote a less biased and more socially useful scholarship.

Préambule des éditeurs,

(Sprague, 2016, p. X)

- 1 De plus en plus de problématiques de recherche en sciences sociales, et spécialement en études de la communication, exigent que les chercheur·e·s adaptent leurs méthodes d'enquête au contexte numérique afin d'appréhender leurs objets dans toute leur complexité (Millette, Millerand, Myles et Latzko-Toth, 2020 ; Barats, 2013 ; Hine, 2015). Dorénavant, que l'on s'intéresse à la sociabilité, à la démocratie, à la justice sociale, aux mobilisations politiques ou aux expressions citoyennes, on en vient rapidement à devoir considérer le rôle du numérique en recherche, spécialement au moment de développer la méthodologie. Certains phénomènes ont d'ailleurs pris une teneur spécifique sur Internet, comme les applications de rencontres qui prennent le pas sur les petites annonces des journaux et contribuent à des formes spécifiques de médiation de l'intime (Myles et Blais, 2021). Plusieurs objets de recherche associés au quotidien, comme les interactions avec les proches, le télétravail, la consommation télévisuelle et les entraînements sportifs exigent que l'on documente également leurs ramifications numériques. Les pratiques numériques sont de plus en plus imbriquées aux différentes activités humaines ; aussi l'expression « contexte numérique » permet-elle « de dépasser le clivage en ligne/hors ligne afin d'embrasser la réalité mixte, subtile et texturée des pratiques et interactions » (Millette, Millerand, Myles et Latzko-Toth, *op. cit.*, p. 17).
- 2 Le numérique regroupe l'ensemble des infrastructures d'Internet, y compris les technologies mobiles, ordinateurs et écrans (le *hardware*), mais aussi les logiciels, applications, médias socionumériques (le *software*), ainsi que les données générées

(data). Ces trois composantes représentent les trois dimensions d'Internet, auxquelles s'ajoutent les usages et pratiques numériques, qui occupent une position particulière dans les études de la communication (Millette, Millerand, Myles et Latzko-Toth, *op. cit.* ; Boullier, 2019). Le numérique prolonge des manières de faire et des rapports de pouvoir présents hors ligne, en plus de constituer un espace doté de logiques propres qui voit émerger des pratiques inédites (Boullier, *op. cit.* ; Jouët, 2022).

- 3 La dimension des rapports de pouvoir en ligne est une récurrence dans mes recherches, puisque j'ai développé une expertise sur les usages et pratiques numériques des personnes minorisées. Or, si mes premières recherches en contexte numérique ont mobilisé des méthodologies critiques (Millette, 2015), au fur et à mesure que j'ai lu et intégré la littérature féministe à ma posture, il m'est apparu, comme à de nombreuses chercheuses en sciences sociales (Harding, 1987 ; Haraway, 1988 ; Alcoff et Potter, 1992 ; Clair, 2016 ; Sprague, 2016 ; Jouët, *op. cit.*), que l'apport de la science féministe offre une assise privilégiée pour une méthodologie critique et rigoureuse. En inscrivant la recherche dans « une histoire et une pratique, celle de la lutte des femmes pour obtenir une place et une légitimité » (Clair, *op. cit.*, p. 69), les perspectives féministes abordent la méthodologie en prenant en compte les enjeux de pouvoir sur le terrain, mais également au sein même du design de la recherche (Sprague, *op. cit.* ; Le Gallo et Millette, 2019 ; Espineira et Thomas, *op. cit.* ; Catala, *op. cit.*). Les méthodologies féministes abordent de front les injustices et leur inscription sociopolitique ainsi que les conditions de production du savoir — elles-mêmes traversées d'inégalités et marquées par des rapports de pouvoir asymétriques (Hartsock, 1983 ; Harding, 1987, 1992 ; Haraway, *op. cit.* ; Clair, *op. cit.* ; Catala, Faucher et Poirier, *op. cit.*).
- 4 L'objectif du présent article est de proposer une épistémologie et une méthodologie féministes pour la recherche en contexte numérique. Je souhaite ainsi contribuer à l'enrichissement des discussions méthodologiques en recherche féministe et du côté des études de la communication et d'Internet. Mon approche de cette intersection disciplinaire prend une teinte particulière puisque je mobiliserai mon expérience de chercheuse féministe en communication pour illustrer les principes et manières de faire à l'aide d'exemples. Ma perspective est aussi celle d'une chercheuse blanche, québécoise, hétérosexuelle et cisgenre, venant d'un milieu populaire. Mes propos s'adressent à un lectorat intéressé par la recherche féministe en contexte numérique, sans nécessairement y être formé. Cependant, comme le fil rouge de la démarche est la méthodologie, et comme je prendrai soin de déplier de manière concrète le processus de recherche afin de montrer l'apport des perspectives féministes et les spécificités du terrain numérique, les cibles privilégiées du texte sont peut-être, finalement, les étudiant·es et chercheur·es émergent·es.
- 5 L'article se divise en deux pans. Je commencerai par présenter certaines contributions féministes décisives pour le développement d'une méthodologie. Cette première section permettra de poser les bases épistémologiques de la démarche féministe, d'expliquer la théorie du positionnement et son rôle dans la méthodologie pour fonder une autoréflexivité à laquelle je reviendrai à chaque étape du processus de recherche. La dimension située des savoirs et les implications du cadre théorique seront également abordées, tout comme les enjeux intersectionnels. Après avoir présenté quelques implications de ces principes méthodologiques pour la recherche sur le numérique, j'amorcerai la deuxième section, qui place le terrain d'enquête à l'avant-scène. J'y mobiliserai davantage les travaux sur le numérique afin d'explicitier le processus qui

mène à circonscrire un terrain. Il sera ensuite question des apports des méthodes qualitatives et quantitatives, puis du rapport réflexif aux données, qui sont finalement toujours une forme de médiation de la réalité.

L'épistémologie, la méthodologie et l'apport des études féministes

- 6 L'épistémologie consiste en une théorie de la connaissance : elle aborde la manière de constituer des connaissances à propos d'un objet donné ainsi que les circonstances qui permettront de former ces connaissances (Harding, 1987, 1992 ; Alcoff et Potter, *op. cit.* ; Sprague, *op. cit.* ; Espineira et Thomas, *op. cit.*). Les méthodes permettent de documenter empiriquement un phénomène et se regroupent en deux types : les méthodes de collecte de données et celles qui permettent leur analyse. À partir de la posture épistémologique, la méthodologie se préoccupe de la manière la plus rigoureuse et la plus pertinente de choisir, justifier et mobiliser des méthodes afin de répondre aux questions de recherche. La méthodologie devient ainsi une théorie analytique et normative de la *manière d'effectuer des recherches* (Harding, 1987 ; Alcoff et Potter, *op. cit.*). Elle représente à ce titre un lieu privilégié pour les chercheuses féministes, puisqu'il s'agit de traduire les implications de la posture épistémologique dans la façon d'envisager le cadre théorique, le terrain, de récolter les données, de les analyser et de diffuser les résultats.

Épistémologie féministe et théorie du positionnement

- 7 Dans leur ouvrage *Data feminism* (2020), Catherine D'Ignazio et Lauren Klein distinguent la recherche féministe de la recherche critique en faisant valoir que la première est critique par essence, puisqu'elle se conçoit comme un projet de justice sociale, qu'elle attribue une place spécifique aux enjeux de genre et finalement qu'elle commence par un examen minutieux et systématique des rapports de pouvoir sur le terrain : ceux qui se manifestent à travers l'objet de recherche, mais surtout ceux qui restent invisibles. S'inspirant des approches intersectionnelles, les chercheuses précisent également que devant un phénomène donné, la recherche féministe met l'accent sur la situation des personnes les plus susceptibles d'être minorisées ou marginalisées en tenant compte des enjeux de sexisme, de racisme, d'âgisme, de classisme, de capacitisme et de cis-hétéronormativisme. En d'autres mots, une recherche féministe prend en considération l'injustice dès la constitution de la problématique et en fait le point focal de la démarche : comprendre les inégalités ayant le genre comme dénominateur commun, conjointement avec d'autres axes d'oppression, et contribuer à les réduire (Hill Collins, 1990, 2015 ; Sprague, *op. cit.* ; Espineira et Thomas, *op. cit.* ; D'Ignazio et Klein, *op. cit.*). La sociologue Isabelle Clair (*op. cit.*), voulant distinguer démarches féministe et critique, précise notamment que la recherche féministe positionnera le genre au cœur du dispositif d'enquête, comme un concept analytique *politique*, afin d'éviter de se cantonner à une procédure où l'on documente empiriquement la « variable genre » sans investiguer les logiques sociopolitiques à l'œuvre.
- 8 Le projet de justice sociale axiologique des recherches féministes a été défini de manière particulièrement pertinente par la philosophe Nancy Fraser, qui propose de fonder une théorie qui prenne en compte à la fois la redistribution matérielle et la

reconnaissance des personnes (2004, 2011). Replaçant les visées normatives et applicatives d'un tel projet, cette théorie vise à « dépasser l'apparente dichotomie entre la reconnaissance, associée au champ de l'identité et de la culture, et la redistribution, associée aux politiques économiques, en positionnant les deux paradigmes comme des dimensions complémentaires de la justice contemporaine » (Millette, 2015, p. 89). Le socle de cette théorie allie ainsi à la fois la reconnaissance des diverses identités et la redistribution des richesses afin d'assurer une parité de participation politique et une pleine citoyenneté pour toutes les personnes, ce qui permet d'aborder ensemble les injustices symboliques et socioéconomiques (Fraser, 2004, 2011). Les recherches féministes viseront, explicitement ou non¹, à étudier et à critiquer ces injustices, puis à proposer et même à développer des solutions de rechange afin de contribuer à une meilleure justice sociale.

- 9 Les approches féministes se distinguent également par une attention accrue à la question de l'épistémologie. Les premières interrogations directes surgissent au courant des années 1980, alors que les féministes dans les milieux universitaires constatent que la science produit un Savoir androcentré², où l'expérience des femmes et des personnes minorisées s'avère peu étudiée et analysée de manière partielle, à partir d'une vision « d'en haut » dans des recherches menées principalement par des hommes cisgenres, bourgeois, blancs et hétérosexuels (Haraway, *op. cit.* ; Harding, 1987, 1992, 2004 ; Hill Collins, 1990 ; Alcoff et Potter, *op. cit.* ; Espineira et Thomas, *op. cit.*). Ce constat des féministes s'accompagne de son corollaire, soit que les savoirs sont situés : produits dans certaines conditions, inscrits dans des réalités matérielles, politiques et historiques propres au lieu, au temps et aux personnes concernées (Haraway, *op. cit.* ; Hill Collins, 1990 ; Catala, *op. cit.*). Devant un Savoir institutionnel produit par une académie se croyant objective et « universelle » parce qu'aveugle à sa propre position située (Haraway, *op. cit.* ; Maillé, 2017), les féministes se demandent comment la production de connaissances scientifiques pourrait réellement s'absoudre de la subjectivité de ceux et celles qui la font (Alcoff et Potter, *op. cit.* ; Sprague, *op. cit.* ; Clair, *op. cit.*).
- 10 La principale réponse développée pour faire face à ce problème fondamental consiste à prendre en compte le positionnement des personnes impliquées dans la recherche. S'inspirant des travaux de Karl Marx postulant que la perspective des personnes des classes ouvrières offre un point de vue privilégié pour étudier et comprendre le capitalisme, Nancy Hartsock propose de prendre en considération le point de vue des femmes pour analyser le patriarcat :

[...] like the lives of proletarians according to Marxian theory, women's lives make available a particular and privileged vantage point on male supremacy, a vantage point which can ground a powerful critique of the phallocratic institutions and ideology which constitute the capitalist form of patriarchy (*op. cit.*, p. 284).
- 11 Sandra Harding mobilise cet argument pour le formaliser en une proposition théorique, explicitée dans *Rethinking standpoint epistemology: What is « strong objectivity? »* (1992). Pour elle, il s'agit de viser l'atteinte d'une « objectivité forte » en recherche, c'est-à-dire de mettre en œuvre une *rigueur autoréflexive* dans la constitution des connaissances, malgré l'impossibilité d'une objectivité vraie, alors que les scientifiques ne peuvent occulter leur propre subjectivité porteuse de croyances, biais et privilèges³ (Harding, 1992, 2004 ; Bracke et Puig de la Bellacasa, 2013). L'objectivité forte exige la prise en compte des biais conscients et inconscients au sein de l'équipe scientifique afin de limiter leur empreinte dans le design de recherche.

- 12 En ce sens, la théorie du positionnement féministe va plus loin sur le plan épistémologique que ce que Lorraine Daston et Peter Galison (2007) ont nommé le « jugement entraîné ». Dans leur ouvrage critique et historique sur la notion d'objectivité, ces scientifiques postulent que face au problème de l'objectivité en recherche, les différentes époques ont vu apparaître trois types de pratiques scientifiques, reposant successivement sur l'expertise des savant·e·s, puis sur la précision des machines et, enfin, sur l'entraînement des scientifiques. La dernière modalité se forme à la fin du 19^e siècle alors que des débats sur la subjectivité des chercheur·e·s teintent les théories de la connaissance. Le « jugement entraîné » émerge alors comme une solution pour réconcilier l'objectivité et la subjectivité, en misant sur les habiletés des chercheur·e·s, que l'on forme et entraîne, pour devenir plus fiables et plus constant·e·s dans leur travail. Or, une différence majeure singularise la théorie du positionnement : le jugement entraîné ne mise pas explicitement sur l'identité, la capacité réflexive et le sens critique des chercheur·e·s.
- 13 Plus concrètement, le positionnement féministe commence par reconnaître comment les identités en jeu se trouvent privilégiées et opprimées par divers rapports de pouvoir, afin de discerner la manière dont cela affecte l'appréhension de l'objet de recherche, par exemple en surinvestissant certaines dimensions et problématiques au détriment d'autres facettes de la réalité. Reposant sur l'autoréflexivité, cet examen permet de mettre en place dès la conception de la recherche des dispositifs pour pallier les angles morts et biais que certains privilèges pourraient engendrer. Le principe du positionnement permet ainsi de mobiliser la réflexivité de la chercheuse et des membres de l'équipe dès l'amorce du projet et l'élaboration des questions de recherche, dans le but d'atteindre une « objectivité forte » (Harding, 1992, 2004).
- 14 Un autre aspect important de la théorie du positionnement, pourtant souvent escamoté, consiste à divulguer ce positionnement dans la communication des résultats de la recherche afin que le public puisse remettre en contexte la production des connaissances, en d'autres mots « les situer » (Harding, 1992, 2004 ; Sprague, *op. cit.*). Ce dernier pan de la théorie du positionnement s'avère pourtant essentiel, car la divulgation du positionnement permet aux publics de la recherche de mieux situer les connaissances scientifiques mises à jour. C'est pourquoi plusieurs chercheuses féministes mentionnent leur positionnement dans leurs écrits (D'Ignazio et Klein, *op. cit.* ; Sprague, *op. cit.*).
- 15 La théorie du positionnement délaisse donc la notion d'objectivité et, dans un pragmatisme critique et résolu, propose d'intégrer aux dispositifs de recherche l'analyse critique des subjectivités impliquées ainsi que leur divulgation, afin d'outiller les publics dans la réception critique des résultats. Comme l'explique Clair, appliquer le positionnement féministe devient ainsi « un critère et un instrument de réflexivité méthodologique » (*op. cit.*, p. 69).

Appréhender le cadre théorique en féministe

- 16 Si Daston et Galison (*op. cit.*) analysent la manière dont la notion d'objectivité en science a évolué sous l'influence des valeurs et croyances dominantes à chaque époque, Thomas Kuhn (1972) montre de façon similaire que les théories enchâssent des visions du monde et prérogatives de leur temps et qu'il est périlleux de les considérer comme neutres⁴. L'élaboration de théories et de concepts est située dans un moment de

l'histoire des sciences et les personnes qui mobilisent ces outils intellectuels doivent être sensibles aux biais qu'ils charrient, aux éléments de la réalité qu'ils mettent en exergue comme à ceux qu'ils invisibilisent (Haraway, *op. cit.* ; Daston et Galison, *op. cit.* ; Sprague, *op. cit.* ; Catala, *op. cit.*). Comme le précisent Sarah Bracke et Maria Puig de la Bellacasa :

l'élaboration d'une catégorie théorique n'est jamais un travail neutre, et cela vaut [aussi] pour la théorie du positionnement féministe : c'est un processus matériel qui implique tout un tissu intriqué et divers de relations et de pouvoir — l'accès à des supports de publication, des réseaux, des amitiés, des rencontres fortuites... et bien sûr l'importante question de *ce qui compte* comme théorie (Christian, 1990[1987]) (*op. cit.*, p. 52).

- 17 La dimension réflexive et critique de la posture féministe se prolonge donc dans la constitution du cadre conceptuel, qui se distingue également par la préconisation du genre comme catégorie d'analyse privilégiée (Clair, *op. cit.*). Le genre organise, hiérarchise, prescrit (De Lauretis, 1987 ; Sprague, *op. cit.* ; Harvey, 2020). Or, les implications du genre ne seront pas les mêmes pour toutes les personnes selon que leur identité se situe à l'intersection de tels ou tels rapports de pouvoir. Les recherches féministes contemporaines incorporent de plus en plus le concept d'intersectionnalité développé par Kimberlé Crenshaw (1991), qui intègre entre autres aux démarches épistémologiques et méthodologiques de recherche des conceptualisations politiques de la race⁵, de l'âge, de la classe sociale, de l'orientation sexuelle, de la transidentité et des capacités physique et mentale (Christian, 1990/1987 ; Hill Collins, 1990, 2015 ; Maillé, *op. cit.* ; Espineira et Thomas, *op. cit.* ; Harvey, *op. cit.* ; Silverman et Baril, 2021 ; Catala, *op. cit.*). Les approches féministes décoloniales sont également convoquées, alors que les critiques émanant des féministes des Suds démontrent que la science produit un Savoir non seulement androcentré, mais aussi colonial (Maillé, *op. cit.* ; Smith, 1999).
- 18 L'un des enjeux actuels de la recherche féministe intersectionnelle est d'éviter l'écueil colonial qui consiste à développer des questions de recherche et des grilles interprétatives « universelles⁶ », souvent essentialisantes, exotisantes, perpétrant des visions romantiques ou misérabilistes de certaines réalités (Maillé, *op. cit.* ; Smith, *op. cit.*). Or, la reproduction de ces oppressions coloniales procède notamment des cadres théoriques perçus comme des outils neutres.
- 19 Sur le plan conceptuel, un effort critique est nécessaire afin de « décoloniser » la recherche et de se défaire d'un impérialisme intellectuel. Car la célèbre question posée par Gayatri C. Spivak, *Une subalterne peut-elle parler ?* (*op. cit.*), revient notamment à se demander comment les réalités des femmes et des personnes minorisées peuvent être pleinement appréhendées à partir de concepts et théories provenant des postures dominantes (Todd, *op. cit.* ; Catala, Faucher et Poirier, *op. cit.*). Les outils développés par des personnes dominantes charrient souvent des valeurs et biais qui teintent l'analyse, ce qui limite par exemple la capacité à penser l'agentivité des femmes dans des cultures non occidentales (Spivak, *op. cit.* ; Smith, *op. cit.* ; Moreton-Robinson, 2000 ; Maillé, *op. cit.*). Il ne s'agit pas de répudier sans réfléchir les théories et concepts classiques, mais plutôt de se demander s'ils sont *les plus adéquats* pour appréhender le phénomène à l'étude, et de s'interroger sur les biais et limites qu'ils comportent. Comme le cadre conceptuel d'une recherche permet à la fois de situer la démarche dans un champ scientifique et de fonder les assises à partir desquelles les résultats seront analysés et discutés, cet effort théorique n'a rien de trivial. Ainsi, dans une perspective féministe intersectionnelle et selon les objets de recherche, impliquer des personnes concernées

par le phénomène étudié, prendre en compte leurs besoins et mobiliser leurs savoirs scientifiques et expérientiels est pertinent, en plus de représenter à la fois une occasion d'enrichir la démarche et une pratique de recherche éthique (Espineira et Thomas, *op. cit.* ; Le Gallo et Millette, *op. cit.* ; Catala, Faucher et Poirier, *op. cit.*).

- 20 Au Canada, les peuples autochtones sont engagés dans un travail de décolonisation. Comme d'autres à travers le monde, ils demandent depuis quelques années à être partie prenante des recherches menées sur leurs territoires et à propos de leur réalité (Smith, *op. cit.*). Ils se montrent extrêmement critiques des travaux menés par des allochtones sans leur participation et estiment nécessaire que la recherche s'intéresse à leurs enjeux à partir de catégories d'analyse porteuses de sens pour eux (Todd, *op. cit.* ; Moreton-Robinson, *op. cit.*). Cette posture des Premières Nations, des Inuits et des Métis du Canada vise à rétablir une perspective située et complexe des connaissances sur les réalités autochtones, qui prenne en compte leurs propres ontologies et savoirs traditionnels. La demande de privilégier des recherches avec et par les Autochtones évite que les phénomènes analysés ne soient cadrés en amont par des questions de recherche et des outils théoriques qui induisent des lectures romantiques, héroïques ou misérabilistes (Frenette, Millette et Desbiens, en évaluation), mais permet aussi, comme l'explique Zoe Todd (*op. cit.*), d'éviter que des allochtones n'instrumentalisent le vécu et les savoirs autochtones. Il s'agit ainsi de rebâtir une souveraineté culturelle et intellectuelle autochtone, trop longtemps appropriée par la science coloniale, ce qui a notamment contribué à réifier les femmes autochtones (Moreton-Robinson, *op. cit.*).
- 21 De façon similaire, des personnes trans, âgées ou issues de la diversité capacitaire formulent la critique que la science reste largement aveugle à ses biais cis-hétéronormatifs, âgistes et capacitistes (je le souligne sans vouloir homogénéiser des situations historiques, culturelles et politiques bien distinctes). Ces biais traversent non seulement les épistémologies de recherche et la manière d'aborder les personnes et les terrains, mais aussi les concepts et les façons de penser et de faire sens des réalités étudiées (Espineira et Thomas, *op. cit.* ; Silverman et Baril, *op. cit.* ; Catala, Faucher et Poirier, *op. cit.*).

Implications pour une recherche en contexte numérique

- 22 Ainsi, si l'on aspire à étudier le numérique et son rôle de manière critique, les apports méthodologiques des littératures féministes constituent une entrée privilégiée. Une méthodologie féministe intersectionnelle repose essentiellement sur la réflexivité de la chercheuse et son travail de positionnement, et contribue à la prise de conscience de ses propres impensés afin d'y remédier dès la confection de la recherche. Le positionnement ne s'arrête donc pas à la divulgation de son identité, mais constitue un fondement épistémique pour avancer à chaque étape de la recherche, dans un effort accru pour réduire les biais subjectifs et prendre en compte la dimension située des savoirs en train de se faire.
- 23 Dans mes recherches, les apports féministes intersectionnels ont été majeurs pour un projet qui a porté sur la manière dont les médias sociaux participent à la mise en visibilité des identités de la diversité d'orientation sexuelle et de genre. Cela s'est traduit par un travail épistémologique et méthodologique articulé autour du positionnement des chercheuses de l'équipe ainsi que par un souci accru de privilégier les connaissances produites par des personnes LGBTQIA2S+ dans la littérature

scientifique et militante (Le Gallo et Millette, *op. cit.*). Cet enrichissement du cadre théorique par la perspective des personnes de la diversité a permis de mobiliser des écrits militants anglophones et francophones qui ont été significatifs pour développer une conceptualisation de la notion d'allié-e en recherche qui privilégie l'agentivité des personnes concernées (*ibid.*).

- 24 De même, dans un volet de cette recherche dédié à l'analyse de chaînes YouTube associées à la diversité d'orientation sexuelle et de genre au Canada, le recours à la littérature scientifique produite par des chercheur-es LGBTQIA2S+ a indéniablement contribué à discuter et recontextualiser les résultats sur les plans social, médical et politique (Millette et Maillard, 2023). Car l'un des enjeux de la recherche sur le numérique est d'éviter de s'en tenir aux traces en ligne des phénomènes observés : derrière les écrans, les personnes qui créent et commentent des contenus évoluent toujours dans un contexte sociopolitique et historique significatif pour l'interprétation critique des données.

Faire un terrain numérique en féministe : données, méthodes et réflexivité

- 25 Si la littérature féministe a permis de fonder la posture méthodologique dans la section précédente, ce sont plutôt les contributions provenant des recherches sur le numérique qui seront ici mobilisées pour aborder la phase décisive qui consiste à circonscrire le terrain et à colliger les données. Les scientifiques qui s'intéressent au numérique ont en effet profité des défis inhérents à leurs objets de recherche, émergents et changeants, pour réfléchir le rapport au terrain d'enquête et aux méthodes (Barats, *op. cit.* ; Sloan et Quan-Haase, 2017 ; Millette, Millerand, Myles et Latzko-Toth, *op. cit.*).
- 26 L'autoréflexivité de la chercheuse reste un principe-clé du rapport au terrain. D'ailleurs, la notion même de terrain n'est pas sans ambivalence puisqu'elle est fortement ancrée dans la manière occidentale de faire de la recherche (Sprague, *op. cit.* ; Todd, *op. cit.*). Joey Sprague (*op. cit.*) soutient que dès les premiers travaux en sociologie et en anthropologie, le terrain a été associé à la différence, à la construction d'une altérité à partir de la perspective dominante, blanche et occidentale, alors que certaines subjectivités n'apparaissent en recherche qu'à titre d'objets d'étude. Les personnes étudiées se voyaient ainsi réifiées, leur réalité exotisée ou déformée par la lorgnette coloniale et patriarcale à partir de laquelle on les envisageait (Moreton-Robinson, *op. cit.* ; Maillé, *op. cit.*). La réflexivité féministe du positionnement est à convoquer pour éviter de reproduire des terrains altérisants et réifiants (Sprague, *op. cit.* ; Catala, *op. cit.*).
- 27 Cela recoupe des préoccupations de Clair (*op. cit.*), qui montre comment le travail de terrain implique nécessairement un rapport de force asymétrique, où la chercheuse et ses décisions font et défont littéralement le terrain. Prendre ce rapport de force au sérieux suppose notamment de s'en servir pour améliorer l'objectivité forte de la recherche en restituant avec transparence les différentes étapes ayant mené à la constitution du terrain ainsi que leur justification : décisions de prioriser tel aspect, faisabilité de la recherche ayant exigé que l'on délaisse telle dimension, critères de constitution des données.

La circonscription du terrain numérique

- 28 « Faire le terrain » consiste à bâtir une frontière abstraite pour circonscrire un espace propice à partir duquel les données seront recueillies et pour répondre adéquatement aux questions de recherche. Comme l'explique Guillaume Latzko-Toth (2022), le terrain n'existe pas en soi, il s'agit plutôt d'un « dispositif élaboré par les chercheur·es pour produire les données de recherche ». Le terrain pourra d'ailleurs évoluer, se restreindre ou s'étendre pendant le processus de recherche selon les découvertes et les écueils rencontrés. Le terrain correspond donc aux décisions qui « créent » les circonstances dans lesquelles les données sont récoltées et débute souvent par l'identification d'un « espace » physique (ex. : la ville), social (ex. : la parentalité), politique (ex. : la sphère publique) ou encore numérique (ex. : un forum en ligne). Le contexte numérique étant imbriqué dans la réalité quotidienne, le terrain exige généralement un travail mixte, à la fois en ligne et hors ligne (Hine, *op. cit.* ; Millette, Millerand, Myles et Latzko-Toth, *op. cit.*). La délimitation du terrain se fait à partir de critères de pertinence au regard de l'objectif de la recherche et des questions auxquelles on tente de répondre.
- 29 En étude de l'Internet, en études de la communication et en sociologie des usages des technologies, la circonscription d'un terrain numérique se cantonne régulièrement à une seule plateforme (ex. : Instagram) (Jouët et Le Caroff, 2013). Au fil du temps, cette propension a mené à un phénomène de surreprésentation de certaines plateformes dans la littérature, alors que Twitter (renommé X en 2023) et Facebook font l'objet d'une abondante production scientifique et que d'autres espaces hautement fréquentés, comme Reddit, Twitch ou encore TikTok, restent sous-étudiés. Si cela s'explique dans une certaine mesure par la récence pour une plateforme comme TikTok, ce n'est pas le cas de Reddit, accessible au public depuis 2005, mais qui reste largement sous-documenté malgré son âge et sa popularité semblables à ceux de Facebook. Si cette propension est répandue, c'est qu'inscrire une problématique au sein d'une plateforme représente déjà une manière de délimiter le terrain d'enquête — ce qui se justifie par les conditions spécifiques des échanges au sein de cette plateforme. En effet, les cultures communicationnelles, les pratiques et les affordances varient énormément d'une plateforme à l'autre, ce qui en fait des critères légitimes pour la limitation du terrain à une seule d'entre elles.
- 30 Cependant, procéder par plateforme n'est pas toujours la meilleure entrée vers le terrain numérique. Ainsi, selon les questions de recherche, il pourra être pertinent de plutôt considérer suivre des personnes, leurs pratiques, activités et interactions, qui seront documentées dans une perspective transplateforme, c'est-à-dire en les suivant dans plusieurs médias sociaux, applications et forums en ligne (Millette, 2013). Certaines problématiques de recherche appellent le développement d'un terrain transplateforme, comme ce fut le cas dans quelques-unes de mes enquêtes. Alors que j'étudiais les usages politiques des médias sociaux dans les minorités franco-canadiennes et acadiennes (Millette, 2015)⁷, j'ai considéré à la fois des blogues collectifs, des groupes Facebook et des publications sous le mot-clic #frcan sur Twitter afin de mieux cerner les usages numériques hétérogènes en question. Après une observation participante transplateforme de plus de deux ans, j'ai porté davantage mon attention sur Twitter, mais cette observation et, plus tard, la conduite d'entrevues ont été essentielles pour l'analyse et l'interprétation des données (Millette, 2015 ; Latzko-Toth, Bonneau et Millette, 2017). Précisément, l'observation transplateforme a étayé ma

connaissance de la sphère franco-canadienne, des sujets de débats et des revendications dans telle ou telle province, ce qui m'a donné une crédibilité au moment des entretiens, alors que j'arrivais sur le terrain comme Québécoise. Le Québec a délaissé les enjeux linguistiques canadiens au moment de la Révolution tranquille pour se concentrer sur ses propres revendications identitaires, se désolidarisant ainsi des luttes franco-canadiennes et acadiennes (Millette, 2015). Le Québec cultive depuis un intérêt limité et mal informé pour les enjeux linguistiques et culturels franco-canadiens. Ainsi, l'intérêt d'une Québécoise réalisant une recherche auprès des Franco-Canadien-ne-s a parfois éveillé de la suspicion et a minimalement a soulevé des questions. J'ai dû développer une relation de confiance et démontrer mon intérêt sincère envers les communautés francophones hors Québec. Malgré une langue et une citoyenneté communes entre moi et les enquêté-e-s, la dimension située des personnes et les perspectives historico-politiques ont façonné ce terrain d'enquête.

- 31 Dans le cas d'une recherche en cours (Millette, 2022) visant à documenter la diversité des pratiques de résistance numériques des femmes face à l'antiféminisme⁸ en ligne, la circonscription du terrain a également commencé par une observation transplateforme de plusieurs mois. Celle-ci a permis de repérer les espaces en ligne où des femmes publient des critiques, satires et témoignages face au sexisme ordinaire et aux attaques antiféministes : des comptes Twitter, Instagram et TikTok, mais aussi des chaînes YouTube, des balados (*podcasts*), des blogues et des pages Facebook. Cette première phase de la circonscription du terrain s'est clôturée par la réalisation d'une cartographie interactive et l'établissement de critères pour sélectionner certaines plateformes. Au regard des questions de recherche et du double constat d'une effervescence de la production féministe sur Instagram et TikTok, ainsi que de certaines similitudes dans les formes que prend cette production dans ces deux espaces, mon équipe de recherche et moi avons privilégié ces plateformes. Resserrer le terrain autour d'Instagram et de TikTok a exigé une seconde période d'observation, cette fois participante (Soulé, 2007), jumelée à la tenue d'un journal de bord afin de relever non seulement les contenus, comptes et mots-clics intéressants pour la recherche, mais aussi les impressions et réflexions émanant des chercheuses. Une fois l'observation participante terminée, une réunion d'équipe fut l'occasion de discuter en toute transparence des critères pour la circonscription de deux corpus en vue d'une analyse thématique, soit un corpus par plateforme, privilégiant notamment la diversité des personnes animant les comptes et la variété des pratiques recensées.
- 32 Ces exemples révèlent au moins deux pratiques méthodologiques fécondes pour la constitution du terrain numérique et pour l'appréhension de savoirs situés (Haraway, *op. cit.* ; Luka et Millette, 2018). D'abord, dans le cas d'un terrain transplateforme comme dans celui d'un terrain logé au sein d'une seule plateforme, il convient souvent de restreindre davantage la collecte autour de thématiques de publication, des particularités de certains comptes, de mots-clics spécifiques ou encore de collectifs de personnes partageant des intérêts, une cause ou des caractéristiques identitaires. Ensuite, pour établir les critères qui permettront de resserrer davantage le terrain ou d'établir des sous-corpus pour la collecte, une période d'observation du contexte numérique s'avère nécessaire, notamment pour saisir les logiques d'interactions et les références communes partagées par les personnes au sein de ces espaces (Hine, *op. cit.* ; Latzko-Toth, Bonneau et Millette, 2017). Mobiliser cette méthode de pair avec la tenue d'un journal de bord facilite le travail en équipe ainsi que l'autoréflexivité, car les notes laissent des traces auxquelles on peut se référer longtemps après l'observation afin de

revenir aux spécificités du terrain. Cela contribue à maintenir le caractère situé des phénomènes observés, par la documentation du contexte dans lequel les données ont été colligées. Cette stratégie concourt à éviter de réifier les personnes concernées par la recherche et permet également d'affiner la capacité interprétative en vue de l'analyse. C'est d'ailleurs pourquoi je privilégie une observation participante comme première phase de la méthodologie dans mes propres recherches lorsque cela est possible (Millette, 2015 ; Latzko-Toth, Bonneau et Millette, 2017 ; Millette et Maillard, *op. cit.*). Les espaces numériques sont sociotechniques par nature et organisés à la fois par les rapports sociaux, les affordances des plateformes et les cultures communicationnelles qui s'y déploient ; l'observation participante contribue à former la chercheuse sur le plan de sa capacité à interpréter finement les résultats et cela sera pertinent dans le cas d'une recherche qualitative aussi bien que quantitative.

Méthodes qualitatives, méthodes quantitatives

- 33 La posture méthodologique permettra d'établir et de justifier les méthodes de collecte et d'analyse des données les plus pertinentes pour répondre aux questions de recherche, qu'elles soient mixtes, qualitatives ou quantitatives. À la suite de Sprague (*op. cit.*), j'estime qu'adopter une posture dogmatique en faveur de l'une ou l'autre constitue une erreur à la fois logique et politique, car les démarches quantitatives et qualitatives possèdent des forces distinctes pour fonder des analyses, documenter des réalités, développer des arguments et des recommandations dans une perspective de luttes féministes (Sprague, *op. cit.* ; D'Ignazio et Klein, *op. cit.*).
- 34 En recherche féministe, la démarche qualitative est souvent privilégiée (Sprague, *op. cit.*), et l'ethnographie occupe une position particulière dans ce paysage (Clair, *op. cit.*), notamment pour répondre aux exigences féministes quant à la dimension située des savoirs et pour privilégier l'expérience des femmes dans l'étude du patriarcat (Hartsock, *op. cit.* ; Harding, 1992, 2004 ; Haraway, *op. cit.* ; Bracke et Puig de la Bellacasa, *op. cit.*). La démarche qualitative, parce que mieux adaptée au recueil des expériences, du vécu, des émotions et des significations (Jensen, 2002), constitue effectivement une avenue pertinente pour situer les données, partir du point de vue des femmes et des personnes minorisées, tout en contribuant à éviter de les réifier au moment de l'analyse. Cette préoccupation de la méthodologie féministe exige de se doter, comme chercheuse, de la capacité à replacer les données dans leur contexte de production, de restituer les dimensions historiques, politiques et culturelles associées à ce contexte, de ne pas gommer l'hétérogénéité des expériences intersectionnelles au sein des enquêtée-s et de prendre en considération leurs manières d'appréhender leurs expériences (Clair, *op. cit.* ; Luka et Millette, *op. cit.* ; Catala, Faucher et Poirier, *op. cit.*). C'est pourquoi les démarches ethnographiques ou qui intègrent de l'observation sur du temps long, jumelées à des entretiens, ont été régulièrement privilégiées (Bracke et Puig de la Bellacasa, *op. cit.* ; Clair, *op. cit.*).
- 35 Néanmoins, les approches quantitatives possèdent des forces qui doivent être considérées, spécialement pour la recherche féministe (Sprague, *op. cit.* ; D'Ignazio et Klein, *op. cit.*). Les démarches quantitatives, dont les méthodes de sondage et d'analyse statistique sont emblématiques, perpétuent une certaine aura d'objectivité positiviste étant donné le grand nombre de données qu'elles peuvent traiter ainsi que la standardisation abondamment documentée de leurs procédures (Sprague, *op. cit.*). Les

recherches quantitatives délaissent l'hétérogénéité et la complexité des situations individuelles spécifiques pour révéler plutôt les grandes tendances (Latzko-Toth, Bonneau et Millette, *op. cit.* ; Jensen, *op. cit.*), ce qui en fait des outils moins attrayants dans une perspective féministe intersectionnelle (Luka et Millette, *op. cit.*). En revanche, le fait qu'elles puissent mener à des généralisations contribue à en faire des approches pertinentes pour développer des politiques publiques et fonder des rhétoriques de sensibilisation, par exemple.

- 36 Les résultats quantitatifs jouent un rôle décisif pour rendre visibles les injustices vécues par les femmes et les personnes minorisées — injustices auxquelles les personnes dominantes restent souvent aveugles parce qu'elles sont protégées par leurs privilèges (Sprague, *op. cit.* ; D'Ignazio et Klein, *op. cit.*). D'Ignazio et Klein racontent comment le racisme et le sexisme de la NASA pendant la guerre froide ont dû être littéralement comptabilisés par l'une des mathématiciennes de la célèbre agence, Christine Mann Darden. Cette spécialiste des calculs spatiaux a mobilisé des méthodes quantitatives et créé des graphiques pour rendre tangible aux yeux de ses supérieurs le plafond de verre auquel ses collègues noires et elle se heurtaient, malgré leur rôle essentiel dans les premières expéditions lunaires. Plusieurs cas documentés dans *Data feminism* (*ibid.*) montrent la force épistémique des démarches quantitatives pour révéler la dimension systémique du sexisme, du racisme et d'autres rapports d'oppression.
- 37 En effet, si les méthodes qualitatives permettent de documenter finement l'expérience commune du sexisme, leur force consiste notamment à montrer la manière distincte dont il affecte les personnes selon leur identité. Les approches quantitatives permettent de montrer la dimension systémique et endémique des injustices sociales de même que l'asymétrie sociale, politique et économique qu'elles créent. Pour synthétiser trop brièvement, disons que si les démarches qualitatives permettent la compréhension fine de phénomènes spécifiques, les démarches quantitatives offrent des perspectives d'ensemble. De même, si l'on revient à la théorie de la justice sociale de Fraser (2004, 2011), analyser les injustices symboliques liées au mépris des identités passera plus probablement par des méthodes qualitatives, alors que les méthodes quantitatives fourniront une contribution certaine pour rendre visibles les injustices économiques et matérielles.
- 38 Méthodes qualitatives et quantitatives offrent une complémentarité indéniable pour mener des recherches féministes, qui est d'ailleurs de plus en plus considérée (Turcotte, 2016 ; Sprague, *op. cit.*). Il est pertinent d'envisager une méthodologie mixte, où les méthodes qualitatives et quantitatives sont mobilisées de manière séquentielle ou concomitante, lorsque cela est possible pour une recherche féministe sur le numérique. Dans mes recherches, je tends vers les méthodes mixtes, tout en privilégiant la démarche qualitative qui résonne davantage avec mes objets et questions de recherche. Toutefois, j'applique systématiquement un principe de triangulation des méthodes, que la méthodologie que j'emploie soit qualitative ou mixte (Latzko-Toth, Bonneau et Millette, *op. cit.*). Dans le cas du projet en cours sur la résistance des femmes face à l'antiféminisme en ligne, nous avons recours aux méthodes quantitatives de manière limitée, mais néanmoins importante pour communiquer les premiers résultats. Afin de rendre tangible la diversité des pratiques de résistance et montrer efficacement dans quelles proportions les femmes dénoncent des violences de genre ou encore témoignent de leur propre expérience, nous avons eu recours à des portraits statistiques et des graphiques. Cela a l'avantage de révéler en un

coup d'œil les similitudes et disparités des pratiques entre TikTok et Instagram (Millet, 2022).

- 39 Avec des collègues du Laboratoire sur la communication et le numérique, nous avons développé un modèle de triangulation reposant sur les données denses (*thick data*) (Latzko-Toth, Bonneau et Millet, 2017, 2020). En opposition aux données massives (*big data*), l'approche méthodologique par données denses vise à étudier en profondeur un phénomène spécifique pour en valoriser la complexité. Ce modèle de triangulation a été développé à travers mes recherches et celles des collègues, et spécifiquement pour aborder des pratiques numériques. Le modèle peut cependant être adapté au contexte numérique en général, et même aux méthodologies mixtes, car il repose sur des principes visant à équiper la chercheuse dans une perspective compréhensive et critique du phénomène à l'étude.
- 40 Le modèle propose de trianguler trois « couches » de données pour densifier la collecte (*ibid.*). La première couche de données à constituer renseigne les informations contextuelles. Il s'agit de comprendre les circonstances dans lesquelles la pratique ou le phénomène a émergé ainsi que les affordances techniques et les conventions culturelles qui les façonnent (Hine, *op. cit.*). Comme précisé ultérieurement, l'observation participante s'avère particulièrement utile à ce stade dans mes recherches. La deuxième couche du modèle se préoccupe de fournir des descriptions minutieuses des pratiques à l'étude. Suivant les principes de l'ethnographie, l'objectif est ici de bâtir un jeu de données qui permettra de restituer finement les pratiques étudiées. Les méthodes de collecte manuelle, y compris les captures d'écran, l'enregistrement des séances de terrain, de même que le *data mining* et la prise de notes représentent des exemples de méthodes à cumuler pour obtenir ces descriptions (Latzko-Toth, Bonneau et Millet, *op. cit.*). La dernière couche du modèle consiste à capturer les expériences des personnes concernées et le sens qu'elles accordent à leurs pratiques. Les données de cette dernière couche résulteront d'interactions directes avec les personnes dont on étudie les pratiques, dans un effort visant à expliciter leur compréhension du phénomène ainsi que la valeur qu'elles y accordent. Les techniques d'entretien, en personne ou à distance, constituent des méthodes privilégiées.
- 41 Dans le cadre de la recherche sur la résistance des femmes face à l'antiféminisme en ligne, j'ai adapté le modèle de données denses à la méthodologie féministe. Au principe des trois couches du modèle s'ajoutent la prise en compte du positionnement et les allers-retours réflexifs avec l'équipe pour discuter des décisions et critères justifiant chacune des étapes de la recherche. Le cas particulier de la constitution des deux corpus dans TikTok et Instagram est intéressant. Lors de la phase d'observation participante avec journal de bord (qui permet de documenter la première couche), nous avons remarqué le travail homogénéisant des algorithmes de recommandation au sein de chaque plateforme. Comme nous souhaitons documenter une diversité de pratiques de résistance, nous avons discuté et testé différentes stratégies et requêtes pour déjouer les recommandations algorithmiques et repérer des comptes tenus, par exemple, par des femmes autochtones ou racisées. La deuxième couche de données a pris forme à partir de l'observation participante de plusieurs mois des 36 comptes identifiés sur chaque plateforme, choisis avec l'équipe pour leur pertinence au regard de la question de recherche. L'équipe fut consultée à chaque étape, afin de pallier aux angles morts individuels. Un travail de collecte manuelle a suivi, à raison de 10 publications par compte sélectionné, pour constituer un corpus de plus de

700 publications, analysées à partir d'une grille hybride (issue à la fois de la littérature et des thématiques émergeant du corpus). L'ensemble de ces méthodes a permis de restituer finement les pratiques à l'étude. Afin de compléter la troisième couche de données, nous réalisons une série d'entretiens avec des personnes dont nous avons observé, puis analysé les publications. Ici aussi, la grille d'entretien a été développée avec les membres de l'équipe, en plusieurs itérations, afin de limiter autant que possible les biais. L'ensemble de ces méthodes, articulées au modèle de données denses, contribuent à développer chez les chercheuses la capacité à replacer les données et leur analyse dans le contexte situé des personnes concernées par la recherche.

Le rapport aux données

- 42 Dans le cas d'une recherche en contexte numérique, les données proviendront (en totalité ou en partie) de traces laissées sur Internet, c'est-à-dire des publications, commentaires, images et vidéos déposés en ligne. Des données générées par les plateformes peuvent également être considérées, comme les informations quant au temps de connexion ou aux appareils utilisés pour consulter des contenus ou encore les publicités proposées. Selon les questions de recherche, les données recueillies en ligne seront complétées de données hors ligne, provenant par exemple d'entretiens avec des personnes dont les traces ont été analysées.
- 43 Il peut être tentant de considérer ces données comme un accès direct aux phénomènes numériques. Or, par un certain parallélisme entre l'inéluctable subjectivité des scientifiques qui font des recherches et les données récoltées, celles-ci sont nécessairement toujours « construites », jamais « brutes » (Bowker, 2006 ; Daston et Galison, *op. cit.* ; Gitelman, 2013 ; Luka et Millette, *op. cit.*). Malgré la compréhension populaire qui veut que les données soient des informations ou des faits objectifs, elles résultent inmanquablement d'une entreprise humaine.
- 44 Par une démarche en études des sciences et technologies, Geoffrey Bowker (*op. cit.*) examine les normes des infrastructures d'information de diverses disciplines, notamment les bases de données, pour montrer que la manière dont on récolte et organise les données de recherche influence la façon dont la discipline prend forme et s'institutionnalise. De même, la manière de classer les informations s'avère structurante sur le plan des significations, car elle tend à reproduire les valeurs de l'ordre dominant au sein de la discipline concernée, de l'époque et du lieu (Bowker et Star, 2000). Ces travaux soulignent l'importance des ontologies, des logiques de classification et pratiques de consignation des informations recueillies sur le terrain lors du travail qui mène à la création et à l'agencement des données de recherche. De façon similaire, dans l'introduction de « *Raw data* » is an oxymoron (2013), l'historienne des sciences Lisa Gitelman propose d'exposer la dimension construite de toutes données en les considérant comme des artefacts : des entités résultant d'un travail humain qui consiste à sélectionner certaines informations et à les organiser de sorte qu'elles deviennent des données de recherche recevables et pertinentes pour un champ d'études donné, rencontrant certains standards, normes et attentes de la discipline.
- 45 Dans une perspective critique cohérente par rapport à la réflexivité féministe, l'élément-clé à considérer en méthodologie est ainsi qu'une donnée constitue toujours un artefact de médiation, c'est-à-dire une construction scientifique qui témoigne effectivement d'une partie de la réalité, qui la représente, sans être exactement cette

réalité. Les notes d'observation ou les publications colligées sur Instagram, TikTok ou ailleurs doivent être transformées, élaguées, triées et codifiées pour devenir des données. Ce faisant, plusieurs informations auront été mises de côté parce qu'elles sont moins pertinentes pour répondre aux questions de recherche ou non conformes aux standards. Ce travail de construction des données atteste d'une partie de la réalité, mais les données ne permettent pas un rapport immédiat et transparent au réel.

- 46 Se départir du mythe de la donnée « objective » qui offrirait un accès immédiat au phénomène observé semble donc le prolongement logique de la démarche épistémologique et méthodologique féministe, bien que la littérature qui aborde cette dimension soit peu abondante⁹. Comme les données ne sont jamais naturellement constituées, les décisions, préférences, inclinaisons, stratégies qui font qu'elles sont récoltées ou mises de côté, puis organisées d'une façon plutôt qu'une autre méritent d'être rendues visibles au sein de l'équipe de recherche et interrogées au besoin. Cela permettra de justifier avec rigueur, dans le maintien de « l'objectivité forte », les critères à partir desquels les données ont été amassées lorsque viendra le moment de la diffusion des résultats, et met en exergue l'importance du travail autoréflexif de positionnement fait en amont. Pour moi, ce travail prend concrètement la forme d'un « journal méthodologique » pour l'ensemble du projet, c'est-à-dire un document unique, rédigé à plusieurs (chercheuses, adjointes de recherche) pour consigner en un seul endroit non seulement toutes les étapes, les décisions prises de même que leurs justifications, mais aussi les écueils, hésitations et surprises du terrain, afin d'en conserver la trace. Ce document atteste finement et chronologiquement des éléments, même anodins, de la méthodologie. Il est mis à la disposition de chaque membre de l'équipe, y compris les étudiant·e·s. Cette manière de faire permet non seulement de conserver une mémoire du terrain, mais également de revenir sur le processus de recherche de manière critique afin d'améliorer nos pratiques scientifiques.

Conclusion

- 47 Les mutations engendrées par le numérique sur le plan sociotechnique se répercutent au sein des objets de recherche, ce qui mérite un investissement épistémologique et méthodologique conséquent en sciences sociales, et notamment en communication (Hine, *op. cit.* ; Sloan et Quan-Haase, *op. cit.* ; Millette, Millerand, Myles et Latzko-Toth, *op. cit.*). Les approches féministes offrent un socle particulièrement utile pour l'instauration d'une méthodologie critique cohérente avec des manières de faire en études de la communication et de l'Internet, en plus d'aligner la recherche sur un projet de justice sociale. Tout au long de l'article, j'ai mobilisé la littérature féministe afin de montrer sa fécondité pour fonder une épistémologie et une méthodologie à la fois critiques et pragmatiques, qui taclent le problème de la subjectivité des chercheur·e·s. J'ai dégagé des principes pour la mise en pratique de cette posture en contexte numérique, alors que le positionnement féministe devient un « instrument de réflexivité méthodologique » (Clair, *op. cit.*, p. 69). Les exigences autoréflexives qu'il implique à chaque étape de la recherche représentent effectivement un levier pour améliorer l'objectivité forte des connaissances produites, tout en prenant en compte la dimension située des savoirs. Cet article représente un effort d'explicitation en ce sens, illustré par certaines de mes expériences de recherche, afin d'enraciner les principes féministes évoqués dans des terrains numériques.

48 L'ancrage dans ma propre pratique de recherche représente à la fois une force et une limite de cet article, alors que le regard vers mes manières de faire peut montrer des possibilités concrètes au lectorat tout en restreignant les exemples à une seule trajectoire. Une deuxième limite réside dans l'absence d'une section dédiée aux étapes de l'analyse et de la diffusion des résultats de la recherche. Si j'ai tenté d'intégrer ces aspects au texte, notamment au moment de parler des implications du cadre théorique et de la construction des données, les déplier en détail exigerait plus d'espace et pourra aisément faire l'objet d'un article entier. Je mentionnerai une troisième limite, qui méritera également d'être abordée en profondeur, soit la dimension éthique du projet méthodologique féministe pour la recherche en contexte numérique. L'éthique prend une consistance particulière en contexte numérique, alors que l'accès à certaines données publiques soulève plusieurs enjeux parce qu'elles sont considérées différemment par les personnes les ayant générées, ce qui touche notamment à la question du consentement à participer à la recherche (Latzko-Toth et Pastinelli, 2022). Finalement, il sera pertinent que d'autres propositions et réflexions viennent prolonger, nuancer et mettre en question des contributions de cet article dans le but d'enrichir les perspectives féministes pour l'étude des phénomènes numériques.

BIBLIOGRAPHIE

- ALCOFF Linda et Elizabeth POTTER (1992), « Introduction. When Feminisms Intersect Epistemology », dans *Feminist Epistemologies*, New York, Routledge.
- BARATS Christine (2013), *Manuel d'analyse du Web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- BOULLIER Dominique (2019), *Sociologie du numérique*, 2e éd., Paris, Armand Colin.
- BOWKER Geoffrey C. (2006), *Memory Practices in the Sciences*, Cambridge (Massachusetts), MIT Press.
- BOWKER Geoffrey C. et Susan Leigh STAR (2000), *Sorting Things Out: Classification and Its Consequences*, Édition révisée, Cambridge (MA), MIT Press.
- BRACKE Sarah et Maria PUIG DE LA BELLACASA (2013), « Le féminisme du positionnement. Héritage et perspectives contemporaines », *Cahiers du genre*, 1(54), p. 45-66.
- CATALA Amandine. (2022). « Academic excellence and structural epistemic injustice: Toward a more just epistemic economy in philosophy », *Journal of Social Philosophy*, n/a(n/a), p.1-24.
- CATALA Amandine, Lee FAUCHER et Pierre POIRIER (2021), « Autism, epistemic injustice, and epistemic disablement: A relational account of epistemic agency », *Synthese : An International Journal for Epistemology, Methodology and Philosophy of Science*, 199(3-4), p. 9013-9039.
- CHRISTIAN Barbara (1990/1987), « The race for theory », dans Karen V. HANSEN et Ilene PHILIPSON (dir.), *Women, Class and the Feminist Imagination. A Socialist-Feminist Reader*, Philadelphie, Temple University Press, p. 568-579.

- CLAIR Isabelle (2016), « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213, p. 66-83, DOI : <https://doi.org/10.3917/arss.213.0066>.
- CRENSHAW Kimberlé (1991), « Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color », *Stanford Law Review*, 43(6), p. 1241-1299, DOI : <https://doi.org/10.2307/1229039>.
- DASTON Lorraine J. et Peter L. GALISON (2007), *Objectivity*, New York, Zone.
- DE LAURETIS Teresa (1987), *Technologies of Gender: Essays on Theory, Film, and Fiction*, Vol. 1-1, Bloomington, Indiana University Press.
- DESCARRIES Francine (2005), « L'antiféminisme "ordinaire" », *Recherches féministes*, 18(2), p. 137-151.
- D'IGNAZIO Catherine et Lauren F. KLEIN. (2020), *Data Feminism*, Cambridge (Massachusetts), MIT Press.
- ESPINEIRA Karine et Maud-Yeuse THOMAS (2019), « Études Trans : Interroger les conditions de production et de diffusion des savoirs », *Genre, sexualité & société*, 22, <https://journals.openedition.org/gss/5916>, page consultée le 7 décembre 2023.
- GITELMAN Lisa. (2013), « *Raw data* » *Is an Oxymoron*, Cambridge (Massachusetts), MIT Press.
- FRASER Nancy (2011), *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, Paris, La Découverte.
- FRASER Nancy (2004), « Justice sociale, redistribution et reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 23(1), p. 152-164, DOI : <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0152>.
- FRENETTE Arielle, Mélanie MILLETTE et Caroline DESBIENS (en évaluation), « Out with the hero: How TikTok everyday stories are re-writing the Arctic », *Social Media + Society*.
- HARAWAY Donna (1988), « Situated knowledges: The science question in feminism and the privilege of partial perspective », *Feminist Studies*, 14(3), p. 575-599, DOI : <https://doi.org/10.2307/3178066>.
- HARDING Sandra G. (2004), *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*, New York et Londres, Routledge.
- HARDING Sandra G. (1992), « Rethinking standpoint epistemology: What is "Strong Objectivity"? », *The Centennial Review*, 36(3), p. 437-470.
- HARDING Sandra G. (1987), *Feminism and Methodology: Social Science Issues*, Bloomington, Indiana University Press.
- HARTSOCK Nancy C. M. (1983), « The feminist standpoint: Developing the ground for a specifically feminist historical materialism », dans Sandra HARDING et Merrill B. HINTIKKA (dir), *Discovering Reality: Feminist Perspectives on Epistemology, Metaphysics, Methodology, and Philosophy of Science*, Dordrecht, Springer Netherlands, p. 283-310.
- HARVEY Alison (2020), *Feminist Media Studies*, Cambridge (Angleterre) et Medford (Massachusetts), Polity Press.
- HILL COLLINS Patricia (2015), « Intersectionality's definitional dilemmas », *Annual Review of Sociology*, 41(1), p. 1-20, DOI : <https://doi.org/10.1146/annurev-soc-073014-112142>.
- HILL COLLINS Patricia (1990), *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge.

- HINE Christine (2015), *Ethnography for the Internet: Embedded, Embodied and Everyday*, Londres et New York, Bloomsbury Academic.
- HOOKS bell (1988), *Talking Back : Thinking Feminist, Thinking Black*, Boston, South End Press.
- JENSEN Klaus B. (2002), *Handbook of Media and Communications Research: Qualitative and Quantitative Research Methodologies*, Londres et New York, Routledge.
- JOUËT Josiane (2022), *Numérique, féminisme et société*, Paris, Presses des Mines.
- JOUËT Josiane et Coralie LE CAROFF (2013), « L'observation ethnographique en ligne », dans *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin, p. 147-165.
- KUHN Thomas S. (1972), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- LATZKO-TOTH Guillaume (2022), Propos tirés d'un séminaire méthodologique, Québec, Université Laval, 3 février.
- LATZKO-TOTH Guillaume et Madeleine PASTINELLI (2022), « L'éthique de la recherche dans les espaces en ligne. Clarification de quelques notions », *Politique et Sociétés*, 41, p. 221-230, DOI : <https://doi.org/10.7202/1092344ar>.
- LATZKO-TOTH Guillaume, Claudine BONNEAU et Mélanie MILLETTE (2020), « La densification des données. Revaloriser la recherche qualitative à l'ère des données massives », dans Mélanie MILLETTE, Florence MILLERAND, David MYLES, et Guillaume LATZKO-TOTH, *Méthodes de recherche en contexte numérique. Une approche qualitative*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 181-194.
- LATZKO-TOTH Guillaume, Claudine BONNEAU et Mélanie MILLETTE (2017), « Small data, thick data: Thickening strategies for trace-based social media research », dans Anabel QUAN-HAASE et Luke SLOAN, *The Handbook of Social Media Research Methods*, Londres, Thousand Oaks et New Delhi, SAGE Publications, p. 199-213.
- LE GALLO Sklaerenn et Mélanie MILLETTE (2019), « Se positionner comme chercheuses au prisme des luttes intersectionnelles. Décentrer la notion d'allié.e pour prendre en compte les personnes concernées », *Genre, sexualité & société*, 22, DOI : <https://doi.org/10.4000/gss.6006>.
- LUKA Mary Elizabeth et Mélanie MILLETTE (2018), « (Re)framing Big Data: Activating situated knowledges and a feminist ethics of care in social media research », *Social Media + Society*, 4(2), p. 1-10, DOI : <https://doi.org/10.1177/2056305118768297>.
- MAILLÉ Chantal (2017), « Approche intersectionnelle, théorie postcoloniale et questions de différence dans les féminismes anglo-saxons et francophones », *Politique et Sociétés*, 36, p. 163-182, DOI : <https://doi.org/10.7202/1039828ar>.
- MILLETTE Mélanie (2015), *L'usage des médias sociaux dans les luttes pour la visibilité. Le cas des minorités francophones au Canada anglais*, thèse de doctorat en communication, Montréal, Université du Québec à Montréal, <https://archipel.uqam.ca/8050/1/D2974.pdf>, page consultée le 7 décembre 2023.
- MILLETTE Mélanie (2013), « Pratiques transplateformes et convergence dans les usages des médias sociaux », *Communication et organisation*, 43, p. 47-58, DOI : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4116>.
- MILLETTE Mélanie et Anaïs MAILLARD (2023), « Quelles (re)productions de normes identitaires dans YouTube ? Étude de chaînes LGBTQIA+ au Canada », *Canadian Journal of Communication*, 48(2), p. 253-280.

- MILLETTE Mélanie, Florence MILLERAND, David MYLES et Guillaume LATZKO-TOTH (2020), *Méthodes de recherche en contexte numérique. Une approche qualitative*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- MOHANTY Chandra T. (1984), « Under Western eyes: Feminist scholarship and colonial discourses », *boundary 2*, 12(3) et 13(1), p. 333-358, DOI : <https://doi.org/10.2307/302821>.
- MORETON-ROBINSON Aileen (2000), *Talkin' up to the white woman: Aboriginal women and feminism*, Sainte-Lucie (Australie), University of Queensland Press.
- MYLES David et Martin BLAIS (2021), « Dix petits hacks Tinder. Les algorithmes au service d'une économie spéculative des rencontres amoureuses et sexuelles », *tic&société*, 15(1), p. 97-125, DOI : <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.5829>.
- SILVERMAN Marjorie et Alexandre BARIL (2021), « Transing dementia: Rethinking compulsory biographical continuity through the theorization of cisism and cismativity », *Journal of Aging Studies*, 58, article 100956, DOI : <https://doi.org/10.1016/j.jaging.2021.100956>.
- SLOAN Luke et Anabel QUAN-HAASE (2017), *The SAGE Handbook of Social Media Research Methods*, Londres, Thousand Oaks et New Delhi, SAGE Publications.
- SMITH Linda T. (1999), *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples. Second edition*, Londres, Zed Books et University of Otago Press.
- SOULÉ Bastien (2007), « Observation participante ou participation observante ? Usages et justification de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, 27(1), p. 127-140.
- SPIVAK Gayatri C. (1988), *Can The Subaltern Speak*, Londres, Macmillan.
- SPRAGUE Joey (2016), *Feminist Methodologies for Critical Researchers: Bridging Differences. 2nd Ed.*, Lanham, Boulder, New York et Londres, Rowman & Littlefield.
- TODD Zoe (2016), « An indigenous feminist's take on the ontological turn : "Ontology" is just another word for colonialism », *Journal of Historical Sociology*, 29(1), p. 4-22.
- TURCOTTE Emmanuelle (2016), « Les méthodes mixtes dans la recherche féministe. Enjeux, contraintes et potentialités politiques », *Recherches féministes*, 29(1), p. 111-128.

NOTES

1. Les recherches féministes représentent un ensemble hétérogène partageant certes certains principes, mais il est impossible d'affirmer que la théorie de la justice sociale de Fraser représente une référence systématique — bien qu'elle soit couramment citée. Cependant, aux fins du présent texte, cette définition me semble à la fois la plus pertinente et la plus englobante pour la diversité des méthodologies féministes et des enjeux liés aux recherches sur le numérique.
2. La graphie Savoir fait référence au texte de Donna Haraway (*op. cit.*), qui utilise la majuscule pour souligner l'institutionnalisation d'un savoir unidimensionnel, aveugle à sa propre position surplombante et à ses biais. Faisant une critique incisive de l'épistémologie positiviste dominante à l'époque, elle compare cette subjectivité qui s'ignore au « *god's trick* », soit une impossible posture externe aux réalités sociales et qui serait totalement libérée des rapports de pouvoir qui la traversent.
3. Les chercheur·es partagent toujours minimalement le privilège de l'éducation. Cette position privilégiée nous rend souvent aveugles à des enjeux d'intelligibilité dans la diffusion des résultats de recherche auprès de publics moins éduqués. Loin d'être triviale, cette question est importante

au point où bell hooks la pose comme un choix politique dans *Talking Back: Thinking Feminism, Thinking Black* (1988). La connaissance et la compréhension de leur propre position deviennent alors un outil d'émancipation et de lutte pour les femmes noires à qui hooks souhaite s'adresser, dans et hors des milieux universitaires.

4. En cette ère de *fake news*, il est essentiel de préciser que cela ne signifie pas que toutes les théories se valent ni qu'elles soient toutes fausses. Une théorie scientifique est à considérer selon sa validité, c'est-à-dire sa capacité à analyser, à comprendre ou, dans certains cas, à prédire un phénomène. Or, la manière de donner forme à la théorie (choix des concepts, du vocabulaire, de la représentation graphique, du modèle, etc.) et ce qu'elle privilégie (éléments sur lesquels elle insiste par rapport à ceux qu'elle délaisse) sont en partie influencés par les enjeux et valeurs d'une époque.

5. La notion de race est employée abondamment dans la littérature militante et féministe, au Québec et au Canada francophone, comme aux États-Unis et au Canada anglophone, pour désigner la construction sociale et politique fondée sur l'ethnicité, la visibilité de celle-ci et les rapports d'oppression et de privilège associés.

6. Les féministes afrodescendantes états-uniennes et les figures fondatrices des *subaltern studies*, notamment Spivak (1988) et Mohanty (1984), ont abondamment critiqué la propension universalisante des théories féministes occidentales, fondées sur une essentialisation de la catégorie femme. Plus précisément, elles ont montré que l'interprétation des résultats de recherche et les questions de départ prennent comme point de vue « universel » celui des personnes blanches, faisant fi de l'horizon de sens des personnes concernées par les recherches. Ces enjeux persistent, tout comme de nombreux autres, par exemple en ce qui concerne la dimension capacitiste et cis-hétéronormative de certaines recherches qui posent des cadres déshumanisants et extractivistes sur les personnes enquêtées et leurs réalités (Todd, 2016 ; Espineira et Thomas, *op. cit.* ; Catala, Faucher et Poirier, 2021).

7. Au moment de réaliser cette thèse, commencée en 2009, je n'avais pas suffisamment fréquenté la littérature féministe pour réaliser une « recherche féministe ». Les perspectives féministes étaient peu enseignées en communication à l'Université du Québec à Montréal au début des années 2010, mis à part quelques professeures qui les intégraient à leurs cours sur une base volontaire. C'est par le truchement de séminaires à l'Université Concordia, puis par des amitiés et les activités de l'Institut de recherches et d'études féministes de l'Université du Québec à Montréal ainsi que du Réseau québécois en études féministes que s'est formée ma posture. Aujourd'hui, les perspectives féministes en communication à l'Université du Québec à Montréal occupent un espace notable et grandissant. Néanmoins, la manière dont j'ai développé la méthodologie critique de la thèse fait assurément écho à certains principes de méthodologie féministe.

8. L'antiféminisme regroupe des propos, gestes et comportements qui visent à intimider, harceler, ridiculiser ou dévaloriser les femmes, à les faire taire et à les maintenir dans une position subalterne (Descarries, 2005).

9. Les travaux anglophones, états-uniens pour la plupart, en *critical data studies* placent cet enjeu au fondement de leurs démarches de recherche. Or la littérature féministe, spécialement dans les sphères francophones, n'aborde pas cette dimension à notre connaissance.

RÉSUMÉS

Cet article propose une épistémologie et une méthodologie féministes pour la recherche en contexte numérique avec pour visée de contribuer à l'enrichissement des discussions méthodologiques en recherche féministe et du côté des études de la communication et d'Internet. La première section présente des contributions féministes décisives pour le développement d'une méthodologie, pose les bases épistémologiques de la démarche féministe et explique la théorie du positionnement et son rôle pour fonder une autoréflexivité. Sont aussi abordées la dimension située des savoirs, les implications du cadre théorique et les enjeux intersectionnels. La deuxième section, qui place le terrain d'enquête à l'avant-scène, mobilise les travaux sur le numérique afin d'explicitier le processus qui mène à circonscrire un terrain. Il y est aussi question des apports des méthodes qualitatives et quantitatives et du rapport réflexif aux données, qui sont toujours une forme de médiation de la réalité.

This article provides a feminist epistemology and methodology for research in digital spaces with a view to helping enrich methodological discussions in feminist research and studies of communication and the Internet. The first section presents critical feminist contributions to the development of a methodology, lays the epistemological foundations of the feminist approach, and explains positioning theory and its role in building self-reflexivity. It also addresses the situated dimension of knowledge, the implications of the theoretical framework, and intersectional issues. The second section, which brings the field of inquiry to the fore, draws on work in digital spaces to explain the process of delimiting a field. It also discusses the contributions of qualitative and quantitative methods and the reflexive relationship with data, which are still a form of mediating reality.

Este artículo ofrece una epistemología y metodología feministas para la investigación en un contexto digital con el objetivo de contribuir al enriquecimiento de los debates metodológicos en la investigación feminista y los estudios de comunicación e internet. La primera parte presenta contribuciones feministas decisivas para el desarrollo de una metodología, establece las bases epistemológicas del enfoque feminista y explica la teoría del posicionamiento y su rol en la concepción de un enfoque autorreflexivo. De igual manera, se plantea la dimensión establecida de los conocimientos, las implicaciones del marco teórico y las cuestiones de interseccionalidad. La segunda parte, que coloca el campo de investigación en primer plano, moviliza el trabajo sobre la tecnología digital para explicar el proceso para delimitar un campo que depende también del aporte de los métodos cualitativos y cuantitativos y de la reflexión sobre los datos que son siempre una forma de mediación de la realidad.

INDEX

Palabras claves : autorreflexivo, contexto digital, epistemológico, feminista, metodología, relaciones de poder, teoría del posicionamiento

Keywords : self-reflexivity, digital spaces, epistemology, feminism, methodology, power relations, positioning theory

Mots-clés : autoréflexivité, contexte numérique, épistémologie, féminisme, méthodologie, rapports de pouvoir, théorie du positionnement

AUTEUR

MÉLANIE MILLETTE

Mélanie Millette est Professeure titulaire au Département de communication sociale et publique de l'UQAM. Courriel : millette.melanie@uqam.ca

Négocier sa position en et hors ligne en terrain féministe

Retour sur une approche (n)ethnographique auprès du collectif
#NousToutes (2018-2021)

Irène Despontin Lefèvre

- 1 À partir d'une recherche doctorale portant sur les stratégies de communication et pratiques militantes féministes en France au début du XXI^e siècle, le présent article propose d'interroger la manière dont les réflexions et négociations autour de la présentation de soi dans un espace conflictuel participe à construire l'objet de recherche et, plus largement, l'enquête scientifique elle-même.
- 2 En sciences humaines et sociales, nombreux sont les travaux à documenter les différents moments de l'enquête ethnographique (Beaud et Weber, 2012 ; Arborio et Fournier, 2015), à l'image par exemple de ceux de Benjamin Debrez (2010) portant sur l'importance des négociations opérées au cours de l'entrée sur le terrain pour la suite du travail empirique. Cette dimension, qui invite à interroger les « temps » ou les « fronts multiples » des négociations opérées au cours du terrain, a d'ailleurs fait l'objet d'un récent numéro de la revue *Cambouis* (Aubry, Kuehni et Scalabrini, 2022). Par ailleurs, si les conditions d'accès au terrain ont largement été documentées, la question de la « sortie de terrain » a elle aussi été abordée, bien que de manière plus marginale, ce qui souligne la complexité des « différentes négociations relationnelles » qui structurent ce moment de l'enquête (Ronsin, 2022).
- 3 En plus d'interroger les différents moments du travail ethnographique, d'autres recherches portent sur les relations entre enquêteur·rice et enquêté·e·s. C'est le cas par exemple des travaux d'Isabelle Clair (2016a) qui questionnent, à partir de ce qu'implique de « faire de la recherche en féministe », les rapports de pouvoir dans la relation d'enquête. Cette perspective est également présente dans ses travaux sur la (non-)prise en compte de la sexualité dans les travaux ethnographiques et méthodologiques (2016b) : selon elle, son omission « ajoute à la solitude du terrain l'ignorance de certains dangers que ce dernier renferme » (*ibid.*, p. 62). En ce sens, la chercheuse rappelle d'ailleurs la nécessité de « s'interroger sur l'asymétrie frappante

entre le fait que les sociologues fassent parler les autres alors qu'eux/elles-mêmes opèrent des tris qui ne sont pas toujours justifiés au regard de l'administration de la preuve scientifique quand il s'agit de parler d'eux/elles-mêmes » (*ibid.*, p. 65).

- 4 Alors que la prise en compte d'une sexualisation ou de rapports de genre dans la relation d'enquête peut conduire à déployer des « tactiques de déssexualisation » (Damian-Gaillard et Trachman, 2015), d'autres chercheur·euses interrogent leur désengagement ethnographique à partir de ce prisme. C'est par exemple le cas de Valérie Rolle, qui revient dans un article sur l'« abandon » de son terrain sur les *bikers* (2017). Selon elle, si la sortie de son terrain peut être appréhendée au travers des rapports de séduction sexualisant la relation d'enquête, la question des rapports sociaux de classe doit également être appréhendée. La prise en compte de ces dimensions passe également par une démarche réflexive pouvant prendre la forme d'une auto-ethnographie (Ellis, 2004 ; Flamme, 2021), à l'image des travaux sur l'endométrie de Marion Coville. La chercheuse, qui s'appuie sur cette démarche, souligne comment celle-ci lui permet « d'explorer d'autres manières de prendre en compte le corps dans la production du savoir » (2022, p. 75).
- 5 Le recours à une démarche réflexive, discutée dans le cadre des savoirs situés (Harding, 2005 ; Haraway, 2007 ; Spivak, 2009) et des méthodologies queers, pose par ailleurs la question, comme le souligne Cha Prieur, d'une « nouvelle injonction à la réflexivité ». Selon iel,

il est possible de différencier deux types de réflexivité : la réflexivité du chercheur et la réflexivité de la recherche. L'une n'exclut pas l'autre mais certaines conclusions peuvent faire partie d'une démarche réflexive pour soi alors que les éléments nécessaires à la recherche relèveraient d'une réflexivité pour les autres (Blidon, 2008 ; Browne et Nash, 2010). L'intérêt est de confronter les deux réflexivités (2015, p. 108).
- 6 Emmanuel Beaubatie invite quant à lui à interroger cette « tendance poursuivie que par les personnes déjà visiblement minorisées (y compris les femmes) » où « le double standard de la réflexivité contribue à les réassigner à une place trop souvent qualifiée de “militante”, en même temps qu'il réifie l'illusion de neutralité de ceux (ou celles) qui ne précisent jamais d'où ils (ou elles) parlent » (2017, p. 395).
- 7 À côté de ces travaux, d'autres recherches portant sur des méthodologies adaptées aux espaces en ligne se sont également développées (Berry, 2012 ; Thoër et Millerand, 2016 ; Barats, 2013). Dans ce cadre, il est ainsi possible de relever des travaux portant plus spécifiquement sur l'identité en ligne du chercheur ou de la chercheuse (Chilbois, 2021) ou encore sur la manière dont ces expositions en ligne participent à construire l'objet de recherche (Pailler, 2019). D'autres études portent encore sur l'accès aux enquêté·e·s par le biais d'espaces numériques, à l'image des travaux d'Anaïs Theviot sur les plateformes Facebook (Theviot, 2013) ou LinkedIn (Theviot, 2021), ou encore sur l'articulation des environnements en ligne et hors ligne pour appréhender le profil des enquêté·e·s (Neveu, 2019). Là encore, l'enquête en ligne peut donner lieu à des études réflexives s'appuyant sur une démarche auto-ethnographique à l'image des recherches de Marc Jahjah (2021) sur l'application de rencontres Grindr.
- 8 Une recherche ethnographique apparaît donc contrainte par différents éléments : accès et sortie du terrain, négociations plurielles, relations d'enquête, réflexivité ou encore prise en compte d'espaces mouvants en ligne et hors ligne. Ces éléments ont d'ailleurs donné lieu à des réflexions plurielles au cours de mon terrain de recherche. En effet,

dans le cadre de la recherche doctorale menée en sciences de l'information et de la communication sur les stratégies de communication déployées par le collectif féministe #NousToutes en France à la fin des années 2010, j'ai notamment été amenée à opérer plusieurs négociations, dans la présentation de mes recherches ou de mon identité, que ce soit sur des espaces en ligne ou hors ligne. Cet article a donc pour objectif d'interroger les négociations plurielles opérées à différents moments d'une enquête en terrain féministe, en articulant à la fois les espaces et relations au sein desquels cette recherche s'est construite. En quoi consiste cette négociation plurielle ? Comment en rendre compte ? Comment traverse-t-elle les différents moments de l'enquête ethnographique ? Qu'implique cette négociation plurielle pour la construction de la recherche, pour la relation d'enquête et, plus largement, pour la production d'une histoire féministe ? Ces interrogations, qui m'ont accompagnée au cours de mon travail doctoral, sont donc soulevées ici. En vue d'y répondre, je propose de revenir d'abord sur la présentation du collectif féministe sur la période envisagée (2018-2021) ainsi que sur l'approche (n)ethnographique développée pour cette étude. La discussion sera ensuite articulée autour de deux principaux axes : les conditions d'entrée sur un terrain féministe et la négociation des recherches ou de soi opérée dans cet espace conflictuel.

Présentation de la recherche

Un terrain féministe en construction : le collectif #NousToutes (2018-2021)

- 9 Le collectif #NousToutes a été fondé au cours de l'été 2018 et s'inscrit dans la continuité des mobilisations féministes contemporaines (Jouët, Niemeyer et Pavard, 2017). Cofondé par les militantes féministes Caroline De Haas et Madeline Da Silva, il ambitionne de « mettre fin aux violences sexistes et sexuelles » et d'élever le niveau de conscience sur cette question. C'est dans ce cadre qu'est organisée chaque année, depuis novembre 2018, une grande manifestation à l'occasion de la Journée internationale de lutte pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. En se spécialisant « dans la défense de la cause des femmes et en affirmant [son] autonomie organisationnelle et discursive à l'égard de tout autre mouvement ou institution », #NousToutes peut être appréhendé comme l'une des organisations du « pôle associatif » de l'espace de la cause des femmes, communément appelé « mouvement féministe » (Bereni, 2012, p. 36).
- 10 Réalisée entre 2018 et 2021, l'enquête sur laquelle s'appuie cette étude a mis au jour quatre périodes. La première d'entre elles (fin 2017-été 2018) correspond à la période d'existence du Groupe F, collectif qualifié d'« ancêtre de #NousToutes » et cofondé notamment par Caroline De Haas. La deuxième période (été 2018-décembre 2018) correspond à une période de « légitimation ». Dans ce cadre, au sein d'un espace de la cause des femmes traversé par des « controverses et anathèmes » (Fougeyrollas-Schwebel, 2005) autour de questions spécifiques comme le travail du sexe/prostitution (Comte, 2010), le port du voile (Dorlin, 2010 ; Pavard, Rochefort et Zancarini-Fournel, 2020, p. 404-414) ou encore celles liées aux questions trans¹ (Sénac, 2019 ; Viennot et Wiels, 2019 ; Espineira et Thomas, 2022), le collectif émergent a pour objectif de rassembler notamment des associations et collectifs féministes aux positions plurielles, voire parfois opposées. Cet objectif l'amène à s'appuyer stratégiquement à son

lancement sur une position de principe : défendre « toutes » les femmes victimes de « toutes » les violences sexistes et sexuelles. La troisième période (janvier 2019-décembre 2020) correspond pour #NousToutes à une volonté de s'inscrire en tant que « référence » de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de « massifier » en s'adressant non seulement aux actrices du pôle associatif dont il a déjà le soutien, mais également aux nouvelles recrues pouvant avoir une appropriation ordinaire des idées féministes (Jacquemart et Albenga, 2015). Enfin, la dernière période prise en considération (janvier 2021-novembre 2021) correspond à un temps de transmission en interne. Pour faciliter et assurer la pérennité de l'organisation, les fondatrices et membres de la structure nationale de #NousToutes assurent notamment le transfert des ressources organisationnelles et communicationnelles aux nouvelles militantes².

- 11 En insistant sur une structuration « souple » et « gazeuse », présentée comme différente d'associations loi 1901, #NousToutes fait la promotion d'un engagement « facilité ». Ce discours promotionnel, qui fait écho à ce que Jacques Ion nomme l'« engagement distancié » (1997), rapproche #NousToutes de structures partisans ou « mouvementistes » comme En Marche ! (EM) (Dolez, Fretel et Lefebvre, 2019) ou la France Insoumise (FI) (Cervera-Marzal, 2021). Pour autant, en soulignant l'implication de militantes ayant des expériences préalables de mobilisation, le travail ethnographique et les entretiens réalisés au cours de cette étude ont néanmoins permis de saisir ce discours comme une véritable stratégie de communication de la part de #NousToutes : il s'agit pour le collectif de recruter largement ainsi que de se positionner par rapport à d'autres organisations féministes.
- 12 Le collectif #NousToutes est composé de comités locaux (environ 80 pour l'année 2021³) relativement autonomes par rapport à la structure centrale de #NousToutes, laquelle chapeaute à l'échelle nationale les orientations politiques et stratégiques du collectif. En septembre 2021⁴, #NousToutes revendique l'implication de 6 000 à 8 000 militantes inscrites sur les boucles WhatsApp. Si ces informations permettent d'avoir une idée approximative de l'ampleur du collectif sur le territoire, elles doivent néanmoins être nuancées. Comme le souligne Manuel Cervera-Marzal à propos de la FI ou de EM, le taux de participation ou le nombre de groupes d'action doivent être divisés par deux : le chercheur rappelle qu'à la différence des partis politiques faisant état d'adhérent·es, dans ces structures mouvementistes « l'adhésion est gratuite, se fait en ligne en moins de trois minutes et n'exige aucun engagement actif » (*op. cit.*, p. 186). Les mêmes conditions d'entrée sont observables dans le cadre de #NousToutes, ce qui permet dès lors de mettre en doute le nombre de militantes revendiquées par le collectif.
- 13 Comme l'indique sa charte de fonctionnement, le collectif #NousToutes est en théorie organisé autour d'une mixité de genre et s'inscrit en ce sens dans la continuité des organisations du pôle associatif de l'espace de la cause des femmes des années 1990, à l'image de Mix-Cité, les Panthères roses ou encore Ni putes ni soumises (Henneron, 2005, p. 103 ; Jacquemart, 2011 ; Jacquemart et Masclet, 2017). Dans la pratique néanmoins, #NousToutes est composé très majoritairement de femmes cisgenres ainsi que de femmes transgenres ou de minorités de genre⁵. Il est également possible d'observer une mixité d'âge, bien que les plus jeunes militantes restent concentrées dans les comités de lycée ou d'université, à l'image de l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC) (Wintrebert, 2007, p. 27). Concernant l'origine géographique des militantes ou leur lieu de résidence, elles viennent de toute la France en s'organisant localement. Néanmoins, les militantes

composant la structure nationale semblent appartenir majoritairement à la région francilienne. En ce sens, #NousToutes rejoint le fonctionnement de collectifs féministes comme Osez le féminisme ! ou d'organisations partisans ou syndicales.

- 14 Par ailleurs, les militantes de #NousToutes s'avèrent être fortement dotées en capitaux scolaires. Cela s'observe dans les comités locaux, et plus fortement encore à l'échelle nationale. Cette dimension rapproche #NousToutes d'associations comme Osez le féminisme ! (Bouron, 2012, p. 66) et du Planning familial (Romerio, 2019, p. 276-277), ou encore de la nouvelle critique sociale observée par Fabien Granjon à la fin des années 1990 (2001, p. 37). L'enquête réalisée a également permis de souligner la très forte dotation en ressources communicationnelles des militantes de #NousToutes, que ce soit dans une pratique professionnelle ou amateur : ces ressources peuvent d'ailleurs être saisies comme l'une des conditions à la mobilité interne ascendante des militantes au sein de l'organisation.
- 15 Il est également possible d'observer la multipositionnalité des membres de #NousToutes, et ce, surtout à l'échelle nationale. Cette dimension est particulièrement remarquable au lancement du collectif, lorsque la nécessité de travailler avec d'autres organisations féministes était centrale. Lancé officiellement en 2018, #NousToutes s'inscrit dans des initiatives qui le précèdent. En interne en effet, le collectif est présenté comme le fruit d'une rencontre de cinq militantes féministes dans les locaux de Change.org à la fin de l'année 2017 : Fatima-Ezzahra Benomar, Madeline Da Silva, Laure Salmona, Clémentine Vagne et Caroline De Haas. Ces militantes ont « en commun d'avoir lancé des pétitions sur Change contre les violences ou sur l'égalité entre les femmes et les hommes⁶ » rassemblant au total près de 700 000 signataires. Elles lancent le 24 novembre 2017, dans le contexte de la circulation massive et transnationale du *hashtag* #MeToo, une campagne autour du *hashtag* #SoyezAuRDV à destination du président de la République Emmanuel Macron. En plus de faire bénéficier #NousToutes de compétences pratiques en matière de communication, cette rencontre entre des militantes insérées dans différents pôles sectoriels de l'espace de la cause des femmes renseigne également sur l'importance des réseaux féministes mobilisés par Caroline De Haas, et ce, déjà lorsqu'elle avait cofondé Osez le féminisme ! (Bouron, *op. cit.*).

Une approche (n)ethnographique

- 16 Cette étude s'appuie sur une enquête (n)ethnographique réalisée entre 2018 et 2021 à la suite de deux premières années d'observations exploratoires au sein du pôle associatif de l'espace de la cause des femmes. La formule « enquête (n)ethnographique » permet de souligner la manière dont les observations en et hors ligne ont été, dans le cadre de cette enquête, réalisées conjointement : il ne s'agit pas particulièrement de s'inscrire dans la démarche « netnographique » de Robert Kozinets (2010) élaborée notamment dans une perspective *marketing* ou dans la *virtual ethnography* de Christine Hine (2000), mais de faire référence à une démarche ethnographique « classique » tout en soulignant discursivement par la présence de la marque (n) les liens entre les deux espaces en/hors ligne qui peuvent difficilement être appréhendés séparément (Pailler, *op. cit.*).
- 17 L'immersion sur le terrain a consisté en la participation hors ligne et en ligne à différents événements organisés par #NousToutes, que ce soit des réunions publiques, des formations ou encore les manifestations de novembre. Un carnet de terrain

rassemblant l'ensemble des observations menées a été tenu au cours du travail empirique. Au total, 52 séquences d'observation — principalement des observations participantes — ont été réalisées au sein desquelles la position adoptée a évolué, entre observation à découvert et incognito. À côté de la collecte en/hors ligne de données, 33 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec des militantes de #NousToutes ainsi qu'avec d'autres se positionnant par rapport au collectif.

Entrer en terrain féministe

- 18 Comme évoqué précédemment, le travail doctoral sur lequel s'appuie cette étude a permis de mettre au jour quatre périodes entre 2018 et 2021 correspondant à l'évolution de la structuration ou de la communication de #NousToutes, ou encore à ses liens avec d'autres organisations féministes. En parallèle, il a été possible de relever différents moments ethnographiques, entre observation exploratoire et entrée sur le terrain. En ce sens, si j'ai stabilisé mon objet de recherche à la fin de ma deuxième année de doctorat, soit à la rentrée de septembre 2019, les observations recueillies avant cette décision doivent être saisies comme un travail exploratoire indispensable à la compréhension de la recherche doctorale.
- 19 La présente sous-partie a pour objectif d'interroger les conditions d'entrée sur un terrain émergent au cours de l'enquête. Après le retour sur le travail d'enquête exploratoire, il s'agira d'interroger les difficultés liées à l'accès à une partie des militantes du collectif. Enfin, une attention particulière sera portée à l'articulation des observations ethnographiques en ligne et hors ligne.

Le temps des observations exploratoires

- 20 Dans le cadre de mon premier mémoire mené en 2016 en études de genre à l'Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis, j'ai été amenée à réaliser des observations en ligne : il s'agissait alors d'appréhender la manière dont des espaces de débats portant sur le genre et le féminisme peuvent se construire sur la plateforme de vidéos YouTube (Despontin Lefèvre, 2019). Cette première recherche, sur un terrain « complexe », m'a amenée à développer des connaissances en vue de « construire des méthodes adaptées aux objets et aux phénomènes étudiés » ainsi qu'« aux particularités du web » (Barats, *op. cit.*, p. 6). Ce travail a également été l'occasion, grâce à un guide d'entretien élaboré en amont, de mener une première série d'entretiens semi-directifs.
- 21 Par la suite, au cours de mon deuxième mémoire en sciences de l'information et de la communication, j'ai réalisé une enquête sur les mobilisations informationnelles autour de la journée du 8 mars 2017 en Île-de-France. Dans ce cadre, j'ai procédé là encore à une observation en ligne. Le corpus numérique était composé des sites Web et réseaux sociaux numériques de sept collectifs et associations féministes, dont Osez le féminisme !, le collectif Féministes Révolutionnaires ou encore les Effrontées. Ces organisations participaient à au moins une des trois manifestations organisées pour le 8 mars à Paris cette année-là : ces événements publics m'ont alors permis de réaliser mes premières observations participantes « hors ligne » (Céfaï, 2003 ; Combessie, 2010 ; Broqua, 2009). Là encore, ces approches méthodologiques ont été complétées par une série d'entretiens semi-directifs avec des militantes féministes.

- 22 Ces premiers travaux de recherche en lien avec la production de discours féministes, combinés avec mes différentes années dans le supérieur, m'ont permis de développer une socialisation féministe au sein notamment des pôles universitaires et associatifs de l'espace de la cause des femmes. Par mes camarades de master ou de collectifs féministes, j'ai ainsi commencé à incorporer les « codes » féministes et militants provenant notamment d'espaces que je pourrais qualifier schématiquement de « pro-choix », queers ou encore révolutionnaires. Derrière ces positions, c'est surtout la connaissance des controverses et conflits qui peuvent alimenter le mouvement féministe que j'ai commencé à assimiler. En effet, au cours de cette période, j'ai pu bénéficier de ce que je qualifierais de « formation accélérée », aussi bien d'un point de vue féministe par l'intermédiaire de militantes ayant réalisé un travail de transmission de leurs pratiques passées qu'en termes politiques plus larges, par l'intermédiaire des mobilisations contre la loi Travail déployées au sein de l'Université Paris 8. Cette dimension a été facilitée par le partage de propriété sociale avec les militantes, faisant écho aux travaux d'Alice Romerio (*op. cit.*) ou de Christophe Broqua (*op. cit.*) qui travaillent respectivement sur le Planning familial et Act Up-Paris.
- 23 C'est en septembre 2017 que je commence mon doctorat en sciences de l'information et de la communication, toujours dans l'objectif d'interroger les mobilisations informationnelles autour de la journée du 8 mars. L'entrée en doctorat a été marquée par l'émergence du *hashtag* #MeToo (Cavalin *et al.*, 2022), dans la lignée du MeToo Movement de Tarana Burke (2021). Dans ce contexte, si les débats sur le port du voile ou le travail du sexe/prostitution par exemple animent toujours le mouvement féministe, la question des violences faites aux femmes devient peu à peu centrale. En Île-de-France se constituent alors les AG MeToo MoiAussi Paris, à la suite du rassemblement MeToo dans la vraie vie, lancé par la journaliste *free-lance* Carol Galand. Dans ce cadre, je rencontre d'autres féministes, plus ou moins intégrées dans différents pôles sectoriels de l'espace de la cause des femmes, ainsi que des « néo-militantes », pour reprendre le terme utilisé par des militantes pour qualifier celles qui ont rejoint les AG à la suite de la diffusion massive du *hashtag* (Despontin Lefèvre, 2018).
- 24 En plus de me former aux méthodes d'enquête en/hors ligne, ces premières expériences et recherches empiriques sur des objets en lien avec la production de discours féministes m'ont permis d'acquérir des connaissances sur les termes et enjeux des débats qui traversent l'espace de la cause des femmes au milieu des années 2010 en France. Je commence par exemple à identifier les collectifs et associations féministes, leurs liens entre eux ainsi que leurs positionnements sur les sujets clivants du féminisme, et ce, d'autant plus que les actrices féministes se positionnent particulièrement au cours des mobilisations pour la journée du 8 mars, objet de mes premières recherches. De même, je suis attentive à la trajectoire de militantes féministes « identifiées » dans l'espace de la cause des femmes et des minorités de genre. À l'affût de tout « événement » féministe depuis le début de mon doctorat, je commence à resserrer mes observations sur #NousToutes : en concertation avec mes directeurs de thèse, la décision est finalement prise de centrer mes recherches sur ce collectif particulier.

Travailler à « accéder » aux militantes du collectif

- 25 Lors des premiers mois d'existence de #NousToutes, entre septembre et décembre 2018, j'ai par ailleurs bénéficié d'un accès privilégié au « noyau » central du collectif. Une militante rencontrée au préalable m'a en effet permis d'intégrer différents espaces décisionnels de #NousToutes : une réunion interne de préparation de la marche rassemblant une dizaine de militantes, deux réunions téléphoniques ainsi que des boucles WhatsApp « internes ». La militante s'étant par la suite désinvestie des initiatives de #NousToutes, j'ai eu plus de difficulté à accéder à ces espaces, d'autant plus que le collectif a procédé à de nombreuses restructurations internes. En parallèle, à la suite d'un *die-in* organisé à Paris à la fin septembre 2018 par #NousToutes, je rencontre une militante des AG MeToo MoiAussi Paris. Cette dernière participe à une initiative collective en vue de se positionner par rapport à #NousToutes et qui ne porte pas encore, à ce moment-là, le nom de #NousAussi : elle m'ajoute à une liste de diffusion en ce sens. J'ai par la suite eu l'occasion de me rendre à une réunion de #NousAussi avec une membre d'un collectif féministe avec lequel je partage des liens affinitaires. Au cours de l'année 2019, je me sens dépassée par les très nombreuses sollicitations de #NousToutes (notamment en ligne) et paradoxalement, je me rends à moins d'événements du collectif. C'est une manière pour moi, à ce moment-là, de prendre un peu de recul sur mon travail de terrain et de finalement stabiliser l'objet de mes recherches.
- 26 Le travail ethnographique a finalement été repris à partir de l'année 2020 lorsque je réalise notamment une observation participante à découvert au sein d'un comité local parisien. Là encore, l'entrée sur le terrain a commencé de manière exploratoire par la participation à un « apéro féminin » et une réunion en février 2020 : il s'agissait alors pour moi de connaître l'activité de la structure avant d'envisager de réaliser une observation participante. La crise sanitaire et le premier confinement entre mars et mai 2020 m'ont ensuite amenée à décaler ma demande. Au début de l'été, je prends contact avec une militante, que je sais être dans le comité local, rencontrée lors des AG MeToo MoiAussi Paris. Elle me présente aux membres de la structure et facilite la prise de contact pour les entretiens. À la rentrée de septembre 2020, je fais une demande d'observation qui sera acceptée sans négociation. Dans ce cadre et jusqu'en novembre 2021, je participe aux événements du comité local, comme les réunions mensuelles, une séance de collage, un pique-nique et une formation donnée par la structure nationale avec d'autres membres du comité. La période sanitaire (et les contraintes liées aux déplacements notamment) m'empêche d'être présente à certains événements, voire m'amène à en suivre d'autres uniquement en ligne.
- 27 Si je n'ai pas eu de difficulté à accéder à un comité local de #NousToutes — excepté en raison du contexte sanitaire et social —, l'accès à la structure nationale de #NousToutes s'est révélé plus compliqué. À l'été 2020, je contacte le collectif pour une demande d'entretien qui est accueillie positivement : j'échange alors avec une militante du national qui a eu une expérience préalable au sein d'un comité local. Je lui demande de faire suivre ma demande auprès d'autres membres de #NousToutes, mais je n'ai pas eu de retour malgré une relance de ma part. De mon côté, je contacte trois militantes sur LinkedIn : alors que l'une d'entre elles décline ma proposition, les deux autres ne répondent pas. Pour la première fois, en janvier 2021, je contacte Caroline De Haas, qui répond par la positive. Bien qu'elle m'indique revenir vers moi, je n'ai pas de retour de

sa part malgré mes relances. De même, en juillet 2021, la militante me donne à nouveau son accord de principe sans pour autant poursuivre l'échange. En avril 2022, j'essaye une dernière fois de la contacter, mais à nouveau sans succès. À côté de mes demandes, j'essaye également de passer par une personne qui la connaît, et la réponse est similaire : « Elle va revenir vers toi. »

- 28 Les difficultés d'accès à la structure nationale de #NousToutes doivent néanmoins être nuancées. Comme évoqué, la première année d'existence du collectif, j'ai en effet été introduite par une militante féministe dans certains espaces décisionnels, bien que cet accès n'ait pas été pérenne. Par ailleurs, si je n'ai pas eu la possibilité d'échanger avec l'une des cofondatrices de #NousToutes, quatre entretiens avec des membres de la structure nationale du collectif ont été réalisés. Ensuite, la réponse de Caroline De Haas à mes demandes renseigne sur ses pratiques communicationnelles, puisqu'elle fait écho aux conseils qu'elle donne aux militantes de #NousToutes dans le cadre des séances de *media training* : « Toujours répondre "oui" [aux journalistes], réfléchir ensuite. » Enfin, pour pallier les difficultés d'accès à cette dernière, j'ai également pu m'appuyer sur différents matériaux collectés au cours de la recherche, à l'image d'une intervention qu'elle a donnée dans un séminaire de l'Institut français de presse. Destinée à des étudiant·es en communication, cette séance était particulièrement intéressante puisque Caroline De Haas est revenue sur sa trajectoire et ses expériences professionnelles à partir de cette perspective. De même, j'ai collecté les supports de communication dans lesquels elle a pu intervenir, à l'image de tribunes publiées en son nom, des podcasts où elle a été invitée ou des ouvrages auxquels elle a participé⁷.
- 29 À côté des difficultés d'accès au noyau central de #NousToutes, j'ai rencontré d'autres difficultés pour accéder aux militantes de #SansNous ou #PasToutes⁸. Elles ont concerné d'abord leur identification : les communiqués de presse de ces emboîtements organisationnels ne mentionnaient pas nécessairement les militantes ou collectifs à l'origine de ces initiatives. J'ai veillé à contacter les pages Facebook à partir desquelles les publications ont été diffusées, mais je n'ai pas eu de retour positif à ma demande. Toutefois, une militante du réseau Les VigilantEs⁹, ayant publié une tribune en ligne à propos de la marche de #NousToutes, a accepté d'échanger avec moi. L'ensemble de ces éléments souligne finalement la manière dont l'accès aux différentes facettes de son terrain peut s'inscrire sur le temps long. Plus encore, il s'agit ici de rappeler comment les « pas de côtés » opérés au cours de l'enquête peuvent être saisis comme des opportunités pour déplacer le regard sur son terrain et interroger d'autres dimensions qui n'étaient alors pas nécessairement visibles.

Articuler les observations aux espaces en ligne

- 30 Dans le cadre de cette étude, tout comme les observations hors ligne, la démarche en ligne a été caractérisée par une « présence prolongée et régulière sur les espaces observés » en vue de « s'imprégner de l'architecture et du fonctionnement des sites pour mettre en place une méthode de collecte de données adaptée » (Jouët et Le Caroff, 2013, p. 155). Elle a là aussi débuté au cours de mon mémoire sur le 8 mars 2017, avant de s'étendre de manière exploratoire lors de ma première année de thèse marquée par la circulation du hashtag #MeToo. Cette période a consisté en une « lecture flottante » permettant de « se mettre en contact avec les documents d'analyse, à faire connaissance en laissant venir à soi des impressions, des orientations » (Bardin, 2013,

p. 126). Par la suite, j'ai été amenée à m'inscrire à la *newsletter* de #NousToutes, à ses groupes WhatsApp ou encore à ses réseaux sociaux numériques. La « participation » à ces échanges s'est faite dès le lancement du collectif, et cette immersion m'a permis de renseigner l'évolution des usages de la plateforme par le collectif et, de fait, de la participation des militantes.

- 31 Au cours de l'enquête, le travail de terrain s'est parfois relevé être double : alors que j'étais présente lors des manifestations ou réunions publiques par exemple, j'ai été amenée à conduire dans le même temps des observations en ligne sur les boucles WhatsApp du collectif ou ses réseaux sociaux. C'est d'ailleurs cette dimension qui m'a amenée à envisager l'observation (n)ethnographique comme l'articulation d'observations sur plusieurs espaces, plutôt que comme un prolongement du hors ligne vers le en ligne (et inversement). Cette perspective a d'ailleurs été alimentée par les travaux de Fred Pailler. Selon lui, en effet, la séparation en et hors ligne, en plus de « fétichiser le réel », « marque le numérique comme fondamentalement extérieur » au réel hors ligne et « dissimule une série de jugements de valeur sur l'appareillage et ses usages, ainsi qu'une compréhension tronquée et tronquante des phénomènes liés au numérique » (*op. cit.*, p. 43). Dans le cadre de cette étude, qui portait notamment sur les conditions de production de discours féministes en/hors ligne, articuler ces dimensions a en outre permis de sortir de la « "transparence" trompeuse » de la seule ethnographie en ligne où « le champ d'observation est [...] plus restreint que celui de l'ethnographie classique car il est réduit aux usages visibles et ne permet pas de saisir les dimensions cachées des usages sociaux des espaces de communication virtuelle » (Jouët et Le Caroff, *op. cit.*, p. 147). C'est d'ailleurs dans cette perspective que des entretiens semi-directifs ont été menés avec les militantes.
- 32 S'il importe de veiller à rendre compte des « dimensions cachées » des espaces en ligne, le numérique a également permis de pallier des difficultés d'accès au terrain hors ligne. Dans le cadre de cette étude, cela a notamment été le cas pour accéder aux membres de la structure nationale de #NousToutes. Une fois les militantes identifiées, j'ai par exemple, comme évoqué, consulté leurs profils LinkedIn pour avoir accès à certaines informations, comme leurs emplois et cursus universitaires. Par ailleurs, dans une période de confinements successifs et de restrictions sanitaires, les outils numériques ont pallié les difficultés pour rencontrer « en présentiel » les militantes lors des entretiens (Theviot, 2021). La prise en compte d'espaces en ligne (du moins ceux visibles) m'a également donné accès à différents « moments » du collectif, à l'image des vidéos des réunions publiques ou de formations mises en ligne sur Facebook. Plusieurs d'entre elles ont ainsi été intégralement retranscrites, ce qui permet de citer des *verbatim* en les contextualisant, et des notes ont été prises sur la majorité d'entre elles. Dans cette perspective, j'ai également eu accès en juillet 2021 à des formations de la structure du national à destination des militantes du Comité national d'organisation¹⁰ (CNO). Cet accès a été ici conditionné à mon inscription, au préalable, à la boucle WhatsApp du CNO : les vidéos des formations, initialement diffusées sur Zoom, ont été transmises sur cette conversation via un lien WeTransfer.

Anticiper les suspicions de « mauvais féminisme » par la négociation

- 33 Fréquentant plusieurs espaces féministes, les personnes avec qui j'ai échangé sur l'objet de mes recherches ont pu émettre, au-delà d'un questionnement sur mon travail, des suspicions sur « mon féminisme » — avant même de savoir si j'étais féministe. « Mais comment tu fais pour faire une thèse sur un collectif institutionnel ? » ; « Et tu te places comment par rapport à #NousToutes ? », « Elles sont transphobes quand même, et toi ? », voilà quelques questions auxquelles j'ai été sommée de répondre pour « montrer patte blanche » sur mes intentions — et mes recherches. Inversement, il m'est arrivé d'avoir été « assimilée » à #NousToutes par certaines militantes. Une enquêtée projetait par exemple ses positions féministes sur les miennes : « Oui, nous on pense ça, et elles, elles se positionnent ainsi, pas comme nous. » L'un des sujets, par exemple, sur lequel j'ai particulièrement été interrogée a concerné les « positions intersectionnelles » de #NousToutes. Dans ce cadre, j'ai dû négocier mon discours, voire me contredire en fonction de l'« accusation » — et de l'accusatrice : « Le collectif tend quand même à prendre en compte cette dimension » ; « Oui, c'est vrai, #NousToutes ne se positionne pas de la sorte ». Cette négociation a recouvert deux principaux aspects : le recours, d'une part, à une terminologie spécifique et, d'autre part, à une présentation de soi ou de mes recherches me permettant de me positionner dans un espace conflictuel.
- 34 La présente sous-partie a pour objectif de revenir sur les différentes négociations opérées au cours de l'enquête en terrain féministe. Après avoir abordé la nécessité du recours à une terminologie spécifique adaptée aux enquêtées, je traiterai des différentes présentations de soi opérées sur le terrain et dans la prise de contact des militantes. Ces deux premiers points permettront d'ouvrir une réflexion plus large sur les questionnements autour de la production d'une histoire féministe.

Le choix d'une terminologie spécifique pour s'adresser aux militantes

- 35 Comme évoqué précédemment, si #NousToutes se positionne principalement autour de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le collectif reste traversé par les « controverses et anathèmes » (Fougeyrollas-Schwebel, *op. cit.*) de l'espace à partir duquel il émerge. La prise en compte de cette dimension s'est révélée centrale pour appréhender la première négociation opérée sur mon terrain de recherche. Au cours de mon travail empirique, j'ai en effet été amenée à « jongler » avec termes employés pour désigner les questions clivantes qui alimentent l'espace de la cause des femmes. Lors des premiers entretiens, j'ai été interpellée sur les termes que je pouvais employer pour évoquer la question du « travail du sexe »/« prostitution ». Lors de notre échange, une enquêtée m'a ainsi reprise, m'expliquant que l'usage de l'un de ces termes impliquait une politique et une position féministes spécifiques, en l'occurrence contraires aux siennes — et qu'elle associait a priori aux miennes. Le recouvrement de ses positions sur les miennes a d'ailleurs été alimenté par l'utilisation d'un « nous » générique pour parler de ses actions ou positions, pouvant faire référence à la fois au « nous, les femmes » ou à un « nous » de connivence. À la suite de ma soutenance de thèse, j'ai d'ailleurs échangé avec cette dernière à propos de ma recherche : cette discussion a été

l'occasion, pour elle, de m'inviter à participer à une action qu'elle menait avec son collectif.

- Et tu parlais des sujets qui divisent dans le féminisme, donc, travail du sexe, prostitution...
- Attends, attends ! Tu dis travail du sexe ?
- Je dis travail du sexe, parce que je suis prise par mes observations, par les revendications... mais justement, c'est ce dont je voulais parler...
- Mais en fait, je t'ai interrompue, mais quand tu dis travail du sexe, tu prends position.
- Mais je... je sais, c'est pour ça qu'après j'ai dit la prostitution.
- Bon ça va alors, je vois pas les guillemets au téléphone¹¹.

- 36 L'échange au cours de cet entretien rappelle les travaux de Jacqueline Comte, qui souligne comment l'utilisation d'un terme ou d'un autre est un enjeu dans les espaces militants, mais également dans la recherche :

[...] les termes « prostitution » et « prostitué(e) » seront préférentiellement utilisés par les chercheurs et chercheuses condamnant ces activités sur une base de jugement moral, ainsi que par les féministes radicales définissant l'ensemble des activités utilisant le sexe des femmes dans le cadre de l'industrie du sexe en tant qu'esclavage sexuel. Alors que les termes « travail du sexe », et « travailleurs/travailleuses du sexe » seront plutôt utilisés par les chercheurs et chercheuses (y compris de nombreuses féministes) qui conçoivent ces activités en termes de sources de revenus que ce soit par nécessité de survie, par désir d'améliorer sa condition économique ou par désir d'exploration sexuelle (*op. cit.*, p. 426).

- 37 Dans un espace traversé par des questions clivantes, « le choix des termes n'est donc pas sans conséquence puisque chacun porte une charge symbolique, laquelle est supportée par le camp qui l'utilise et répudiée par le camp adverse » (*id.*).
- 38 À partir de ces premières expériences de terrain, j'ai par la suite pris l'« habitude » d'associer systématiquement ces deux terminologies et d'expliquer, lorsque cela m'était demandé, ce choix : il s'agissait pour moi de ne pas présupposer des positions de mes enquêtées (sauf lorsque je les connaissais, si la militante était engagée dans un collectif ou une association positionnée sur la question par exemple). Au cours de la rédaction de ma thèse, j'ai également opté pour cette solution qui m'a permis de rappeler, lorsque le sujet est évoqué, les débats alimentant et traversant le mouvement féministe et de fait également #NousToutes. Ce choix a été justifié d'autant plus qu'il n'empêche pas de rendre compte de la manière dont les actrices féministes avec qui j'ai échangé mobilisent et mettent en action ces catégories.

Négocier la présentation de soi dans un espace conflictuel

- 39 Dans la lignée de cette première négociation, j'ai également été amenée à opérer différentes présentations de moi ou de mes recherches au cours de mon travail empirique. Concernant d'abord la manière dont j'ai été amenée à négocier la présentation de mes recherches, cela a davantage touché son énoncé, d'autant plus que celui-ci n'était pas figé, comme évoqué, avant plusieurs années de travail empirique exploratoire. Concernant ensuite la négociation autour de mon identité, cela a touché à la fois la manière dont je déclinais ma position de jeune chercheuse et une dimension autour de mon prénom. J'ai là encore « jonglé » entre une présentation académique, en me présentant formellement comme doctorante ou chercheuse, une présentation liée sur une socialisation affinitaire, auprès de connaissances ou de réseaux de

connaissances, et enfin une présentation féministe, en rappelant mon intérêt pour les activités du collectif dans lequel la militante pouvait être engagée. De même, j'ai opéré une négociation autour de mon prénom : selon les personnes rencontrées, j'ai utilisé mon prénom civil — utilisé principalement dans un cadre professionnel — et mon prénom d'usage, identifié « masculin ».

- 40 La négociation de mon identité ou de mes recherches a été construite à partir de trois principaux éléments : l'interlocutrice, le moment de l'enquête et les espaces au sein desquels j'ai été amenée à me présenter. Concernant les moments de l'enquête, j'ai été amenée à adopter une position incognito, notamment lors de mes observations exploratoires ainsi que lors d'événements publics comme les réunions nationales de #NousToutes ou les manifestations. Ensuite, selon les liens que j'avais noués, ou non, avec mes interlocutrices et selon les espaces au sein desquels elles militaient, j'ai été amenée à me présenter différemment : je me suis présentée avec mon prénom d'usage avec les militantes que je connaissais ou que j'avais rencontrées dans des espaces de mobilisation ou privés, mais c'est avec mon identité professionnelle que j'ai pris contact avec les militantes de #NousToutes que je ne connaissais pas. Si je présente ici schématiquement cette négociation, celle-ci s'est avérée parfois plus complexe : il m'est arrivé par exemple de signer de mes deux prénoms ou d'utiliser mon prénom professionnel pour m'inscrire comme « chercheuse » plutôt que comme militante, alors même que j'avais déjà échangé sous mon prénom d'usage avec la militante concernée. Dans un espace traversé par des controverses autour de la question trans' par exemple, j'ai également préféré utiliser mon prénom civil dans certains cas afin d'éviter des projections de la part de mes enquêtées sur ce que l'utilisation d'un autre prénom pouvait impliquer. Inversement, j'ai parfois été dépassée et n'ai pu opérer cette négociation directement, notamment lorsque j'ai mobilisé mon réseau d'interconnaissance pour être en contact avec d'autres militantes. Ces différents éléments soulignent comment la présentation de soi et de nos recherches est étroitement liée à ces trois éléments qui ne peuvent être appréhendés séparément.
- 41 Par ailleurs, si j'évoque ici la manière dont j'ai négocié hors ligne mon identité dans le cadre de mon travail empirique, cette négociation a également été opérée en ligne. Lorsque j'ai commencé à suivre les réseaux sociaux numériques de #NousToutes, cela s'est fait au départ depuis un compte créé spécialement pour la recherche (Theviot, 2013). Je souhaitais alors, dans une posture de jeune chercheuse en formation, veiller à une éthique de la recherche en ligne ou, du moins, donner la possibilité aux militantes de savoir que j'étais abonnée à leurs actualités en ligne — si elles souhaitaient le vérifier. L'une des difficultés rencontrées a consisté à appréhender les publications de #NousToutes comme centrales (puisque'elles étaient les seules sur mon mur d'actualités) et, surtout, comme ne répondant à aucun autre discours ou pratique féministe. Articulée à la très forte présence de #NousToutes en ligne ainsi qu'à la « peur » de passer à côté d'une donnée cruciale pour la compréhension de mon terrain, cette pratique de recherche a contribué au sentiment d'« asphyxie numérique » que j'ai développé (Despontin Lefèvre, 2021).
- 42 Par la suite, j'ai commencé à suivre #NousToutes depuis mes comptes personnels — utilisant alors mon prénom d'usage. Le passage de mes premiers comptes vers ces derniers m'a permis d'immerger les publications en ligne de #NousToutes dans un espace numérique particulier, c'est-à-dire à partir de ma propre technosociabilité située, en l'occurrence féministe.

- 43 En ce sens, il importe d'appréhender les traces laissées en ligne (Merzeau, 2009 ; Paveau, 2014), qu'elles soient dédiées — création d'un compte spécifique — ou situées — utilisation de nos propres comptes —, comme partie intégrante des terrains de recherche en ligne. Si s'intéresser à la manière dont le chercheur ou la chercheuse se présente en/hors ligne à son objet de recherche offre la possibilité d'interroger la manière dont on accède à son terrain (Pailler, *op. cit.*), ce retour d'expérience méthodologique invite alors à questionner ce que la sociabilité organisée techniquement nous donne à voir.

Interroger le lieu de production d'une histoire féministe

- 44 De manière générale, c'est la connaissance de mon objet de recherche et de l'espace conflictuel au sein duquel il s'inscrit qui m'a amenée à opérer ces négociations. Si celles-ci ont principalement porté sur la manière dont je pouvais percevoir les enquêtées et militantes, ou sur la manière dont elles-mêmes ont travaillé à interroger ma position, j'ai également porté une réflexion sur ce que cela pouvait entraîner sur la relation d'enquête. Comme le souligne Isabelle Clair, les chercheur·euses occupent sur leur terrain « une position de pouvoir », particulièrement vis-à-vis de leurs enquêtées : « [...] il ou elle définit son objet de recherche, met en place des relations sociales dont lui ou elle seul·e connaît la finalité et qui servent d'abord ses propres intérêts (professionnels notamment), il ou elle tient la plume au moment de rendre publique la description de la vie d'autrui, et tout cela alors même qu'il ou elle travaille à mettre au jour des ordres hiérarchiques qu'il ou elle juge illégitimes » (2016a, p. 72).
- 45 Dans le cadre de mon terrain, cette position de « pouvoir » a évolué à la fois du fait de l'avancée de mes recherches et selon les espaces au sein desquels j'étais investie. J'ai par exemple opéré une réflexion sur la position « surplombante » que je pouvais avoir lors d'entretiens. Il est arrivé au cours de plusieurs entretiens, en *off* ou dans le fil de la discussion, que des militantes m'interrogent sur #NousToutes : « Qu'est-ce que tu en penses, toi, de #NousToutes ? ». La première fois où cela est arrivé, j'ai été d'autant plus surprise que la militante, tout en mentionnant son envie de s'investir dans le collectif, portait un discours critique sur l'organisation interne et les positions publiques de #NousToutes. Cette position surplombante s'est également traduite par une « validation » de ma connaissance du mouvement féministe par une partie du pôle académique de l'espace de la cause des femmes : des chercheuses travaillant sur les mobilisations féministes m'ont sollicitée à plusieurs reprises pour vérifier certaines informations ou échanger sur leurs hypothèses. Alors que je me voyais surtout comme « jeune » chercheuse en apprentissage, ces échanges m'ont amenée à m'interroger sur ma position et ce que je pouvais renvoyer à d'autres militantes ou chercheuses féministes, et ce, d'autant plus que des militant·es féministes se sont également adressé·es à moi pour connaître les « enjeux » autour de certains débats.
- 46 Par ailleurs, ces échanges et liens au cours du travail de terrain se sont parfois inscrits dans une « lutte ». Comme évoqué, certaines militantes du comité national partageant entre elles le fait d'avoir une socialisation féministe préalable, voire d'être particulièrement identifiées et positionnées au sein de l'espace de la cause des femmes, n'ont pas répondu positivement à mes sollicitations, ou alors celles-ci ont dû faire l'objet de négociation. Face à ces réticences, j'ai échangé à plusieurs reprises avec différentes chercheuses engagées sur des objets de recherche similaires. Parmi les

pistes de réflexion, celle autour de la constitution du savoir féministe, et plus particulièrement de l'histoire du mouvement, est revenue à plusieurs reprises. D'où ce savoir doit-il être produit ? Qui peut participer à écrire l'histoire des luttes féministes ? Qui peut en parler, les actrices engagées dans cette histoire, des observatrices extérieures ? La production de savoir à l'université participe-t-elle à confisquer la parole féministe ? Est-elle en concurrence ? Dans cette perspective, les travaux de Marion Charpenel sur les processus mémoriels féministes permettent d'éclairer ces difficultés. En revenant sur les interactions « collaboratives » et « conflictuelles » entre les différents pôles de l'espace de la cause des femmes, la chercheuse souligne comment « la crainte de voir "leur" histoire confisquée et dépolitisée par l'académie rend les militantes du pôle associatif autonome parfois critiques à l'égard des intellectuels » (2014, p. 250). La prise en compte de ces rapports de pouvoir permet dès lors d'appréhender ces refus au travers d'hypothèses sur les enjeux de lutte autour de la construction d'une histoire féministe.

Conclusion

- 47 À partir du travail empirique réalisé dans le cadre d'une recherche doctorale, cette étude rend compte des négociations plurielles opérées sur un terrain de recherche en vue de permettre l'accès à ses différents espaces et acteur·rice·s y participant. En abordant les difficultés liées à un terrain en tension, cet article aborde les « stratégies » déployées, dont la négociation s'est révélée centrale. Cette négociation a principalement consisté à reprendre les termes de la recherche ou à opérer une présentation de soi différenciée, dans les deux cas, selon les espaces et actrices envisagés, ainsi que selon les moments de l'enquête. Si cette négociation s'est appuyée sur les questionnements autour de la position du chercheur ou de la chercheuse et a permis notamment d'évacuer les suspicions d'un « mauvais féminisme », elle doit en outre interroger la relation d'enquête. Dans le cadre d'une immersion en terrain féministe, cette approche permet ainsi de proposer une réflexion sur la construction d'une histoire féministe au sein du contexte universitaire. Par ailleurs, en restituant le travail exploratoire opéré en terrain féministe et en appréhendant la présentation de soi au sein d'espaces numériques ou hors ligne, cet article a en outre l'intérêt de replacer le travail de négociation plurielle au travers de l'ensemble des moments et espaces de l'enquête. En ce sens, il renseigne par exemple sur la nécessité d'appréhender la première phase exploratoire comme permettant d'accéder à son terrain et aux négociations futures ainsi que d'envisager les espaces en ligne et hors ligne comme nécessairement articulés.

BIBLIOGRAPHIE

ARBORIO Anne-Marie et Pierre FOURNIER (2015), *L'observation directe*, Paris, Armand Colin.

- AUBRY Agnès, Morgane KUEHNI et Laure SCALAMBRIN (2022), « Introduction. Pratiques et politiques de la négociation pour accéder et se maintenir sur un terrain d'enquête », *Cambouis*, <https://revue-cambouis.org/index.php/cambouis/article/view/71/87>, page consultée le 29 juillet 2023.
- BARATS Christine (2013), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin.
- BARDIN Laurence (2013), *L'analyse de contenu*, Paris, Presses universitaires de France.
- BEAUBATIE Emmanuel (2017), *Transfuges de sexe. Genre, santé et sexualité dans les parcours d'hommes et de femmes trans' en France*, Thèse de doctorat en sociologie sous la direction de Michel BOZON, Paris, École des hautes études en sciences sociales.
- BEAUBATIE Emmanuel (2021), *Transfuges de sexe. Passer les frontières du genre*, Paris, La Découverte.
- BEAUD Stéphane et Florence WEBER (2012), *Guide de l'enquête de terrain : produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La Découverte.
- BERENI Laure (2007), *De la cause à la loi. Les mobilisations pour la parité en France (1992-2000)*, Thèse de doctorat en science politique sous la direction de Johanna SIMÉANT, Paris, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne.
- BERENI Laure (2012), « Penser la transversalité des mobilisations féministes : l'espace de la cause des femmes », dans Françoise PICQ (dir.), *Les féministes de la deuxième vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 27-41.
- BERRY Vincent (2012), « Ethnographie sur Internet : rendre compte du "virtuel" », *Les Sciences de l'éducation. Pour l'ère nouvelle*, (45)4, p. 35-58.
- BLINDON Marianne (2008), « Jalons pour une géographie des homosexualités », *L'Espace géographique*, (37)2, p. 175-189.
- BOURON Laurane (2012), *À la frontière du champ partisan. Carrières et socialisation militante à « Osez le féminisme »*, Mémoire de master 2 en sciences politiques, sous la direction de Frédérique MATONTI, Paris, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne.
- BROQUA Christophe (2009), « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », *Genèses*, 2(75), p. 109-124.
- BROWN Kath et Catherine NASH (2010), *Queer Methods and Methodologies: Intersecting Queer Theories and Social Science Research*, Farnham/Burlington, Ashgate.
- BURKE Tarana (2021), *Unbound. My Story of Liberation and the Birth of the MeToo Movement*, New York, Flatiron Books.
- CAVALIN Catherine, Jaérico DA SILVA, Pauline DELAGE, Irène DESPONTIN LEFÈVRE Irène, Delphine LACOMBE et Bibia PAVARD (2022), *Les violences sexistes après #MeToo*, Paris, Presses des Mines.
- CÉFAÏ Daniel (2003), *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- CERVERA-MARZAL Manuel (2021), *Le populisme de gauche : sociologie de la France insoumise*, Paris, La Découverte.
- CHAMBERLAND Line et Elizabeth SAEWYC (2011), « Stigmatisation, vulnérabilité et résilience : la santé psychosociale des minorités sexuelles et de genre au Canada », *Canadian Journal of Community Mental Health*, 30, p. 7-11.

- CHARPENEL Marion (2014), « *Le privé est politique* », *sociologie des mémoires féministes en France*, Thèse de doctorat en science politique sous la direction de Marie-Claire LAVABRE, Paris, Institut d'études politiques de Paris.
- CHILBOIS Jonathan (2021), « L'identité numérique de l'ethnographe », *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, 129, <http://journals.openedition.org/terminal/6883>, page consultée le 29 juillet 2023.
- CLAIR Isabelle (2016a), « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3(213), p. 66-83.
- CLAIR Isabelle (2016b), « La sexualité dans la relation d'enquête », *Revue française de sociologie*, (57)1, p. 45-70.
- COMBESSIE Jean-Claude (2010), *La méthode en sociologie*, Paris, La Découverte.
- COMTE Jacqueline (2010), « Stigmatisation du travail du sexe et identité des travailleurs et travailleuses du sexe », *Médecine & Hygiène*, 34(3), p. 425-446.
- COVILLE Marion (2022), « L'endométrieuse, une fabrique genrée de l'ignorance. Expérience corporelle, technologies médicales et savoirs expérientiels sur l'endométrieuse », *Communication & langages*, (4)214, p. 73-89.
- DAMIAN-GAILLARD Béatrice et Mathieu TRACHMAN (2015), « Le sexuel, le savant et le vulgaire. Retour sur deux enquêtes sur la pornographie », dans Christine GUIONNET et Sophie RÉTIF (dir.), *Exploiter les difficultés méthodologiques. Une ressource pour l'analyse en sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 47-65.
- DEBREZ Benjamin (2010), « Négocier un terrain hospitalier. Un moment critique de la recherche en anthropologie médicale », *Genèses*, (78)1, p. 105-120.
- DESPONTIN LEFÈVRE Irène (2018), « Hashtag MeToo, de la trace (presque) ordinaire à la communication d'une marque militante plurielle », dans Sami ZLITINI et Fabien LIENARD (dir.), *Réseaux sociaux. Traces numériques, communication électronique. Actes de colloque*, Le Havre, p. 69-86.
- DESPONTIN LEFÈVRE Irène (2019), « Féminisme et genre en débat sur YouTube », *Politiques de communication*, (13)2, p. 31-66.
- DESPONTIN LEFÈVRE Irène (2021), « Retour sur un objet communicationnel situé », *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, 129, DOI : <https://doi.org/10.4000/terminal.6918>.
- DESPONTIN LEFÈVRE Irène (2022a), *Stratégies de communication et pratiques militantes du mouvement féministe en France au début du 21ème siècle. Étude de cas du collectif #NousToutes (2018-2021)*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Maxime CERVILLE et Tristan MATTELART, Paris, Université Paris-Panthéon-Assas.
- DESPONTIN LEFÈVRE Irène (2022b), « #NousToutes face aux critiques féministes : intégrer les marges, représenter le "nous" depuis le centre », Actes de colloque, ST 28, *Produire les « bons » et les « mauvais » sujets féministes : théories, institutions, mouvements sociaux*, 16^e Congrès national de l'AFSP.
- DOLEZ Bernard, Julien FRETTEL et Rémi LEFEBVRE (2019), *L'entreprise Macron : sociologie d'une entreprise émergente*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- DORLIN Elsa (2010), « 33. Le grand strip-tease : féminisme, nationalisme et burqa en France », dans Achille MBEMBE (dir.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris, La Découverte, p. 429-442.

- ELLIS Carolyn (2004), *The Ethnographic I: A Methodological Novel About Autoethnography*, Walnut Creek, CA, AltaMira Press.
- ESPINEIRA Karine et Maud-Yeuse THOMAS (2022), *Transidentités et transitudes. Se défaire des idées reçues*, Paris, Le Cavalier Bleu.
- FLAMME Kevin (2021), « Approche méthodologique de l'enquête auto-ethnographique dans l'étude des organisations », *Interrogations ?*, 33, <http://www.revue-interrogations.org/Approche-methodologique-de-l>, page consultée le 7 décembre 2023.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique (2005), « Controverses et anathèmes au sein du féminisme français des années 1970 », *Cahiers du Genre*, 39, p. 13-26.
- GRANJON Fabien (2001), *L'internet militant : mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, Éditions Apogée.
- GRANJON Fabien (2002), « Les répertoires d'action télématiques du néo-militantisme », *Le Mouvement social*, (200)3, p. 11-32.
- HARAWAY Donna (2007), *Manifeste cyborg et autres essais : sciences, fictions, féminismes*, Paris, Exils.
- HARDING Sandra (2005), « Rethinking standpoint epistemology: What is "strong objectivity?" », dans Ann E. CUDD et Robin O. ANDREASEN (dir.), *Feminist Theory: A Philosophical Anthology*, Oxford, Blackwell, p. 49-82.
- HENNERON Liane (2005), « Être jeune féministe aujourd'hui : les rapports de génération dans le mouvement féministe contemporain », *L'Homme & la Société*, 158(4), p. 93-111.
- HINE Christine (2000), *Virtual Ethnography*, Londres, Sage.
- ION Jacques (1997), *La fin des Militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier.
- JACQUEMART Alban, *Les hommes dans les mouvements féministes français (1870-2010). Sociologie d'un engagement improbable*, Thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Rose-Marie LAGRAVE, Paris, École des hautes études en sciences sociales.
- JACQUEMART Alban et Viviane ALBENGA (2015), « Pour une approche microsociologique des idées politiques. Les appropriations ordinaires des idées féministes », *Politix*, 1(109), p. 7-20.
- JACQUEMART Alban et Camille MASCLET (2017), «
- JAHJAH Marc (2021), « "T'es intelligent pour un arabe !" Auto-ethnographie d'un corps colonisé », *Itinéraires*, 3, DOI : <https://doi.org/10.4000/itineraires.11748>.
- JOUËT Josiane et Coralie LE CAROFF (2013), « L'observation ethnographique en ligne », dans Christine BARATS (dir.), *Manuel d'analyse du web en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, p. 147-165.
- JOUËT Josiane, Katharina NIEMEYER et Bibia PAVARD (2017), « Faire des vagues. Les mobilisations féministes en ligne », *Réseaux*, (1)201, p. 21-57.
- KOECHLIN Aurore (2019), *La révolution féministe*, Paris, Amsterdam.
- KOZINETS Robert (2010), *Netnography: Doing Ethnographic Research Online*, Londres, Sage Publications.
- LAFLAMME Maude et Line CHAMBERLAND (2020), « L'expérience d'une double différence : quand l'autisme croise la diversité sexuelle et de genre », *Genre, sexualité & société*, 24, <http://journals.openedition.org/gss/6286>, page consultée le 29 juillet 2023.

- MERZEAU Louise (2009), « Présence numérique : les médiations de l'identité », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 1, p. 79-91.
- NEVEU Pauline (2020), « Entre profils et discours : les environnements “en ligne” et “hors ligne” comme source de données complémentaires dans un réseau d'hospitalité », *Recherches qualitatives*, 24, p. 51-67.
- PAILLER Fred (2019), *Les affects classifiés : numérique et médiations sexuelles*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, sous la direction de Philippe LE GUEN, Nantes, Université de Nantes.
- PASTINELLI Madeleine (2011), « Pour en finir avec l'ethnographie du virtuel ! Des enjeux méthodologiques de l'enquête de terrain en ligne », *Anthropologie et sociétés*, (35)1-2, p. 35-52.
- PAVARD Bibia, Florence ROCHEFORT et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (2020), *Ne nous libérez pas, on s'en charge*, Paris, la Découverte.
- PAVEAU Marie-Anne (2014), « Ce qui s'écrit dans les univers numériques. Matières technolangagières et formes technodiscursives », *Itinéraires*, 1, DOI : <https://doi.org/10.4000/itineraires.2313>.
- PRIEUR Cha (2015), *Penser les lieux queers : entre domination, violence et bienveillance. Étude à la lumière des milieux parisiens et montréalais*, Thèse de doctorat en géographie, sous la direction de Louis DUPONT, Paris, Université Paris-Sorbonne.
- RÉTIF Sophie (2013), *Logiques de genre dans l'engagement associatif. Carrières et pratiques militantes dans des associations revendicatives*, Paris, Dalloz-Sirey.
- ROLLE Valérie (2017), « Abandonner le terrain des bikers », *SociologieS*, <http://journals.openedition.org/sociologies/6094>, page consultée le 29 juillet 2023.
- ROMERIO Alice (2019), *Le travail féministe. Enquête sur la professionnalisation du militantisme féministe au Planning familial*, Thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Catherine ACHIN, Saint-Denis, Université Paris 8 – Vincennes-Saint-Denis.
- RONSin Gaëlle (2022), « La sortie de terrain : négocier le désengagement entre enquêté-es et ethnographe », *SociologieS*, <http://journals.openedition.org/sociologies/19218>, page consultée le 29 juillet 2023.
- SÉNAC Réjane (2019), « Féminismes et “convergences des luttes” au temps de la Covid-19 et de la cancel culture », *Diogène*, 267-268(3-4), p. 234-253.
- SPIVAK Gayatri Chakravorty (2009), *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam.
- THEVIOT Anaïs (2013), « Devenir “ami” avec 4 500 enquêtés. Les enjeux éthiques de l'analyse d'interfaces semi-privées », *Tic&Société*, (7)2, p. 177-204.
- THEVIOT Anaïs (2021), « Confinement et entretien à distance : quels enjeux méthodologiques ? », *Terminal. Technologie de l'information, culture & société*, 129, DOI : <https://doi.org/10.4000/terminal.7193>.
- THOËR Christine et Florence MILLERAND (2016), « Chapitre 8. Internet comme terrain d'investigation et de collecte des données qualitatives en santé », dans Joëlle KIVITS, Frédéric BALARD, Cécile FOURNIER et Myriam WINANCE (dir.), *Les recherches qualitatives en santé*, Paris, Armand Colin, p. 151-164.
- VIENNOT Éliane et Joëlle WIELS (2019), « Être féministe en 2020 ou Comment faire face au succès ? », *Diogène*, 267-268(3-4), p. 9-27.

WINTREBERT Raphaël (2007), « Attac France et le mouvement altermondialiste », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1978-1979(33-32), p. 5-62.

NOTES

1. L'utilisation de l'apostrophe fait référence aux travaux d'Emmanuel Beaubatie (2021). Le chercheur propose d'utiliser cette graphie afin de tenir à distance les terminologies médicale (transsexuel) et militante (transgenre).
2. Du fait de la très grande présence de femmes dans #NousToutes, et bien que le collectif soit mixte, la féminisation systématique est utilisée pour évoquer les membres du collectif, ce qui offre dès lors la possibilité de « rendre visible » cette dimension.
3. Septième formation de #NousToutes à destination du Comité national d'organisation, « Les comités locaux », juin 2021.
4. Septième formation de #NousToutes à destination du Comité national d'organisation, « Les comités locaux », juin 2021.
5. Mobilisée pour interroger les frontières de l'espace de la cause des femmes (Bereni, 2007, 2012) ainsi que les processus de lutte qui le traversent, cette étude ne propose pas de définition figée de l'expression « femmes et minorités de genre ». Les travaux de Maud Laflamme et Line Chamberland englobent dans cette notion « les personnes trans ou concernées par la dysphorie de genre de même que tout individu dont l'identité ou l'expression de genre s'inscrit en marge de la catégorisation fixe et binaire des genres (fluidité de genre, personne genderqueer) ainsi que des normes sociales respectivement associées à la féminité et à la masculinité (non-conformité de genre, variance de genre) » (2020). Il importe de différencier identité de genre et orientation/identité sexuelle, même si elles peuvent parfois être recouvertes ou assimilées, à l'image des travaux de Line Chamberland et Elizabeth Saewyc (2011) qui interrogent conjointement la santé psychosociale des minorités sexuelles et de genre au Canada. Dans le cadre de notre étude, si l'on peut observer des liens avec les acteur·rice·s de l'espace de la cause LGBTQIA+, l'expression « minorité de genre » est utilisée pour saisir uniquement des individus ou collectifs ne rentrant pas dans le système de bi-catégorisation des sexes. Par ailleurs, il importe de souligner que cette terminologie reste davantage utilisée par les groupes militants de l'espace de la cause que pour un usage scientifique. Si des militant·e·s utilisent cette expression, d'autres y sont réfractaires et certain·e·s acteur·rice·s rencontré·e·s lors de mon doctorat m'ont fait part de leurs critiques concernant notamment l'emploi du terme de « minorité ». Cette terminologie semble néanmoins faire tout son sens ici puisqu'elle « renvoie moins à la taille de cette population ou des sous-groupes qui la composent qu'à la stigmatisation dont ils font l'objet en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre » (Chamberland et Saewyc, *ibid.*, p. 7). Dans son essai, Aurore Koechlin explique qu'en France, « la formulation “non-mixité de femmes et de minorités de genre”, inclusive des personnes non binaires, s'est imposée en 2015-2016, à la formation du 8 Mars pour tout-te-s. Les enjeux de non-mixité sont moins connus car cantonnés à l'espace politique féministe [...], ils n'en sont pas moins déterminants et se retrouvent au sein du féminisme américain » (2019, p. 58).
6. Deuxième formation de #NousToutes à destination du Comité national d'organisation, « Histoire et stratégie de #NousToutes », 18 mai 2021.
7. Le premier d'entre eux est *Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ! Manifeste des féministes en mouvements*, codirigé avec Séverine Lemièrre et Claire Serre-Combe et publié en 2012 à la suite des universités d'été des Féministes en mouvements de 2011 regroupant plus de 45 associations féministes. Le deuxième s'intitule *Osons la politique !* et est publié en 2016 alors qu'elle est engagée dans la campagne de Cécile Duflot. Le troisième ouvrage sur lequel je me suis appuyée est *Mouvements sociaux 2016-2018*. Il s'agit d'un entretien collectif, avec Fabrice Angéi, Annick Coupé,

Caroline De Haas et Valérie Gérard, publié en 2019, dans lequel la militante féministe revient notamment sur son engagement au sein des mobilisations contre la loi Travail. Enfin, le dernier ouvrage sur lequel je me suis appuyée est *En finir avec les violences sexistes et sexuelles. Manuel d'action*, publié en mars 2021. Il est signé par Caroline De Haas et #NousToutes : l'ensemble des droits d'auteur est reversé au collectif.

8. En plus du collectif #NousAussi constitué par rapport à la manifestation organisée par #NousToutes en novembre 2018, d'autres regroupements d'associations ont également émergé, à l'image de #PasToutes ou #SansNous. Ces derniers se positionnaient par rapport à #NousToutes et à #NousAussi, dans un registre de dénonciation ou d'appel au boycottage de la manifestation (Despontin Lefèvre, 2022a, p. 146-169).

9. Comme indiqué sur leur blogue, les VigilantEs, pour une République laïque et féministe, est « un réseau informel et intergénérationnel de féministes universalistes ». Elles se positionnent notamment comme « lanceuses d'alerte » : « nous organisons des pétitions et nous publions régulièrement des communiqués et analyses ».

10. Le Comité national d'organisation (CNO), constitué entre le printemps et l'été 2021, avait pour vocation de former des militantes actives en vue de l'organisation de la manifestation de novembre 2021, par la mise en place de formations sur l'histoire et la stratégie du collectif ou encore sur l'organisation des comités locaux.

11. Viviane, militante féministe ayant participé à des actions de #NousToutes, entretien par téléphone, 7 septembre 2020.

RÉSUMÉS

À partir d'une recherche doctorale portant sur les stratégies de communication et pratiques militantes féministes en France au début du XXI^e siècle, le présent article propose d'interroger la manière dont les réflexions autour de la présentation de soi dans un espace conflictuel participe à construire l'objet de recherche et, plus largement, l'enquête scientifique elle-même. En quoi consiste cette négociation plurielle ? Comment en rendre compte ? Comment traverse-t-elle les différents moments de l'enquête ethnographique ? Qu'implique cette négociation plurielle pour la construction de la recherche, pour la relation d'enquête et, plus largement, pour la production d'une histoire féministe ? À partir d'une approche (n)ethnographique auprès du collectif féministe #NousToutes (2018-2021), cet article s'organise autour de deux principaux axes : les conditions d'entrée sur un terrain féministe et la négociation des recherches ou de soi opérée dans cet espace conflictuel.

This paper, based on doctoral research on feminist communication strategies and activism practices in France in the early 21st century, examines how reflections on self-presentation in a conflictual space contribute to shaping the focus of research, and, more broadly, scientific inquiry itself. What does this plural negotiation entail? How can we account for it? How does it influence the various stages of ethnographic inquiry? What impact does this plural negotiation have on research construction, the investigative relationship, and, more broadly, the production of a feminist history? Using a netnographic approach to the feminist collective #NousToutes (2018-2021), this article explores two main themes: the conditions for entering a feminist field and the negotiation of research or of self in this conflictual space.

Partiendo de una investigación doctoral sobre las estrategias de comunicación y las prácticas activistas feministas en Francia a principios del siglo XXI, el presente artículo propone cuestionar la manera en que las reflexiones sobre la presentación de sí mismo en un espacio conflictivo contribuyen a la concepción del objeto de investigación y, más ampliamente, a la investigación científica como tal. ¿En qué consiste esta negociación plural? ¿Cómo reconocer lo que implica? ¿Cómo transita por los diferentes momentos de la investigación etnográfica? ¿Cómo impacta esta negociación a la elaboración de la investigación, a la relación investigativa, y más ampliamente, a la construcción de una historia feminista? A partir de un enfoque etnográfico del colectivo feminista #NousToutes (2018-2021), el artículo gira en torno a dos ejes: las condiciones de ingreso a un terreno feminista y la negociación de las investigaciones, o de sí mismo, realizada en este espacio conflictivo.

INDEX

Palabras claves : género, metodología, etnografía, movimiento feminista, punto de vista establecido

Keywords : gender, methodology, netnography, feminist movement, situated point of view

Mots-clés : genre, méthodologie, (n)ethnographie, mouvement féministe, point de vue situé

AUTEUR

IRÈNE DESPONTIN LEFÈVRE

Irène Despontin Lefèvre est docteure en Sciences de l'information et communication, chercheuse associée au Cemti (Université - Paris 8 Vincennes-Saint-Denis) et au Carism (Université Paris-Panthéon-Assas) et enseignante contractuelle à la Faculté des Sciences économiques, sociales et des territoires à l'Université de Lille. Courriel : irene.despontin-lefevre@u-paris2.fr

Introduire l'éthique du *care* dans l'enquête de terrain

Le cas d'une enquête de terrain en professions animalières

Coline Reille

- 1 Ma recherche vise à observer ce que crée la présence d'un animal dit de compagnie¹ dans les relations sociales interspécifiques, dans leur quotidien, à partir des communications, des interactions et de leurs représentations, pour tenter de comprendre quel monde commun (Latour, 2011) animaux-humains et non-humains construisent, dans le cadre de la domestication d'animaux dits de compagnie. Mes enquêtes de terrain des deux dernières années ont visé à intégrer certains milieux professionnels animaliers (refuges animaliers et fourrières, associations de protection d'animaux errants, cliniques vétérinaires, éleveur·euse·s de chiens) et à enquêter dans ces différents lieux à partir d'une démarche ethnographique et écologique du milieu. Cette démarche a un double objectif. Premièrement, elle permet de s'imprégner de toutes les médiations qui font les relations et qui permettent de comprendre les mécanismes d'adoption ainsi que les enjeux sociaux, moraux, administratifs et financiers liés au fait de posséder un être vivant et d'en prendre soin aujourd'hui en France. Deuxièmement, elle permet d'observer *in vivo* et *in situ* l'organisation sociale et les dynamiques communicationnelles interspécifiques qui se jouent dans les différents lieux où évoluent les animaux dits de compagnie et les humains qu'ils côtoient.
- 2 Cette approche par les médiations institutionnelles et professionnelles a mis en lumière des enjeux insoupçonnés de ma recherche, qui sont apparus au fil de l'enquête. Tout d'abord, le désenchantement d'une enquête sur des relations faites d'amour, d'attachement et de bienveillance entre les propriétaires et leurs animaux, qu'avait révélé un travail de pré-enquête², a été provoqué par la découverte quasi immédiate, même si progressive, de la violence et de la difficulté d'évoluer dans le milieu professionnel des animaux familiers³. Ce premier enjeu en révèle un second, plus discret, voire invisible pour celui ou celle qui n'y prêterait pas attention : le travail du *care* qui est au cœur des professions animalières et les dynamiques de pouvoir qui s'y jouent. Ces deux enjeux forts émanant du terrain ont mis en évidence l'extrême nécessité de s'interroger sur ma posture et mon action de recherche. En effet,

comprendre ces enjeux et évoluer sur le terrain tout en préservant les lieux et les acteur·rices ne peut être possible sans développer une pensée réflexive et éthique, structurante par rapport à la démarche d'enquête. Les épistémologies féministes, notamment la théorie du *care*, m'ont permis de définir cette démarche.

Théorie du *care*, au carrefour des études féministes et des études animales

- 3 L'épistémologie féministe qui nourrit tout un pan du courant de recherche des *animal studies*⁴, dans lequel s'inscrivent ces recherches, m'a amenée à porter attention à ce type d'enjeu sur le terrain, qui sous-tend des rapports de pouvoir et de domination. En effet, l'histoire des études féministes se lie de bien des façons à celle des études animales. Premièrement, elles ont comme point commun de déconstruire les rapports de domination patriarcaux que les femmes et les animaux subissent respectivement (Fernandez, 2015). Deuxièmement, ce sont les courants féministes qui, depuis le XIXe siècle, se sont engagés dans le respect et la protection du vivant, et plus particulièrement dans la reconnaissance des droits des animaux. C'est aussi l'influence commune de chercheuses en anthropologie et en éthologie qui ont profondément transformé les pratiques de l'enquête de terrain⁵ au-delà des rapports humains-animaux et qui ont ouvert de nouvelles perspectives de recherches transdisciplinaires entre sciences naturelles et sciences humaines. L'éthique du *care* s'inscrit dans ce même sillage et conçoit une vision non instrumentale des animaux et de la nature, se référant ainsi à certaines analyses écoféministes (Larrère, 2012), et prête attention aux vulnérabilités humaines et non humaines (Tronto, 2008) qui nécessitent d'être protégées (Ibos, 2019). En ce sens, l'éthique du *care* rejoint la pensée de chercheuses influentes en études animales, comme Haraway (2019), sur la nécessité d'interroger et de repenser nos rapports aux vivants, pour (r)établir des relations interspèces plus durables et égalitaires. Les savoirs partagés entre études féministes et animales représentent ici le terreau fertile d'une réflexion sur ma propre posture de recherche, ce qui me permet aussi de mieux appréhender l'objet de mon enquête de terrain : les relations entre humains et animaux dits de compagnie.

L'éthique du *care*, entre objet concret, épistémologie et posture de recherche

- 4 Le *care*, ce terme anglais polysémique, difficilement traduisible en français, mêlant à la fois les notions d'attention, de soin, de responsabilité, d'inclusion et d'éthique, s'est installé dans le vocabulaire de la recherche et même du politique. Il est d'abord introduit dans le milieu universitaire par des chercheuses féministes américaines, notamment par Gilligan avec son ouvrage référence, *Une voix différente* (2008/1982), qui questionne l'existence et les différences entre une éthique de justice et une éthique du *care* à travers le prisme du genre, puis par Tronto (2009/1993), qui nuance l'idée d'une éthique du *care* comme une question de genre, mais plutôt comme une question de conscience des dépendances, des vulnérabilités et de leurs réciprocités. Des chercheuses françaises en sciences sociales se sont approprié la notion dans les années 2000, comme Paperman et Laugier (2006), qui prennent comme point de départ

les différents aspects du *care* (genre, justice, morale, émotions, sensibilités, vulnérabilités) pour étudier et proposer une politique du *care*.

- 5 De nombreuses chercheuses continuent d'approfondir le concept du *care*, comme Zielinski (2010), Brugère (2021) et Ibos (*op. cit.*), en illustrant par leurs terrains et objets de recherche les enjeux de pouvoir, de responsabilités et de politiques qui émanent de grandes notions propres au *care*, par exemple sa professionnalisation. En effet, le travail du *care* est un objet de recherche régulièrement mobilisé lorsqu'il s'agit d'étudier l'endroit où prend forme l'éthique du *care* et la façon dont elle se développe. Mon objet de recherche l'aborde du point de vue des professions animalières, où il est question de prodiguer le *care* à des espèces animales dites de compagnie⁶, un axe d'étude du *care* jusqu'à présent peu traité⁷.
- 6 Le *care* est aussi mobilisé dans le cadre de cette recherche, en tant qu'épistémologie, notamment du point de vue des « savoirs situés » (Haraway, 2007/1984) et de « l'objectivité forte » (Harding, 1991) qui ont comme point commun avec l'éthique du *care*, pour le chercheur ou la chercheuse, d'être particulièrement attentifs aux conditions d'élaboration socialement situées dans lesquelles se produit un savoir, mais aussi de rendre visibles la diversité et la vulnérabilité qu'il ou elle observe sur le terrain. En ce sens, ma démarche de recherche s'attache tout particulièrement à la dimension réflexive de l'enquête, en commençant par interroger le dispositif même de l'enquête.

Le pouvoir induit par le dispositif de l'enquête

- 7 Cet article est l'occasion de « quitter » le terrain pour écrire et prendre du recul sur le rapport de pouvoir induit par le dispositif de l'enquête.

Quand bien même on écrit pour les enquêté-e-s, pour faire connaître leur vie, et dès lors contrer leur invisibilité et les images faussées que cette invisibilité concourt à justifier, quand bien même on cherche à faire la preuve des inégalités qui affectent le monde, et dont on est parfois affecté-e soi-même, ce faisant on est susceptible de donner aux maîtres de nouveaux outils pour perpétuer la domination (Clair, 2016, p. 79).
- 8 Produire des savoirs est l'objectif d'une chercheuse, mais cela engage une responsabilité non seulement vis-à-vis de son terrain et des personnes enquêtées, mais aussi vis-à-vis de celles et ceux qui utiliseraient ces productions de savoirs. Un sujet tel que le *care*, réapproprié politiquement et médiatiquement, d'autant plus depuis la crise sanitaire et sociale de la pandémie de COVID-19, questionne le rôle du chercheur ou de la chercheuse. J'enquête dans une volonté de vivre la même réalité que les personnes que je rencontre. Rendre publique la description de la vie d'autrui et de tout un écosystème n'est pas un acte anodin. Une fois publiée, l'utilisation ou la réappropriation de ces savoirs ne m'appartient plus. Comment écrire, publier et diffuser un savoir en incarnant une éthique du *care* ? Comment protéger un écosystème vulnérable, ici le travail du *care*, d'un monde défensif ? Doit-on et peut-on tout dire dans nos actes scientifiques ?
- 9 Je traite ici de la problématique suivante : comment introduire l'éthique du *care* dans l'enquête de terrain ? Cet article propose une démarche à la fois réflexive et applicative accompagnant le chercheur ou la chercheuse dans les différentes étapes de son enquête de terrain.

- 10 La première partie de ce texte s'attelle à présenter l'éthique du *care* comme démarche de recherche, en démontrant comment il est possible d'appliquer des pratiques du *care* à une méthode d'enquête. La deuxième partie, quant à elle, présente le portrait comme format de restitution d'enquête, cohérent par rapport à une démarche de recherche émanant du *care*, alors que la troisième partie concerne les portraits de quatre femmes enquêtées, centrales à mon enquête de terrain. Enfin, la quatrième et dernière partie de cette proposition explique comment l'introduction d'une éthique du *care* dans l'enquête de terrain permet de mieux appréhender l'objet de recherche du travail du *care*, ici en professions animalières, observé sur le terrain.

L'éthique du *care* comme démarche de recherche

Faire de l'intime un terrain d'enquête

- 11 Au moment de commencer mon enquête, j'ai choisi d'investir des terrains dans lesquels j'étais déjà impliquée intimement. En effet, certaines parties de ma vie personnelle étaient pertinentes à intégrer dans l'enquête, comme mon activité de bénévolat dans un refuge de chats et de chiens de ma région, l'adoption d'un chat errant par l'intermédiaire d'une association de protection des animaux ou les rendez-vous chez le ou la vétérinaire. J'ai alors commencé à porter un regard nouveau sur ces activités, cherchant à décroiser vie personnelle d'un côté et recherche de l'autre. En investissant mon terrain d'enquête à travers une ethnographie multisituée, j'ai mêlé entretiens officiels, journées d'observations, rencontres impromptues et échanges informels quotidiens. La participation observante (Soulé, 2007) quotidienne de mon propre environnement, influencée à la fois par de nouvelles et d'anciennes relations interpersonnelles, ainsi qu'une approche de l'enquête comme ensemble de déplacements et de communications (Babou, 2011) sont au cœur de ma démarche de recherche. Accepter des mouvements dans le travail d'enquête, qui m'amène à me « multisituer » moi-même (Baby-Collin, Bourdin et Cortes, 2020) notamment en étudiant les trajectoires et étapes de vie des personnes (humaines et non humaines) que je rencontre, me permet d'analyser les liens existants entre les lieux, les objets, les acteurs et leurs différents niveaux d'interactions. Selon Benelli et Modak, il est aujourd'hui admis en sciences sociales, et notamment en anthropologie, que « la ou le chercheur-e constitue l'outil le plus important du travail de terrain et que toute connaissance mobilise une expérience intime » (2010, p.40). Accepter de transformer mon terrain et d'avoir une influence sur les pratiques et les phénomènes observés, c'est reconnaître produire des « savoirs situés » (Haraway, 2007/1984) tributaires de certaines conditions non seulement propres à l'enquête (contexte économique, culturel et social, potentiels rapports de domination engendrés par les rapports sociaux), mais aussi propres à moi-même en tant qu'enquêtrice, où mon identité (genre, sexe, race, classe sociale), ma sensibilité de chercheuse (nécessairement socialement construite) et plus concrètement mes expériences personnelles (en tant que propriétaire d'animaux, cavalière, cliente d'une clinique vétérinaire, bénévole en refuge animalier, etc.) font partie intégrante des matériaux à analyser.
- 12 Enquêter par le proche s'incarne ici à la fois par une proximité spatio-temporelle et par une proximité personnelle et émotionnelle faite de relations sociales et d'expériences vécues qui pour certaines existaient avant l'enquête, pour d'autres sont survenues

pendant, et qui existeront certainement après, rythmant ainsi l'enquête de mouvements perpétuels. Favret-Saada souligne à propos de son objet d'étude, la sorcellerie, l'importance d'être « affectée » par son objet d'étude pour y avoir accès (1990). Le cas d'une étude du *care* dans les professions animalières le confirme. En effet, c'est parce que j'ai enquêté par le proche que j'ai pu « trouver » et « faire apparaître » le *care* sur mon terrain. Le travail du *care* étant un travail de routine, effectué dans la discrétion, la production du *care* va de soi et ne se voit que lorsqu'elle manque (Benelli et Modak, *op. cit.*). Les enquêtée·es ne le racontent pas, c'est la démarche ethnographique qui le révèle. Faire de l'intime un terrain d'enquête a donc favorisé une forte implication sur le terrain.

Faire de la recherche impliquée

- 13 La recherche impliquée a consisté à devenir expérimentatrice et actrice de mon terrain d'enquête. L'incarnation consciente d'une posture d'actrice-chercheuse participe à ma volonté de produire une recherche à « l'objectivité incarnée » (Haraway, 2007/1984). J'ai parlé de mon objet de recherche aux personnes faisant partie de mon terrain, en les impliquant, en leur posant des questions, en leur faisant part de certaines de mes observations et réflexions, mais toujours en m'intégrant dans le quotidien de leurs professions, dans une volonté de continuité et de naturel dans mes relations avec les enquêtée·es. Prenons l'exemple du refuge animalier : j'alternais des moments entièrement dédiés à l'enquête, comme l'observation de séances avec le vétérinaire comportementaliste du refuge ou des rendez-vous entre la responsable du chenil et de future·s adoptant·es, où j'étais alors purement dans un rôle d'observatrice, avec des moments dédiés à mon activité de bénévolat (promenades de chiens, nettoyage de leurs boxes). Cette ambivalence m'a imprégnée de mon terrain, puisque je l'éprouvais physiquement par l'exploration et les usages du lieu, mais aussi socialement, en étant intégrée à une équipe de bénévoles et de salariée·es, qui restaient les mêmes interlocuteur·rices dans mes différentes phases d'enquête. Si, comme pour le refuge animalier, la recherche impliquée a consisté à prendre du recul par rapport à mon activité de bénévole et à l'intégrer dans un travail d'enquête et d'observation plus classique et structuré, dans d'autres situations, j'ai parfois dû provoquer et mettre en place un système de recherche impliquée. Ce fut par exemple le cas pour l'association de protection des chats errants. Après avoir adopté un chat par l'intermédiaire de cette association, j'ai poursuivi mes échanges avec ses membres et j'ai alors commencé à participer à la vie de l'association en devenant famille d'accueil de chats, en participant aux « soirées trappes⁸ » et aux régulières interventions de l'association.
- 14 Une telle posture de recherche m'a donné accès à des discussions, à des événements et à des savoirs auxquels je n'aurais pas eu accès autrement. J'ai par exemple expérimenté et vécu des rapports de domination en tant que jeune femme bénévole ou, à l'inverse, noué des relations d'amitié et de confiance avec certaines personnes enquêtées, ce qui a favorisé des confidences mutuelles et a permis de gommer, au moins en partie, la dualité enquêtée·e/enquêtrice. Cette implication fait vivre des moments troublants. J'ai par exemple été invitée à dîner chez des éleveuse·s de chiens : comment caractériser la relation ? Terrain d'enquête ou dîner amical ? Si la caractérisation est complexe, la posture de chercheuse est évidente et affirmée : je suis dans la relation, en tant que personne, en intégrant le groupe que j'observe et en en faisant partie. Cette dimension du *care* s'observe aussi chez certaines primatologues, comme Jane Goodall

(1971), qui, en tissant des liens avec certains groupes de chimpanzés qu'elle observait, a su se rendre sensible et attentive à leurs comportements et à leurs affects⁹. Ces pratiques d'enquête en proximité en primatologie ont profondément transformé les façons d'étudier les relations entre animaux humains et non humains (Despret, 2009), jusqu'à influencer les pratiques de recherche dans d'autres disciplines telles que les sciences de l'information et de la communication en matière d'attention et d'implication du chercheur ou de la chercheuse. En effet, c'est sa qualité d'attention qui rend cette personne attentive dans des moments d'échanges ordinaires. Le Marec, dans sa théorie des composites, définit le terrain comme « une unité complexe organisée par l'approche communicationnelle des phénomènes sociaux et l'objet de recherche construit à travers ce terrain » (2002, p. 39). Il s'agit de ne pas concevoir le terrain comme une zone de prélèvement, mais comme un espace de rencontres où le chercheur ou la chercheuse élabore et construit son terrain à partir de son objet de recherche ainsi que des situations vécues, en considérant les personnes non pas comme des pourvoyeuses d'informations, mais comme des composites complexes et porteurs de mondes qu'il faut prendre en compte et respecter.

Laisser place aux pourvoyeur·euse·s du care dans l'enquête

- 15 Les différentes professions animalières que j'ai pu observer dans mon enquête relèvent du *care*, d'une part, par l'engagement de leurs responsabilités à l'égard des vies animales dont elles s'occupent : elles sont responsables des actions de l'animal dit de compagnie ainsi que de son bon traitement physique et moral, par la haute nécessité des tâches qui leur incombent (élever, soigner, éduquer, accueillir, porter attention et affection, nourrir, héberger, garantir une hygiène corporelle, etc.). Elles en relèvent, d'autre part, par les compétences qu'elles requièrent. En effet, les pourvoyeur·euse·s du *care* développent une sensibilité, une connaissance des particularités et des besoins des individus à qui le *care* est prodigué, qui ne semble ni prévisible ni standardisable et qui provoque une « spécialisation » et une responsabilité unique et indivisible (Paperman, 2011). « Le *care* semble enclencher une spirale du concernement — répondre toujours "présent !" — sans disposer de moyens d'y mettre un point d'arrêt » (*ibid.*, p. 334). Cela s'est constaté sur le terrain. En effet, me donner l'autorisation de partager concrètement et dans l'action leur quotidien au travail était la seule source de temps que les professionnel·les que j'ai rencontré·es pouvaient m'accorder dans leur quotidien très chargé, où le don de soi et de son temps libre est normalisé. Pratiquer une recherche impliquée était une solution pour avoir accès à mon terrain, sans pour autant peser dans le quotidien des enquêté·es et leur imposer une charge supplémentaire de travail en leur demandant de m'expliquer leurs actions et de les traduire.
- 16 Le travail du *care* est un travail que Molinier compare au sale boulot « [...] qu'on voudrait s'éviter, ce à quoi on ne voudrait pas penser mais qui relève, directement de l'ordre des besoins vitaux. [...] on délègue le sale boulot, puis on l'oublie, comme on délègue le *care* et on l'oublie » (2010, p. 167). S'ajoute à cette comparaison l'invisibilisation du travail. Le travail du *care* est souvent relégué au rang de « métier passion », qui justifierait un épanouissement au travail malgré un faible salaire ou un manque de reconnaissance en société. Le travail du *care* en professions animalières ne déroge pas à cette étiquette de « métier passion » et la confirme même largement : le fait d'être en contact avec des animaux dits de compagnie rendrait agréable et positif le

travail des pourvoyeur·euse·s du *care* aux yeux de la clientèle de ces professions, extérieure au quotidien ponctué de tâches ingrates. Ce constat me semble problématique, car cela minimise leurs actions. Cela m'interpelle particulièrement dans le cas des activités associatives d'utilité publique, comme les associations des chats errants qui luttent pour stériliser et soigner les chats des rues. Ce travail bénévole est nécessaire au vu d'une espèce féline qui prolifère dans de mauvaises conditions ; mais il s'agit d'un combat sans fin, épuisant, peu, voire pas considéré ni pris en compte par les collectivités et les communes qui se déchargent sur ces associations, malgré le rôle essentiel qu'elles doivent jouer.

- 17 Laisser place au *care* dans l'enquête passe par le fait de ne pas parler directement du *care* aux enquêté·e·s, de ne pas analyser et décortiquer les pratiques du *care* en arbitrant ce qui est de l'ordre du *care* ou non, au risque d'influencer, voire de perdre ces pratiques difficiles à saisir et à décrire en cherchant à les nommer, à les définir, à les mettre à distance et peut-être même à les « résoudre ». J'ai souhaité apprendre les professions du *care*, les expérimenter et les pratiquer comme on ferait un stage de découverte en conditions réelles, guidée par une éthique du *care* « [qui attache] de l'importance aux contextes, à la matérialité des situations et aux récits subjectifs qui permettent de formuler les questions morales » (Ibos, *op. cit.*, p. 190).
- 18 Quitter une « posture monologique » (Paperman, 2013, p. 53-54) et en même temps le mythe de l'observateur·rice qui aurait accès à la « vérité » pour s'ouvrir à d'autres visions me semble nécessaire pour accéder à des savoirs fragiles. Cela se traduit sur le terrain par l'écoute attentive des différentes voix du *care* et par « l'ouverture constante aux positions/visions minoritaires » (Puig de la Bellacasa, 2014, p. 39.), qu'elles collent ou non à la définition de ce concept. Dans la restitution de l'enquête, cette posture se poursuit par la mise en récit et l'écriture de ces voix singulières.

Dresser le portrait des personnes enquêtées

- 19 Comment traduire et partager l'expérience intime et relationnelle que représente l'enquête de terrain ? Comment « laisser place » au *care* dans une production de savoirs et, en ce sens, comment déjouer le rapport de pouvoir induit par le dispositif de l'enquête¹⁰ ?
- 20 La réalisation de portraits répond par de nombreux aspects à ces questionnements à la fois méthodologiques et éthiques. Le format de restitution de l'enquête qu'incarne le portrait permet d'abord de rendre compte d'une réalité propre au terrain et d'une objectivité incarnée non seulement pour le chercheur ou la chercheuse, mais aussi pour l'enquêtée. Rueda (2014) désigne le portrait comme la mise en place de procédés par lesquels le réel accède au visible. Cette quête du réel, propre à la micro-sociologie, ayant pour objet d'étude empirique des sujets singuliers, permet de traduire la portée humaine et interpersonnelle de l'enquête de terrain. Le portrait, en continuité avec le terrain et par la volonté de mettre en lumière certaines personnes enquêtées sans les déshumaniser, s'ancre dans une épistémologie de l'individu, où l'enquêteur·rice prend au sérieux ce qui lui est montré et raconté, tout en conservant la certitude que l'individu ne pourra jamais pour autant être appréhendé tel qu'il est en lui-même (*id.*).
- 21 Lahire définit le portrait individuel comme « une nouvelle image du monde social qui ne néglige pas les singularités individuelles et évite la caricature culturelle des groupes » (2005, p. 93). Le portrait permet de considérer les personnes enquêtées non

pas comme des pourvoyeuses d'informations, mais comme les porteuses et les témoins de pratiques et d'états qu'elles documentent elles-mêmes, contribuant ainsi à la création d'un terrain d'enquête. Les enquêté·e·s ne sont pas réduit·e·s à leur catégorisation socioprofessionnelle, comme ici travailleuse·s du *care* en secteur animalier, mais sont des personnes dont les expériences comptent. Tout comme les chercheuse·s ne sont pas réduit·e·s à leur fonction d'auteur·rice, mais incarnent le discours à travers leur propre expérience de terrain. Le portrait tel qu'il est mobilisé ici ne fait pas disparaître l'enquêteur·rice de l'écriture, mais au contraire intègre son point de vue, comme dans un récit dont il ou elle serait le ou la narrateur·rice. Ainsi, à travers les portraits, je me situe, raconte mes rencontres, mes relations, et témoigne de la confiance qui s'est établie avec les enquêté·e·s et qui conditionne nécessairement les observations faites durant l'enquête.

- 22 Ce travail d'écriture littéraire, situe la production de récits dans les sciences sociales : il s'agit non pas d'une tendance qui réconcilierait les sciences et la littérature, mais d'une expression nécessaire et cohérente par rapport à l'éthique du *care*. Je tente donc ici d'établir une cohérence entre les choix méthodologiques structurés par l'attention à autrui et un objet de recherche portant sur le travail du *care* en professions animalières, la méthodologie permettant ainsi de révéler l'objet.
- 23 La difficulté a été de sélectionner les enquêté·e·s dont j'ai dressé le portrait. Je me suis basée sur trois critères : la quantité d'informations que j'avais pu obtenir sur chaque personne, leurs professions et leurs responsabilités afin qu'elles soient les plus diverses possibles et ma propre sensibilité, certaines pourvoyeuses du *care* m'ayant particulièrement touchée dans leurs parcours de vie et expériences. Mon choix s'est donc arrêté sur quatre pourvoyeuses du *care* dans quatre milieux bien distincts : une clinique vétérinaire, une association indépendante de protection d'animaux dits de compagnie, un élevage de chiens et un refuge de chats et de chiens.
- 24 Dans une volonté de prise en compte de la diversité des individus rencontrés sur le terrain, et ne souhaitant pas nourrir un quelconque stéréotype des pourvoyeur·euse·s du *care*, je souhaitais ne pas uniquement dresser le portrait de femmes. Mais se défaire de la perspective genrée du travail du *care* est complexe, entre autres parce que les activités du *care* sont réalisées en très grande proportion par des femmes, et cette enquête n'a pas dérogé à ce constat¹¹. C'est pour cela que les portraits ci-dessous concernent uniquement des femmes. En effet, provoquer les rencontres et aller volontairement chercher des hommes à enquêter dès le début de l'enquête, et les mettre en avant dans une logique de quota, n'était pas du tout ma volonté et aurait même compromis, selon moi, la démarche ethnographique et immersive de l'enquête. À ce stade de l'enquête, en dehors de certains entretiens qualitatifs semi-directifs¹² qui m'ont permis de provoquer l'occasion de rencontrer certaines personnes enquêtées, je n'ai pas encore pu déployer ma méthodologie en intégrant une éthique du *care* dans l'enquête. En effet, si l'introduction d'une telle démarche à mon enquête fut accueillie avec naturel et ouverture par la plupart des femmes rencontrées sur le terrain, je n'ai pas observé la même volonté de partage et la même énergie du côté des hommes. Cela peut notamment s'expliquer par leurs fonctions, puisqu'ils occupaient soit des postes de direction et à responsabilités qui les rendent alors moins disponibles, même si cela reste à discuter, soit des fonctions supports avec des activités souvent nomades (vétérinaire comportementaliste, éducateur) dont il est plus difficile de suivre le quotidien sans paraître trop intrusive. En revanche, dans un second temps de l'enquête

que je m'apprête à franchir, l'étude des dynamiques de genre au sein de ces différents milieux professionnels et associatifs m'intéresse tout particulièrement, et je compte être des plus attentives à la répartition des tâches ainsi qu'aux différents modes de communication, par le prisme du genre, de ces travailleuse-s du *care*. Quant à la classe sociale et à la race des enquêtées, il s'agit ici de femmes blanches toutes d'origine française et de la classe moyenne.

- 25 Ainsi, dans le cadre de cet exercice de portraitiste, il était pour moi peu pertinent de dédier un portrait à un homme encore secondaire dans le déroulement de mon enquête. Cependant, « l'éthique du *care* n'émane pas seulement des femmes et pas de toutes les femmes » (Molinier, *op. cit.*, p. 162). En ce sens, il me semble très intéressant d'explorer, avec la profondeur et l'intimité du portrait, le fait de travailler auprès d'animaux dits de compagnie et d'en être responsable, sans faire automatiquement de ces professionnelles des pourvoyeuses du *care*.
- 26 La réalisation de ces portraits¹³ a consisté non pas à réaliser un entretien dirigé avec les enquêtées, leur faisant ainsi porter une charge mentale supplémentaire propre à mon travail d'enquête, mais à interpréter et à restituer une enquête de terrain au long cours, organisant et sélectionnant des notes dans mon journal de bord tenu depuis plus de deux ans et portant une attention particulière au contexte situationnel, spatio-temporel et affectif de l'enquête, sur et avec ces femmes.

Les portraits individuels

Agathe, vétérinaire indépendante

- 27 Agathe est une vétérinaire généraliste indépendante de 48 ans du sud de la France. Elle possède avec un confrère vétérinaire son propre cabinet depuis 2006. Cette vétérinaire porte un amour et un respect envers les animaux auxquels je m'identifie. C'est pourquoi je l'ai choisie comme vétérinaire pour mes animaux et l'ai impliquée dans mes recherches. Avant même de commencer à enquêter, nous avions déjà une relation, celle de cliente à vétérinaire, les animaux étant ses vrais patients. Cette nuance elle y tient, et en salle d'attente, ce sont bien les noms des animaux que l'on entend les docteurs appeler pour enchaîner leurs rendez-vous.
- 28 Les consultations auxquelles j'ai assisté ont majoritairement toutes témoigné d'une intimité et d'un climat de confiance installés dans la relation entre la vétérinaire, la clientèle et les patients. La vétérinaire s'attelle à chacune de ses consultations à être d'une écoute attentive couplée de questions précises posées aux client·es avant d'ausculter l'animal. Le travail d'investigation auprès des humains est nécessaire pour comprendre les maux des animaux et renforce ainsi le besoin mutuel de confiance dans la relation : les client·es ne doivent pas craindre le jugement de la docteure s'ils ont mal fait quelque chose, en retour elle doit croire ce que la clientèle lui raconte. Agathe fait souvent le parallèle entre un propriétaire avec son animal et un parent avec son enfant : l'interlocuteur du professionnel ou de la professionnelle de santé et à qui il ou elle donne une prescription n'est pas la personne dont il ou elle prend soin.
- 29 Même si Agathe habite à 45 minutes de son travail, ce n'est pas parce qu'elle quitte son cabinet qu'elle quitte son travail et ses patients : elle a des gardes de nuit ou de fin de semaine, elle passe des appels avec son portable personnel à sa clientèle en dehors de son cabinet et elle assure à la maison les soins de ses propres animaux. Il lui arrive

souvent de prendre chez elle des patients le week-end pour pouvoir les garder en observation. Veuve depuis cinq ans et mère de deux garçons âgés de 14 et 17 ans, ses jours de repos et son temps libre leur sont souvent dédiés.

- 30 Mes observations ont montré une femme en action, debout, occupée à plusieurs tâches à la fois : auscultant un patient, recevant les analyses d'un autre, sollicitée par un confrère pour donner un avis médical. Sa charge mentale me paraît importante et continue, mais son sens des priorités et de l'organisation lui permet de garder le cap dans beaucoup de situations. La concentration et l'attention qu'elle porte à chaque relation sont des atouts pour gagner la confiance des maître-sse-s et réaliser le bon diagnostic des patients. La dimension relationnelle du travail d'Agathe me frappe : elle se souvient du nom de ses client-e-s, de ceux de leurs animaux, de leurs départs en vacances, de leurs projets de vie. Elle a toujours une caresse, un mot affectueux ou une friandise pour ses patients, bien qu'elle ait ses affinités, humaines comme animales au sein de sa clientèle/patientèle. Entre deux rendez-vous, il lui arrive de me glisser un commentaire sur sa clientèle : « Cette dame, je l'aime beaucoup, elle s'occupe très bien de ses animaux. »
- 31 Là où la magie opère, c'est lorsqu'elle jongle entre des visites de routine ou des échanges décontractés et des situations d'urgence médicale où chaque minute de la vie d'un animal compte.
- 32 Elle reçoit souvent cette question de la part de sa clientèle : « Qu'est-ce que vous feriez si c'était votre animal ? » Question difficile, qui convoque l'intime mais nécessite une réponse avisée et professionnelle, que j'ai toujours observé Agathe donner.
- 33 Cette vétérinaire se décrit comme passionnée par son travail pas toujours de tout repos. Elle me parle régulièrement de ce qu'elle considère comme la plus grosse contrainte de sa profession :

Dans ce métier, il faut aimer les gens et les relations humaines. C'est le plus difficile, de gérer les gens, c'est pesant parfois. Il y a beaucoup de docteur-e-s qui après leurs stages se spécialisent pour ne pas être au contact des propriétaires. C'est la grande majorité de notre boulot quand on est véto généraliste.
- 34 J'ai effectivement souvent assisté à des incivilités de la part de la clientèle de la clinique : des gens qui appellent le standard avec insistance pour avoir des nouvelles de leurs animaux, qui ne veulent pas payer les frais médicaux jugés trop élevés au dernier moment ou qui sont simplement désagréables.
- 35 Être vétérinaire est une activité professionnelle exercée dans un but lucratif, mais son éthique pousse parfois Agathe à faire des opérations non prises en charge par la clientèle par manque de moyen ou par maltraitance, ou encore à prendre en charge des animaux errants ou abandonnés en souffrance : « Quand on nous emmène en clinique un animal en détresse, retrouvé accidenté sur le bord de la route, on n'a jamais le cœur de le laisser souffrir. »
- 36 Pour Agathe, au-delà de soigner des animaux malades, le ou la vétérinaire a pour mission d'apprendre aux maître-sse-s à bien s'occuper de leurs animaux, à les comprendre et à répondre correctement à leurs besoins. Ce rôle pédagogique est central à son activité et fait d'elle une prescriptrice et un tiers de confiance important sur lequel les propriétaires se reposent beaucoup pour comprendre leurs animaux. Autrement dit, c'est à travers les propriétaires d'animaux que le travail du *care* se poursuit, une fois la consultation terminée.

Élise, fondatrice d'une association de protection d'animaux errants

- 37 Élise a fondé son association en 2016 dans les Bouches-du-Rhône. Nous nous sommes rencontrées à l'occasion de l'adoption de mon chat, il y a deux ans. Élise m'a donné rendez-vous directement chez elle. L'association n'ayant pas de locaux propres, la maison d'Élise est donc à la fois le lieu de stockage de l'association, le lieu de rendez-vous pour les adoptions, la maison d'accueil, l'infirmerie des chats qu'elle recueille et bien sûr le lieu de vie d'Élise et de sa famille. J'ai rencontré dès mon arrivée à son domicile tous les membres de sa famille interespèces : chats, chiens, enfants, mari et même renard. Élise venait de le secourir, après l'avoir trouvé sur le bord de la route, accidenté par une voiture : « Je sais que les renards sont considérés comme des nuisibles, mais je ne pouvais pas le laisser agoniser, personne ne mérite ça. »
- 38 Mon intérêt pour son travail associatif a rapidement fait évoluer nos échanges sur son activité. J'ai alors commencé à participer à la vie et aux actions de l'association. Élise est une ancienne bénévole d'autres associations de protection animale. Elle a un jour souhaité fonder sa propre association afin d'agir plus rapidement et agilement dans des territoires problématiques, identifiés comme lieux de prolifération de chats errants, et non pris en charge par les communes. Sa démarche autodidacte a nécessité qu'elle s'entoure de bénévoles et constitue un réseau de familles d'accueil, qu'elle trouve des donateur·rice·s pour les frais de son activité, des cliniques vétérinaires partenaires, et qu'elle mette en place des protocoles de prise en charge pour les animaux. Ce travail bénévole lui prend beaucoup de temps et s'additionne à son activité professionnelle. Ancienne conseillère en immobilier, Élise est depuis 2014 assistante familiale et accueille chez elle deux petites filles de trois et six ans dont elle s'occupe. À 42 ans, elle est aussi mère d'un petit garçon de dix ans. Ces deux professions ont des points communs importants : leur imbrication dans la vie personnelle d'Élise et la nécessité quotidienne de son implication, de son engagement et de sa responsabilité envers la vie d'autrui. Élise m'a souvent décrit son travail bénévole comme éreintant : « J'aimerais arrêter l'asso. Ça fait deux ans que je dis ça mais il y a toujours de nouveaux événements qui font que ça se fait pas. Je voudrais que quelqu'un reprenne. Ça m'épuise. [...] Je sais pas faire en m'investissant moins. »
- 39 Élise m'a déjà confié ses doutes sur l'utilité de son action et son découragement face à une cause, dont elle n'arrivera jamais seule à venir à bout :
- Depuis le début de l'asso on a dû stériliser près de 500 chats, en placer peut-être 200 entre les portées de chatons et les sauvetages. Mais quand je vais dans les zones où je suis pas allée depuis deux ou trois mois, je retrouve toujours autant de chats. Quand je vois ça, ça me décourage.
- 40 Lors de séances de capture, Élise fait preuve de courage pour aller dans des quartiers, pas toujours rassurants et accueillants, de nuit, seule ou parfois accompagnée d'une ou deux bénévoles. Élise n'a pas peur de tenir tête aux habitant·e·s du quartier connu·e·s pour maltraitements sur leurs animaux. Je constate aussi sa témérité lorsqu'elle se fait griffer et feuler par des chats errants apeurés, dont elle veut le bien : « Je le fais parce que personne dans les environs ne s'occupait de tous ces chats maigres, malades, qui mangent dans les poubelles et qui souffrent. »
- 41 L'activité associative d'Élise représente le « sale boulot » que personne ne veut faire, mais dont la prise en charge est rassurante. Cela s'est constaté sur le terrain, un

habitant du quartier lui ayant glissé sur un ton de reproche lors d'une soirée trappe : « Ah bah, il était temps que vous veniez, y en a beaucoup là. » Qu'il peut être injuste d'entendre ces mots. Élise se retrouve aujourd'hui avec plus de 15 chats parce que, quand elle n'arrive pas à les placer, ils restent chez elle : « J'aimerais en avoir moins parce que je ne leur accorde pas le temps que je voudrais. Mais personne ne veut adopter la chatte incontinente, le chat aveugle, celui aux oreilles coupées... Je peux pas les laisser. »

- 42 Il est arrivé qu'elle me glisse après une longue session de soins et de nettoyage de chats en quarantaine : « J'ai oublié de racheter des croquettes pour mes chats à la maison. Si tu savais comme je m'en veux. »
- 43 La charge mentale est constante dans son activité bénévole, car c'est aussi elle qui arbitre plusieurs décisions : quel chat va-t-on tenter de domestiquer et de placer en famille ? Lequel est trop vieux/sauvage et va rester dans la rue ? Va-t-on euthanasier ce chat accidenté pour abrégé ses souffrances ou tenter de le sauver au risque d'avoir une facture très élevée de frais vétérinaires et d'endetter l'association ?
- 44 Depuis six mois, Élise se charge d'un site problématique. Un homme âgé de 86 ans, qui est décédé dans une commune voisine, avait laissé plus de 60 chats proliférer à son domicile, dans des conditions sanitaires désastreuses. Élise a mis en place tout un protocole sanitaire, avec le soutien financier d'autres associations et de la commune en question, mais ce combat chronophage lui vaut des menaces incessantes de la part du voisinage de ce monsieur, qui la presse et considère que le travail ne va pas assez vite. S'ajoute à cela une gestion managériale qu'Élise réalise sans faire ressentir qu'elle endosse une charge supplémentaire. Elle gère en effet les horaires d'une quinzaine de bénévoles pour aller nourrir les chats, trapper et gérer le local de quarantaine, ainsi que les stocks nécessaires aux bons soins des chats du site.

Lou, éleveuse de chiens

- 45 Lou est une éleveuse de chiens de 26 ans installée dans le Vaucluse, qui a lancé son activité il y a trois ans. Travailler avec les animaux est une histoire de famille puisque les parents de Lou ont un centre équestre, qui appartenait déjà à ses grands-parents. L'activité professionnelle de Lou s'inscrit dans cet héritage familial d'agriculteurs. Après avoir obtenu un baccalauréat agricole, Lou a commencé à travailler avec ses parents dans l'entreprise familiale, en participant aux tâches quotidiennes de l'élevage et en se formant au métier de monitrice d'équitation. Si je l'ai connue dans le milieu équestre, elle lançait en parallèle son activité d'élevage de chiens pure race bull terrier, homologués au LOF¹⁴. Lou a commencé par acheter ses chiens en Espagne et en Russie, qu'elle est elle-même allée récupérer. Elle recherchait des chiens aux pedigrees exceptionnels pour pouvoir leur faire passer des concours de beauté et de dressage. L'objectif était qu'ils obtiennent des prix leur garantissant des qualités et des atouts physiques et comportementaux, une façon pour Lou d'investir son temps et son argent pour construire un pedigree et une lignée à ses animaux, pour pouvoir reproduire ses chiens et revendre leurs chiots à des particuliers ou à d'autres professionnels du milieu canin grâce à sa notoriété.
- 46 Il est arrivé que Lou revende rapidement après son acquisition l'un de ses chiens s'il ne remplissait pas ses attentes, et notamment les standards esthétiques de la race : « J'ai

revendu Ramsès. Il avait un bon caractère, mais il était trop trapu. Il m'aurait fait perdre tous les concours. »

47 Lou a commencé cette activité en acquérant deux femelles et un mâle. Elle possède à ce jour cinq femelles reproductrices et deux mâles reproducteurs et réalise au moins cinq portées par an.

48 Son travail est son lieu de vie. Les chenils de ses chiens sont dans son jardin et les chiots des portées sont au chaud dans son salon. Cette proximité, Lou la décrit comme nécessaire :

Les chiens c'est 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. S'il y a un problème, que les chiens se disputent ou qu'une femelle pleine a des complications, je dois être à côté pour intervenir vite. Les portées sont dans la maison avec moi, je dois souvent leur donner le biberon quand leur mère n'a pas assez de lait.

49 Si Lou est très proche physiquement de ses chiens et partage son quotidien avec eux, émotionnellement cette proximité se devine moins facilement. Elle ne les décrit jamais comme ses animaux de compagnie et bien qu'elle ait toujours un ou deux chiens qui la suivent partout, je n'ai jamais remarqué de surnoms affectueux ou de gestes tendres envers eux. Quand je la questionne sur ce qu'elle pense de ses chiens, Lou ne s'étend jamais par pudeur, professionnalisme ou détachement : « Oui, c'est un bon chien », « Rosie est une brave chienne ».

50 Lou m'explique ce qui l'a motivée à devenir éleveuse :

J'ai toujours vécu parmi les animaux. Travailler avec, pour moi ça c'était évident. Le centre équestre, ça me plaisait pas, y a toujours du monde. Le rapport avec les gens, c'est pas mon truc [*rires*], donner des cours, tout ça. Là je suis avec mes chiens, tranquille, personne ne m'emmerde et ils sont bien plus faciles à vivre que les humains [*rires*].

51 Lors de ma première visite à son élevage, j'ai constaté qu'il ne manquait rien à ses chiens pour s'épanouir : jeux, peluches, grand jardin, chenils avec boxes protégés de la pluie et même piscine pour qu'ils n'aient pas trop chaud en été. Lou, garante de leur vie et de leur bonne santé, est prudente et ne laisse rien au hasard, surtout en ce qui concerne les normes sanitaires de son élevage. Elle m'explique plus tard avoir perdu deux chiots dans la portée précédente : « À 2 500 €, le chiot ça fait une sacrée perte. »

52 Il est arrivé que je sois invitée à dîner chez elle avec certains membres de sa famille, qui élèvent aussi des chiens. Cette soirée décontractée a été l'occasion de découvrir l'envers du décor du métier d'éleveur. En effet, ça a été le sujet principal de discussion du repas : les naissances, les saillies à organiser ou à assister, les chiots vendus ou encore à vendre, les rendez-vous chez le ou la vétérinaire, les changements de législation. Une entraide forte se ressentait entre les membres de la famille, qui se conseillaient et se faisaient part de leurs retours d'expériences. Lou semblait maîtriser tous les codes de ce métier qu'elle a commencé il y a peu.

53 Les conditions de travail d'un tel métier ne sont pas faciles. Lou est à son compte, ce qui implique un certain nombre de contraintes et de responsabilités. Elle part peu en vacances, rarement loin, et travaille tous les jours de la semaine sans heures fixes. Je constate un vrai souci de bien faire son métier, passant notamment par l'investissement de son temps et de son énergie :

Dans ce métier, il y a les bons et les mauvais éleveurs. Certains s'en foutent du bien-être de leurs chiens. Ils leur donnent le strict minimum, ils les laissent enfermés toute la journée et font faire des portées à tour de bras à leurs chiennes. Faire les

choses bien, ça demande plus de temps et d'argent, mais on a des bêtes épanouies, et c'est bien plus important.

Gaëlle, responsable de chenil dans une association de protection des animaux

- 54 Après des années à travailler dans le milieu équestre, Gaëlle, 33 ans, est aujourd'hui chargée du chenil d'un refuge du sud de la France depuis six ans. Elle fait partie des rares salariées de l'association. En effet, pour une capacité de 150 chiens et de 50 chats, le refuge compte 5 salariés, pour plus d'une centaine de bénévoles.
- 55 En tant que « responsable du chenil », Gaëlle doit s'occuper des chiens du refuge : nourrissage, nettoyage de boxes, soins médicaux et adoptions ; les sorties du box et les promenades étant à la charge des bénévoles. Malgré le calme et la sérénité de Gaëlle, constamment sollicitée, la charge mentale de son travail est évidente pour toute personne qui prendrait le temps d'évaluer le nombre de ses tâches, multipliées par le nombre de chiens du refuge. Quand je questionne Gaëlle à ce sujet, elle me parle avec humilité de l'amour de son métier, mais aussi de sa frustration :
- J'adore ce que je fais, je me sens utile et chaque adoption me fait super plaisir. Mais il y a plein de fois où je me dis que si on avait eu plus de temps pour tel chien, on aurait mieux travaillé son comportement et il aurait pu avoir plus de chance, une vie différente. Une fois qu'on a géré le quotidien et les urgences, c'est la fin de la journée. On remet toujours à plus tard le travail avec les chiens.
- 56 Ce travail dont parle Gaëlle signifie passer des moments avec les chiens, les éduquer, les sociabiliser, leur accorder du temps et de l'attention ; et il permettrait selon elle une meilleure réinsertion des chiens dans leurs nouvelles familles. Cette association enregistre en effet un taux de retour important des animaux après adoption. Ce manque de temps au refuge pour s'occuper individuellement des chiens vient en partie du fait que le refuge fait office de fourrière pour les 18 communes alentour. Lorsqu'un animal est retrouvé errant dans un certain périmètre géographique, c'est l'association qui le prend en charge. Gaëlle doit aussi s'occuper de cette partie du travail, en contactant les propriétaires des chiens trouvés errants. Elle se contente rarement de les appeler :
- Quand j'arrive à retrouver le maître, j'essaie toujours de comprendre comment le chien s'est retrouvé dans la rue, si c'est de la négligence ou un concours de circonstances. Il est arrivé qu'on retrouve des chiens en piteux état, la peau sur les os avec des traces de coups sur le corps. Dans ces cas-là, même si on a retrouvé les propriétaires, on fait tout pour que les chiens ne repartent pas et restent avec nous.
- 57 Dans ce type de situation, Gaëlle tente de faire au mieux pour les chiens dont elle croise le chemin, ce qui implique de prendre des décisions basées sur des critères relationnels et contextuels. En effet, réfléchir en situation, c'est se questionner sur la façon de prendre les meilleures décisions, d'un point de vue moral, tout en préservant la vie sociale. Cela se traduit ici concrètement par le dilemme de prendre soin d'un chien maltraité en le gardant au refuge, alors que ses maître-sse-sont en droit de le récupérer. Dans ce cas, Gaëlle vérifie si les propriétaires sont en règle administrativement (si par exemple leur chien est catégorisé), voire entame des poursuites pour provoquer une enquête pour suspicion de maltraitance.
- 58 Le travail de Gaëlle est éprouvant par de nombreux aspects. Presque tous les jours, des personnes viennent abandonner leurs animaux, pas toujours dans de bonnes

conditions, comme lorsqu'elles viennent attacher la nuit leur chien au portail du refuge afin de ne pas régler de frais d'abandon. J'ai souvent vu les salarié·e·s se disputer avec des maître·sse·s souhaitant abandonner leur animal, pour des raisons très souvent jugées arbitraires et injustes pour l'animal (abolements, manque de temps...).

- 59 Gaëlle ne compte pas ses heures et travaille souvent sur sa pause du midi. À la difficulté d'exercer un tel métier, par les tâches ingrates et physiques, l'agressivité de certains chiens apeurés et même celle des humains venant abandonner leurs animaux, s'ajoute une pression hiérarchique dont Gaëlle parle peu. En effet, j'ai souvent observé le président et le directeur de l'association exercer leur pouvoir sur les salarié·e·s et les bénévoles avec une gestion du personnel paternaliste et patriarcale ponctuée de remarques désobligeantes. De plus, le président de l'association est un homme politique qui n'hésite pas à utiliser l'association comme tremplin dans sa carrière personnelle. Quand je demande à Gaëlle ce qu'elle pense de ce personnage et de sa façon de gérer l'association, elle m'explique avoir connu pire :

C'est vrai qu'il a un côté macho et qu'il aime bien faire sa propagande. Parfois il abuse grave. Mais si tu savais comme il est mieux que celui qu'on avait avant ! Lui, au moins il aime vraiment les animaux. Président d'une association, c'est une fonction ingrate. Il faut savoir charmer les donateurs pour avoir des fonds, et ça il sait bien le faire.

- 60 Si je comprends le point de vue de Gaëlle, il me désole. Je n'ai d'ailleurs jamais vu cet homme, « notre président » comme il aime se désigner, faire autre chose que de la médiatisation. Quant au directeur, il s'occupe essentiellement des équipements et de la sécurité du refuge. Il arrive pourtant que des incidents surviennent, dont ils sont logiquement tous deux légalement responsables, et qu'ils fassent porter la responsabilité à d'autres, souvent dans la violence. Gaëlle ne se prononce pas sur ces épisodes parfois dramatiques et préfère se concentrer sur son travail, notamment sur les adoptions, qui représentent l'une des parties les plus agréables de son travail. Elle a d'ailleurs un jour « forcément craqué », comme elle dit, pour un chiot du refuge il y a quatre ans.

D'une éthique du *care* au travail du *care*. Quand l'un permet d'étudier l'autre

- 61 La rédaction de portraits de pourvoyeuses du *care* a révélé certaines caractéristiques propres au travail du *care* prodigué à des animaux dits de compagnie. Quatre grandes caractéristiques se sont dessinées : l'effacement d'une frontière entre vie privée et vie professionnelle, la distanciation ou l'absence de distanciation émotionnelle, l'invisibilisation du travail du *care* par ses pourvoyeuses elles-mêmes et la répartition genrée des tâches et des responsabilités. Ces quatre dimensions sont présentes dans les quatre portraits, mais à des échelles différentes. Elles représentent des pistes exploratoires pour la suite de mon enquête de terrain.

La frontière entre vie personnelle et vie professionnelle

- 62 Cette première caractéristique est certainement la plus facilement distinguable et consiste à observer en quoi la vie personnelle et la vie professionnelle des enquêtées se mélangent et s'influencent. Elle se révèle par l'enchevêtrement du temps et de l'espace

de travail dans la vie quotidienne et familiale des enquêtées, que ce soit par des tâches du *care* ayant ponctuellement ou essentiellement lieu au domicile des pourvoyeuses ou par le nombre d'heures qu'elles consacrent à leur travail qui fluctue selon leurs urgences au sein de leurs journées et nuits. De plus, l'expérience personnelle des enquêtées en tant que propriétaire d'animaux dits de compagnie est centrale à la valorisation de leurs compétences au sein de leurs activités professionnelles, certaines n'ayant eu aucune formation les préparant au métier qu'elles exercent. La charge mentale de ces femmes tient notamment au fait que leurs responsabilités face à leurs bénéficiaires du *care* sont omniprésentes, continues et sans cesse renouvelées, notamment par le soin à de nouveaux bénéficiaires toujours plus nombreux. Leur sphère familiale se retrouve parfois même impliquée, par leur rythme de vie discontinu et la cohabitation interspèces pas toujours aisée, et ce, particulièrement dans le cas du milieu associatif qui peine toujours à trouver des familles d'accueil bénévoles pour accueillir les chats et chiens secourus souvent malades et peu sociables. Un tel degré d'implication par les pourvoyeuses provoque parfois dans les situations d'excès une action de dépendance « dérivée » ou « secondaire » (Kittay, 2001), où elles se retrouvent parfois dans l'incapacité de répondre à leurs propres besoins, absorbés par les soins et l'attention qu'elles prodiguent aux personnes vulnérables. Elles deviennent ainsi elles-mêmes plus vulnérables et le font peser à leur tour sur leur entourage, leurs conjoints, leurs enfants ou bien même leurs propres animaux dits de compagnie, en oubliant des rendez-vous ou des tâches importantes par exemple.

- 63 Dans le cas de Gaëlle, responsable de chenil en refuge, il est intéressant de noter que le statut salarié, qui plus est dans un lieu physique bien distinct, offre un cadre plus marqué et permet d'établir une distance moins poreuse que pour le reste des enquêtées, à leur compte ou bénévoles.

La distanciation émotionnelle

- 64 La distanciation émotionnelle est la capacité d'une personne à prendre du recul et à se détacher émotionnellement d'une situation en train d'être vécue. Les portraits ont mis en exergue une distanciation émotionnelle bien distincte selon le profil des enquêtées.
- 65 Dans le cas d'une distanciation émotionnelle trop faible, les pourvoyeuses se sentent intimement concernées par la souffrance et les besoins de leurs bénéficiaires. La distanciation émotionnelle peut représenter le risque d'entrer dans un « cercle du *care* » (Paperman, 2011) duquel elles ne pourront plus sortir. Tout comme il apparaît que celles et ceux qui n'y entrent pas, c'est-à-dire qui détournent le regard au lieu de prendre au sérieux collectivement les besoins spécifiques des bénéficiaires du *care*, le font à leur détriment et au détriment des pourvoyeur·euse·s, ce que Paperman (*ibid.*) désigne par l'objectivation du *care* comme travail de la dépendance. Selon moi, c'est cette dépendance et le haut degré de connaissance des pourvoyeuses des besoins des individus dont elles s'occupent qui intensifient leur implication émotionnelle. En effet, parce qu'elles se sentent indispensables et seules responsables des êtres dont elles s'occupent, les pourvoyeuses sont incapables de se détacher et de se préserver émotionnellement et s'impliquent jusqu'à pratiquement effacer la frontière entre leur vie privée et familiale et leur vie professionnelle et associative.
- 66 Le travail du *care* est souvent décrit comme pénible et éprouvant, puis les pourvoyeur·euse·s sont perçue·s comme les personnes qui en subissent les contraintes

malgré l'amour qu'ils et elles portent à leur travail. Or, dans le cas de Lou, éleveuse de chiens, son détachement émotionnel vis-à-vis de ses bénéficiaires contraste avec les autres portraits et témoigne à l'inverse d'une distanciation émotionnelle forte. En effet, s'occuper d'autrui et en être responsable dans une logique utilitaire permet ici de dessiner les limites du travail de *care*, ou plutôt d'entrevoir la dimension économique dont il ne peut se défaire. Prendre soin d'autrui pour soi-même, c'est-à-dire à ses propres fins, en disposant de vies animales, éloigne-t-il d'une éthique du *care* ? Si Lou s'occupe de ses chiens avec rigueur et attention, le rapport de domination évident qu'elle exerce sur les êtres vivants qu'elle met elle-même au monde fait sortir les professions d'une classification binaire de ceux relevant du *care* ou non. Son portrait nuance également les représentations normatives de la féminité et de la maternité. Dans l'imaginaire collectif, et comme cela a pu être reproché à Gilligan dans son analyse genrée d'une éthique du *care* ou de justice (1982), ces représentations seraient des « valeurs » innées et communes à toutes les femmes, ce qui discrédite au passage les voix d'autres femmes ne se retrouvant pas dans ces représentations. En effet, Lou, par son ambition de réussite entrepreneuriale et financière, questionne : travail et *care* peuvent-ils aller ensemble ? Y a-t-il des métiers du *care* ? Ou plutôt des pratiques du *care* propres à chaque individu ? Et si oui, comment les définir ? À ce stade de l'enquête, force est de constater que le rapport que Lou entretient avec ses chiens est bien différent de celui qu'entretiennent les autres enquêtées avec les animaux dits de compagnie dont elles s'occupent. Qu'elles soient éleveuses, vétérinaires, bénévoles ou responsables de chenil, il semblerait que le poste qu'occupent les pourvoyeuses détermine, au moins en partie, leur attachement envers leurs bénéficiaires et aussi leur distanciation émotionnelle par rapport à leur travail. Quand l'une les fait naître et les éduque pour les vendre, une autre les soigne ou leur cherche une famille d'adoption.

Les pourvoyeuses du *care* invisibilisent leur travail

- 67 L'invisibilisation du travail du *care* est un constat indéniable, depuis les premières observations réalisées à ce sujet. La faible implication du politique dans ces enjeux, généralement réduite à présenter le travail du *care* comme important, mais minoritaire et marginal, conduit à penser que si les problèmes du travail du *care* ne sont pas abordés, c'est qu'ils n'existent pas. Le portrait d'Élise illustre le travail ingrat, souvent propre aux métiers du *care*, d'une initiative bénévole volontaire et personnelle de la part d'Élise pour une cause animale totalement invisibilisée, pourtant essentielle au bon fonctionnement d'une société. Il met en avant la nécessité d'appliquer une éthique du *care* à l'échelle des politiques de territoires qui rétablirait une reconnaissance, un soutien et une équité, que ce type d'actions associatives peine à combler, faute de temps et de moyens.
- 68 Au-delà du contexte sociétal d'un travail du *care* contribuant à la bonne marche des affaires communes et qui n'accède pourtant pas à la visibilité ni à la valorisation de son utilité (Paperman, *op. cit.*), il est particulièrement intéressant de relever que les pourvoyeuses du *care* invisibilisent elles-mêmes leur travail dans leurs discours. En effet, elles exercent leurs métiers sans faire peser à quiconque les grandes variations de tempo, d'énergie et d'émotions propres à leurs professions. Cet art de l'ajustement à des situations toujours particulières caractérise le travail du *care* et en signe aussi l'invisibilité ou la discrétion (Molinier, *op. cit.*). En effet, le fait que ce soient elles qui

s'adaptent toujours aux situations rend difficilement perceptible la difficulté de leurs tâches aux yeux de personnes extérieures.

- 69 Chacune m'a expliqué ne chercher aucune forme de reconnaissance dans leurs métiers, les besoins de leurs bénéficiaires étant leur principal objectif. « Je le fais pour les animaux¹⁵ », « On ne peut pas laisser un animal souffrir¹⁶ », « On essaie de toujours faire ce qu'il y a de mieux pour les chiens¹⁷ » : ces verbatims témoignent d'un discours commun, celui de rendre les bénéficiaires du *care* prioritaires sur le reste.
- 70 Christelle Avril invite à prêter attention dans le travail du *care* à la mise en avant de « l'amour dans le travail », conférant au travail pénible fait par des femmes le plus souvent de « milieux populaires » une « connotation positive » (2018). Les enquêtées confient leur enthousiasme dans les réussites de leur travail, comme si le reste du temps était le prix à payer : « Je suis trop heureuse que Paco soit adopté. C'est pour ces moments que j'adore mon travail¹⁸. »
- 71 Leurs discours, empreints d'humilité, portent un champ sémantique commun : la banalisation de la difficulté de leur travail : « Avec un peu de pratique tout le monde peut le faire¹⁹ », « C'est juste une question d'habitude²⁰ », « C'est normal, ça fait partie du travail²¹ », « C'est la routine, après tu fais plus gaffe [aux bruits et aux odeurs]²² ».
- 72 Aucune des enquêtées n'a décrit son travail comme essentiel pour la société. Paradoxalement, plusieurs d'entre elles ont pu reconnaître qu'il fallait bien que quelqu'un prenne en charge leurs tâches : « Si je ne le fais pas, personne ne le fera²³. »
- 73 Kittay (*op. cit.*) et Molinier (*op. cit.*) décrivent la discrétion du pourvoyeur ou de la pourvoyeuse du *care* comme une condition nécessaire au succès de la relation avec son bénéficiaire. L'enjeu de ne pas pouvoir délimiter clairement quand s'arrête et quand commence le travail du *care*, d'autant plus lorsqu'il est prodigué à une personne qui ne peut exprimer clairement ses besoins comme un animal dit de compagnie, participe à l'invisibilisation des pourvoyeuses. Il semble qu'il soit propre à celles-ci de ne pas s'enquérir d'être visibles, s'effaçant au profit des causes qu'elles défendent.

La répartition genrée des tâches

- 74 La répartition genrée des tâches au sein du travail du *care* consiste à observer la répartition du travail et des pouvoirs au sein d'un groupe social du point de vue du genre²⁴. Elle s'est observée sous différentes formes dans leurs expériences. Dans le cas des activités associatives étudiées, les bénévoles sont essentiellement des femmes ou des couples hétérosexuels choisissant de s'investir ensemble dans l'association. Si 70 % des activistes défendant la cause animale sont des femmes (Bailey et Playoust, 2016), force est de constater qu'être bénévole en association de protection animale est une activité genrée. Quant aux hommes salariés du milieu associatif rencontrés dans l'enquête, ils occupent les postes de direction et ne sont que très peu en contact avec les bénéficiaires du *care* de l'association, ce qui contraste avec le reste de l'effectif des salariées du refuge aujourd'hui exclusivement féminin, couplé au taux très largement féminin de bénévoles évoqué précédemment.
- 75 Dans l'univers de l'élevage, à ma connaissance, il n'y a pas encore d'études ou de chiffres concernant les profils d'éleveur·euses d'animaux dits de compagnie²⁵.
- 76 Un point commun s'observe dans le cas des milieux associatifs et des élevages étudiés concernant une répartition genrée des tâches entre les couples travaillant ensemble. En

effet, les hommes sont souvent responsables des tâches annexes aux soins prodigués par les femmes envers leurs bénéficiaires, comme l'installation du matériel et des infrastructures pour les accueillir et les soigner. Les femmes sont en contact direct et physique avec leurs bénéficiaires en leur administrant des soins. Elles sont dans l'interaction et dans la relation. Les hommes, quant à eux, sont en retrait des relations interspécifiques qui se jouent. Ils sont en revanche à l'écoute des besoins formulés par leurs compagnes concernant l'amélioration du confort des espaces qu'elles investissent pour leurs bénéficiaires (grillages, dortoirs, boxes, infirmerie, etc.).

- 77 Dans le milieu vétérinaire, les femmes représentent 55,6 % de la population des vétérinaires en France, et 72,4 % dans la population des moins de 40 ans, avec une nette tendance à soigner des animaux de compagnie plutôt que ruraux ou sauvages (Conseil national de l'Ordre des vétérinaires, 2021). De plus, 96 % des employé·es et ouvrier·ères du secteur vétérinaire (auxiliaires, secrétaires, nettoyeuse·s) sont des femmes (Bouziani, 2018). La répartition genrée des tâches et des responsabilités au sein de cette activité professionnelle se dessine sociologiquement et se confirme concrètement dans le cas de cette enquête²⁶.
- 78 Les répartitions genrées des tâches et des pouvoirs sont intimement liées à l'origine du *care* comme vision féminine du monde, notamment par la dimension genrée du rapport à la morale, comme a pu l'exposer Gilligan (1982). Comme Le Marec le souligne, c'est notamment « le fait que ces secteurs d'activités²⁷ soient largement féminisés et qu'ils prennent le relais de réseaux familiaux ou de proximité [...], [qui] a pu entretenir une confusion entre les débats relatifs au *care*, au genre, à la sphère domestique et à l'ordinaire » (2020).
- 79 L'émancipation des femmes occidentales bouleversant ces répartitions genrées, il est des plus importants d'observer avec attention les récentes évolutions des métiers du *care*²⁸.

Conclusion

- 80 Par cette approche réflexive, j'ai pu définir une méthodologie d'enquête respectant une éthique du *care*. J'ai rencontré des femmes travaillant dans le secteur animalier dont j'ai pu suivre le parcours professionnel, en partageant leurs expériences quotidiennes, individuelles et singulières. Ma vie personnelle, mon identité et ma sensibilité de chercheuse font partie intégrante des matériaux de ma recherche, réalisée en proximité. Enquêter par le proche s'est traduit sur le terrain par une recherche impliquée, incarnant une posture d'actrice-chercheuse, qui m'a donné accès à des savoirs, à travers l'expérience vécue. J'ai tenté de démontrer en quoi la démarche ethnographique dans une éthique du *care* révèle le travail du *care* qui se décrit et se raconte difficilement, et comment la qualité d'attention du chercheur ou de la chercheuse est importante dans des moments d'échanges ordinaires, lui permettant alors de saisir des informations centrales à sa recherche.
- 81 Il était aussi question dans ce texte de démontrer comment le fait d'introduire l'éthique du *care* dans l'enquête de terrain va au-delà de la posture de recherche, jusque dans ses outils et formats de restitution d'enquête. L'écriture de portraits a permis d'interroger les traces que laisse la rencontre. C'est à travers une approche relationnelle et intime, laissant place à mon individualité et à mes ressentis, que je peux raconter les

rencontres qui comptent dans ma recherche, sans chercher à les décrire d'une manière objective, neutre et mise à distance, qui me semblerait feinte. Cette nouvelle perspective d'écriture pourrait aussi s'appliquer à des rencontres animales, toutes aussi centrales et inspirantes dans ma recherche, où l'aspect sensoriel et émotionnel de ces rencontres interspécifiques occupe une grande place. De telles rencontres pourraient ainsi se raconter à travers une forme de récit, s'inspirant de l'écriture de Morizot et de Despret.

- 82 Accueillir et rendre compte de l'expérience relationnelle que représente l'enquête de terrain à travers l'écriture de portraits, intégrant à la fois mon regard nécessairement situé et la mise en lumière de femmes et de leurs expériences, permet d'atteindre une forme de double objectivité incarnée, à la fois celle de l'enquêtrice et celle des enquêtées. Le portrait individuel, à la manière de Lahire, où « chaque individu est le “dépositaire” de manières de penser, de sentir et d'agir » (*op. cit.*), nuance la catégorisation d'un travailleur ou d'une travailleuse du *care*. En effet, les portraits ont éclairé comment l'implication émotionnelle des travailleuses du *care* en professions animalières varie en fonction du rapport qu'elles entretiennent avec les animaux dont elles s'occupent, rapport lui-même déterminé par leurs professions ou activités bénévoles. Entre autres, une éleveuse n'aura pas la même distanciation émotionnelle envers ses chiens qu'une vétérinaire ou bien une responsable de chenil en refuge. La frontière entre vie personnelle et vie professionnelle semble gommée dans le temps et dans l'espace pour toutes les pourvoyeuses du *care* enquêtées, à différentes échelles selon leurs rôles et tâches. Concernant la question d'une répartition genrée des tâches, elle est à ce stade une piste que je souhaite encore explorer sur le terrain. S'il est difficile de se défaire de la perspective genrée du travail du *care*, notamment par sa majorité féminine écrasante, ce texte démontre que la désignation de ces professions comme métiers du *care* n'est pas toujours évidente, notamment à travers les enjeux de pouvoir que représente le fait de disposer de la vie d'animaux à des fins personnelles et financières. Quant à l'invisibilisation du travail du *care*, elle est encore largement conditionnée par les politiques mises en place, bien que notre société fonctionne en grande partie grâce au travail du *care* de milliers d'invisibles. Cette invisibilité se traduit au cœur même du travail du *care*. En effet, les portraits ont mis en exergue la grande humilité et la pudeur de ces personnes, qui pour certaines s'effacent au profit de la défense des droits des animaux dits de compagnie et par le même temps s'invisibilisent et banalisent la grande qualité et la nécessité de leurs missions.
- 83 Le Marec invite à penser le *care* comme une « approche permettant de transformer l'ensemble des relations et des formes de production des savoirs » (2020) dans laquelle nous devons engager notre responsabilité à l'égard des publics. Ainsi, penser l'éthique du *care* comme un mode d'enquête est non seulement faisable, mais aussi souhaitable, pour prendre au sérieux notre responsabilité en tant que chercheuse, vis-à-vis de nos enquêtées, de nos pairs, de nos étudiant·es et de toutes les personnes invisibles, tout aussi vulnérables que précieux·ses et qui facilitent notre vie quotidienne. Ce texte illustre une démarche de recherche mobilisant le *care* à la fois comme objet de recherche, épistémologie²⁹ et posture de recherche, dans une volonté de cohérence entre valeurs morales, déontologie et actions scientifiques.

BIBLIOGRAPHIE

- AVRIL Christelle (2018), « Sous le care, le travail des femmes de milieux populaires. Pour une critique empirique d'une notion à succès », dans Margaret MARUANI (dir.), *Je travaille, donc je suis. Perspectives féministes*, Paris, La Découverte, p. 205-216.
- BABOU Igor (2011), « Le déplacement : une dimension d'analyse et une modalité pour comprendre les relations entre nature, science et société », *Questions de communication*, 19.
- BABOU Igor et Joëlle LE MAREC (2008), « La dimension communicationnelle des controverses », *Revue Hermès*, 73(3), p. 111-121.
- BABY-COLLIN Virginie, Alain BOURDIN et Geneviève CORTES (2020), « Approches multisituées », *Espaces et sociétés*, 178.
- BAILEY Christiane et Axelle PLAYOUST (2016), « Féminisme et cause animale », *Ballast*, 5, p. 80-93.
- BENELLI Natalie et Marianne MODAK (2010), « Analyser un objet invisible : le travail de care », *Revue française de sociologie*, 51(1), p. 39-60.
- BRUGÈRE Fabienne (2021), *L'éthique du care*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- CARRIÉ Fabien (2018), « “Vraies protectrices” et représentantes privilégiées des sans-voix : l'engagement des femmes dans la cause animale française à la fin du XIXe siècle », *Genre & Histoire*, 22, <https://doi.org/10.4000/genrehistoire.4102>, page consultée le 22 septembre 2023.
- CLAIR Isabelle (2016), « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 213(3), p. 66-83.
- DESPRET Vinciane (2009), « Quand les mâles dominaient... Controverses autour de la hiérarchie chez les primates », *Ethnologie française*, 39(1), p. 45-55.
- DESPRET Vinciane (2013), « En finir avec l'innocence. Dialogue avec Isabelle Stengers et Donna Haraway », dans Elsa DORLIN et Eva RODRIGUEZ (dir.), *Penser avec Donna Haraway*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Actuel Marx confrontation », p23-45.
- FAVRET-SAADA Jeanne (1990), « Être affecté », *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 8, p. 3-9.
- FERNANDEZ Jonathan (2015), « Spécisme, sexisme et racisme. Idéologie naturaliste et mécanismes discriminatoires », *Nouvelles Questions féministes*, 34, p. 51-69.
- GILLIGAN Caroll (2008/1982), *Une voix différente. Pour une éthique du care*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Annick KWIATEK et Vanessa NUROCK, Paris, Flammarion.
- GOODALL Jane (1971), *Les chimpanzés et moi*, traduit de l'anglais par Robert LATOUR, Paris, Stock.
- GOODALL Jane (1986), *The Chimpanzees of Gombe: Patterns of Behavior*, Cambridge, Belknap Press of Harvard University.
- HARAWAY Donna (2007/1984), *Manifeste cyborg et autres essais Sciences, fictions, féminismes*, traduit de l'anglais par Nathalie MAGNAN, Paris, Exils.

- HARAWAY Donna (2019), *Manifeste des espèces compagnes. Chiens, humains et autres partenaires*, Paris, Flammarion.
- HARDING Sandra (1991), *Whose Science? Whose Knowledge? Thinking from Women's Lives*, Ithaca, Cornell University Press.
- HARDING Sandra (1993), « Rethinking standpoint epistemology. What is "strong objectivity"? », dans Linda ALCOFF et Elizabeth POTTER (dir.), *Feminist Epistemologies*, New York, Routledge, p. 49-82.
- IBOS Caroline (2019), « Éthiques et politiques du care. Cartographie d'une catégorie critique », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 49(1), p. 181-219.
- KITTAY Eva Feder (2001), « When caring is just and justice is caring: Justice and mental retardation », *Public Culture*, 13, p. 557-580.
- LAHIRE Bernard (2005), *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Armand Colin.
- LARRÈRE Catherine (2012), « L'écoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe », *Tracés. Revue de sciences humaines*, 22, p. 105-121.
- LATOURET Bruno (2011), « Il n'y a pas de monde commun : il faut le composer », *Multitudes*, 45(2), p. 38-41.
- LE MAREC Joëlle (2002), « Situation de communication dans la pratique de recherche du terrain aux composites », *Études de communication*, 25(1), p. 15-40.
- LE MAREC Joëlle (dir.) (2010), *Les études de sciences. Pour une réflexivité institutionnelle*, Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- LE MAREC Joëlle (2020), « Care », *Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, <https://publicationnaire.huma-num.fr/notice/care/>, page consultée le 22 novembre 2023.
- MICHALON Jérôme (2011), « "L'animal thérapeute". : Socio-anthropologie de l'émergence du soin par le contact animalier », *Sociologie*. Université Jean Monnet - Saint-Etienne
- MICHALON Jérôme (2014), « Panser avec les animaux. Sociologie du soin par le contact animalier », Paris, Presses des Mines.
- MOLINIER Pascale (2010), « Au-delà de la féminité et du maternel, le travail du care », *Champ psy*, 58(2), p. 161-174.
- MOLINIER Pascale et Jocelyne PORCHER (2015), « À l'envers du bien-être animal », dans Yves CLOT et Dominique LHUILIER (dir.), *Perspective en clinique du travail*, Paris, Érès, p. 69-94.
- MORIZOT Baptiste (2018), « Sur la piste animale », Arles, Actes Sud, coll. *Mondes sauvages*.
- MORIZOT Baptiste et Alain DAMASIO (2020), « Manières d'être vivant : enquêtes sur la vie à travers nous », Arles, Actes Sud, coll. *Mondes sauvages, pour une nouvelle alliance*.
- MOURET Sebastien (2017), « Apprendre à prendre soin. La centralité du travail dans l'éducation des chiens guides d'aveugle », *Écologie et politique*, 1(54), p. 87-102.
- PAPERMAN Patricia (2013), *Care et sentiments*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PAPERMAN Patricia (2011), « Les gens vulnérables n'ont rien d'exceptionnel », dans Patricia PAPERMAN et Sandra LAUGIER, (dir.), *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, Éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques », p321-337.

PUIG DE LA BELLACASA Maria (2014), *Les Savoirs situés de Sandra Harding et Donna Haraway*. Science et épistémologies féministes, Paris, l'Harmattan, coll. « Ouverture philosophique ».

RUEDA Amanda (2014), « Du portrait cinématographique documentaire au portrait en sciences de l'information et de la communication », *Sciences de la société*, 92, p. 177-191.

S. A. (2014), dossier « L'agriculture familiale à travers le prisme du genre. Au Nord et au Sud, des avancées pour toutes et pour tous », *Pour*, 222(octobre).

SOULÉ Bastien (2007), « Observation participante ou participation observante ? Usages et justification de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, 27(1), p. 127-140.

TRONTO Joan (2009/1993), *Un monde vulnérable. Pour une politique du « care »*, traduit de l'anglais par Hervé MAURY, Paris, La Découverte.

TRONTO Joan (2008), « Du care », *Revue du MAUSS*, 32, p. 243-265.

ZIELINSKI Agata (2010), « L'éthique du care. Une nouvelle façon de prendre soin », *Études*, 413(12), p. 631-641.

Enquêtes sociologiques

CHARDON Olivier, Yves JAUNEAU et Joëlle VIDALENC (2020), « Les agriculteurs : de moins en moins nombreux et de plus en plus d'hommes », *INSEE Focus*, 212.

BOUZIANI Zoubir (2018), « L'activité des vétérinaires : de plus en plus urbaine et féminisée », *INSEE Première*, 1712.

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES VÉTÉRINAIRES (2021), *Atlas démographique de la profession vétérinaire*, 6^e édition, <https://www.veterinaire.fr/system/files/files/2021-11/ODV-ATLAS-NATIONAL-2021.pdf>, page consultée le 7 décembre 2023.

NOTES

1. La notion d'animal de compagnie évoque un sentiment d'appartenance et de domination sur l'animal que je ne souhaite pas partager dans mes écrits et mes communications. Je préfère les termes « animal familier » ou « espèce compagne » inspirés des travaux de Despret et de Haraway, plus authentiques et moins anthropocentrés. Mais dans un souci de bonne compréhension de mon propos, j'utiliserai ici la formulation « animal dit de compagnie », qui reprend ainsi la désignation du langage courant, tout en invitant le lectorat à se questionner sur le sens de cette expression.

2. Mon mémoire en master recherche (réalisé en 2020-2021) portait sur la place des imaginaires sociaux et individuels au sein de la relation interspécifique entre les propriétaires et leurs animaux dits de compagnie. Ce travail de recherche consistait à analyser les témoignages de propriétaires au moyen d'entretiens qualitatifs et d'une enquête en ligne semi-directive. L'un des résultats les plus marquants de cette enquête était la forte idéalisation de la relation, les propriétaires allant souvent jusqu'à décrire une relation salvatrice et thérapeutique avec leur animal.

3. Les difficultés de ces professions seront abordées au cours de l'article.

4. Les études animales, *animal studies*, consistent à étudier les animaux, notamment leurs rapports aux êtres humains, au moyen d'une approche transversale et interdisciplinaire des sciences.

5. Les pratiques ethnographiques des primatologues au cours des 50 dernières années, notamment les travaux de Dian Fossey, Biruté Galdikas et Jane Goodall, ont redéfini l'enquête de terrain à travers une approche de l'enquête en proximité.
6. Chats et chiens principalement.
7. En effet, on retrouve quelques études sociologiques sur l'animal comme travailleur du *care* (Mouret, 2017), sur l'animal thérapeute (Michalon, 2011, 2014), sur l'agriculture et le milieu de l'élevage (Molinier et Porcher, 2015 ; Clot, 2015) ou sur l'agriculture et le genre (revue *Pour*, 2[222], 2014). Mais les métiers du *care* restent majoritairement associés aux professions du soin (social et médical) envers les humains (soins palliatifs ou gériatriques, hospitalité et accueil, métiers du *care*...).
8. C'est-à-dire les soirs de captures de chats errants, qui permettent ensuite de vérifier leur état de santé et leur identification auprès d'un ou d'une vétérinaire.
9. Son observation de chimpanzés dans leur milieu naturel pendant 25 ans représente l'une des études de terrain les plus longues jamais réalisées (Goodall, 1986).
10. Clair met en garde au sujet du rapport de pouvoir induit par la dualité enquêté-e/enquêteur-ric : « [Le chercheur ou la chercheuse] définit son objet de recherche, met en place des relations sociales dont lui ou elle seul-e connaît la finalité et qui servent d'abord ses propres intérêts (professionnels notamment), il ou elle tient la plume au moment de rendre publique la description de la vie d'autrui » (*op. cit.*, p. 72).
11. Sur le terrain, la répartition entre les hommes et les femmes dans les différentes catégories professionnelles était la suivante :
 - a. dans le milieu vétérinaire, cinq vétérinaires, dont deux hommes, l'un spécialisé en comportement et l'autre en chirurgie, et trois femmes vétérinaires généralistes. Neuf auxiliaires vétérinaires, toutes des femmes.
 - b. dans le milieu des associations indépendantes, vingt-trois femmes bénévoles, seulement un homme retraité investi avec sa femme dans une association locale.
 - c. dans le milieu des refuges, quatre-vingt-cinq femmes bénévoles et quinze hommes bénévoles. Il y avait également six femmes salariées et trois hommes salariés (dont deux à des postes de direction).
 - d. dans le milieu des élevages, trois femmes entrepreneures, dont deux accompagnées dans leur activité par leurs conjoints.
 - e. dans le milieu de l'éducation, une éducatrice et deux éducateurs.
12. Réalisés auprès d'un vétérinaire comportementaliste, d'un vétérinaire chirurgien, d'un directeur de refuge et de deux éducateurs canins.
13. Les prénoms des enquêtées mentionnés dans la section suivante ont été changés afin de respecter leur anonymat. Les lieux de leurs professions ne sont pas précisés dans cette même volonté.
14. Livre des origines françaises des races de chiens.
15. Verbatim d'Élise, lors d'une discussion entres bénévoles après avoir subi les pressions d'habitants sur un site de prolifération importante de chats, 20 mai 2023.
16. Verbatim d'Agathe lors d'une journée d'observation en clinique, 5 novembre 2022.
17. Verbatim de Gaëlle, après avoir récupéré un chien maltraité par ses maître-sse-s, 18 septembre 2022.
18. Verbatim de Gaëlle, lors de l'adoption d'un chien en refuge depuis deux ans, 24 février 2023.
19. Verbatim d'Élise, lorsque je lui ai partagé mon admiration face à sa dextérité et à son calme la première fois que je la voyais manipuler des chats apeurés et agressifs pour leurs administrer leurs traitements, 5 décembre 2021.
20. Verbatim de Lou, lorsque je lui ai fait remarquer son sang-froid après qu'elle a séparé et apaisé deux chiens en train de se bagarrer dans un box, 12 avril 2022.

21. Verbatim d'Agathe, après avoir consolé une cliente qui venait de prendre la décision d'euthanasier son chat en fin de vie, 13 mars 2023.
22. Verbatim de Gaëlle, quand elle décrit ses conditions de travail en refuge, 6 juin 2022.
23. Verbatim d'Agathe, quand elle expliquait pourquoi elle n'arrivait pas à cesser l'activité de son association, 2 octobre 2022.
24. Cette notion a déjà été introduite dans cet article dans l'argumentation du choix des enquêtées. Voir la note en bas de page 13 présentant la proportion des hommes et des femmes dans l'enquête.
25. Que ce soit par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) ou par les sites spécialisés comme la SCC (Société centrale canine) ou Chiens et Chats de France, recensant les éleveur·euse·s habilité·e·s.
26. Voir la note en bas de page 13 présentant la proportion des hommes et des femmes dans l'enquête.
27. Les métiers du *care* dans leur ensemble.
28. Les études quantitatives en sont de bons baromètres, comme le montre l'*Atlas démographique de la profession vétérinaire* de 2021 qui présente un grand pic de femmes vétérinaires dans les plus jeunes générations de professionnel·les.
29. Puisant ses origines dans les épistémologies féministes (ce qui a pu porter préjudice à sa démocratisation, comme le précise Le Marec [2020]) et les épistémologies du point de vue.

RÉSUMÉS

Le présent article traite la question suivante : comment introduire l'éthique du *care* dans l'enquête de terrain ? Il propose une démarche à la fois réflexive et applicative accompagnant le chercheur ou la chercheuse dans les différentes étapes de son enquête de terrain, en l'éclairant à partir de ma propre enquête de terrain. Il présente notamment la façon dont on peut appliquer des pratiques du *care* à une méthode d'enquête jusque dans son format de restitution à travers l'écriture de portraits d'enquêtée·s. Il met en exergue en quoi l'introduction d'une éthique du *care* dans l'enquête de terrain permet de mieux appréhender certains objets de recherche, parfois invisibles aux yeux de ceux et celles qui n'y prêtaient pas attention, comme ici le travail du *care* en professions animalières, dont certaines caractéristiques propres au travail du *care* prodigué à des animaux dits de compagnie ont pu être définies. Enfin, il montre que penser l'éthique du *care* comme un mode d'enquête est non seulement faisable, mais aussi souhaitable, pour prendre au sérieux notre responsabilité en tant que chercheur·euse, vis-à-vis de nos enquêtée·s, de nos pairs, de nos étudiant·e·s et de toutes les personnes invisibles. Ce texte illustre une démarche de recherche mobilisant le *care* à la fois comme objet de recherche, épistémologie et posture de recherche, dans une volonté de cohérence entre valeurs morales, déontologie et actions scientifiques.

This paper tackles the question of how to integrate the ethics of care EoC into field research. It presents a method that is both reflexive and practical, drawing on insights from my own fieldwork. It demonstrates how EoC practices can be woven into research methodology, from choosing the presentation format to drawing up portraits of research participants. It emphasizes how incorporating EoC into field research provides a better understanding of certain research subjects, such as care work in animal professions, where certain characteristics have been

defined. The paper shows that thinking about EoC as a research approach is not only achievable but also desirable. It illustrates a research approach that uses care as a research subject, epistemology, and research stance in the search for coherence between moral values, ethics, and scientific actions

El artículo se concentra en la pregunta: ¿cómo introducir la ética del cuidado en la investigación de campo? y propone un enfoque tanto reflexivo como aplicado, explicado a partir de mi propia investigación de campo. Presenta además cómo pudieran aplicarse las prácticas del cuidado a una metodología de investigación y cómo se restituyen mediante la redacción de los retratos de los participantes. Expone al público que la inclusión de una ética del cuidado en la investigación de campo permitiría entender mejor ciertos objetos de investigación, como sucede aquí con el trabajo de cuidados en las profesiones relacionadas con animales donde ciertas características han logrado definirse, y muestra que considerándose la ética como un modo de investigación no es solo viable sino también recomendable. Ilustra un enfoque de investigación que moviliza el tema del cuidado como objeto de investigación, epistemología y postura de investigación, que busca una coherencia entre valores morales, deontología y acciones científicas.

INDEX

Mots-clés : éthique du care, travail de care, études animales, animaux de compagnie, terrain d'enquête, portrait, recherche impliquée

Keywords : ethics of care, EoC, care work, animal studies, pets, field research, portrait, engaged research

Palabras claves : ética del cuidado, trabajo de cuidados, estudio de animales, animales de compañía, campo de investigación, retrato, investigación implicada

AUTEUR

COLINE REILLE

Coline Reille est doctorante en sciences de l'information et de la communication — GRIPIC — CELSA Paris Sorbonne. Courriel : coline.reille@gmail.com

Une application Web pour sortir des violences conjugales

Retour sur les enjeux d'une recherche-action en sciences de l'information et de la communication

Giuseppina Sapio

- 1 Pensé comme une « méthodologie “traversière” » (Coulomb-Gully, 2014), comme une « mise en forme culturelle de ce substrat biologique que serait le sexe » (Cervulle et Julliard, 2018) ou, encore, comme « quelque chose d'épistémique : une manière de faire des savoirs et de la connaissance, et aussi, dans une perspective normative, de l'action et du militantisme » (Paveau, 2018), le genre — agissant à travers plusieurs « technologies » (De Lauretis, 2023) — est une « catégorie d'analyse » (Hernández Orellana, 2018) qui exige des chercheurs et chercheuses qui le mobilisent l'exercice d'une critique. En effet, l'introduction d'une « perspective genrée » engage un processus de négociation permanente de leur positionnement dans le champ social, puisque l'un de ses enjeux est précisément de « transformer les milieux dans lesquels on vit et on agit » (Le Marec et Sandri, 2022).
- 2 Si l'anthropologie et la sociologie ont théorisé depuis longtemps autour de la question de la « réflexivité » dans les terrains (Favret-Saada, 1990 ; Bourdieu, 2022), les épistémologies féministes nous réclament un effort supplémentaire en nous demandant de nous positionner relativement aux points aveugles de nos « savoirs situés » (Haraway, 2018 ; Gérardin-Laverge et Collier, 2020) dans une vocation politique de transformation des rapports de pouvoir qui nous traversent et, plus particulièrement, de ceux liés au genre. L'imbrication entre épistémologies féministes et enquêtes de terrain permet de penser trois aspects essentiels de la recherche en sciences humaines et sociales, à savoir la réflexivité, l'engagement et la critique, qui deviennent particulièrement prégnants dans le cadre d'une recherche-action.
- 3 Ainsi souhaitons-nous revenir sur les enjeux à la fois épistémologiques et méthodologiques d'une recherche-action menée en collaboration avec la fédération France Victimes et portant sur une application Web, nommée *Mémo de Vie*¹, à destination de femmes en situation de violences conjugales. L'action sociale ainsi que

les questionnements scientifiques visés par cette recherche-action interrogent la manière dont un outil numérique peut intégrer les usages numériques à la fois des professionnelles et des victimes du réseau de la fédération, avec quels effets et quelles limites.

- 4 Pour cela, nous procéderons d'abord à une réflexion autour des spécificités d'une recherche-action ; ensuite, nous présenterons le cadre, théorique et empirique, de notre collaboration avec la fédération ainsi que les caractéristiques de cet outil en ligne et ses potentialités ; enfin, nous restituerons les résultats de notre travail.

La « recherche-action » entre engagement, critique et réflexivité

- 5 Les enquêtes de terrain provoquent des « vertiges », pour le dire avec les mots d'Isabelle Clair, dans la mesure où elles « manifeste[nt] et interroge[nt] les conflits de normes de part et d'autre de la relation d'enquête ainsi que la légitimité de la position occupée par qui transforme autrui en objet d'étude et entre dans ses lieux de vie comme s'il s'agissait de lieux ouverts » (2022, § 12). Les recherches-actions poussent davantage ces interrogations puisque le périmètre de la relation qui s'établit entre les actrices² de terrain et les chercheuses est par définition fluctuant et soumis à des ajustements permanents.
- 6 Certes, la recherche en sciences humaines et sociales a déjà pointé les difficultés que sous-tendent les pratiques d'enquête, en questionnant la relation avec les enquêtées ainsi que l'implication des chercheuses, à savoir leur capacité à « accepter de “participer” et d'être affecté[es] » par le terrain, en transformant la participation en « instrument de connaissance » (Favret-Saada, *op. cit.*). Or, dans notre perspective, il s'agit de comprendre davantage les spécificités des terrains menés dans un cadre de recherche-action.
- 7 Pour commencer, nous pointerons le rapport privilégié que la recherche-action établit avec l'engagement de la chercheuse, puisque « la véritable recherche-action est celle qui poursuit conjointement deux objectifs : production de connaissances et changement de la réalité par l'action » (Verspieren, 2002) et, contrairement à la recherche dite « classique », ce rapport à l'action (transformatrice) est plus clairement identifié et visé. Nous dirons même que cet engagement est formalisé, voire institutionnalisé ; il prend la forme de conventions, de demandes de financement, d'accords et échéances entre les sujets concernés. Ces derniers sont appelés à « bien définir leur “contrat de travail” [...] et à préciser les objectifs visés [puisque] la recherche-action suppose d'emblée une rupture avec le statu quo » (Dind, 1981, p. 64). Cependant, l'engagement de la chercheuse n'est pas cristallisé une fois pour toutes par/dans le « contrat » avec les actrices de terrain, mais il est régulièrement interrogé, actualisé et mis à distance.
- 8 Bien que cela puisse paraître paradoxal au premier abord, nous considérons l'engagement dans l'action comme l'expression d'une posture critique, ce qui nous permet d'introduire la deuxième spécificité des recherches-actions, à savoir la manière dont elles façonnent notre capacité à exercer des critiques. Selon Paola Sedda, trois postures critiques majeures peuvent être identifiées en fonction de l'intensité du degré d'engagement des chercheuses par rapport à leurs objets de recherche. Il s'agit de la

logique de « dévoilement », de celle de « dénonciation » et, enfin, de celle de « transformation de la société », qui consiste à appuyer, « par le travail théorique et empirique, des forces sociales qui sont susceptibles de constituer un levier pour l'émancipation » (2017, § 7).

- 9 En tant qu'« espace critique mutuel » (Martin, 1984), au sein duquel les rôles et les objectifs des actrices de terrain et de la chercheuse sont présentés et précisés en amont, la recherche-action invite la chercheuse non seulement à exercer un regard critique, mais aussi à considérer ce dernier comme la condition *sine qua non* motivant son engagement dans le projet. En d'autres termes, l'engagement de la chercheuse — basé, certes, sur une appréciation positive initiale des potentialités du projet — est tout de même conditionné à la critique que celle-ci pourra et, surtout, devra exercer dans le but de faire avancer l'action sociale.
- 10 Enfin, la prise en compte de notre réflexivité était essentielle au bon déroulement de la recherche-action. Dans le cadre d'une collaboration avec des professionnelles sur le terrain spécifique des violences conjugales, il était primordial de questionner nos savoirs sur le sujet ainsi que leur complémentarité par rapport à d'autres savoirs et, par conséquent, de tordre la verticalité de certains dispositifs et méthodes d'enquête au profit d'une horizontalité, plus située et assumée. À cet égard, par exemple, nous ferons le choix de ne pas employer le terme « enquêtées » en relation aux personnes avec qui nous avons réalisé des entretiens, dans la mesure où il nous semble que ce mot réinstalle sémantiquement cette verticalité et ne restitue pas exactement la nature de nos échanges. Nous privilégierons plutôt les termes de « professionnelles », « collaboratrices » ou « actrices de terrain » en relation aux membres des équipes de France Victimes avec qui nous nous sommes entretenues et celui d'« informatrices » ou « usagères » pour les femmes en situation de violences conjugales ayant utilisé l'application Web.
- 11 Inspirée par la démarche de décentrement proposée par bell hooks (2017), par les « savoirs situés » de Donna Haraway (*op. cit.*) ainsi que par les réflexions récentes proposées par Virginie Julliard et Alexandra Saemmer (2022) sur les communautés interprétatives et émotionnelles, notre recherche-action a été et demeure encore une négociation permanente entre plusieurs faisceaux de contraintes (institutionnelles, sociales, politiques, personnelles, voire intimes) et avec plusieurs actrices de terrain, dont l'objectif est la mise en commun de nos expertises et savoirs respectifs dans le but partagé de réaliser une action sociale. La recherche-action débute donc avec un acte de reconnaissance : la non-autonomie de nos savoirs, mais leur nécessaire complémentarité.
- 12 Nous avons déjà pu expérimenter l'importance de ce partage de savoirs dans le cadre d'un autre terrain, réalisé dans un centre antiviolence de la ville de Trieste, où nous avons fait face au danger de produire des inférences « ventriloques », au sens que François Cooren (2010) donne au concept de ventriloquie, sur la communication institutionnelle à destination de femmes en situation de violences conjugales (Sapio, 2020). En effet, le travail interprétatif, sur lequel se fondaient nos analyses des représentations médiatiques des victimes, a vacillé lorsqu'il a été confronté aux activités de « décodage » (Hall, 1994) de ces dernières. S'agissant de campagnes de prévention, dont la dimension performative s'avère cruciale, la rencontre avec les destinataires « empiriques » de ces objets communicationnels a été indispensable pour

comprendre davantage les enjeux de la communication institutionnelle et, aussi, pour formuler des préconisations.

- 13 Dans le cadre d'une collaboration avec France Victimes, la reconnaissance d'une horizontalité de nos savoirs respectifs, ceux de la chercheuse et ceux des actrices de terrain, était le présupposé nécessaire au bon déroulement d'une recherche menée auprès de populations difficiles à atteindre comme celle des femmes ayant été ou étant encore en situation de violences conjugales, et ce, non seulement pour nous assurer un accès au terrain, mais également dans le but d'accomplir l'action sociale que nous avions envisagée conjointement avec les actrices de terrain, à savoir la diffusion de l'application Web et son intégration dans les usages numériques des victimes. À partir de cet acte de reconnaissance, une démarche réflexive s'engage progressivement chez la chercheuse qui se doit d'identifier le périmètre de ses savoirs et les limites de son action, tout en promouvant les possibilités que son regard, critique et extérieur, ouvre sur le projet.

Genèse de la recherche-action avec la fédération France Victimes

- 14 Notre collaboration en qualité de chercheuse au sein de France Victimes a débuté en 2020 en tant que bénévole³, pour ensuite bénéficier d'un financement⁴.
- 15 Créée en 1986, la fédération France Victimes est un réseau de 130 associations d'aide aux victimes situées partout en France, financé par plusieurs ministères dont, prioritairement, le ministère de la Justice. Les victimes prises en charge par la fédération ne sont pas uniquement des femmes en situation de violences conjugales, comme il est précisé sur le site Web de la fédération :

La définition de la victime pour France Victimes diffère sensiblement des autres acteurs, tels que la police, la justice, les assureurs et même les médias. Pour France Victimes peuvent bénéficier des services de la Fédération et de son Réseau, toutes les personnes qui s'estiment victimes d'un fait qui peut être qualifié d'infraction, les personnes autour de la victime directe qui subissent directement et à titre personnel les conséquences et les répercussions du fait⁵.
- 16 Dans une démarche critique et réflexive, il a donc fallu composer avec une définition institutionnelle des « victimes », n'ayant pas une assise féministe et affichant une insistance, à la fois sémantique et juridique, sur le mot « victime » qui peut, sur le long terme, figer les populations reçues dans les violences subies. Afin de pallier ces limites, nous avons essayé d'introduire, lors de réunions de travail avec l'équipe responsable de la communication au sein de la fédération, des éléments de langage alternatifs permettant de dépasser cette catégorie. Nous avons par exemple proposé le remplacement du terme « victimes » par celui de « survivantes » dans certains supports de communication, et ce, tout en étant consciente des limites de notre action, la fédération portant elle-même le nom « France Victimes » et ayant une dimension juridique très importante, se concrétisant notamment dans le recrutement prioritaire de juristes au sein de ses équipes.
- 17 Le « projet » MdV est le fruit d'une consultation citoyenne, lancée par Make.org (entre le 25 novembre 2017 et février 2018) et préconisant la conception d'un « outil connecté » pour des femmes en situation de violences conjugales (distinct des numéros de téléphone ou des forums plutôt utilisés dans des situations d'urgence), dont l'usage

était censé avoir des bénéfices sur le long terme. Choisie pour concrétiser ce projet, la fédération France Victimes a développé un réseau et des mécénats de compétences en faisant appel aux savoirs de plusieurs sujets (juristes, psychologues, designers, etc.) engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes, tout en sollicitant également des survivantes afin de prendre part aux échanges sur la création de l'outil. Le résultat a été la conception d'une application Web, nommée Mémo de Vie, dont l'objectif est de favoriser la production d'une forme de réflexivité chez des personnes en situation de vulnérabilité, en facilitant leur sortie d'un cadre dangereux. Dans cette perspective, MdV est une application Web, à savoir une application qui ne requiert pas une installation⁶ et qui partage des similarités avec les applications dites de « Quantified Self » (« soi quantifié »), en d'autres termes elle est conçue comme un instrument qui prolonge et renouvelle « des façons de mesurer les corps, les états mentaux et les activités humaines » (Dagiral, Licoppe et Pharabod, 2019, p. 11).

- 18 À ce stade une précision sémantique s'impose : si MdV est bel et bien une application Web, comme le précise l'« analyse d'impact relative à la protection des données » à laquelle nous avons eu accès, la communication officielle de France Victimes emploie presque systématiquement le terme « plateforme⁷ », et ce, en raison des réticences que pourrait produire — auprès des usagers — le mot « appli », celui-ci étant généralement associé à l'idée d'un accès facilité à des contenus stockés et, par conséquent, à la crainte d'une appropriation illégitime de ces derniers par une personne malveillante.
- 19 Au vu du contexte de conception de cette application Web, MdV se devait de répondre à une promesse de « care » (Laugier, Molinier et Paperman, 2021), à savoir constituer un espace de réflexion et un instrument d'accompagnement pour des femmes en situation de violences conjugales en favorisant, à son échelle, leur processus d'émancipation, notamment sur un plan administratif, psychologique et juridique.
- 20 Afin de comprendre davantage quelles questions scientifiques a soulevées la recherche-action et quelle action sociale était visée dans le cadre de la collaboration avec France Victimes, nous allons présenter les fonctionnalités de MdV, que nous avons appréhendées d'abord à travers une perspective « sémio-pragmatique » (Odin, 2011) et, ensuite, « socio-sémiotique » (Pailhes et Sapio, 2022).

Mémo de Vie, une application Web à destination de femmes en situation de violences conjugales

- 21 La sémiotique a été notre premier ancrage épistémologique et méthodologique dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Si « le mot “sémiotique” désigne l'élaboration de concepts portant sur la production du sens [et] le terme “sémiologie” renvoie à l'analyse concrète d'objets particuliers » (Jeanneret, 2019, p. 105), la perspective « sociosémiotique » exprime une « insistance » (Jeanneret et Souchier, 2009, p. 145) sur le social, qui se matérialise dans une mise à l'épreuve des analyses sémiologiques avec le ou les terrains, dans le prolongement d'une tradition dont Eliseo Verón a été un contributeur fondamental (Gomez-Mejia, Le Marec et Souchier, 2018). Nos travaux sur les violences conjugales et les féminicides nous ont progressivement éloignée non seulement de certaines méthodes sémiologiques qui ne se pensent pas au travers d'un terrain, mais aussi de celles qui ne considèrent pas que « le terrain n'est plus une instance de vérification d'une problématique préétablie mais le point de départ de cette problématisation » (Kaufman, 2016, p. 22). En effet, le seul

travail interprétatif de la chercheuse n'est pas suffisant pour saisir tous les enjeux qui caractérisent ces deux problèmes publics ainsi que leur imbrication avec des objets communicationnels ou avec leur médiatisation. Cela dit, notre accès au terrain étant conditionné à la mise en place d'accords entre le pôle parisien de France Victimes et les associations pouvant nous accueillir, et notre avis étant sollicité dès les phases préliminaires du projet, nous avons commencé par mobiliser une perspective « sémiopragmatique », en considérant MdV comme un assemblage de plusieurs « espaces de communication » (Odin, *op. cit.*), dans le but de saisir, sur le plan sémiologique, le fonctionnement de l'outil.

- 22 Ainsi les quatre principales fonctionnalités de l'application Web (« Mon journal », « Mes documents », « Contacts » et « Bibliothèque ») ont-elles été pensées comme des « espaces de communication » caractérisés par des relations énonciatives, affectives et discursives spécifiques. En rapprochant la notion d'« espace de communication » à celle de « dispositif » (Agamben, 2014 ; Foucault, 1971), nous avons considéré que MdV postule et vise l'activation d'un processus de subjectivation, à savoir la production d'un sujet pouvant se reconnaître et se dire « victime » à la fois par le biais des opérations effectuées, des propriétés sémiotiques de l'interface et des ressources mises à disposition.
- 23 Après avoir accédé à l'application Web au moyen d'une adresse courriel, d'un mot de passe et d'un code à quatre chiffres renforçant la dimension sécurisée de la connexion, nous avons d'abord effectué le remplissage de la rubrique « Humeur du jour », dans laquelle des émojis, « des pictogrammes qui représentent des choses [...] mais aussi des icônes représentant des émotions, des sentiments » (Allard, 2015, p. 16), viennent illustrer une palette d'états d'esprit possibles, suggérés par MdV : joyeux.se, neutre, en colère, stressé.e, triste, déprimé.e, positif.ve, perdu.e, négatif.ve.
- 24 « Cette ornementation émotionnelle ou figurative de notre langage numérique ordinaire » (Alloing et Pierre, 2021, p. 269) permettrait à la victime de choisir un symbole correspondant à la situation affective éprouvée au moment de la connexion. Si l'usagère décide de s'en servir, l'emoji apparaîtra sur le calendrier intégré à la fonctionnalité « Mon journal », ce qui lui permettra d'observer l'évolution de son humeur au fil du temps. Cette étape n'est pas obligatoire, et on peut décider d'accéder directement aux autres fonctionnalités, sans y répondre.
- 25 Par défaut, MdV affiche en premier la rubrique « Mon journal », sur laquelle on peut renseigner les événements survenus : ceux-ci peuvent être racontés à travers l'écriture ou illustrés par des médias (photos, sons, vidéos). Lorsqu'on ajoute un événement au journal, l'interface nous suggère des manières de le qualifier : au-delà du titre et de la date, on peut indiquer — sur un continuum allant de « Positif » à « Négatif », jusqu'à « Danger » — quel est notre sentiment de « sécurité » par rapport aux faits que nous nous apprêtons à relater. Une case nous permet de décrire l'événement ou de joindre un média, et des étiquettes préétablies par l'application Web viennent organiser les informations en plusieurs sous-catégories en fonction du lien entre l'événement et son contexte. À titre d'exemple, on peut renseigner sous l'étiquette « Auteur(s) du/des faits » toutes les informations relatives aux agresseurs. Il est également possible de créer de nouvelles étiquettes, afin d'adapter davantage la narration aux spécificités des violences subies par chaque victime.
- 26 Une fois enregistré, l'événement s'affiche sur une ligne du temps que l'on peut dérouler dans le journal et qui montre, par le biais des couleurs associées au « sentiment de

sécurité » préalablement choisi, l'évolution de l'état de la victime. Cette dimension chromatique a, entre autres, la fonction de schématiser et d'illustrer la dimension cyclique (Delage, 2017 ; Romito, 2005) des violences subies, notamment dans un cadre de violences conjugales, à savoir l'enchaînement entre des phases plutôt sereines et des moments de tension, voire de violences. Si l'on réfléchit en termes de processus de subjectivation, cet espace de communication aurait pour vocation de faire émerger un « je » victime qui commencerait à décliner les violences subies et à organiser ses pensées et sentiments que le processus d'emprise a rendus inexorablement chaotiques.

- 27 La deuxième fonctionnalité, « Mes documents », aura l'objectif (complémentaire) de constituer l'usagère en « victime » capable d'affirmer et d'appuyer son statut auprès d'instances administratives, judiciaires, policières, etc., par le biais des éléments ajoutés à son dossier (fichiers de texte, mais aussi d'autres médias).
- 28 La troisième fonctionnalité, « Mes contacts », est un répertoire de numéros de téléphone comme le 116 006 (fédération France Victimes), le 3919 (Fédération nationale Solidarité femmes), le 119 (Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger) et le 115 (Samusocial). Il est également possible d'ajouter des numéros personnels, dans la sous-rubrique « Mon répertoire ». Dans cet « espace de communication », l'usagère peut prendre connaissance des contacts existants, mais peut surtout passer à l'action, l'interface proposant pour chaque numéro un bouton permettant d'être mise en relation avec le service demandé : l'appel à l'aide peut contribuer à consolider la reconnaissance de soi en tant que victime.
- 29 Enfin, la quatrième fonctionnalité est la « Bibliothèque » dans laquelle sont répertoriées plusieurs ressources permettant à l'usagère de prendre connaissance, par exemple, de ses droits (l'aide juridictionnelle, l'hébergement d'urgence, la main courante ou encore le bracelet anti-rapprochement), mais aussi de mieux qualifier les différents types de violences subies (viol conjugal, harcèlement sexuel, violences conjugales). Dans cet espace, il s'agit d'acquérir des savoirs permettant de mieux comprendre le cadre dangereux dans lequel l'usagère se trouve ainsi que les dispositifs qui en faciliteraient la sortie.
- 30 Pour terminer, nous signalerons deux aspects essentiels de l'application Web. D'une part, le bouton « Vite, je quitte » déconnecte, automatiquement et en cas d'urgence, l'usagère de son espace en la renvoyant vers une page Web d'information (celle de la CAF ou celle de la météo en France, par exemple). D'autre part, le compte MdV peut être créé soit directement par une victime, soit par une proche qui le renseignerait pour elle.
- 31 L'application Web MdV fait l'hypothèse — tout en se basant sur le vécu de victimes interrogées au moment de sa conception — de l'existence d'une « usagère modèle », pour reprendre le concept du « lecteur modèle » d'Umberto Eco (1979), en imaginant les possibilités que l'usage de ses différentes fonctionnalités ouvrirait à la victime. Dans cette perspective, les principales préconisations élaborées par France Victimes — qui constituaient le cœur de l'action sociale à laquelle nous avons participé — étaient les suivantes : une élaboration progressive des violences subies par les usagères, grâce à un remplissage systématique du journal ; une fluidification des démarches administratives et juridiques grâce au stockage de documents ; une contribution au processus d'émancipation grâce aux ressources proposées, promouvant des savoirs pratiques ou juridiques.

- 32 Or, l'action sociale est mise à l'épreuve par la rencontre avec les actrices de terrain, à savoir les professionnelles pouvant faire la prescription de MdV et les femmes en situation de violences conjugales pouvant s'en servir. En effet, l'expérience de l'usagère « empirique » va certainement diverger de celle de l'« usagère modèle », et le terrain intervient justement pour problématiser les usages préconisés et les usages effectifs ainsi que pour confronter les continuités et les discontinuités qui existent entre le projet de l'application Web et sa transposition dans un cadre spécifique. Enfin, il est important de souligner que, dans un cadre de recherche-action, le terrain constitue aussi un espace de réflexion — menée conjointement avec nos collaboratrices — autour des enjeux de l'application Web et, surtout, un espace d'élaboration de solutions aux obstacles progressivement rencontrés.
- 33 Sur le plan scientifique, il s'agissait de penser les possibilités de transformation sociale qu'une recherche-action peut ouvrir à partir d'un outil numérique, tout en soulevant des interrogations éthiques et politiques sur le choix d'introduire l'usage d'une application Web dans la prise en charge du problème public des violences conjugales.
- 34 Afin de mieux saisir ces enjeux, nous nous proposons maintenant de revenir sur les différentes étapes de mise en place de l'expérience de terrain.

Négocier sa place dans une recherche-action : observer, former, agir

- 35 Comme nous le précisons, nos premières interventions au sein de France Victimes se sont effectuées en 2020, alors que l'application Web avait déjà été conçue et diffusée auprès de ce que le siège parisien de France Victimes nomme les « territoires pilotes », à savoir les associations (au nombre de six au début) ayant donné leur accord à l'intégration de l'outil dans leurs pratiques professionnelles de prescription.
- 36 Dans un premier temps, nous sommes intervenues — aux côtés de nos interlocutrices au sein de la fédération, à savoir la directrice de la communication et la chargée de projet digital⁸ — dans le cadre de réunions qui visaient à peaufiner les éléments de langage constituant la communication institutionnelle à destination des potentielles prescriptrices de MdV.
- 37 Dans un second temps, nous avons conçu, conjointement avec elles, un projet de recherche visant à comprendre comment la stratégie de diffusion de l'outil, telle qu'elle avait été élaborée par le siège parisien de la fédération, pouvait s'adapter aux cadres de travail de certaines associations du réseau France Victimes.
- 38 Dans cette perspective, il s'agissait de penser la diffusion de l'application Web en termes de « stratégies » et de « tactiques » au sens que Michel de Certeau (1990, p. 57-63) confère à ces termes. Autrement dit, sur le plan de l'action sociale, nous souhaitions observer si les actions prévues dans le cadre de la stratégie globalisante de la fédération pouvaient effectivement se réaliser sur le terrain des différentes associations qui la composent et qui négocient en permanence avec plusieurs contingences (spécificités liées au territoire, populations reçues, contraintes inhérentes au cadre de travail, etc.). Sur le plan scientifique, il s'agissait d'observer comment un objet numérique était, d'une part, reçu au sein d'un milieu professionnel et, d'autre part, utilisé par ses destinataires potentielles.

- 39 Dans notre perspective de chercheuse, nous avons dû composer avec plusieurs difficultés et ajuster progressivement notre projet de recherche. En effet, selon le dispositif initialement prévu, nous souhaitions échanger, sur deux temporalités distinctes, avec des femmes en situation de violences conjugales utilisant MdV au sein des « territoires pilotes ». Les premiers entretiens auraient eu lieu au moment de la prise en main de l'outil par les femmes, tandis que les suivants auraient été effectués six mois après, afin d'observer l'usage (ou non) sur le long terme de l'application Web. Or, la diffusion de MdV auprès des victimes étant encore insuffisante, nous avons dû revoir ce programme de recherche et, en concertation avec nos interlocutrices du siège parisien de France Victimes, nous avons décidé de comprendre les raisons des potentielles réticences concernant l'outil ayant des répercussions sur la prescription. Ainsi nous a-t-il paru judicieux d'interroger les actrices de terrain pouvant faciliter la diffusion de MdV et son intégration aux usages numériques des victimes, dans le but de comprendre quels facteurs (caractéristiques de l'application Web, contraintes de travail, spécificités des populations reçues, etc.) pouvaient entraver leur action.
- 40 Dans cette perspective, nous nous sommes rendues au sein de trois « territoires pilotes » (Bourges, Nice et Strasbourg) du réseau France Victimes, en effectuant chaque fois un séjour d'environ une semaine⁹ donnant lieu à une observation participante, à l'élaboration d'un carnet de terrain et à des entretiens, prioritairement avec les professionnelles des associations (juristes, psychologues, intervenantes sociales), mais également avec quelques victimes. Nous avons aussi effectué des observations à l'extérieur des locaux des associations, en accompagnant certaines juristes dans des lieux associés à leurs missions dans lesquels la prescription de MdV est également préconisée : le commissariat de police de Nice-Ouest, le tribunal judiciaire de Strasbourg et le tribunal judiciaire de Saverne.
- 41 Au-delà des résultats recueillis à partir du travail ethnographique, notre réflexion s'appuie également sur d'autres éléments : la lecture de documents tels que les bilans d'activités des trois associations et un questionnaire à destination des usagères de l'application Web et des professionnelles réalisé par la direction de la communication de France Victimes et ayant obtenu 80 réponses. Contrairement à la réalisation de ce questionnaire, à laquelle nous n'avons pas pris part, deux autres questionnaires ont été élaborés, en concertation avec nos interlocutrices à Paris, afin d'évaluer la diffusion de MdV auprès des victimes et des professionnelles pouvant en faire la prescription. Ces questionnaires étant encore en cours de diffusion (en ligne), nous ne pouvons pas nous appuyer sur ces données supplémentaires dans le cadre du présent article.
- 42 Pour revenir au terrain, celui-ci était donc caractérisé par plusieurs étapes.
- 43 Tout d'abord, l'observation participante a permis de constituer un observatoire des pratiques professionnelles en vigueur dans chaque association, en nous renseignant sur le cadre de travail et sur les potentielles difficultés liées à la « bonne » prescription de MdV. Ensuite, des interventions effectuées auprès des professionnelles ou des victimes — rapprochant ainsi notre recherche-action d'une « recherche-intervention » (Baralonga, 2018) — ont constitué pour nous une initiation à la prise en main de MdV. En effet, lors des entretiens, nous faisons face à un public hétérogène allant de professionnelles ayant été formées¹⁰ à l'application Web à celles qui ne connaissaient pas l'outil (par manque de temps ou parce que recrutées depuis très peu de temps). De manière équivalente, nous avons également initié des victimes à l'usage de MdV. La « recherche-intervention » s'est ainsi manifestée dans la constitution d'un espace

« hybride », à mi-chemin entre l'entretien de recherche et la formation à MdV, dans une démarche qui faisait osciller notre statut, de chercheuse à actrice de terrain. Enfin, la dernière étape a été le retour critique sur le projet accompagné par l'élaboration de solutions sur le court et le long terme. Une restitution du terrain a été proposée, d'une part, à nos interlocutrices à Paris et, d'autre part, aux professionnelles en association : au-delà d'une présentation des difficultés expérimentées, il s'agissait de réfléchir à des ajustements dans les pratiques professionnelles dans le but non seulement de faciliter la diffusion de MdV, mais aussi d'améliorer, à une échelle certes modeste, leur cadre de travail. Dans cette perspective, un webinaire¹¹ a été organisé pour partager et discuter à la fois des problèmes rencontrés et des solutions suggérées.

Le terrain « éprouvant » des violences conjugales

- 44 Dans cette partie, nous allons non seulement présenter les résultats de notre triple terrain (Bourges, Nice et Strasbourg), mais nous allons aussi tenter de restituer les points saillants d'un terrain que nous définissons comme « éprouvant » pour deux raisons : d'une part, parce qu'il nous a permis d'observer comment notre objet — MdV — était « mis à l'épreuve » et répondait aux contraintes et aux contingences du quotidien à la fois des professionnelles en association et de certaines victimes ; d'autre part, parce qu'il nous a constamment mise à l'épreuve en tant que chercheuse et actrice sociale, sans jamais nous épargner sur le plan émotionnel. Dans le cadre d'une réflexion sur le pouvoir agissant des terrains et du genre, il serait contradictoire, voire paradoxal, de ne pas tenir en compte la manière dont nous avons occupé ce terrain avec notre subjectivité. Ignorer notre trajectoire (de transfuge et d'étrangère) et les expériences entre autres de violence (intrafamiliale et conjugale) — qui nous ont forgée et ont façonné notre rapport au terrain — relèverait de la « cécité analytique » (Lagrave, 2021, p. 17) et d'une posture intellectuelle soucieuse de tomber dans une « réflexivité narcissique », à savoir dans un « retour intimiste et complaisant sur la *personne* privée du sociologue » (Bourdieu, *op. cit.*, p. 51). Or, il est indéniable que ce terrain nous a éprouvée et nous a coûté, en tant que chercheuse, précisément parce qu'il est entré en résonance avec notre personne, et l'affirmer permettra de reconnaître ses « ratés », ses angles morts.
- 45 Nous avons décidé de ne pas présenter nos résultats en les séparant en fonction des trois associations dans lesquelles nous nous sommes rendues ; ainsi, dans un souci de cohérence et de problématisation, nous avons fait le choix de restituer nos échanges avec les professionnelles et les victimes, en identifiant chaque fois les difficultés et les avantages expérimentés dans la prescription et/ou l'usage de l'application Web.
- 46 Pour ce qui concerne les professionnelles rencontrées — à savoir des juristes, des psychologues et des intervenantes sociales —, nous avons observé que la prescription de MdV questionne sur trois niveaux distincts : celui des propriétés de l'application Web, celui des caractéristiques du cadre de travail en association et, enfin, celui des spécificités des violences subies par les victimes reçues dans les bureaux.
- 47 Dans le premier cas, les échanges avec les professionnelles ont prioritairement porté sur les difficultés liées à la langue de l'outil (le français), à sa nature (numérique) et à sa propension à générer une « écriture de soi ». En effet, plusieurs d'entre elles ont pointé l'impossibilité pour certaines victimes de s'en saisir puisqu'elles sont non francophones, non scolarisées, voire analphabètes, et qu'elles vivent dans des

conditions de précarité sociale, ce qui matérialise ce qu'on nomme généralement la « fracture numérique ». L'une des juristes — arabophone — embauchées à Strasbourg, par exemple, pointe certaines spécificités des populations reçues :

Il y a une grosse population de réfugiés et d'étrangers à Strasbourg. [...] Pour moi, Mémo de Vie n'est pas très adapté au public que je reçois, [...] j'ai quand même pas mal de gens qui ont du mal à écrire, à lire. C'est quand même une population très précaire. [...] La fracture numérique, elle est là et la barrière n'est pas forcément l'âge [en référence à une femme tchétchène de 25 ans] (I., juriste à Strasbourg).

- 48 Cette fracture est donc autant fonction des territoires ruraux desquels sont parfois issues les victimes (« Ce sont des petits villages plus enclavés ») que de l'âge (« Elle a plus de 56 ans et elle nous engueule quand on l'appelle sur le téléphone portable parce qu'elle ne l'utilise pas, [...], elle a un téléphone à clapet » [L., juriste à Strasbourg]). À Nice, on nous rappelle aussi que si « la personne a déjà du mal à s'exprimer à l'oral, elle aura également du mal à s'exprimer par le biais d'un ordinateur ou d'un téléphone. Beaucoup ne savent pas spécialement écrire ou, du moins, pas en français, également utiliser tout ce qui est outil informatique » (A., juriste).
- 49 Ainsi le terrain a-t-il fait émerger très rapidement les autres rapports de pouvoir — au-delà du genre — qui traversent le problème public des violences conjugales et rendent la prise en charge de celles-ci plus complexe. Dans ce sens, les limites de la consultation citoyenne ainsi que les préconisations de la fédération se sont aussitôt matérialisées sous la forme d'une double projection, postulant l'existence d'une « bonne victime » (Sapio, *op. cit.*) de violences conjugales et, par conséquent, celle d'une « usagère idéale », pour qui l'accès aux technologies et aux techniques se ferait sans entraves particulières. Le terrain a ainsi dévoilé comment les impensés des autres rapports de pouvoir (de classe, d'âge ou, encore, de ceux liés au statut migratoire) avaient façonné la conception de l'outil qui, mis à l'épreuve de certains espaces sociaux, montrait l'insuffisance de la seule catégorie analytique du genre dans cette tentative de prise en charge « numérique » des violences conjugales.
- 50 Toujours à Nice, l'une des juristes qui assurent des permanences dans l'un des commissariats de la ville identifie un autre souci d'ordre matériel, à savoir les forfaits téléphoniques : « Alors déjà elles ont du mal avec le téléphone, des fois le compte est au nom de monsieur, donc il suffit qu'elles partent de la maison et, deux jours après, il clôtüre, il résilie le forfait » (J., juriste). Même constat à Bourges où l'une des intervenantes sociales (A.) rappelle qu'« il n'y a pas toujours les forfaits qui suivent ou les téléphones qui sont connectés ».
- 51 Le terrain venait ainsi souligner un autre impensé dans la réflexion autour des violences conjugales qui avait caractérisé la conception de MdV, à savoir leur connexion étroite avec la condition administrative et économique des victimes. L'accès aux ressources matérielles pouvant être à la fois la cause d'une plus grande exposition à la violence de ces dernières ou l'une des formes des violences exercées contre elles, les usages numériques des victimes semblaient avoir fait l'objet d'un processus d'idéalisation, excluant de facto la possibilité que certaines d'entre elles n'aient pas les moyens d'être connectées.
- 52 Dans certains cas, on nous explique que les réticences à la prescription de MdV viendraient de la préférence de certaines victimes pour l'écriture sur papier :
- Elle note beaucoup de choses, elle a beaucoup de papiers et j'avais essayé de lui expliquer que Mémo de Vie, ça pouvait être très bien pour elle, parce qu'elle a peur,

elle se promène toujours avec ses papiers parce qu'elle a peur que son mari les voie ou les brûle. [...] Ça n'a pas suffi à la convaincre (M., juriste).

53 Dans le but de pallier ces difficultés, lors des entretiens et dans une démarche de recherche-action, nous avons tenté d'élaborer des solutions en suggérant aux professionnelles de tenir compte de la fonctionnalité « Médias » qui permettrait à des femmes peu enclines à l'écriture de soi de s'exprimer par d'autres moyens (les images ou les enregistrements sonores, par exemple). Dans d'autres cas, les solutions émergeaient dans le cadre même de l'entretien : à titre d'exemple, la juriste intervenant dans le commissariat de Nice nous avait montré — lors d'un tour des locaux — un bureau dans lequel elle aurait souhaité installer un ordinateur pour que les femmes reçues puissent s'en servir pour leurs démarches, dont la compilation de MdV (notamment pour le stockage des documents sensibles).

54 Deux psychologues, l'une à Nice (S.) et l'autre à Strasbourg (A.), ont également insisté sur les bénéfices de l'application Web dans le cadre de leur travail, et ce, en dépit des difficultés évoquées et reconnues (langue, fracture numérique, écriture de soi). Préconisant un développement de l'application Web en d'autres langues que le français (une amélioration qui est effectivement en cours d'élaboration), S. affirme que « c'est hyper important, parce qu'on a beaucoup de femmes qui sont étrangères et qui se retrouvent vraiment très, très isolées. Avoir une sorte de journal intime et virtuel comme ça, ça fait compagnie ». De son côté, A. parle du rôle « cathartique » de l'écriture pour des femmes ayant été en situation de violences conjugales :

Souvent, ce sont des personnes qui ont vécu des choses violentes et qui ont envie de les retranscrire avec des mots crus, mais qui s'excusent de répéter des paroles violentes ou alors elles se censurent un petit peu, elles se restreignent. Souvent, c'est plus simple par écrit d'être un peu trash, comme ce qu'elles ont vécu de trash.

55 Dans le deuxième niveau, celui des réticences liées au cadre de travail, les professionnelles rencontrées nous ont fait part de leurs hésitations dans la prescription, et ce, en raison de la temporalité particulière qui caractérise leurs activités. Tout d'abord, plusieurs d'entre elles ont souligné la durée restreinte et le caractère d'urgence aussi bien des rendez-vous avec les victimes que des séances de psychothérapie, ce qui les empêche d'assurer une bonne prescription de l'outil, se résumant parfois dans la présentation rapide du dépliant.

56 Ensuite, elles ont également exprimé deux réticences liées à la pertinence d'évoquer MdV lors du premier rendez-vous : d'une part, il s'agit d'un moment très chargé en informations, puisque les victimes reçoivent de nombreuses indications concernant les démarches à engager, auxquelles viendrait s'ajouter l'explication du fonctionnement de l'application Web ; d'autre part, il s'agit d'un moment très chargé du point de vue émotionnel, et la présentation d'un outil numérique contraste avec la situation expérimentée et les sentiments éprouvés : « Quand elles [les victimes] arrivent, elles viennent souvent de déposer plainte et elles vont nous sortir des trucs terribles, leurs histoires terribles, et nous on ne se voit pas parler d'une plateforme » (M., juriste, Bourges). À cet égard, une juriste à Nice, F., précise les différentes tâches qu'elle doit remplir lorsqu'elle reçoit une victime :

Alors, déjà on remplit une fiche et on doit prendre plein d'informations liées à la victime, donc ça nous prend du temps. Parfois la victime ne comprend pas, on revient, on reprend les informations. On va essayer de déceler quelle est l'urgence et Mémo de Vie, je ne vois pas la place où, alors, il faudrait qu'on ait beaucoup plus de temps et le temps on ne l'a pas.

- 57 Le terrain laissait ainsi transparaître certains présupposés concernant les objets communicationnels connectés dont la nature numérique était remise en question, car jugée inappropriée dans le cadre d'interactions avec les victimes. Or, si le savoir des professionnelles demeure indéniable, nous avons observé que, lorsque nous avons pu nous entretenir avec des femmes en situation de violences conjugales, leur rapport à la parole était particulièrement intense. Cela s'explique par la temporalité privilégiée dont nous disposions (contrairement aux actrices de terrain), qui permettait, dans un premier temps, d'écouter longuement les récits de ces femmes et, dans un second temps, de montrer que MdV pouvait être pensé comme un prolongement, certes différent, de cette interaction.
- 58 L'observation participante a confirmé l'urgence dans laquelle travaillent les professionnelles ainsi que les multiples contraintes avec lesquelles elles doivent jongler au quotidien, avec l'enchaînement des rendez-vous ainsi que les déplacements au tribunal ou au commissariat, sans compter les nouvelles personnes qui arrivent au fur et à mesure car dirigées par la gendarmerie ou la police vers le bureau d'aide aux victimes. Pour cela, nous avons également essayé d'élaborer des solutions, toujours en concertation avec les professionnelles, en partant du constat qu'une bonne prescription de MdV consisterait en la création du compte avec la victime, et non seulement en une présentation de l'application Web. Lors de nos terrains, nous avons systématiquement assuré cette tâche, en exemptant ainsi les professionnelles de le faire. Or, cela n'étant pas possible au quotidien, en raison de l'absence d'une « référente » MdV au sein de chaque association, nous avons suggéré au pôle parisien de proposer de faire appel à des bénévoles pouvant assurer cette tâche à partir d'un ordinateur mis à disposition dans les locaux et intervenant une fois que la victime a terminé son rendez-vous avec la juriste et/ou la psychologue. Une deuxième solution serait de renforcer l'affichage dans les bureaux et la mise à disposition d'éléments de communication tels que les dépliants : à titre d'exemple, nous avons procédé personnellement à cette tâche dans les bureaux de l'association niçoise, qui étaient assez épurés de ce point de vue. Enfin, nous avons convenu avec les professionnelles qu'une bonne prescription de l'outil doit nécessairement se dérouler en personne et qu'elle ne peut pas se faire lors des permanences téléphoniques qu'elles assurent (parallèlement à leurs fonctions) et que, puisqu'elles ne sont pas forcément amenées à revoir les victimes, il serait tout de même propice de présenter l'outil en fixant un rendez-vous ad hoc, dans un deuxième temps.
- 59 Ces observations s'accompagnent d'une réflexion nécessaire sur les conditions de travail en association. Le terrain nous a amenée à considérer que la catégorie analytique du genre ainsi que celles relatives à d'autres rapports de pouvoir étaient opérantes pour penser non seulement les caractéristiques des populations reçues, mais aussi celles du milieu associatif dans lequel nous étions plongée, les deux étant strictement liées. Avec des équipes quasi entièrement constituées de jeunes femmes diplômées en droit, en criminologie ou en psychologie, déclarant avoir fait le choix du « travail social » en dépit des écarts salariaux avec d'autres milieux professionnels, les associations du réseau France Victimes n'échappent pas aux métamorphoses du milieu associatif liées à la « privatisation et [au] recul du secteur public [...] et, d'autre part, [à] la "publicisation du privé" » (Hardy, 2014, p. 120). La prise en compte du contexte — où la professionnalisation est étroitement imbriquée à la « reconnaissance sociale » (Dussuet et Flahault, 2010) — permet de comprendre davantage les réticences exprimées à l'égard d'un outil numérique.

- 60 Dans ce sens, nous avons tenté de pallier ces difficultés en montrant que les professionnelles elles-mêmes pouvaient tirer bénéfice de l'usage de MdV par les victimes, ces dernières disposant plus facilement de leurs documents, ce qui permet de fluidifier leurs échanges, avec un gain de temps notable. Enfin, comme nous le suggère A., psychologue à Strasbourg, dans certains cas, l'usage de l'application Web viendrait combler la demande importante de prise de rendez-vous de la part des victimes qui se heurte inexorablement aux contraintes du cadre professionnel :

Je me verrais le prescrire [...] à des personnes qui sont justement [...] un peu dans cette cascade, il y a tout qui sort ou qui se mélange, ça permettrait de structurer beaucoup de choses. Et je le conseillerais aussi à des personnes qui sont en demande de rendez-vous très rapprochés ; parfois il y a des personnes qui peuvent demander à ce qu'on se voit deux fois par semaine, ou toutes les semaines et ce n'est pas possible, en général on a un mois d'attente, c'est compliqué. Ça, ça pourrait être quelque chose qui viendrait contenir un petit peu leur angoisse, ça ferait un petit peu le lien entre les séances.

- 61 Pour terminer, le troisième niveau de réflexion élaboré par les professionnelles porte sur l'adaptation de MdV à certains types de violences : des bilans d'activités des trois associations, il ressort que les violences conjugales constituent statistiquement la part la plus importante d'affaires prises en charge, avec des spécificités relatives à certains territoires (les dossiers relatifs aux victimes d'attentat traités à Nice, par exemple).
- 62 En raison de leur caractère cyclique et de leur hétérogénéité, dans la mesure où elles peuvent impliquer à la fois des violences administratives (rétention de documents sensibles), économiques (pensions alimentaires non payées), physiques (apparition de handicaps permanents), sexuelles (viols conjugaux ou prostitution forcée), psychologiques (troubles du stress post-traumatique), les violences conjugales peuvent trouver, selon les professionnelles rencontrées, une meilleure « transcription » dans MdV, notamment grâce aux fonctionnalités « Mon journal » et « Mes documents ». Cela dit, elles nous indiquent que toute affaire impliquant un processus de répétition des violences telles que le harcèlement (sexuel, scolaire ou au travail), le cyberharcèlement ainsi que les conflits de voisinage (très présents dans les affaires traitées par France Victimes) peuvent faire l'objet d'une transposition de l'application Web.
- 63 Dans le cadre des violences conjugales, elles s'accordent sur le fait que la séparation du conjoint violent ne décrète pas la fin des abus qui, au contraire, peuvent s'intensifier : elles considèrent alors que MdV peut intervenir à la fois pour contribuer à la sortie d'un cadre dangereux et pour monitorer la situation après la fin de la relation.
- 64 Selon certaines, l'application Web s'avère particulièrement utile lorsqu'il y a une indécision de la part des victimes « qui ne sont pas prêtes à déposer plainte tout de suite, qui ne sont pas prêtes pour les démarches judiciaires » (I., juriste, Strasbourg) ou une incapacité à prendre conscience de la situation :

Pour qu'elles arrivent à formuler des choses qu'elles n'arrivaient pas forcément à formuler au quotidien, pour qu'elles expriment, pour qu'elles accumulent aussi des preuves, pour mettre les choses au clair, être aussi en accord avec elles-mêmes, pour qu'elles n'oublient pas, parce que c'est vrai qu'on oublie vite les choses, les événements (F., juriste, Nice).

- 65 L'apport des psychologues est particulièrement intéressant pour comprendre que l'outil peut aussi s'adapter à des cas où il n'y a eu qu'un événement traumatique, par exemple un viol incestueux : « [...] tous les flashes qu'elle pouvait avoir parce que c'était un abus sexuel de son oncle, [...] elle était envahie de flashes, elle a peur d'oublier et la

peur d'oublier fait que ça revient encore un peu plus, d'où l'intérêt de les noter » (S., psychologue, Nice).

- 66 Cela dit, les violences réitérées semblent être plus efficacement transposables à l'application Web, comme le suggère A., psychologue à Strasbourg, qui suggère cette image assez éloquentes d'une boucle traumatique transformée en ligne du temps :
- [...] dans le cadre du psychotrauma, les personnes se sentent bloquées dans la temporalité. C'est comme si elles étaient coincées dans une boucle et qu'elles revivaient sans cesse la même chose. C'est pour ça que cette idée de temporalité de manière horizontale, ça peut être une petite perche pour sortir de cette boucle.
- 67 Enfin, les entretiens avec les professionnelles ont montré la complémentarité de MdV par rapport à d'autres outils, par lesquels on peut le remplacer lorsqu'il ne s'avère pas efficace avec certaines victimes, comme le précise M., juriste à Bourges : « J'avais vraiment insisté sur le journal de bord en disant qu'elle allait pouvoir s'apercevoir elle-même des difficultés dans lesquelles elle est et, finalement, ce qui a fonctionné, c'est que je prenne un violentomètre¹² et que je lui fasse cocher les cases. »
- 68 Nous avons présenté les résultats du travail de terrain du point de vue des professionnelles et nous passons maintenant aux quelques victimes que nous avons rencontrées lors de nos trois terrains.
- 69 Comme annoncé plus haut, nous n'avons pas pu nous entretenir avec de nombreuses femmes ayant été ou étant encore en situation de violences conjugales, la prescription de l'application Web n'ayant pas encore atteint un niveau de diffusion important. Si, d'une part, nous avons tout de même pu rencontrer des femmes ayant déjà commencé à utiliser MdV (deux à Bourges, l'une en instance de séparation, 28 ans, et l'autre vivant avec son conjoint violent, 50 ans), d'autre part, nous avons pu faire nous-mêmes la prescription auprès de femmes qui ne connaissaient pas l'application Web et qui nous ont été introduites par les professionnelles des associations. Il s'agit de deux personnes supplémentaires à Bourges (une femme résidant avec son mari exerçant sur elle des violences psychologiques, 51 ans, et une autre en instance de séparation qui venait de recevoir une OQTF¹³, 42 ans) ; de trois femmes à Nice, dont une rencontrée lors de la permanence au commissariat ayant subi des violences de la part de sa conjointe au moment des faits, 44 ans ; d'une femme ayant subi des violences conjugales et faisant l'objet de harcèlement de la part de l'ex-partenaire incarcéré, 23 ans ; d'une autre ayant engagé une procédure pour harcèlement sexuel contre son ancien directeur de thèse, 35 ans ; d'un jeune homme de 21 ans reçu lors d'une permanence au tribunal judiciaire de Strasbourg, dans le cadre de violences conjugales perpétrées par son ex-conjoint, et d'une femme de 42 ans reçue au tribunal judiciaire de Saverne en instance de séparation de son mari violent.
- 70 Si la plupart de ces victimes n'avaient aucune connaissance de l'outil, ces « entretiens » voués à la présentation de MdV ont été particulièrement précieux dans la mesure où ils nous ont permis de penser l'application Web en fonction des spécificités de chaque cas et, surtout, ils nous ont obligée à une véritable « mise en situation », nous permettant d'expérimenter, entre autres, les difficultés rencontrées par les professionnelles ainsi que d'élaborer des solutions supplémentaires dans le cadre de la prescription. À titre d'exemple, la femme reçue à Bourges et soumise à une OQTF était originaire du Kosovo et s'exprimait très difficilement en français. Cependant, elle a été très réceptive à la présentation de l'outil, en nous faisant part d'une pratique photographique particulière, qui pouvait être transposée à MdV et suggérée à des personnes ayant des

difficultés à s'exprimer à l'écrit et/ou en français. En effet, elle nous a montré une galerie de photos et, plus précisément, de *selfies* qu'elle réalise quotidiennement avec son téléphone afin de se souvenir de son état d'esprit, bon ou mauvais qu'il soit. En nous montrant concrètement que l'expression de soi ne passe pas obligatoirement par l'écrit, elle nous a donné d'ultérieurs éléments de langage à adopter et à suggérer lors de la prescription de MdV. De manière équivalente, une autre femme rencontrée à Bourges, vivant avec le conjoint violent et suivant une thérapie familiale avec lui, proposait également une solution « créative » : « Je pensais aussi aux personnes qui ne savent pas lire. [...] Il faudrait peut-être pouvoir faire des dessins ? » Dans cette perspective, l'autre victime reçue à Bourges et souhaitant se séparer de son conjoint avait suggéré de considérer MdV comme un instrument — au même titre que ceux qu'elle utilisait dans le cadre de son activité de femme de ménage — lui permettant de « ranger ses idées » et de « faire le ménage dans sa tête ». L'évocation de ces images, simples mais efficaces, peut s'avérer particulièrement féconde dans certains cas de prescription et a été proposée lors du webinaire de restitution.

- 71 Parmi les avantages reconnus par les victimes, on peut évoquer les suivants : le stockage sécurisé de documents sensibles, qu'il s'agisse d'enregistrements sonores, de captures d'écran ou de dépôts de plainte par exemple, qui semble produire un sentiment de confiance chez certaines (« Ce site il est bien parce que c'est moi qui ai les photos et les documents et c'est moi qui ai le contrôle », femme à Bourges en instance de séparation) ; le déplacement des contenus violents (messages ou images) dans un espace séparé et, par conséquent, la réhabilitation de la fonction de loisir que le téléphone remplit entre autres (« C'est bien pratique, ça m'évite d'avoir toutes ces photos dans mon téléphone », victime harcelée par son ex depuis la prison) ; enfin, l'existence d'un « espace à soi » à travers le journal, sorte de réceptacle des pensées et des sentiments éprouvés.

Conclusion

- 72 Il n'est pas anodin d'affirmer que cette recherche-action n'a pas seulement été un projet de recherche, mais qu'elle nous a changée, sur les plans scientifique, social (certes, à notre échelle) et personnel, en mettant en crise une certaine conception des enquêtes de terrain : traversée par les contraintes et les contradictions du milieu, tiraillée entre recherche *et* action, nous avons dû constamment adapter nos outils en fonction des situations vécues et des interlocutrices rencontrées. D'un point de vue épistémologique et méthodologique, le dispositif de la recherche-action nous a obligée à des allers-retours permanents entre nos savoirs et ceux des actrices de terrain et des femmes en situation de violences conjugales ainsi qu'à des ajustements constants des outils propres au travail ethnographique tels que l'observation ou les entretiens. Parfois perçue comme porte-parole de la fédération, nous avons dû négocier notre place au sein des associations et dépasser la crainte (légitime) de certaines actrices de terrain qui nous percevaient comme des instances de vérification, voire de contrôle de leurs pratiques professionnelles. Nous avons dû aussi apprendre à exprimer clairement la critique — pourtant nécessaire à la réussite de l'action sociale — auprès du pôle parisien de France Victimes, pour lequel les réticences à la prescription étaient souvent incompréhensibles, voire injustifiées. Nous avons dû opérer une ouverture de notre focale genrée, d'une part, en laissant clairement émerger d'autres rapports de pouvoir

dans nos restitutions et en déconstruisant davantage l'image des victimes de violences conjugales, que nous pensions pourtant dépouillée de tous ses biais, d'autre part, en considérant les spécificités du milieu associatif étudié, composé d'une population de jeunes femmes aux prises avec les difficultés d'un espace professionnel où la « reconnaissance sociale » ne coïncide pas tout le temps avec une reconnaissance salariale.

- 73 Enfin, ce terrain « éprouvant », qui nous a affectée, en tant que femme et chercheuse, et qui nous a plongée dans l'expérience de collectifs féminins dans lesquels on s'invite — le temps d'un projet — et, aussi, dans l'expérience de la solitude, marque un point de non-retour dans nos travaux sur le sujet, dans la mesure où nous considérons désormais qu'une recherche qui ne se laisse pas mettre en danger par le terrain sera toujours partielle et partielle.

BIBLIOGRAPHIE

- AGAMBEN Giorgio (2014), *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Paris, Éditions Payot & Rivages.
- ALLARD Laurence (2015), « De l'hypertexte au mobtexte. Les signes métisses de la culture mobile : écrire quand on agit », dans Caroline ANGÉ (dir.), *Traité STI. L'hypertexte à l'ère de la technique. Enjeux et perspectives*, Paris, Lavoisier, p. 30-45.
- ALLOING Camille et Julien PIERRE (2021), « L'usage des emoji sur Twitter : une grammaire affective entre publics et organisations ? », *Communication & langages*, 208-209, p. 269-298.
- BARALONGA Louisa (2018), « Mettre en travail les représentations ethno-raciales par la recherche-intervention : le cas de la formation en travail social », *Connexions*, 2(110), p. 191-202.
- HOOKS bell (2017), *De la marge au centre. Théorie féministe*, Paris, Cambourakis.
- BOURDIEU Pierre (2022), *Retour sur la réflexivité*, Paris, Éditions EHESS.
- CERVILLE Maxime et Virginie JULLIARD (2018), « Le genre des controverses : approches féministes et queer », *Questions de communication*, 33, p. 7-22.
- CERTEAU Michel de (1990), *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- CLAIR Isabelle (2022), « Nos objets et nous-mêmes : connaissance biographique et réflexivité méthodologique », *Sociologie*, 3(13), <https://journals.openedition.org/sociologie/10578>, page consultée le 10 décembre 2023.
- COOREN François (2010), « Ventriloquie, performativité et communication ou comment fait-on parler les choses », *Réseaux*, 163(5), p. 33-54.
- COULOMB-GULLY Marlène (2014), « Inoculer le Genre », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 4, <http://journals.openedition.org/rfsic/837>, page consultée le 10 décembre 2023.
- DAGIRAL Eric, Christian LICOPPE et Anne-Sylvie PHARABOD (2019), « Présentation », *Réseaux, Quantified Self*, 216, p. 9-16.

- DE LAURETIS Teresa (2023), *Théorie queer et culture populaire*, Paris, La Dispute.
- DELAGE Pauline (2017), *Violences conjugales. Du combat féministe à la cause publique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- DIND Daniel (1981), « La recherche-action en question », *Revue internationale d'action communautaire* (RIAC), 5(54), p. 63-67.
- DUSSUET Annie et Erika FLAHAULT (2010), « Entre professionnalisation et salarisation, quelle reconnaissance du travail dans le monde associatif ? », *Formation emploi*, 111, p. 35-50.
- ECO Umberto (1979), *Lector in fabula*, Paris, Grasset & Fasquelle.
- FAVRET-SAADA Jeanne (1990), « Être affecté », *Gradhiva : revue d'histoire et d'archives de l'anthropologie*, 8, p. 3-9.
- FOUCAULT Michel (1971), *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- GERARDIN-LAVERGE Mona et Anne-Claire COLLIER (2020), « Circulation et production des savoirs », *Terrains/Théories*, 11, <https://journals.openedition.org/teth/2588?lang=en>. Consulté le 10 décembre 2023.
- GOMEZ-MEJIA Gustavo, Joëlle LE MAREC et Emmanuel SOUCHIER (2018), « Verón entre les mondes », *Communication & langages*, 2(196), p. 9-26.
- HALL Stuart (1994), « Codage/Décodage », *Réseaux*, 68, p. 27-39.
- HARAWAY Donna (2018), *Manifesto cyborg. Donne, tecnologia e biopolitiche del corpo*, Milan, Feltrinelli.
- HARDY Jean-Pierre (2014), « Les mutations inégales et combinées du travail social, du travail associatif et du travail militant... », dans *La marchandisation du travail social*, Paris, Dunod, p. 119-162.
- HERNÁNDEZ ORELLANA Myriam (2018), « Le genre comme catégorie d'analyse dans les SIC : un dialogue entre l'Amérique latine et la France est-il possible ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 13, <https://journals.openedition.org/rfsic/3580>, page consultée le 10 décembre 2023.
- JEANNERET Yves et Emmanuël SOUCHIER (2009), « Sociosémiotique des médias », dans Driss ABLALI et Dominique DUCARD (dir.), *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Dijon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 145-150.
- JEANNERET Yves (2019), « Recourir à la démarche sémio-communicationnelle dans l'analyse des médias », dans Benoît LAFON (dir.), *Médias et médiatisations. Analyser les médias imprimés, audiovisuels, numériques*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 105-135.
- JULLIARD Virginie et Alexandra SAEMMER (dir.) (2022), « Étudier les communautés interprétatives et émotionnelles. Bricolages méthodologiques », *Communication & langages*, 212.
- LAGRAVE Rose-Marie (2021), *Se ressaisir. Enquête autobiographique d'une transfuge de classe féministe*, Paris, La Découverte.
- LAUGIER Sandra, Pascale MOLINIER et Patricia PAPERMAN (2021), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot.
- LE MAREC Joëlle et Eva SANDRI (2022), « La pensée féministe dans les lieux de savoirs. Pratiques d'attention et luttes ordinaires », *Balisages*, 5, <https://publications-prairial.fr/balisages/index.php?id=1003#quotation>, page consultée le 10 décembre 2023.

- KAUFMANN Jean-Claude (2016), *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.
- MARTIN Claude (1984), « La recherche-action dans le secteur social, un théâtre où le spectacle est dans les coulisses », *Les Cahiers d'ECART*, 1, p. 1-10.
- ODIN Roger (2011), *Les espaces de communication. Introduction à la sémio-pragmatique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- PAILHES Amandine et Giuseppina SAPIO (2022), « Une photo à soi et des errances sémiologiques. Pour une socio-sémiotique délinquante des images et des textes », *Communication & langages*, 2(212), p. 63-75.
- PAVEAU Marie-Anne (2018), « Le genre : une épistémologie contributive pour l'analyse du discours », dans *GenERe* (dir.), *Épistémologies du genre : croisements des disciplines, intersections des rapports de domination*, Lyon, ENS Éditions, p. 79-95.
- ROMITO Patrizia (2005), *Un silenzio assordante : la violenza occultata su donne e minori*, Milan, Franco Angeli.
- SAPIO Giuseppina (2020), « Victimes de violences conjugales face aux campagnes institutionnelles entre ventriloquie, injonctions et paradoxes », *Études de communication*, 54, p. 53-70.
- SEDDA Paola (2017), « Approche critique : quelle appropriation par les SIC ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 11, <https://journals.openedition.org/rfsic/3115>, page consultée le 10 décembre 2023.
- VERSPIEREN Marie-Renée (2002), « Quand implication se conjugue avec distanciation : le cas de la recherche-action de type stratégique », *Études de communication*, 25, <https://journals.openedition.org/edc/658>, page consultée le 10 décembre 2023.

NOTES

1. Désormais MdV dans le texte.
2. Dans le présent article, nous faisons le choix d'utiliser le féminin, car il correspond mieux au genre des populations concernées.
3. Toute activité en lien avec la recherche-action sur MdV (réunions de travail, présentations publiques, conseils en matière de rapports d'activités) a été menée par la chercheuse à titre de bénévole.
4. Financement du GIS Institut du Genre, obtenu en 2020, en répondant à un appel (https://institut-du-genre.fr/soutien_recherche/appels-a-projet/). Ce financement ainsi que l'aide du laboratoire de recherche CEMTI ont permis de couvrir les déplacements et la transcription d'entretiens.
5. Définition consultable sur le site de la fédération : <https://www.france-victimes.fr/index.php/nous-connaître/2015-06-16-21-30-20/domaines-d-intervention>.
6. On peut cependant créer un raccourci sur l'écran.
7. Mémo de Vie, <https://memo-de-vie.org>.
8. Nous remercions Olivia Mons, ancienne directrice de la communication chez France Victimes, ainsi que la nouvelle directrice, Fabienne Brégy, et la première chargée de projet digital, Léa Pélegrin, ainsi que l'actuelle, Victoire Deveau, sans lesquelles ce projet n'aurait pas été possible.
9. L'enquête à Bourges s'est déroulée en avril 2018, celle à Nice en mai 2022 et celle à Strasbourg en juillet 2022. Nous avons réalisé une vingtaine d'entretiens en tout et nous avons effectué, dans chaque association, un entretien collectif avec toute l'équipe réunie.

10. Tout.e professionnel.le peut s'inscrire gratuitement à un atelier de sensibilisation à MdV en visioconférence d'une durée de 1 h 15, offert par la chargée de projet digital. Il propose une démonstration de l'outil ainsi qu'une présentation de ses objectifs, enjeux, messages et supports de communication vers les personnes victimes. <https://www.france-victimes.fr/index.php/nos-engagements/memo-de-vie>.

11. « Évènement Mémo de Vie : retour sur la recherche-action de Giuseppina Sapio », *France Victimes*, <https://www.france-victimes.fr/index.php/categories-inavem/105-actualites/1273-evenement-memo-de-vie-retour-sur-la-recherche-action-de-giuseppina-sapio>.

12. « Le Violentomètre », Maison pour l'égalité femmes-hommes, <https://www.maisonegalitefemmeshommes.fr/ressource/471/514-le-violentometre.htm>.

13. Obligation de quitter le territoire français.

RÉSUMÉS

Cet article s'intéresse aux enjeux à la fois épistémologiques et méthodologiques d'une recherche-action menée en collaboration avec la fédération France Victimes et portant sur l'application Web Mémo de Vie, à destination de femmes en situation de violences conjugales. L'action sociale ainsi que les questionnements scientifiques visés par cette recherche-action interrogent la manière dont un outil numérique peut intégrer les usages numériques à la fois des professionnelles et des victimes du réseau de la fédération, avec quels effets et quelles limites. L'imbrication entre épistémologies féministes et enquêtes de terrain permet de penser trois aspects essentiels de la recherche en sciences humaines et sociales, à savoir la réflexivité, l'engagement et la critique, qui deviennent particulièrement prégnants dans le cadre d'une recherche-action.

This article delves into both the epistemological and methodological challenges of an action research project conducted in collaboration with Fédération France Victimes on the Mémo de Vie Web application for women experiencing domestic violence. The social action and scientific inquiries pursued by this action research examine how a digital tool can incorporate the digital practices of both professionals and victims within the federation's network, exploring the effects and limitations. The interplay between feminist epistemologies and field research makes it possible to contemplate three crucial aspects of research in the humanities and social sciences—reflexivity, engagement, and critique—which become particularly pronounced within the framework of an action research project.

Este artículo trata sobre los desafíos epistemológicos y metodológicos de una investigación-acción llevada a cabo en colaboración con la federación France Victimes y relativa a la aplicación web Mémo de Vie destinada a las mujeres en situación de violencia conyugal. La acción social, así como los cuestionamientos científicos establecidos en esta investigación-acción examinan la manera en que una herramienta digital pueda integrar los usos digitales de los profesionales y de las víctimas de la red de la federación y con qué efectos y límites. Imbricar las epistemologías feministas y las investigaciones de campo nos permite observar tres aspectos esenciales de la investigación en ciencias humanas y sociales, a saber, la reflexividad, el compromiso y la crítica, que se tornan principalmente agobiantes en el marco de una investigación-acción.

INDEX

Palabras claves : crítica, epistemología, feminismo, género, investigación-acción, usos digitales

Keywords : critique, epistemology, feminism, gender, action research, reflexivity, digital practices

Mots-clés : critique, épistémologie, féminisme, genre, recherche-action, réflexivité, usages numériques

AUTEUR

GIUSEPPINA SAPIO

Giuseppina Sapiro est maîtresse de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 8 et chercheuse au CEMTI. Courriel : sapio.giuseppina@gmail.com

Enquêter pour exposer

Une recherche-cr  ation p  dagogique autour des 50 ans du proc  s de Bobigny

Lucie Alexis et Claire Blandin

- 1 La revendication du droit    disposer de son corps a   t   au c  ur de la deuxi  me vague du f  minisme.    partir de 1965, les demandes des femmes font irruption dans l'espace public. Elles obtiennent la l  galisation de la contraception en 1967, mais la loi continue    punir s  v  rement la pratique de l'avortement. En novembre 1972 se tient le « proc  s de Bobigny ». Marie-Claire Chevalier,   g  e de 16 ans, avait avort   apr  s un viol. Elle est jug  e dans un premier proc  s. Sa m  re, deux de ses coll  gues et la « faiseuse d'anges » qui l'avaient aid  e sont jug  es ensuite. L'avocate Gis  le Halimi, qui assurait leur d  fense, utilise ce proc  s pour faire   clater au grand jour l'iniquit   de la loi et plaider pour une l  galisation de l'interruption volontaire de grossesse en France. Le proc  s conna  t un retentissement m  diatique particuli  rement important et participe    l'  volution de la l  gislation. Un grand nombre de productions m  diatiques et culturelles – films, pi  ces de th   tre, livres, reportages, documentaires, etc. – ont, depuis, assur   la post  rit   de ce proc  s dans l'espace public au fil des d  cennies.
- 2 Proposer un projet collectif aux   tudiant  s du master M  dias, langages et soci  t  s de l'Institut fran  ais de presse, au sein de l'Universit   Paris-Panth  on-Assas¹, autour de cet anniversaire a   t   l'occasion de mettre    l'  preuve des m  thodes d'enqu  te sur le genre, dans un cadre p  dagogique que nous proposons de restituer ici. Le projet s'ins  re dans un cursus en sciences de l'information et de la communication, champ dans lequel l'analyse des ph  nom  nes info-communicationnels du contemporain est d  terminante. Le pr  sent article est aussi l'occasion de nous interroger sur les enjeux de la m  diatisation de la recherche dans l'espace public ainsi que sur l'articulation des th  matiques de recherche et des pratiques de transmission dans le cadre des enseignements en communication.
- 3 Suivant la dynamique instaur  e depuis 2019 dans le cadre de ce master autour, d'abord, des 50 ans du Mouvement de lib  ration des femmes, puis des 50 ans du Manifeste des 343, nous avons, en 2022, souhait   travailler sur les 50 ans du proc  s de Bobigny en imaginant un dispositif original pour c  l  brer ce nouvel « anniversaire ». La question

du genre, comme dynamique relationnelle et sociale, est à la fois le sujet des connaissances manipulées (histoire des mouvements féministes) et le cœur du projet mis en œuvre (l'expérience d'un groupe d'étudiant-e-s articulant des pratiques universitaires et professionnelles). Il faut dire que les formations en sciences de l'information et de la communication ont développé depuis de nombreuses années des formes de proximité avec les mondes professionnels de la communication. Cette discipline se prête en effet au développement de recherches-crétions en raison de plusieurs facteurs-clés qui lui sont intrinsèquement liés tels que sa nature interdisciplinaire ou encore l'approche pratique souvent en relation avec les travaux de recherche. Étant donné que les questionnements se concentrent spécifiquement sur l'étude des médias, de la communication ou bien des technologies de l'information, cela peut créer des occasions d'explorer de nouvelles formes de communication. Cet article se propose précisément d'engager une réflexion sur la manière dont les pratiques pédagogiques peuvent être repensées en articulant l'enseignement, la recherche et la création. Il constitue un retour réflexif sur une expérience d'enseignement croisant ces trois dimensions.

- 4 Le choix de la thématique de la liberté d'avortement résonne avec la vague féministe contemporaine. Dans le temps de l'enquête, plusieurs événements ont marqué l'actualité. On peut notamment citer la mort de Marie-Claire Chevalier en février 2022, la remise en cause du droit à l'avortement aux États-Unis et le développement des débats sur l'entrée au Panthéon de Gisèle Halimi. Le projet engage, de fait, une lecture générationnelle (Sirinelli, 2010). Au sein d'une génération (et d'un milieu socioéconomique déterminé), souvent réceptive à la question de la place des femmes dans la société, les étudiant-e-s de ce master — une vingtaine d'étudiant-e-s dont deux garçons — sont très sensibilisé-e-s aux questions de genre. La formation de l'Institut français de presse introduit, depuis la licence, des enseignements sur l'histoire des femmes et du genre, et plusieurs étudiant-e-s prennent en compte les questions de genre dans les programmes et les investissent dans leurs mémoires. L'un des objets de notre étude est d'observer comment la génération de la troisième vague du féminisme se réapproprie l'héritage de la deuxième vague (celle des années 1960-1970). D'autre part, la formation en communication propose une « approche pluridisciplinaire en histoire, sociologie et sémiotique des médias [et] permet une attention particulière sur les conditions de production, les langages, et les conditions de réception des médias² ». La dimension discursive et iconographique des objets médiatiques est historiquement très présente, les approches en analyse de corpus sont centrales. Général, ce master offre des compétences en sémiotique, en analyse de discours et de contenus médiatiques, mais invite également les étudiant-e-s à appréhender des méthodes d'enquête de terrain.
- 5 Dans l'objectif d'étudier la circulation des représentations des combats des femmes dans l'espace public, tout en travaillant sur l'image de la deuxième vague du féminisme, un important travail d'enquête a été mis en place avec les étudiant-e-s. Comme indiqué, dans cette recherche, les questions de genre sont à la fois le sujet des questionnements et une variable de la pratique pour l'ensemble des intervenant-e-s. Ce sont les attendus, le déroulement et les résultats de cette expérience pédagogique que nous souhaitons livrer dans le cadre de cet article. L'enquête a débouché sur la réalisation de vidéos de format court (qui ont été soumises à un concours) et sur le montage d'une exposition au sein de la Bibliothèque Marguerite Durand. Cette bibliothèque spécialisée de la Ville

de Paris sur l'histoire des femmes et du genre, partenaire de l'ensemble du projet, a ouvert ses collections aux étudiant·es pendant la durée de l'enquête.

- 6 Par enquête, nous désignons ici la démarche de recherche scientifique des étudiant·es apprenti·es chercheur·euse·s ainsi que la mise en place d'un dispositif de médiation tourné vers le grand public et la construction de ressources pédagogiques. Cette étude s'inscrit dans le prolongement des expériences de recherche-crédation menées en sciences de l'information et de la communication autour, entre autres, des réseaux socionumériques (Jeanne-Perrier, 2014), des pratiques de *design thinking*³ (Alexis, 2021), des productions médiatiques (Coquelin et Saemmer, 2022), des processus d'écriture et de lecture mis en jeu dans les expérimentations artistiques (Ange, 2018), des pratiques muséales (Appiotti, 2021) ou encore du domaine du design (Vial, 2015), expériences qui sont étudiées au sein du GER Recherche et création de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication. Pour nous, le questionnement principal est la médiation de la place des questions de genre dans l'espace public, dans une perspective diachronique, tout en empruntant un chemin expérimental. Dans ce cadre, nous nous inscrivons dans une dynamique qui, dans une moindre mesure bien sûr, se rapproche de celle de l'école des Arts politiques développée à Sciences Po Paris par Bruno Latour qui tend à mêler

deux apprentissages : celui de l'enquête — sans les prétentions épistémologiques d'un savoir à seulement découvrir — et celui de l'œuvre à faire — sans les poses de l'art qui saurait « exprimer » ce qu'il n'a pas enquêté. Rien de plus exigeant que l'enquête ; rien de plus exigeant que l'œuvre. Que dire de l'entremêlement des deux ? Et pourtant, il n'y a pas d'autre solution si l'on veut courir ce double risque : oser mesurer la diversité des mondes — ce pluralisme enfin reconnu comme essentiel, métaphysique, définitif — et vouloir néanmoins risquer la composition d'un monde commun. On ne s'accordera jamais ; et pourtant il faut cohabiter. Le mot beau de *modus vivendi*. « Composer » cela peut vouloir dire s'arranger, passer des compromis, combiner, faire des combines, *dealer*, oui, mais aussi arranger, assembler, harmoniser, œuvrer (Latour, 2022, p. 21).

- 7 Finalement, le *mouvement* de l'enquête ici ne vise pas « à conjoindre les sciences, les arts et les politiques, mais à les démêler d'abord pour les reprendre ensuite tout autrement » (*ibid.*, p. 25).
- 8 Nous proposons tout d'abord un retour sur cette expérience pédagogique en explicitant la genèse et la continuité du cadre ainsi que l'évolution des formats d'enseignement. Nous axons ensuite notre réflexion sur la pédagogie par projet. Ensuite, nous analysons comment cette enquête, en prenant la forme d'une recherche-crédation, basée sur la médiatisation des droits, tente d'apporter une réflexion sur l'écriture de l'histoire des féminismes et sa mise en forme par plusieurs supports médiatiques : exposition, vidéos brèves, site Web. Les étudiant·es, en réinvestissant le répertoire d'action féministe pour l'éprouver, s'initient à la recherche et proposent des formats créatifs. Cette exploration de l'évolution de l'espace de la cause des femmes au cours du temps ne va pas sans une adaptation au paysage médiatique contemporain : une réflexion scientifique est menée sur la construction sémiotique des vidéos brèves et la manière dont condenser l'information peut permettre de la répandre. Finalement, ce projet nous engage nous-mêmes vers une réflexion sur nos postures et nos manières de procéder en tant qu'enseignantes, et plus largement *nos manières d'être en recherche*.

Un projet pédagogique polymorphe inscrit en sciences de l'information et de la communication

- 9 Tout d'abord, nous souhaitons dresser le cadre de l'expérience pédagogique. Cette première partie de présentation est essentielle pour comprendre non seulement la démarche complémentaire entre les différents enseignements, mais également les modalités d'enquête proposées aux étudiant·es. Celles-ci relèvent d'un *processus* en travail se modulant et se réajustant au cours des observations et des investigations.

Genèse et continuité : une évolution du cadre pédagogique

- 10 Amorcée en 2020 par deux collègues de l'Institut français de presse, Lucie Alexis, sémiologue des médias, et Bibia Pavard, historienne des médias, autour des 50 ans du Mouvement de libération des femmes, cette proposition pédagogique s'est depuis poursuivie et métamorphosée. Revenons d'abord sur la genèse du projet avant d'en expliciter l'évolution.
- 11 Au départ, la volonté de « monter un projet » transversal s'appuyant sur plusieurs enseignements constituait une réponse aux remarques des étudiant·es réunies dans le master 2 autour de trois finalités professionnelles (l'apprentissage, le stage et la recherche). Ils et elles souhaitaient s'investir dans un projet conséquent plutôt que de multiplier les exercices ou les enquêtes à mener dans les différents cours. Trois enseignements de la maquette du deuxième semestre ont donc été mobilisés. Au sein de deux cours méthodologiques, intitulés *Analyse des discours et des dispositifs médiatiques et culturels* et *Communication, genre et politique*, qui se voulaient à la fois « participatifs » pour les étudiant·es et qui offraient dans le même temps des cadres théoriques, nous avons imaginé un projet intitulé « Enquête sémio-historique autour des 50 ans du Mouvement de libération des femmes : témoignages et formes brèves audiovisuelles ». Nous avons associé un enseignant vacataire responsable d'un atelier de montage vidéo, à destination des apprenti·es (il s'agissait de la première année d'ouverture du master en apprentissage et cela concernait une dizaine d'étudiant·es). Dès lors, le syllabus cadrerait ainsi le projet :
- Pour les 50 ans du MLF, nous vous proposons de participer au concours *Buzzons contre le sexisme* organisé par Matilda, une plateforme collaborative qui permet d'échanger des idées et des réalisations et dont l'association v.ideaux est à l'initiative.
- Croisant un travail d'enquête autour de l'héritage de celles qui ont lutté dans les années 1970 pour la cause des femmes et d'une réflexion sur les formes brèves audiovisuelles, la proposition est de réaliser une vidéo d'une durée maximum de 6'59 (générique compris) par groupe de 4 à 5 étudiant·es autour de cette période charnière de l'histoire des luttes pour les droits des femmes.
- 12 Le premier confinement de 2020, lié à la pandémie de COVID-19, a engagé les enseignant·es à repenser leur *manière de faire* (Jorro, 2021). Si la dimension de témoignage était centrale et si la majorité des tournages avaient pu être réalisés avant le repli domestique, les cours de montage, eux, n'ont pu avoir lieu : ils nécessitaient en effet la prise en main de matériel disponible uniquement à la faculté que les modalités d'enseignement en distanciel ne permettaient pas. C'est donc « avec les moyens du bord » qu'une première expérience a pu être concrétisée.

- 13 Dès le début, le projet s'est construit en partenariat avec Matilda éducation⁴, une association créée en 2017 dont le slogan est *Vivre l'égalité. Des vidéos pour le plaisir d'apprendre*. Les étudiant·es participent au concours annuel et doivent produire de courtes vidéos qui constituent des « briques pédagogiques » pouvant être mobilisées par de nombreuses personnes responsables de la formation. Pour les étudiant·es de l'Institut français de presse, cette participation donne un objectif de rendu, un cadre en matière de réalisation et de format (respect du droit à l'image par exemple), et le fait d'assister à la remise des prix parmi d'autres étudiant·es permet de prendre conscience de l'engagement des enseignant·es sur ces sujets. Systématiquement, depuis la première année du projet, un ou deux groupes que nous avons accompagnés ont été lauréats du concours.
- 14 Cette première expérience ayant donné lieu à un investissement enthousiasmant à la fois par les étudiant·es et l'équipe pédagogique, nous avons souhaité reconduire le projet, alors même que la carrière de l'une des enseignantes évoluait. Dans ces conditions, comment maintenir, poursuivre, tout en adaptant l'intention pédagogique ?
- 15 En 2020-2021, nous avons choisi les 50 ans du Manifeste des 343 comme objet d'enquête et ciblé le genre du portrait afin que chaque groupe mette en lumière une signataire. Un renouvellement de l'équipe pédagogique a conduit à repenser l'atelier de montage vidéo pour l'ouvrir plus largement à la valorisation des contenus sur les réseaux sociaux numériques avec l'enseignante vacataire, conseillère aux programmes numériques de France Culture, Camille Renard. La partie montage arrivait dans un deuxième temps. Bien que destinés aux étudiant·es en apprentissage, les ateliers ont systématiquement été ouverts à l'ensemble de la promotion, qui est venue dans son entièreté ou presque. Au sein des deux cours méthodologiques, nous souhaitons que le dispositif de l'enquête soit le creuset d'un investissement de méthodologies de recherche — qu'elles soient classiques ou plus innovantes, nous y reviendrons — et d'une mise en contact avec le monde professionnel. À titre d'exemple, au sein du cours *Analyse des discours et des dispositifs médiatiques et culturels*, la scénariste de la bande dessinée *Le Manifeste des 343 : l'histoire d'un combat* (2020), Adeline Laffite, est venue présenter son enquête et les modalités de mise en fiction de l'histoire. Elle a aussi participé au jury mis en place à la fin de l'année. Une restitution est en effet organisée devant un jury de professionnel·les et de chercheur·euse·s à chaque fin de projet : *community manager* d'un média, documentariste, historienne, muséographe... sont mobilisé·es pour donner leurs retours sur les vidéos montées par les étudiant·es, à qui nous demandons de réaliser des éléments de communication en vue de cette restitution, par exemple une affiche (fig. 1).

Figure 1. Exemples d'affiches réalisées par les étudiant·e·s pour la restitution devant un jury de professionnel·le·s et de chercheur·euse·s



- 16 La pandémie étant désormais quelque peu derrière nous, la visite des lieux de la recherche — en l'occurrence celle des archives à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) — constitue, dès la deuxième année, un moment fort de l'enseignement *Communication, genre et politique*. C'est une étape à la fois de socialisation et de formation des apprenti·e·s chercheur·euse·s dans le secteur des médias. La continuité du cadre pédagogique tient par ailleurs à sa complexification constante. Cette année-là, les relations entretenues avec Matilda éducation ont permis la mise en valeur de l'ensemble des productions — et non seulement des vidéos primées — par la création d'une page dédiée, éditorialisant l'ensemble des portraits sous la forme d'une « mini-série » (fig. 2).

Figure 2. Page consacrée au projet sur Matilda éducation



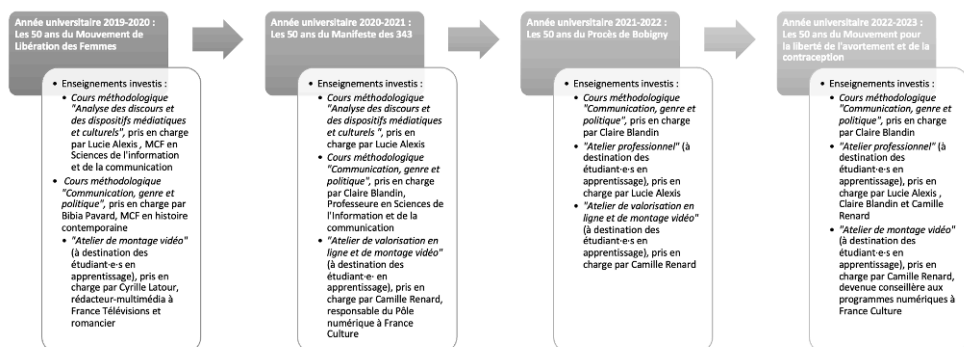
Matilda éducation, <https://matilda.education/mod/page/view.php?id=1443>

- 17 La troisième année, en 2021-2022, la thématique retenue a été celle des 50 ans du procès de Bobigny. Grâce à la disponibilité du personnel de l'INA, la présentation a pu être centrée sur la présence d'images du procès dans les collections. Du fait d'une nouvelle mutation professionnelle au sein de l'équipe pédagogique, le cadre a été repensé : désormais, nous sommes trois enseignantes investies à l'Institut français de presse dans

ce projet dans deux ateliers à destination des apprenti·e·s et l'une dans le cours croisant les thématiques histoire et genre.

- 18 Enfin — et nous ne développerons pas davantage cela, car nous nous centrons ici sur l'enquête précédente —, le projet continue aujourd'hui autour des 50 ans du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) et se prolongera en 2024 avec les 50 ans de l'adoption de la loi Veil. La figure 3 reprend ainsi ces différents temps pédagogiques.

Figure 3. Schéma reprenant les thématiques investies durant les quatre années du projet pédagogique ainsi que les différents cours et enseignant·e·s mobilisé·e·s



Trois enseignements complémentaires en prise avec l'interdisciplinarité des études en communication

- 19 Le procès de Bobigny est un événement médiatique qui a inspiré nombre de productions médiatiques et culturelles. La proposition faite à la promotion d'étudiant·e·s est de produire un « dispositif » — site Web, installation, événement, reportage... — y compris des vidéos d'une durée maximum de 6 minutes 59 secondes, générique compris comme évoqué *supra*, cette contrainte s'adaptant aux critères du concours imposés par Matilda éducation. Il s'agissait de réaliser un projet collectif dessiné par la classe entière autour des trois enseignements en trois temps. En effet, autour du procès de Bobigny, les ateliers ont encadré, en amont et en aval, le cours méthodologique qui se déroulait tout au long du semestre. Autrement dit, le projet a été rythmé très différemment par rapport aux deux années précédentes en ce qu'il a débuté par un « *workshop* » de trois jours au sein de l'atelier professionnel, qu'il s'est poursuivi par les aspects plus théoriques en cours méthodologique *Communication, genre et politique* s'étendant sur tout le semestre et qu'il s'est achevé par la réalisation concrète des vidéos en atelier montage débuté au milieu du semestre.
- 20 Plus précisément, le projet a été lancé au sein d'un marathon créatif de trois jours de type *hackathon*. L'atelier professionnel au début du semestre, à destination des étudiant·e·s en apprentissage, avait pour but d'imaginer la postérité, dans l'espace public, du procès de Bobigny, en créant des dispositifs fictifs de médiation, de communication ou d'information. Pour cela, des équipes de quatre étudiant·e·s incarnaient des structures fictives : un média, une organisation militante, un lieu culturel ou une agence de communication. À ce stade, il et elles découvraient, entre autres, les productions médiatiques et culturelles ayant jalonné la mémoire de l'événement depuis cinquante ans.

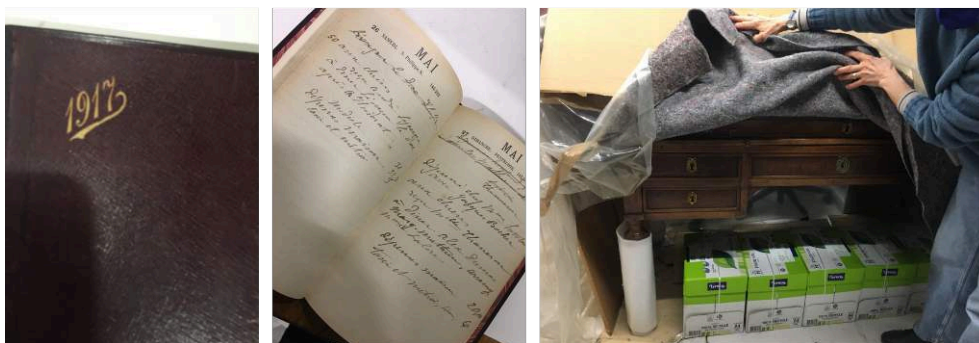
- 21 Ensuite, ces dispositifs ont été présentés à la promotion entière au sein du séminaire méthodologique *Communication, genre et politique*. À partir des idées déployées dans cet atelier, celui-ci visait à nourrir la réflexion pour la mise en place du projet de classe : une exposition incluant les vidéos à la bibliothèque Marguerite Durand et la création d'un espace de valorisation en ligne. Ce cours a articulé des enseignements autour de l'histoire des médias dans les années 1970 et du mouvement des femmes ainsi que des enjeux du procès de Bobigny. Deux séances ont porté sur les démarches biographiques et prosopographiques en histoire (autour de Gisèle Halimi et des féministes). Comme on peut le voir sur la figure suivante, l'intérêt pour nous est d'abord de donner accès aux étudiant·e·s non seulement aux espaces, mais aussi aux pratiques archivistiques, autrement dit au « goût » et au plaisir « d'aller aux archives » (Farge, 1989). La visite des magasins permet de les sensibiliser aux enjeux de la conservation et de la communication (centrale dans le projet d'exposition).

Figure 4. Visite des réserves de la Bibliothèque Marguerite Durand : vues extérieure et intérieure des compactus ; rayonnages de microfilms



- 22 Les méthodologies de recherche sur les questions de genre ont été présentées autour des différentes catégories d'archives : judiciaires (Archives nationales), médiatiques (présentation des fonds de la Bibliothèque nationale de France pour la presse et intervention en cours de l'INA sur l'indexation de leurs fonds), privées (visites avec les conservatrices de la Bibliothèque Marguerite Durand et travaux sur les inventaires [fig. 5]).

Figure 5. Présentation des archives de la Bibliothèque Marguerite Durand (agendas, meubles) aux étudiant·e·s lors d'une visite guidée



- 23 Le questionnement en recherche s'est poursuivi par groupe autour de thématiques différentes. C'est au sein de cet enseignement que le projet a été dessiné, l'enseignante adaptant son programme et les intervenant·es en fonction des demandes des étudiant·es et de l'avancée du projet. L'interdisciplinarité constitutive des sciences de l'information et de la communication s'est ici bien retrouvée dans la diversité des approches successivement présentées par ces invitations.
- 24 Enfin, une fois les directions prises, l'atelier de valorisation en ligne et de montage vidéo a permis aux étudiant·es de concrétiser leur enquête en réalisant des entretiens avec des expert·es (historiennes notamment), mais aussi des micros-trottoirs. La mise en forme des choix d'écriture a été interrogée pour les productions audiovisuelles, qui ont été présentées au sein d'une exposition à la bibliothèque au milieu de documents sélectionnés par les étudiant·es. Pour finir, ces dernières ont mis en place un site Web⁵ pour valoriser leur production. La communication et la médiatisation des résultats de cette recherche vers le grand public se sont ancrées de nouveau dans le partenariat avec l'association Matilda.
- 25 La restitution du projet devant un jury a été maintenue et a pris la forme, cette année-là, d'un vernissage d'exposition avec du public et le personnel de la bibliothèque.
- 26 Il faut souligner que ce fonctionnement nécessite une grande adaptabilité de la part des trois enseignantes et une concertation entre elles tout au long du semestre. Des outils ont été mis en place pour permettre ces échanges : un espace en ligne ainsi qu'un syllabus commun, accessible aux étudiant·es et régulièrement mis à jour (fig. 6). L'ensemble des séances ne pouvait pas être totalement prévu, le rythme de l'enquête participant de la construction du contenu.

Figure 6. Feuille de route commune aux trois enseignements






Master 2 MÉDIAS, LANGAGES ET SOCIÉTÉ

Atelier professionnel

& Communication, genre et politique

& Atelier valorisation en ligne et montage vidéo

Atelier professionnel, lundi 24 (9h-13h à 14h-18h30), mardi 25 (9h-13h à 14h-18h30), mercredi 26 janvier (9h à 13h et 14h à 18h) (25h CM pour les étudiant·es en apprentissage, cours ouvert à tous·te)

Enseignante : Lucie Alexis
lucie.alexis@univ-grenoble-alpes.fr

Cours méthodologique Communication, genre et politique, mardi, 9h00 à 11h00, 2^e semestre (12 séances de 2h)

Enseignante : Claire Blandin
claire.blandin@univ-paris13.fr

Atelier montage vidéo 2^e semestre, 7 et 14 mars (9h30-13h) + 21 et 28 mars (9h-18h) en salle agile

Enseignante : Camille Renard
Camille.RENARD@radiofrance.com

Le Procès de Bobigny : médiatiser pour conquérir des droits

Contenu de l'enseignement
Il y a 50 ans, en octobre et novembre 1972, s'est tenu *Le procès de Bobigny*, un procès au cours duquel cinq femmes ont été jugées pour avoir avorté : l'une, mineure, après un viol, les quatre autres, majeures, pour complicité ou pratique de l'avortement. L'avocate Gisèle Halimi assura la défense de la jeune femme. Le procès engendra un retentissement médiatique particulièrement important et participa à la dépenalisation de l'interruption volontaire de grossesse en France.

Un grand nombre de productions médiatiques et culturelles – films, pièces de théâtre, livres, reportage – ont assuré la postérité dans l'espace public de procès historique.

Programme et calendrier des séances

	<i>Communication, genre et politique</i> 9h-11h	<i>Atelier professionnel</i>	<i>Atelier valorisation en ligne et montage vidéo</i>
Semaine 1	Mardi 11 janvier 2022 Présentation du projet pédagogique et introduction. Cours d'ouverture et de contextualisation Histoire de la deuxième vague du féminisme	/	/
Semaine 2	Mardi 18 janvier 2022 Gisèle Halimi : une militante	/	/
Semaine 3	/	Lundi 24, Mardi 25, Mercredi 26 janvier 2022 Imaginer un dispositif de médiation, de communication ou d'information en incarnant soit : - un média - une structure militante - un lieu culturel - une agence de communication L'ensemble des projets développés seront présentés à l'ensemble de la promotion et certaines idées pourront être réinvesties.	

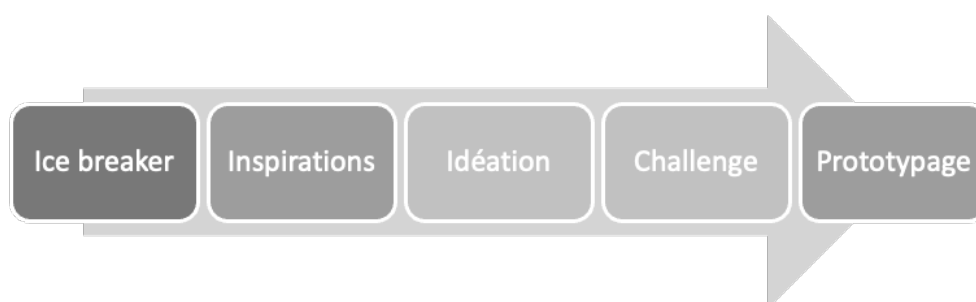
Une autre forme d'adaptation se joue dans la grande liberté donnée aux étudiant·es : la possibilité de proposer l'intervention de chercheur·euses ou de professionnel·les, de

choisir leur angle pour les vidéos, de tourner pendant les cours, etc. Par ailleurs, la nécessaire prise en compte des droits pour l'utilisation des images et des archives dans les vidéos a conduit à des adaptations tout au long du projet. Étant donné que nous tenons vivement à maintenir cette exigence professionnelle, les étudiant·es ont dû obtenir les attestations de droits à l'image, choisir les images selon leur « disponibilité » et s'y adapter — en utilisant le dessin ou en tournant des reconstitutions par exemple lorsque les images n'étaient pas utilisables.

- 27 Sur le fond, la complémentarité des trois enseignements est effective dans l'approche multifacettes de cette enquête : 1 / documentaire — avec un travail autour des archives —, 2 / sémiotique — sur les formes brèves audiovisuelles en circulation sur les réseaux socionumériques — et 3 / compétences pratiques — avec la mise en place d'un script et d'un *storyboard*, la prise en main de matériel de tournage et de logiciels de montage. Autrement dit, les méthodologies de l'enquête dans le cadre d'enseignements en communication, autour de problématiques liées au genre, sont choisies ici par leur intégration dans une étude du système médiatique. Les médias inscrivent en effet les rapports de genre et de domination genrée dans les représentations collectives. Leur analyse permet de débusquer un ordre spécifique de la domination (Garcin-Marrou, 2019). Par ailleurs, une attention particulière est portée non seulement aux méthodologies de recherche « utiles » pour la réalisation des mémoires des étudiant·es, mais aussi aux tâches qu'une jeune professionnel·le des médias peut mobiliser dans le cadre de son insertion dans le monde du travail. Nous tenons à nous ajuster aux promotions hybrides que constituent les étudiant·es du master 2 Médias, langages et sociétés, dont les ambitions se situent, certes, majoritairement dans une volonté d'intégrer des entreprises médiatiques comme celles de leur lieu de stage ou d'apprentissage, mais aussi, chaque année, de poursuivre en doctorat — ce master étant historiquement la formation conduisant à la recherche de l'Institut français de presse. En revanche, l'une des difficultés dans la réalisation de cette recherche-crédation a sans doute résidé dans le manque de formation initiale des étudiant·es à la médiation culturelle.
- 28 Ainsi, l'interdisciplinarité propre aux sciences de l'information et de la communication se retrouve au cœur du projet qui invite à la fois à un regard historique, sémiotique, à un travail d'enquête de terrain et au déploiement de compétences journalistiques. Ce croisement disciplinaire n'est permis que par la mise en place d'un déroulé pensé en étapes. Ici, l'expérience de recherche-crédation permet de mobiliser les outils de la recherche pour élaborer un projet répondant à une demande sociale (autour des mémoires des féminismes) et aux attentes d'un « pseudo-client », la Bibliothèque Marguerite Durand, accueillant une partie des archives constituées et étant le lieu de l'exposition finale. La Bibliothèque n'est pas à proprement parler un « commanditaire » formulant une « commande » à laquelle les étudiant·es doivent répondre, elle est ici davantage pensée comme un « partenaire » professionnel qui permet la conceptualisation de la recherche en ouvrant la question de la médiation et celle de la restitution via des médias oraux et écrits. En tant que discipline, les sciences de l'information et de la communication permettent donc aisément d'associer les mondes de l'enseignement et de la recherche avec les milieux professionnels qui potentiellement peuvent accueillir les étudiant·es à la suite de leurs études.

Une pédagogie par projet : faire collectivement

- 29 Au-delà de l'interdisciplinarité, deux autres principes structurent les objectifs pédagogiques : une pédagogie par projet ainsi que l'inscription dans une dynamique collaborative et une *culture du faire*.
- 30 D'abord, la pédagogie par projet prend une place centrale dans l'expérimentation mise en place depuis le départ. Le modèle du « *workshop* » innerve l'ensemble des enseignements autour d'une même thématique, dans une forme de continuité entre eux. Cette dimension « atelier » est particulièrement présente au sein des « ateliers » à destination des apprentie-s, mais s'étend également aux activités de recherche menées en « cours méthodologiques ». En effet, si le premier atelier dit « professionnel » est saisi pour élaborer des étapes de « *brainstorming* », le second, plus axé sur les savoirs universitaires, permet d'aller à la découverte des archives, de la diversité de leurs supports, mais aussi des difficultés d'accès aux témoins.
- 31 Un autre principe constitutif du projet tient à la mise en place d'un cadre de travail collaboratif. Ici, la collaboration se fonde sur un objectif commun en matière de travail qui conduit les étudiant-e-s à monter un événement culturel. Autrement dit, tout est mis en place pour favoriser le déploiement des idées concrètement et faire en sorte que les envies de réalisation soient nourries par la recherche. Le projet est ainsi fait d'allers-retours constants entre ce qui est découvert au fur et à mesure et la réalisation est envisagée à l'instar de la méthode essai-erreur qui consiste à la mise en place de *feedbacks*. Il s'agit là d'un principe déployé au sein des méthodes dites agiles qui empruntent à la *culture du faire* analysée par Michel Lallement (2015). Plus précisément, au sein de l'atelier professionnel, nous nous appuyons sur la méthodologie de travail développée au sein de Museomix⁶, un marathon créatif pour les musées visant à développer de nouvelles médiations pour les publics et dont le slogan est *People make museums*. Les étudiant-e-s fonctionnent en mode « *sprint* », une modalité que nous avons définie comme un temps « entre émulation, aspect ludique et phase de prototypage » (Alexis, 2017). Cette méthode de travail en équipe pluridisciplinaire, repensée au départ pour le cadre pédagogique avec une équipe d'enseignant-e-s et de professionnel-le-s au Conservatoire national des arts et métiers (Petitgirard, 2018), nous l'avons améliorée au cours des années (Alexis, 2021)⁷. Le temps des ateliers est envisagé comme un facteur essentiel dans le processus de créativité qui entend s'épanouir dans la stimulation provoquée par la contrainte de temps et l'ambiance du collectif créée. L'objectif, durant les trois jours, est l'amélioration continue d'un prototype, permise par le suivi d'étapes et un déroulé précis, inspirés par les différentes phases du *design thinking* que nous avons réadaptées et que nous pouvons schématiser de la façon suivante :

Figure 7. Inspiration et adaptation à partir des différentes phases du *design thinking*

- 32 Après la présentation du projet, l'explicitation des attentes pédagogiques et des objectifs du « *workshop* », une phase dite d'idéation collective est mise en place pour faire émerger et générer un certain nombre d'idées, autrement appelée « *brainstorming* ». S'ensuit la mise en place d'équipes autour des structures fictives proposées et un travail de concrétisation de l'idée sélectionnée avec un objectif de présentation d'un « *pitch* » basé sur un scénario d'usage — outil visant à donner à voir le parcours d'un usager d'un dispositif — le deuxième jour devant la classe qui établit dès lors des retours dans la phase de « *challenge* ». Le troisième jour est rythmé par la préparation de la restitution devant un jury en fin de journée. Si ces méthodes sont souvent décriées, notamment du fait de leur terminologie indigène, elles suggèrent ici une manière de procéder aux étudiant·es qui diffère grandement de leurs méthodologies de travail au sein de leur formation universitaire et qui est de plus en plus utilisée dans les entreprises. Au cours des dernières années, elles ont été introduites dans de nombreuses formations courtes, professionnalisantes. L'une des particularités de ce projet est d'engager un groupe d'étudiant·es de niveau master dans cette démarche. De fait, il convient de l'adapter aux attentes du niveau de la formation, des étudiant·es, mais aussi des structures qui sont appelées à recruter de futurs managers. Ainsi, nous adoptons et conduisons les étudiant·es à adopter une posture critique vis-à-vis de ces termes circulant dans le monde professionnel — et répondant souvent à une forme d'injonction à l'« innovation » dans les organisations —, et que nous mettons ici entre guillemets pour marquer cette distance. Il ne s'agit dès lors pas d'embrasser ces méthodes de travail sans les questionner. Nous les adaptons ici afin de créer d'autres formes d'interactions entre étudiant·es et des manières de *penser en créant*. Les mots employés ici sont peut-être forts, mais l'idée est bel et bien d'envisager tout à la fois la mise en place de l'enquête et sa restitution.
- 33 Nous ne rentrerons pas ici dans les détails des dispositifs imaginés lors de l'atelier professionnel, mais il a été question de la création d'un média, *La Une* — imaginé comme le pendant du 1^{er} (fig. 8).

Figure 8. Présentation du média imaginé par l'un des groupes lors de l'atelier professionnel



- 34 Un autre groupe a imaginé un tiers-lieu militant rythmé par une programmation féministe (fig. 9).

Figure 9. Présentation du lieu culturel imaginé par l'un des groupes lors de l'atelier professionnel



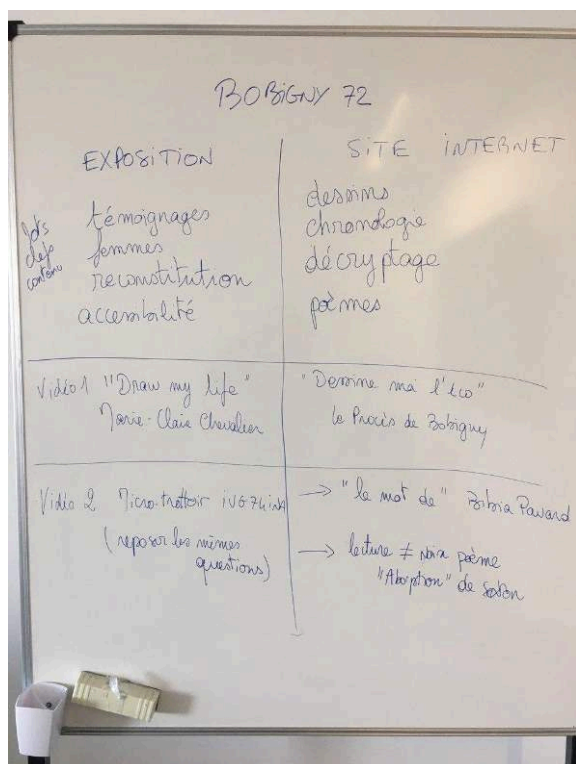
- 35 Les étudiantes ayant choisi de représenter une organisation militante ont de leur côté mené une performance réelle dans les rues parisiennes et ont pensé à un programme plus global (fig. 10).

Figure 11. Présentation du dispositif de communication imaginé par l'un des groupes lors de l'atelier professionnel



- 37 Finalement, ce déploiement de la créativité a été particulièrement apprécié par les étudiant·e·s, et, même si tous les éléments des projets développés n'ont pas été utilisés, cette étape était fondatrice pour l'émergence d'un collectif qui allait se déployer tout au long du semestre.
- 38 La complémentarité entre les enseignements s'est jouée dans les reprises, dans un cours donné, des éléments apportés par l'un ou l'autre cours. Le séminaire *Communication, genre et politique* a ainsi débuté par une autre assez longue phase de recherche d'idées pour cerner les acquis de l'atelier professionnel qui seraient réinvestis dans le cadre du projet de classe. Sur le tableau blanc (fig. 12), le groupe est réparti en deux équipes : l'une doit produire un site Web, l'autre est responsable de l'exposition pour la Bibliothèque Marguerite Durand. Chacune des deux équipes tourne deux vidéos dans le cadre de l'atelier montage. Le *brainstorming* a permis de voir quelles idées qui avaient surgi pendant le premier atelier professionnel (conçu comme déconnecté des contingences matérielles) pouvaient être réellement mises en place dans la suite du projet.

Figure 12. Tableau blanc du *brainstorming* au départ du cours méthodologique *Communication, genre et politique*



- 39 Au bout du compte, le site Web a été présenté dans le cadre de l'exposition. La vidéo portant sur la vie de Marie-Claire Chevalier, sous forme d'un *Draw my life*, a été primée par Matilda éducation. Toutes ces productions restent en ligne grâce à la Bibliothèque Marguerite Durand⁹.
- 40 Désormais, nous proposons d'expliciter davantage comment cette proposition pédagogique entend nourrir une réflexion méthodologique sur ce que l'enquête de terrain apporte aux objets hybrides de la recherche en sciences de l'information et de la communication, situés ici au croisement d'une démarche historique et d'une approche « sémio ».

Une mise en abyme de la médiatisation

- 41 Le cadre pédagogique a permis un travail d'enquête qui prend de multiples directions : un terrain au sein des archives des féministes de la deuxième vague avec l'analyse des productions culturelles et médiatiques de différentes périodes, une campagne d'entretiens avec des militantes et des chercheuses ainsi qu'une réflexion scientifique sur les formes brèves audiovisuelles. Il s'agit ici d'analyser cette enquête à la fois documentaire (avec le dépouillement d'archives), sémiotique (autour de la mutation des formats audiovisuels), par entretien (avec le choix de leur mise en forme dans une production) et pratique (avec la création des vidéos).

Écrire l'histoire pour la médiatiser

- 42 Sur le plan épistémologique, la démarche d'enquête adoptée ici peut être assimilée à de « l'histoire publique ». En France, ce terme s'est imposé il y a une dizaine d'années dans le paysage scientifique et de la formation¹⁰. Il s'agit de l'adaptation d'une pratique répandue depuis les années 1970 aux États-Unis et au Canada (Howe, 1986) : la diversification des formes de médiatisation de l'histoire est tout d'abord venue des milieux non scientifiques avant d'atteindre l'université (Comité de rédaction de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 2003). Le retour réflexif sur les formes de « vulgarisation » des acquis scientifiques avait alors gagné les chercheur·euses avant d'être présenté aux étudiant·es dans certains cours, de devenir un champ d'études, puis de faire l'objet de véritables cursus de formation¹¹. Il faut dire que le développement massif des projets à caractère historique dans les productions des industries culturelles a créé un appel d'air et la possibilité de nouveaux types de carrières pour les professionnel·les de l'histoire. C'est donc largement la pratique de cette discipline qui s'est démocratisée (Mazeau, 2020). Au-delà de l'animation des lieux et monuments historiques, les plateformes de séries, fictions et documentaires, l'industrie du jeu vidéo (Martin et Turcot, 2016), mais aussi de nombreux secteurs éditoriaux (bande dessinée, éditions jeunesse, *podcasts*...) se sont ouverts à des thématiques historiennes. Les passionnés d'histoire qui ont multiplié les chaînes sur YouTube sont parfois désignés comme « hist-orateurs ». Pour l'historien Guillaume Mazeau, les usages multiples du terme « histoire » n'en remettent pas en cause la légitimité, mais imposent de repenser ce qu'est l'histoire : « Et cette histoire qui triomphe ne saurait se limiter à l'histoire comme discipline scientifique. Elle la déborde, elle la submerge, elle l'inclut » (*op. cit.*, p. 5). L'importance de la demande sociale oblige ainsi les historien·nes à un retour réflexif sur leurs pratiques.
- 43 Dans le développement de l'histoire publique, les travaux sur certains groupes sociaux et à partir de méthodologies précises ont souvent été privilégiés. Ainsi, l'histoire régionale, voire locale, a tôt trouvé ses références en histoire publique. Autour des pratiques des reconstituants, elle va aujourd'hui au-devant d'une demande sociale très dynamique (Bartholeyns, 2011). L'histoire publique permet la diffusion au plus grand nombre des dernières avancées scientifiques. En cela, elle est souvent l'occasion de montrer la place ignorée de certains groupes sociaux minoritaires, peu représentés dans l'écriture d'une histoire plus officielle. Josette Brun (2003) a ainsi souligné comment la place des femmes dans l'histoire du Québec avait été réévaluée dans le cadre des « Fêtes de la Nouvelle-France » au tournant du siècle. En France également, la médiatisation des acquis de l'histoire des femmes a fait l'objet de formes innovantes de diffusion dès le début des années 2000¹². Enfin, les « commémorations » ont très tôt été l'un des thèmes centraux en histoire publique : depuis la mission du Bicentenaire, présidée en 1989 par l'historien Jean-Noël Jeanneney, elles sont des moments de rencontre entre l'actualité de la recherche scientifique et la demande sociale, notamment en matière d'écriture du passé commun.
- 44 Du côté des approches épistémologiques mobilisées, on peut souligner l'importance de l'histoire orale. Portée par l'effervescence du renouvellement des pratiques et des questionnements dans les années 1970, celle-ci a trouvé sa légitimité en France depuis les années 1980 (Joutard, 1983). Les campagnes d'archives orales ont permis d'écrire (ou de renouveler) l'histoire du travail, des femmes, de l'immigration, des pratiques

culturelles populaires (Descamps, 2001). Ici, l'histoire orale est pratiquée dans une démarche collaborative. Une autre dimension essentielle de l'histoire publique est, en effet, qu'elle ne relève pas d'une écriture solitaire, mais d'échanges et de partenariats. Ces pratiques remettent de fait en question le rôle et l'autorité des chercheur·euses (Frisch, 1990). Elles les invitent à élaborer les supports et opérations de communication avec les institutions, associations, médias... amenés à présenter les résultats de la recherche. Faire se rencontrer histoire publique, histoire orale et histoire du mouvement féministe s'imposait donc dans le cadre de ce projet.

- 45 La démarche d'histoire publique mise en place avec les étudiant·e·s rejoint le répertoire d'action des féministes et propose une nouvelle manière de l'éprouver. C'est également en ce sens qu'il s'agit d'une recherche-crédation, puisque les étudiant·e·s ont été invité·e·s à se saisir des pratiques militantes des groupes observés. Ainsi, dans le cadre de l'une des vidéos produites, un groupe d'étudiantes a pratiqué un collage sur la voie publique, reproduisant l'une des formes d'intervention contemporaines des féministes dans l'espace public¹³. Au-delà de la connaissance du mouvement étudié, il s'agit de s'appropriier les ressorts des mobilisations. Dans l'exposition finale présentée à la Bibliothèque Marguerite Durand, plusieurs traces (photographies, extraits vidéo) de cette expérience créaient un lien entre enquêtrices et enquêté·e·s.

La forme brève : condenser l'information pour la répandre

- 46 Ce projet a permis de faire entrer les étudiant·e·s dans une démarche de recherche en histoire publique, mais il les a aussi invité·e·s à problématiser leurs usages des vidéos de formes brèves. Depuis quelques années, et du fait de la visibilité des médias sur le Web, les nouveaux formats vidéo sont devenus une forme d'écriture médiatique particulièrement investie par les médias traditionnels, avant de stimuler la création de médias entièrement dédiés aux formats courts (Aubert, 2021).
- 47 Dans le cadre de notre projet, une réflexion autour des formes brèves audiovisuelles accompagne la création des vidéos pour investir une approche critique des objets en circulation sur les médias numériques, et dans le but d'explorer les formes et les discours mobilisés par les médias traditionnels et en ligne. Sur les plans théorique et méthodologique, nous nous inscrivons dans l'approche « sémio » telle qu'elle est explicitée par Elena Mouratidou :
- Autant une analyse qu'une posture, l'approche sémio se conçoit à travers la sémiotique, la sémio-pragmatique, la sémiologie et l'analyse du discours mobilisées selon la pratique communicationnelle observée et la pertinence analytique qui l'accompagne. [...] Il ne s'agit pas d'une méthode à part entière, mais d'une démarche qui consiste à réunir autour d'un seul objet d'étude différents cadres théoriques et méthodologiques qui permettent d'interroger la *mise en scène* des processus communicationnels soumis à l'analyse (2020, p. 19-20).
- 48 Ainsi, comme toute analyse « sémio », si une première étape consiste systématiquement à décrire l'objet étudié, il s'agit tout à la fois de déconstruire la manière dont sont pensées ces formes brèves investies dans le champ de l'information (Aubert, 2022 ; Périneau, 2013, 2016) et de s'adapter par là même aux consommations médiatiques des étudiant·e·s. Le but est ici de leur permettre de faire des choix de formats sciemment, en fonction de la matière qu'ils et elles récoltent, mais aussi de pouvoir expliciter ces choix du point de vue de la forme narrative choisie pour la vidéo et de la construction précise de chaque séquence. Pour cela, nous croisons de nouveau

l'approche en termes de recherche avec des exigences professionnelles. Il s'agit en effet de s'inspirer de scripts professionnels, comme l'illustre la figure suivante.

Figure 13. Exemple de scripts professionnels transmis par Camille Renard

François Olislaeger

Musique :
<https://www.universalproductionmusic.com/fr-fr/discover/albums/8056/Creative-Classical-Prodmos?wid=640685>

Norm des fichiers images à gauche et texte de la vidéo à droite.

Accroche face cam	Moi j'ai envie de faire des expériences. Je ne peux pas dessiner comme l'école belge. Ça suffit !
volume	Culture prime Dévoile
vidéo lui	Cet homme est en train d'inventer la BD du futur
volume3 volume4	<u>En résidence à la Villa Médicis à Rome</u> , il veut sortir la bande dessinée de ses cases, et étendre le domaine de la bulle
volume2	<u>...au réel, en 3 dimensions</u>
volume6 volume7 volume8	Je cherche comment faire de la BD en volume, mais en restant dans le dessin. C'est venu d'un souvenir du statut d'un enfant qui lit un livre, et le livre est plus grand que lui, et il est à l'intérieur des images, il est dans l'histoire, il est comme ça, submergé par le livre. Et le livre devient plus important que la réalité. Je le vois comme un livre, mais un livre qu'on peut partager aussi, dans lequel on peut circuler. <u>La danse, on peut choisir de regarder-tel-ou-tel danseur... C'est un peu ça que je cherche - proposer un dispositif narratif de bande dessinée, dans lequel on a le choix de sa propre lecture. Et donc qu'on soit un peu actif aussi.</u>
Photo de lui Marcel Duchamp Monnier Avignon	Depuis longtemps, François Olislaeger frotte la BD à d'autres arts : - la peinture, via Duchamp ou Magritte - la danse, avec la chorégraphe Mathilde Monnier, - le théâtre, en croquant le festival d'Avignon

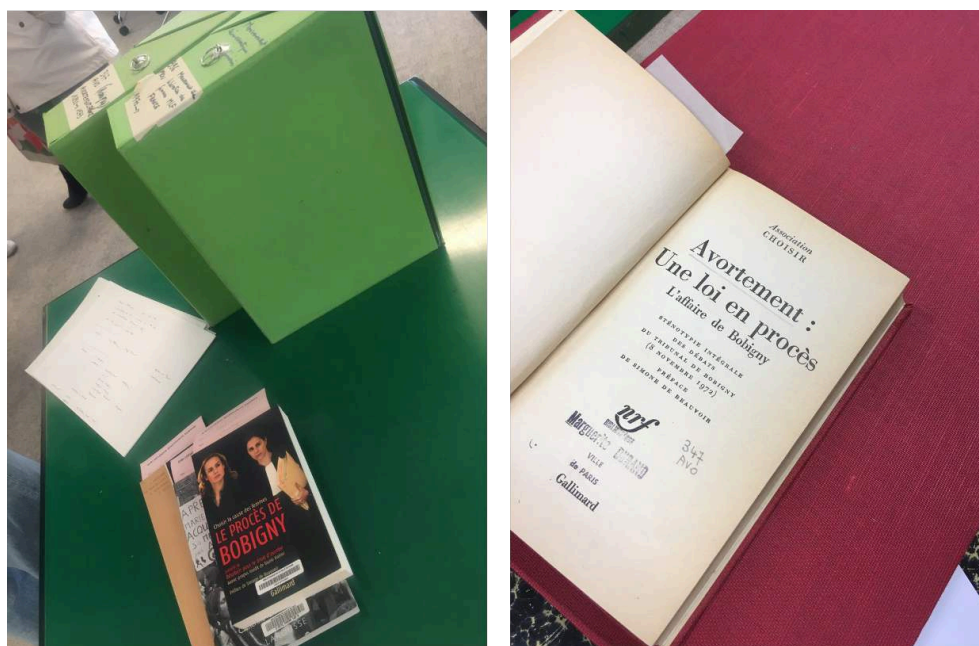
- 49 Cette réflexion élargie sur la construction sémiotique de formes brèves audiovisuelles s'associe à une connaissance des acteurs impliqués, et notamment de nouveaux médias comme Brut ou Konbini. Dans un second temps, les étudiant·es imaginent et réalisent leur vidéo au sein de l'atelier montage et ont le recul nécessaire pour s'adapter au paysage médiatique contemporain tout en ayant conscience du fait que les objets produits participent de la construction d'une mémoire. Les choix opérés — que nous ne détaillerons pas dans le cadre de cet article — participent de fait à la diffusion de l'information. L'expérience professionnelle de l'enseignante qui, en l'occurrence, œuvre pour un média de service public est absolument centrale dans l'accompagnement puisqu'elle offre aux étudiant·es la maîtrise des codes à respecter pour permettre de condenser une information vouée à être répandue.
- 50 Ainsi, au cours de ce projet qui s'étend sur un semestre, notre ambition est de proposer aux étudiant·es des portes d'entrée vers les métiers de journalistes multimédias, de chercheur·euses, d'archivistes... En s'inscrivant dans une étude du système médiatique et en proposant un travail sur les méthodologies de recherche, cette démarche d'enquête a une visée d'insertion professionnelle claire et multiple.

De la recherche en action à une recherche-création

- 51 Le projet relève donc d'une initiation à la recherche en sciences de l'information et de la communication par la mise en œuvre d'une recherche-création.

- 52 Dans le cadre des séminaires donnés en cours méthodologique, les étudiant·e·s sont invité·e·s à explorer la littérature. On les convie à s'inspirer des productions autour du procès (pièces de théâtre, films, documentaires, bandes dessinées...) et à prendre en considération ces écritures médiatiques et culturelles antérieures. Le fait même que les questions de féminisme investissent des formats créatifs est d'ailleurs, en soi, une donnée importante du projet. L'exposition conçue par le groupe s'inscrit dans un continuum de productions informationnelles, voire artistiques visant à médiatiser le procès lui-même, ses enjeux, ses conséquences (notamment pour l'évolution de la législation sur l'interruption volontaire de grossesse) dans les dernières années. Les parcours biographiques des actrices de l'événement (Gisèle Halimi, Simone Veil et, dans une moindre mesure, Marie-Claire Chevalier) sont devenues l'un des axes de narration récurrents, dont le groupe s'est ici emparé.
- 53 L'une des particularités du projet est d'opérer un détournement d'usage des archives conservées à la Bibliothèque Marguerite Durand. Si elles ont bien été présentées et utilisées dans le cadre des enseignements comme matière première de l'écriture de l'histoire (fig. 14), elles deviennent objets de médiatisation, et ici d'exposition, à l'issue du projet.

Figure 14. Documents présentés aux étudiant·e·s lors de la visite : archives et bibliographie autour du procès de Bobigny



- 54 L'aspect création ne peut avoir lieu sans l'accompagnement vers des techniques de montage qui nécessitent un véritable apprentissage. Cette partie du travail est possible, car le master met à disposition le matériel de tournage et de montage (image et son). Au fil des années, le volume horaire consacré au montage a augmenté, pour permettre la finalisation d'objets de niveau professionnel. C'est la conseillère au numérique de France Culture, Camille Renard, qui prend en charge cet aspect du travail, avec celui autour du scénario de la vidéo.
- 55 La création se poursuit avec le montage de l'exposition. Le partenariat avec la Bibliothèque Marguerite Durand offre un aspect que nous n'avons pour l'heure

qu'effleuré : celui de la médiation muséale. Si l'élaboration de cartels et de matériaux d'exposition a d'ores et déjà fait l'objet de réflexion avec les étudiant·es (fig. 15), un travail plus précis autour de la mise en place d'un parcours visiteur adapté à un espace restreint (qui se doit aussi de rester silencieux et qui ne permet pas l'accueil de beaucoup de mobilier d'exposition) constitue une piste d'amélioration pour les projets futurs. Ces contraintes auraient en effet nécessité une observation et un travail de conception *in situ* plus réguliers, en plus du reportage réalisé lors de la première visite à l'aide de photographies. C'est donc un aspect à prendre en compte lors de la mise en place de ce type de projet : prévoir durant les séances des temps d'immersion dans le lieu d'exposition et permettre aux étudiant·es d'interroger les visiteur·euse·s (comme cela peut se pratiquer dans le dispositif Museomix), pour mieux comprendre la manière dont il est vécu et pratiqué.

Figure 15. Images du vernissage de l'exposition du 27 juin 2022



- 56 Par ailleurs, la transformation de l'enquête en exposition est indéniablement une belle occasion pour les étudiant·es. Pour cette partie du projet, ils et elles ont manqué de disponibilités : pris·es par la préparation des mémoires et la poursuite de leurs apprentissages en entreprise, ils et elles n'ont pas été spécifiquement réactif·ve·s pour le montage et le vernissage de l'exposition. Et par la suite, les étudiant·es auraient pu réaliser des entretiens avec le public de l'exposition, mais souvent ils et elles n'étaient plus présent·es à Paris au cours de l'été. En outre, la prise en compte des horaires de l'ensemble des participant·es est indéniablement un enjeu majeur de ce type de réalisation. Au-delà des emplois du temps, son montage nécessite de prendre en compte de manière fine la charge de travail des intervenant·es, sur une période longue de plusieurs mois. Enfin, pour les porteuses de projet, il est indispensable également de tisser et d'entretenir des liens forts avec les institutions partenaires et, dès le départ, de pouvoir compter sur l'appui des responsables de formation et la gestionnaire

pédagogique. Ici, les ressources du master ont été mobilisées non seulement pour l'achat de matériel, mais aussi pour l'événement final, de manière importante.

- 57 Avec cette expérience, il semble que l'on passe bien de la recherche en action à la recherche-crédation. En effet, l'enthousiasme des partenaires pour ces applications de la recherche prouve que la relation entre acteurs culturels, étudiant·e·s et enseignantes-chercheuses trouve une forme de félicité à travers les différentes étapes du projet. Ils nous attribuent du temps — par exemple, lors de la présentation des collections, du montage de l'exposition ou de la restitution —, tout comme le font les professionnel·le·s intervenant dans les cours ou présent·e·s au jury. C'est, finalement, tout un collectif qui se crée, qui co-construit et participe de la métamorphose de l'enquête en une recherche-crédation sous la forme d'une exposition.

Conclusion : vers un déplacement de *nos manières d'être* en recherche ?

- 58 Ainsi le cadre de l'enquête proposé aux étudiant·e·s s'inscrit-il dans la diversité des langages offerts par les sciences de l'information et de la communication et recouvre un aspect multidimensionnel dû à la pluridisciplinarité portée par les membres de l'équipe pédagogique. Cette expérimentation, en constante évolution, croise donc une approche historique et sémiotique, et investit également des démarches de terrain. Entretiens, études de corpus par l'exploitation d'archives et d'analyses « sémio » et recours à des stratégies de mise en forme professionnelle constituent cette enquête que nous proposons d'appréhender comme « composite ». Pour Joëlle Le Marec (2002), une démarche composite invite à envisager une multiplication d'objets et de corpus, de choix méthodologiques et de champs d'investigation. À chaque objet, il convient dès lors de réfléchir aux méthodologies adaptées pour le traiter au sein d'une approche pluridisciplinaire. Par ailleurs, cette théorie entend favoriser les observations sur le terrain pour obtenir les paroles d'acteurs et comprendre les relations entre acteurs et objets. Cet ensemble d'éléments concourt à la mise en œuvre de notre « recherche-crédation pédagogique ». Autrement dit, ce type de projet est une initiation à la recherche par la recherche-crédation, les dimensions collectives et « actives » étant ici fondamentales. Il s'agit d'inscrire la démarche dans l'élaboration de l'histoire orale des féminismes. Le projet de médiation scientifique sous la forme d'une exposition ne tient par ailleurs que par la constitution d'une ligne éditoriale cohérente par l'ensemble des groupes basée sur une réflexion fine autour de la mutation des formats audiovisuels en circulation. Au bout du compte, l'un des objectifs de cette enquête collective a été d'exposer des documents dépouillés et d'élaborer sous forme de vidéos des ressources pédagogiques, et de les valoriser par l'intermédiaire du travail de médiation culturelle. L'expérience de l'enquête tient également aux rencontres avec des militantes et des chercheuses. Enfin, parce que les entretiens « bruts » sont déposés au sein des archives de la bibliothèque, ce projet entend participer à la constitution de ce patrimoine documentaire féministe.
- 59 En outre, ce type d'actions pédagogiques est en lien étroit avec la demande sociale et les enjeux de la présence de la recherche dans l'espace public. La place des chercheur·e·use·s comme expert·e·s dans les médias, mais aussi les modalités de diffusion des découvertes scientifiques en direction du grand public se sont révélées être des enjeux sociaux majeurs depuis la crise sanitaire. Si les projets étudiants consistant en la

création de formes médiatiques et culturelles font florès au sein des instituts universitaires de technologie ou encore des licences professionnelles, la particularité de ce projet est bien de mettre au même niveau la dimension opérationnelle et les compétences déployées en recherche, dans le cadre d'un master indifférencié. Cette forme d'« inventivité » pédagogique, qui devient aujourd'hui de plus en plus la norme dans nos formations — preuve en est les injonctions multiples à répondre à des appels à projets —, est déjà très présente dans le secondaire. Certes, nous nous devons de les investir pour former nos étudiant·e·s et les conduire au plus près des exigences des mondes professionnels auxquels ils et elles souhaitent accéder, mais il nous revient également de *résister* pour continuer à faire de l'université un lieu de créativité et d'exigence. C'est pourquoi nous nous mobilisons pour faire en sorte que l'initiation à la recherche en sciences sociales soit en prise avec des innovations méthodologiques élaborées avec les étudiant·e·s, et que leurs projets soient en lien avec l'actualité de la recherche en sciences de l'information et de la communication. Enfin, les espaces éditoriaux pour rendre compte d'expériences pédagogiques à l'université restent encore restreints. Ce texte est là pour dire *ce à quoi nous tenons*¹⁴. Il est aussi un manifeste de la richesse de l'articulation, constitutives de nos universités, de l'enseignement avec la recherche. Car, en plus d'alimenter nos pratiques d'enseignantes, il est une base de réflexion pour envisager *nos manières d'être* en recherche dans le contact permanent avec le terrain, avec les institutions culturelles. Et, continuellement, avec les étudiant·e·s.

BIBLIOGRAPHIE

AÏT-TOUATI Frédérique, Jean-Michel FRODON, Bruno LATOUR et Donato RICCI (2022), *Puissances de l'enquête. L'école des arts politiques*, Paris, Les Liens qui Libèrent.

ALEXIS Lucie (2017), « Le “Makestorming” : culture du dire, culture du faire et promesse de créativité », Actes du colloque international *Questionner le tournant créatif : dispositifs, processus et représentations*, p. 117-123, https://f-origin.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/4094/files/2018/03/2017_ACTES-colloque-VARNA.pdf, page consultée le 22 novembre 2023.

ALEXIS Lucie (2021), « Favoriser la coopération dans un cadre pédagogique avec le “design thinking” », Séminaire de la transversalité Images-Sons-Mémoires du LARHRA (Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes), au sein de la séance *Histoire et nouvelles approches : des jeux vidéo aux méthodes agiles*, 11 janvier, Lyon (en distanciel), CNRS/Université Lyon 2.

ANGE Caroline (2018), « Formes et sens des créations numériques », dans Claire CHATELET, Amanda RUEDA et Julie SAVELLI (dir.), *Formes audiovisuelles connectées. Pratiques de création et expériences spectatoriels*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, p. 91-102.

APPIOTTI Sébastien (2021), « Vos proches et vous au temps du (dé)confinement. Retours d'expérience sur la collecte photographique participative Université d'Avignon — Mucem », *Séminaire hors les murs L'éducation à l'image en contexte numérique et de crise sanitaire*, Université de Lorraine.

- ARTOIS Pierre et Alexandre DEHON (2022), « Renforcer la créativité au sein de la recherche collaborative », *Les Politiques sociales*, 3-4, p. 85-97.
- AUBERT Aurélie (2021), « Les vidéos d'information diffusées sur les réseaux sociaux numériques », *Questions de communication*, 40, p. 257-282.
- AUBERT Aurélie (2022), *Les « médias interfaces » : production et réception au prisme de l'interactivité. Une étude des formats courts d'information circulant via les réseaux socio numériques*, Habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication.
- BARTHOLEYNS Gil et Daniel BONVOISIN (2011), « La création ludique est-elle soluble dans le patrimoine ? Culture et communauté du jeu de rôles grandeur nature », dans Chiara BORTOLOTO (dir.), *Le Patrimoine culturel immatériel*, Paris, Éditions de la MSH.
- BRUN Josette (2003), « Célébration de l'histoire et pratique de communication publique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, p. 101-115.
- CHAPERON Sylvie, Adeline GRANDCLÉMENT et Sylvie MOUYSET (2022), *Histoire des femmes et du genre. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, Armand Colin.
- COLLAGES FÉMINICIDES PARIS (2021), *Notre colère sur vos murs*, Paris, Denoël.
- COMITÉ DE RÉDACTION (2003), « L'histoire "publique", un enjeu pour l'histoire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 57, p. 3-4.
- COQUELIN Lucile et Alexandra SAEMMER (2022), « De quoi le zombie est-il le signe, et pourquoi ? Sémiotique sociale du marcheur dans la série *The Walking Dead* », *Communication & langages*, 2(212), p. 33-48.
- DAMIAN-GAILLARD Béatrice et Sandy MONTANOLA (2021), *Genre et journalisme. Des salles de rédaction aux discours médiatiques*, Paris, De Boeck.
- DESCAMPS Florence (2001), *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.
- FARGE Arlette (1989), *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil.
- FRISCH Michael H. (1990), *A Shared Authority. Essays on the Craft and Meaning of Oral and Public History*, Albany, State University of New York Press.
- GARCIN-MARROU Isabelle (2019), « Le genre au prisme des médiatisations et des média », dans Benoît LAFON (dir.), *Médias et médiatisations*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- HALIMI Gisèle (2006), *Le Procès de Bobigny. Choisir la cause des femmes*, Paris, Gallimard.
- HOWE Barbara J. et Emory L. KEMP (1986), *Public history: An introduction*, Blaufelden, Krieger Publishing Company.
- JEANNE-PERRIER Valérie (2014), « Snapchat, la fonction phatique de la communication sur un piédestal ? », *Effeillage*, p. 25-27
- JORRO Anne (2021), « Pouvoir d'agir des étudiants en situation de confinement » (dossier), *Le Sujet dans la cité*, 11.
- JOUTARD Philippe (1983), *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette.
- LALLEMENT Michel (2015), *L'Âge du faire : hacking, travail, anarchie*, Paris, Seuil.
- LAFFITTE Adeline et Hélène STRAG (2020), *Le Manifeste des 343 : l'histoire d'un combat*, Paris, MARAbulles.

- LE MAREC Joëlle (2022), *Ce que le « terrain » fait aux concepts : vers une théorie des composites*, Habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Jurdant BAUDOUIN, département de Cinéma, communication et information, Paris, Université Paris 7.
- MARTIN Jean-Clément et Laurent TURCOT (2015), *Au cœur de la Révolution. Les leçons d'histoire d'un jeu vidéo*, Paris, Vendémiaire.
- MAZEAU Guillaume (2020), *Histoire*, Paris, Anamosa.
- MOURATIDOU Eleni (2020), *Politiques de représentation de l'industrie de la mode. Discours, dispositif, pouvoir*, London, ISTE.
- PETITGIRARD Loïc (2018), « "Hacker" et collaborer : dispositifs pour la formation de médiateurs culturels des sciences et techniques », *Tréma*, 48, p. 97-118.
- PÉRINEAU Sylvie (2013), *Les Formes brèves audiovisuelles*, Paris, CNRS Éditions.
- PICQ Françoise (2013), *Libération des femmes, les années mouvement*, Paris, Seuil.
- PÉRINEAU-LORENZO Sylvie (2016), « Sérialités brèves : nouvelle écriture du récit ou nouveau format de genre ? », *Télévision*, 7, p. 115-129.
- SIRINELLI Jean-François (2010), « Génération », dans Christian DELPORTE, Jean-Yves MOLLIER et Jean-François SIRINELLI (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, Presses universitaires de France, p. 354-357.
- VIAL Stéphane (2015), « Le projet en design et sa méthode », dans Stéphane VIAL (dir.), *Le Design*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », p. 80-106.

NOTES

1. Nous tenons à remercier vivement Frédéric Lambert, responsable du master « Médias, langages et sociétés » jusqu'en 2021, de son soutien tout au long de ce projet et Tristan Mattelart, pour nous permettre de le poursuivre.
2. Master Information, communication parcours médias, langages et société, Institut français de presse, <https://ifp.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/master-information-communication-parcours-medias-langages-et-societes>, page consultée le 22 mars 2023.
3. Le *design thinking* est un « processus [qui] concourt à l'élaboration et à la validation d'une ou de plusieurs solutions répondant à un ou plusieurs problèmes d'un ensemble de personnes qui partagent des caractéristiques communes. [...] Le Design Thinking est donc une méthode de conception et d'innovation focalisée sur l'humain » (Artois et Dehon, 2022, p. 87).
4. Matilda éducation, <https://matilda.education/>, page consultée le 22 mars 2023.
5. Site Web conçu par les étudiant·es, https://50ansprocesbobigny.wixsite.com/website/videos?utm_source=email&utm_campaign=juillet_aot_2022, page consultée le 17 septembre 2023.
6. Museomix, <https://museomix.org/>, page consultée le 30 août 2023.
7. Lucie Alexis a exposé sa méthode pédagogique au sein de séminaires comme *Innovations pédagogiques* du laboratoire CARISM du 2 avril 2021. Titre de l'intervention : « Médiation culturelle et atelier professionnel : les "marathons créatifs" ».
8. *Le 1 Hebdo*, <https://le1hebdo.fr/>, page consultée le 30 août 2023.
9. Bibliothèques spécialisées et patrimoniales de la Ville de Paris, <https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/decouverte/focus/le-proces-de-bobigny-a-50-ans-exposition>, page consultée le 30 août 2023.
10. Le master Histoire publique a été créé à l'Université Paris-Est Créteil en 2015 par la Professeure Catherine Brice.

11. Sous l'influence de l'historien Robert Kelly, l'Université de Santa Barbara offre un cursus d'enseignement *Public History* depuis 1976.
 12. MUSEA propose par exemple depuis 2004 des expositions virtuelles sur l'histoire des femmes et du genre, <https://musea.univ-angers.fr/bienvenue>, page consultée le 17 septembre 2023.
 13. Voir par exemple *Collages Féminicides Paris* (2021).
 14. Pour reprendre le très beau titre de l'ouvrage d'Émilie Hache investi dans un tout autre contexte, l'écologie.
-

RÉSUMÉS

Cet article fait état d'un projet collectif proposé aux étudiant·e·s du master Médias, langages et sociétés de l'Institut français de presse, au sein de l'Université Paris-Panthéon-Assas, autour des 50 ans du procès de Bobigny qui a eu un important retentissement médiatique et a participé à l'évolution de la législation sur l'avortement. En mettant à l'épreuve, dans un cadre pédagogique, des méthodes d'enquête sur le genre, il engage une réflexion sur la manière dont les pratiques pédagogiques peuvent être repensées en articulant l'enseignement, la recherche et la création. Il est l'occasion d'interroger les enjeux de la médiatisation de la recherche dans l'espace public ainsi que l'articulation des thématiques de recherche et des pratiques de transmission dans le cadre des enseignements en communication.

This article looks at a collaborative project, for master's-level Media, Languages and Societies students at the Paris Panthéon-Assas University's French Press Institute, on the 50th anniversary of the Bobigny trial, which created major media buzz and contributed to changes in abortion legislation. By testing gender research methods in a pedagogical context, the project sparks reflection on how pedagogical practices can be rethought by linking teaching, research, and creation. It provides an opportunity to examine the challenges of mediatizing research in the public space and articulating research themes and knowledge transmission practices in communication courses.

Este artículo trata sobre un proyecto colectivo dirigido a los estudiantes de la maestría en medios de comunicación, idiomas y sociedad del Institut Français de Presse de la Universidad Paris-Panthéon-Assas enfocado en los 50 años del proceso de Bobigny, un proceso de gran impacto mediático que contribuyó a la evolución de la legislación sobre el aborto. Mediante un marco pedagógico, pone a prueba métodos de investigación de género y abre la discusión sobre la manera en que las prácticas pedagógicas pudieran replantearse si se enfocaran en la enseñanza, la investigación y la creación. Es tiempo de cuestionar los desafíos de la difusión de la investigación en el espacio público, así como la articulación de los temas de investigación y de las prácticas de transmisión como parte de la enseñanza de la comunicación.

INDEX

Palabras claves : enseñanza, espacio público, experimentación, género, mediación, proceso de Bobigny, investigación-creación

Mots-clés : enseignement, espace public, expérimentation, genre, médiation, procès de Bobigny, recherche-création

Keywords : teaching, public space, experimentation, gender, mediation, Bobigny trial, research-creation

AUTEURS

LUCIE ALEXIS

Lucie Alexis est Maîtresse de conférences à l'Université Grenoble Alpes, au sein du GRESEC, à l'Institut de la Communication et des Médias, et chercheuse associée au CARISM (Université Paris-Panthéon-Assas). Courriel : lucie.alexis@univ-grenoble-alpes.fr

CLAIRE BLANDIN

Claire Blandin est Professeure des Universités à l'Université Sorbonne Paris-Nord au sein du LabSIC EA 1803. Courriel : claire.blandin@sorbonne-paris-nord.fr

Hors thème

De la médiatisation confinée des violences familiales

Jaércio Da Silva et Cécile Méadel

On a déjà depuis le début du confinement des voisins vigilants qui ont fait appel à la police, soit par le numéro du 17, pour les urgences, soit par la plateforme qui s'appelle *arretonslesviolences.gouv.fr* et qui permet justement de faire des signalements 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à des policiers et des gendarmes formés pour cela.

- 1 En France comme au Canada, et sans doute dans de multiples pays, la pandémie de 2020 provoque une mobilisation des autorités publiques autour des violences domestiques démultipliées par les différentes mesures sanitaires confinant les personnes dans leur foyer. Ainsi, le 23 mars 2020, moins d'une semaine après le début du premier confinement (du 17 mars au 11 mai) en France, la secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, Marlène Schiappa, intervient au journal télévisé de M6, à 19 h 45, pour signaler l'augmentation du nombre d'interventions des services publics pour des problèmes de violence domestique. Très vite la question des violences conjugales est au premier plan, même si les propos des autorités publiques portent également sur les actes commis dans le foyer en dehors du couple. La secrétaire d'État rappelle les moyens mis à disposition par le gouvernement pour dénoncer un conjoint violent. À la fin du reportage, la journaliste ajoute : « Une plateforme qui permet aussi aux femmes de discuter directement avec un policier par chat. La semaine dernière, les connexions concernant les violences conjugales ont presque doublé. » Ce propos fait écho à un communiqué de presse publié le 19 mars par M. Schiappa sur le fonctionnement du 3919 (numéro de référence pour les femmes victimes de violence) et de la plateforme de signalement *Arrêtons les violences*. Bien que l'information ne soit pas reprise massivement par les autres chaînes de télévision et de radio, ce qui est dit là résume assez bien l'approche adoptée ensuite par les médias. Les violences domestiques, principalement abordées sous l'angle de

celles commises contre les femmes, sont une affaire de police, de justice et de politique. Quelques jours plus tard, l'annonce du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, en témoigne.

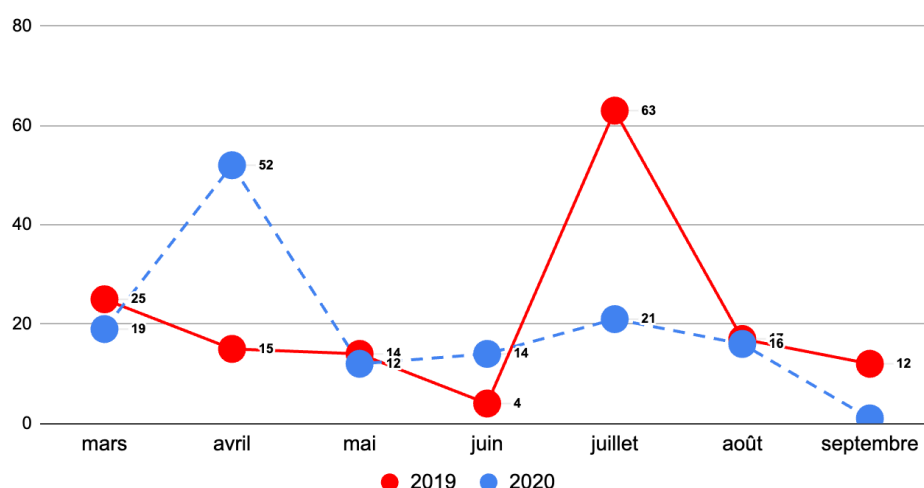
- 2 Au Canada, même constat, comme en témoigne une lettre des lecteurs publiée par *Le Devoir*¹ trois jours avant la fermeture des commerces non essentiels pour alerter les élus contre la hausse prévisible des féminicides ; et, dès le 25 mars, le gouvernement fédéral annonce qu'il attribue un budget exceptionnel de 50 millions de dollars aux refuges et centres d'aide aux femmes victimes de violence.
- 3 La période étant marquée par la limitation de l'accès à l'espace public et des contacts physiques (Lazar, Plantin et Ragot, 2020), il ne s'agit plus d'assurer uniquement le fonctionnement des mesures préexistantes, mais de mettre en place des outils en adéquation au contexte. En France, le 26 mars 2020, Christophe Castaner annonce en direct sur France 2 la mise en place d'un dispositif d'alerte dans les pharmacies, comme réponse du gouvernement à la hausse des violences conjugales². Le principe est simple :
 [...] faire en sorte que dans la pharmacie, au moment où la femme qui peut être battue se rend sans son mari, elle puisse donner l'alerte et qu'à ce moment-là nous puissions intervenir immédiatement pour la protéger. [...] Je donne à tous les policiers et gendarmes de France par le biais d'un télégramme la mission d'être attentifs à ces appels et d'intervenir en urgence³.
- 4 Le lendemain, cette annonce du premier ministre est reprise par d'autres chaînes, comme France Inter, France 3, France Info, TF1 et M6. Côté justice, Gwenola Joly-Coz, présidente du tribunal de grande instance de Pontoise, intervient dans un reportage pour expliquer que seules les affaires urgentes sont traitées pendant la période : « Nous avons choisi de continuer à traiter toutes les affaires pénales, afin d'assurer la paix publique, et notamment la lutte contre les violences faites aux femmes, qui ne doit pas s'arrêter⁴. »
- 5 Ces trois exemples aboutissent à deux constats. D'une part, la question des violences dans l'espace domestique est majoritairement appréhendée à travers le prisme des violences conjugales, alors que les violences commises contre les autres membres de la cellule familiale sont traitées de manière beaucoup plus discrète. En effet, l'infanticide ou l'inceste sont faiblement couverts par les médias. D'autre part, le confinement domestique fait très rapidement émerger dans l'espace public la question des violences au sein du foyer. En moins de 15 jours, les autorités font des déclarations sur la continuité des services, annoncent de nouvelles mesures et signalent la prise en compte de certaines affaires par la justice. Ce n'est d'ailleurs pas le cas seulement en France, puisqu'au Canada également les organismes sociaux signalent au mois de mars 2020 une forte hausse des appels de victimes de violence familiale.
- 6 Notre recherche s'intéresse à la médiatisation de cette question dans les grands médias audiovisuels généralistes, en partant de l'hypothèse que la pandémie crée une situation favorable pour l'observation du débat public sur les violences domestiques en ce qu'elle déstabilise les ordres existants et, à la manière des controverses (Badouard et Mabi, 2015 ; Méadel, 2018), fait émerger et vient interroger les rapports de force, les autorités, les organisations, les croyances et les savoirs (Méadel et Nous, 2020).
- 7 Trois pistes d'analyse émergent pour étudier la construction de la problématique dans les médias durant le confinement. Premièrement, que produit le recentrage des violences sur le foyer ? À la différence du terme « violences conjugales », celui de « violences familiales » semble prendre en compte le contexte spécifique dans lequel se

déroule l'acte violent, sans cibler une catégorie de victime en particulier (conjointe ou conjoint, enfants, grands-parents, proches) ni déterminer le caractère (physique, psychologique, sexuel, socioéconomique) de la violence. Deuxièmement, quelle place occupe la parole experte ? Nous désignons ici comme experts les acteurs ayant une spécialisation professionnelle dans la prise en charge ou l'analyse du problème ; cela permet de les différencier à la fois des victimes, des acteurs militants ou encore des politiques. À la télévision et à la radio, le sujet est initialement abordé à travers le prisme des interventions de la police, de la justice et de l'action gouvernementale. Malgré le sentiment d'une massification du débat sur le sujet, notre hypothèse est que les termes « violence domestique », « violences familiales » ou « intrafamiliales » sont principalement mobilisés par des experts : psychiatres ou psychologues, avocats, représentants de la justice, des ONG ou des institutions internationales. Troisièmement, quelle place est accordée aux victimes ? Il nous semble que, de manière générale, la crise sanitaire ne change pas le défaut d'incarnation du problème. Encore évoqués par les journalistes comme relevant du privé (Buisson et Wetzels, 2022), ces sujets sont traités sous l'angle du débat politique et peinent à faire émerger des études de cas concrets.

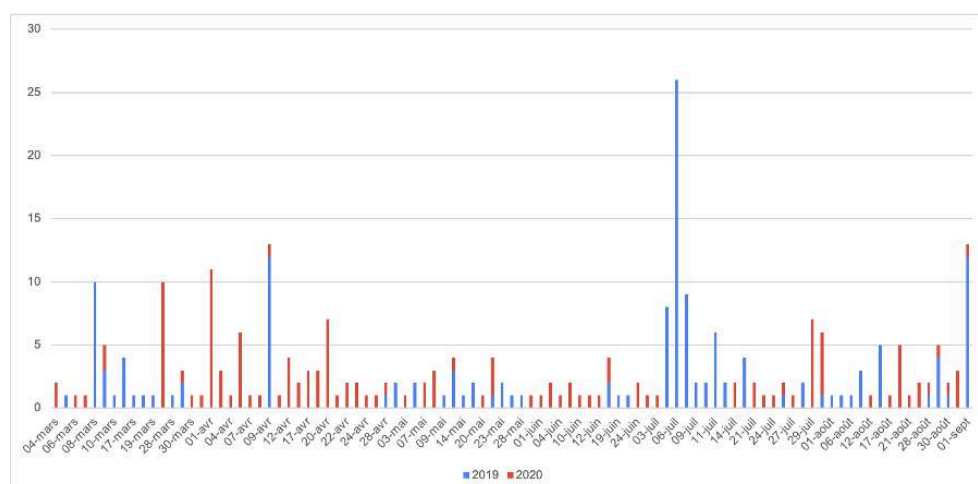
- 8 D'un point de vue méthodologique, le présent article s'appuie sur un corpus initialement composé de 772 éléments de journaux télévisés des principales chaînes gratuites (TF1, France 2, France 3, M6, Arte, BFM TV, France 24 et France Info) et du journal parlé⁵ de la principale station publique française (France Inter), diffusés entre le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre 2020⁶ pour la période de la crise sanitaire, ainsi qu'à la même période en 2019, à des fins comparatives. Les éléments qui constituent notre corpus ont été repérés dans le catalogue de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) dans le cadre du projet Gender Equality Monitoring (GEM)⁷. Nous parlons d'éléments pour bien signaler qu'il s'agit des « sujets » d'un journal ou d'une émission d'information ; dans les trois quarts des cas, ces éléments durent moins de cinq minutes⁸.
- 9 Dans une démarche quanti-qualitative, après nettoyage du fichier en particulier pour éliminer les doublons, et lecture attentive des résumés, nous avons élaboré une grille de codage⁹ qui a servi à identifier quatre types d'éléments : 1) la *thématique (ou format)* : étude de cas, débat politique ou social, intervention des autorités publiques, de militants, d'associatifs et enquête journalistique ; 2) les *catégories* permettant de repérer zone géographique, suivi judiciaire, caractère public et privé, implication du gouvernement, question de diversité, caractère d'actualité et qualification des faits ; 3) de *qui ou quoi on parle* catégorisé en fonction de l'affaire concernée, par exemple « Naymar », « Assassinat d'Alexia Daval », « Grenelle des violences conjugales » et ; 4) *qui parle avec les qualifications de* : victime, témoin, agresseur, expert, journaliste¹⁰, concerné¹¹. Cette catégorisation des émissions a été faite à partir des notices indexées par les documentalistes de l'INA, soit une description abrégée du contenu qui permet en général de connaître sa thématique générale, les personnes intervenantes et un résumé de leurs propos ou des commentaires du journaliste. L'archive à partir de laquelle nous travaillons consiste donc en un récit normé et synthétique des éléments produits pour les journaux, ce qui nous permet aussi de saisir un large catalogue qui ne serait pas traitable s'il fallait le visionner dans son intégralité. S'est également ajouté au traitement des données du catalogue le visionnage intégral de quelques-uns des éléments (avec retranscription intégrale puis analyse de contenu). Après avoir analysé ce premier corpus de 772 notices, nous avons extrait pour cet article les seules notices

traitant des violences familiales et domestiques, y compris les féminicides, qui, dans notre matériau, renvoient presque exclusivement à des meurtres domestiques par le conjoint ou ex-conjoint. Ce deuxième corpus représente 285 notices : 150 en 2019 et 135 en 2020 (figure 1).

Figure 1. Nombre de notices par mois traitant des violences familiales et domestiques en France (2019 et 2020)



- 10 Pour établir un point de comparaison cohérent avec la revue, nous avons également procédé, par l'intermédiaire de notre abonnement à Europresse, à une exploration rapide de la couverture de ces violences au Canada, à travers les titres de presse de ce pays, présents dans les transcriptions des journaux radiodiffusés et télévisés en français de Radio-Canada auxquelles la base donne accès. Ce sous-corpus composé de 357 documents¹² est limité, et ce, pour deux raisons : d'une part, il s'agit de notices faites directement par le média et non par l'organisme responsable de son archivage et, d'autre part, nous n'avons pas pu faire le même travail de catégorisation en raison d'un traitement beaucoup plus rapide du corpus canadien. Nous assumons cette disproportion, car notre objectif n'est pas d'explorer de façon extensive le contexte canadien : nous cherchons ici à ouvrir un dialogue entre notre corpus principal — des émissions françaises — avec d'autres contextes et logiques de médiatisation. Ainsi avons-nous constaté que la divergence des couvertures entre les deux pays ouvre certaines questions, comme la place de la parole des victimes.
- 11 Pour revenir au corpus français, un premier constat (figure 2) montre qu'entre 2019 et 2020, on assiste à une diminution de 15 % du nombre d'émissions qui abordent le sujet des violences domestiques, alors que l'engagement des autorités politiques semblait annoncer une attention particulière sur le sujet.

Figure 2. Nombre de notices par jour (2019 et 2020)¹³

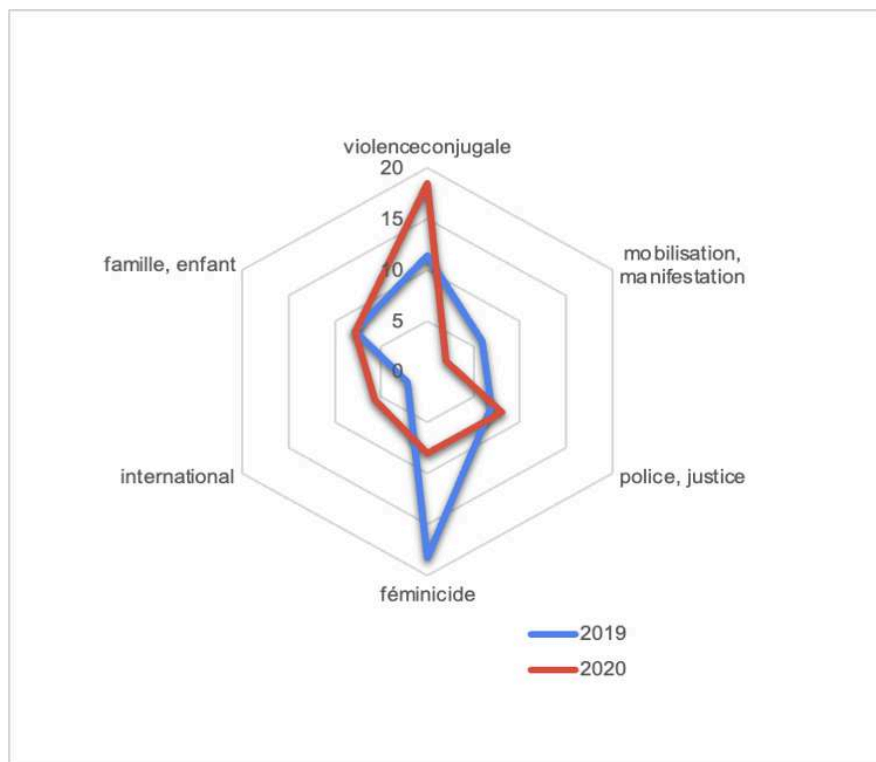
- 12 Pour autant, la seule quantification ne permet pas de dire que l'on observe un désintérêt pour la question ou que le confinement a été un tournant dans la médiatisation du sujet. L'actualité liée à la pandémie de COVID-19 écrase les autres thématiques, sature l'espace médiatique et diminue de façon draconienne la part relative du reste de l'actualité¹⁴. On observe cependant une situation très différente au Canada, si l'on se réfère à la couverture de Radio-Canada : la thématique autour des violences conjugales¹⁵ fait l'objet de 257 notices en 2020 contre 100 en 2019, donc une augmentation notable.
- 13 Dans notre cas, à l'exception des mois d'avril, nous y reviendrons plus tard, le nombre de notices en 2020 ne dépasse jamais celui de la même période de l'année précédente¹⁶. Il est donc clair que la pandémie n'a pas eu un impact suffisamment important pour changer la médiatisation du sujet en matière de quantité et de permanence dans le temps. On peut dès lors analyser la couverture médiatique de notre corpus en développant trois pistes de recherche évoquées précédemment : la composante familiale (a), la parole experte (b) et la place des victimes (c).

Composante domestique invisibilisée

- 14 De quelles violences dans l'espace domestique est-il question ? Les autorités publiques ont tiré le signal d'alarme, on l'a vu, sur l'augmentation des violences familiales liée à la COVID-19. Pourtant, l'analyse de notre corpus révèle une couverture limitée et fragmentaire de la question : on constate en effet que les violences conjugales et la violence familiale sont le nom du même problème, qui tend à minorer les violences qui ne concernent pas le couple. Certes, le terme « violences conjugales » accentue le lien affectif entre la victime et son agresseur, signale qu'ils vivent sous un même toit ou l'ont fait, mais cela néglige le fait que d'autres personnes du foyer peuvent être affectées par ces actes. Dans l'enquête Virage (Charruault, Grunvald et Scodellaro, 2021), le terme « violence domestique » ou « intrafamiliale » cantonne le phénomène au huis clos du foyer (Jaspard, 2011), soit à des situations de violences psychologiques, verbales, physiques et sexuelles subies dans la sphère de la famille. Cette enquête montre l'ampleur du phénomène quand une femme sur cinq et un homme sur huit déclarent avoir subi des violences « para » ou « intrafamiliales » avant l'âge de 18 ans

(*ibid.*, p. 176). Cependant, pour les médias, le couple est le prisme privilégié pour saisir ces violences, comme l'illustre la répartition des thèmes des 285 notices analysées (figure 3).

Figure 3. Répartition en pourcentage des thèmes du corpus des 285 notices



- 15 Tout comme les violences directes contre les enfants, l'incidence des violences conjugales sur eux, en tant que victimes, causes ou témoins, et les risques d'identification à la figure de la mère victime ou du père bourreau (Daligand, 2016, p. 49) sont très peu traités par les médias étudiés. Les violences contre les enfants émergent lentement dans les journaux télévisés français (Dubec, 2021) et dans notre corpus elles ne sont que très rarement abordées par les médias. Le thème n'est pas plus présent en 2020, au moment où le confinement provoquerait une explosion de ces faits, qu'en 2019. Deux rares exceptions : France Inter (20 avril 2020, 7 h 38 min) aborde le conflit lié aux enfants de parents séparés ou divorcés ; et Arte (1^{er} juin 2020, 19 h 47 min) évoque le projet de loi que soutiennent des parlementaires sociaux-démocrates pour inscrire le droit des enfants dans la Constitution allemande. Comme le note Sophie Dubec (*op. cit.*), la publicisation de ces violences montre la famille comme un lieu de danger, alors qu'au moment du confinement l'accent est mis sur un danger extérieur et le foyer est entendu comme une sphère de protection.
- 16 Ne sont pas non plus pas plus évoquées les inégalités d'ordre socioéconomique (salaire, tâches domestiques) entre homme et femme dans le continuum des violences faites à celles-ci (Kelly, 1987). Le 7 mai est l'une des rares fois où le sujet émerge, sur M6¹⁷ (12 h 59 min) : il est mis en relation avec une probable augmentation de divorces après le déconfinement, car le confinement est devenu une « épreuve pour les couples ».
- 17 Il faut surtout noter que, pour traiter des violences conjugales, en 2019, les journalistes font du féminicide leur prisme dominant. Cette médiatisation des féminicides a sa

grammaire : les victimes sont majoritairement hétérosexuelles et valides et, pour une grande partie, mères et/ou enceintes¹⁸ (Sapio, 2022). Cela s'exprime en particulier à travers le compteur des féminicides, un outil d'évaluation construit par les associations, comme #NousToutes, à partir du travail des journalistes. Ce compteur constitue une mesure collectivement acceptée, considérée comme un indicateur valide (Desrosières, 2008). Les chiffres peuvent différer, comme ce 17 août 2020 quand TF1 parle de 173 femmes victimes de féminicides, alors que le lendemain France 2 en trouve 146 et que les deux sont d'accord sur l'augmentation (de 21 %) par rapport à l'année précédente. La différence dans le dénombrement importe peu, c'est le fait de compter, et donc de se mettre d'accord pour stabiliser une définition de ce qui est un féminicide, qui donne son pouvoir au chiffre (Despontin-Lefevre et Méadel, 2022). Aucun acteur n'a accompli le même travail sur les femmes battues ou les enfants martyrisés, et les médias ne peuvent donc pas s'y référer et l'utiliser comme donnée stabilisée.

- 18 D'autres thèmes n'apparaissent que très peu, voire pas du tout en 2020. Le viol n'est évoqué que pour les cas extrêmes, celui très particulier de tueurs multirécidivistes, kidnappeurs, meurtriers et violeurs. On parle de Michel Fourniret, accusé par son ancienne épouse, Monique Olivier, du viol et du meurtre d'Estelle Mouzin, une petite fille de 9 ans. En revanche, on n'évoque jamais de viol conjugal ou domestique. Ainsi constate-t-on une médiatisation dans l'extraordinaire du crime et non dans sa réalité ordinaire et invisible. De même, l'inceste n'apparaît qu'une seule fois à propos des accusations portées contre Woody Allen : tout se passe comme si ce crime était considéré comme hors catégorie, inassimilable aux autres (Ambroise-Rendu, 2016).
- 19 Au Canada, les différentes façons de parler des violences domestiques dans les médias changent brutalement en 2020, par comparaison avec l'année 2019. Les éléments analysés démontrent que Radio-Canada ne parlait quasiment pas de violences intrafamiliales avant la crise sanitaire, mais parlait des violences contre les femmes par l'intermédiaire d'un large éventail de thèmes : les violences sexuelles dans les établissements scolaires ou universitaires, dans la rue, à l'étranger, dans l'église, le sport..., les législations sur la famille, des cas particuliers (lors du meurtre, de l'arrestation ou du procès), les violences que subissent les femmes autochtones (souvent en faisant le lien avec les pensionnats dans lesquels elles ont été enfermées), les agressions sexuelles de tous ordres, des fictions et les enfants de justice. Le sujet des violences renvoie donc en 2019 à des informations très hétérogènes. En 2020, en revanche, nous notons une transformation nette de la couverture du phénomène des violences familiales. D'une certaine manière, la thématique s'unifie autour des violences contre les femmes, tout particulièrement dans le cadre domestique. Radio-Canada multiplie par deux et demi le nombre de nouvelles, les resserre sur la thématique avec des sujets forts et récurrents sur l'augmentation des demandes d'aide, les retours des foyers d'accueil et leur saturation. Les victimes ou ceux qui les accompagnent sont largement présents, ce qui diffère, on va le voir, d'avec la couverture des médias audiovisuels français.

Qui en parle ?

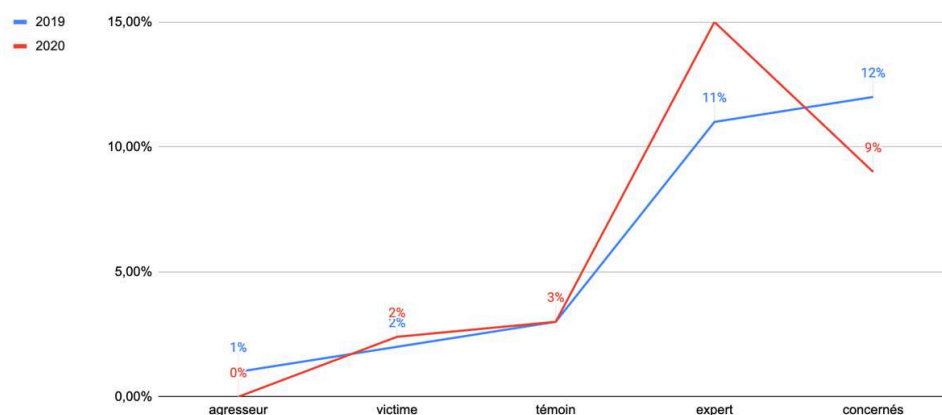
- 20 Quels sont les acteurs mobilisés pour évoquer la question des violences domestiques ? Quels porte-parole mettent en avant les médias ? L'analyse des choix qu'effectuent les

journalistes ou rédactions fournit une manière d'interpréter le phénomène observé. La police est le premier acteur mobilisé par les médias de notre corpus français pour accéder au phénomène des violences familiales. Le 1^{er} avril 2020, Philippe Schuller, capitaine de police à Nancy, est interviewé par BFM TV pour raconter comment une victime se rend dans une pharmacie pour demander de l'aide :

(...) elle a quitté son domicile, elle s'est présentée à la pharmacie de son quartier et elle a dit à la pharmacienne qu'il y a eu des violences conjugales. La pharmacienne a pris les informations et a fait immédiatement le 17. L'individu a été interpellé dans la demi-heure par un équipage, à son domicile, [en temps hors COVID] ça aurait été au commissariat, pour être entendu. Une plainte a été déposée¹⁹.

- 21 À la fin, nous ne savons rien de la victime, des circonstances de l'agression ou de son agresseur. C'est le fait que l'individu soit interpellé par un équipage de police qui est au centre du bref reportage. Cela n'est pas anecdotique, comme montre la figure 4 : ce sont des policiers qui deviennent source pour les médias et différents membres du gouvernement qui s'expriment pour aborder le travail des policiers ou pour répondre à leurs demandes. Pour citer un exemple, lorsque Marlène Schiappa se rend en Normandie, elle y rencontre les forces de l'ordre qui réclament « plus de moyens de budget » face à une augmentation des cas de violences conjugales²⁰. Ou encore, même prisme du problème, lorsque France 2 exhibe un document « poignant » sur le travail de la police pour venir en aide et protéger contre les violences familiales²¹. Les éléments analysés évoquent principalement le surplus de travail de la police, dont les tâches sont rendues plus difficiles par l'obligation de respecter les barrières sanitaires et par la perturbation du fonctionnement des tribunaux. En caricaturant, on pourrait dire que, dans ces nouvelles, la principale victime des violences familiales est la police, soit qu'elle travaille bien pour aider les victimes, soit qu'elle soit submergée et ait besoin de plus de ressources pour assurer sa mission.

Figure 4. Qui parle lors des émissions analysées en pourcentage



- 22 D'un point de vue quantitatif, le nombre de personnes qui interviennent pour aborder les violences familiales dans les médias évolue entre 2019 et 2020. Avant la crise sanitaire, 12 % des intervenants étaient des « concernés » (militants, témoins ou proches). Pendant la pandémie, ce chiffre passe à 9 %. Si les militants et témoins se font moins nombreux en 2020, c'est au profit des « experts », soit les professionnels appelés à prendre en charge ces questions, soit principalement dans la police, la justice et la santé, qui eux passent de 11 % à 15 %. On pourrait expliquer cette petite variation par le

fait que le confinement a réduit l'accès des journalistes aux personnes ordinaires ou au monde associatif. Dans ce sens, la comparaison avec le Canada est éclairante, car nous constatons que le triptyque police-justice-politique y est moins présent pour aborder le sujet des violences familiales.

- 23 La moindre présence des victimes ou de leurs représentants apparaît lorsque l'on examine la répartition des nouvelles à l'international : le micro est tendu à des victimes de la Pologne, de la Chine, du Mexique, du Cameroun, de la Turquie, de la Russie, des États-Unis (11 éléments, dont 9 avec des victimes directes et 2 associations) ; les nouvelles françaises font s'exprimer 5 victimes directes, 4 familles (pour des affaires anciennes) et 5 associations. En 2019, les médias ont centré le débat plutôt sur la région parisienne. L'année suivante, on constate que les notices traitant de l'international et du national occupent plus de place, au détriment de l'Île-de-France.
- 24 Notre sous-corpus fait émerger un autre groupe d'acteurs quasi absent du corpus français et bien présent au Canada : les chercheurs et universitaires. Voici deux exemples du traitement par Radio-Canada dont on ne trouve pas trace dans notre corpus français. 1) Pour aborder le sujet « des femmes victimes de violences conjugales traquées par des moyens technologiques²² » sont invités la coordonnatrice des interventions à la maison Libère-Elles, la directrice générale de la Maison d'amitié, une doctorante à l'Université du Québec à Montréal spécialisée dans les enjeux de sécurité numérique, un responsable d'Okio, une firme de cybersécurité et une intervenante jeunesse à la maison Libère-Elles. 2) Une émission consacrée à une exposition du Musée régional de Rimouski réunit des œuvres réalisées par dix femmes qui ont vécu des violences conjugales²³. Dans ces deux exemples, il n'y a pas de porte-parole du triptyque police-justice-politique.
- 25 La place accordée à l'approche sociale et sanitaire est une autre spécificité du contexte canadien qui nous interroge. À Radio-Canada, la question des violences familiales est largement traitée à travers les interventions des organismes sociaux et des associations de soutien. Par exemple, Gaëtane Pharand²⁴, du Centre Victoria pour femmes, est invitée à commenter les mesures du gouvernement ontarien pour combattre l'isolement des femmes victimes de violence²⁵. L'inclusion des maisons qui accueillent les femmes et leurs enfants victimes de violence dans le débat révèle une autre approche ignorée dans le contexte français où toute prise de parole sert à confirmer la place du triptyque police-justice-politique comme groupe central d'acteurs. Sur France Inter, le 18 mars 2020, un jour après le début du confinement, Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis, lance l'alerte :

Les voisins et la famille qui entendent quelque chose ou se rendent compte que ça ne va pas, il faut éventuellement aller voir ce qui se passe et proposer son aide, mais le plus important c'est que lorsque la dame elle-même appelle à l'aide c'est que les forces de sécurité répondent et que la justice suive en organisant la séparation par l'éviction du mari violent²⁶.
- 26 De la même façon, sur le plateau de France 24²⁷, Ghada Hatem, fondatrice de la Maison des femmes en Seine-Saint-Denis, confirme — en présence de la secrétaire d'État Schiappa — que les signalements pour des actes de violences conjugales ont augmenté ; les féminicides ont baissé et le nombre de gardes à vue a augmenté. Cette prise de parole par des associations de la banlieue parisienne au début et à la fin du confinement est l'exception dans notre corpus, car nous constatons la propension des

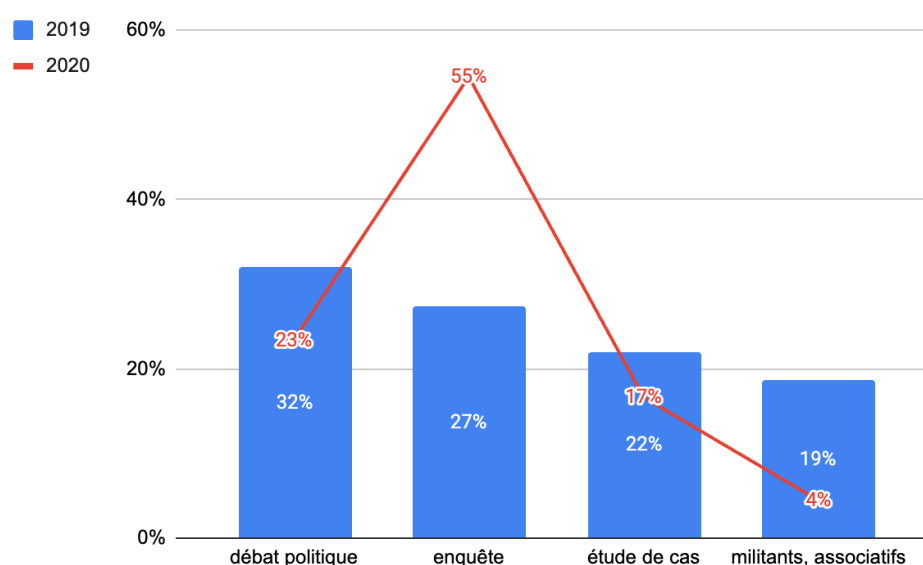
journalistes à s'adresser principalement aux autorités établies pour parler du sujet (scientifiques pour les aspects médicaux, régaliens pour la sécurité et les violences).

- 27 Enfin, si l'une des pièces centrales de la démocratie (Rosanvallon, 2006) est la capacité à faire émerger des acteurs aptes à représenter les minorités, à parler au nom du peuple, à asseoir l'action publique, on ne peut que noter la faible diversité des porte-parole convoqués pour s'exprimer sur la thématique des violences domestiques dans l'audiovisuel français. Notre courte comparaison avec le Canada montre que d'autres voix peuvent se faire entendre à travers les médias, à côté et en plus des autorités gouvernementales, judiciaires ou policières.

Une incarnation réduite

- 28 Les éléments de notre corpus ont été répartis en quatre grandes catégories de traitement : le débat politique, l'enquête journalistique, l'étude de cas et la tribune activiste (voir figure 5). Que nous montre cette étude des formats ? Les notices que nous avons catégorisées comme études de cas, soit la focalisation sur une affaire particulière, diminuent de 22 % à 16 % durant la pandémie, alors que ce que nous avons désigné comme enquêtes, qui suppose une certaine forme de montée en généralité, augmente de 27 % à 55 %. Cela veut dire qu'il y a moins de cas médiatisés autour d'une personne particulière (agresseur ou agressée).

Figure 5. Format des éléments en pourcentage



- 29 Le mois d'avril se révèle une période intéressante pour illustrer le manque d'incarnation dont souffre le sujet, car, s'il est une exception du point de vue quantitatif (comme nous l'avons indiqué plus haut), il confirme cette montée en généralité du débat. Trois exemples ressortent du corpus d'avril 2020. Premièrement, on note une augmentation du nombre d'éléments le 1^{er} avril (10 au total) pour aborder la thématique de la hausse des violences conjugales depuis le début du confinement. Certains journalistes évoquent une augmentation de 30 %, 36 % ou 40 %, mais, comme pour le décompte des féminicides, le chiffre est important non par sa précision, mais

par le simple fait qu'il produit une mesure considérée comme crédible. Ces reportages ont en commun le rappel des outils mis à disposition des victimes, comme le 3919, le 114 ou l'alerte dans les pharmacies et supermarchés. Deuxièmement, le 20 avril, l'État est condamné pour « faute lourde » à la suite de la plainte déposée par la famille d'une femme décédée en 2014 sous les coups de son ancien compagnon (cas de Grande-Synthe). Les notices évoquent le « fonctionnement défectueux du service de la justice ». Troisièmement, on assiste le 6 avril à la médiatisation du message du secrétaire général de l'ONU, António Guterres, aux gouvernements sur la protection des femmes en période de confinement. Pendant toute la période, un seul cas concret est médiatisé. Il s'agit d'un homme qui a tué sa compagne et les deux enfants de celle-ci, à Carvin dans le Pas-de-Calais²⁸. De manière ponctuelle, cela confirme une tendance des médias à valoriser les cas emblématiques et hyperdramatiques, car il s'agit souvent d'anonymes dont l'affaire sera signalée pour faire le point sur le compteur des féminicides, lorsqu'il y a meurtre ou tentative de meurtre.

- 30 Nous remarquons donc que même si le nombre de féminicides a diminué en 2020, par rapport à 2019 (90/146, soit une baisse de 60 % selon le ministère de la Justice²⁹), cela ne saurait expliquer la diminution du nombre de nouvelles de 125 % en une année. Les cas traités de féminicides sont évoqués cinq fois dans notre corpus pour 2020, mais ils ne font l'objet chacun que d'une notice (ou rarement deux), par exemple dans le cas du centième féminicide, le cas de Salomé tuée à 21 ans³⁰, en pleine rue dans la nuit du 30 août 2020, par son petit ami qu'elle voulait quitter. C'est aussi le cas de Jean-Michel Avril³¹, accusé d'avoir intentionnellement mis le feu à sa voiture et d'avoir foncé sur un pylône pour tenter de tuer son ex-compagne de 46 ans, Liliane Oliveira, et son fils de 8 ans. Autrement dit, en 2020, les cas sont traités de manière ponctuelle, circonscrite, comme des exemples dont l'identité est faiblement relevée et qui du coup ne permettent pas une médiatisation dans la durée. Par comparaison, en 2019, le cas de Julie Douib³², qui avait déposé de nombreuses plaintes avant d'être assassinée par son ex-mari, était présent sur France Inter, France 3 et M6³³, mobilisé par les médias comme exemple emblématique d'inaction policière.
- 31 Cela est symptomatique des difficultés que rencontrent les professionnels de l'information face à cette question, non seulement parce que son traitement ne passe pas par des figures emblématiques, mais aussi parce que le sujet est considéré comme sensible et périlleux. Nous faisons l'hypothèse que le passage par des experts est l'une des formes de protection des journalistes du point de vue déontologique (Da Silva, 2022). On le voit dans l'étude de Cyril Lemieux sur la médiatisation des dangers du nucléaire, « la caution étatique leur permettant ainsi de respecter la règle de fourniture de preuves juridiquement recevables pour accuser [...], ils ont pu soumettre l'information qui leur était fournie à un traitement plus accusatoire et par voie de conséquence, plus bruyant » (2008, p. 151).
- 32 Cette focalisation sur « la caution étatique » est également un point relevé par une étude de l'INA sur les violences faites aux femmes dans les journaux télévisés (entre 2000 et 2020) : le suivi d'affaires judiciaires reste l'angle préféré des professionnels de l'information pour aborder le sujet. Les avocats et avocates (50 %) et les politiques (16 %) sont ceux qui s'expriment le plus sur les violences faites aux femmes à la télévision, alors que les proches des victimes (11 %), les associations (8 %) et les plaignantes elles-mêmes (6 %) sont peu mobilisés par les journalistes.

- 33 En cherchant une « objectivité par principe », les journalistes convoquent des éléments juridiques et statistiques pour effacer toute ambiguïté, qui, en cas de fausse accusation, pourrait se retourner contre eux, et ce, en dépit du fait que les personnes rapportant des violences familiales « assez graves » ou « graves » ne déposent que très rarement plainte (Charruault, Grunvald et Scodellaro, *op. cit.*, p. 173). L'inefficacité supposée de la démarche judiciaire et le problème du caractère complexe des preuves restent des obstacles dans les cas où le témoignage de la victime est le seul pour démontrer une agression dans l'espace intime.

Conclusion

- 34 Par le confinement et la limitation des déplacements, le déclenchement de la pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'intensité des écarts dans les conditions de vie des ménages (Lambert et Cayouette-Remblière, 2021), entre les territoires (Brun et Simon, 2020) et entre les hommes et les femmes (Boring *et al.*, 2020). Dans ce contexte de rupture avec la « normalité », cet article se demande comment s'est construite la problématique des violences familiales dans les médias. Nous évoquons trois pistes d'analyse pour faire dialoguer dans cette étude le contexte français et canadien : la composante familiale, la parole experte et la place des victimes.
- 35 Notre étude démontre que la période du confinement n'a pas augmenté le nombre d'émissions sur le sujet ni changé la logique de médiatisation de ces violences domestiques et que celles-ci sont traitées principalement sous l'angle des actes commis au sein du couple. Elle confirme, de manière peu surprenante, le traitement principalement sanitaire de la pandémie. La question des violences domestiques, pourtant présentée comme corollaire du confinement, ne fait pas l'objet de traitement spécifique et voit plutôt sa couverture réduite. L'étude montre également que ces violences sont abordées principalement sous l'angle des actes commis au sein du couple, alors que sont négligés les autres membres du foyer (des enfants, mais sans doute aussi des personnes âgées, handicapées, etc.). Violences domestiques et violences conjugales restent ainsi le nom du même problème ; sont passés sous silence le viol conjugal et l'inceste ou les inégalités d'ordre socioéconomique. On pourrait dire qu'il s'agit là du « piège » de la COVID-19 : le nombre de violences a augmenté, mais les féminicides³⁴, davantage médiatisés et traités en lien avec l'activité policière ou judiciaire, ont diminué.
- 36 S'ajoute la difficulté ordinaire du traitement journalistique des violences domestiques dont atteste notre corpus de 2019. Les médias ont tendance à aborder la question des violences faites aux femmes à travers les violences commises à l'extérieur du foyer, par des étrangers et dans un contexte extraordinaire. L'étude comparée avec le corpus Radio-Canada montre d'autres approches possibles, qui font parler non seulement les victimes et leurs représentants, mais aussi les acteurs du domaine social qui participent à leur accueil et à leur suivi. La période est également marquée par une réduction de la médiatisation qui s'inscrit dans la continuité des cas autour d'une personne ; il s'agit souvent des anonymes ou des analyses de l'actualité sous l'angle de l'enquête journalistique. Cela est symptomatique du malaise des journalistes face à la question, étant donné que le sujet est considéré comme sensible et périlleux. Face aux risques ouverts par la pandémie et aux incertitudes totales qu'elle a entraînées, les médias français ont eu une réaction « légitimiste », révélatrice d'une modernisation réflexive

qui exige de soustraire les interprétations et décisions aux seuls pouvoirs des experts (Beck, 2001). Cela est d'ailleurs cohérent par rapport au dirigisme avec lequel les autorités françaises ont géré la pandémie de COVID-19 (Dumez et al., 2022).

BIBLIOGRAPHIE

- AMBROISE-RENDU Anne-Claude (2016), « Briser le tabou. Du secret à la parole médiatique, le tournant des années 1970-1990 », *Sociétés & représentations*, 42(2), p. 59-72.
- BADOUARD Romain et Clément MABI (2015), « Controverses et débat public : nouvelles perspectives de recherche », *Hermès, La Revue*, 73(3), p. 225-231.
- BAYET Antoine, Hervé NICOLAS et David DOUKHAN (2020) « Temps d'antenne, personnalités émergentes, place des femmes : un bilan de l'information sous Covid-19 à la télé », *La revue des médias*, 24 juin, <https://larevuedesmedias.ina.fr/coronavirus-etude-bilan-antenne-television-information-personnalites-femmes>, page consultée le 7 décembre 2023.
- BECK Ulrich (2001), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.
- BORING Anne et al. (2020), « La crise sanitaire et les inégalités entre les sexes en France », dans Marc LAZAR, Guillaume PLANTIN et Xavier RAGOT (dir.), *Le monde d'aujourd'hui. Les sciences sociales au temps de la Covid*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 117-131.
- BRUN Solène et Patrick SIMON (2021), « L'invisibilité des minorités dans les chiffres du Coronavirus : le détour par la Seine-Saint-Denis », *De facto*, 19, p. 68-78.
- BUISSON Charlotte et Jeanne WETZELS (2022), *Les violences sexistes et sexuelles*, Paris, Humensis, coll. « Que sais-je ? ».
- CHARRUAULT Amélie, Sylvie GRUNVALD et Claire SCODELLARO (2021), « Les violences sur mineur-e-s dans la famille et son entourage », dans Elizabeth BROWN, Alice DEBAUCHE (dir.), *Violences et rapports de genre. Enquête sur les violences de genre en France*, Paris, Ined, coll. « Grandes Enquêtes », p. 149-179.
- DALIGAND Liliane (2016), *Les violences conjugales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».
- DA SILVA Jaércio (2022), « Médiatisation des violences familiales en période de confinement », dans Lucile GIRARD, Maud NAVARRE et Gérard UBBIALI (dir.), *Le genre pendant la Covid-19*, Paris, L'Harmattan, p. 89-118.
- DESPONTIN-LEFEVRE Irène et Cécile MÉADEL (2022), « Compter les mortes », *Journée d'étude Genre, médias et archives*, 21 juin 2022.
- DESROSIÈRES Alain (2008), *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I*, Paris, Presses des mines.
- DUBEC Sophie (2021), « La lente émergence de l'infanticide dans les journaux télévisés français, 1962-2004. Une mise en visibilité sous condition (genrée) », dans Lydie BODIOU, Frédéric CHAUVAUD et Marie-José GRIHOM (dir.), *Liens saccagés. Comment dire les violences familiales ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », p. 89-102.

DUMEZ Hervé, Benjamin LOVELUCK et Alexandre MALLARD (dir.) (2022), *Innover en temps de crise. Réactions et adaptations face à la crise Covid-19*, Paris, Presses des Mines, coll. « Sciences sociales ».

INA (2021), « Baromètre thématique n° 60 : les violences faites aux femmes dans les JT », Paris, Institut national de l'audiovisuel.

JASPARD Maryse (2011), *Les violences contre les femmes*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

KELLY Liz (1987), « The Continuum of Sexual Violence », dans Jalna HAMMER et Mary MAYNARD (dir.), *Women, violence and social control. Exploration in sociology*, London, Palgrave Macmillan, p. 46-50.

LAMBERT Anne et Joanie CAYOUE-REMBLIÈRE (2021), *L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire*, Paris, L'Aube.

LAZAR Marc, Guillaume PLANTIN et Xavier RAGOT (dir.) (2020), *Le monde d'aujourd'hui. Les sciences sociales au temps de la Covid*, Paris, Presses de Sciences Po.

LEMIEUX Cyril (2008), « Rendre visibles les dangers du nucléaire. Une contribution à la sociologie de la mobilisation », dans Bernard LAHIRE et Claude ROSENTAL (dir.), *La cognition au prisme des sciences sociales*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, p. 131-159.

MÉADEL Cécile (2018), « Controverse et débat », *Hermès, La Revue*, 80(1), p. 247-251.

MÉADEL Cécile et Camille NOUS (2020), « Tu n'as rien vu à Cologne... Retour sur une affaire embarrassée », *Le Temps des médias*, 34, p. 206-227.

ROSANVALLON Pierre (2006), *La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil.

SAPIO Giuseppina (2022), « Féminicides en France : la chair des archives médiatiques », dans Lydie BODIOU et Frédéric CHAUVAUD (dir.), *Les archives du féminicide*, Paris, Herman, p. 109-128.

NOTES

1. Le 21 mars 2020, p. 12.
2. Les chiffres publiés par le ministère de l'Intérieur à ce moment sont les suivants : + 32 % en zone gendarmerie et + 36 % dans la zone de la préfecture de Paris.
3. Christophe Castaner, émission spéciale *Vous avez la parole*, le 26 mars 2020, présentée par Léa Salamé et Thomas Sotto, en direct à 21 h.
4. Gwenola Joly-Coz, France 2, le 30 mars 2020, 10 h 28 min.
5. Il n'a pas été possible d'intégrer les journaux d'autres stations de radio en raison de leur très inégale présence dans les bases de l'INA (et d'un codage plus aléatoire).
6. La période est étendue jusqu'à la fin de l'été afin d'interroger la permanence du sujet dans le temps.
7. Le projet ANR-19-CE38-0012 vise à décrire les différences de représentation et de traitement existant entre les femmes et les hommes dans les médias en langue française que sont la télévision, la radio, la presse écrite et les collections musicales. Les documents ont été fournis dans le cadre d'une convention signée avec l'INA, que nous remercions ici.
8. Eu égard à la courte durée du sujet, les résumés des notices sont assez substantiels. En voici un, à titre d'illustration, pour un sujet de 1 minute 44 s : « Reportage. Patricia Bouchon avait disparu le jour de la Saint-Valentin 2011, lors de son jogging matinal. Laurent Dejean, un ouvrier plaquiste de 39 ans au lourd profil psychiatrique, doit répondre du meurtre de cette mère de famille devant les assises de la Haute-Garonne. Commentaire sur des images factuelles et sur une photographie, en alternance avec les interviews de Carlyne BOUCHON, fille de Patricia, de Léna

BARO, avocate de la famille Bouchon, et de Guy DEBUISSON, avocat de Laurent DENJEAN. » S'y ajoutent encore nombre d'indications sur la diffusion.

9. Cette grille a été élaborée par Charlotte Buisson, Jaércio da Silva, Cécile Méadel, Giuseppina Sapio et Jeanne Wetzels.

10. Les journalistes auraient pu être qualifiés d'experts, mais nous avons souhaité les différencier en raison de notre problématique (la médiatisation du sujet).

11. Par « concerné », nous désignons les militants ou les proches qui s'expriment au nom d'une victime ou d'une cause.

12. Les articles fournis par Europresse peuvent être une retranscription synthétique de l'émission diffusée ou un article du site de la radio (qui a fait l'objet d'une émission).

13. Il est à noter que le calendrier est discontinu et ne reprend que les 95 jours où une nouvelle a été consacrée à notre thème sur les 182 jours de chaque période.

14. Pendant les 8 semaines du confinement, 73,76 % du temps d'antenne quotidien a été consacré au coronavirus, soit près de 4 381 heures consacrées au sujet par les 6 chaînes françaises d'information (Bayet, Hervé et Doukhan, 2020).

15. L'équation de recherche dans Europresse dans les 42 sources Radio-Canada était : TEXT="violence* familiale+" | "violence* conjugale*" | féminicide* | "femme* battue*" | "viol conjugale". Ont été comparées les deux mêmes périodes de 2019 et 2020 : du 1^{er} mars au 1^{er} septembre.

16. Rappelons que le mois de septembre n'est pas entièrement couvert dans notre corpus.

17. M6, 7 mai 2020, 12 h 54 min.

18. Le nombre d'enfants tués est cité quelques rares fois, comme un effet secondaire du féminicide.

19. BFM TV, 1^{er} avril 2020, 13 h 14 min.

20. BFM TV, 24 juillet 2020, 20 h 49 min.

21. France 2, 12 avril 2020, 20 h.

22. Radio-Canada, 24 mars 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1159681/femmes-traquees-violence-conjugale-ottawa-outaouais-technologie>.

23. Radio-Canada, 19 avril 2019, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1165367/victimes-violence-conjugale-histoires-musee-regional-rimouski>.

24. France Inter, 18 mars 2020, 08 h 00 min.

25. Radio-Canada, 2 avril 2020, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1690524/violence-conjugale-femme-enfants-aide-covid-19-nord-ontario>.

26. France Inter, le 18 mars 2020, 13 h 06 min.

27. France 24, 21 mai 2020, 6 h 33 min et 7 h 09 min.

28. France 3, 6 avril 2020, 7 h 47 min.

29. *Le Monde*, « Les féminicides en France : 90 femmes tuées en 2020, contre 146 en 2019, selon le ministère de la Justice », 2 février 2021.

30. France 3, 7 mars 2020, 12 h 35 min.

31. M6, 4 mars 2020, 8 h 3 min.

32. 34 ans, assassinée le 3 mars 2019 en Corse par son ex-conjoint.

33. M6, 5 mars 2019, 19 h 54 min ; France Inter, 9 mars 2019, 19 h 05 min ; France 3, 9 mars 2019, 19 h 31 min ; M6, 9 mars 2019, 19 h 49 min ; France Inter, 10 mars 2019, 19 h 11 min.

34. Un exemple : « Pour l'année 2020, il n'existe pas encore de chiffres officiels, mais, selon un décompte de l'agence France Presse, 46 femmes sont mortes sous les coups de leur partenaire depuis janvier. La tendance serait à la baisse. On peut y voir un effet indirect du confinement. Avec des voisins plus présents et plus vigilants qui donnent l'alerte aux forces de l'ordre. Et un nombre de séparations en diminution. Or ces périodes sont propices aux violences » (France 3, 18 août 2020, 12 h 35 min).

RÉSUMÉS

La pandémie de 2020 provoque une mobilisation des autorités publiques autour des violences domestiques, démultipliées par les différentes mesures sanitaires. La période étant marquée par la limitation de l'accès à l'espace public et des contacts physiques, il ne s'agit plus d'assurer uniquement le fonctionnement des mesures préexistantes, mais de mettre en place des outils en adéquation au contexte. Cette recherche s'intéresse à la médiatisation de cette question dans les médias audiovisuels généralistes, en partant de l'hypothèse que la pandémie crée une situation favorable à l'observation du débat public sur les violences domestiques en ce qu'elle déstabilise les ordres existants, les rapports de force, les autorités, les organisations, les croyances et les savoirs. Trois pistes d'analyse sont privilégiées pour examiner l'approche de la problématique dans les médias : a) les violences subies par les femmes sont-elles rapatriées au sein du foyer ? ; b) la parole experte reste-t-elle centrale pour toute la période ? ; c) quelle place y est accordée aux victimes ? D'un point de vue méthodologique, cet article s'appuie sur un corpus composé de 772 éléments de journaux télévisés des principales chaînes gratuites et du journal parlé de la principale station française (France Inter), diffusés entre le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre 2020 ainsi que la même période en 2019 à des fins comparatives. Dans une démarche quanti-qualitative, a été élaborée une grille de codage qui a permis d'identifier la thématique, les catégories et les sujets.

The 2020 pandemic rallied public authorities around the issue of domestic violence, which was exacerbated by various health measures. As there were restrictions on access to public spaces and on physical contact, the aim was no longer simply to make sure that existing measures were working, but to implement the right tools for the context. The research focuses on the coverage of this issue in mainstream broadcast media, based on the hypothesis that the pandemic sparks public debate on domestic violence by destabilizing existing orders, power relationships, authorities, organizations, beliefs, and knowledge. We asked three questions to analyze the media's approach to the problem: a) Is violence against women being brought to the home? b) Does the expert voice remain relevant throughout the entire period? c) Where do victims fit it? From a methodological perspective, this article is based on a corpus of 772 news items from the main free channels and the spoken news of the main French station (France Inter), broadcast between March 1 and September 1, 2020, compared to the same period in 2019. In a quantitative-qualitative approach, a coding grid was developed to identify themes, categories, and topics.

La pandemia de 2020 dio origen a una actuación importante de las autoridades públicas en lo relativo a la violencia en el hogar, multiplicada debido a las diferentes medidas de seguridad sanitaria. Este periodo caracterizado por la restricción en el acceso al espacio público y los contactos físicos, ya no trataba únicamente del funcionamiento de las medidas preexistentes sino de contar con los medios necesarios, convenientes en el contexto. Esta investigación tiene como núcleo de estudio la cobertura mediática de esta situación en los medios de comunicación audiovisuales generalistas, partiendo de la hipótesis que la pandemia produjo una condición favorable para la observación del debate público sobre la violencia en el hogar, en el sentido que desestabiliza las normas existentes, relaciones de fuerza, autoridades, organizaciones, creencias y conocimientos. Se privilegian tres vías de análisis para estudiar el enfoque de la problemática en los medios de comunicación: a) la violencia contra las mujeres, ¿son transferidas al hogar?; b) ¿la voz de los expertos permanece central durante todo el periodo?; c) ¿qué lugar se les da a las víctimas? Desde un punto de vista metodológico, este artículo se basa en un corpus compuesto

por 772 datos de telediarios de los principales canales de televisión gratuitas y noticias de la principal estación de radio francesa (France Inter), transmitidas entre el 1.º de marzo y el 1.º de septiembre de 2020, así como en el mismo periodo de 2019, para fines comparativos. A partir de un enfoque cuantitativo-cualitativo, se elaboró una rejilla de codificación que permitió identificar la temática, las categorías y los asuntos.

INDEX

Mots-clés : audiovisuel, médiatisation, pandémie, parole experte, violences domestiques

Keywords : audiovisual, media coverage, pandemic, expert voice, domestic violence

Palabras claves : audiovisual, cobertura mediática, pandemia, voz de los expertos, violencia en el hogar

AUTEURS

JAÉRCIO DA SILVA

Jaércio Da Silva est attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Institut français de presse (IFP), Université Paris-Panthéon-Assas, chercheur au Carism (centre d'analyse et de recherche interdisciplinaires sur les médias). Courriel : jaercio-bento.da-silva@u-paris2.fr

CÉCILE MÉADEL

Cécile Méadel est professeure en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris-Panthéon-Assas, directrice du Carism (centre d'analyse et de recherche interdisciplinaires sur les médias). Courriel : cecile.meadel@u-paris2.fr

Lectures

Anne CRÉMIEUX et Ariane HUDELET (2020), *La sérialité à l'écran.* *Comprendre les séries anglophones*

Tours, Presses universitaires François Rabelais

Isabelle Roblin

RÉFÉRENCE

Anne CRÉMIEUX et Ariane HUDELET (2020), *La sérialité à l'écran. Comprendre les séries anglophones*, Tours, Presses universitaires François Rabelais

- 1 Le phénomène contemporain des séries audiovisuelles, héritières des films à épisodes (*continued pictures*, p. 22) ou feuilletons des années 1910, eux-mêmes héritiers du feuilleton de presse (p. 31), étudiés dans le premier chapitre, a pris une ampleur considérable dans les dernières décennies. Un ouvrage consacré à la « sérialité » pour en analyser les mécanismes est donc le bienvenu. Cependant, deux remarques d'ordre méthodologique s'imposent d'emblée par rapport à la manière dont ce livre est organisé.
- 2 Tout d'abord, le parti pris de traiter les séries télévisées (*Dollhouse*, *Lilyhammer*, *Crazy Ex-Girlfriend*), suites de films (les sept *Frankenstein*, les six *Terminator*, les six *Rocky*, les cinq *Die Hard* ou encore les huit *X-Men* et *Wolverine*) ou mélanges des deux (*Hannibal*, *Scream*), d'époques très différentes (1957 pour le premier *Frankenstein* du studio Hammer, 2015 pour le début de la série télévisée *Scream*), peut être problématique, même si, comme l'affirment à juste titre les autrices dans leur introduction, « la frontière entre cinéma et séries télévisées semble s'effacer, avec des modes de production et de réception très proches, des réalisateurs et acteurs qui passent de l'un à l'autre, des hiérarchies culturelles qui se redistribuent peu à peu » (p. 12). En effet, il me semble que les séries télévisées sont conçues d'emblée sur la durée, même si certaines sont brusquement écourtées quand les producteurs estiment que le public n'est pas suffisant et/ou les coûts trop élevés (l'exemple de la série *Rome*, produite par HBO, qui devait compter cinq

saisons et qui a été brutalement arrêtée à la fin de la deuxième saison est un bon exemple), alors que la décision de produire des suites à des films, sous quelque format que ce soit (*prequels*, *sequels*, *reboots*, *remakes*...), au risque de l'épuisement total du filon narratif (le cas des *Die Hard* et autres *Terminator* étudiés au chapitre huit est très intéressant à cet égard), dépend quasiment uniquement d'une logique commerciale (exception faite, peut-être, de films pensés dès le début en tant que trilogie, comme c'était apparemment le cas pour les trois *Scream* [p. 247], mais aussi des *Star Wars IV*, *V* et *VI*, curieusement totalement absents de ce volume).

- 3 D'autre part, « l'approche en quatre temps du volume » (p. 12), de trois articles chacun, entraîne une certaine hésitation sur la nature même du livre, entre critiques diachroniques et études de cas spécifiques, nécessairement parcellaires, comme le reconnaissent d'ailleurs les autrices à la fin de leur introduction. Ainsi, la première partie, « La sérialité, hier et aujourd'hui », entend « revenir sur trois moments de l'histoire du medium : le cinéma des années 1910, les années 1950-1970, et les débuts du XXI^e siècle » (p. 12), avec les ellipses temporelles que cela implique. Le découpage chronologique du siècle en trois périodes charnières repose d'abord sur l'étude de la naissance du *studio system* hollywoodien (Véronique Elefteriou-Perrin, « Formes de la sérialité dans la production américaine des années 1910 ») ; puis sur l'analyse de la mise en place d'une véritable stratégie filmique sérielle à Hollywood (Gilles Menegaldo, « Les *Frankenstein* du studio Hammer entre tradition et innovation, suite et série ») dans un cycle consacré au mythe de Dracula par le studio Universal dans les années 1930-1940, puis par le studio britannique Hammer avec sept films sur *Frankenstein* réalisés entre 1957 et 1973 ; et enfin sur une réflexion sur les bouleversements de tous ordres induits par l'émergence d'Internet et des nouvelles technologies au début des années 2000 (Hélène Laurichesse, « Quand les franchises envahissent les médias. Sérialité et transmédia à Hollywood »), en particulier sur la question de la franchise (« un accord contractuel entre franchisés détenant les droits d'une marque et un franchisé auquel il cède les droits d'exploitation », p. 71) et les « activités des fans, prenant la forme de lobbying » (p. 75), même si les *fan magazines*, créant « un espace de proximité, un espace de connivence avec le spectateur » (p. 33), existent depuis les débuts des feuillets filmiques dans les années 1910.
- 4 La deuxième partie, « Stratégies narratives », est une réflexion à partir d'études de cas sur « les spécificités de la narrativité sérielle dans les récits audiovisuels appartenant à des genres très différents : science-fiction dystopique, documentaire et horreur » (p. 13), avec respectivement des analyses de la série « semi-feuilletonnante formulaire » (p. 86) *Dollhouse* (Claire Cornillon, « *Dollhouse*. Sérialité, genres et narration »), des films documentaires post-sériels de Michael Moore (*Fahrenheit 9/11*, *Roger & Me*, *Sicko*, *Bowling for Columbine*) inspirés de ses deux séries documentaires TV *Nation*, « magazine d'information défendant une idéologie révolutionnaire par le biais de l'humour » (p. 104) et *The Awful Truth*, (David Lipson, « Michael Moore et la sérialité documentaire ») et enfin des différents films et de la série télévisée réalisés autour du personnage d'Hannibal Lecter (Hélène Machinal, « *Hannibal*. Du silence cinématographique aux délices sériels »), qui proposent une déclinaison nouvelle de l'horreur, « éternellement renouvelée, nourrie de l'intermédialité dans les échos entre romans, films et série, et de la circularité qui caractérise la consommation et la production des séries télévisées » (p. 134).

- 5 La troisième partie, « Corps d'acteurs et passage du temps », analyse la fascination dans les séries « pour l'ouvrage du temps sur le matériau que constitue le corps des acteurs, images miroirs des corps des spectateurs qui eux aussi vieillissent avec "leurs" séries » (p. 15). « L'intégration des personnages d'adolescents dans les narrations sérielles » (p. 137) et la manière dont sont traitées leur métamorphose physique liée à la puberté et « la *teenangst* (angoisse adolescente, selon l'expression consacrée [p. 141]) » sont étudiées (Adrienne Boutang, « Crises d'adolescence ? *Teenagers* et séries au long cours ») dans un certain nombre de très longues séries comme *24 heures chrono*, *Homeland*, *Breaking Bad* ou *Mad Men*, mais aussi dans d'autres moins connues comme *Ryan's Hope*, *True Detective* et *Masters of Sex*. C'est au vieillissement des « trois stars hypermasculines les plus emblématiques des années 1980 » (p. 159) des séquences de films *Rocky*, *Rambo* (Sylvester Stallone, entre 1976 et 2019), *Terminator* (Arnold Schwarzenegger, entre 1984 et 2019) et *Die Hard* (Bruce Willis, entre 1988 et 2013) qu'est consacré l'article de Jules Sandeau, « "Old, but not obsolete" ? L'hypermasculinité à l'épreuve de la sérialité ». Non seulement les acteurs principaux de ces films d'action, du fait de leur vieillissement inéluctable, ne peuvent plus accomplir les mêmes exploits physiques qu'à leurs débuts, mais l'idéologie hypermasculine qu'ils incarnaient est elle-même entretemps devenue obsolète. Seul Stallone a réussi dans *Rocky Balboa* (2006) à s'adapter à la nouvelle donne idéologique, incarnant un nouveau type de masculinité « bipolaire », oscillant « entre des modes durs et doux » (p. 175). Le cas de Wolverine (Yann Roblou, « Sérialité au cinéma. Le cas Wolverine »), personnage clé de la franchise *X-Men*, mais également héros de trois films autonomes, toujours interprété par Hugh Jackman pendant presque vingt ans, est particulier « puisque le corps du personnage se régénère et donc ne vieillit pas, contrairement à celui de l'acteur » (p. 16). C'est en utilisant des variations temporelles et en introduisant des perturbations dans la chronologie des films que « la fiction prend en charge ce paradoxe » (p. 187).
- 6 La quatrième partie, « Le genre à l'épreuve de la forme sérielle », se concentre sur la manière dont la sérialité peut renouveler certains genres cinématographiques traditionnels. Ainsi les codes des films de gangsters mafieux hollywoodiens classiques (comme *Le parrain*) et les cinématographies nordiques modernes (appartenant au « *small nation cinema* ») sont-ils retravaillés dans la série américano-norvégienne *Lilyhammer* (Aymeric Pantet, « *Lilyhammer* ou le mafieux new-yorkais en Norvège »). Le résultat est une œuvre transnationale hybride, « un type de réalisation "moyen-concept" qui intègre certains aspects du cinéma d'auteur régional tout en adoptant la conceptualisation, le style et la commercialisation propres au cinéma de genre » (p. 208). C'est un autre genre hollywoodien classique, celui du *musical*, qui est revisité dans la série *Crazy Ex-Girlfriend* (Fanny Beuré, « *Crazy Ex-Girlfriend* et la subversion de la comédie musicale »), « pour montrer comment les techniques cinématographiques sont recyclées au service d'une réflexion sur les conventions du genre » (p. 17), en utilisant le pastiche et la parodie. Dans les numéros chantés, aux paroles parfois très crues, la série « prend sa dimension la plus subversive en intégrant une critique de certains aspects de la société contemporaine » (p. 235). Enfin, les codes des films d'horreur du type *slasher* sont remis en question dans les films et la série *Scream* (Martial Martin, « Sérialité et *slasher movies* à travers *Scream* : découpage interne, suites, *reboot* et adaptation télévisuelle »). En effet, *Scream* « remplace les codes des *slasher movies* par d'autres codes, fondateurs d'une autre série qui poursuit et rompt à la fois la généalogie des films d'horreur : celle propre à *Scream* » (p. 245), qui sont à la base de sa propre reproductibilité.

- 7 Il est assez difficile d'envisager l'ouvrage comme un tout cohérent, ce qui serait d'ailleurs difficile puisque la sérialité est par essence protéiforme. Les articles sont très informatifs (personnellement, j'ai beaucoup appris à la lecture du premier, par exemple, sur l'industrie cinématographique américaine des années 1910), traitent d'un très grand nombre de films et séries (outre ceux mentionnés dans les titres) et sont traversés par des thèmes comme la réflexion sur la nature même du genre (cinématographique). Il est dommage que la qualité des illustrations, qui sont en général très pertinentes, laisse parfois à désirer (par exemple, à la page 130, les deux captures d'écran tirées du deuxième épisode de la deuxième saison d'*Hannibal* ainsi que les vignettes des pages 131 et 224). Je regrette également beaucoup l'absence d'index, qui fait cruellement défaut, surtout pour les séries et films qui sont mentionnés dans les articles, mais qui n'apparaissent pas dans les titres. Mais pour terminer sur une note positive, conforme à mon appréciation globale du volume, les bibliographies, très fournies, permettent aux lecteur-ric-e-s qui le souhaitent de compléter le propos de cet ouvrage.
-

AUTEURS

ISABELLE ROBLIN

Isabelle Roblin est Maître de Conférences honoraire à l'Université du Littoral-Côte d'Opale.

Courriel : roblin@univ-littoral.fr

Emmanuelle FANTIN, Sébastien FEVRY et Katharina NIEMEYER (dir.) (2021), *Nostalgies contemporaines : médias, cultures et technologies*

Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll.
« Information – Communication »

Charlet Brethomé

RÉFÉRENCE

Emmanuelle FANTIN, Sébastien FEVRY et Katharina NIEMEYER (dir.) (2021), *Nostalgies contemporaines : médias, cultures et technologies*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. « Information – Communication »

- 1 À la suite de son ouvrage de référence *Media and Nostalgia, Yearning for the Past, Present and Future* publié en 2014, Katharina Niemeyer s'est associée à d'autres chercheur·euse·s pour explorer d'autres facettes des nostalgies et de leurs déploiements dans les objets communicationnels. Cette ouverture a d'abord pris la forme d'un colloque de deux jours au 86^e Congrès de l'Acfas en 2018, à Montréal. Le livre collectif *Nostalgies contemporaines. Médias, cultures et technologies* dirigé par Katharina Niemeyer, Emmanuelle Fantin et Sébastien Fevry y fait directement suite.
- 2 Le colloque puis l'ouvrage largement pensés, discutés et écrits à Montréal s'inscrivent dans le contexte particulier du 375^e anniversaire de Montréal. Le chapitre de Niemeyer y fait d'ailleurs directement référence, en nous invitant à explorer les étapes d'une recherche-crédation dont les résultats surprennent, mais informent sur les rapports affectifs que les personnes entretiennent aux temporalités. Ce livre et les chapitres qui le composent prennent donc principalement pour objet de recherche des phénomènes ou terrains québécois, même si quelques chapitres se spatialisent en France et en Italie.

- 3 Ce livre étonne d'abord par la volonté, dès le départ, d'ouvrir le concept de nostalgie bien au-delà de sa conception classique passive comme « mal du pays ». L'étymologie de « nostalgie » fait en effet référence à la douleur que chacun ressent à l'évocation du chez soi (p. 12). Il est d'ailleurs étonnant que la nostalgie soit d'abord un terme qui rendait compte d'un rapport au lieu, d'une spatialisation, d'une émotion avant que son acception plus commune, temporelle, n'en vienne à dominer sa signification. L'objectif de ce livre, profondément interdisciplinaire, est de sortir de cette conception passive de la nostalgie pour l'appréhender de manière plurielle, prise dans une multiplicité d'agencement, mais surtout dans sa dimension performative (p. 15). De plus, cet ouvrage cherche à rendre compte, sur les plans médiatique et communicationnel, de la diversité des expériences de la nostalgie qu'il est possible d'avoir. Il est donc aussi largement ancré dans une approche qualitative, de multiples chapitres faisant directement référence à des entrevues semi-dirigées et à l'analyse de document. Cependant, chaque questionnement, chaque problématisation de la nostalgie appelle à des méthodes et à des approches spécifiques.
- 4 Ainsi l'ouvrage se scinde-t-il en quatre parties. Il s'ouvre sur quatre chapitres qui traitent de la nostalgie comme une véritable « expérience spatio-temporelle » (p. 24). L'analyse d'œuvres d'art du début du xx^e siècle de Tristan Paré-Morin nous permet d'entrer dès le premier chapitre dans le domaine des études des cultures populaires. Avec lui, nous commençons à saisir qu'il faut être attentif à la conception de la nostalgie qui domine dans telle ou telle œuvre afin de saisir au plus près les pratiques sociales et culturelles qui y sont intriquées (p. 29). Plutôt que de faire référence à des œuvres musicales, Estelle Grandbois-Bernard s'intéresse aux sentiments nostalgiques qui émergent des photographies de maisons en ruine. Sa remarquable étude met en lien deux dispositifs qui partagent une affinité avec la nostalgie : la ruine des maisons qui active une temporalité entre-deux, « entre le passé de son usage et le futur de sa chute » (p. 56), et la photographie qui partage avec la ruine cette dimension de présence-absence (p. 60), qui fait signe d'une perte, d'un manque. Le chapitre de Jean-Sébastien Hardy s'intéresse à la manière dont les différentes cures de déconnexion des technologies de l'information et de la communication mettent en scène la nostalgie d'une époque sans connexion. Plutôt que de concevoir ces cures du côté de la « nostalgisation », l'auteur prend le parti, depuis la phénoménologie, de comprendre comment cette nostalgie nous informe, en négatif, de la « manière dont le temps est vécu dans la médialité actuelle » (p. 76). Enfin, le dernier chapitre de cette partie coécrit dans le contexte du 375^e anniversaire de Montréal par Katharina Niemeyer et Magali Uhl prend à rebours nos conceptions de la nostalgie et explore — à travers une recherche-création dans laquelle les participant·es sont invité·es à envoyer des cartes postales qui ne seront envoyées et lues qu'en 2042 — « les imaginations et nostalgies instantanées du futur » (p. 95). Ici, nous voyons à quel point l'objet de la carte postale est chargé affectivement et actualise une nostalgie du futur comme leg, comme transmission.
- 5 Finalement, ces chapitres s'accordent sur la dimension créative de la nostalgie en ce qu'elle active des pratiques et ouvre à des mouvements d'affects. Les trois premiers chapitres avancent aussi l'idée porteuse — à la suite de Jankélévitch (1974), auteur largement repris dans cet ouvrage — selon laquelle la nostalgie est la sensation d'une rupture, d'une discontinuité individuelle, sociale et/ou historique (p. 42).

- 6 La seconde partie — elle aussi composée de quatre chapitres — explore plus spécifiquement l'instrumentalisation de la nostalgie, ce que les auteurices nomment « nostalgisation à des fins de patrimonialisation, de commémoration, de marchandisation et d'institutionnalisation » (p. 115). Le premier chapitre fait largement écho au précédent et s'intéresse aux ressorts nostalgiques qui ont motivé des acteur·ices publics et privés à proposer et à créer des événements extérieurs aux festivités officielles du 375^e anniversaire. Ici, Fannie Valois-Nadeau explore la manière dont la nostalgie « comme affect [...] génère et stimule une série de projets culturels marqués par des visées politiques explicites » (p. 131). Anouk Bélanger, quant à elle, examine la manière dont les microbrasseries québécoises fondent leur marketing sur une tradition québécoise réinventée et revisitée et par là même cherchent à activer des sentiments nostalgiques chez leurs consommateur·rice·s. Son étude permet principalement, comme d'autres chapitres l'ont montré précédemment, d'explorer les articulations multiples entre la nostalgie, la culture populaire et la culture marchande (p. 151). Les deux autres chapitres montrent aussi l'instrumentalisation de la nostalgie. Anna Tible s'intéresse à la manière dont les institutions italiennes et françaises responsables de la mise en ligne d'archives audiovisuelles mettent en scène des événements passés plutôt que d'autres pour activer le sentiment nostalgique chez les publics. Elle constate une tension réelle au cœur de ces institutions entre la volonté d'archivage pour une mission historique ou pour une raison économique, de vente à des fins créatives (p. 177). Emmanuelle Fantin clôt cette seconde partie de l'ouvrage avec une interrogation quant aux liens entre immigration, institution du pays d'accueil et nostalgie. Elle montre comment la nostalgie pèse par son absence des témoignages de personnes immigrantes dans la galerie en ligne du Musée national de l'histoire de l'immigration. À partir de Foucault, Fantin montre à quel point l'institution, en souhaitant évacuer à tout prix le sentiment nostalgique des discours des personnes immigrantes, tente de produire « un fantasme positif d'un vivre ensemble » (p. 190). Cette partie nous permet donc de sentir la manière dont, par la sélection des informations diffusées et par la construction d'un récit, il est possible de produire un sentiment nostalgique, ou de l'évacuer, pour en tirer avantage sur les plans économique, culturel et politique.
- 7 La troisième partie, symétriquement, s'intéresse à la réception et aux expériences vécues par les usager·ère·s et les publics, spécifiquement en contexte numérique. Les trois chapitres de la partie explorent différents dispositifs numériques. Jerry Jacques s'intéresse à la manière dont le sentiment nostalgique agit comme motivation dans les « pratiques spécifiques de conservation et d'organisation des collections personnelles d'informations numériques » (p. 201). Christine Thoër, Vincent Fabre et Sophie Le Berre s'intéressent aux manières dont l'expérience du revisionnement de séries télévisées suscitent un sentiment nostalgique, alors que Quentin Mazel explore la manière dont les productions audiovisuelles récentes mais dont le récit se déroule dans les années 1980 activent ou non un sentiment nostalgique chez les publics. Nous comprenons donc à quel point cette partie entre en dialogue avec la précédente, à tel point que l'on regrette que des chapitres ne mettent pas en tension l'instrumentalisation, d'une part, et la réception, de l'autre.
- 8 En fin d'ouvrage, trois chapitres s'intéressent aux médias comme moteurs de la nostalgie. Le texte de Sébastien Févry a pour objectif, à partir de l'approche de la narratologie, de montrer la manière dont les récits utopiques créent un sentiment

nostalgique. Plutôt que de se demander, comme la plupart des autres chapitres, ce que fait la nostalgie, l'auteur se demande ici ce que fait le récit à la nostalgie. Le chapitre suivant, écrit par Tim van der Heijden, entraîne des réflexions sur la technostalgie et la manière dont la « matérialité et l'esthétique des technologies d'autrefois ont été réappropriées et recréées dans les pratiques de mémoire contemporaine » (p. 298). Finalement, et comme un retour vers le second chapitre, Dominick Schrey termine l'ouvrage en abordant l'art de la ruine et l'exploration des nostalgies analogiques.

- 9 La grande force de cet ouvrage est d'ancrer la nostalgie comme une affirmation spatio-temporelle, comme une force qui active des pratiques et des relations. Nous regrettons cependant que certaines idées très porteuses ne soient pas plus développées, par exemple l'hypothèse d'Estelle Grandbois-Bernard qui donne à la nostalgie, dans un contexte de capitalisme de circulation accélérée à son paroxysme, une valeur ontologique en tant que sensation d'une déspatialisation et de l'impossibilité d'une « habitation véritable » (p. 65). Aucun de ces chapitres, si ce n'est peut-être celui de Jean-Sébastien Hardy ne s'intéresse aux conditions matérielles de l'émergence du sentiment de nostalgie ni à la manière dont celle-ci actualise certains rapports de pouvoir. Nous pensons notamment aux liens à creuser entre nostalgie et décolonisation.

BIBLIOGRAPHIE

NIEMEYER Katharina (dir.) (2014), *Media and Nostalgia. Yearning for the Past, Present and Future*, Basingstoke, Londres, Palgrave Macmillan, coll. « Memory studies ».

JANKÉLÉVITCH Vladimir (1974), *L'irréversible et la nostalgie*, Paris, Flammarion, coll. « Champs essais ».

AUTEURS

CHARLET BRETHOMÉ

Charlet Brethomé est étudiant au doctorat à la faculté de communication de l'Université du Québec à Montréal. Courriel : brethome.charlet@courrier.uqam.ca

Mireille LALANCETTE et Jason
LUCKERHOFF (dir.) (2023), *Initiation
au travail intellectuel et à la recherche.
Pratique réflexive de recherche
scientifique*

Québec, Presses de l'Université du Québec

Mylène Raymond

RÉFÉRENCE

Mireille LALANCETTE et Jason LUCKERHOFF (dir.) (2023), *Initiation au travail intellectuel et à la recherche. Pratique réflexive de recherche scientifique*, Québec, Presses de l'Université du Québec

- 1 Certains ouvrages, grâce à leur qualité, jouent un rôle essentiel pour instruire et guider les chercheurs face à la complexité de la recherche. Parmi ceux-ci, *Initiation au travail intellectuel et à la recherche. Pratique réflexive de recherche scientifique* se démarque comme une référence en méthodologie académique. Son titre ne se limite pas à présenter le concept de la recherche, mais promet une exploration approfondie à ses lecteurs, les initiant à une démarche réflexive en matière de recherche scientifique.
- 2 Conçu pour les communautés étudiantes à toutes les étapes de leur parcours, que ce soit au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat, il est pensé pour les sciences humaines et sociales, les arts et les lettres. Il leur offre des théories et méthodologies comme outils pour perfectionner leurs compétences et approches. Que l'on soit un étudiant en début de parcours universitaire ou une chercheuse chevronnée cherchant à mettre à jour ses méthodes, cet ouvrage offre des perspectives enrichissantes.

- 3 Le livre se dévoile à travers une architecture bien pensée et progressive, qui reflète le cycle complet d'une étude depuis sa genèse jusqu'à sa diffusion. Divisé en trois parties — « Penser la recherche », « Faire de la recherche » et « Communiquer la recherche » —, il accompagne le lecteur à travers toutes les étapes de la démarche scientifique. Chaque partie du livre, constituée de plusieurs chapitres, est le résultat d'une collaboration intellectuelle riche et diversifiée, rassemblant les contributions d'experts de différents domaines.

SYNTHÈSE DE L'OUVRAGE

Partie 1 : Penser la recherche

- 4 La première partie, « Penser la recherche », de l'ouvrage se focalise sur les fondamentaux méthodologiques de la recherche. Dans le chapitre 1, « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? », nous sommes initiés à l'investigation scientifique sans l'usage de statistiques, ce qui souligne son importance dans l'étude des phénomènes sociaux. Le chapitre 2, en se penchant sur la « recherche quantitative », révèle une analyse axée sur la numérisation des phénomènes grâce aux techniques statistiques.
- 5 Le chapitre 3, « La recherche par méthodes mixtes », nous montre comment marier efficacement les approches qualitatives et quantitatives. « Comment rédiger une problématique ? », le chapitre 4, détaille l'importance d'une question de recherche clairement formulée. Pour sa part, le chapitre 5 démystifie les outils-clés de la démarche scientifique, mettant en avant l'interrelation des concepts, paradigmes et modèles.

Partie 2 : Faire de la recherche

- 6 La deuxième partie, « Faire de la recherche », plonge le lecteur au cœur des méthodologies et techniques de recherche ; elle s'établit ainsi comme un pilier pour ceux qui évoluent dans les sciences humaines ou sociales ou encore dans les arts et lettres.
- 7 L'exploration débute avec le chapitre 6, qui met en avant les revues de littérature, dont la revue systématique. Le chapitre 7 détaille la formation et l'utilisation des corpus en recherche, mettant en lumière leur évolution constante au fil des études. Le chapitre 8 éclaire sur la gestion des données, de la collecte au stockage.
- 8 La suite traite des méthodes de recherche, tant qualitatives que quantitatives. Le chapitre 9 explore l'entretien, alors que le chapitre 10 se penche sur les questionnaires en ligne. Le chapitre 11 aborde l'observation des groupes de discussion, tandis que le chapitre 12 explore la collecte de données auprès des professionnels. Le chapitre 13, quant à lui, présente la netnographie, une méthodologie se concentrant sur les interactions en ligne, particulièrement sur les réseaux sociaux, qui ont émergé avec l'essor du Web 2.0.
- 9 Les chapitres 14 et 15 abordent l'analyse qualitative inductive, une méthode qui permet de tirer des conclusions sans hypothèses préétablies. Ils fournissent des directives pour interpréter des données qualitatives et identifier des thèmes émergents. Le chapitre 16

se consacre à l'analyse quantitative, en mettant l'accent sur des outils comme JASP et R, essentiels pour traiter et analyser des données chiffrées.

- 10 Vient ensuite le chapitre 17, qui explore l'analyse de données secondaires, soit des données déjà collectées utilisées pour d'autres objectifs. Il distingue les données primaires des secondaires, présente une procédure en trois étapes pour leur analyse et discute de leurs avantages et limites, en s'appuyant sur l'enquête sur les pratiques culturelles au Québec. Finalement, le chapitre 18 clôture cette partie en se consacrant à l'analyse du discours, une dimension nécessaire en sciences humaines.

Partie 3 : Communiquer la recherche

- 11 La troisième partie, « Communiquer la recherche », aurait aussi pu porter le titre « Présenter et valoriser sa recherche ». Elle se consacre à la transmission éthique et efficace des résultats de recherche, proposant une série de chapitres destinés à guider ceux qui souhaitent partager leurs découvertes avec une variété d'audiences.
- 12 Le chapitre 19 se focalise sur l'art délicat de la rédaction en recherche, mettant l'accent sur la clarté et la concision. Le chapitre 20 aborde ensuite l'éthique de la recherche, exposant des principes d'intégrité, des risques liés au plagiat et la nécessité de citer correctement les travaux des autres.
- 13 Le chapitre 21 traite du référencement et montre comment bien citer pour rendre un travail crédible sans tomber dans le plagiat. Poursuivant cette quête de perfection, le chapitre 22 dévoile les secrets d'une relecture réussie, qui garantit la clarté et la cohérence du travail final.
- 14 La lecture de cette partie, qui marque également la conclusion de l'ouvrage, se conclut par le chapitre 23. Il présente la manière d'adapter sa recherche à divers auditoires, qu'il s'agisse de pairs spécialistes ou du grand public, et fournit des outils pour synthétiser efficacement des informations complexes. De plus, il souligne l'importance de se forger un réseau professionnel solide et d'interagir habilement lors des conférences.

CRITIQUE

- 15 Ce livre tire sa richesse d'une collaboration unique impliquant plus de 40 chercheurs, chacun expert dans son domaine. Ces professionnels, en plus d'être des experts renommés dans leurs champs de spécialité, se distinguent également comme professeurs passionnés. Cette double casquette garantit que le contenu est non seulement basé sur une expertise solide, mais est également structuré de manière didactique, ce qui facilite l'apprentissage.
- 16 Sur le plan de la structure, le livre est méticuleusement organisé suivant les étapes classiques de la recherche, allant de la formulation de la question de recherche jusqu'à l'analyse et à la diffusion des résultats. Cette progression logique est un avantage distinctif, car elle rend la lecture fluide et intuitive.
- 17 Elle offre aux novices une formation pas à pas, tandis que les chercheurs plus expérimentés ont la liberté de se plonger directement dans les chapitres qui correspondent à leurs besoins, enrichissant ainsi leur expertise avec les réflexions et outils méthodologiques contemporains.

- 18 Chaque chapitre est conçu de manière structurée : il débute par un résumé succinct introduisant le concept principal, puis approfondit chaque idée pour une meilleure compréhension du sujet. Cette uniformité clarifie le fonctionnement de l'ouvrage.
- 19 Grâce à sa nature transdisciplinaire, qui découle de la contribution de plusieurs chercheurs de disciplines variées, l'ouvrage offre une grande diversité. Ces chercheurs chevronnés venant de divers secteurs tels que la psychologie, le marketing, les finances, les soins infirmiers, la communication, l'anthropologie, l'éducation, la sémiotique, la littérature et l'administration, partagent des exemples et des cas concrets propres à leurs spécialités. Cette richesse des perspectives donne aux lecteurs une vue d'ensemble étoffée, ce qui rend le contenu à la fois diversifié et approfondi.
- 20 L'ouvrage excelle dans la présentation de la théorie, enrichie d'exercices et d'exemples concrets, ce qui facilite l'assimilation des concepts. Toutefois, il serait souhaitable d'intégrer plus d'exemples réels et de situations concrètes dans certains chapitres.
- 21 Que l'on débute dans la recherche ou qu'on soit plus expérimenté, l'ajout de retours d'expériences, d'illustrations d'erreurs courantes et de conseils pratiques bonifierait ce recueil. Peut-être que ces ajouts pourraient se faire sur le site Web qui accompagnerait l'ouvrage ? Les étudiants et lecteurs apprécieraient certainement ces exemples supplémentaires.
- 22 Dans la section consacrée à la diffusion de la recherche, l'ouvrage privilégie les méthodes traditionnelles de publication telles que les articles scientifiques. Si cette approche demeure essentielle, l'ère numérique a introduit de nouvelles façons de partager les connaissances. La popularité grandissante des blogues scientifiques, des *podcasts* universitaires, des sites Web et des vidéos pédagogiques illustre la diversité des plateformes actuelles. Même si un chapitre sur la mobilisation des connaissances aborde ce sujet, ces outils contemporains auraient mérité une exploration plus approfondie dans l'ensemble de l'ouvrage.
- 23 Les novices en recherche apprécieront particulièrement les premiers chapitres du livre. Le chapitre 4 donne des conseils pratiques pour créer des questions de recherche efficaces. Le chapitre 5 introduit les outils de base nécessaires pour mener des études scientifiques, rendant le processus moins angoissant. Le chapitre 6 guide les lecteurs dans l'examen des travaux existants, ce qui les aide à situer leur propre recherche dans un cadre plus large.
- 24 Pour les chercheurs plus expérimentés, le chapitre 13 est riche d'informations sur la *netnographie*, offrant des astuces pour naviguer dans l'univers complexe des interactions en ligne. Le chapitre 16 est aussi bénéfique pour ceux qui utilisent l'analyse quantitative, puisqu'il présente des outils tels que JASP et R pour analyser efficacement les données. Le chapitre 18, consacré à l'analyse du discours, donne des astuces pour comprendre en profondeur les nuances de la communication écrite et verbale.

CONCLUSION

- 25 En conclusion, *Initiation au travail intellectuel et à la recherche. Pratique réflexive de recherche scientifique* est un ouvrage essentiel pour toute personne qui désire découvrir ou approfondir l'univers de la recherche.

- 26 Ce recueil de spécialistes témoigne du soin et de la rigueur avec lesquels ils ont abordé leur sujet. La crédibilité du livre est renforcée par cette pluralité d'experts, qui permettent d'aborder la recherche sous ses multiples facettes.
- 27 Chaque chapitre aborde de manière structurée les défis du sujet, fournissant des orientations utiles et des aperçus novateurs.
- 28 Pour le débutant, cet ouvrage est une introduction claire à un domaine parfois intimidant. Les chercheurs expérimentés y trouveront une ressource essentielle pour mettre à jour leurs compétences et s'initier à de nouvelles méthodes.
- 29 Au-delà des simples méthodologies, il y a une essence qui anime chaque chapitre. Par-dessus tout, ce qui ressort de cet ouvrage, c'est la passion pour la recherche. Une passion palpable, qu'il s'agisse d'aborder la formulation d'une question, la sélection d'une méthodologie ou la présentation des résultats. C'est ce dévouement et cette passion qui font de *l'Initiation au travail intellectuel et à la recherche* bien plus qu'un guide : un véritable compagnon pour tout chercheur, un livre de chevet que l'on consulte, révise et relit tout au long de sa carrière universitaire.
-

AUTEURS

MYLÈNE RAYMOND

Mylène Raymond est B. Sc., M.B.A à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Courriel : mylene.raymond@uqtr.ca

Ndiaga LOUM (2021), *La communication internationale dans l'univers global des sciences sociales. Suivi d'un dialogue inédit avec l'ancien Directeur général de l'UNESCO*

Montréal, JFD Éditions

Thomas Atenga

RÉFÉRENCE

Ndiaga LOUM (2021), *La communication internationale dans l'univers global des sciences sociales. Suivi d'un dialogue inédit avec l'ancien Directeur général de l'UNESCO*, Montréal, JFD Éditions

- 1 Définir la communication internationale est une entreprise épistémologique escarpée, au regard des entrelacs que cette matière entretient avec d'autres. Le premier col des difficultés à affronter est celui de son identité, de ses fondements. S'agit-il de la communication internationale ou de l'internationalisation de la communication ? L'auteur esquisse une réponse dès le chapitre introductif en estimant qu'elle est un « carrefour interdisciplinaire », une sous-discipline « ballottée » entre sa source de rattachement ombilical (la communication), les relations internationales qu'elle « chevauche » sans risque d'entremêlement, et la science sociale qui englobe l'ensemble des recherches touchant la société lato sensu et qu'elle ne peut ignorer et d'où l'on ne pourrait l'extraire (p. 12).
- 2 Le deuxième col des difficultés est lié aux imprécisions qui entourent la date, la tranche et la trajectoire historique de sa naissance, de son avènement. Les recherches qui se sont intéressées à cette dimension se sont entourées d'une « prudence axiologique »

que Ndiaga Loum fait aussi sienne. D'après lui, cette « interdiscipline », cette « indisciplin » tire son origine de « l'interprétation des grands événements qui ont marqué l'évolution des communications internationales » (p. 13).

- 3 Ces deux premiers niveaux de difficulté l'amènent à avoir une ambition « modeste » qui « ne prétend pas à l'exhaustivité même si elle embrasse plusieurs domaines lesquels paraissent essentiels dans la dynamique de la construction d'une réflexion qui interroge de façon critique et tente de fixer les grandes lignes de cette "interdiscipline", de cette "indisciplin" » (p. 14).
- 4 Plutôt qu'une date, le contexte sociohistorique est évoqué comme étant au fondement de la communication internationale. À ce sujet, l'auteur pense qu'elle est un « produit ou une exigence de la modernité », dont il situe le commencement avec Ferdinand Tönnies au XIX^e siècle (p. 15).
- 5 Dès lors,

l'évidence, c'est que la communication ne saurait être cantonnée à un pays donné ou à une région donnée qui alors en aurait l'exclusivité. Les nécessités liées à l'existence des sociétés humaines ont entraîné des dynamiques (migrations, échanges, conflits, déplacements, etc.) qui, durant toute l'histoire, ont justifié et accompagné l'invention des moyens de communication (p. 20).
- 6 À l'avènement de la modernité, Loum ajoute la mondialisation, qui a été un accélérateur de l'institutionnalisation de la communication internationale. Avec Marc Raboy, il conçoit la mondialisation comme un environnement planétaire marqué par l'atrophie des États-nations. Si l'auteur reconnaît la difficulté à définir la communication internationale et à situer sa naissance, il tente, au troisième col de difficultés, de (dé)montrer que quelques approches théoriques et paradigmes font sa cohérence épistémique :
 - l'approche idéaliste-humaniste, qui emprunte aux champs classiques des relations internationales et qui structure, par conséquent, les récits des organisations internationales comme l'UNESCO, l'IUT et le Forum social mondial ;
 - l'approche idéologique, qui « cherche à étudier les moyens modernes de manipulation qui se cachent derrière les différentes formes de communications » (p. 53) ;
 - le paradigme de l'information, qui place cette dernière « au cœur du processus social et des relations humaines et insiste sur la centralité de l'information et de la connaissance dans les nouveaux processus de production capitalistes » (p. 54) ;
 - l'approche interculturelle, qui « met l'accent sur les identités, les différences et les nuances de cultures. Au terme de l'étude de ces particularités culturelles, on découvre que la réception d'un message n'est jamais la même, et son exploitation reste toujours marquée par le prisme culturel » (p. 55) ;
 - l'approche stratégique, à tendance dominante, qui se rapporte aux « études qui mettent l'accent sur l'importance de la domination dans les rapports de pouvoir à l'échelle internationale » (p. 56).
- 7 Le nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) a joué un rôle déterminant dans les reconfigurations contemporaines de la communication internationale depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale (p. 77) : les plaidoyers des pays alors appelés « non alignés » qui ont fait émerger la communication comme un droit humain incompressible (p. 78) et les travaux de la commission McBride dont les conclusions publiées en 1980 sous le titre *Voix multiples, un seul monde* donnent aux

problèmes de communication internationale un retentissement politico-idéologique, économique et diplomatique plus significatif encore qu'avant.

- 8 Loum reprend d'ailleurs les vingt principales recommandations de cette commission. Les enjeux de résorption des inégalités technologiques et infrastructurelles en matière de télécommunications, de coopération, de régulation, de participation des communautés à la production de l'information, du travail des médias et des journalistes y émergent comme humus des enjeux de la communication internationale (p. 82-83), même si une quarantaine d'années après, les résultats sont plus que mitigés, comme le relève l'auteur en analysant d'ailleurs les causes de certains échecs (p. 87-90).
- 9 Les fractures numériques et les solidarités numériques sont aussi étudiées comme autant de conséquences néfastes et bénéfiques du NOMIC. Pour Loum, ces deux catégories technopolitiques et même économiques ne peuvent être analysées que dans une perspective pluridisciplinaire, tant les questions qu'elles soulèvent sont à l'intersection de nombreux champs du savoir et pratiques sociales (p. 122-139).
- 10 La diffusion et la circulation des opinions, la médiatisation des conflits depuis la première guerre du Golfe en 1991 et les conspirationnismes à l'ère des réseaux sociaux numériques sont autant d'autres problématiques de la communication internationale, élargissant le spectre de son emprise épistémique, notamment dans la manière dont elle oblige à repenser les rapports entre guerre et communication, le rôle et la place des médias dans les conflits, les périls que la pensée unique fait courir à l'équilibre-monde (p. 144-154).
- 11 La communication internationale intègre aussi l'un des paradoxes de la mondialisation, à savoir que les questions de laïcité et d'identité religieuse n'ont jamais aussi été présentes dans les médias et les échanges-monde. La mondialisation était pourtant censée rapprocher les hommes, les peuples ; amener plus d'acceptation, de compréhension des croyances, des univers religieux des peuples de la planète Terre.
- 12 Cet aspect transversal de la communication internationale
présente un double défi : scientifique et politique. Le défi scientifique est de démontrer comment une problématique qui associe communication et religions peut être complexe parce que prenant une tonalité locale qui renvoie aux différents contextes de production et de diffusion des idées. L'autre défi, plus politique, part du constat réel de multiples incompréhensions parfois violentes, à travers ce que l'on nomme les attentats terroristes et l'instrumentalisation effective des moyens modernes de communication par des groupes religieux (p. 158).
- 13 Le sujet est complexe en ce que son traitement médiatique oscille entre liberté d'expression, laïcité, blasphème (p. 168). Son actualité scientifique est d'acuité du fait des technologies de l'information et de la communication et des réseaux sociaux numériques (p. 179).
- 14 Qui doit réguler les pratiques de communication nationale et internationale ? L'ouvrage aborde aussi la question en s'attardant particulièrement aux batailles de légitimité entre États, grands groupes médiatiques et de communication. De fait, « dans le contexte "du tout numérique" ou de la société de l'information », les relations entre champ politique et champ médiatique méritent d'être interrogées à l'aune de notions telles que les suivantes : « transparence, intérêt légitime du public, secret d'État et impératif de sécurité » (p. 184). Les pistes de réponse à cette question convergent toutes vers l'idée que ses apories économiques et technopolitiques menacent les fondements des sociétés démocratiques, qu'on se place du côté des groupes de

communication, des publics consommateurs des contenus infocommunicationnels ou des États. Ces apories appellent à « un renouvellement épistémique et méthodologique de ces questions qui mettent en opposition des intérêts contradictoires » (p. 185) que la dernière crise sanitaire est venue mettre au jour tant en ce qui a trait à la prospective intellectuelle qu'à l'impuissance des grandes nations (p. 205). Tous ces points sont autant de préoccupations de la communication internationale d'après Loum.

- 15 Un dialogue inédit avec Amadou Mahtar Mbow, ancien directeur général de l'UNESCO, clôt l'ouvrage dans une espèce de bilan du NOMIC et de ce que la communication internationale est devenue par rapport à différentes questions : déséquilibre de l'information, protection de la diversité culturelle, nouvelles politiques de l'information, moyens dédiés à ces politiques, etc. Les réponses de l'ancien fonctionnaire international fourmillent de pistes de réflexion, de relecture, de justification du travail ou de certaines positions de l'UNESCO sur le sujet. Le dialogue revient aussi sur les batailles de leadership idéologique au sein de l'organisation.
- 16 L'état des lieux que Loum dresse de la communication internationale comme « interdiscipline », « indiscipline », ensemble de pratiques au confluent des relations internationales, de l'économie morale et politique de la production et de la consommation des biens infocommunicationnels, est un panorama éclairant et édifiant de la question. Comme dans tout panorama (même si la dimension analytique est présente), de nombreuses questions ou des objets qui méritaient d'amples développements sont effleurés. À titre d'exemple : les notions de *global media* et de la *new cultural hegemony*, qui abordent les mutations des notions d'audience, de création et de consommation des biens infocommunicationnels dans le monde globalisé. Plus singulièrement, sa sociohistoire et son épistémo-histoire de la communication internationale sont assez générales et macro systémiques. Elles n'ont pas, de manière incisive, mis en évidence les modes d'action populaires, les stratégies individuelles et collectives par le bas pour résister aux nouveaux avatars de l'impérialisme informationnel et culturel qui se dévoilent derrière la communication internationale comme émanation du capitalisme transnational. Ces dynamiques sociales subalternes sont perceptibles dans la manière dont la publicité s'inculture, dont la presse se naturalise, dont les émissions de radio et de télévision se nativisent et dont les créations culturelles s'internationalisent grâce à la nouvelle économie de réseau que le Web rend possible, ce qui institue une écologie particulière de l'information et de la communication.

AUTEURS

THOMAS ATENGA

Thomas Atenga est Professeur au Département de communication, Université de Douala.
Courriel : thomas.atenga@gmail.com

Xavier MANGA (2018), *La communication de crise à l'ère des médias socionumériques*

Québec, Presses de l'Université du Québec

Reine Al Sahyouni

RÉFÉRENCE

Xavier MANGA (2018), *La communication de crise à l'ère des médias socionumériques*, Québec, Presses de l'Université du Québec

- 1 L'ouvrage *La communication de crise à l'ère des médias socionumériques* (2018) est publié par les Presses universitaires du Québec. Son auteur, Xavier Manga, spécialiste en technologies de l'information et de la communication (TIC) et consultant en gestion de communication de crise dans les médias socionumériques, propose de nombreux cas pratiques de situations de communication de crise issus de ses recherches et expériences professionnelles. Le résultat du travail exposé dans les six chapitres de l'ouvrage présente donc des exemples concrets examinés et analysés à partir des nombreuses approches théoriques issues des sciences de l'information de la communication telles que le buzz marketing, les rhétoriques du Web social et les stratégies de numérisation des marques.
- 2 En introduction (p. 1-10), Manga revient sur la définition des notions de « *bad buzz* », de « communication sensible » et de « crise numérique » (p. 2) afin d'apporter un éclairage spécifique sur la différence entre ces termes.
- 3 L'ouvrage amorce le premier chapitre (p. 11-40) en s'intéressant à la gestion de crise dans les médias socionumériques et à l'e-réputation, qui relève d'une part du positif et d'autre part du négatif, appliquées aux cas des marques Nestlé et Oasis. Il mobilise le concept de communication engageante (le dialogue entre la marque et son public) pour préserver la réputation ainsi que celui d'expertise communicationnelle, en plus

d'illustrer les enjeux sous-jacents à la gestion de l'image d'une marque et des traces sur le Net. En d'autres termes, l'e-réputation ou réputation en ligne « concerne des entités variées telles que les individus, les marques, les institutions, les organisations, les entreprises, etc. » (p. 30).

- 4 Toujours en fonction des cas de Nestlé et Oasis, le deuxième chapitre, « L'animation des médias socionumériques en situation de crise » (p. 41-70), met l'accent sur les notions stratégiques relatives à la veille réputationnelle pour répondre à la communication sensible sur les réseaux sociaux. Il s'agit « d'interagir avec les internautes afin d'en faire de véritables ambassadeurs de l'entité mise en valeur » (p. 42). Dans ce sens, l'auteur montre le rôle primordial du gestionnaire de communautés qui, en situation de crise, « privilégie l'appel au calme et à la recherche de solution au problème qui se pose. Répond aux questions, dialogue et interagit avec les internautes » (p. 69) et participe ainsi à la construction de l'image positive de l'entreprise.
- 5 L'objectif du troisième chapitre, comme l'indique son titre, « Les médias socionumériques au prisme de la communication sensible » (p. 71-95), est de discuter la manière dont les entreprises gèrent la communication sensible dans les médias socionumériques tout en mettant en place « un dispositif de communication bidirectionnelle symétrique qui comprend les mécanismes d'écoute et de recherche pour s'adapter aux internautes » (p. 72) (Charest *et al.*, 2013). À ce titre, il analyse les exemples de Bodyform, La Redoute et Coca-cola, étudiés à travers la communication sensible, la technicisation de la communication et la stratégie de la présence en ligne, en se penchant sur la notion d'engagement des usagers. Cette notion s'avère primordiale vu que la stratégie de la communication en ligne repose sur la capacité d'une marque à faire interagir sa communauté autour d'une vision commune, ces réactions ayant pour but d'assurer la visibilité sur la Toile pour développer la notoriété d'une marque de manière positive.
- 6 En survolant le quatrième chapitre, « De la communication sensible au *bad buzz* » (p. 98-112), nous constatons que l'ouvrage de Manga semble prendre un aspect critique. Il s'intéresse toujours à la notion de la communication sensible en l'appliquant à des « formes d'émergence de *bad buzz* voulu » (p. 98). Ce chapitre présente les cas pratiques de Carambar et de Mikado, dont les stratégies de communication se sont basées sur un *bad buzz* auto-orchestré par les entreprises pour retenir l'attention afin de renforcer leur visibilité. Ainsi le *bad buzz* est-il devenu « une stratégie communicationnelle permettant de bâtir, de protéger ou d'améliorer une bonne réputation » (p. 98). Nous distinguons aussi d'autres aspects de la communication avec des stratégies de manipulation d'information, visant la captation de l'attention par le buzz, qui passent inaperçues et qui ne respectent pas l'éthique journalistique. À ce sujet, le chapitre met en doute la valeur ajoutée de ce type de stratégie communicationnelle basé sur le buzz.
- 7 Quant au cinquième chapitre (p. 113-133), il met en évidence les comportements des employés et des chefs d'entreprise définis comme des acteurs à risque dans le déclenchement des *bad buzz*. Il s'agit des crises issues des communications internes « dont les facteurs déclencheurs peuvent émaner des actions ou des stratégies de communication marketing de l'entreprise ou encore des propos et des comportements de ses salariés ou dirigeants » (p. 114). Ce chapitre souligne l'importance de la gestion de la communication socionumérique des employés et des PDG par le service de la

communication de l'entreprise ainsi que les limites que celle-ci peut, voire doit leur imposer pour une gestion de crise proactive plutôt que réactive.

- 8 Le dernier chapitre de cet ouvrage (p. 135-162) propose une réflexion sur le concept de rhétorique du Web social. Il étudie ainsi les trois grandes tendances des stratégies de gestion de crise à l'ère des médias socionumériques : admettre le problème à la suite de la reconnaissance de la crise, divertir le public « tout en restant fidèle à la réalité de la problématique de la crise » (p. 140) et résister en adoptant la stratégie du refus qui « s'incarne par le mutisme ou l'inaction persistante » (p. 141). L'auteur explique l'importance de la rhétorique numérique (logos, pathos et ethos) qui se fonde sur l'idée de la coconstruction entre les organisations et les usagers.
- 9 La présentation de ces cas variés ainsi que l'importance de la prise en compte méthodologique du contexte en lien avec un sujet évolutif montrent la richesse de cet ouvrage intéressant et informatif. Il fournit une vue d'ensemble complète de la communication de crise à l'ère des médias sociaux. Il mobilise aussi de nombreux concepts en pleine émergence (la communication engageante, le *bad buzz*) qui mettent à jour les différents principes et enjeux provoqués par l'usage des réseaux sociaux, par la gestion de l'image de marque... De plus, les interactions entre théories et exemples concrets présentent un réel intérêt pour le lecteur : ils offrent des conseils pratiques en matière de gestion de crise dans une variété de secteurs et d'industries.
- 10 Ce riche ouvrage est accessible aux professionnels de la communication ainsi qu'aux étudiants et universitaires. Il plaira aussi à tous ceux qui cherchent à comprendre les défis et les possibilités de la gestion de crise à l'ère des médias socionumériques.

BIBLIOGRAPHIE

CHAREST Francine et Anthony DOUCET (2013), « Animateur de communauté : enjeux sur la e-réputation », Colloque international organisé par l'Observatoire des médias sociaux en relations publiques et intégré, 81^e Congrès de l'ACFAS, Université Laval, Québec.

AUTEURS

REINE AL SAHYOUNI

Reine Al Sahyouni est docteure en sciences d'Information et de Communication, enseignante-chercheuse à l'Université Libanaise, Faculté d'information – branche 2 (Liban), membre associée du Département des relations publiques et publicité et du laboratoire MICA, Manager de projet Formation et Recherche à la Graduate School Economics & Management Université Paris Saclay.
Courriel : Reine_sahyouni@hotmail.com

Laurent PETIT (2020), *L'éducation aux médias et à l'information. Repenser l'approche critique*

Fontaine, Presses universitaires de Grenoble

Edmondo Grassi

RÉFÉRENCE

PETIT Laurent (2020), *L'éducation aux médias et à l'information. Repenser l'approche critique*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble

- 1 Quel est l'effet du développement technologique sur la vie éducative de la population étudiante et non étudiante ? Quelles innovations permettent d'étudier d'autres perspectives dans le rapport à la connaissance et à l'information ? Par quels canaux et de quelles manières les connaissances seront-elles diffusées et versées dans le corps social ? Pour Berger et Luckmann (1969), la connaissance doit être interprétée comme l'héritage collectif d'une communauté de sujets qui partagent la réalité quotidienne, car elle est étudiée et comprise comme une construction sociale de leurs propres expériences, qui se jette dans le sens commun et dans laquelle nous pouvons constater que l'expérience biographique est l'une des composantes historiques qui subissent des processus d'objectivation, d'absorption et de stockage, ayant pour objectif la structuration d'une richesse sociale de connaissances à transférer de génération en génération, accessible à tout moment à l'individu pour compréhension, examen et réélaboration de la vie quotidienne. C'est à travers les récits que la personne parvient à réparer le tissu de sa réalité, en interprétant les actions et les entités comme des broderies interdépendantes : les liens entre les événements et leur matrice causale sont identifiés, tout comme les actions semblent motivées par les objectifs des individus (Grassi, 2021).
- 2 La complexité des relations entre communication et médias et les modes de diffusion de l'éducation et de l'information sont le thème de l'ouvrage *L'éducation aux médias et à*

l'information (2020) de Laurent Petit, dans lequel l'auteur propose des pistes de réflexion sur les affrontements et les perspectives scientifiques. L'objectif est de donner une vision large de ces enjeux en France et de décrypter les problématiques changeantes présentes dans le cadre de l'éducation et des médias (p. 9), en tenant compte de l'évolution du monde technoscientifique. La généalogie des médias — présente dans la première partie — est d'une grande valeur socioculturelle — dont elle ne propose pas une définition univoque des outils et des problèmes, mais devient nécessaire pour comprendre les trajectoires éducatives de ce domaine devenues irrégulières et divergentes, au point de proposer des perspectives théoriques applicables à l'époque contemporaine.

- 3 Dans la société postmoderne, nous assistons à une évolution rapide des pratiques et outils technologiques et numériques, dont la croissance s'est produite à un rythme bien plus rapide que la capacité d'adaptation de la société et des individus. Ces avancées ont ouvert la voie à une plus grande collecte et une plus grande diffusion des connaissances sociales, avec un accent particulier sur l'accumulation de données massives, la diffusion de l'Internet des objets et l'essor de l'intelligence artificielle (Grassi, 2020). De telles innovations peuvent être considérées comme faisant partie intégrante du développement d'un secteur économique connu sous le nom d'« Industrie 4.0 » (Schwab, 2016).
- 4 Dans la première partie de son ouvrage, Petit démontre cependant que pour comprendre ces phénomènes, il faut relocaliser l'éducation aux médias dans des espaces antérieurs à la numérisation, citant les mères et pères de la recherche dans ce domaine (Jacquinot, La Borderie, Gonnet), puisque « ces figures servent à rendre compte de quelques circonstances majeures de l'apparition de l'éducation aux médias, aujourd'hui l'éducation aux médias et à l'information en France » (p. 15). Dans ce cadre théorique se dessine le champ de recherche-action que l'auteur a choisi pour mener son examen : il faut redécouvrir et réactualiser une sémiotique des médias éducatifs (télévision, cinéma, appareils numériques) destinée à une population plus jeune, qui doit « recevoir une éducation aux médias, c'est l'école mais à l'extérieur » (p. 21), soulignant l'importance que revêt l'éducation à l'information sur le territoire français, notamment depuis la création du CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information). Cette approche aide le lecteur à réfléchir à la dimension émancipatrice de l'apprentissage, de l'éducation et de la formation de la personne et à la manière dont l'éducation elle-même ne transmet pas de connaissances en elle-même, mais est un champ d'action pour créer les conditions de sa propre production et de son transfert (Freire, 1973). Un autre mérite de ce travail réside dans la capacité de Petit à comprendre l'évolution et l'expansion de ce domaine d'études, en embrassant la « translittération » et les possibilités de croissance qu'elle offre, en voulant rassembler trois secteurs différents dans un même contre-espace structuré selon des approches méthodologiques distinctes, à savoir les médias, la documentation et les technologies de l'information. Cela souligne à quel point les médias jouent un rôle crucial dans le processus éducatif, puisqu'ils ne sont pas des outils neutres, mais des environnements dans lesquels les valeurs, les normes et les connaissances seront transmises aux futurs citoyens (Bourdieu, 1984).
- 5 Avec l'institutionnalisation de l'éducation aux médias et à l'information par l'UNESCO et avec la reconstruction de la discipline dans le contexte politique français — pas toujours ouvert au « nouveau » —, Petit aborde les transformations culturelles qui

démontrent comment l'éducation et les médias font effectivement partie d'un pluriorganisme qui nécessite de multiples sources de subsistance et des grammaires architecturales apparemment divergentes, mais qui convergent dans une géométrie radiale. L'ouvrage révèle également sa nature d'outil fonctionnel et essentiel pour une analyse politique et hautement institutionnelle pour la formulation, la compréhension et la diffusion de politiques publiques qui mettent en lumière les enjeux théoriques et pratiques des sociétés médiatiques dans lesquelles la communication et l'information, à travers une variété de canaux technologiques, sont un élément essentiel de la vie quotidienne et de sa représentation. Ce sont ces recherches qui conduisent à comprendre que l'éducation aux médias doit devenir une partie intégrante de l'éducation civique d'une personne. Cependant, ces progrès technologiques rapides soulèvent d'importantes questions liées à la société et à l'individu, notamment la nécessité de s'adapter à ces changements et de gérer les conséquences sociales et économiques qui en résultent. Le défi consiste à équilibrer le potentiel bénéfique de ces innovations en prêtant attention aux implications éthiques, à la vie privée et à l'équité sociale ainsi qu'en veillant à ce que le progrès technologique serve le bien-être humain.

- 6 Le potentiel indiqué par le progrès technologique dans la société des algorithmes remet également en question le secteur de la formation académique, scientifique et de recherche, plaçant l'université devant un horizon éducatif nouvellement formé, qui nécessitera des intégrations et des supports ainsi que des approches remodelées dans le processus d'évaluation des politiques, des programmes et des événements qui peuvent apporter des éléments de renforcement à l'action publique (Moro, 2005). L'éducation et la connaissance ne peuvent pas être simplement réduites à des modèles scientifiques ou à des théories cognitives, car elles sont constituées non seulement d'énoncés dénotatifs, mais aussi de processus de faire, de devenir et d'imaginer, ce qui évite la déclinaison des technologies comme des outils qui ne portent qu'une « googlelisation » de connaissances universitaires (Selwyn, 2014). Ces aspects ressortent également dans le livre de Petit, qui prend une position critique à l'égard des manifestations socioacadémiques de l'ethnosémiotique et de l'économie politique de la communication fonctionnelle aux déclinaisons des questions scientifiques et politiques innervées dans ce débat (particulièrement l'idée de reconnecter les économies des industries numériques à la sémiotique des médias contemporains et à leurs registres de relations, démontrant la transdisciplinarité et le pluralisme universitaire). Pour mieux contextualiser cette hypothèse, Petit utilise l'étude de cas du moteur de recherche Google — à fort caractère heuristique —, car il est capable d'englober ce qui a été exposé jusqu'à présent mais, surtout, de devenir hypothétiquement un nouvel outil empirique pour l'analyse des activités de recherche quotidiennes menées tant par la population plus jeune que par le personnel enseignant, constituant ainsi un pont dialogique qui peut les relier.
- 7 Petit soulève de multiples questions, trouve de nouveaux interstices à élargir, aborde les défis politiques, sociaux et culturels, démontrant comment l'éducation aux médias et la formation du corps social doivent bénéficier d'un espace public plus large de discussion transversale entre disciplines, institutions et citoyeneté.

BIBLIOGRAPHIE

- BERGER Peter et Thomas LUCKMANN (1969), *La realtà come costruzione sociale*, Bologna, Il Mulino.
- BOURDIEU Pierre (1984), « Espace social et genèse des “classes” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52(1), p. 3-14.
- FREIRE Paulo (1973), *L'educazione come pratica della libertà*, Milano, Mondadori.
- GRASSI Edmondo (2020), *Etica e intelligenza artificiale. Questioni aperte*, Roma, Aracne.
- GRASSI Edmondo (2021), « Narratives and life stories from the machine to the person », dans Gabriella PUNZIANO et Angela DELLI PAOLI (dir.), *Handbook of Research on Advanced Research Methodologies for a Digital Society*, Hershey, IGI Global-Publisher.
- MORO Giuseppe (2005), *La valutazione delle politiche pubbliche*, Roma, Carocci.
- SCHWAB Klaus (2016), *La quarta rivoluzione industriale*, Roma, FrancoAngeli.
- SELWYN Neil (2014), *Digital Technology and the Contemporary University. Degrees of Digitization*, Milton Park, Taylor & Francis Ltd.

AUTEURS

EDMONDO GRASSI

Edmondo Grassi est chercheur postdoctoral en sociologie générale, Université Télématique San Raffaele Roma. Courriel : edmondo.grassi@uniroma5.it

Émilien SCHULTZ et Matthias BUSSONNIER (2020), *Python pour les SHS. Introduction à la programmation pour le traitement de données*

Rennes, Presses universitaires de Rennes

Adel Ben Mbarek

RÉFÉRENCE

Émilien SCHULTZ et Matthias BUSSONNIER (2020), *Python pour les SHS. Introduction à la programmation pour le traitement de données*, Rennes, Presses universitaires de Rennes

- 1 Émilien Schultz est un chercheur en sociologie, tandis que Matthias Bussonnier est un spécialiste de la biophysique et du langage Python. Ils présentent leur livre comme un manuel d'utilisation du langage Python dans le contexte de la recherche en sciences humaines et sociales.
- 2 Cet ouvrage se structure en 10 chapitres répartis en 3 axes. Le premier axe se consacre à la présentation du langage Python : son utilité dans les sciences humaines et sociales, les moyens de son adaptation et de sa familiarisation, les bibliothèques associées ainsi que les manipulations et le traitement des données. Le deuxième axe s'attache à exposer les tests, les analyses quantitatives, les statistiques descriptives et inférentielles ainsi que la visualisation des résultats. Un chapitre spécifique est également consacré aux analyses qualitatives. Le troisième axe est dédié aux conseils et pratiques relatifs à l'organisation, au développement et au partage des bibliothèques. À la fin de l'ouvrage, les auteurs ajoutent deux annexes pour renforcer la démarche de vulgarisation du langage et pour favoriser une approche adaptée à la logique informatique en vue d'une utilisation efficace pour les chercheurs. La première annexe traite de l'environnement de création d'un code, en mettant en avant les principales

règles telles que le processus d'expérimentation et d'essais jusqu'à la stabilisation, suivi du contrôle. La seconde annexe offre des références essentielles pour les chercheurs et les lecteurs souhaitant développer ces connaissances.

- 3 Dans cet ouvrage, chaque chapitre propose une fusion d'aspects théoriques et pratiques, illustrée par des exercices et des explications à la fois simplifiées et détaillées des codes. En fin de chaque chapitre, les auteurs offrent une synthèse des points abordés.
- 4 Dans leur introduction, les auteurs précisent clairement l'objectif de l'ouvrage ainsi que son cadre, en tant que guide d'initiation destiné aux chercheurs en sciences humaines et sociales (SHS). Ils considèrent que cet ouvrage offre aux chercheurs de divers horizons au sein du domaine des SHS une belle occasion de se familiariser avec le langage Python malgré sa complexité.
- 5 L'évolution technologique et la connectivité croissante de toutes les activités humaines ont engendré une masse considérable de données. Celles-ci constituent une matière première pour de nouvelles recherches et ouvrent de nouvelles perspectives. La manipulation de ces données s'avère être une tâche complexe en raison de leur volume et de leur variété, des méthodes d'analyse requises, des modes d'organisation à adopter ainsi que des outils répondant aux besoins des comités scientifiques. Les auteurs soulignent ainsi que cet ouvrage poursuit plusieurs objectifs : offrir l'apprentissage d'un langage en pleine expansion, démontrer le potentiel de ce langage, identifier de nouvelles solutions et fournir un outil pédagogique pour son enseignement.
- 6 Dans le premier chapitre, les auteurs s'efforcent d'explorer les spécificités de la relation entre ce langage et les SHS. Ils abordent ainsi l'intérêt de son utilisation au sein d'une population assez vaste qui se retrouve contrainte, dans le cadre de leurs travaux, à manipuler des algorithmes et des techniques qui sont éloignés de leur domaine de spécialisation et échappent à leur maîtrise. Cependant, la connaissance de certains langages et logiciels au sein de cette population permet aux chercheurs de se placer dans une position confortable. Ils sont ainsi en mesure de gérer efficacement les différents aspects de leurs recherches. Dans le même ordre d'idées, ce chapitre entreprend de situer ce langage par rapport à d'autres, notamment le langage R. Les auteurs considèrent que l'avantage de Python réside dans son environnement, sa simplicité et le dynamisme de sa communauté de développement en pleine expansion.
- 7 Dans ce chapitre, les auteurs présentent également le langage Python et proposent une série d'étapes progressives pour initier les lecteurs à sa manipulation au fur et à mesure de leur progression dans la lecture de cet ouvrage.
- 8 Dans le contexte des SHS, les auteurs mettent l'accent sur l'importance de se familiariser avec les langages informatiques pour plusieurs raisons :
 - L'informatisation du traitement des données est devenue une réalité incontournable de notre époque, grâce à l'évolution technologique rapide et à ses effets sur l'accumulation de vastes ensembles de données et l'accessibilité aisée à ces données ;
 - La gestion des données est devenue un enjeu majeur au sein des activités quotidiennes des individus et au sein des organisations ;
 - Une évolution significative des méthodes d'enquête et des méthodologies d'analyse des données est observée ;

- Les besoins en logiciels et applications se sont transformés pour englober la collecte, le nettoyage et le traitement des informations ainsi que la vérification des hypothèses et des propositions, que ce soit dans les approches qualitatives ou quantitatives.
- 9 Dans cette optique, les auteurs soulignent que le lien entre les SHS et l'automatisation de l'information remonte au XX^e siècle. Ils encouragent les lecteurs à suivre progressivement cet ouvrage, à s'appropriier leurs propres recherches et à se familiariser avec ce nouveau contexte et ce nouveau langage.
 - 10 Dans le deuxième chapitre, les auteurs s'efforcent de présenter le langage Python comme un langage machine auquel les lecteurs doivent s'adapter. Ils commencent par une exposition de la logique machine, dans l'objectif d'établir une base solide pour les futures interactions entre chercheurs et machines. Cette démarche vise à garantir une cohérence acceptable et à réduire les erreurs dans les communications. De plus, cela permet aux chercheurs de tirer parti des énormes capacités des algorithmes d'analyse et des tests.
 - 11 En ce qui concerne la logique des échanges avec une machine, les auteurs rappellent aux chercheurs que les communications classiques et les communications avec les machines diffèrent dans leur forme. Puisque la machine est conçue pour recevoir des instructions, nous devons respecter une syntaxe bien définie pour communiquer efficacement avec elle. De plus, le temps de communication diffère, car la machine exécute les instructions, tandis que le dialogue avec une personne se fait en temps réel. De même, les vocabulaires utilisés dans la communication classique/humaine sont riches et variés, comprenant des éléments verbaux et non verbaux. En revanche, les échanges avec les machines se limitent à un vocabulaire précis préalablement enregistré.
 - 12 Dans leur ouvrage, les auteurs présentent les interfaces et les environnements qui permettent d'écrire et d'interpréter les instructions de Python. Ces interfaces incluent notamment Anaconda, Jupyter Notebook et le mode texte.
 - 13 En outre, dans la section consacrée aux informations, les auteurs expliquent certains termes spécifiques et vocabulaires particuliers, ce qui contribue à une meilleure compréhension de l'environnement Python et de ses subtilités.
 - 14 Dans le troisième chapitre, les auteurs mettent l'accent sur la notion de bibliothèque en tant qu'élément central de l'environnement de développement. Ils s'efforcent de présenter la bibliothèque et d'expliquer sa manipulation ainsi que les méthodes opératoires qui lui sont associées. De plus, ils offrent un aperçu des évolutions des bibliothèques et de leur flexibilité dans le contexte de l'analyse et des requêtes.
 - 15 Les bibliothèques jouent un rôle essentiel puisqu'elles servent de dépôt pour l'ensemble des codes. Elles contribuent à accélérer le traitement des codes utilisés par les utilisateurs, y compris leurs méthodes opératoires. Fondamentalement, ces bibliothèques sont constituées de fichiers contenant des codes Python structurés de manière simple, mis à la disposition des utilisateurs. Les auteurs soulignent que ce langage offre une multitude de bibliothèques qui varient en fonction des besoins des utilisateurs.
 - 16 Dans le quatrième chapitre, les auteurs abordent les aspects techniques selon une approche pédagogique progressive. Ce qui distingue ce chapitre, c'est l'inclusion de codes pour la transformation, le nettoyage et la structuration des informations

collectées à partir de diverses sources, en vue de préparer les données pour une interprétation ultérieure.

- 17 Dans le cinquième chapitre, les auteurs présentent pandas comme une bibliothèque fondamentale de Python. Cette bibliothèque se distingue par son utilisation dans la manipulation de données structurées sous forme de tableaux ainsi que par son rôle dans le nettoyage de données et les analyses statistiques. De plus, cette bibliothèque est compatible avec d'autres bibliothèques de Python. Les auteurs détaillent les commandes pour l'importation, les modifications, les filtres, la liaison des tableaux et l'enregistrement des données dans cette bibliothèque.
- 18 Le sixième chapitre est consacré aux statistiques descriptives et inférentielles. Les auteurs intègrent les tests statistiques et présentent une variété de commandes pour effectuer des tests couramment utilisés en recherche en SHS tels que l'analyse univariée, les moyennes et les variances. Chaque concept est renforcé par des exercices pratiques et des exemples d'affichage des résultats.
- 19 Le septième chapitre se penche sur la présentation visuelle des résultats et des données. Les auteurs considèrent cette phase comme une exploration des informations, visant à rendre les données compréhensibles pour un public diversifié. Ils exposent différents choix de visualisation en utilisant des bibliothèques telles que Matplotlib, pandas et Seaborn. Les auteurs couvrent une gamme d'approches, notamment les histogrammes, les diagrammes, les nuages de points et les tableaux croisés.
- 20 Dans le huitième chapitre, les auteurs abordent des notions statistiques avancées telles que les analyses factorielles, les modèles de régression et les classifications de données. Ces concepts sont fréquemment employés dans les recherches quantitatives pour confirmer ou infirmer des hypothèses.
- 21 Le neuvième chapitre aborde les analyses qualitatives, de la collecte des données à l'analyse de corpus textuels, en passant par la visualisation de données géographiques. L'objectif est de montrer comment coder et analyser les données qualitatives issues d'entretiens et de pages Web à l'aide de scripts développés dans ce langage, combinant l'expertise du chercheur avec les possibilités offertes par la programmation.
- 22 Le dernier chapitre traite de la phase finale de l'utilisation de ce langage, en développant des codes et en les partageant avec la communauté Python. Les auteurs proposent des conseils pour les étapes de codage, la création de bibliothèques et la collaboration avec la communauté Python pour le développement de nouveaux codes.
- 23 Dans cet ouvrage, les auteurs cherchent à présenter de manière progressive et accessible ce langage, en tenant compte des besoins des chercheurs en SHS et de la complexité du langage. Ils consacrent une partie importante de l'ouvrage à guider les lecteurs dans l'apprentissage de ce langage, en couvrant les composantes essentielles de son environnement et en accompagnant les lecteurs dans la formulation de requêtes quantitatives et qualitatives adaptées à leurs orientations de recherche.
- 24 Cet ouvrage vise à démystifier l'utilisation des langages en mode commande, afin que les chercheurs ne se contentent pas de tests et de codes préfabriqués, qui pourraient potentiellement masquer des résultats ou des réalités recherchés. Cependant, les besoins pressants de publication et d'analyse peuvent pousser les chercheurs à utiliser des logiciels dotés d'interfaces graphiques tels que InVivo, SPSS et AMOS.

- 25 L'approche de codage présentée ici constitue une étape cruciale dans le processus de recherche, bien que les chercheurs puissent se sentir perdus et frustrés lors de la vérification et de la correction des erreurs de syntaxe et de codage.
 - 26 Malgré les efforts déployés par les auteurs pour simplifier le langage Python, afin d'aider les chercheurs en SHS à tirer pleinement parti de la puissance des machines en tant qu'outils de soutien à la recherche, il est important de souligner que l'utilisation de logiciels peut parfois conduire à des résultats incompatibles avec d'autres sources ou difficilement conciliables. En accord avec les travaux de Lejeune (2016), quels que soient les résultats obtenus, il est crucial que les chercheurs gardent à l'esprit que les logiciels ne constituent que des instruments facilitant les tâches et que l'interprétation des résultats demeure du ressort propre des chercheurs eux-mêmes.
-

BIBLIOGRAPHIE

LEJEUNE Christophe (2016), « Chapitre 10. Logiciels d'analyse de données qualitatives ou d'analyse qualitative : Pièges, limites et questions liminaires », dans Joëlle KIVITS, Frédéric BALARD, Cécile FOURNIER et Myriam WINANCE (dir.), *Les recherches qualitatives en santé*, Paris, Armand Colin, p. 185-197, DOI : <https://doi.org/10.3917/arco.kivit.2016.01.0185>.

AUTEURS

ADEL BEN MBAREK

Adel Ben Mbarek est docteur en science de l'information et de la communication et en management au Laboratoire Rigueur & Laboratoire TransitionS, Université ISCAE Manouba (Tunisie) et Université Côte d'Azur Nice (France). Courriel : adel.benmbarek@gmail.com